



Banque Royale du Canada

2010

Rapport annuel

Vision

- Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients

Valeurs

- Excellence du service aux clients et aux collègues
- Travailler ensemble pour réussir
- Responsabilité personnelle pour un rendement élevé
- Diversité visant la croissance et l'innovation
- Confiance inspirée par l'intégrité dans toutes nos actions

Objectifs stratégiques

- Au **Canada**, être le chef de file incontesté du secteur des services financiers
- À **l'échelle mondiale**, être un chef de file en matière de prestation de solutions liées aux marchés des capitaux et à la gestion de patrimoine
- Dans des **marchés cibles**, être un chef de file en matière de prestation de services financiers choisis reposant sur nos forces principales

La **BANQUE ROYALE DU CANADA** (RY sur TSX et NYSE) et ses filiales exercent leurs activités sous la marque RBC. La Banque Royale du Canada est la plus importante banque du Canada en matière de capitalisation boursière et d'actifs, et elle figure parmi les plus grandes banques à l'échelle mondiale, en matière de capitalisation boursière. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services à la grande entreprise, des services de banque d'investissement et des services de traitement des opérations. Nous comptons environ 79 000 employés à plein temps et à temps partiel au service de près de 18 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 50 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com.

TABLE DES MATIÈRES

1	Message du chef de la direction	76	Rapports et états financiers consolidés
4	Message du président du Conseil	77	Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers
5	Rapport de gestion	77	Rapport des comptables agréés inscrits indépendants
6	Vue d'ensemble et perspectives	77	Commentaires des comptables agréés inscrits indépendants au sujet des différences entre les normes de rapport canadiennes et américaines
9	Rendement financier	78	Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière
13	Résultats des secteurs d'exploitation	78	Rapport des comptables agréés inscrits indépendants
31	Information financière trimestrielle	79	Bilans consolidés
33	Résultats par secteur géographique	80	États consolidés des résultats
34	Situation financière	81	États consolidés du résultat étendu et de la variation des capitaux propres
39	Gestion du risque	82	États consolidés des flux de trésorerie
51	Aperçu d'autres risques	83	Notes complémentaires
53	Gestion du capital	153	Glossaire
58	Information financière supplémentaire	157	Administrateurs et haute direction
60	Questions en matière de comptabilité et de contrôle	158	Principales filiales
67	Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR	159	Renseignements à l'intention des actionnaires
68	Opérations entre apparentés		Se reporter à notre glossaire pour obtenir les définitions de termes utilisés dans le présent document.
69	Renseignements supplémentaires		

Le présent rapport annuel contient des déclarations prospectives au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada. Les lecteurs sont priés de ne pas accorder une confiance sans réserve à ces déclarations prospectives, puisque de nombreux facteurs de risque pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de façon importante des attentes exprimées dans les déclarations prospectives. Des renseignements additionnels au sujet de nos déclarations prospectives et des facteurs de risque sont fournis à la section intitulée Mise en garde au sujet des déclarations prospectives, à la page 5.

Alors que le secteur des services financiers continuait de subir d'importants changements, RBC a maintenu le cap sur sa stratégie à long terme et a offert un rendement solide à ses actionnaires. Nos activités ont crû à la fois au Canada et à l'échelle internationale, témoignant une fois de plus de notre engagement à faire passer le client avant tout, de la vigueur de nos activités diversifiées, de notre culture axée sur les valeurs et de la contribution de nos gens.

Bien que les conditions économiques et sur le marché se soient améliorées pour les institutions financières, la conjoncture est demeurée difficile en 2010. L'exercice a en effet été marqué par de faibles taux d'intérêt, la réforme de la réglementation et l'évolution des besoins et des attentes de nos clients.

Compte tenu de cette situation, nous avons maintenu notre approche rigoureuse en matière de gestion du risque et du capital, tout en mettant en place des mesures importantes en vue de consolider notre position de leader au Canada, d'accroître notre présence à l'échelle mondiale, de renforcer notre position concurrentielle et d'investir dans des sources de croissance futures.

Nous avons lancé de nouveaux produits pour satisfaire les besoins changeants de nos clients, pénétré de nouveaux marchés et collaboré à l'échelle de l'entreprise afin d'approfondir les relations et d'offrir une expérience client supérieure. Nous avons réalisé des investissements considérables dans les secteurs du contrôle des risques et de la technologie afin de nous assurer que nous disposons d'une infrastructure saine qui nous permettra de soutenir de façon efficace et efficiente à la fois nos clients et notre croissance.

Nos résultats financiers pour l'exercice 2010 témoignent de ces progrès. En effet, le bénéfice net s'est chiffré à 5,2 milliards de dollars, comparativement à 3,9 milliards à l'exercice précédent. Exception faite de certains éléments, le bénéfice a augmenté de 10 % pour l'exercice (1). Ces résultats reflètent le rendement record du secteur Services bancaires canadiens ainsi que les résultats solides des secteurs Gestion de patrimoine, Marchés des Capitaux et Assurances.

En outre, le rendement que nous avons offert à nos actionnaires pour les périodes de trois ans et de cinq ans s'est classé dans le quartile supérieur par rapport à notre groupe de sociétés mondiales homologues. Notre ratio du capital de première catégorie de 13 % et notre ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie de 9,8 % (au 31 octobre), ainsi qu'un niveau d'endettement peu élevé, témoignent de la solidité de notre bilan et de notre position de capital.

Ces résultats n'auraient pu être obtenus sans l'orientation client et les compétences des 79 000 employés dévoués de RBC, qui ont conseillé et servi quelque 18 millions de clients dans 52 pays.

Le maintien de notre leadership au Canada est essentiel à notre réussite à long terme, puisque les activités dans ce pays génèrent environ les deux tiers du total de nos revenus. Nos secteurs d'exploitation dynamiques et notre marque renommée et respectée dans notre marché d'origine nous ont permis d'élargir nos activités à d'autres marchés, à l'échelle internationale.

Consolider notre leadership tout au long de 2010

Nous sommes déterminés à conserver notre position de leader au Canada pour tous nos secteurs d'activité grâce à une série de mesures financières

et non financières novatrices, notamment en ce qui a trait à la fidélisation et à la satisfaction des clients ainsi qu'à la vigueur de notre marque.

Pratiquement tous nos secteurs d'exploitation canadiens ont renforcé leur position dans chaque marché et catégorie de produits. D'autres occasions d'accroître notre part de marché existent, en raison de la vigueur de notre marque et de la volonté des familles et des entreprises canadiennes d'obtenir des conseils judicieux et des solutions qui les aideront à atteindre leurs objectifs financiers.

Par l'entremise du secteur Services bancaires canadiens, RBC sert environ 11 millions de particuliers, de petites entreprises et de clients commerciaux grâce au réseau de distribution le plus étendu et intégré au Canada, lequel comprend des succursales, des guichets automatiques bancaires (GAB), une équipe de vente spécialisée hors succursale, des services en ligne et des centres d'appels.

Cette année, les Services bancaires canadiens ont accru leur part de marché et mis en œuvre des initiatives de réduction des coûts tout en réalisant d'importants investissements dans leur réseau de distribution, leurs produits, leurs services et leurs processus afin d'accroître leur efficacité. Nous avons été la première banque canadienne à émettre à la fois les cartes Visa et MasterCard et nous avons inauguré notre premier nouveau magasin de détail, grâce auquel l'expérience en succursale devient une occasion interactive d'apprentissage et d'achat tant pour les clients existants que pour les clients potentiels.

Au Canada, nous sommes la plus importante maison de courtage traditionnel pour ce qui est des biens administrés, avec près de 1 440 conseillers en placement se consacrant aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé. Nous sommes la plus importante société de fonds de placement et l'un des principaux gestionnaires de placements au Canada, notre part de marché au chapitre des biens gérés étant de 15 %. Nous fournissons par ailleurs des services de gestion discrétionnaire de placements et des services successoraux et fiduciaires à nos clients partout au Canada. Nos services bancaires privés ont été reconnus comme les meilleurs au Canada (par *Euromoney*), et la famille de fonds PH&N de Gestion mondiale d'actifs RBC a obtenu le prix du meilleur groupe de fonds dans son ensemble et celui de la meilleure famille de fonds d'obligations au Canada (décernés par Lipper Inc.).

Nous possédons la plus grande compagnie d'assurance appartenant à une banque au Canada, laquelle affiche une grande vigueur et une croissance au chapitre des nouvelles ventes. Nos activités d'assurance s'ajoutent à nos services bancaires de détail et constituent une source stable et importante de bénéfices pour RBC. Nous avons continué d'améliorer notre rentabilité grâce à des processus communs et harmonisés et nous avons approfondi nos relations avec nos clients tout en simplifiant notre façon de faire des affaires. Nous avons aussi étendu notre réseau de succursales de vente au détail d'assurance, lequel compte maintenant 52 succursales, fournissant ainsi à nos clients un accès élargi aux services d'assurance.

Cette année, nous sommes demeurés la principale banque canadienne offrant des services mondiaux de banque d'investissement, grâce à la vaste gamme de produits et services offerte aux grandes entreprises, aux organismes du secteur public et aux institutions. Nous avons été nommés

(1) En excluant des résultats de 2010 la perte de 116 millions de dollars liée à la vente annoncée de Liberty Life Insurance Company (Liberty Life) et en excluant des résultats de 2009 la charge de 1 milliard au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition, le bénéfice net s'est élevé à 5,3 milliards en 2010 et à 4,9 milliards en 2009, respectivement. Pour de plus amples renseignements sur les mesures hors PCGR, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR du rapport de gestion.

Négociateur de l'année au Canada (par la *Financial Post*) et Meilleure banque d'investissement au Canada (par *EuroMoney*), nous avons été reconnus pour l'excellence de notre recherche en matière de titres de participation canadiens (par Brendan Wood International) et nous nous sommes classés au premier rang au Canada dans les catégories des titres d'emprunt, des titres de participation et des services de fusion et d'acquisition (selon Bloomberg).

Hors du Canada, notre expansion mondiale nous a fourni de nouvelles occasions de diversifier nos sources de revenus, d'élargir la base de nos bénéficiaires et de développer nos activités dans les secteurs de la gestion de patrimoine et des marchés des capitaux. Parmi les banques canadiennes, nos capacités mondiales liées aux marchés des capitaux sont de loin les plus importantes.

De même, nous sommes la seule banque canadienne à disposer de capacités mondiales en matière de gestion de patrimoine. RBC fournit des services de fiducie et des services bancaires personnalisés ainsi que des solutions en matière de crédit et de placement aux clients qui disposent d'un avoir net élevé dans 21 pays. Nous nous classons actuellement au sixième rang des principales maisons de courtage traditionnel aux États-Unis, où nous comptons plus de 2 100 conseillers financiers qui offrent des services directement aux institutions correspondantes ainsi qu'aux particuliers investisseurs par l'entremise d'un réseau national présent dans 42 États.

En 2010, nous nous sommes classés parmi les 10 principales sociétés de gestion de patrimoine au monde selon le palmarès *Global Private Banking KPI Benchmark* de Scorpio Partnership. Nous avons annoncé notre intention d'acquérir BlueBay Asset Management, qui nous permettra d'accroître encore davantage nos capacités à l'échelle mondiale (2).

Dans le secteur Marchés des Capitaux, nous avons considérablement intensifié nos activités aux États-Unis, ce qui nous a permis d'accroître notre part de marché et d'obtenir d'importantes missions auprès de sociétés à moyenne et à forte capitalisation. Nous avons augmenté notre part du parquet à la Bourse de New York, qui est maintenant l'une des plus importantes sur Wall Street. En Europe, nous avons élargi nos services de banque d'investissement ainsi que nos activités de recherche et celles liées aux titres de participation et nous avons désormais le titre de négociant principal en France et en Allemagne, ainsi qu'aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni et en Australie.

Au Royaume-Uni, nous avons continué d'accroître nos capacités en ce qui a trait aux activités de négociation de titres à revenu fixe et aux opérations de change et nous sommes l'un des cinq principaux teneurs du marché des titres d'État. Nos activités de négociation sur le marché du crédit en Europe se sont classées parmi les premières dans plusieurs catégories selon les investisseurs institutionnels; entre autres, nous avons été nommés la meilleure banque pour les titres à revenu fixe, le cybercourtage et les obligations secondaires en monnaie étrangère (par *Credit Magazine*). Nous avons poursuivi l'expansion méthodique de notre plateforme sur les marchés des capitaux mondiaux dans tous nos principaux secteurs géographiques, y compris en Asie, où nous avons effectué des embauches stratégiques ainsi que des transactions sur un nouveau parquet à Hong Kong.

Notre secteur Services bancaires internationaux comprend nos services bancaires aux États-Unis et dans les Antilles, ainsi que notre participation de 50 % dans RBC Dexia Investor Services.

RBC Bank aux États-Unis offre un éventail complet de produits et services par l'entremise de 426 centres bancaires et d'environ 480 GAB. En 2010, nous nous sommes classés au nombre des cinq principales institutions en ce qui concerne la part du marché des dépôts en Caroline du Nord et au septième rang en ce qui concerne les dépôts dans notre territoire du sud-est des États-Unis. Au cours de l'exercice, nous avons continué de nous concentrer sur la gestion de notre portefeuille de prêts et sur la restructuration de nos services de détail. La conjoncture économique et les conditions du crédit et du marché défavorables continuent de poser des défis, mais nous sommes déterminés à rétablir notre rendement d'exploitation.

RBTT est l'un des plus importants réseaux bancaires dans les Antilles. Il fournit des services à près de 700 000 clients dans 12 pays, par l'entremise de 85 succursales. Nous avons réalisé d'importants progrès relativement à l'implémentation d'une nouvelle infrastructure informatique et avons tiré parti des capacités du vaste réseau de RBC pour améliorer l'expérience client.

RBC Dexia Investor Services, une coentreprise qui offre des services de banque dépositaire internationaux et des services aux investisseurs, se classe parmi les 10 principaux dépositaires mondiaux et elle s'est classée au premier rang dans les catégories Services aux clients principaux, Opérations transfrontalières avec des sociétés non liées et Services nationaux, dans le cadre du sondage 2010 sur les banques associées dans les principaux marchés effectué par le magazine *Global Custodian*.

Toutes les activités que RBC exerce dans différentes régions du monde sont avant tout axées sur le service à la clientèle. Afin de fournir de la valeur à nos clients et de maintenir des résultats se situant dans le quartile supérieur pour nos actionnaires, nous accordons la priorité au maintien d'une culture axée sur l'atteinte d'un rendement élevé et sur l'engagement de nos employés. Cette année, nous avons été nommés l'un des 100 meilleurs employeurs au Canada (Mediacord Canada Inc.), l'un des meilleurs employeurs à Londres, en Angleterre (City of London Corporation) et l'un des meilleurs endroits où travailler aux États-Unis (Human Rights Campaign). Nous avons par ailleurs reçu le prestigieux prix Catalyst en reconnaissance de nos réalisations et de notre engagement de longue date à l'égard de la diversité et des milieux de travail inclusifs.

Nos employés nous ont aidés à bâtir, à renforcer et à relier les collectivités que nous servons, dans le cadre de notre programme de responsabilité sociale, du relais de la flamme olympique aux Jeux de Vancouver de 2010 et de RBC Fondation. Ces programmes ainsi que les subventions et dons que nous versons sont une importante source de fierté pour tous les employés de RBC.

Perspectives

Nous nous attendons à de nouveaux changements importants au sein de l'économie mondiale et de l'industrie des services bancaires mondiale. En raison du repli économique prolongé et du maintien de faibles taux d'intérêt, il sera plus difficile d'assurer la croissance des revenus. Les exigences réglementaires accrues en matière de capital et de liquidités s'appliquant aux institutions financières se traduiront par une plus grande

(2) L'acquisition de BlueBay est assujettie à toutes les conditions de clôture habituelles, et elle devrait être conclue d'ici la fin de décembre 2010.

complexité des activités et par une hausse des coûts d'exploitation, et il sera plus difficile de générer des taux de rendement raisonnables des capitaux investis. Dans ce contexte, les institutions financières stables et bien capitalisées seront positionnées de manière à tirer parti des occasions qui se présentent et à se différencier sur le marché. En raison de son rendement passé, de ses activités diversifiées et de sa stratégie à long terme, RBC bénéficie de nombreuses occasions stratégiques.

Objectifs stratégiques pour 2011

En raison des changements survenus au sein de l'industrie des services financiers au cours des quelques dernières années et des occasions de croissance qui existent au Canada et à l'échelle mondiale, nous avons modifié nos objectifs stratégiques tout en maintenant notre vision, qui consiste à **Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients**. Nos objectifs sont les suivants :

- Au Canada, être le chef de file incontesté en matière de prestation de services financiers;
- À l'échelle mondiale, être un chef de file en matière de prestation de solutions liées aux marchés des capitaux et à la gestion de patrimoine;
- Dans des marchés cibles, être un chef de file en matière de prestation de services financiers choisis reposant sur nos forces principales.

Tirer parti des occasions de croissance à long terme

RBC est bien positionnée pour connaître une croissance et une réussite à long terme. Nous avons fait nos preuves pour ce qui est de la mise à exécution de nos stratégies, et nos compétences à cet égard continueront de favoriser notre réussite. En raison de la rareté des capitaux disponibles, notre approche disciplinée en matière d'affectation du capital aux occasions de croissance à long terme de nos activités nous permettra de nous différencier de notre groupe d'entreprises homologues. De plus, tandis que d'autres institutions financières continueront de composer avec les défis que posent les exigences réglementaires, nous investirons dans nos activités, attirerons des conseillers chevronnés et effectuerons des acquisitions choisies afin d'accroître nos capacités.

Dans le secteur Services bancaires canadiens, nous comptons accroître notre position de chef de file en offrant la meilleure expérience client, qui reposera sur la prestation de conseils et de services de qualité supérieure, pratiques et à un prix avantageux.

Les efforts déployés pour accroître la position de chef de file mondial du secteur Gestion de patrimoine, tant au chapitre de la gestion d'actifs qu'à celui de la gestion de patrimoine, joueront un rôle clé dans notre croissance à long terme.

En ce qui concerne le secteur Assurances, nous comptons accroître et fidéliser notre clientèle, améliorer l'efficacité de nos activités et renforcer l'engagement des employés, en favorisant la collaboration de nos diverses plateformes.

Le succès du secteur Marchés des Capitaux reposera sur le maintien de notre position de chef de file au Canada et sur l'accroissement de nos relations avec des clients aux États-Unis et en Europe, au moyen de capacités accrues au chapitre de nos produits, de l'élargissement de nos services de banque d'investissement et d'une gestion prudente de notre bilan. Nous avons l'intention de consolider notre position dans des secteurs d'activité choisis aux États-Unis et au Royaume-Uni, et d'accroître nos services de négociation de titres à revenu fixe et de titres de participation en Europe.

En Asie, nous comptons nous concentrer sur l'accroissement des capacités existantes des secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine, en assurant la collaboration de nos diverses plateformes, en effectuant des embauches stratégiques et en améliorant nos réseaux de distribution et nos capacités en matière de produits.

L'amélioration du rendement d'exploitation de notre secteur Services bancaires internationaux demeure une priorité. À cet égard, nous comptons mettre en œuvre des initiatives de transformation afin d'améliorer nos réseaux de distribution et d'accroître notre efficacité.

La confiance que nous avons en notre croissance à long terme repose sur l'expérience positive en matière de service à la clientèle que nous avons acquise depuis nos débuts, il y a plus de 140 ans. Nous nous engageons à trouver de nouveaux moyens d'innover, d'agir de manière efficace et proactive et de mieux servir nos clients. Nous ferons preuve de diligence pour assurer le maintien de notre position de chef de file en matière de responsabilité sociale et nous contribuerons à bâtir et à soutenir les collectivités que nous servons. Nous comptons tirer parti des forces qui ont fait de RBC ce qu'elle est aujourd'hui : nos valeurs fondamentales en matière de service, de travail d'équipe, de responsabilité, de diversité et d'intégrité; notre engagement envers une gestion rigoureuse des risques; notre vision, qui consiste à toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients.

J'aimerais remercier tous nos employés à l'échelle mondiale, qui sont les artisans de toutes nos réalisations. Je suis fier de leur engagement continu envers nos valeurs, envers nos clients et envers leurs collègues et je les remercie sincèrement du professionnalisme et de l'intégrité dont ils font preuve.

Finalement, je tiens à remercier tous nos clients et actionnaires d'avoir choisi RBC.



Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Le système financier mondial a traversé une période de changements et de défis ces dernières années, et pourtant RBC a continué d'afficher la vigueur, la stabilité et le style de gestion prudent auxquels les actionnaires se sont habitués.

Le Conseil d'administration de RBC prend à cœur son rôle d'encadrement à l'égard de cette dynamique entreprise. Depuis longtemps, nous sommes résolument engagés à améliorer de façon continue nos meilleures pratiques de gouvernance, lesquelles ont été conçues avec soin en vue de nous aider à conseiller et à superviser la direction. Si votre Conseil d'administration indépendant n'hésite pas à mettre à l'épreuve la direction ni à remettre en question son approche, c'est en raison du climat de confiance mutuelle qui règne, favorisé par une séparation claire des rôles ainsi que par la transparence des échanges entre le Conseil et l'équipe de la haute direction.

Tout au long de l'exercice 2010, votre Conseil a maintenu ses efforts en vue de superviser l'orientation stratégique de l'organisation. En raison du contexte réglementaire et économique incertain qui perdure sur les marchés mondiaux, notre défi consistait à maintenir un équilibre entre notre rôle stratégique, la supervision exhaustive de la gestion du risque et l'importance de suivre attentivement l'évolution du contexte réglementaire. Dans un tel environnement, les points de vue indépendants du Conseil, les domaines d'expertise variés de ses membres et la somme de leurs connaissances des affaires jouent un rôle encore plus crucial dans le cadre de la planification stratégique. Notre compréhension approfondie de la gouvernance d'entreprise nous permet d'encadrer la direction de manière à évaluer prudemment les risques et à les réduire, sans pour autant faire obstacle à l'innovation ou nuire aux efforts d'accroissement de la valeur pour les actionnaires.

Les marchés financiers mondiaux étant demeurés volatils au cours de la dernière année, la surveillance des risques clés a revêtu une importance accrue. Le Conseil revoit attentivement le programme de l'entreprise visant à évaluer sa capacité à faire face aux conditions de stress; de plus, nous travaillons activement à définir le goût du risque de l'organisation, ainsi qu'à nous assurer que son profil de risque est aligné sur ce goût du risque. Pour que la direction se concentre sur la réussite au sein d'un cadre de gestion du risque efficace, les occasions d'affaires sont étudiées à la lumière des risques connexes. Le Conseil discute des questions clés liées aux risques à mesure qu'elles sont soulevées et cherche à prévoir les tendances

susceptibles d'avoir une incidence sur le profil de risque de RBC. Lorsque nous évaluons une stratégie, nous nous efforçons de faire en sorte qu'un rendement approprié puisse découler des risques encourus. Nos examens réguliers de la qualité et du caractère adéquat des contrôles du risque permettent au Conseil d'administration de mesurer la capacité de la direction à mettre en œuvre sa stratégie d'affaires efficacement dans un contexte commercial et réglementaire qui évolue rapidement.

Au cours de la dernière année, votre Conseil d'administration a aussi porté une attention particulière aux contrôles et pratiques de gouvernance mis en place relativement à la rémunération de la direction, notamment afin de faire en sorte que les programmes de rémunération soient alignés sur le rendement et compatibles avec une saine gestion du risque. Nos meilleures pratiques demeurent exemplaires et visent à assurer que notre structure de rémunération continue de fournir des incitatifs appropriés compte tenu du niveau de risque. Notre approche en matière de rémunération est fondée sur l'idée que les programmes doivent être conçus de sorte à attirer et à fidéliser les gens talentueux dont l'organisation a besoin pour assurer son succès continu dans un contexte international hautement concurrentiel. Ces programmes sont alignés sur des objectifs de rendement qui motivent les dirigeants à atteindre les cibles stratégiques de manière prudente et à l'intérieur de paramètres de risque acceptables. Nos programmes de rémunération sont structurés de façon à récompenser les contributions individuelles à un rendement financier supérieur et à une croissance durable de la valeur à long terme pour les actionnaires.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à tous les membres du Conseil pour le leadership et l'engagement dont ils font preuve afin que RBC puisse bénéficier d'une perspective indépendante, équilibrée et axée sur la valeur ajoutée, et afin de guider et d'encadrer la direction en vue d'accroître la stabilité et la vigueur de l'entreprise tout en créant une valeur à long terme pour les actionnaires. Votre Conseil d'administration est fier de prendre part activement aux succès de l'organisation. Nous offrons nos remerciements à la direction ainsi qu'aux employés partout dans le monde pour leurs contributions à la réussite continue de RBC.

Au nom du Conseil d'administration,



David P. O'Brien
Président du Conseil

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010, par rapport aux deux exercices antérieurs. Le présent rapport de gestion, daté du 2 décembre 2010, doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés et notes complémentaires. Sauf indication contraire, l'information financière fournie dans le présent rapport est basée sur les états financiers dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, et les montants y sont libellés en dollars canadiens.

Des renseignements additionnels à notre sujet, y compris notre notice annuelle 2010, sont disponibles gratuitement sur notre site Web à l'adresse rbc.com/investisseurs, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse sedar.com et sur la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse sec.gov.

6	Vue d'ensemble et perspectives	31	Information financière trimestrielle	51	Risque lié à l'environnement réglementaire et juridique
6	Faits saillants financiers et autres	31	Rendement au quatrième trimestre de 2010	52	Risque lié à la réputation
7	Aperçu de la Banque Royale du Canada	32	Analyse des résultats et des tendances	52	Risque d'assurance
7	Vision et objectifs stratégiques	33	Résultats par secteur géographique	52	Risque environnemental
7	Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives	34	Situation financière	52	Autres facteurs de risque
9	Rendement financier	34	Bilans condensés	53	Gestion du capital
9	Vue d'ensemble	34	Arrangements hors bilan	58	Information financière supplémentaire
13	Résultats des secteurs d'exploitation	39	Gestion du risque	58	Total du portefeuille de titres disponibles à la vente de RBC
13	Résultats par secteur d'exploitation	39	Aperçu	60	Questions en matière de comptabilité et de contrôle
13	Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation	41	Risque de crédit	67	Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR
14	Services bancaires canadiens	44	Rendement au chapitre de la qualité du crédit	68	Opérations entre apparentés
17	Gestion de patrimoine	45	Risque de marché	69	Renseignements supplémentaires
21	Assurances	48	Gestion des liquidités et du financement		
24	Services bancaires internationaux	51	Aperçu d'autres risques		
27	Marchés des Capitaux	51	Risque opérationnel		
30	Services de soutien généraux	51	Risque stratégique		

Se reporter à notre glossaire pour obtenir les définitions de termes utilisés dans le présent document.

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent rapport aux actionnaires portant sur l'exercice 2010, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC des États-Unis, dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, à l'examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et aux perspectives concernant les économies canadienne, américaine et internationale, aux perspectives et aux priorités pour chacun de nos secteurs d'exploitation, ainsi qu'au contexte de gestion des risques, y compris la gestion des liquidités et du financement. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que notre vision, nos objectifs stratégiques et nos objectifs en matière de rendement financier, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir » et de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces risques, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prédire les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché et opérationnel et les risques d'illiquidité et de financement, ainsi que d'autres risques qui sont expliqués aux

rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques; la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où nous exerçons nos activités, y compris l'incidence de la crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe; les modifications apportées aux normes, conventions et estimations comptables, y compris les modifications apportées à nos estimations relatives aux dotations, aux provisions et aux évaluations; l'incidence des modifications des politiques gouvernementales fiscales, monétaires et autres; les effets de la concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications apportées aux lois et aux règlements, y compris les lois fiscales, les modifications et les nouvelles interprétations des lignes directrices concernant le capital à risque, des directives en matière de présentation d'information et des lignes directrices des autorités de réglementation concernant les liquidités, ainsi que la loi intitulée Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act et les règlements aux termes de cette loi qui seront édictés; les décisions judiciaires et réglementaires et les actions en justice; l'exactitude et l'intégralité des renseignements concernant nos clients et contreparties; notre capacité à réussir la mise en œuvre de nos stratégies ainsi qu'à mener à terme des acquisitions stratégiques et des coentreprises et à les intégrer avec succès; les faits nouveaux ainsi que les activités d'intégration touchant nos réseaux de distribution.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent document. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent document sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

Faits saillants financiers et autres

Tableau 1

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres et les pourcentages)	2010	2009	2008	2010 par rapport à 2009 Augmentation (diminution)	
Total des revenus	28 330 \$	29 106 \$	21 582 \$	(776)\$	(2,7)%
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 861	3 413	1 595	(1 552)	(45,5)%
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	5 108	4 609	1 631	499	10,8 %
Frais autres que d'intérêt	14 393	14 558	12 351	(165)	(1,1)%
Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	–	1 000	–	(1 000)	n.s.
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	6 968	5 526	6 005	1 442	26,1 %
Bénéfice net	5 223 \$	3 858 \$	4 555 \$	1 365 \$	35,4 %
Secteurs – bénéfice net (perte nette)					
Services bancaires canadiens	3 044 \$	2 663 \$	2 662 \$	381 \$	14,3 %
Gestion de patrimoine	669	583	665	86	14,8 %
Assurances	405	496	389	(91)	(18,3)%
Services bancaires internationaux	(317)	(1 446)	(153)	1 129	78,1 %
Marchés des Capitaux	1 647	1 768	1 170	(121)	(6,8)%
Services de soutien généraux	(225)	(206)	(178)	(19)	(9,2)%
Bénéfice net	5 223 \$	3 858 \$	4 555 \$	1 365 \$	35,4 %
Données financières sommaires					
Bénéfice par action – de base	3,49 \$	2,59 \$	3,41 \$	0,90 \$	34,7 %
– dilué	3,46 \$	2,57 \$	3,38 \$	0,89 \$	34,6 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	14,9 %	11,9 %	18,1 %	n.s.	300 p.b.
Rendement du capital de risque (1)	25,4 %	19,5 %	29,6 %	n.s.	590 p.b.
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,63 %	0,97 %	0,53 %	n.s.	(34) p.b.
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations	1,65 %	1,86 %	0,96 %	n.s.	(21) p.b.
Ratios de capital et coefficients					
Ratio du capital de première catégorie	13,0 %	13,0 %	9,0 %	n.s.	– p.b.
Ratio du capital total	14,4 %	14,2 %	11,0 %	n.s.	20 p.b.
Coefficient actif-capital	16,5X	16,3X	20,1X	n.s.	n.s.
Ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie (2)	9,8 %	9,2 %	6,5 %	n.s.	60 p.b.
Principales données figurant au bilan et autres renseignements					
Total de l'actif	726 206 \$	654 989 \$	723 859 \$	71 217 \$	10,9 %
Valeurs mobilières	193 331	186 272	171 134	7 059	3,8 %
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	292 206	280 963	289 540	11 243	4,0 %
Actifs liés aux dérivés	106 246	92 173	136 134	14 073	15,3 %
Dépôts	433 033	398 304	438 575	34 729	8,7 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	33 250	30 450	24 650	2 800	9,2 %
Moyenne du capital de risque (1)	19 500	18 600	15 050	900	4,8 %
Actif pondéré en fonction du risque	260 456	244 837	278 579	15 619	6,4 %
Biens sous gestion	264 700	249 700	226 900	15 000	6,0 %
Biens administrés – RBC	683 800	648 800	623 300	35 000	5,4 %
– RBC Dexia IS (3)	2 779 500	2 484 400	2 585 000	295 100	11,9 %
Information sur les actions ordinaires					
Actions en circulation (en milliers) – moyenne (de base)	1 420 719	1 398 675	1 305 706	22 044	1,6 %
– moyenne (diluée)	1 433 754	1 412 126	1 319 744	21 628	1,5 %
– à la fin	1 424 922	1 417 610	1 341 260	7 312	0,5 %
Dividendes déclarés par action	2,00 \$	2,00 \$	2,00 \$	– \$	n.s.
Rendement de l'action (4)	3,6 %	4,8 %	4,2 %	n.s.	(120) p.b.
Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX) – à la fin	54,39 \$	54,80 \$	46,84 \$	(0,41) \$	(0,7)%
Capitalisation boursière (TSX)	77 502	77 685	62 825	(183)	(0,2)%
Renseignements généraux					
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	72 126	71 186	73 323	940	1,3 %
Nombre de succursales	1 762	1 761	1 741	1	0,1 %
Nombre de guichets automatiques bancaires (GAB)	5 033	5 030	4 964	3	0,1 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains pour la période (5)	0,959 \$	0,858 \$	0,969 \$	0,101 \$	11,8 %
Équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains à la fin de la période	0,980 \$	0,924 \$	0,830 \$	0,056 \$	6,1 %

(1) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Elles ont trait au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, au rendement du capital de risque, à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, à la moyenne du capital de risque et à la moyenne de l'actif. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(2) Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(3) Représente le total des biens administrés de la coentreprise dans laquelle nous détenons une participation de 50 %, présenté avec un décalage de un mois.

(4) Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée.

(5) Les moyennes sont calculées à l'aide des cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

n.s. non significatif

La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) et ses filiales exercent leurs activités sous la marque RBC. La Banque Royale du Canada est la plus importante banque du Canada au chapitre de l'actif et de la capitalisation boursière et l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale au chapitre de la capitalisation boursière. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services

d'assurance, des services à la grande entreprise et de banque d'investissement et des services de traitement des opérations. Nous comptons environ 79 000 employés à plein temps et à temps partiel au service de près de 18 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 50 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com.

Vision et objectifs stratégiques

Nos stratégies et nos activités commerciales sont guidées par notre vision consistant à **Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients**. Nos objectifs stratégiques pour 2010 étaient les suivants :

- Au Canada, être le chef de file incontesté en matière de prestation de services financiers;
- Aux États-Unis, être un important fournisseur de services sur les marchés des capitaux ainsi que de services bancaires et de gestion de patrimoine, en tirant parti de nos importantes capacités;
- À l'extérieur de l'Amérique du Nord, être un prestataire de choix de services précis sur les marchés des capitaux et de certains services bancaires et de gestion de patrimoine dans des marchés cibles.

Une analyse des progrès réalisés en 2010 relativement à ces objectifs est présentée à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation.

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2011, nous avons modifié nos objectifs stratégiques de manière à tenir compte de facteurs externes,

notamment une réglementation accrue, et à tirer parti des occasions qui se présentent dans l'industrie des services financiers, l'accent étant mis sur nos marchés cibles et sur une expansion continue à l'échelle mondiale. Nous nous efforçons d'être l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés au chapitre du rendement et d'assurer une croissance durable et rentable ainsi que des résultats se situant dans le quartile supérieur pour nos actionnaires, comme en témoignent nos trois objectifs stratégiques pour 2011, qui sont les suivants :

- Au Canada, être le chef de file incontesté en matière de prestation de services financiers;
- À l'échelle mondiale, être un chef de file en matière de prestation de solutions liées aux marchés des capitaux et à la gestion de patrimoine;
- Dans des marchés cibles, être un chef de file en matière de prestation de services financiers choisis reposant sur nos forces principales.

Aperçu et perspectives

Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives – Données en date du 2 décembre 2010

Canada

Le taux de croissance estimatif de l'économie canadienne s'est établi à 3,1 % en 2010, en hausse par rapport à la croissance estimative de 2,6 % que nous prévoyions le 3 décembre 2009. Ce résultat reflète essentiellement les gains enregistrés au premier semestre, par suite de l'accroissement des dépenses engagées par les consommateurs, les gouvernements et les entreprises. Le niveau élevé des activités sur le marché de l'habitation enregistré au premier semestre de 2010, découlant principalement de la faiblesse des taux d'intérêt, a diminué considérablement au deuxième semestre en raison de l'entrée en vigueur de la taxe de vente harmonisée (TVH) en Colombie-Britannique et en Ontario en juillet 2010. Le ralentissement de la croissance du PIB au deuxième semestre s'explique en partie par la diminution des exportations nettes. Le taux de chômage, qui s'est chiffré à 8,1 % au troisième trimestre, a diminué légèrement par rapport à l'exercice précédent. La Banque du Canada a haussé le taux de financement à un jour, le portant à 1 %, en raison de l'accroissement de la demande au cours du premier semestre.

Une croissance de l'économie canadienne de 2,9 % est prévue en 2011, laquelle reflète des dépenses de consommation et des dépenses des entreprises modérées, soutenues par le maintien de faibles taux d'intérêt. Nous nous attendons à ce que la Banque du Canada maintienne le taux de financement à un jour à 1 % au premier trimestre de 2011, et à ce que ce taux soit majoré à 2,0 % d'ici la fin de l'exercice, en raison des légères pressions inflationnistes prévues. Bien qu'une reprise des marchés du travail soit prévue, cette reprise sera graduelle et pourrait entraîner des pressions sur la qualité du crédit.

États-Unis

Le taux de croissance estimatif de l'économie américaine s'est établi à 2,7 % au cours de 2010, en hausse par rapport à la croissance estimative de 2,5 % que nous prévoyions le 3 décembre 2009. Ce résultat tient principalement aux mesures de relance mises en œuvre par le gouvernement ainsi qu'aux dépenses des entreprises qui avaient reporté leurs achats de stocks au premier semestre de 2010. Le ralentissement de la croissance au deuxième semestre tient à l'incidence réduite des mesures de relance et à la baisse de confiance des consommateurs. L'affaiblissement des marchés de l'habitation et du travail vers le milieu de 2010 a fait craindre que la reprise de l'économie américaine soit plus lente que prévu. En réaction, la Réserve fédérale a maintenu la fourchette cible du taux des fonds fédéraux entre 0 % et 0,25 %.

Une croissance de l'économie américaine de 2,8 % est prévue en 2011, laquelle reflète des dépenses de consommation et des dépenses

des entreprises modérées. La Réserve fédérale américaine continue de mettre en œuvre des mesures de relance par l'entremise de son programme d'allègement quantitatif. Nous prévoyons que la Réserve fédérale maintiendra la fourchette du taux des fonds fédéraux entre 0 % et 0,25 % jusqu'au milieu de 2012, afin d'assurer une stimulation continue de l'économie.

Autres économies mondiales

La plupart des économies mondiales ont connu une amélioration générale en 2010. Cependant, la croissance a ralenti au deuxième semestre, en raison de la crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe et des mesures d'austérité fiscale mises en place sur ce continent. Le deuxième trimestre de 2010 s'est caractérisé par une croissance supérieure aux prévisions au Royaume-Uni et en Allemagne, tandis que la faiblesse de l'économie s'est maintenue en Grèce et au Portugal. La Banque centrale européenne a maintenu son taux directeur à 1 %, en raison des nouvelles préoccupations concernant la reprise économique mondiale. Nous prévoyons un taux de croissance modéré de 1,7 % dans la zone euro en 2011, qui reflète les récentes révisions à la baisse des cotes de crédit d'États souverains, les mesures d'austérité fiscale, et le maintien d'une faible demande intérieure. Par conséquent, la Banque centrale européenne maintiendra vraisemblablement son taux directeur à 1 % jusqu'au début de 2012.

Dans l'ensemble, l'économie mondiale a affiché un taux de croissance estimatif de 4,6 %, résultat qui reflète la solide croissance au premier semestre de l'exercice. En Chine, la croissance est demeurée forte en raison de la solide demande intérieure. Nous nous attendons à une croissance plus modérée en 2011, avec une croissance mondiale de 4,25 %.

Marchés des capitaux

Les marchés financiers mondiaux se sont améliorés au début de 2010, mais ils se sont avérés volatils au deuxième semestre. La crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe a entraîné des pressions sur les marchés financiers mondiaux, particulièrement au cours du deuxième semestre. De plus, l'incertitude liée à la réforme réglementaire aux États-Unis et aux exigences en matière de capital réglementaire des institutions financières à l'échelle mondiale a persisté. En conséquence, les investisseurs ont fait preuve d'une prudence accrue, qui a entraîné une réduction des volumes de transactions des clients, ce qui a eu une incidence défavorable sur certaines de nos activités de négociation sur les marchés financiers.

En 2011, nous nous attendons à ce que les marchés financiers mondiaux continuent de subir des pressions et ce, tant que la viabilité de la reprise économique ne sera pas manifeste.

À compter du premier trimestre de 2010, nous avons cessé de considérer que les gains et les pertes liés à certaines valeurs mobilières découlaient de la volatilité qui a caractérisé le marché en 2008 et en 2009; nous considérons plutôt que ces gains et ces pertes se produisent dans le cours normal de nos activités. Certains de ces titres continuent de subir l'incidence de la volatilité comptable, et nous présentons séparément les gains et les pertes respectifs au titre de certains éléments liés au marché et au crédit lorsqu'ils sont considérables.

Les prédictions et les prévisions présentées dans la présente rubrique se fondent sur des renseignements et des hypothèses provenant de sources qui nous semblent fiables. Si ces renseignements ou ces hypothèses ne sont pas exacts, les résultats économiques réels pourraient différer considérablement des perspectives présentées dans cette section.

Contexte réglementaire

En septembre 2010, le comité de Bâle sur la supervision bancaire (comité de Bâle) a annoncé que des modifications avaient été apportées aux propositions concernant le capital publiées initialement en décembre 2009. Le comité de Bâle a modifié la définition de capital, a révisé les exigences minimales en matière de capital réglementaire et a introduit de nouveaux coussins de capital visant à s'assurer que les banques seront davantage en mesure de composer avec des périodes de stress économique et financier dans l'avenir. Ces modifications entraîneront probablement une hausse des niveaux minimums de capital et de liquidités et seront mises en œuvre graduellement entre 2013 et 2019.

Grâce à notre solide position de capital actuelle, nous sommes d'avis que nous pourrions satisfaire aux exigences de l'accord de Bâle III selon l'échéancier établi. Nous continuerons d'agir de façon proactive et de prendre des décisions qui atténueront l'incidence de ces exigences sur nos activités.

En novembre 2010, le groupe des 20 économies industrielles et émergentes (G20) a donné son aval à l'échéancier proposé par le comité de Bâle. Il s'est par ailleurs engagé à déterminer, d'ici le milieu de 2011, quelles institutions financières revêtent une importance systématique pour le système financier mondial. Ces institutions feraient l'objet d'une supervision accrue de la part des organismes de réglementation et de normes plus strictes en matière de capital, de liquidités et d'évaluation des risques.

Aux États-Unis, la loi intitulée Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act a été promulguée en juillet 2010. Cette loi comporte des réformes financières prévoyant des mesures accrues de protection des consommateurs, la réglementation des marchés des dérivés hors cote, le maintien d'un capital plus élevé et d'autres normes aux fins de la gestion prudente, et des restrictions visant les opérations de négociation pour compte propre ainsi que les placements et les commandites dans des fonds de couverture et les placements privés effectués par des banques étrangères exerçant des activités aux États-Unis. Nous poursuivons notre évaluation de l'incidence possible des réformes, au fur et à mesure que les dispositions de la loi sont mises en œuvre et interprétées par les autorités de réglementation aux États-Unis.

Au Royaume-Uni, d'importantes révisions continuent d'être apportées au système de réglementation du secteur financier, par suite du transfert à la Banque d'Angleterre d'importants pouvoirs détenus par la Financial Services Authority. Nous poursuivons notre évaluation de l'incidence possible de ces réformes et d'autres réformes mises en place au Royaume-Uni, notamment l'introduction d'une taxe pour les banques.

Nous surveillons de manière continue l'évolution du marché et du contexte réglementaire et améliorons notre cadre de gestion du risque de manière à refléter les changements qui surviennent. Notre capacité à gérer ces risques constitue l'une de nos principales compétences, et elle est étayée par notre culture bien établie et notre approche efficace en matière de gestion des risques. Pour plus de détails sur notre cadre de gestion du risque et nos activités de gestion des risques, se reporter aux rubriques Gestion du risque, Aperçu d'autres risques et Gestion du capital.

Établissement et évaluation de notre réussite au moyen du rendement total pour les actionnaires

Nous visons à maximiser le rendement pour les actionnaires par l'atteinte d'un rendement total pour les actionnaires se situant dans le quartile supérieur à moyen terme (de 3 ans à 5 ans), ce qui reflète notre point de vue à plus long terme sur l'atteinte d'un rendement financier solide et constant.

Le rendement total pour les actionnaires s'aligne sur nos trois objectifs stratégiques, et nous sommes d'avis qu'il représente la mesure la plus appropriée de la création de valeur pour les actionnaires. Le rendement total pour les actionnaires est une notion utilisée pour comparer le rendement de nos actions ordinaires sur une période donnée et tient compte de l'appréciation du prix des actions et des dividendes versés aux actionnaires ordinaires. Le rendement total pour les actionnaires absolu fluctue en fonction de la conjoncture des marchés, et le rendement relatif reflète la perception du marché à l'égard de notre rendement global par rapport au rendement de notre groupe d'homologues sur une période donnée.

Les objectifs en matière de rendement financier sont des mesures annuelles qui servent à évaluer notre rendement global ainsi que les progrès réalisés par rapport à nos objectifs à moyen terme visant le rendement total pour les actionnaires. Nous revoyons et révisons ces mesures de manière qu'elles reflètent l'évolution constante de l'économie, des marchés et du contexte réglementaire.

Nos objectifs financiers sont les suivants : un taux de croissance du bénéfice dilué par action de 7 %+, un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 16 % à 20 % et de solides ratios de capital. Ces objectifs financiers se traduisent par un ratio de distribution cible de 40 % à 50 %. Le levier d'exploitation défini ne constitue plus un indicateur approprié, en raison du caractère diversifié de nos activités et du fait qu'il ne peut pas être comparé aux indicateurs utilisés par notre groupe d'entreprises homologues.

En nous basant principalement sur ces objectifs en matière de rendement financier aux fins de la prise de décisions, nous sommes d'avis que nous sommes bien positionnés pour assurer une croissance du bénéfice durable et des rendements élevés pour les actionnaires.

La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans et sur cinq ans se chiffre à 3 % et à 10 %, respectivement, soit un résultat qui se situe dans le quartile supérieur de notre groupe d'entreprises homologues mondiales pour les deux périodes. La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans et sur cinq ans pour notre groupe d'entreprises homologues mondiales s'est établie à un taux négatif de 9 % et à 0 %, respectivement.

Rendement total pour les actionnaires sur 3 ans et sur 5 ans par rapport à la moyenne du groupe de sociétés homologues

Tableau 2

	Rendement total pour les actionnaires sur 3 ans (1)	Rendement total pour les actionnaires sur 5 ans (1)
Banque Royale du Canada	3 %	10 %
	Quartile supérieur	Quartile supérieur
Moyenne du groupe de sociétés homologues (2)	(9)%	0 %

- La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans est calculée en fonction de la somme de la plus-value de nos actions ordinaires et du revenu de dividendes réinvesti pour la période allant du 31 octobre 2007 au 31 octobre 2010. La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur cinq ans est calculée pour la période allant du 31 octobre 2005 au 31 octobre 2010, selon les données publiées par Bloomberg L.P.
- Nous faisons partie d'un groupe mondial d'entreprises homologues se composant de 20 institutions financières, dont sept grandes institutions financières canadiennes en nous excluant (Banque de Montréal, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Société Financière Manuvie, Banque Nationale du Canada, Corporation Financière Power, La Banque de Nouvelle-Écosse et La Banque Toronto-Dominion), cinq institutions financières américaines (Bank of America Corporation, JP Morgan Chase & Co., The Bank of New York Mellon Corporation, U.S. Bancorp et Wells Fargo & Company), cinq institutions financières européennes (Banco Bilbao Vizcaya Argentaria Group (BBVA), Barclays PLC, BNP Paribas, Credit Suisse Group AG et Deutsche Bank Group) et deux institutions financières australiennes (National Australia Bank et Westpac Banking Corporation).

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006
Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX) – à la fin	54,39 \$	54,80 \$	46,84 \$	56,04 \$	49,80 \$
Dividendes versés par action	2,00	2,00	2,00	1,72	1,32
Augmentation (diminution) du cours de l'action	(0,7)%	17,0 %	(16,4)%	12,5 %	19,5 %
Rendement total pour les actionnaires	2,9 %	22,7 %	(12,8)%	16,2 %	23,2 %

Incidence estimative du change sur nos résultats financiers consolidés

Les fluctuations des taux de change influent sur nos résultats libellés en devises. Les revenus, la dotation à la provision pour pertes sur créances, les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, les frais autres que d'intérêt ainsi que le bénéfice libellés en devises sont convertis à l'aide du taux de change moyen pour l'exercice.

En 2010, la conversion du bénéfice libellé en devises a eu une incidence importante sur nos résultats financiers consolidés, en raison du raffermissement considérable du dollar canadien par rapport aux autres devises. Cette conversion s'est traduite par une baisse des revenus d'environ 1,2 milliard de dollars, par une diminution du bénéfice net d'environ 150 millions et par une réduction d'environ 0,10 \$ du bénéfice par action dilué.

Le tableau suivant présente l'incidence estimative du change sur les principaux postes des états des résultats.

	2010 par rapport à 2009	2009 par rapport à 2008
Tableau 4		
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)		
Incidence sur le bénéfice : augmentation (diminution)		
Total des revenus	(1 180)\$	745 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	95	(95)
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	235	(150)
Frais autres que d'intérêt	680	(485)
Bénéfice net	(150)	10
Incidence sur le bénéfice par action :		
De base	(0,11)\$	0,01 \$
Dilué	(0,10)\$	0,01 \$

Le tableau suivant illustre la variation des taux de change moyens.

	2010	2009
Tableau 5		
(moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en devises) (1)		
Dollar américain	0,959	0,858
Livre sterling	0,617	0,556
Euro	0,713	0,627
Dollar de Trinité-et-Tobago (2)	6,085	5,354

- (1) Les moyennes sont calculées à l'aide du cours au comptant à la fin du mois pour la période.
- (2) Le dollar de Trinité-et-Tobago fluctue de manière sensiblement identique au dollar américain.

Les fluctuations des taux de change du dollar américain, de l'euro, de la livre sterling et du dollar de Trinité-et-Tobago par rapport au dollar canadien influent sur les résultats de certains de nos secteurs d'exploitation. Les secteurs Gestion de patrimoine, Assurances, Services bancaires internationaux et Marchés des Capitaux effectuent d'importantes opérations libellées en dollars américains, tandis que le secteur Assurances effectue d'importantes opérations libellées en livres sterling et que le secteur Marchés des capitaux effectue d'importantes opérations libellées en euros et en livres sterling. Les Services bancaires internationaux effectuent également des opérations libellées en dollars de Trinité-et-Tobago. Pour de plus amples renseignements concernant les répercussions sur nos secteurs d'exploitation, se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation.

Rendement financier

Vue d'ensemble

2010 par rapport à 2009

Nous avons déclaré un bénéfice net de 5 223 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010, en hausse de 1 365 millions, ou 35 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice par action dilué s'est établi à 3,46 \$, en hausse de 0,89 \$, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est élevé à 14,9 %, en hausse de 300 points de base par rapport à l'exercice précédent. Le ratio du capital de première catégorie s'est établi à 13,0 %, soit un résultat inchangé comparativement à l'exercice précédent. Nos résultats pour l'exercice considéré tiennent compte d'une perte de 116 millions de dollars liée à Liberty Life Insurance Company (Liberty Life), avant et après impôts. Les résultats de l'exercice précédent tenaient compte d'une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition de 1 milliard de dollars avant et après impôts.

Compte non tenu de ces éléments, le bénéfice net a augmenté de 481 millions de dollars, ou 10 %, le bénéfice par action dilué s'est accru de 0,26 \$, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a augmenté de 40 p.b. comparativement à l'exercice précédent. Nos résultats reflètent la solide croissance des activités des Services bancaires canadiens et de nos secteurs Gestion de patrimoine et Assurances, la conjoncture s'étant améliorée, particulièrement au premier semestre de l'exercice. Par ailleurs, la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué, reflétant la stabilisation de la qualité des actifs. Ces facteurs ont été contrebalancés par la diminution des revenus tirés des activités de négociation du secteur Marchés des Capitaux, témoignant des conditions moins favorables dans lesquelles se sont effectuées ces activités. Les résultats de l'exercice précédent tenaient compte des solides résultats tirés des activités de négociation découlant d'occasions favorables sur le marché.

Le bénéfice net du secteur Services bancaires canadiens s'est chiffré à 3 044 millions de dollars, en hausse de 381 millions, ou 14 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète la croissance des revenus

dans tous les secteurs d'activité et la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Ces résultats sont attribuables à la solide croissance des volumes liés au financement aux fins d'accession à la propriété et aux produits liés aux dépôts des particuliers, à la hausse des volumes de transactions sur cartes de crédit, ainsi qu'à l'accroissement des frais de placement liés aux fonds communs de placement. Ces résultats à la hausse ont été contrebalancés par la hausse des charges de retraite, l'augmentation de la rémunération liée au rendement et l'augmentation des coûts à l'appui de la croissance des activités.

Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine s'est chiffré à 669 millions de dollars, en hausse de 86 millions, ou 15 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et des volumes de transactions à la hausse qui témoignent de l'amélioration de la conjoncture. La comptabilisation au cours de l'exercice considéré d'ajustements favorables visant les impôts a également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts et par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Le bénéfice net du secteur Assurances s'est chiffré à 405 millions de dollars, en baisse de 91 millions, ou 18 %, comparativement à 2009. Ce résultat tient en grande partie à la perte de 116 millions de dollars liée à Liberty Life. En excluant la perte liée à Liberty Life, le bénéfice net s'est établi à 521 millions de dollars, en hausse de 25 millions, ou 5 %, en raison principalement d'ajustements favorables des provisions techniques, de la hausse des gains sur placements nets, de l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts, et de la croissance des volumes. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts liés aux sinistres au titre des polices d'assurances invalidité et automobile, ainsi que par les résultats techniques défavorables au chapitre des polices d'assurance vie. Pour de plus amples renseignements sur la perte liée à Liberty Life, se reporter à la rubrique portant sur le secteur Assurances.

Le secteur Services bancaires internationaux a subi une perte nette de 317 millions de dollars, par rapport à une perte nette de 1 446 millions à l'exercice précédent. Ce résultat reflète principalement la comptabilisation, à l'exercice précédent, d'une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition. La diminution des dotations aux provisions liées à nos portefeuilles de prêts bancaires aux États-Unis et l'incidence du raffermissement du dollar canadien ont également contribué à la diminution de la perte. Ces éléments ont été neutralisés en partie par la hausse des pertes sur les titres disponibles à la vente.

Le bénéfice net du secteur Marchés des Capitaux, chiffré à 1 647 millions de dollars, a diminué de 121 millions, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, puisque les revenus tirés des activités de négociation ont subi l'incidence de la baisse des volumes de transactions des clients et du resserrement des écarts de taux. Nos résultats ont également subi l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien. Les pertes au titre de certains éléments liés au marché et au crédit comptabilisées au cours de l'exercice considéré sont considérablement moins élevées que les pertes liées au contexte du marché de 1,5 milliard de dollars (648 millions après impôts et écritures de compensation connexes) comptabilisées à l'exercice précédent. Ce facteur a été neutralisé en partie par la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et par la solide croissance de nos services de banque d'investissement.

La perte nette du secteur Services de soutien généraux s'est chiffrée à 225 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 206 millions à l'exercice précédent. La perte nette pour l'exercice considéré s'explique principalement par l'incidence défavorable nette des ajustements fiscaux et comptables. Nos résultats pour l'exercice précédent comprenaient une dotation à la provision générale pour pertes sur créances de 589 millions de dollars (391 millions après impôts), des pertes sur certains titres disponibles à la vente de 419 millions (287 millions après impôts) et des pertes découlant des ajustements de la juste valeur de 217 millions (151 millions après impôts) de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, ainsi que les gains liés aux opérations de titrisation de 918 millions (630 millions après impôts), qui tiennent compte des nouvelles activités d'investissement et des activités de réinvestissement, déduction faite des couvertures économiques.

Pour une analyse détaillée des mesures excluant la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition et la perte liée à Liberty Life, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR. Pour une analyse additionnelle du traitement des pertes liées au contexte du marché, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Objectifs à moyen terme

En 2010, nous avons enregistré des résultats supérieurs à nos objectifs à moyen terme en ce qui a trait au ratio du capital de première catégorie et des résultats inférieurs à ces objectifs en ce qui concerne la croissance du bénéfice dilué par action, le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le ratio de distribution. Nous avons également enregistré des résultats inférieurs à notre objectif concernant le levier d'exploitation défini.

Vue générale des exercices 2009 et 2008

En 2009, le bénéfice net s'est élevé à 3 858 millions de dollars, en baisse de 15 % par rapport à 2008, résultat qui tient essentiellement à la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition. En excluant cette charge, le bénéfice net s'est établi à 4 858 millions de dollars, en hausse de 303 millions, ou 7 %. Cette augmentation s'explique par les résultats à la hausse du secteur Marchés des Capitaux tirés des activités de négociation, qui reflètent une diminution des pertes liées au contexte du marché et une augmentation des gains nets liés aux opérations de titrisation. L'augmentation est aussi attribuable à la solide croissance enregistrée au chapitre des services bancaires, qui reflète en partie les acquisitions effectuées en 2008, ainsi qu'à la croissance des volumes liés à nos activités d'assurance. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les pertes nettes découlant des ajustements à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, ainsi que par les pertes liées aux swaps sur défaillance qui servent de couverture économique du portefeuille de prêts aux grandes entreprises, et par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

En 2008, le bénéfice net s'est établi à 4 555 millions de dollars, en baisse de 17 % par rapport à 2007. Ce résultat reflétait la hausse des pertes nettes liées au contexte du marché et l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances, facteurs neutralisés en partie par l'incidence favorable de la réduction de 542 millions (252 millions après impôts et écritures de compensation connexes) de la

provision au titre du litige lié à Enron Corp. Les résultats de 2007 tenaient également compte d'un gain de 326 millions de dollars (269 millions après impôts) au titre de la restructuration de Visa Inc.

Total des revenus		Tableau 6	
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009 (1)	2008 (1)
Intérêts créditeurs	18 673 \$	20 578 \$	25 038 \$
Intérêts débiteurs	7 696	9 037	15 984
Revenu net d'intérêt	10 977 \$	11 541 \$	9 054 \$
Services de placement (2)	4 620 \$	4 377 \$	4 697 \$
Activités d'assurance (3)	6 174	5 718	2 609
Activités de négociation	1 315	2 750	(81)
Services bancaires (4)	3 218	3 349	3 076
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	1 193	1 050	875
Autres (5)	833	321	1 352
Revenus autres que d'intérêt	17 353 \$	17 565 \$	12 528 \$
Total des revenus	28 330 \$	29 106 \$	21 582 \$
Renseignements supplémentaires			
Total des revenus tirés des activités de négociation (6)			
Revenu net d'intérêt	1 443 \$	2 316 \$	680 \$
Revenus autres que d'intérêt	1 315	2 750	(81)
Total	2 758 \$	5 066 \$	599 \$
Total des revenus tirés des activités de négociation par produit			
Taux d'intérêt et crédit	1 992 \$	3 405 \$	(250) \$
Titres de participation	351	1 008	265
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	415	653	584
Total	2 758 \$	5 066 \$	599 \$

- (1) Nous avons reclassé certains montants du secteur Services de soutien généraux, qui étaient précédemment présentés au poste Revenus tirés des activités de négociation, dans la catégorie Autres des revenus autres que d'intérêt, de manière à mieux refléter la nature des montants. Les chiffres correspondants des périodes précédentes ont été reclassés.
- (2) Comprend les commissions de courtage, les commissions de gestion de placements et de services de garde et les revenus tirés des fonds communs de placement.
- (3) Comprend les primes d'assurance, le revenu de placement et le revenu provenant de services tarifés. Le revenu de placement reflète la variation de la juste valeur des investissements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et est neutralisé en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.
- (4) Comprend les frais bancaires, les revenus de change autres que ceux tirés des activités de négociation, les frais de gestion des cartes et les commissions de crédit.
- (5) Comprend les revenus autres que d'intérêt, les gains nets (pertes nettes) sur les titres disponibles à la vente (la perte de valeur durable et les gains ou pertes réalisés), les ajustements de la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, la variation de la juste valeur de certains dérivés liés à des couvertures économiques et les revenus tirés des opérations de titrisation.
- (6) Le total des revenus tirés des activités de négociation comprend les revenus liés aux activités de négociation qui sont comptabilisés dans les postes Revenu net d'intérêt et Revenus autres que d'intérêt.

Total des revenus

2010 par rapport à 2009

Le total des revenus a diminué de 776 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison d'une importante diminution du total des revenus tirés des activités de négociation. La diminution est également imputable à l'incidence du raffermissement du dollar canadien, qui a entraîné une baisse estimative des revenus de 1,2 milliard de dollars, ainsi qu'à la réduction des gains liés aux opérations de titrisation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la forte croissance des volumes liés à nos services bancaires canadiens, par l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et par l'accroissement des volumes de transactions liés à nos services de gestion de patrimoine, ainsi que par la solide croissance de nos services de banque d'investissement et par l'augmentation des revenus tirés des activités d'assurance. Certaines pertes liées au crédit et au marché comptabilisées au cours de l'exercice considéré sont considérablement moins élevées que les pertes liées au contexte du marché comptabilisées à l'exercice précédent. Pour une analyse des pertes liées au contexte du marché, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Le total des revenus tirés des activités de négociation, qui comprend les revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans le revenu net d'intérêt et dans les revenus autres que d'intérêt, a diminué de

2,3 milliards de dollars, en raison principalement de la baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, des opérations de change, des activités de négociation d'instruments du marché monétaire et des activités de négociation de titres de participation mondiaux aux États-Unis, lesquels ont été touchés par la baisse des volumes de transactions des clients et par le resserrement des écarts de taux reflétant les conditions moins favorables dans lesquelles se sont effectuées ces activités au cours de l'exercice considéré.

Le revenu net d'intérêt a diminué de 564 millions de dollars, ou 5 %, en raison essentiellement de la baisse du revenu net d'intérêt lié aux activités de négociation, pour laquelle une analyse est présentée ci-dessus. Le revenu net d'intérêt tiré des activités autres que de négociation a augmenté de 309 millions de dollars, ou 3 %, en raison essentiellement de la croissance des volumes liés aux services bancaires canadiens, facteur neutralisé en partie par la compression des écarts liés aux services bancaires et aux services de gestion de patrimoine.

Les revenus liés aux placements se sont accrus de 243 millions de dollars, ou 6 %, résultat qui tient principalement à l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation du capital, ainsi qu'à la hausse des volumes de transactions liés aux services de gestion de patrimoine, qui reflète l'amélioration des conditions sur le marché et la confiance accrue des investisseurs.

Les revenus liés aux activités d'assurance ont augmenté de 456 millions de dollars, ou 8 %, en raison principalement de la croissance des volumes dans tous les secteurs d'activité, y compris les volumes de rentes liés à nos activités aux États-Unis et dans les autres pays, et de l'accroissement des gains sur placements nets. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie, ainsi que par l'incidence du raffermissement du dollar canadien. Les volumes de rentes et la variation de la juste valeur des placements ont été en grande partie compensés dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. La perte liée à Liberty Life a été comptabilisée au poste Revenus autres que d'intérêt – Autres.

Les revenus tirés des services bancaires ont diminué de 131 millions de dollars, ou 4 %, résultat qui reflète principalement une portion des commissions d'interchange liées aux cartes de crédit qui était précédemment inscrite dans les revenus tirés des services bancaires et est dorénavant comprise dans les opérations de titrisation de prêts sur cartes de crédit et inscrite dans les autres revenus, ainsi que la comptabilisation, à l'exercice précédent, d'un ajustement favorable relatif à notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'accroissement des activités de syndication de prêts et par la hausse des revenus sur cartes de crédit au cours de l'exercice considéré.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ont augmenté de 143 millions de dollars, ou 14 %, en raison essentiellement de l'accroissement des activités de montage de prêts et des activités de fusion et d'acquisition.

Les autres revenus ont progressé de 512 millions de dollars, en raison essentiellement des gains, comparativement à des pertes à l'exercice précédent, liés à certains titres disponibles à la vente, des gains découlant des ajustements à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction dans les secteurs Marchés des Capitaux et Services de soutien généraux, des pertes moins élevées liées aux swaps sur défaillance qui sont comptabilisés à la juste valeur et servent de couverture économique du portefeuille de prêts aux grandes entreprises du secteur Marchés des Capitaux, et de la prise en compte des commissions d'interchange liées aux cartes de crédit dont il est fait mention ci-dessus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des gains liés aux opérations de titrisation au cours de l'exercice considéré, qui tient au niveau d'opérations de titrisation supérieur au niveau historique constaté à l'exercice précédent, à l'accroissement des pertes nettes sur les instruments liés au financement, et à la perte liée à Liberty Life.

2009 par rapport à 2008

Le total des revenus a augmenté de 7 524 millions de dollars, ou 35 %, par rapport à 2008.

Le revenu net d'intérêt s'est accru de 2 487 millions de dollars, ou 27 %, principalement en raison de la diminution des coûts de financement relatifs à certaines positions liées aux activités de négociation sur les marchés financiers. La croissance des dépôts et des prêts, qui reflète en grande partie la forte croissance des volumes liés à nos services bancaires au Canada, et la prise en compte des revenus pour un exercice complet par suite des acquisitions effectuées en 2008 dans les secteurs Gestion de patrimoine et Services bancaires internationaux

ont aussi contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts liés à nos services bancaires et à nos services de gestion de patrimoine.

Les revenus liés aux placements ont diminué de 320 millions de dollars, ou 7 %, principalement en raison de la diminution des actifs liés aux services tarifés des clients et de la réduction des frais de placement liés aux fonds communs de placement, facteurs neutralisés en partie par la hausse des volumes de transactions.

Les revenus liés aux activités d'assurance ont augmenté de 3 109 millions de dollars, en grande partie en raison de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie et de la hausse des volumes de rentes, facteurs contrebalancés en grande partie par la hausse des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance connexes. L'accroissement des volumes dans tous les secteurs d'activité a également contribué à l'augmentation.

Les revenus tirés des activités de négociation inscrits dans les revenus autres que d'intérêt se sont accrus de 2 831 millions de dollars. Le total des revenus tirés des activités de négociation, qui se compose des revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans le revenu net d'intérêt et les revenus autres que d'intérêt, s'est élevé à 5 066 millions de dollars, en hausse de 4 467 millions. Les revenus plus élevés tirés des activités de négociation, qui comprennent la réduction des pertes sur les titres détenus à des fins de transaction liées au contexte du marché, ont profité d'occasions favorables sur le marché, notamment la faiblesse historique des taux d'intérêt et l'accroissement des activités des clients. L'augmentation tient également aux gains découlant des ajustements des évaluations du crédit à l'égard de certains contrats dérivés, comparativement aux pertes comptabilisées en 2008.

Les revenus tirés des services bancaires ont augmenté de 273 millions de dollars, ou 9 %, principalement en raison de l'amélioration des résultats tirés des activités de titrisation auprès de clients et de prêts du secteur Marchés des Capitaux, de la hausse des produits tirés des frais bancaires dans tous les services bancaires, et d'un ajustement favorable du passif au titre de notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils se sont accrus de 175 millions de dollars, ou 20 %, résultat qui tient principalement à la hausse des activités de montage de titres de participation et de prêts, laquelle a été neutralisée en partie par la baisse des activités de fusion et d'acquisition.

Les autres revenus ont reculé de 1 031 millions de dollars, en raison principalement de la comptabilisation de pertes résultant des ajustements à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction au sein des secteurs Marchés des Capitaux et Services de soutien généraux, comparativement aux gains comptabilisés en 2008, situation qui reflète le resserrement des écarts de taux. Le recul tient également à la comptabilisation de pertes, contre des gains en 2008, au titre des swaps sur défaillance qui sont comptabilisés à la juste valeur et qui servent de couverture économique à certains portefeuilles de prêts consentis à de grandes entreprises au sein du secteur Marchés des Capitaux. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des revenus tirés de la titrisation, reflétant un niveau d'opérations de titrisation supérieur au niveau historique découlant de notre participation aux programmes de financement gouvernementaux.

Nos revenus pour 2009 ont bénéficié de l'affaiblissement du dollar canadien.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La qualité du crédit s'est de façon générale améliorée par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la stabilisation de la qualité des actifs découlant de la reprise générale de l'économie mondiale. Pour plus de renseignements sur notre dotation à la provision pour pertes sur créances, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

2010 par rapport à 2009

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 1,9 milliard de dollars en 2010, en baisse de 1,6 milliard par rapport à l'exercice précédent. La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances s'est élevée à 1,8 milliard de dollars, en baisse de 1 milliard; ce résultat reflète principalement la réduction des dotations liées à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises et à nos activités de financement de constructeurs résidentiels s'inscrivant dans le cadre de nos services bancaires aux États-Unis. Nous avons comptabilisé une dotation à la provision générale de 26 millions de dollars au cours de l'exercice considéré, contre une dotation de 589 millions à l'exercice précédent, reflétant l'amélioration de la qualité du crédit liée à nos prêts commerciaux aux États-Unis et à nos portefeuilles de prêts de détail au Canada.

2009 par rapport à 2008

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 3,4 milliards de dollars a augmenté de 1,8 milliard par rapport à 2008, principalement en raison de l'augmentation de la dotation aux provisions spécifiques de 1,4 milliard, essentiellement liée à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises, à nos services bancaires aux États-Unis et à nos portefeuilles de prêts de détail et de prêts aux entreprises non garantis au Canada. Une augmentation de 424 millions de dollars de la dotation à la provision générale, principalement liée aux services bancaires aux États-Unis et, dans une moindre mesure, aux portefeuilles de prêts aux grandes entreprises aux États-Unis et de prêts de détail et de prêts aux entreprises au Canada, a aussi contribué à la hausse.

Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance

2010 par rapport à 2009

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 499 millions de dollars, ou 11 %, résultat qui reflète principalement la hausse des coûts découlant de l'accroissement des volumes, facteur neutralisé en partie par la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie, ainsi que par l'incidence du raffermissement du dollar canadien. La hausse des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance découlant des volumes de rentes et de la variation de la juste valeur des placements a été en grande partie compensée dans les revenus. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique portant sur le secteur Assurances.

2009 par rapport à 2008

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 2 978 millions de dollars par rapport à 2008, résultat qui traduit en grande partie la variation de la juste valeur des placements et la hausse des coûts liés à l'augmentation des volumes de rentes, compensées en grande partie dans les revenus.

Frais autres que d'intérêt

2010 par rapport à 2009

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 165 millions de dollars, ou 1 %, en raison principalement de l'incidence favorable du raffermissement du dollar canadien, qui a donné lieu à une baisse d'environ 680 millions des frais autres que d'intérêt. La diminution est aussi attribuable à la réduction de la rémunération variable reflétant les résultats à la baisse tirés des activités de négociation et à l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts. Ces facteurs ont été en grande partie neutralisés par l'augmentation des coûts à l'appui de la croissance de nos activités, par la hausse des charges de retraite, par l'accroissement des coûts de marketing découlant principalement de notre commandite des Jeux olympiques, par l'augmentation des honoraires et par la hausse de la rémunération variable reflétant en partie l'augmentation de la juste valeur du passif au titre de la rémunération gagnée, qui est liée au régime de rémunération à base d'actions du secteur Gestion de patrimoine.

2009 par rapport à 2008

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 2 207 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à 2008, en grande partie en raison de l'augmentation de la rémunération variable découlant des résultats à la hausse tirés des activités de négociation. L'accroissement des coûts à l'appui de la croissance des activités, qui comprend les coûts liés à l'effectif et les frais d'occupation et reflète la prise en compte, pour l'exercice complet, des charges découlant des acquisitions effectuées en 2008, l'incidence de la dépréciation du dollar canadien et l'incidence favorable en 2008 d'un montant de 542 millions de dollars lié à la réduction de la provision au titre du litige relatif à Enron ont aussi contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'attention soutenue que nous prêtons à la gestion des coûts.

Frais autres que d'intérêt		Tableau 7	
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Salaires	4 023 \$	4 146 \$	3 845 \$
Rémunération variable	3 384	3 561	2 689
Avantages sociaux et frais de rémunération au titre de la conservation du personnel	1 216	1 189	1 168
Rémunération à base d'actions	201	82	77
Ressources humaines	8 824 \$	8 978 \$	7 779 \$
Matériel	1 000	1 025	934
Frais d'occupation	1 053	1 045	926
Communications	813	761	749
Services professionnels et autres services externes	934	860	903
Autres charges	1 769	1 889	1 060
Frais autres que d'intérêt	14 393 \$	14 558 \$	12 351 \$

Dépréciation de l'écart d'acquisition

En 2009, nous avons comptabilisé une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition de 1 milliard de dollars avant et après impôts, qui a trait au secteur Services bancaires internationaux. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 10 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Impôts

Nos activités sont assujetties à différents impôts et autres taxes, notamment les impôts sur les bénéfices et sur le capital levés par les gouvernements fédéral et provinciaux au Canada, et les impôts sur les bénéfices levés par les gouvernements des pays étrangers où nous exerçons nos activités. Des taxes sont également levées sur les dépenses et les fournitures liées au soutien de nos activités.

2010 par rapport à 2009

La charge d'impôts a augmenté de 78 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de la hausse du bénéfice avant impôts comptabilisée en 2010. Le taux d'imposition effectif s'est élevé à 23,6 %, en baisse de 4,8 % par rapport à 28,4 % à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à la comptabilisation à l'exercice précédent d'une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition, laquelle n'était pas déductible aux fins de l'impôt. Compte non tenu de cette charge, le taux d'imposition effectif a diminué de 0,4 %, en raison principalement d'une réduction des taux d'imposition des sociétés canadiennes. Pour plus de détails sur le calcul du taux d'imposition effectif de 2009, compte non tenu de la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Les autres taxes ont augmenté de 38 millions de dollars par rapport à 2009, en grande partie en raison de l'entrée en vigueur de la TVH en Ontario et en Colombie-Britannique au cours de l'exercice considéré, ainsi que du règlement favorable d'une vérification fiscale portant sur les biens et services à l'exercice précédent, facteurs neutralisés en partie par la diminution de l'impôt sur le capital reflétant la réduction des taux d'impôt sur le capital. En plus des impôts sur les bénéfices et des autres taxes figurant à l'état consolidé des résultats, nous avons inscrit une charge d'impôts de 685 millions de dollars en 2010 (1 706 millions en 2009) dans les capitaux propres, soit une diminution de 1 021 millions qui reflète principalement la réduction des gains de change non réalisés, déduction faite des couvertures, les pertes non réalisées à l'égard des dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie et les gains non réalisés à la baisse liés à notre portefeuille de titres disponibles à la vente.

Le taux d'imposition effectif total de 31,6 % a diminué de 5,5 % par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition dont il a déjà été question.

2009 par rapport à 2008

La charge d'impôts a augmenté de 199 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à 2008, malgré la baisse du bénéfice avant impôts en 2009. Le taux d'imposition effectif, qui se chiffrait à 22,8 % à l'exercice précédent, a augmenté de 5,6 % pour s'établir à 28,4 %, en grande partie en raison de la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition, qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt. Compte non tenu de cette charge, le taux d'imposition effectif s'est établi à 24,0 %, soit une hausse de 1,2 %, qui est principalement imputable à la diminution du bénéfice déclaré par nos filiales qui exercent leurs activités dans des pays où les taux d'imposition sont moins élevés. Ce facteur a été neutralisé en partie par la réduction des taux d'imposition des sociétés canadiennes prévus par la loi en 2009.

Les autres taxes ont augmenté de 60 millions de dollars par rapport à 2008, en grande partie en raison de l'augmentation des taxes sur le capital et des taxes foncières, déduction faite de la reprise d'une provision cumulée découlant du règlement favorable d'une vérification fiscale portant sur les biens et services.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2010	2009	2008
Impôts sur les bénéfices	1 646 \$	1 568 \$	1 369 \$
Autres taxes			
Taxe sur les produits et services et taxes de vente	250 \$	180 \$	204 \$
Cotisations sociales	249	249	242
Taxes sur le capital	134	161	104
Taxes foncières (1)	114	115	103
Taxes sur les primes d'assurance	51	46	42
Taxes d'affaires	11	20	16
	809 \$	771 \$	711 \$
Total des impôts sur les bénéfices et des autres taxes	2 455 \$	2 339 \$	2 080 \$
Bénéfice net avant impôts	6 968 \$	5 526 \$	6 005 \$
Taux d'imposition effectif sur les bénéfices	23,6 %	28,4 %	22,8 %
Taux d'imposition effectif total (2)	31,6 %	37,1 %	31,0 %

- (1) Comprend les montants portés en déduction des revenus autres que d'intérêt concernant les placements en biens immobiliers.
(2) Total de la charge d'impôts et des autres taxes en pourcentage du bénéfice net avant la charge d'impôts et les autres taxes.

Résultats des secteurs d'exploitation

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2010							2009	2008
	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Total	Total
Revenu net d'intérêt	7 488 \$	305 \$	– \$	1 367 \$	2 719 \$	(902)\$	10 977 \$	11 541 \$	9 054 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 067	3 883	6 062	869	3 168	304	17 353	17 565	12 528
Total des revenus	10 555 \$	4 188 \$	6 062 \$	2 236 \$	5 887 \$	(598)\$	28 330 \$	29 106 \$	21 582 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 191	3	–	743	20	(96)	1 861	3 413	1 595
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	5 108	–	–	–	5 108	4 609	1 631
Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	–	–	–	–	–	–	–	1 000	–
Frais autres que d'intérêt	4 995	3 295	552	2 105	3 420	26	14 393	14 558	12 351
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	4 369 \$	890 \$	402 \$	(612)\$	2 447 \$	(528)\$	6 968 \$	5 526 \$	6 005 \$
Bénéfice net	3 044 \$	669 \$	405 \$	(317)\$	1 647 \$	(225)\$	5 223 \$	3 858 \$	4 555 \$
Rendement des capitaux propres	35,6 %	17,6 %	26,6 %	(5,5) %	19,5 %	n.s.	14,9 %	11,9 %	18,1 %
Rendement du capital de risque	46,9 %	64,6 %	30,1 %	(12,2) %	22,3 %	n.s.	25,4 %	19,5 %	29,6 %
Moyenne de l'actif	279 900 \$	18 400 \$	15 200 \$	55 300 \$	327 500 \$	(13 300)\$	683 000 \$	695 300 \$	650 300 \$

- (1) Le revenu net d'intérêt, le total des revenus et le bénéfice net avant impôts du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent est éliminée dans le secteur Services de soutien généraux. Des précisions sont fournies à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement de chacun de nos secteurs d'exploitation comme si ceux-ci exerçaient leurs activités sur une base autonome et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette démarche vise à s'assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent tous les revenus et toutes les charges pertinents qui sont liés à la conduite des activités des secteurs et elle reflète la perception qu'a la direction à l'égard de ces résultats.

Les aspects importants concernant la gestion de nos secteurs d'exploitation et la présentation de l'information sectorielle sont les suivants :

- Les résultats déclarés du secteur Services bancaires canadiens tiennent compte des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés canadiens ainsi que des montants connexes au titre des revenus et de la provision spécifique pour pertes sur créances.
- Les résultats déclarés des secteurs Gestion de patrimoine, Assurances et Services bancaires internationaux comprennent des

données libellées en dollars américains, puisque nous examinons et gérons dans une large mesure les résultats de certains secteurs d'activité en fonction des montants libellés en dollars américains.

- Les résultats déclarés du secteur Assurances tiennent compte de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurances vie et maladie constatés dans les revenus, laquelle est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.
- Les résultats déclarés du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent, ce qui signifie que le revenu net d'intérêt provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) est majoré au montant imposable équivalent, et un montant compensatoire correspondant est constaté dans la charge d'impôts. Nous comptabilisons l'élimination des résultats majorés au montant imposable équivalent dans le secteur Services de soutien généraux. Nous estimons qu'il est utile d'effectuer ces majorations afin de

refléter la façon dont le secteur Marchés des Capitaux gère ses activités, car ces majorations accroissent la comparabilité des revenus et des ratios connexes concernant les revenus imposables et nos principales sources qui présentent un avantage sur le plan fiscal. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent et les mesures ne soient pas comparables à des mesures analogues prévues par les PCGR ou à des majorations semblables présentées par d'autres institutions financières.

- Les résultats du secteur Services de soutien généraux comprennent les résultats de toutes les activités mises en œuvre au profit de l'organisation qui ne sont pas attribués à nos cinq secteurs d'exploitation, notamment la volatilité liée aux activités de trésorerie, la titrisation ainsi que les charges nettes liées au capital non attribué.
- Des provisions spécifiques sont comptabilisées afin de constater les pertes estimatives sur nos prêts classés à titre de prêts douteux. La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances est prise en compte dans les résultats de chaque secteur d'exploitation, de manière à refléter les charges pertinentes liées à la conduite des activités de chacun de ces secteurs d'exploitation. Une provision générale est établie afin de couvrir les pertes sur créances estimatives à l'égard de nos portefeuilles de prêts qui n'ont pas encore été précisément désignés comme douteux. Les variations de la provision générale sont prises en compte dans le secteur Services de soutien généraux, car la Gestion des risques du Groupe exerce un contrôle sur cette provision en assurant la surveillance et le suivi des divers portefeuilles de prêts au sein de l'entreprise.

Principales méthodes

Les informations suivantes mettent en évidence les principales méthodes et hypothèses que nous utilisons aux fins de notre cadre d'information de gestion. La direction revoit régulièrement ces méthodes et ces hypothèses afin de s'assurer de leur validité.

Attribution des charges

Afin de nous assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent les charges liées à la conduite de leurs activités, nous ventilons les coûts engagés ou les services fournis par les groupes Exploitation et technologie et Fonctions, lorsque ceux-ci ont été engagés ou fournis. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à nos secteurs d'exploitation, y compris les coûts indirects et les autres charges indirectes, nous utilisons notre cadre d'information de gestion pour attribuer ces coûts à chaque secteur d'exploitation d'une manière qui reflète les avantages sous-jacents.

Attribution du capital

Notre cadre d'information de gestion sert également à déterminer l'attribution du capital à nos secteurs d'exploitation, d'une manière visant

à mesurer de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et risques sous-jacents liés aux activités de chaque secteur d'exploitation. Le montant de capital attribué à chaque secteur d'exploitation constitue le capital attribué. Le capital non attribué, de même que les charges nettes connexes, est présenté dans le secteur Services de soutien généraux. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, se reporter aux rubriques Gestion du capital et Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Prix de cession interne des fonds

Une méthode d'établissement des prix de cession interne des fonds sert à attribuer à chaque secteur d'exploitation les intérêts créditeurs et les intérêts débiteurs liés à chaque produit. Ce processus d'attribution tient compte des risques de taux d'intérêt, d'illiquidité et de financement de chacun de nos secteurs d'exploitation ainsi que des exigences réglementaires auxquelles ceux-ci doivent se conformer. Nous basons le prix de cession interne sur les coûts de marché externes, et chaque secteur d'exploitation assume intégralement les coûts liés à l'exploitation de ses activités. Sous réserve de l'approbation de la direction, il se pourrait que nos secteurs d'exploitation demeurent exposés à certains risques de taux d'intérêt liés au cours normal des activités.

Changements effectués en 2010

Nous avons reclassé certains montants du secteur Services de soutien généraux, qui étaient auparavant inscrits principalement dans les revenus tirés des activités de négociation, dans la catégorie Autres des revenus autres que d'intérêt, de manière à mieux tenir compte de la nature de ces montants. Certains chiffres correspondants des périodes précédentes ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Information sur les opérations de titrisation

Les gains ou pertes au titre des activités de vente et de couverture liées à la titrisation des prêts hypothécaires canadiens que nous montons et de nos prêts sur cartes de crédit titrisés sont comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux. Les activités de couverture comprennent les variations de l'évaluation à la valeur de marché des instruments connexes et l'amortissement des gains ou pertes sur les couvertures des flux de trésorerie qui ont pris fin précédemment. Étant donné que les opérations de titrisation liées aux prêts hypothécaires canadiens que nous montons et aux prêts sur cartes de crédit sont effectuées à des fins de financement, le secteur Services bancaires canadiens comptabilise les revenus et les pertes liés aux prêts hypothécaires et aux prêts sur cartes de crédit, une écriture compensatoire étant présentée dans les résultats du secteur Services de soutien généraux.

Services bancaires canadiens

Les Services bancaires canadiens se composent de nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises au pays et de certains services de placement s'adressant aux épargnants, et ils sont divisés en trois secteurs d'activité, à savoir Particuliers clients, Services financiers à l'entreprise et Solutions cartes et paiements. Les Services bancaires canadiens fournissent un vaste éventail de produits et services financiers à plus de 10 millions de particuliers et d'entreprises clients par l'intermédiaire de nos vastes réseaux de succursales, de guichets automatiques bancaires (GAB), de services en ligne et de services bancaires par téléphone, ainsi que par l'intermédiaire d'une grande équipe de vente interne. Les services bancaires dans le secteur des services financiers au Canada sont offerts par des banques de l'annexe I, par des sociétés de fiducie indépendantes, ainsi que par des banques étrangères et des coopératives d'épargne et de crédit et des caisses populaires. Malgré ce contexte concurrentiel, nous sommes un chef de file au chapitre des parts de marché en ce qui concerne la plupart des produits financiers de détail et nous possédons le plus important réseau de succursales, le plus grand nombre de GAB et le plus vaste réseau de ventes hors succursale au Canada.

Bilan de l'exercice

- Nous sommes devenus la première institution financière canadienne à offrir à la fois la carte Visa et la carte MasterCard, à la suite du lancement, en mars, de la carte de crédit WestJet émise par RBC et

MasterCard. Cette carte, qui est assortie de primes-voyages, offre des récompenses aux clients sous forme de crédits de voyage chez WestJet. Nous avons également lancé la carte Remise en argent en juin, qui permet à nos clients de toucher un crédit de remise en argent pour une partie des achats portés à leur compte.

- Nous avons fait des investissements technologiques importants qui profiteront à nos clients, y compris une nouvelle plateforme de ventes commerciales et un nouveau site Web de services bancaires en ligne. Notre nouveau site Web des services bancaires comprend dorénavant *maGestionFinancière*^{MC}, le premier outil de gestion financière intégré à un système d'accès aux services bancaires en ligne au Canada. Cet outil classe automatiquement les opérations, effectue le suivi des dépenses et comprend des fonctions avancées d'établissement de budget pour tous les comptes bancaires et de carte de crédit de particuliers.
- Nous avons lancé un compte assorti de frais avantageux de 6 \$ pour la petite entreprise, qui offre aux entreprises clientes soucieuses de la valeur le produit le plus concurrentiel qui soit au sein de l'industrie.
- Nous avons ouvert une succursale de services de détail RBC axée sur un tout nouveau concept. Cette succursale comprend des aires aménagées aux fins des activités de merchandising et dispose de technologies numériques interactives qui modifieront et simplifieront l'expérience client.

Revue économique et revue des marchés

La reprise continue de l'économie canadienne au premier semestre a donné lieu à l'accroissement des volumes d'activités liés au financement aux fins d'accession à la propriété, aux prêts aux particuliers, ainsi qu'aux dépôts des particuliers et des entreprises. L'accroissement des volumes a diminué au deuxième semestre, en raison du ralentissement de l'économie canadienne. L'amélioration des marchés financiers mondiaux a contribué à la hausse des revenus tirés des fonds communs de placement, en raison de l'appréciation générale du capital et des ventes

nettes de fonds à long terme, les investisseurs ayant de nouveau confiance dans les marchés. La stabilisation de la qualité des actifs et le redressement continu du marché du travail au Canada ont donné lieu à une baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Pour de plus amples renseignements sur notre revue économique générale, se reporter à la section Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Faits saillants financiers du secteur Services bancaires canadiens

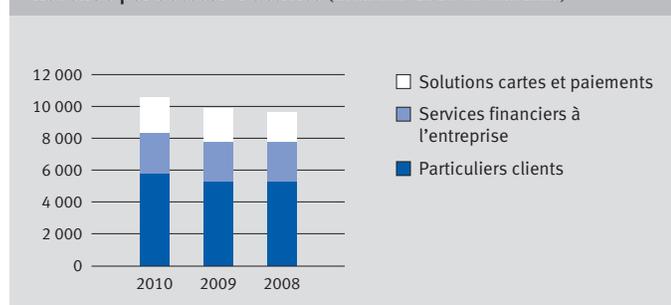
Tableau 10

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	2010	2009	2008
Revenu net d'intérêt	7 488 \$	6 947 \$	6 718 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 067	2 943	2 868
Total des revenus	10 555 \$	9 890 \$	9 586 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 191 \$	1 275 \$	867 \$
Frais autres que d'intérêt	4 995	4 729	4 758
Bénéfice net avant impôts	4 369 \$	3 886 \$	3 961 \$
Bénéfice net	3 044 \$	2 663 \$	2 662 \$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres	35,6 %	35,9 %	38,1 %
Rendement du capital de risque	46,9 %	48,4 %	52,2 %
Marge nette d'intérêt (1)	2,75 %	2,76 %	2,98 %
Levier d'exploitation	1,1 %	3,8 %	2,6 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif (2)	279 900 \$	258 900 \$	232 300 \$
Total des actifs productifs (2)	272 100	251 600	225 600
Prêts et acceptations (2)	269 500	249 600	225 000
Dépôts	191 400	176 000	155 000
Capital attribué	8 350	7 250	6 900
Capital de risque	6 350	5 400	5 050
Autres renseignements			
Biens administrés	148 200 \$	133 800 \$	109 500 \$
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	23 122	23 280	24 222
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,52 %	0,50 %	0,36 %
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,44 %	0,51 %	0,39 %

(1) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne de l'actif productif total.

(2) Le total de la moyenne de l'actif, le total de la moyenne des actifs productifs et la moyenne des prêts et des acceptations comprennent la moyenne des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés pour l'exercice, laquelle s'est établie à 37 milliards de dollars et à 3 milliards, respectivement (37 milliards et 4 milliards en 2009; 22 milliards et 4 milliards en 2008).

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)



Rendement financier

2010 par rapport à 2009

Le bénéfice net s'est chiffré à 3 044 millions de dollars, en hausse de 381 millions, ou 14 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète la croissance des revenus dans tous les secteurs d'activité et la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le total des revenus s'est accru de 665 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la solide croissance des volumes liés au financement aux fins d'accession à la propriété et aux produits liés aux dépôts des particuliers, ainsi qu'à la hausse des volumes de transactions sur cartes de crédit. Les frais de placement liés aux fonds communs de placement ont eux aussi augmenté, résultat qui reflète surtout l'appréciation du capital et les ventes nettes de fonds à long terme. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la comptabilisation, à l'exercice précédent, d'un ajustement favorable du passif au titre de notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit.

La marge nette d'intérêt est demeurée inchangée par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète le maintien de faibles taux d'intérêt et la hausse des coûts liés à la rupture de contrats hypothécaires, facteurs neutralisés en partie par l'incidence favorable des révisions des taux.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 84 millions de dollars, ou 7 %, en raison de la réduction des provisions liées à notre portefeuille de prêts aux entreprises et à nos portefeuilles de prêts aux particuliers et de prêts aux petites entreprises, ce qui témoigne de l'amélioration de la conjoncture. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 266 millions de dollars, ou 6 %, en raison de la hausse des charges de retraite, de l'augmentation de la rémunération liée au rendement, de la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, de l'accroissement des coûts de marketing liés principalement à notre commandite des Jeux olympiques, de l'augmentation des frais d'occupation et de l'entrée en vigueur de la TVH le 1^{er} juillet 2010. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'attention que nous continuons de prêter à l'efficacité et par les initiatives visant la réduction des coûts, notamment l'incidence des réductions de personnel découlant de la productivité accrue du personnel de vente.

La moyenne de l'actif s'est accrue de 21 milliards de dollars, ou 8 %, en raison principalement de l'accroissement continu des activités de financement aux fins d'accession à la propriété et des prêts aux particuliers. La moyenne des dépôts a progressé de 15 milliards de dollars, ou 9 %, résultat qui reflète la solide croissance des dépôts des particuliers et des entreprises.

2009 par rapport à 2008

Le bénéfice net, qui s'est établi à 2,7 milliards de dollars, est demeuré inchangé par rapport à 2008, résultat qui tient au fait que la forte croissance des volumes au chapitre des prêts aux particuliers et des prêts aux entreprises et la gestion efficace des coûts ont été neutralisées entièrement par la hausse considérable de la dotation à la provision pour pertes sur créances et par la compression des écarts.

Le total des revenus s'est accru de 304 millions de dollars, ou 3 %, comparativement à 2008, reflétant en grande partie la forte croissance des volumes d'activités liées au financement aux fins d'accession à la propriété et des dépôts des particuliers et des entreprises, ainsi que l'ajustement favorable du passif au titre de notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit en 2009. Ces

facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des écarts et par la diminution des frais de placement liés aux fonds communs de placement.

La marge nette d'intérêt a reculé de 22 points de base par rapport à 2008, résultat qui reflète la baisse des taux d'intérêt, la hausse des coûts de financement à terme et l'incidence des modifications apportées à notre gamme de produits.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 408 millions de dollars, ou 47 %, en raison de l'accroissement des taux de pertes liés à nos portefeuilles de prêts sur cartes de crédit et de prêts aux particuliers non garantis et du nombre plus élevé de prêts douteux liés à notre portefeuille de prêts aux entreprises.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 29 millions de dollars, ou 1 %, résultat qui tient essentiellement à l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts, facteur neutralisé en partie par la hausse des coûts opérationnels engagés à l'appui de la croissance du volume d'activités et de l'expansion du réseau de succursales.

Perspectives et priorités

Bien que l'on s'attende à ce que la reprise continue de l'économie se traduise par des volumes élevés d'activités de financement aux fins d'accession à la propriété et par une meilleure qualité du crédit, nous prévoyons une diminution des volumes de prêts hypothécaires en 2011,

en raison du ralentissement du marché de l'habitation. Le maintien de faibles taux d'intérêt et une intensification de la concurrence au chapitre des taux devraient maintenir la pression sur les écarts relatifs aux services bancaires de détail. Les concurrents qui avaient réduit leur présence sur le marché durant la crise financière sont de nouveau actifs sur le marché, et l'arrivée sur le marché de nouveaux participants offrant des services non traditionnels devrait susciter des pressions sur les écarts liés aux prêts aux entreprises et aux prêts sur cartes de crédit. Pour de plus amples renseignements sur nos perspectives économiques générales, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2011

- Nous comptons continuer à fournir une expérience client supérieure ainsi que des conseils qui nous permettront d'enregistrer une croissance supérieure des volumes au sein de l'industrie.
- Nous comptons continuer à simplifier nos processus de bout en bout de manière à réduire leur complexité et à accroître l'efficacité.
- Nous comptons favoriser la collaboration et la convergence de l'effectif et des canaux afin d'accroître l'engagement et la productivité des membres du personnel et de renforcer nos capacités de distribution.

Analyse des secteurs d'activité

Particuliers clients

Le secteur d'activité Particuliers clients vise à répondre aux besoins des particuliers faisant partie de notre clientèle à toutes les étapes de leur vie, en leur offrant un vaste éventail de produits et de services de financement et de placement tels que du financement aux fins d'accession à la propriété, des prêts aux particuliers, des comptes de dépôt, des fonds communs de placement ainsi que des comptes de courtage autogéré, des CPG et des services de gestion privée au Canada. Nous occupons le premier ou le deuxième rang en ce qui concerne nos parts de marché liées à la plupart des produits bancaires aux particuliers et nous possédons le plus vaste réseau de services bancaires de détail au Canada, lequel se compose de 1 209 succursales et de 4 227 GAB.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 455 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la forte croissance des volumes liés aux prêts hypothécaires résidentiels, aux prêts aux particuliers et aux dépôts des particuliers. Les frais de placement liés aux fonds communs de placement ont également augmenté, en raison de la solide croissance des soldes reflétant l'appréciation du capital et des ventes nettes de fonds à long terme.

La moyenne des soldes des prêts hypothécaires résidentiels a augmenté de 7 % par rapport à l'exercice précédent, en raison du maintien de faibles taux d'intérêt et de la solidité du marché de l'habitation. La moyenne des dépôts des particuliers s'est accrue de 14 % comparativement à l'exercice précédent, résultat qui tient au succès continu de nos principaux comptes d'épargne et à la préférence des clients pour un niveau de risque réduit.

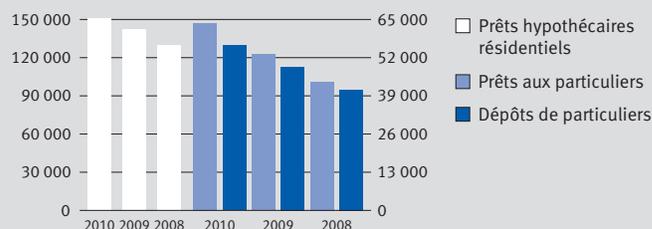
Faits saillants

Tableau 11

(en millions de dollars canadiens, sauf la rubrique Nombre de)	2010	2009	2008
Total des revenus	5 760 \$	5 305 \$	5 315 \$
Autres renseignements (soldes moyens)			
Prêts hypothécaires résidentiels	151 000	141 800	129 800
Prêts aux particuliers	63 700	53 000	43 700
Dépôts de particuliers	56 100	49 000	41 200
CPG de particuliers	55 500	58 000	55 600
Soldes des fonds communs de placement – succursales (1)	70 100	63 300	58 000
Biens administrés – courtage autogéré (1)	42 400	35 500	26 500
Ouvertures de nouveaux comptes de dépôts (en milliers)	968	990	1 129
Nombre de :			
Succursales	1 209	1 197	1 174
GAB	4 227	4 214	4 149

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers et des dépôts des particuliers (en millions de dollars canadiens)



Services financiers à l'entreprise

Les Services financiers à l'entreprise offrent une vaste gamme de produits et services de prêt, de location, de dépôt, de placement, de change, de gestion de la trésorerie et de négociation aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux clients commerciaux et aux clients des secteurs de l'agriculture et du négoce agricole dans l'ensemble du Canada. Notre vaste réseau de services bancaires à l'entreprise se compose de plus de 100 centres bancaires et regroupe plus de 2 000 gestionnaires de comptes commerciaux. Notre engagement ferme envers nos clients nous a permis de nous classer au premier rang en ce qui concerne notre part du marché des prêts aux entreprises et des dépôts des entreprises.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 100 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète essentiellement la forte croissance des volumes de dépôts des entreprises.

Au cours de l'exercice, les entreprises ont continué d'accroître leurs niveaux de liquidités. Cette situation a donné lieu à une solide croissance de 6 % des dépôts des entreprises, mais elle a entraîné une baisse de la demande pour le crédit, ce qui a limité la croissance de nos prêts aux entreprises, laquelle est demeurée inchangée par rapport à l'exercice précédent.

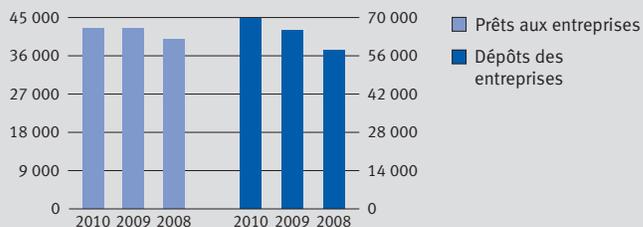
Faits saillants

Tableau 12

(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Total des revenus	2 557 \$	2 457 \$	2 441 \$
Autres renseignements (soldes moyens)			
Prêts aux entreprises (1)	42 400	42 400	39 900
Dépôts des entreprises (2)	69 400	65 400	58 000

- (1) Comprend les prêts aux petites entreprises traités à titre de prêts de détail ou de gros.
 (2) Comprend les soldes des CPG.

Moyenne des prêts aux entreprises et des dépôts des entreprises (en millions de dollars canadiens)



Solutions cartes et paiements

Les Solutions cartes et paiements offrent une vaste gamme de cartes de crédit pratiques et personnalisées ainsi que de produits et solutions connexes. Nous avons plus de 6 millions de comptes de cartes de crédit et nous nous classons au deuxième rang pour ce qui est de la part de marché, en ce qui a trait aux soldes impayés.

Les activités de ce secteur comprennent également notre participation de 50 % dans Solutions Moneris Inc., la coentreprise de traitement des opérations sur cartes de crédit à l'intention des commerçants formée avec la Banque de Montréal.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 110 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement l'accroissement des écarts, les volumes de transactions à la hausse et l'augmentation des revenus tirés de Solutions Moneris Inc. L'augmentation tient aussi à un gain de 34 millions de dollars à la vente d'une portion de nos actions restantes de Visa liées au premier appel public à l'épargne, un gain de 18 millions ayant été comptabilisé à ce titre à l'exercice précédent. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par un ajustement favorable de 52 millions de dollars relatif à notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit à l'exercice précédent.

Les soldes sont demeurés inchangés par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la mise en œuvre continue des stratégies et des programmes introduits en 2009 afin de limiter nos pertes sur créances, dans le cadre desquels nous avons notamment réduit nos

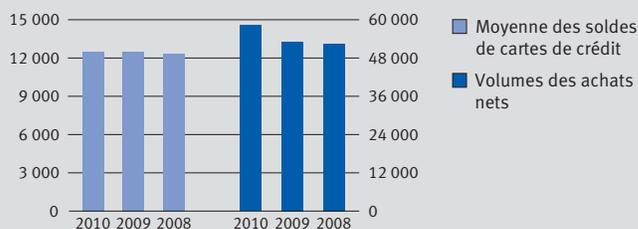
programmes de commercialisation et de publipostage direct. Certains de ces programmes ont été relancés dans la seconde moitié de 2010.

Faits saillants

Tableau 13

(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Total des revenus	2 238 \$	2 128 \$	1 830 \$
Autres renseignements			
Moyenne des soldes de cartes de crédit	12 500	12 500	12 400
Volumes des achats nets	58 400	53 200	52 600

Moyenne des soldes de cartes de crédit et volumes des achats nets (en millions de dollars canadiens)



Gestion de patrimoine

La Gestion de patrimoine regroupe la Gestion de patrimoine – Canada, la Gestion de patrimoine – États-Unis et International et la Gestion mondiale d'actifs. Ce secteur offre des services aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé au Canada, aux États-Unis, en Europe, en Asie et en Amérique latine, y compris une gamme complète de solutions de placements, de services de fiducie et d'autres solutions de gestion de patrimoine. Nous offrons également directement aux institutions et aux particuliers faisant partie de notre clientèle des produits de gestion d'actifs, par l'entremise de nos réseaux de distribution RBC et de tiers distributeurs. Une analyse du contexte concurrentiel lié à chacun de nos secteurs d'activité est présentée ci-dessous.

Bilan de l'exercice

- En septembre 2010, nous avons annoncé un certain nombre de changements transformationnels ayant pris effet le 1^{er} novembre 2010 en vue de mieux harmoniser notre structure d'exploitation et nos objectifs et de faire avancer notre stratégie de croissance mondiale. Notre objectif vise à être un chef de file mondial en matière de services de gestion de patrimoine et d'actifs, en tirant parti de notre expertise vaste et approfondie à l'échelle mondiale, ainsi que de notre renommée et de la valeur de notre marque.
- En octobre 2010, nous avons annoncé la conclusion d'une entente visant l'acquisition de BlueBay Asset Management plc (BlueBay), une société ayant son siège au Royaume-Uni qui sera intégrée à la division Gestion mondiale d'actifs. Cette transaction est conforme à notre objectif d'expansion à l'échelle mondiale (1).
- Nous avons acquis les services de gestion de patrimoine de Fortis Wealth Management Hong Kong Limited au début de novembre 2010, ce qui illustre l'importance particulière que nous accordons à l'expansion considérable de nos activités en Asie. Plus tôt en 2010, nous avons également acquis l'unité de prestation de services de soutien aux conseillers en placement inscrits externes de J.P.

Morgan Securities. Cette acquisition témoigne de notre engagement continu envers les clients disposant d'un avoir net élevé aux États-Unis.

- Nous nous sommes classés parmi les dix principales sociétés de gestion de patrimoine au monde en ce qui concerne les biens sous gestion, le bénéfice net et l'effectif, selon le palmarès *Global Private Banking KPI Benchmark 2010* de Scorpio Partnership, sondage annuel indépendant, ce qui témoigne de notre gamme complète de services de gestion de placements et de notre portée internationale. Nous avons également reçu divers prix au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, y compris les prix pour le meilleur groupe de fonds dans son ensemble et pour la meilleure famille de fonds d'obligations au Canada de Lipper Inc.

Revue économique et revue des marchés

L'appréciation des marchés financiers enregistrée pendant la presque totalité de l'exercice a donné lieu à une augmentation des actifs liés aux services tarifés des clients et des revenus, ainsi qu'à la hausse des volumes de transactions reflétant la confiance accrue des investisseurs. Cependant, nos résultats ont subi l'incidence négative du raffermissement du dollar canadien et de la compression des écarts dus au maintien de faibles taux d'intérêt. En 2010, nous avons poursuivi nos efforts visant à embaucher des professionnels chevronnés ayant un contact direct avec les clients, mais nous avons ralenti nos activités à ce chapitre au deuxième semestre, en raison de l'intensification de la concurrence, particulièrement aux États-Unis. Pour de plus amples renseignements sur notre revue économique générale, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

(1) L'acquisition proposée est assujettie aux approbations réglementaires et aux autres conditions de clôture habituelles, et elle devrait être conclue d'ici la fin de décembre 2010.

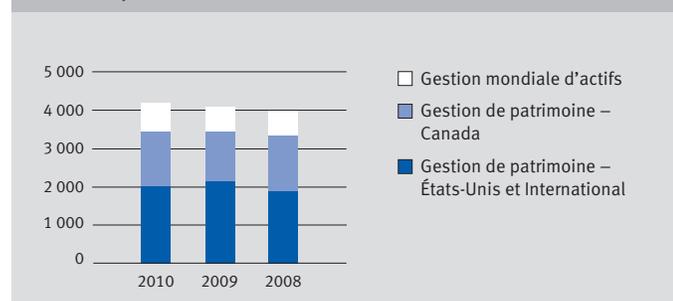
Faits saillants financiers du secteur Gestion de patrimoine
Tableau 14

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	2010	2009	2008
Revenu net d'intérêt	305 \$	397 \$	468 \$
Revenus autres que d'intérêt			
Revenus tirés des services tarifés	2 362	2 154	2 276
Revenus tirés des transactions et autres revenus	1 521	1 529	1 243
Total des revenus	4 188 \$	4 080 \$	3 987 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	3 \$	– \$	1 \$
Frais autres que d'intérêt	3 295	3 262	3 038
Bénéfice net avant impôts	890 \$	818 \$	948 \$
Bénéfice net	669 \$	583 \$	665 \$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres	17,6 %	14,2 %	23,3 %
Rendement du capital de risque	64,6 %	49,2 %	64,9 %
Marge avant impôts (1)	21,3 %	20,0 %	23,8 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	18 400 \$	20 500 \$	16 900 \$
Prêts et acceptations	6 800	5 800	5 200
Dépôts	29 000	31 500	26 900
Capital attribué	3 650	3 900	2 800
Capital de risque	1 000	1 100	1 000
Autres renseignements			
Revenus par conseiller (en milliers) (2)	703 \$	670 \$	731 \$
Biens administrés	521 600	502 300	495 100
Biens sous gestion	261 800	245 700	222 600
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	10 677	10 818	10 954
Nombre de conseillers (3)	4 299	4 504	4 346
Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état des résultats, de la conversion de certaines opérations libellées en dollars américains	2010 par rapport à 2009		
Incidence sur le bénéfice : augmentation (diminution)			
Total des revenus	(200)\$		
Frais autres que d'intérêt	160		
Bénéfice net	(35)		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	12 %		

(1) La marge avant impôts s'entend du bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales, divisé par le total des revenus.

(2) Comprend les conseillers en placement et les conseillers financiers au sein de nos services de courtage traditionnel au Canada et aux États-Unis.

(3) Comprend les conseillers ayant un contact direct avec les clients au sein de tous nos services de gestion de patrimoine.

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)

Rendement financier
2010 par rapport à 2009

Le bénéfice net a augmenté de 86 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et des volumes de transactions, ainsi que des ajustements favorables visant les impôts comptabilisés au cours de l'exercice considéré. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts et par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Le total des revenus s'est accru de 108 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui reflète essentiellement la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation du capital et de la hausse des volumes de transactions reflétant l'amélioration des conditions sur le marché et la confiance accrue des investisseurs. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien, par la diminution des écarts liés aux dépôts en espèces des clients, et par l'augmentation des renoncements aux honoraires liés principalement aux fonds du marché monétaire aux États-Unis, en raison de la faiblesse continue des taux d'intérêt.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 33 millions de dollars, ou 1 %, en raison principalement de l'augmentation de la rémunération variable découlant de la hausse des revenus basés sur les commissions, ainsi que de la hausse de la juste valeur de notre passif au titre de la rémunération gagnée lié à notre régime de rémunération à base d'actions. Ces facteurs ont été en grande partie neutralisés par l'incidence

du raffermissement du dollar canadien et par la reprise de la tranche restante de la provision liée au Reserve Primary Fund. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à l'analyse présentée à la section intitulée « 2009 par rapport à 2008 » ci-dessous.

2009 par rapport à 2008

Le bénéfice net a diminué de 82 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à 2008, résultat qui reflète principalement la réduction de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et la compression des écarts. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par un gain au titre de notre régime de rémunération à base d'actions, une perte ayant été constatée en 2008, par la comptabilisation de provisions liées au Reserve Primary Fund et aux titres à enchères en 2008, de même que par l'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien et par la prise en compte des résultats pour l'exercice complet de Phillips, Hager & North Investment Management Ltd. (PH&N), une société que nous avons acquise.

Le total des revenus a augmenté de 93 millions de dollars, ou 2 %, en raison essentiellement de l'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien. L'augmentation tient également à un gain au titre de notre régime de rémunération à base d'actions lié à nos services de courtage aux États-Unis, une perte ayant été constatée en 2008, et à l'accroissement des volumes de transactions découlant de la prise en compte des résultats de Ferris, Baker Watts Inc. (FBW) pour l'exercice complet. Ces facteurs ont été neutralisés en grande partie par la diminution de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, facteur contrebalancé en partie seulement par la prise en compte des revenus de PH&N pour l'exercice complet et par la compression des écarts.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 224 millions de dollars, ou 7 %, en raison principalement de l'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien, ainsi que de l'accroissement des coûts liés à l'infrastructure et à l'effectif engagés à l'appui de la croissance des activités. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts, par la comptabilisation de provisions au titre de l'entente visant le soutien des clients de FBW ayant investi dans le Reserve Primary Fund en 2008, ainsi que par la quote-part du secteur Gestion de patrimoine au titre du règlement lié aux titres à enchères intervenu avec les autorités de réglementation américaines.

Perspectives et priorités

En raison de l'amélioration des conditions sur le marché et de la confiance accrue des investisseurs, le contexte devrait continuer d'avoir une incidence favorable sur nos revenus tirés des services tarifés et sur les volumes de transactions. Cependant, bien que les taux d'intérêt aient augmenté légèrement au Canada, nous prévoyons le maintien de faibles taux d'intérêt sur les marchés où nous exerçons nos activités, ce qui se traduira par une compression continue des écarts et par une incidence défavorable des renoncements aux honoraires liés aux fonds du marché monétaire. Nous prévoyons un rythme de croissance accéléré en raison de notre nouvelle structure opérationnelle, et nous continuons de prêter notre attention à une gestion prudente des coûts et de tirer parti des améliorations apportées à nos plateformes, de manière à assurer l'efficacité de nos activités à l'échelle mondiale. Pour de plus amples renseignements sur notre revue économique générale, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2011

- Nous comptons mettre en place une division de gestion mondiale d'actifs de premier rang complétant nos activités de distribution liées au patrimoine, par le truchement de notre croissance interne et au moyen d'acquisitions. Cette croissance nous permettra également d'accroître nos capacités en matière de gestion des placements et d'élaboration de produits à l'intention des clients disposant d'un avoir net élevé à l'échelle mondiale, et ce tant sur les marchés des produits de retraite que sur les marchés émergents,

tout en accentuant la portée de notre leadership à l'échelle mondiale.

- Nous comptons renforcer les relations avec nos clients ayant un avoir net élevé ou très élevé et nous assurons que nous leur offrons une gamme complète de solutions de gestion du patrimoine, y compris des solutions en matière de placements, de fiducies, de services bancaires, de prêts et d'assurances. L'accroissement continu du degré de satisfaction des clients, qui est déjà élevé, favorisera la productivité de nos conseillers en contact direct avec les clients aux États-Unis, au Canada et dans les autres pays, et se traduira par un rendement financier accru de nos services de distribution de patrimoine.
- Nous comptons concentrer nos efforts sur les activités clés présentant le plus grand potentiel, notamment comme suit : i) accroître notre part de marché, où nous sommes déjà le chef de file, au sein de l'industrie en ce qui concerne les actifs des clients ayant un avoir net élevé au Canada; ii) étendre notre présence géographique de manière à attirer des clients ayant un avoir net élevé dans les marchés émergents, particulièrement à Hong Kong et à Singapour ainsi qu'en Amérique latine et dans la région composée de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique (EMEA); iii) accroître nos services de gestion de patrimoine au Royaume-Uni au même rythme que nos services de gestion mondiale d'actifs et que nos activités visant l'expansion du secteur RBC Marchés des Capitaux.
- Nous comptons investir davantage dans les groupes Exploitation et Technologie de manière à assurer l'efficacité de l'exploitation à l'échelle mondiale, et favoriser ainsi notre croissance.

Analyse des secteurs d'activité

Gestion de patrimoine – Canada

La Gestion de patrimoine – Canada, une maison de courtage traditionnel au Canada, est le chef de file au chapitre des biens administrés. Elle regroupe près de 1 440 conseillers en placement et fournit des solutions financières complètes élargies aux clients fortunés et à ceux qui disposent d'un avoir net élevé. Nous fournissons par ailleurs des services de gestion discrétionnaire de placements et des services successoraux et fiduciaires à nos clients. À cette fin, nous comptons sur près de 60 conseillers en placement et sur plus de 120 spécialistes des services de fiducie, qui sont répartis dans tous nos bureaux au Canada.

Nos concurrents sont les banques et sociétés de fiducie canadiennes, les banques de gestion privée mondiales, les sociétés de conseils en placement, les services de courtage traditionnels appartenant à des banques et les maisons de courtage spécialisées, ainsi que les sociétés de fonds communs de placement. Au Canada, les sociétés de gestion de patrimoine détenues par des banques continuent d'être des acteurs majeurs.

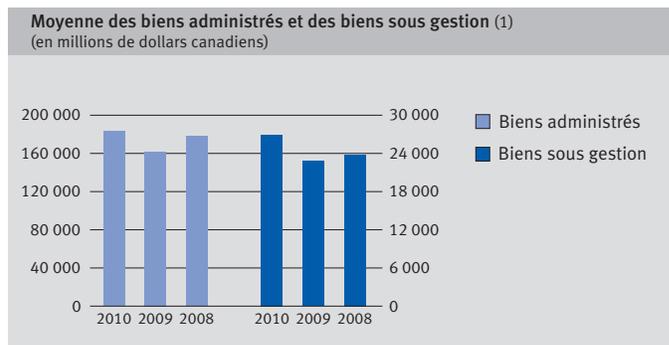
Rendement financier

Les revenus se sont accrus de 126 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation du capital, et de la hausse des volumes de transaction reflétant l'amélioration des conditions sur le marché et la confiance accrue des investisseurs. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts.

Les biens administrés ont augmenté de 11 % par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient essentiellement à l'appréciation du capital découlant de l'amélioration des conditions sur le marché.

Faits saillants	Tableau 15		
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Total des revenus	1 449 \$	1 323 \$	1 474 \$
Autres renseignements			
Biens administrés (1)	193 000	174 200	160 700
Biens sous gestion (1)	29 200	24 700	23 000
Total de l'actif lié aux services tarifés	99 000	88 000	78 800

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.



(1) Représente les soldes moyens, qui sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Gestion de patrimoine – États-Unis et International

La Gestion de patrimoine – États-Unis et International se compose de l'une des plus importantes maisons de courtage traditionnel aux États-Unis, laquelle regroupe plus de 2 100 conseillers financiers. Nous offrons également des services de compensation et d'exécution aux courtiers en valeurs mobilières indépendants et aux institutions de petite et moyenne taille. Dans les autres pays, nous fournissons des services de gestion privée, des services bancaires personnalisés ainsi que des solutions en matière de crédit, de placement et de services de fiducie aux clients qui disposent d'un avoir net élevé. Notre réseau regroupe plus de 2 400 employés travaillant dans 27 bureaux répartis dans 18 pays.

Nous exerçons nos activités dans un marché fragmenté où la concurrence est extrêmement vive. Aux États-Unis, on dénombre environ 5 000 courtiers inscrits, y compris des acteurs indépendants de calibre international et de calibre régional. À l'échelle internationale, les concurrents comprennent des sociétés de gestion de patrimoine

mondiales, des banques de gestion privée traditionnelles étrangères, des sociétés de gestion de patrimoine canadiennes et des fournisseurs américains de services de gestion privée axés sur les placements.

Rendement financier

Les revenus ont diminué de 129 millions de dollars, ou 6 %. Libellés en dollars américains, les revenus se sont accrus de 88 millions de dollars, ou 5 %, résultat qui tient principalement à l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation du capital, et à la hausse des volumes de transactions reflétant l'amélioration des conditions sur le marché et la confiance accrue des investisseurs. La hausse a été neutralisée en partie par l'augmentation des renoncements aux honoraires liés aux fonds du marché monétaire, en raison de la faiblesse continue des taux d'intérêt et de la réduction des écarts liés aux dépôts en espèces des clients.

Libellés en dollars américains, les biens administrés ont augmenté de 6 % par rapport à l'exercice précédent, résultat qui est en grande partie attribuable à l'appréciation du capital découlant de l'amélioration des conditions sur le marché.

Faits saillants	Tableau 16		
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Total des revenus	2 003 \$	2 132 \$	1 869 \$
Autres renseignements (en millions de dollars américains)			
Total des revenus	1 927	1 839	1 812
Total des prêts, des garanties et des lettres de crédit (1), (2)	6 700	5 500	5 200
Total des dépôts (1), (2)	18 200	18 700	18 500
Biens administrés (3)	322 100	303 300	277 600
Biens sous gestion (3)	22 900	19 700	16 200
Total de l'actif lié aux services tarifés (4)	39 200	31 000	21 300

- (1) Représente les montants liés à nos services de gestion de patrimoine dans les autres pays.
- (2) Représente une moyenne calculée à l'aide des méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
- (3) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.
- (4) Représente les montants liés à nos services de gestion de patrimoine aux États-Unis.



- (1) Représente les soldes moyens, qui sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Gestion mondiale d'actifs

La Gestion mondiale d'actifs est responsable des services de gestion d'actifs pour notre propre compte. Nous fournissons un vaste éventail de services de gestion de placements, y compris des fonds communs de placement et des fonds en gestion commune, des comptes liés aux services tarifés et des portefeuilles gérés séparément. Nous offrons aux clients nos solutions de placement soit par l'intermédiaire d'un vaste réseau constitué de nos succursales bancaires, de nos activités de courtage à escompte et traditionnel et de conseillers indépendants, soit directement. Nous fournissons également directement des solutions de placement aux clients institutionnels, y compris des régimes de retraite ainsi que des fonds de dotation et des fondations. Nous sommes la plus importante société de fonds communs de placement et l'un des principaux gestionnaires de placements au Canada, notre part de marché au chapitre des biens administrés calculée par l'Institut des fonds d'investissement du Canada étant de 15 %.

Comme nous le mentionnions précédemment, nous avons annoncé, en octobre 2010, la conclusion d'une entente visant l'acquisition de BlueBay, l'une des plus importantes sociétés européennes indépendantes de gestion de fonds de titres d'emprunt et de titres d'emprunt à revenu fixe. Cette acquisition nous permettra d'accroître notre gamme de produits et nos capacités en matière de distribution. De plus, grâce à ses services de gestion bien établis, BlueBay assurera la croissance de nos services de gestion d'actifs au Royaume-Uni, dans la région EMEA, en Amérique latine et en Asie.

Au Canada, nous subissons la concurrence des principales banques, compagnies d'assurance et organisations de gestion d'actifs, de même que de sociétés de placement spécialisées. Le secteur canadien de la gestion de fonds est vaste et bien établi, mais constitue un marché qui demeure relativement fragmenté. Notre gestionnaire d'actifs américain rivalise avec des sociétés de gestion d'actifs indépendantes de même qu'avec celles qui font partie de banques nationales et internationales, des compagnies d'assurance et des groupes de gestionnaires d'actifs spécialisés.

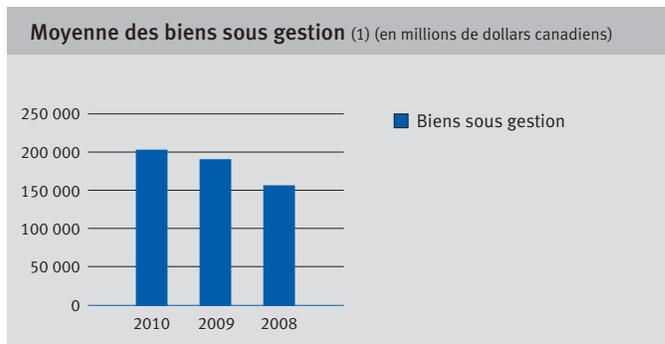
Rendement financier

Les revenus se sont accrues de 111 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation du capital, et de la préférence des clients à l'égard des fonds à long terme générant des rendements plus élevés.

Les biens sous gestion ont augmenté de 5 % par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient essentiellement à l'appréciation du capital découlant de l'amélioration des conditions sur le marché et à l'accroissement des ventes de fonds communs de placement à long terme, facteurs neutralisés en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien ainsi que par le plus grand nombre de rachats nets de fonds sur le marché monétaire au Canada.

Faits saillants	Tableau 17		
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Total des revenus	736 \$	625 \$	644 \$
Autres renseignements			
Ventes nettes de fonds communs de placement à long terme au Canada	6 400	2 100	600
(Rachats nets) ventes nettes de fonds communs de placement sur le marché monétaire au Canada	(8 700)	(2 000)	8 200
Biens sous gestion (1)	209 200	199 700	180 100

- (1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.



- (1) Représente les soldes moyens, qui sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Le secteur Assurances regroupe les secteurs d'activité Assurances – Canada, Assurances – États-Unis et Assurances et autres activités – International. Au Canada, nous offrons nos produits et services par l'entremise de nos propres réseaux, qui ne cessent de croître et qui se composent de succursales de vente au détail d'assurance, de centres d'appels et de notre équipe de vente interne, ainsi que par l'entremise de conseillers indépendants en assurance et d'agences de voyages. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous exerçons des activités de réassurance à l'échelle mondiale. Une analyse du contexte concurrentiel est présentée dans les rubriques portant sur chacun de nos secteurs d'activité.

Dessaisissement de Liberty Life

En octobre 2010, nous avons annoncé notre intention de vendre Liberty Life, notre division d'assurance vie aux États-Unis, pour 628 millions de dollars US à Athene Holding Ltd. L'opération est assujettie aux approbations réglementaires et aux autres conditions de clôture habituelles, et elle devrait être conclue au début de 2011. En raison de cette opération, nous avons comptabilisé une perte de 116 millions de dollars (114 millions de dollars US) avant et après impôts au quatrième trimestre de 2010. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 11 et 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Par suite de la réalisation du dessaisissement, nous comptons restructurer notre secteur Assurances en deux secteurs d'activités, soit le secteur Assurances – Canada, et le secteur Assurances et autres activités – International. Les services d'assurance voyage aux États-Unis seront intégrés au secteur Assurances et autres activités – International.

Bilan de l'exercice

- Au Canada, nous avons continué de renforcer les aspects économiques de notre réseau de distribution au moyen de processus partagés et rationalisés, nous avons solidifié nos relations avec les clients, et nous avons simplifié nos processus.
- Nous avons continué d'élargir et d'améliorer notre réseau canadien de succursales de vente au détail d'assurance, le portant à 52 succursales en 2010, comparativement à 49 succursales en 2009, de manière que nos clients puissent avoir accès plus aisément à des services d'assurance.
- Nous avons mis sur pied une nouvelle équipe de soutien inter-réseaux responsable de l'élaboration de produits d'assurance vie universelle, de manière à assurer la prestation de produits améliorés à tous nos clients.
- À l'échelle internationale, nous avons continué d'élargir nos services de réassurance et avons affiché une solide croissance de nos activités au cours de l'exercice.

Revue économique et revue des marchés

L'amélioration des conditions sur le marché a contribué au rendement accru des investissements au cours de l'exercice considéré, ainsi qu'à la croissance des produits de rentes dans le secteur Assurances et autres activités – International. Au cours de l'exercice, les coûts liés aux sinistres au titre des polices d'assurances automobile et invalidité ont augmenté. La hausse des coûts liés aux sinistres au titre des polices d'assurance automobile tient en partie à l'intensification des activités liées aux polices d'assurance automobile avant l'entrée en vigueur de la réforme de l'assurance automobile en Ontario, laquelle a été promulguée vers la fin de 2010. Pour de plus amples renseignements sur notre revue économique générale, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Faits saillants financiers du secteur Assurances

Tableau 18

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	2010	2009	2008
Revenus autres que d'intérêt			
Primes acquises, montant net	4 484 \$	3 889 \$	2 864 \$
Revenu de placement (1)	1 443	1 579	(458)
Honoraires	251	247	204
Autres (2)	(116)	–	–
Total des revenus	6 062 \$	5 715 \$	2 610 \$
Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance (1)	4 421 \$	3 975 \$	1 029 \$
Coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	687	634	602
Frais autres que d'intérêt	552	559	576
Bénéfice net avant impôts	402 \$	547 \$	403 \$
Bénéfice net	405 \$	496 \$	389 \$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres	26,6 %	37,0 %	32,8 %
Rendement du capital de risque	30,1 %	42,9 %	37,1 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	15 200 \$	13 100 \$	12 600 \$
Capital attribué	1 500	1 300	1 150
Capital de risque	1 300	1 150	1 050
Autres renseignements			
Primes et dépôts (3)	5 704 \$	4 970 \$	3 861 \$
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	10 750 \$	8 922 \$	7 385 \$
Variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurance (1)	662	917	(870)
Valeur intrinsèque (4)	6 427	5 924	4 919
Biens sous gestion	300	200	400
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps) (5)	2 957	2 777	2 939
Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état des résultats, de la conversion de certaines opérations libellées en dollars américains et en livres sterling	2010 par rapport à 2009		
Incidence sur le bénéfice : augmentation (diminution)			
Total des revenus	(250)\$		
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	235		
Frais autres que d'intérêt	10		
Bénéfice net	(5)		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	12 %		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	11 %		

(1) Le revenu de placement peut être assujéti à la volatilité découlant des fluctuations de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction. Les placements à l'appui des passifs actuariels sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme détenus à des fins de transaction; par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans le poste Revenu de placement des états consolidés des résultats. Les variations de la juste valeur de ces actifs sont en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions actuarielles, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance.

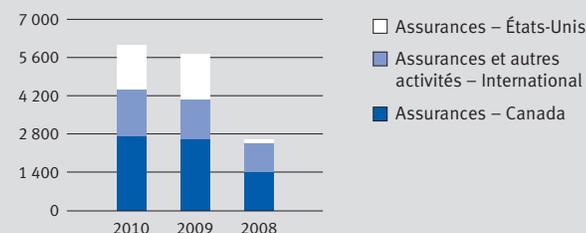
(2) Concerne la perte liée à Liberty Life.

(3) Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rente fondés sur le risque, ainsi que les dépôts des fonds distincts individuels et collectifs, conformément aux pratiques du secteur de l'assurance.

(4) Nous définissons la valeur intrinsèque comme étant la valeur des capitaux propres détenus dans notre secteurs Assurances plus la valeur des contrats en vigueur (polices en vigueur). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(5) Les montants de 2009 et de 2008 ont été retraités pour tenir compte du réaligement des groupes exploitation et technologie de notre secteur Assurances effectué en 2009.

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)



Rendement financier

2010 par rapport à 2009

Le bénéfice net a diminué de 91 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à l'exercice précédent. En excluant la perte liée à Liberty Life, le bénéfice net a augmenté de 25 millions de dollars, ou 5 %, résultat qui tient principalement aux ajustements actuariels favorables reflétant les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses, la hausse des gains nets sur placements, l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts, et la croissance des volumes. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts liés aux sinistres au titre des polices d'assurances invalidité et automobile, ainsi que par les résultats techniques défavorables liés aux polices d'assurance vie.

Le total des revenus a augmenté de 347 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. En excluant la perte liée à Liberty Life, le total des revenus a augmenté de 463 millions de dollars, ou 8 %, en raison essentiellement de la croissance des volumes enregistrée dans tous les secteurs d'activité, notamment la croissance des volumes de rentes dans les secteurs États-Unis et International, ainsi que de la hausse des gains nets sur placements. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie, ainsi que par l'incidence du raffermisssement du dollar canadien. Les volumes de rentes et la variation de la juste valeur des placements ont été en grande partie compensés dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Les résultats excluant la perte liée à Liberty Life constituent des mesures PCGR. Se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

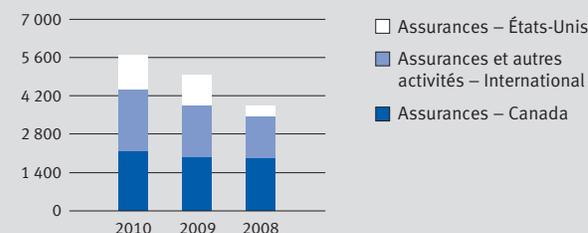
Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance se sont accrus de 499 millions de dollars, ou 11 %, résultat qui reflète principalement la hausse des coûts découlant de la croissance des volumes enregistrée dans tous les secteurs d'activité, y compris la croissance des volumes de rentes dans les secteurs États-Unis et International, l'augmentation des coûts liés aux sinistres au titre des polices d'assurances invalidité et automobile, et les résultats techniques défavorables liés aux polices d'assurance vie. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la variation de la juste valeur des placements, par l'incidence du raffermisssement du dollar canadien, ainsi que par les ajustements actuariels favorables.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 7 millions de dollars, ou 1 %, en raison principalement de l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts et de l'incidence du raffermisssement du dollar canadien. Ces facteurs ont été en grande partie neutralisés par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des volumes.

Les primes et dépôts ont progressé de 734 millions de dollars, ou 15 %, résultat qui reflète la croissance des volumes enregistrée dans tous les secteurs d'activité, en raison des ventes élevées et de la fidélisation des clients, facteurs neutralisés en partie par l'incidence du raffermisssement du dollar canadien.

La valeur intrinsèque a augmenté de 503 millions de dollars, ou 8 %, en raison essentiellement de la hausse des nouveaux contrats et des ajustements favorables des provisions techniques. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence du transfert de capitaux de notre secteur Assurances et par l'incidence du raffermisssement du dollar canadien. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Primes et dépôts par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)



2009 par rapport à 2008

Le bénéfice net a augmenté de 107 millions de dollars, ou 28 %, par rapport à 2008, résultat qui reflète la comptabilisation de pertes sur placements de 110 millions (80 millions après impôts) en 2008. La croissance des volumes enregistrée dans tous les secteurs d'activité, le nouveau contrat de réassurance de rentes conclu au Royaume-Uni, la diminution des coûts de financement attribués au capital et l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les ajustements actuariels défavorables.

Le total des revenus a augmenté de 3 105 millions de dollars, en raison principalement de la variation de la juste valeur des placements et des volumes de rentes plus élevés dans les secteurs d'activité Assurances - États-Unis et Assurances et autres activités - International. L'augmentation est aussi attribuable à l'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien et à la comptabilisation, en 2008, de pertes sur placements attribuables aux cessions et aux prêts douteux. La variation de la juste valeur des placements et les volumes de rentes ont été en grande partie compensés dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance se sont accrus de 2 978 millions de dollars, résultat qui reflète essentiellement la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie ainsi que la hausse des coûts découlant de l'accroissement des volumes de rentes. Les ajustements défavorables des provisions techniques et l'incidence du recul du dollar canadien ont également contribué à l'augmentation.

Les frais autres que d'intérêt ont reculé de 17 millions de dollars, ou 3 %, en raison de l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts, facteur neutralisé en grande partie par l'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien et par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des volumes, y compris l'ouverture de nouvelles succursales de vente au détail d'assurance au Canada.

Perspectives et priorités

Nous prévoyons une croissance soutenue des volumes stimulée par les nouveaux produits et les produits améliorés offerts aux clients par l'entremise de nos propres réseaux. Les rendements de nos investissements devraient continuer de croître, en raison de la stabilisation des conditions sur le marché. La récente réforme de l'assurance automobile en Ontario devrait avoir une incidence favorable sur les sinistres au titre des polices d'assurance automobile. Pour de plus amples renseignements sur notre revue économique générale, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2011

- Nous comptons accroître nos ventes à l'aide de réseaux de distribution à faibles coûts.
- Nous comptons consolider nos relations avec les clients en leur fournissant une gamme complète de produits et services de RBC Assurances conçus en fonction de leurs besoins.
- Nous comptons simplifier nos processus et allons à cette fin améliorer et rationaliser tous nos processus commerciaux afin que nos clients puissent plus aisément faire affaire avec nous, tout en gérant nos dépenses.
- Nous comptons tirer parti d'occasions dans des marchés à créneaux à l'échelle internationale, dans le but d'accroître nos activités de réassurance.

Assurances – Canada

Nous offrons des produits d'assurances vie, maladie et d'assurance IARD, ainsi que des produits d'accumulation d'actifs à nos clients au Canada qui sont à la recherche d'assurances individuelle ou collective. Notre portefeuille d'assurances vie et maladie se compose de produits d'assurance vie universelle, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité et d'assurance soins de longue durée, ainsi que des régimes collectifs d'avantages sociaux. Nous offrons un vaste éventail de produits d'assurance IARD, y compris des assurances habitation, automobile et voyage. Nos produits d'assurance voyage comprennent l'assurance frais médicaux hors province et hors pays ainsi que des produits d'assurance annulation et interruption de voyage. Nous offrons également des produits d'assurance commerciale dans le cadre de notre partenariat avec Aon Reed Stenhouse Inc.

Au Canada, nous nous mesurons à environ 250 compagnies d'assurance, la plupart de ces compagnies étant spécialisées dans les produits d'assurances vie et maladie ou dans les produits d'assurance IARD. Nous occupons une position de chef de file en ce qui concerne les produits d'assurance voyage, et nous jouissons d'une présence importante sur les marchés des produits d'assurances vie et maladie et d'une présence croissante sur les marchés des produits d'assurances habitation et automobile à l'intention des particuliers.

Rendement financier

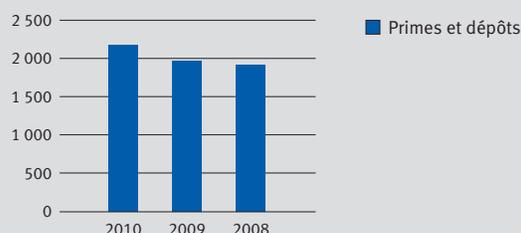
Le total des revenus a augmenté de 81 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la croissance des volumes d'assurances automobile, habitation, vie et maladie. Ce facteur a été neutralisé en partie par la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie, qui est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les primes et dépôts ont augmenté de 206 millions de dollars, ou 10 %, résultat qui reflète l'augmentation des ventes d'assurances

habitation, automobile, vie et maladie, ainsi que la fidélisation continue de la clientèle.

Faits saillants	Tableau 19		
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Total des revenus	2 735 \$	2 654 \$	1 400 \$
Autres renseignements			
Primes et dépôts			
Assurances vie et maladie	1 249	1 210	1 188
Assurance IARD	838	708	643
Produits de rente et dépôts des fonds distincts	83	46	84
Variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurance	382	452	(524)

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)



Assurances – États-Unis

En 2010, nous avons offert des produits d'assurances vie et maladie, de rente et d'assurance voyage à nos clients aux États-Unis. Les produits d'assurances vie et maladie comprennent l'assurance temporaire, l'assurance vie universelle indexée, l'assurance vie entière, l'assurance en cas de décès par accident et l'assurance contre les maladies graves. Nous avons également offert des produits de rentes fixes traditionnels et de rentes fixes indexées. Nos produits d'assurance voyage comprennent les assurances annulation et interruption de voyage ainsi que l'assurance frais médicaux hors province.

En octobre 2010, nous avons annoncé notre intention de vendre Liberty Life. Se reporter aux notes 11 et 31 de nos états financiers annuels consolidés de 2010. Bien que nous ayons accru nos activités d'assurance vie sous notre propre marque aux États-Unis, nous ne bénéficions pas des économies d'échelle nécessaires à l'établissement et au maintien d'un important portefeuille de produits d'assurance dans un marché hautement concurrentiel. Nous allons poursuivre nos activités liées aux produits d'assurance voyage aux États-Unis, puisque ces activités sont exercées indépendamment de nos autres activités d'assurance (assurance vie et rentes) aux États-Unis. Les activités liées aux produits d'assurance voyage aux États-Unis complètent de manière stratégique nos activités liées aux produits d'assurance voyage au Canada, ce qui nous permettra de tirer parti des économies d'échelle existantes et de l'expertise que nous avons acquise au fil des ans.

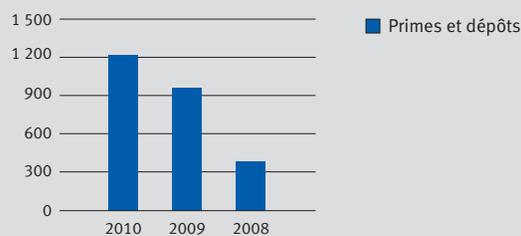
Rendement financier

Le total des revenus a diminué de 60 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent. Libellé en dollars américains, le total des revenus a augmenté de 83 millions de dollars, ou 6 %. En excluant la perte liée à Liberty Life, le total des revenus libellé en dollars américains a augmenté de 197 millions de dollars, ou 14 %, en raison principalement de la hausse des volumes de rentes et de la diminution des pertes sur placements. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance vie et des produits de rente. Les volumes de rentes et la variation de la juste valeur des placements ont été en grande partie compensés dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Le total des revenus excluant la perte liée à Liberty Life constitue une mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Les primes et dépôts ont augmenté de 165 millions de dollars. Libellés en dollars américains, les primes et dépôts se sont accrus de 255 millions de dollars, résultat qui reflète la hausse des volumes de rentes.

Faits saillants	Tableau 20		
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Total des revenus	1 602 \$	1 662 \$	146 \$
Variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurance	274	458	(346)
Autres renseignements (en millions de dollars américains)			
Total des revenus	1 531	1 448	166
Primes et dépôts			
Assurances vie et maladie	244	247	263
Assurance IARD	21	11	4
Produits de rente	952	704	115
Variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurance	259	400	(313)

Primes et dépôts (en millions de dollars américains)



Assurances et autres activités – International

Le secteur Assurances et autres activités – International se compose principalement de nos activités de réassurance, qui consistent à assurer les risques d'autres compagnies internationales d'assurance et de réassurance. Nous offrons des produits de réassurance en matière d'assurances vie et maladie, d'assurance contre les accidents et d'assurance crédit, ainsi que des produits de réassurance de rentes.

Un petit nombre de grandes sociétés contrôlent le marché mondial de la réassurance, et ces sociétés ont une présence importante aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans la zone euro. Le marché de la réassurance est concurrentiel, et les entraves à l'accès à ce marché demeurent élevées.

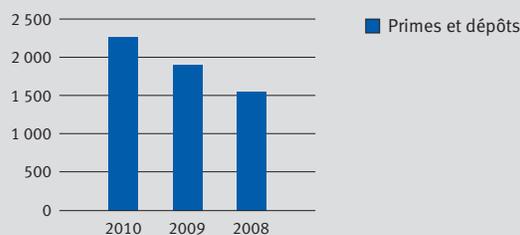
Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 326 millions de dollars, ou 23 %, résultat qui reflète principalement la croissance des volumes liés à nos activités de réassurance vie et de réassurance de rentes, facteur neutralisé en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Les primes et dépôts se sont accrus de 363 millions de dollars, ou 19 %, en raison principalement des facteurs dont il est fait mention ci-dessus.

Faits saillants	Tableau 21		
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Total des revenus	1 725 \$	1 399 \$	1 064 \$
Autres renseignements			
Primes et dépôts			
Assurances vie et maladie	1 896	1 643	1 374
Assurance IARD	49	41	52
Produits de rente	321	219	125

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)



Services bancaires internationaux

Les Services bancaires internationaux regroupent nos services bancaires et notre coentreprise, RBC Dexia Investor Services (RBC Dexia IS). Les services bancaires comprennent nos services bancaires aux États-Unis et dans les Antilles, dans le cadre desquels nous offrons un vaste éventail de produits et services financiers aux particuliers, aux entreprises et aux institutions faisant partie de notre clientèle, dans leurs marchés respectifs. RBC Dexia IS offre une gamme de produits intégrés aux investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale. Une analyse du contexte concurrentiel lié à chacun de nos secteurs d'activité est présentée ci-dessous.

Bilan de l'exercice

- Aux États-Unis, nos services bancaires de détail ont continué de subir les contrecoups de la faiblesse de l'économie, des conditions de crédit et des conditions sur le marché en 2010. Nous nous sommes concentrés sur la gestion de notre portefeuille de prêts et sur la restructuration de nos activités.
- Dans les Antilles, nous avons poursuivi l'intégration de RBTT Financial Group (RBTT) afin d'établir une plateforme bancaire commune qui nous permettra d'assurer notre croissance et notre expansion dans la région.
- RBC Dexia IS a conclu l'acquisition des activités de banque de dépôts d'Unione di Banche Italiane Scpa (UBI), faisant ainsi de RBC Dexia IS la deuxième société d'administration de fonds de tiers en importance et la cinquième banque dépositaire en importance en Italie.

Revue économique et revue des marchés

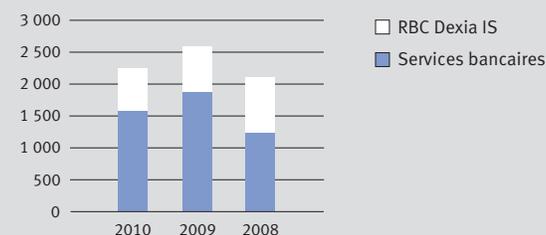
La reprise de l'économie américaine a continué de subir des pressions, mais une certaine stabilisation de la qualité des actifs a donné lieu à une diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les revenus tirés de nos services bancaires continuent d'être touchés par la faiblesse historique des taux d'intérêt, qui a entraîné une compression des écarts. Nous avons aussi composé avec des pressions au chapitre des taux en raison de l'intensification de la concurrence visant les dépôts des clients et les prêts aux clients. La demande visant les prêts aux États-Unis est demeurée faible, et les taux de chômage aux États-Unis ont eu une incidence défavorable sur l'industrie du voyage et sur l'économie antillaise. Ces facteurs ont donné lieu à une réduction des volumes de services bancaires et à une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances dans les Antilles. Pour de plus amples renseignements sur notre revue économique générale, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Faits saillants du secteur Services bancaires internationaux
Tableau 22

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	2010	2009	2008
Revenu net d'intérêt	1 367 \$	1 687 \$	1 330 \$
Revenus autres que d'intérêt	869	903	771
Total des revenus	2 236 \$	2 590 \$	2 101 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	743 \$	980 \$	497 \$
Frais autres que d'intérêt	2 105	2 346	1 876
Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	-	1 000	-
(Perte nette) avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	(612)\$	(1 736)\$	(272)\$
(Perte nette)	(317)\$	(1 446)\$	(153)\$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres	(5,5)%	(19,4)%	(3,4)%
Rendement du capital de risque	(12,2)%	(49,1)%	(8,1)%
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	55 300 \$	63 700 \$	51 300 \$
Prêts et acceptations	29 600	35 800	27 000
Dépôts	45 800	51 600	42 500
Capital attribué	6 650	7 750	5 200
Capital de risque	3 000	3 050	2 150
Autres renseignements			
Biens administrés – RBC (1)	7 800 \$	7 700 \$	11 200 \$
– RBC Dexia IS (2)	2 779 500 \$	2 484 400 \$	2 585 000 \$
Biens sous gestion – RBC (1)	2 600 \$	3 800 \$	3 900 \$
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	11 174	11 462	12 335
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	10,32 %	8,80 %	5,97 %
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	2,51 %	2,74 %	1,84 %
Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état des résultats, de la conversion de certaines opérations libellées en dollars américains, en euros et en dollars de Trinité-et-Tobago	2010 par rapport à 2009		
Incidence sur le bénéfice : augmentation (diminution)			
Total des revenus	(250)\$		
Dotation à la provision pour pertes sur créances	80		
Frais autres que d'intérêt	225		
Bénéfice net	20		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	12 %		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	14 %		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars de Trinité-et-Tobago	14 %		

(1) Représente respectivement le total des biens administrés et des biens sous gestion de RBTT présenté avec un décalage de un mois.

(2) Représente le total des biens administrés de la coentreprise, dans laquelle nous détenons une participation de 50 %, présenté avec un décalage de un mois.

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)

Rendement financier
2010 par rapport à 2009

La perte nette s'est chiffrée à 317 millions de dollars, par rapport à une perte nette de 1 446 millions à l'exercice précédent. Ce résultat reflète principalement la comptabilisation, à l'exercice précédent, d'une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition de 1 milliard de dollars avant et après impôts. Il découle aussi de la diminution des provisions liées à nos services bancaires aux États-Unis et à l'incidence du raffermissement du dollar canadien, facteurs neutralisés en partie par la hausse des pertes sur les titres disponibles à la vente.

Le total des revenus a diminué de 354 millions de dollars, ou 14 %, en raison principalement de l'incidence du raffermissement du dollar canadien. La diminution résulte aussi de l'augmentation des pertes sur les titres disponibles à la vente, des pertes plus importantes sur les biens saisis et de la réduction stratégique de nos services bancaires aux États-Unis. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la comptabilisation, à l'exercice précédent, d'une provision de 52 millions de dollars (39 millions après impôts) au titre de la restructuration de certains fonds communs de placement liés à nos services bancaires dans les Antilles, une tranche de 11 millions (8 millions après impôts) de cette provision ayant fait l'objet d'une reprise au cours de l'exercice considéré.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 237 millions de dollars, ou 24 %, en raison essentiellement de la réduction des provisions liées à nos services bancaires aux États-Unis, qui

touche principalement nos activités de financement de constructeurs résidentiels et les titres disponibles à la vente reclassés dans les prêts. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des provisions liées à notre portefeuille de prêts commerciaux dans les Antilles. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 241 millions de dollars, ou 10 %, en raison principalement de l'incidence du raffermissement du dollar canadien. La diminution est aussi attribuable à l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts, y compris la restructuration de nos services bancaires aux États-Unis.

2009 par rapport à 2008

La perte nette s'est chiffrée à 1 446 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 153 millions en 2008. Ce résultat reflète la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition et la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution de 272 millions de dollars (184 millions après impôts) des pertes sur nos titres disponibles à la vente de même que par la prise en compte pour tout l'exercice 2008 des résultats liés à notre acquisition de RBTT.

Le total des revenus a augmenté de 489 millions de dollars, ou 23 %. L'augmentation découle essentiellement de la prise en compte pour l'exercice complet des revenus de RBTT et, dans une moindre mesure, de la prise en compte des revenus d'Alabama National Bancorporation (ABN), une société acquise en 2008. L'augmentation est aussi attribuable à la diminution des pertes sur les titres disponibles à la vente, ainsi qu'à l'incidence du recul du dollar canadien par rapport au dollar américain. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des revenus de RBC Dexia IS et par la compression des écarts, principalement en ce qui concerne nos services bancaires aux États-Unis.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 483 millions de dollars, résultat qui a trait principalement aux services bancaires aux États-Unis et qui tient au nombre plus élevé de prêts douteux liés aux activités de financement de constructeurs résidentiels, à nos portefeuilles de prêts commerciaux, de prêts pour l'achat de lots et de prêts hypothécaires résidentiels et au financement aux fins de l'accession à la propriété. L'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien sur la valeur de conversion de la dotation aux provisions spécifiques pour

pertes sur créances aux États-Unis, la hausse des provisions de 59 millions de dollars découlant du reclassement de certains titres disponibles à la vente dans les prêts, en raison de l'adoption des modifications apportées au chapitre 3855 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA), et la prise en compte pour l'exercice complet des résultats de RBTT ont également contribué à l'augmentation.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrues de 470 millions de dollars, ou 25 %, en raison essentiellement de la hausse des coûts liés à l'effectif et des coûts d'occupation liés principalement à la prise en compte pour l'exercice complet des charges de RBTT et, dans une moindre mesure, des charges d'ANB. L'incidence du recul du dollar canadien par rapport au dollar américain et la restructuration de nos services bancaires aux États-Unis ont également contribué à l'augmentation.

Perspectives et priorités

Les perspectives économiques aux États-Unis demeurent faibles et l'on s'attend au maintien, pendant un certain temps, de taux de chômage élevés, de faibles valeurs absolues des propriétés, d'une faible demande visant les prêts et de taux d'intérêt peu élevés. Le bénéfice tiré des services bancaires aux États-Unis continuera de subir les contrecoups, en 2011, de la conjoncture difficile, des coûts à la hausse liés à la réglementation et des niveaux élevés de dotation à la provision pour pertes sur créances.

Dans les Antilles, la faible croissance économique continuera d'entraîner des pressions sur nos portefeuilles de prêts et sur la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Analyse des secteurs d'activité

Services bancaires

Les Services bancaires regroupent nos activités bancaires aux États-Unis et dans les Antilles. Ils offrent un éventail complet de produits et services bancaires par l'entremise de 426 centres bancaires, d'environ 476 GAB et de services bancaires en direct. Nos services bancaires dans les Antilles se composent d'une gamme complète de produits et services bancaires, ainsi que de services de financement international et de services de promotion commerciale offerts par l'entremise d'un vaste réseau de succursales et de GAB, ainsi que de services bancaires en direct.

Dans le sud-est des États-Unis, nous nous mesurons à environ 1 100 autres banques, caisses d'épargne et institutions d'épargne, ainsi qu'à un grand nombre de coopératives de crédit. Le repli de l'économie et les conditions du marché en 2009 ont entraîné un nombre important de regroupements dans le secteur des services bancaires de détail aux États-Unis, de même que la faillite de plusieurs banques et certaines acquisitions. Un certain nombre d'autres banques ont fait faillite en 2010. Dans ce contexte, nous sommes au nombre des cinq principales institutions en ce qui concerne la part du marché des dépôts en Caroline du Nord et nous nous classons au septième rang en ce qui concerne les dépôts dans notre territoire du sud-est des États-Unis (1).

Dans les Antilles, nos concurrents sont des banques, des sociétés de fiducie et des sociétés de placement qui offrent leurs services aux épargnants, aux grandes entreprises et aux institutions. Nous nous classons au deuxième rang en ce qui concerne les actifs dans les Antilles anglaises, où nous exploitons un réseau de 127 succursales réparties dans 16 pays de la région.

Rendement financier

Le total des revenus a diminué de 301 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à l'exercice précédent. Libellé en dollars américains, le total des revenus a reculé de 97 millions de dollars, ou 6 %. Ce résultat reflète principalement l'augmentation des pertes sur nos titres disponibles à la vente ainsi que les pertes plus élevées sur les biens saisis. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la comptabilisation, à l'exercice précédent, d'une provision au titre de la restructuration de certains fonds communs de placement liés à nos services bancaires dans les Antilles.

Libellée en dollars américains, la moyenne des prêts et acceptations a diminué de 2 milliards de dollars, ou 7 %, et la moyenne des dépôts a subi une baisse de 500 millions, ou 2 %, en raison principalement de la réduction stratégique de nos services bancaires aux États-Unis, facteur neutralisé en partie par la croissance des services bancaires dans les Antilles.

RBC Dexia IS devrait afficher de meilleurs rendements en raison des nouveaux mandats-clients, car la demande visant les services d'impartition est à la hausse et les valeurs de marché ne cessent d'augmenter, facteurs qui favorisent tous la croissance des biens administrés. Pour de plus amples renseignements sur notre revue économique générale, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2011

- Nous comptons continuer à solidifier notre rendement d'exploitation en améliorant nos produits et nos capacités de distribution de manière à offrir une expérience client unique et une proposition de valeur.
- Nous comptons tirer parti des améliorations apportées au chapitre de la productivité et de l'efficacité découlant de l'intégration de nos services bancaires dans les Antilles pour optimiser les capacités de notre personnel de vente, aux fins de la prestation de services-conseils financiers uniques et personnalisés à nos clients dans les Antilles.
- Nous comptons améliorer et élargir la gamme de produits et services de RBC Dexia IS afin de maximiser les occasions d'accroître la clientèle et les revenus dans les régions géographiques où nous exerçons nos activités, et de fournir aux clients une expérience unique et intégrée.

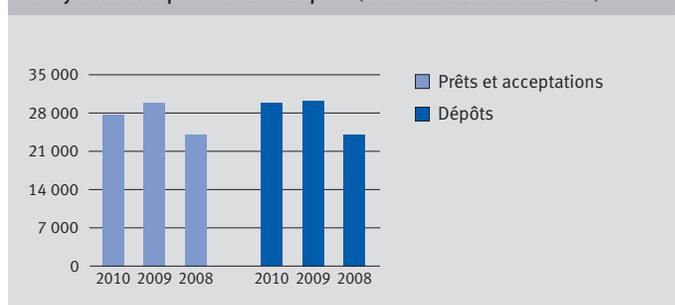
Faits saillants (1)

Tableau 23

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	2010	2009	2008
Total des revenus	1 579 \$	1 880 \$	1 246 \$
Autres renseignements (en millions de dollars américains)			
Total des revenus	1 515	1 612	1 221
Marge nette d'intérêt	3,72 %	3,56 %	3,63 %
Moyenne des prêts et des acceptations	27 800 \$	30 000 \$	24 100 \$
Moyenne des dépôts	29 800	30 300	24 100
Biens administrés	7 600	7 100	9 300
Biens sous gestion	2 500	3 500	3 300
Nombre de :			
Succursales	553	563	566
GAB	806	816	815

(1) Il existe un décalage de un mois dans la présentation des résultats de RBTT. Pour 2008, nos résultats tiennent compte des résultats de RBTT du 16 juin au 30 septembre.

Moyenne des prêts et des dépôts (en millions de dollars américains)



(1) Nous offrons des services bancaires dans les États suivants du sud-est des États-Unis : Caroline du Nord, Caroline du Sud, Virginie, Alabama, Floride et Géorgie.

RBC Dexia IS, dans laquelle nous détenons une participation de 50 %, offre une gamme complète de services aux investisseurs institutionnels, incluant des services de garde internationaux, des services d'administration de fonds et de caisses de retraite, des services de prêt de titres, des services aux actionnaires, des services d'analyse et d'autres services connexes.

RBC Dexia IS exploite des bureaux répartis dans 15 pays sur quatre continents, et ses concurrents sont les plus importantes sociétés de services de garde à l'échelle mondiale, de même que des institutions financières locales offrant des services aux investisseurs dans certains marchés. Bien que la concurrence demeure vive, RBC Dexia IS se classe parmi les 10 principales sociétés de services de garde au monde et elle se classe régulièrement dans le quartile supérieur des principaux sondages au sein de l'industrie.

Rendement financier

Le total des revenus a diminué de 53 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'incidence du raffermissement du dollar canadien, et de la diminution des écarts liés

aux dépôts en espèces des clients tenant au maintien de faibles taux d'intérêt, facteurs neutralisés en partie par la hausse des volumes de transactions et par l'augmentation des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation du capital.

Les biens administrés ont augmenté de 12 %, résultat qui reflète en grande partie l'amélioration des conditions sur le marché et la croissance des activités. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Faits saillants	Tableau 24		
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Total des revenus	657	710	855
Autres renseignements			
Biens administrés (1)	2 779 500	2 484 400	2 585 000

(1) Représente le total des biens administrés de la coentreprise, dans laquelle nous détenons une participation de 50 %, présenté avec un décalage de un mois.

Marchés des Capitaux

Le secteur Marchés des Capitaux se compose de nos services bancaires de gros à l'échelle mondiale et il fournit un vaste choix de produits et services aux grandes entreprises, aux organismes du secteur public et aux institutions faisant partie de notre clientèle. En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et de services et nous jouissons de solides relations de longue date avec nos clients. Nos capacités à l'extérieur de l'Amérique du Nord sont diversifiées et choisies avec le plus grand soin, et elles comprennent des services de montage et de distribution de titres à revenu fixe, des services de structuration et de négociation, des opérations de change, des activités liées au marché des marchandises et des services de banque d'investissement. Ce secteur se compose de deux divisions principales, à savoir les Marchés des Capitaux – Ventes et opérations, ainsi que les Services à la grande entreprise et banque d'investissement. Une analyse du contexte concurrentiel lié à chacun de nos secteurs d'activité est présentée ci-dessous.

Bilan de l'exercice

- Nous avons continué d'obtenir d'importants mandats au cours de l'exercice et nous sommes demeurés la principale banque d'investissement mondiale au Canada. En reconnaissance de nos succès continus, nous avons été nommés la meilleure banque d'investissement au Canada par le magazine *EuroMoney* pour la troisième année consécutive et négociateur de l'année au Canada (*Financial Post*), titre qui nous a été décerné six fois au cours des sept dernières années. Nous nous sommes aussi classés au premier rang en ce qui concerne les titres d'emprunt, les titres de participation et les services de fusion et d'acquisition au Canada (Bloomberg).
- Dans les autres pays, nous avons continué d'investir dans nos principales activités, d'accroître nos capacités et d'élargir notre clientèle et notre part de marché. En raison des mesures stratégiques visant la croissance mises en œuvre, environ 60 % de nos revenus sont générés à l'extérieur du Canada.
- Nous avons accompli d'importants progrès relativement à l'expansion de nos activités aux États-Unis, qui reflètent nos investissements dans l'embauche des meilleurs talents, l'établissement de notre infrastructure et la solidité de notre marque. Ces mesures se sont traduites par un accroissement de notre part de marché dans plusieurs secteurs d'activité, y compris les services de négociation de titres à revenu fixe libellés en dollars américains, les opérations de change, ainsi que les services de montage de prêts et de titres de participation.
- Au Royaume-Uni, nous avons continué d'accroître nos capacités en ce qui concerne les services liés aux titres à revenu fixe et les opérations de change, et nous sommes l'un des cinq principaux

teneurs du marché des valeurs de premier ordre. Nous avons agi à titre de co-chef de file et de gestionnaire de fonds de couverture dans le cadre du plus important placement (8 milliards de livres sterling) jamais effectué sur le marché des valeurs de premier ordre au Royaume-Uni. Nos activités de négociation sur le marché du crédit en Europe se sont classées parmi les premières dans plusieurs catégories; entre autres, nous avons été nommés la meilleure banque pour les titres à revenu fixe, le cybercourtage et les obligations secondaires en monnaie étrangère par les investisseurs institutionnels lors de la remise des Prix européens 2010 des meilleurs établissements de crédit décernés par le magazine *Credit*.

- En Europe, nous avons été nommés courtier principal européen en Allemagne et en France. En ce qui concerne les services de banque d'investissement, les titres de participation et les services de recherche, nous avons élargi nos activités, qui se limitaient auparavant au secteur pétrolier et gazier et au secteur minier, de manière qu'elles portent aussi sur des industries en expansion rapide pour lesquelles nous disposons de capacités bien établies en Amérique du Nord. Nous avons également agi à titre de promoteur, de co-coordonnateur mondial et de co-chef de file dans le cadre d'un placement de titres de participation de 2,0 milliards de livres sterling pour Resolution plc, initiative qui étaye notre rôle de banque d'investissement de premier rang en Europe.

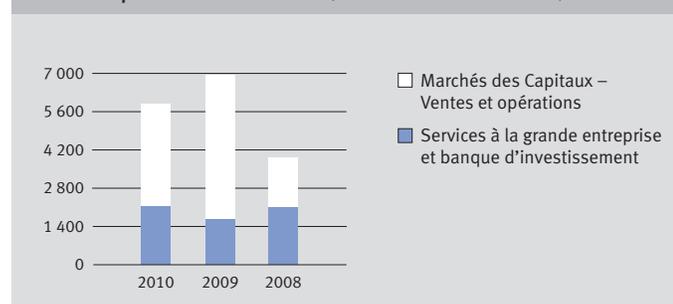
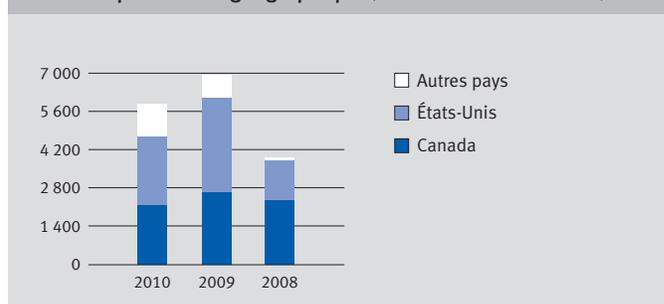
Revue économique et revue des marchés

Les marchés financiers mondiaux ont continué de s'améliorer au début de 2010 grâce à la reprise économique générale. Cependant, les conditions dans lesquelles se sont effectuées les activités de négociation sont demeurées volatiles au deuxième semestre de 2010, en raison principalement de l'incertitude liée à la crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe, de la réforme réglementaire aux États-Unis, et des nouvelles exigences en matière de capital et de liquidités à l'échelle mondiale. La plupart de nos activités de négociation ont été touchées de façon défavorable au deuxième semestre de 2010 par l'incertitude des investisseurs, ce qui a entraîné une baisse des volumes de transactions des clients dans tous les secteurs géographiques. Nos résultats ont aussi été touchés par le resserrement des écarts de taux et par la réduction des écarts acheteur-vendeur. Nous avons affiché une forte croissance au chapitre des services de banque d'investissement, particulièrement en ce qui concerne les activités de montage de prêts, les activités de fusion et d'acquisition et les activités de syndication de prêts, résultat qui est attribuable à la reprise générale de l'économie. Pour de plus amples renseignements sur notre revue économique générale, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Faits saillants financiers du secteur Marchés des Capitaux
Tableau 25

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	2010	2009	2008
Revenu net d'intérêt (1)	2 719 \$	3 399 \$	1 527 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 168	3 524	2 408
Total des revenus (1)	5 887 \$	6 923 \$	3 935 \$
Dotations à la provision pour pertes sur créances	20 \$	702 \$	183 \$
Frais autres que d'intérêt	3 420	3 628	2 121
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	2 447 \$	2 593 \$	1 631 \$
Bénéfice net	1 647 \$	1 768 \$	1 170 \$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres	19,5 %	21,0 %	20,5 %
Rendement du capital de risque	22,3 %	24,3 %	24,5 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	327 500 \$	347 900 \$	340 300 \$
Titres de négociation	130 700	121 100	140 200
Prêts et acceptations	29 600	39 500	38 300
Dépôts	94 800	108 100	132 600
Capital attribué	8 100	8 100	5 600
Capital de risque	7 100	7 000	4 700
Autres renseignements			
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	3 399	3 097	3 296
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	1,38 %	2,32 %	1,30 %
Dotations aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,07 %	1,78 %	0,48 %
Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état des résultats, de la conversion de certaines opérations libellées en dollars américains, en livres sterling et en euros (1)	2010 par rapport à 2009		
Incidence sur le bénéfice : augmentation (diminution)			
Total des revenus	(450)\$		
Frais autres que d'intérêt	220		
Bénéfice net	(130)		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	12 %		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	11 %		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	14 %		

(1) Majoration au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent pour 2010 s'est établie à 489 millions de dollars (366 millions en 2009; 410 millions en 2008). Une analyse plus détaillée est présentée à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)

Revenus par secteur géographique (en millions de dollars canadiens)

Rendement financier
2010 par rapport à 2009

Le bénéfice net a diminué de 121 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à la diminution des revenus tirés des activités de négociation découlant d'une baisse des volumes de transactions des clients et du resserrement des écarts reflétant les conditions moins favorables dans lesquelles se sont effectuées ces activités. Nos résultats ont également subi l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par des pertes liées au marché et au crédit, lesquelles ont été considérablement plus basses, cette année, que les pertes liées au contexte du marché comptabilisées à l'exercice précédent. La diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et la forte croissance des services de banque d'investissement ont également contrebalancé en partie le résultat à la baisse enregistré.

Le total des revenus a reculé de 1 036 millions de dollars, ou 15 %, résultat qui reflète essentiellement la baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe ayant touché principalement nos activités aux États-Unis et en Europe, particulièrement au deuxième semestre. Le raffermissement du dollar canadien a également eu une incidence défavorable sur nos revenus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la forte croissance des revenus tirés des services de banque d'investissement dans tous nos secteurs d'activité et secteurs géographiques. Certaines pertes liées au marché et au crédit comptabilisées au cours de l'exercice considéré sont considérablement

moins élevées que les pertes liées au contexte du marché comptabilisées à l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 682 millions de dollars, en raison principalement des provisions au titre de nos portefeuilles constituées à l'exercice précédent et des recouvrements liés à certains prêts aux grandes entreprises comptabilisés au cours de l'exercice considéré. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 208 millions de dollars, ou 6 %, résultat qui tient en grande partie à la réduction de la rémunération variable reflétant les résultats à la baisse tirés des activités de négociation, ainsi qu'à l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et en réaction au nouveau contexte réglementaire.

Pour une analyse plus détaillée du traitement des pertes liées au contexte du marché, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

2009 par rapport à 2008

Le bénéfice net a augmenté de 598 millions de dollars, ou 51 %, par rapport à 2008, en raison principalement de la hausse des revenus tirés des activités de négociation, de l'amélioration des résultats tirés de nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, et de la diminution des pertes nettes liées au contexte du marché. Cette

hausse a été neutralisée en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et par la réduction de la provision au titre du litige lié à Enron comptabilisée à l'exercice précédent.

Le total des revenus a progressé de 3 milliards de dollars, ou 76 %, en raison essentiellement des résultats à la hausse tirés des activités de négociation, qui tiennent compte de la diminution des pertes sur les instruments détenus à des fins de transaction liées au contexte du marché. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les pertes découlant de l'ajustement à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, ainsi que par les pertes au titre des swaps sur défaillance qui servent de couverture économique au portefeuille de prêts aux grandes entreprises, des gains ayant été constatés en 2008.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 519 millions de dollars, résultat qui reflète un certain nombre de prêts douteux liés à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 1,5 milliard de dollars, en raison principalement de l'accroissement des frais au titre de la rémunération variable découlant des résultats à la hausse tirés des activités de négociation et de l'incidence du recul du dollar canadien par rapport au dollar américain. La réduction de la provision au titre du litige lié à Enron constatée en 2008 avait eu une incidence favorable sur les frais autres que d'intérêt.

Perspectives et priorités

La stabilisation de l'économie, des marchés et du contexte réglementaire devrait donner lieu à une croissance continue de nos activités de montage de titres de participation et de prêts ainsi que de nos activités de fusion et d'acquisition à l'échelle mondiale, en raison de nos investissements stratégiques aux États-Unis et en Europe. Nous prévoyons une légère amélioration de nos revenus tirés des activités de négociation en 2011, en raison de l'augmentation de nos activités liées aux titres d'emprunt d'États souverains et d'agences, et de l'accroissement des volumes de transactions des clients découlant de la stabilisation des marchés, facteurs neutralisés en partie par la réduction des écarts acheteur-vendeur. Il se pourrait toutefois que nos revenus tirés des activités de négociation subissent les contrecoups des modifications apportées aux règles concernant le capital réglementaire, car les exigences plus strictes liées aux risques et aux liquidités entraîneront une augmentation de nos coûts de financement. Le rétrécissement des écarts de taux aura probablement une incidence défavorable sur nos activités de prêt. Nous nous attendons à ce que le niveau de la dotation à la provision pour pertes sur créances demeure faible, en raison de la conjoncture

actuelle. Pour de plus amples renseignements sur notre revue économique générale, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2011

- Nous comptons maintenir notre position de chef de file incontesté au Canada, en raison de nos activités de teneur de marché, d'initiateur et de distributeur d'un éventail choisi de produits et d'opérations de change à l'échelle mondiale.
- Nous comptons poursuivre sur notre lancée en ce qui concerne les services de banque d'investissement aux États-Unis, au moyen d'investissements continus dans notre marque, et en raison de l'attention que nous prêtons aux clients et aux secteurs d'activité dont les besoins sont conformes à nos produits et à nos capacités de distribution.
- Nous avons l'intention d'accroître nos activités de vente et de négociation de titres de participation s'inscrivant dans le cadre de nos services de banque d'investissement ainsi que nos services de recherche en Europe, et d'effectuer d'autres investissements afin d'élargir le champ de nos activités et d'accroître nos capacités en matière de produits.
- Nous comptons tirer parti de notre titre de courtier principal européen aux États-Unis et en Europe pour accroître nos services de négociation de titres à revenu fixe, nos opérations de change et nos services de banque d'investissement. Nous poursuivrons l'expansion de nos capacités à l'échelle mondiale, aux fins de nos activités de financement des infrastructures, de nos activités dans les secteurs énergétiques et miniers et de l'offre de nos produits structurés aux États-Unis, en Europe et en Asie.
- Nous comptons investir davantage dans les activités liées au marché des marchandises, de manière à mettre en place une plateforme de négociation de premier rang dans le secteur de l'énergie en Amérique du Nord.
- Nous comptons maintenir notre démarche disciplinée aux fins de notre croissance, gérer notre bilan en fonction des risques de crédit et des rendements établis, et diversifier nos activités afin d'assurer un bénéfice stable à long terme.
- Nous prévoyons effectuer les investissements requis dans nos infrastructures en matière de gestion des risques et de contrôle, à l'appui de la croissance de tous nos secteurs d'activité.

Analyse des secteurs d'activité

Marchés des Capitaux – Ventes et opérations

Les Marchés des Capitaux – Ventes et opérations regroupent nos services de négociation et de distribution, qui ont trait principalement aux titres à revenu fixe, nos produits de change, de capitaux propres et de dérivés et nos activités de négociation de marchandises à l'intention des institutions, des organismes du secteur public et des grandes entreprises faisant partie de notre clientèle, de même que les activités de négociation pour notre propre compte.

Les Marchés des Capitaux – Ventes et opérations font concurrence à des banques d'investissement mondiales et régionales. Au cours de la dernière année, nous avons effectué des investissements stratégiques dans l'embauche de talents et dans nos activités, principalement aux États-Unis et en Europe, de manière à accroître nos capacités au chapitre des produits et à tirer parti des liens existants entre nos activités de tenue de marché et nos activités de montage.

Rendement financier

Les revenus des Marchés des Capitaux – Ventes et opérations se sont établis à 3 743 millions de dollars, en baisse de 1 504 millions, ou 29 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus tirés des activités de négociation ont reculé de 2 074 millions de dollars, ou 39 %. Ce résultat touche principalement les activités de négociation de titres à revenu fixe, les opérations de change, les activités de négociation d'instruments du marché monétaire ainsi que

les activités de titres de participation mondiaux, particulièrement aux États-Unis et en Europe. Les revenus tirés des activités de négociation ont été touchés de façon importante par la baisse des volumes de transactions des clients au deuxième semestre de 2010, laquelle tient à l'incertitude liée à la crise de l'endettement qui touche des États souverains et à la réglementation, ainsi qu'à l'incidence défavorable du resserrement des écarts de taux et des écarts acheteur-vendeur. Les revenus tirés des activités de négociation ont aussi été touchés de façon défavorable par le raffermissement du dollar canadien. Les pertes au titre de certains éléments liés au marché et au crédit ont été considérablement moins élevées que les pertes liées au contexte du marché comptabilisées à l'exercice précédent. Nos revenus tirés des commissions et des éléments liés aux activités autres que de négociation ont augmenté de 570 millions de dollars, principalement en raison de la constatation de gains plutôt que de pertes découlant des ajustements de la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction et d'un ajustement comptable constaté à l'exercice précédent qui avait alors fait diminuer les revenus. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la baisse des commissions, résultat qui reflète l'incidence de la réduction des volumes de transactions des clients.

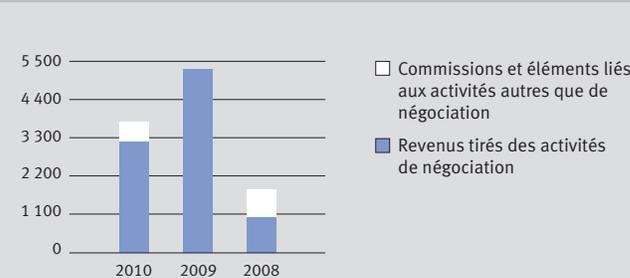
Faits saillants

Tableau 26

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres)	2010	2009	2008
Total des revenus	3 743 \$	5 247 \$	1 824 \$
Répartition des revenus			
Activités de négociation (1)	3 186	5 260	1 028
Commissions et éléments liés aux activités autres que de négociation	557	(13)	796
Autres renseignements			
Moyenne de l'actif	305 000	315 700	309 700
Équivalent de travail à plein temps	1 606	1 493	1 595

(1) Majoration au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent pour 2010 s'élève à 465 millions de dollars (353 millions en 2009; 394 millions en 2008). Une analyse plus détaillée est présentée à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)



Services à la grande entreprise et banque d'investissement

Les Services à la grande entreprise et banque d'investissement regroupent nos services de banque d'investissement, les activités de montage de prêts et de titres de participation, les services-conseils, les prêts aux grandes entreprises, les placements privés et les opérations de titrisation auprès des clients. Ils se composent également des Crédits mondiaux, un groupe responsable de la gestion de nos portefeuilles de prêts et de la division Institutions financières mondiales. La Recherche offre des services de recherche visant l'économie et les valeurs mobilières à l'intention des clients institutionnels et des clients des services de détail à l'échelle mondiale.

Les Services à la grande entreprise et banque d'investissement font principalement concurrence à des banques d'investissement mondiales, à des banques commerciales et à de plus petites sociétés de placement. Nous jouissons d'une réputation bien établie de banque d'investissement mondiale de premier rang et avons une présence stratégique dans la quasi-totalité des marchés des services de gros au Canada et aux États-Unis, et disposons de capacités en Europe et en Asie. Nous sommes également l'une des 15 plus importantes banques d'investissement en importance au monde (Thomson Reuters).

Rendement financier

Les revenus des Services à la grande entreprise et banque d'investissement se sont établis à 2 144 millions de dollars, en hausse de 468 millions, ou 28 %, par rapport à l'exercice précédent.

Le montant brut des commissions de prise ferme et honoraires tirés des services-conseils a augmenté de 106 millions de dollars, ou 13 %, résultat qui reflète la croissance enregistrée dans tous les secteurs géographiques, particulièrement aux États-Unis. L'augmentation tient à l'accroissement des activités de montage de prêts découlant principalement de l'accroissement des activités de montage de prêts générant des rendements élevés. La hausse des revenus tirés des activités de fusion et d'acquisition est en grande partie attribuable à la forte croissance enregistrée, principalement aux États-Unis et en Europe. L'augmentation des autres revenus s'explique par la réduction des pertes au titre des swaps sur défaillance qui servent de couverture économique de notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises, ainsi que par les gains au titre de nos services bancaires sur le marché municipal, des pertes ayant été constatées à ce titre à l'exercice précédent. Nous avons également enregistré une forte croissance de nos activités de syndication de prêts aux États-Unis et en Europe. Les revenus tirés de notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises sont demeurés inchangés, car les

Services de soutien généraux

Les Services de soutien généraux se composent des groupes Exploitation et technologie et Fonctions. Le groupe Exploitation et technologie fournit l'infrastructure technologique et d'exploitation conçue pour assurer la prestation efficace de produits et de services à nos clients. Le groupe Fonctions regroupe la trésorerie générale ainsi que les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, de vérification interne et d'autres fonctions générales. Les coûts liés à ces activités sont en grande partie attribués aux secteurs d'exploitation, bien que certaines activités liées au contrôle et à la surveillance de l'entreprise soient comprises dans ce secteur.

améliorations au chapitre des volumes et des taux ont été en grande partie neutralisées par le nombre à la baisse de prêts aux grandes entreprises. L'augmentation des revenus a été neutralisée en partie par les pertes découlant principalement des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales aux États-Unis.

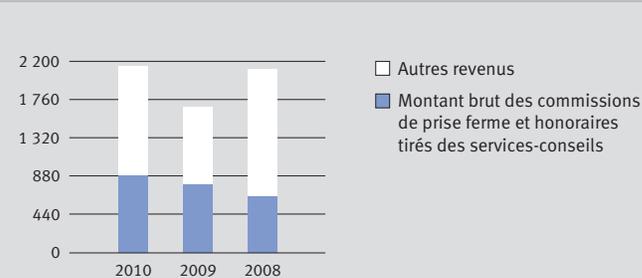
Faits saillants

Tableau 27

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres)	2010	2009	2008
Total des revenus	2 144 \$	1 676 \$	2 111 \$
Répartition des revenus			
Montant brut des commissions de prise ferme et honoraires tirés des services-conseils	895	789	650
Autres revenus (1)	1 249	887	1 461
Autres renseignements			
Moyenne de l'actif	22 500	32 200	30 600
Équivalent de travail à plein temps	1 793	1 604	1 701

(1) Les autres revenus comprennent les revenus liés à notre principal portefeuille de prêts et au financement par syndicat, les distributions sur les placements privés, ainsi que les gains et les pertes sur les placements privés. Comprend aussi des pertes liées principalement aux actifs adossés à des créances hypothécaires commerciales de 67 millions de dollars (55 millions en 2009; 61 millions en 2008).

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)



Les résultats déclarés des Services de soutien généraux reflètent en grande partie les activités mises en œuvre au profit de l'entreprise qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Compte tenu de la nature des activités et des ajustements de consolidation présentés dans ce secteur, nous sommes d'avis qu'une analyse sur douze mois n'est pas pertinente. Les renseignements qui suivent portent sur les éléments importants qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chacun des exercices.

Faits saillants financiers du secteur Services de soutien généraux
Tableau 28

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'employés)	2010	2009 (1)	2008 (1)
Perte nette d'intérêt (2)	(902)\$	(889)\$	(989)\$
Revenus autres que d'intérêt	304	797	352
Total des revenus (2)	(598)\$	(92)\$	(637)\$
Dotations à la provision pour pertes sur créances (3)	(96)\$	456 \$	47 \$
Frais autres que d'intérêt	26	34	(18)
Perte nette avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (2)	(528)\$	(582)\$	(666)\$
Perte nette	(225)\$	(206)\$	(178)\$
Titrisations			
Total des créances titrisées vendues et en cours (4)	31 503 \$	32 685 \$	19 316 \$
Nouvelles opérations de titrisation au cours de la période (5)	5 818	18 689	6 482
Autres renseignements			
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps) (6)	20 797	19 752	19 577

- (1) Certains montants ont été reclassés. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la section Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (2) Majoration au montant imposable équivalent. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation. Ces montants tiennent compte de l'écriture d'élimination des ajustements liés à la majoration des revenus provenant des dividendes imposables de sociétés canadiennes de 489 millions de dollars comptabilisés dans le secteur Marchés des Capitaux en 2010 (366 millions en 2009; 410 millions en 2008).
- (3) La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Services de soutien généraux se compose de la provision générale, d'un ajustement lié à la dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts sur cartes de crédit titrisés qui sont gérés par le secteur Services bancaires canadiens et d'un montant lié au reclassement de certains titres disponibles à la vente dans les prêts en 2009. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (4) Le total des créances titrisées vendues et en cours se compose de créances liées aux prêts sur cartes de crédit et aux prêts hypothécaires résidentiels.
- (5) Les nouvelles opérations de titrisation se composent des créances liées aux prêts hypothécaires résidentiels au Canada et aux prêts sur cartes de crédit titrisées et vendues au cours de l'exercice. Se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 pour plus de détails à ce sujet. Ce montant ne tient pas compte des activités de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels au Canada et de prêts hypothécaires commerciaux du secteur Marchés des Capitaux.
- (6) Les montants de 2009 et de 2008 ont été retraités pour tenir compte du réalignement des groupes exploitation et technologie de notre secteur Assurances effectué en 2009.

2010

La perte nette de 225 millions de dollars reflète en grande partie les ajustements nets défavorables visant les impôts et les ajustements comptables défavorables, y compris les ajustements comptables cumulatifs de 51 millions (36 millions après impôts) liés à nos opérations de titrisation. L'augmentation de la perte nette est aussi imputable aux pertes de 21 millions de dollars avant et après impôts liées à un placement comptabilisé à la valeur de consolidation, de même qu'à la comptabilisation d'une dotation à la provision générale pour pertes sur créances de 26 millions (18 millions après impôts).

2009

La perte nette de 206 millions de dollars comprend une provision générale pour pertes sur créances de 589 millions (391 millions après impôts) et des pertes sur certains titres disponibles à la vente de 419 millions (pertes liées au contexte du marché de 390 millions), y compris une perte de 144 millions (99 millions après impôts) relative aux actions ordinaires de certaines banques canadiennes. La perte est également imputable aux pertes découlant des ajustements à la juste valeur de 217 millions de dollars (151 millions après impôts) de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, résultat qui reflète le resserrement de nos écarts de taux. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les gains au titre des opérations de titrisation de 918 millions de dollars (630 millions après impôts), qui tiennent compte des nouvelles activités d'investissement et des activités

de réinvestissement, déduction faite de couvertures économiques, et reflètent principalement un niveau d'activité de titrisation plus élevé que le niveau historique découlant de notre participation aux programmes de financement gouvernementaux.

2008

La perte nette de 178 millions de dollars tient compte de pertes de 268 millions (210 millions après impôts) comptabilisées relativement à certains titres disponibles à la vente et de pertes de 129 millions (87 millions après impôts) comptabilisées relativement à certains titres détenus à des fins de transaction. La perte nette reflète aussi une augmentation de la provision générale de 145 millions de dollars (98 millions après impôts) ainsi qu'un écart de conversion lié à nos dépôts libellés en dollars américains utilisés pour financer certains titres disponibles à la vente libellés en dollars américains. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les montants d'impôts qui sont principalement liés aux activités de financement de l'entreprise et qui n'ont pas été attribués aux secteurs d'exploitation, par le gain de 190 millions de dollars (129 millions après impôts) lié aux ajustements à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, par les gains liés à la variation de la juste valeur de certains dérivés utilisés pour servir de couverture économique à nos activités de financement et par les gains liés aux activités de titrisation.

Information financière trimestrielle
Rendement du quatrième trimestre de 2010
Quatrième trimestre de 2010 par rapport au quatrième trimestre de 2009

Le bénéfice net s'est établi à 1 121 millions de dollars au quatrième trimestre, en baisse de 116 millions, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de la perte de 116 millions de dollars liée à Liberty Life, le bénéfice net est demeuré stable, à 1 237 millions. Nous avons constaté une solide croissance des volumes dans le secteur Services bancaires canadiens, des ajustements favorables des provisions techniques dans le secteur Assurances, une augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients dans le secteur Gestion de patrimoine et une réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les pertes au titre de certains éléments liés au marché et au crédit comptabilisées au cours de l'exercice considéré sont considérablement moins élevées que les pertes liées au contexte du marché comptabilisées à l'exercice précédent. Ces facteurs ont été neutralisés par la baisse des revenus tirés des activités de négociation, par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, par l'incidence du raffermissement du dollar canadien et par un ajustement ayant donné lieu

à une diminution de la charge au titre de la rémunération variable du secteur Marchés des Capitaux. Pour une analyse plus détaillée du traitement des pertes liées au contexte du marché, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Le total des revenus a reculé de 257 millions de dollars, ou 3 %. Compte non tenu de la perte liée à Liberty Life, les revenus ont diminué de 141 millions de dollars, ou 2 %, en raison essentiellement de la réduction des revenus tirés des activités de négociation reflétant les conditions moins favorables dans lesquelles se sont effectuées ces activités et de l'incidence du raffermissement du dollar canadien. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des pertes sur les titres disponibles à la vente, par la croissance des volumes liés aux services bancaires au Canada, par l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients dans le secteur Gestion de patrimoine et par la hausse des revenus tirés des activités d'assurance.

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 451 millions de dollars, ou 51 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la réduction des provisions liées à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises, principalement aux États-Unis, et les taux de pertes moins élevés liés à nos portefeuilles de prêts sur cartes de crédit et de prêts aux particuliers non garantis au Canada. La diminution tient aussi à la comptabilisation, à l'exercice précédent, d'importantes dotations aux provisions au titre de notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises. Nous avons comptabilisé une provision générale de 4 millions de dollars au cours de l'exercice considéré, comparativement à un montant de 156 millions à l'exercice précédent, résultat qui reflète l'amélioration générale de la qualité du crédit liée à nos services bancaires commerciaux aux États-Unis et à notre portefeuille de prêts de détail au Canada.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance se sont accrus de 101 millions de dollars, ou 8 %, en raison essentiellement de la variation de la juste valeur des placements et de l'accroissement des coûts découlant de la croissance des volumes. Ces

facteurs ont été neutralisés en partie par les ajustements favorables des provisions techniques et par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 212 millions de dollars, ou 6 %, résultat qui reflète en grande partie la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et l'incidence, pour un trimestre complet, de l'entrée en vigueur de la TVH. L'augmentation tient aussi à la comptabilisation, à l'exercice précédent, d'un ajustement au titre de la rémunération variable ayant donné lieu à une baisse des charges. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts, ainsi que par l'incidence du raffermissement du dollar canadien au cours du trimestre considéré.

Pour une analyse détaillée des mesures excluant la perte liée à Liberty Life, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Analyse des résultats et des tendances

Notre bénéfice, nos revenus et nos charges trimestriels sont touchés par un certain nombre de tendances et de facteurs récurrents, qui comprennent les fluctuations saisonnières, la conjoncture générale et les

conditions du marché, de même que les fluctuations des taux de change. Le tableau suivant présente un sommaire de nos résultats pour les huit derniers trimestres :

Résultats trimestriels	2010				2009			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)								
Revenu net d'intérêt	2 783 \$	2 748 \$	2 699 \$	2 747 \$	2 876 \$	2 904 \$	2 914 \$	2 847 \$
Revenus autres que d'intérêt	4 419	4 079	4 268	4 587	4 583	4 919	3 847	4 216
Total des revenus	7 202 \$	6 827 \$	6 967 \$	7 334 \$	7 459 \$	7 823 \$	6 761 \$	7 063 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	432	432	504	493	883	770	974	786
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	1 423	1 459	1 096	1 130	1 322	1 253	958	1 076
Frais autres que d'intérêt	3 818	3 377	3 572	3 626	3 606	3 755	3 575	3 622
Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	-	-	-	-	-	-	1 000	-
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	1 529 \$	1 559 \$	1 795 \$	2 085 \$	1 648 \$	2 045 \$	254 \$	1 579 \$
Impôts sur les bénéfices	381	257	443	565	389	449	266	464
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	27	26	23	23	22	35	38	5
Bénéfice net (perte nette)	1 121 \$	1 276 \$	1 329 \$	1 497 \$	1 237 \$	1 561 \$	(50)\$	1 110 \$
Bénéfice par action – de base	0,74 \$	0,85 \$	0,89 \$	1,01 \$	0,83 \$	1,06 \$	(0,07)\$	0,78 \$
– dilué	0,74 \$	0,84 \$	0,88 \$	1,00 \$	0,82 \$	1,05 \$	(0,07)\$	0,78 \$
Bénéfice net (perte nette) par secteur								
Services bancaires canadiens	765 \$	766 \$	736 \$	777 \$	717 \$	669 \$	581 \$	696 \$
Gestion de patrimoine	175	185	90	219	161	168	126	128
Assurances	27	153	107	118	104	167	113	112
Services bancaires internationaux	(157)	(76)	(27)	(57)	(125)	(95)	(1 126)	(100)
Marchés des Capitaux	373	201	502	571	561	562	420	225
Services de soutien généraux	(62)	47	(79)	(131)	(181)	90	(164)	49
Bénéfice net (perte nette)	1 121 \$	1 276 \$	1 329 \$	1 497 \$	1 237 \$	1 561 \$	(50)\$	1 110 \$
Taux d'imposition effectif	24,9 %	16,5 %	24,7 %	27,1 %	23,6 %	22,0 %	104,7 %	29,4 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains pour la période	0,963 \$	0,957 \$	0,973 \$	0,945 \$	0,924 \$	0,900 \$	0,805 \$	0,815 \$

Fluctuations saisonnières

Les facteurs saisonniers ont une incidence sur nos résultats pour la plupart des trimestres. Le deuxième trimestre compte quelques jours de moins que les autres trimestres, ce qui donne généralement lieu à une diminution du revenu net d'intérêt et de certains éléments des charges essentiellement. Le troisième et le quatrième trimestres comprennent les mois estivaux au cours desquels les activités sur les marchés ont généralement tendance à ralentir, ce qui a une incidence défavorable sur les résultats liés à nos activités sur les marchés financiers, ainsi qu'à nos activités de courtage et de gestion de placements.

Éléments importants ayant eu une incidence sur nos résultats consolidés

- Au quatrième trimestre de 2010, nous avons comptabilisé une perte de 116 millions de dollars liée à la vente annoncée de Liberty Life.
- Les pertes liées au contexte du marché ont eu une incidence défavorable sur nos résultats, principalement au premier semestre de 2009. Pour une analyse plus détaillée du traitement des pertes liées au contexte du marché, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

- Au deuxième trimestre de 2009, nous avons comptabilisé une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition de 1 milliard de dollars, qui avait trait au secteur Services bancaires internationaux.
- Nous avons comptabilisé des provisions générales considérables en 2009, en raison principalement de la détérioration du crédit tenant essentiellement aux conditions de récession à l'exercice précédent.
- Les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport aux autres devises ont eu une incidence sur nos résultats consolidés au cours de la période.

Analyse des tendances

La conjoncture et les conditions du marché difficiles ont influé sur notre bénéfice, particulièrement au premier semestre de 2009. Depuis lors, nous avons noté des signes continus de reprise économique, mais la croissance de l'économie a ralenti au deuxième semestre de 2010. La reprise de l'économie américaine continue de subir des pressions, et il existe toujours une incertitude générale liée aux marchés à l'échelle mondiale.

De façon générale, les revenus ont fluctué au cours de la période. Nous avons affiché une forte croissance des volumes liés à nos services bancaires canadiens, des revenus élevés tirés des activités de négociation en 2009 et au début de 2010, des variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie du secteur Assurances, facteur en grande partie compensé dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, et une croissance des revenus tirés de nos services de gestion de patrimoine. Les revenus ont été touchés de façon défavorable par les pertes liées au contexte du marché, particulièrement au premier semestre de 2009. Nous avons subi des pertes au titre de certains éléments liés au marché et au crédit considérablement moins élevées en 2010. La diminution des revenus tirés des activités de négociation au deuxième semestre de 2010 tient à la baisse des volumes de transactions des clients et au resserrement des écarts de taux reflétant les conditions moins favorables dans lesquelles se sont effectuées ces activités. La compression des écarts liés à nos services bancaires et à nos services de gestion de patrimoine a eu une incidence défavorable sur les revenus tout au long de la période, en raison du maintien de faibles taux d'intérêt.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a de façon générale affiché une tendance à la baisse en 2010, par rapport aux niveaux élevés comptabilisés en 2009, résultat qui tient à la stabilisation de la qualité des actifs. L'augmentation enregistrée en 2009 tenait à la détérioration du crédit découlant principalement d'une conjoncture

économique difficile. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont subi des fluctuations trimestrielles découlant de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie reflétant la volatilité du marché, de la hausse des coûts tenant à la croissance des volumes, des ajustements de la provision actuarielle et des résultats techniques.

Les frais autres que d'intérêt ont fluctué au cours de la période. La hausse de la rémunération variable découlant du rendement élevé enregistré, principalement en 2009, et l'accroissement des coûts à l'appui de la croissance des activités, qui tient en partie à l'évolution du contexte réglementaire, ont été en grande partie neutralisés par l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts.

Notre taux d'imposition effectif, de façon générale, a fluctué au cours de la période, reflétant une proportion variable du bénéfice généré par nos filiales qui exercent leurs activités dans des territoires où les taux d'imposition sont différents, un bénéfice variable provenant de sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) et les ajustements visant les impôts. La charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition, la perte liée à Liberty Life et la réduction des taux d'imposition des sociétés canadiennes prévus par la loi ont également influé sur notre taux d'imposition effectif au cours de la période.

Résultats par secteur géographique (1)

Tableau 30

(en millions de dollars canadiens)	2010				2009				2008			
	Canada	États-Unis (2)	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Revenu net d'intérêt	8 405 \$	1 718 \$	854 \$	10 977 \$	7 863 \$	2 134 \$	1 544 \$	11 541 \$	6 935 \$	1 132 \$	987 \$	9 054 \$
Revenus autres que d'intérêt	8 869	4 647	3 837	17 353	9 429	5 565	2 571	17 565	8 214	2 521	1 793	12 528
Total des revenus	17 274 \$	6 365 \$	4 691 \$	28 330 \$	17 292 \$	7 699 \$	4 115 \$	29 106 \$	15 149 \$	3 653 \$	2 780 \$	21 582 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 026	675	160	1 861	1 479	1 821	113	3 413	924	643	28	1 595
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 343	1 582	1 183	5 108	2 100	1 571	938	4 609	922	30	679	1 631
Frais autres que d'intérêt	7 944	4 055	2 394	14 393	7 632	4 572	2 354	14 558	7 490	2 991	1 870	12 351
Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	-	-	-	-	-	1 000	-	1 000	-	-	-	-
Charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle	1 729	(77)	93	1 745	1 799	(133)	2	1 668	1 826	(163)	(213)	1 450
Bénéfice net (perte nette)	4 232 \$	130 \$	861 \$	5 223 \$	4 282 \$	(1 132) \$	708 \$	3 858 \$	3 987 \$	152 \$	416 \$	4 555 \$

(1) Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Les opérations sont principalement constatées selon l'emplacement qui reflète le mieux le risque lié aux variations négatives de la conjoncture économique et les occasions de croissance liées aux variations positives de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui de nos clients. Les opérations sont comptabilisées dans la devise locale de référence et sont assujetties aux variations des taux de change, en raison de la fluctuation du dollar canadien. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 28 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

(2) Comprennent les résultats de Liberty Life. Se reporter aux notes 11 et 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

2010 par rapport à 2009

Le bénéfice net au Canada s'est élevé à 4 232 millions de dollars, soit un résultat essentiellement inchangé par rapport à l'exercice précédent. La diminution des gains découlant des opérations de titrisation, la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et la compression des écarts liés à nos services bancaires ont été en grande partie neutralisées par la forte croissance des volumes liés à nos services bancaires canadiens et à nos services de gestion de patrimoine, par la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances et par les gains découlant des ajustements à la juste valeur de titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, des pertes à ce titre ayant été comptabilisées à l'exercice précédent.

Le bénéfice net aux États-Unis s'est chiffré à 130 millions de dollars, par rapport à une perte nette de 1 132 millions à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la comptabilisation d'une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition à l'exercice précédent. Ce résultat à la hausse reflète également la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances, principalement en ce qui a trait à nos services bancaires aux États-Unis. Ces facteurs ont été en grande partie neutralisés par la diminution des revenus tirés des activités de négociation reflétant la baisse des volumes de transactions des clients et le resserrement des écarts de taux. Le raffermissement du dollar canadien et la perte liée à Liberty Life ont également eu une incidence défavorable sur nos résultats. Pour de plus amples renseignements sur la perte liée à Liberty Life, se reporter à la rubrique concernant le secteur Assurances.

Le bénéfice net dans les autres pays s'est établi à 861 millions de dollars, en hausse de 153 millions, résultat qui reflète principalement la comptabilisation de pertes liées au marché et au crédit considérablement moins élevées que les pertes au titre de certains éléments liés au contexte du marché comptabilisées à l'exercice précédent, et les gains

découlant des ajustements à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction. La croissance des volumes liés à nos produits de réassurance vie et de rentes a également contribué au résultat à la hausse. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des revenus tirés des activités de négociation, par la compression des écarts liés à certaines activités et par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille de prêts commerciaux dans les Antilles. Le raffermissement du dollar canadien a aussi eu une incidence défavorable sur nos résultats. Pour une analyse plus détaillée du traitement des pertes liées au contexte du marché, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

2009 par rapport à 2008

Le bénéfice net au Canada s'est établi à 4 282 millions de dollars, en hausse de 295 millions, ou 7 %, par rapport à 2008. L'augmentation reflète principalement la hausse des gains nets liés aux opérations de titrisation, la croissance élevée des volumes et les mesures de gestion des coûts liées à nos services bancaires, de même que l'accroissement des revenus tirés des activités de négociation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et des pertes découlant des ajustements à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, des gains ayant été constatés en 2008. La compression des écarts liés à nos services bancaires et à certains services de gestion de patrimoine et la hausse des pertes sur les titres disponibles à la vente ont aussi neutralisé en partie l'augmentation du bénéfice net.

La perte nette aux États-Unis s'est chiffrée à 1 132 millions de dollars, par rapport à un bénéfice net de 152 millions comptabilisé en

2008. Ce résultat reflète essentiellement la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition, l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances ainsi que la réduction, en 2008, de la provision au titre du litige lié à Enron. L'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, les pertes au titre des swaps sur défaillance et la compression des écarts ont également contribué au résultat à la baisse. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des revenus tirés des activités de négociation et par la diminution des pertes liées au contexte du marché comptabilisées relativement à nos instruments détenus à des fins de transaction et à nos instruments disponibles à la vente.

Le bénéfice net dans les autres pays s'est élevé à 708 millions de dollars, en hausse de 292 millions, en raison principalement de la diminution des pertes liées au contexte du marché comptabilisées relativement à nos instruments détenus à des fins de transaction et à nos instruments disponibles à la vente et de la hausse des revenus tirés des activités de négociation. La prise en compte pour l'exercice complet des résultats de RBTT, la croissance de nos produits de rétrocession vie et de nos autres produits de rétrocession vie et l'expansion continue de nos activités de réassurance de rentes au Royaume-Uni ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les pertes au titre des swaps sur défaillance et par les pertes découlant des ajustements à la juste valeur de certains titres de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction.

Situation financière

Bilans condensés (1), (2)	Tableau 31	
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010	2009
Actif		
Encaisse et montants à recevoir de banques	9 330 \$	8 353 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	13 252	8 923
Valeurs mobilières	193 331	186 272
Biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés	72 698	41 580
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)		
Prêts de détail	220 321	203 856
Prêts de gros	71 885	77 107
Autres actifs – Dérivés	106 246	92 173
– Autres	39 143	36 725
Total de l'actif	726 206 \$	654 989 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	433 033 \$	398 304 \$
Autres passifs – Dérivés	108 910	84 390
– Autres	135 648	125 462
Déventures subordonnées	6 681	6 461
Titres de fiducie de capital	727	1 395
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	2 256	2 071
Total du passif	687 255 \$	618 083 \$
Total des capitaux propres	38 951	36 906
Total du passif et des capitaux propres	726 206 \$	654 989 \$

- (1) L'actif et le passif exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens. Se reporter à la note 1 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.
- (2) Se reporter au tableau 1 pour consulter le cours du change au comptant entre les dollars canadiens et américains à la fin de la période.

Notre bilan consolidé a été touché par la conversion de devises, qui a entraîné une réduction du total de l'actif d'environ 16 milliards de dollars, en raison du raffermissement du dollar canadien par rapport à l'exercice précédent.

2010 par rapport à 2009

Le total de l'actif a augmenté de 71 milliards de dollars, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les dépôts productifs d'intérêts à des banques ont augmenté de 4 milliards de dollars, ou 49 %, résultat qui reflète en grande partie les plus nombreuses exigences liées aux biens donnés en garantie.

Les valeurs mobilières ont augmenté de 7 milliards de dollars, ou 4 %, résultat qui est principalement attribuable à l'augmentation des positions liées aux instruments de créance émis par les gouvernements à l'appui de l'intensification des activités en raison des nouvelles activités liées aux obligations de gouvernements européens et d'un nombre plus élevé de placements dans nos prêts hypothécaires résidentiels titrisés. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Les biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés ont progressé de 31 milliards de dollars, ou 75 %, résultat qui tient essentiellement à l'augmentation des activités liées aux obligations de gouvernements européens et à la hausse des volumes découlant de nos activités en tant que courtier principal. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Les prêts ont augmenté de 11 milliards de dollars, ou 4 %, en raison principalement de la forte croissance des prêts de détail découlant essentiellement de l'accroissement des volumes liés à nos activités de financement aux fins d'accession à la propriété au Canada et à nos prêts aux particuliers. Ce facteur a été neutralisé en partie par la réduction des prêts de gros découlant de la réduction stratégique de notre portefeuille de prêts aux États-Unis, des prêts arrivés à échéance et des remboursements effectués, ainsi que par l'incidence du raffermissement du dollar canadien, particulièrement en ce qui concerne les prêts de gros.

Les actifs dérivés ont augmenté de 14 milliards de dollars, ou 15 %, résultat qui est en grande partie attribuable à la hausse des justes valeurs découlant de l'incidence des taux d'intérêt à la hausse et de nos plus importantes positions sur les contrats de change tenant à l'accroissement des activités des clients, ainsi que de l'incidence des taux d'intérêt à la baisse sur nos positions receveur de taux fixe, facteurs neutralisés en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Les autres actifs ont augmenté de 2 milliards de dollars, ou 7 %, résultat qui tient essentiellement à l'accroissement des activités.

Le total du passif s'est accru de 69 milliards de dollars, ou 11 %.

Les dépôts se sont accrus de 35 milliards de dollars, ou 9 %, résultat qui reflète principalement la hausse des dépôts des entreprises tenant à l'augmentation de nos besoins de financement interne et à l'accroissement de la demande visant nos comptes d'épargne et autres produits générant des rendements élevés. Ce facteur a été neutralisé en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Les passifs dérivés ont augmenté de 25 milliards de dollars, ou 29 %, en raison principalement des hausses de juste valeur découlant essentiellement de l'incidence des taux d'intérêt à la hausse et des positions plus importantes sur les contrats de taux et sur les contrats de change tenant à l'accroissement des activités des clients, ainsi que de l'incidence des taux d'intérêt à la baisse sur les positions payeur de taux fixe.

Les autres passifs se sont accrus de 10 milliards de dollars, ou 8 %, en raison principalement de l'augmentation des engagements afférents à des titres vendus à découvert et de l'augmentation des conventions de revente, les deux augmentations résultant en grande partie de la hausse des volumes découlant de nos activités en tant que courtier principal et de l'accroissement des activités liées aux obligations de gouvernements européens.

Les capitaux propres ont augmenté de 2 milliards de dollars, ou 6 %, résultat qui reflète principalement le bénéfice, déduction faite des dividendes.

Arrangements hors bilan

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos affaires, à diverses opérations financières qui, conformément aux PCGR, ne sont pas constatées dans notre bilan. Les opérations hors bilan sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques, du capital et du financement, à la fois pour notre propre compte et pour celui des clients. Ces opérations comprennent les opérations avec des structures d'accueil et peuvent comprendre l'émission de garanties, et elles entraînent divers risques tels que les risques de marché et de crédit et le risque d'illiquidité et de

financement, à l'égard desquels une analyse est présentée à la section Gestion du risque.

Les structures d'accueil sont habituellement créées dans un but unique et distinct. Leur durée de vie est limitée, et elles servent à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elles détiennent par rapport à l'organisation cédante. Les structures d'accueil peuvent comprendre des entités à détenteurs de droits variables telles qu'elles sont définies dans la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 de l'ICCA, intitulée

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (variable rate entities) (NOC-15). Se reporter à la section Conventions comptables critiques et estimations ainsi qu'aux notes 1, 6 et 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 pour en savoir davantage sur notre politique en matière de consolidation ainsi que sur les EDDV que nous avons consolidées (au bilan) ou celles dans lesquelles nous détenons des droits variables importants, mais que nous n'avons pas consolidées (hors bilan). En vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 12 de l'ICCA, intitulée *Cessions de créances* (NOC-12), les structures d'accueil admissibles sont des entités juridiques manifestement distinctes du cédant, qui exercent des activités soumises à des limitations précises, qui détiennent des actifs précis et qui ne peuvent vendre ou céder des actifs désignés qu'en réponse automatique à des situations réunissant des conditions particulières. La gestion et la surveillance de nos liens avec des structures d'accueil incombent à notre Comité de surveillance du risque lié à la réputation.

Titrisation de nos actifs financiers

Nous procédons périodiquement à la titrisation d'une partie de nos créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires résidentiels, principalement afin de diversifier nos sources de financement et d'améliorer notre position de liquidité. Nous procédons aussi à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux dans le cadre de nos activités de vente et de négociation. Par ailleurs, nous participons à des opérations de titrisation d'obligations principalement afin de diversifier nos sources de financement. Les gains et les pertes sur les opérations de titrisation sont inscrits dans les revenus autres que d'intérêt. Se reporter à la note 1 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 pour une description de la convention comptable concernant les opérations de titrisation de prêts et à la note 5 pour une description de nos opérations de titrisation par principal type de produit.

Le tableau suivant illustre les actifs titrisés vendus et les actifs toujours inscrits dans notre bilan par suite de nos opérations de titrisation.

Nos opérations de titrisation d'actifs financiers		Tableau 32	
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010	2009	
Actifs titrisés			
Prêts sur cartes de crédit	3 265 \$	3 870 \$	
Prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux	39 962	39 796	
Certificats de participation liés à des obligations (1)	935	1 105	
Total	44 162 \$	44 771 \$	
Droits conservés			
Prêts hypothécaires résidentiels			
Titres adossés à des créances hypothécaires conservés (2)	10 687 \$	8 920 \$	
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	1 397	1 497	
Prêts sur cartes de crédit			
Titres adossés à des actifs acquis (3)	421	981	
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	15	33	
Créances en vertu des contrats de prêt subordonnés	9	5	
Prêts hypothécaires commerciaux			
Titres adossés à des actifs acquis (3)	2	2	
Certificats de participation liés à des obligations conservés	19	55	
Total	12 550 \$	11 493 \$	

- (1) Comprend les opérations de titrisation effectuées avant l'acquisition de RBTT.
 (2) Tous les prêts hypothécaires résidentiels titrisés sont des prêts hypothécaires consentis au Canada et ils sont garantis par le gouvernement.
 (3) Titres acquis au cours du processus de titrisation.

Opérations de titrisation en 2010

Au cours de l'exercice, nous avons titrisé un montant de 17,7 milliards de dollars de prêts hypothécaires résidentiels. Une tranche de 6,0 milliards de dollars de ce montant a été vendue, et la tranche résiduelle de 11,7 milliards (valeur nominale) a été conservée. Cette baisse par rapport à l'exercice précédent tient principalement au fait que nous n'avons pas participé au Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés du gouvernement du Canada après le mois de septembre 2009. Nous avons également titrisé et vendu 1,3 milliard de dollars de créances sur cartes de crédit. Nous n'avons titrisé aucun certificat de participation lié à des obligations ni aucun prêt hypothécaire commercial au cours de l'exercice. Se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 pour une analyse détaillée ainsi que pour les montants des prêts douteux et des prêts en retard que nous gérons et de tout gain constaté au titre des opérations de titrisation durant l'exercice.

Fiducies de capital

Au cours des périodes précédentes, nous avons émis des instruments innovateurs, soit les titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS) et les billets secondaires de la Fiducie RBC (billets secondaires de RBC), par l'entremise de trois structures d'accueil : la Fiducie de capital RBC (Fiducie), la Fiducie de capital RBC II (Fiducie II) et la Fiducie de billets secondaires RBC (Fiducie III). Nous consolidons la Fiducie, mais nous ne consolidons pas la Fiducie II ni la Fiducie III pour les raisons suivantes : nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire, nous n'assumons pas la majorité des pertes prévues et nous ne détenons pas de droits significatifs dans ces fiducies. Aux 31 octobre 2010 et 2009, nous détenons des droits résiduels de 1 million de dollars dans chacune des Fiducie II et Fiducie III. Nous disposons d'un prêt à recevoir de la Fiducie II d'un montant de 3 millions de dollars (3 millions en 2009) et d'un prêt à recevoir de la Fiducie III d'un montant de 30 millions (30 millions en 2009) et nous avons inscrit le billet de dépôt de premier rang de 900 millions et celui de 1 000 millions (900 millions et 1 000 millions en 2009) que nous avons émis à la Fiducie II et à la Fiducie III, respectivement, dans le passif lié aux dépôts. Dans certaines circonstances, les RBC TruCS de la Fiducie II seront automatiquement échangés contre des actions privilégiées de RBC, et les billets secondaires de RBC, contre des billets subordonnés, sans le consentement préalable des porteurs. De plus, les porteurs de titres RBC TruCS de la Fiducie II peuvent échanger leurs titres contre des actions privilégiées, comme cela est décrit à la note 17 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Les intérêts débiteurs sur les billets de dépôt de premier rang émis à la Fiducie II et à la Fiducie III se sont chiffrés à 52 millions de dollars et à 47 millions, respectivement (52 millions et 47 millions en 2009) pour l'exercice. Se reporter à la section Gestion du capital et à la note 17 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 pour plus de détails sur les fiducies de capital et sur les modalités des RBC TruCS et des billets secondaires de RBC émis et en circulation.

Structures d'accueil

Le tableau suivant présente de l'information sur nos EDDV en complément des informations et de l'analyse détaillée de nos EDDV fournies aux notes 1, 6 et 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010											2009			
	Total de l'actif (1)	Risque maximal (1), (2)	Total de l'actif par cote de crédit (3)				Total de l'actif par échéance moyenne				Total de l'actif par lieu de résidence de l'emprunteur			Total de l'actif (1)	Risque maximal (1), (2)
			De première qualité (4)	De qualité inférieure (4)	Aucune cote	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans objet	Canada	États-Unis	Autres pays			
EDDV non consolidées dans lesquelles nous détenons des droits variables importants :															
Conduits multicédants (5)	21 847 \$	22 139 \$	21 679 \$	168 \$	– \$	4 302	\$14 795	\$2 750	– \$	3 845	\$15 997	\$2 005	26 181	\$26 550	
EDDV de financement structuré (6)	4 669	2 030	4 549	–	120	–	–	4 669	–	–	4 669	–	5 907	2 527	
EDDV de création de produits de crédit	502	19	50	452	–	–	–	502	–	–	–	502	930	505	
Conduits de tiers	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	575	250	
Fonds de placements	249	61	–	–	249	–	–	–	249	26	15	208	84	28	
Autres	165	39	–	–	165	–	–	–	165	31	130	4	340	103	
	27 432 \$	24 288 \$	26 278 \$	620 \$	534 \$	4 302	\$14 795	\$7 921	414 \$	3 902	\$20 811	\$2 719	34 017	\$29 963	
EDDV consolidées :															
EDDV de financement structuré	2 998 \$	–	2 982 \$	– \$	16 \$	– \$	–	\$2 998	– \$	–	2 998 \$	– \$	2 620	–	
Fonds de placement	1 012	–	–	–	1 012	–	–	–	1 012	210	166	636	588	–	
Structures de rémunération	53	–	–	–	53	–	–	–	53	53	–	–	64	–	
Autres	3	–	–	–	3	–	–	–	3	–	3	–	3	–	
	4 066 \$	–	2 982 \$	– \$	1 084 \$	– \$	–	\$3 001	\$1 065	263 \$	3 167 \$	636 \$	3 275	–	

- (1) Le total de l'actif et le risque de perte maximal correspondent aux informations que nous fournissons à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.
- (2) Le risque de perte maximal découlant des droits variables significatifs détenus dans ces EDDV est principalement lié aux placements, aux prêts, aux facilités de liquidités et à la juste valeur des dérivés. Le risque de perte maximal découlant de nos conduits multicédants pourrait excéder le total de l'actif de ces conduits, car les facilités de liquidités que nous consentons peuvent parfois être élargies jusqu'à concurrence de 102 % du total de la valeur des actifs compris dans ces conduits.
- (3) La distribution des risques liés aux actifs au sein des EDDV reflète la qualité du crédit des garanties sous-jacentes à ces actifs. Certains actifs, notamment les dérivés, les parts de fonds communs de placement ou de fonds de couverture ainsi que les prêts aux particuliers ou les garanties sous-jacentes ne sont assortis d'aucune cote dans les catégories présentées dans le tableau.
- (4) Les cotes d'évaluation des risques de crédit que nous utilisons pour les principaux types de contrepartie sont sensiblement les mêmes que celles qui sont utilisées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes. Les cotes AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité supérieure tandis que les cotes BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure.
- (5) Représente seulement les conduits multicédants que nous gérons.
- (6) Les chiffres au 31 octobre 2009 ont été retraités de manière à tenir compte d'une entité sur une base nette, plutôt que sur une base brute. Le total de l'actif brut et net lié à cette entité s'élevait à 4 177 millions de dollars au 31 octobre 2009 et à 471 millions, respectivement.

Plus de 94 % des actifs dans des EDDV non consolidées dans lesquelles nous détenons des droits variables significatifs et plus de 73 % des actifs dans des EDDV consolidées étaient assortis d'une cote supérieure ou égale à A. En ce qui a trait aux conduits multicédants et aux EDDV de financement structuré non consolidées, plus de 97 % des actifs étaient assortis d'une cote supérieure ou égale à A.

Environ 76 % des actifs dans les EDDV non consolidées proviennent des États-Unis, comparativement à 75 % à l'exercice précédent. Environ 14 % des actifs dans les EDDV non consolidées proviennent du Canada, comparativement à 20 % à l'exercice précédent. La diminution des actifs provenant du Canada depuis l'exercice précédent reflète principalement l'amortissement des transactions en cours.

Les actifs dans les EDDV non consolidées au 31 octobre 2010 ont différentes dates d'échéance, et leur durée de vie moyenne pondérée restante prévue est d'environ 3,8 ans.

Titrisation des actifs financiers des clients

Nous administrons six programmes de papier commercial adossé à des actifs offerts par des structures multicédantes (conduits multicédants ou conduits), soit trois au Canada et trois aux États-Unis. Nous exerçons des activités sur ce marché des conduits parce que nos clients accordent de la valeur à ces transactions. Nos clients ont principalement recours aux conduits multicédants pour diversifier leurs sources de financement et réduire leurs coûts de financement en tirant parti de la valeur de garanties de grande qualité. Ces conduits nous offrent une bonne source de revenus, un rendement ajusté en fonction des risques et des occasions d'interdistribution.

Les conduits multicédants achètent divers actifs financiers et ils financent les achats en émettant du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) bénéficiant de cotes élevées, sans levier financier. Plus de 99 % des actifs titrisés en cours des conduits multicédants sont assortis

d'une cote de qualité supérieure, sur une base interne. Une tranche de moins de 1 % (1 % en 2009) des actifs titrisés en cours étaient constitués de prêts hypothécaires à risque et de catégorie Alt-A aux États-Unis, et les actifs titrisés ne comprennent pas de prêts hypothécaires commerciaux. La durée de vie restante moyenne pondérée prévue des actifs est d'environ 2,5 ans.

Nous fournissons aux conduits multicédants certains services tels que des services de structuration des opérations et d'administration, ainsi que des facilités de garantie de liquidités et des rehaussements de crédit partiels. Les commissions touchées à l'égard de ces services ont diminué, se chiffrant à 181 millions de dollars en 2010 comparativement à 271 millions en 2009, en raison de la baisse de la demande de la part des clients et de la réduction des écarts et des commissions au cours de l'exercice. Ces montants sont constatés à titre de revenus autres que d'intérêt. Les engagements au titre des facilités de garantie de liquidités et des facilités de rehaussement de crédit sont pris en compte dans notre calcul de l'actif ajusté en fonction des risques et, par conséquent, ils ont une incidence sur nos besoins en matière de capital réglementaire. Nous n'avons aucune participation ni aucun droit conservé dans ces conduits multicédants et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs qu'ils détiennent.

Le total de nos engagements envers les conduits au titre des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit est présenté ci-après. Le montant total de l'engagement au titre de ces facilités est supérieur au montant maximal total des actifs que les conduits pourraient être tenus d'acheter en vertu des conventions d'achat. Par conséquent, le risque de perte maximal attribuable à nos facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit est inférieur au montant total de l'engagement au titre de ces facilités. Les facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit sont décrites aux notes 6 et 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

	2010				2009			
	Valeur nominale des facilités engagées (1)	Valeur nominale attribuable	Prêts en cours (2)	Risque de perte maximal total	Valeur nominale des facilités engagées (1)	Valeur nominale attribuable	Prêts en cours (2)	Risque de perte maximal total
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)								
Facilités de garantie de liquidités	22 251 \$	18 429 \$	1 517 \$	19 946 \$	26 669 \$	22 200 \$	1 683 \$	23 883 \$
Facilités de rehaussement de crédit	2 193	2 193	–	2 193	2 667	2 667	–	2 667
Total	24 444 \$	20 622 \$	1 517 \$	22 139 \$	29 336 \$	24 867 \$	1 683 \$	26 550 \$

(1) Selon le plafond de financement total lié aux facilités engagées.

(2) Déduction faite de la provision pour pertes sur prêts et des radiations.

Risque de perte maximal par type d'actifs des clients Tableau 35

	2010			2009		
	(\$ US)	(\$ CA)	Total (\$ CA)	(\$ US)	(\$ CA)	Total (\$ CA)
Au 31 octobre (en millions de dollars)						
Actifs titrisés en cours						
Prêts sur cartes de crédit	6 213 \$	510 \$	6 849 \$	9 180 \$	1 494 \$	11 426 \$
Prêts-auto et crédit-bail automobile	3 656	2 052	5 782	2 611	2 488	5 312
Prêts aux étudiants	2 637	–	2 690	2 358	–	2 551
Créances clients	2 300	255	2 601	1 464	867	2 451
Titres adossés à des actifs	1 890	–	1 928	2 087	–	2 258
Créances au titre du matériel	820	475	1 312	596	986	1 631
Créances liées au marché de l'électricité	–	255	255	–	255	255
Créances au titre du financement des stocks des concessionnaires	76	255	333	–	–	–
Créances au titre du financement de parcs	102	102	206	–	–	–
Prêts aux grandes entreprises à recevoir	162	–	165	206	–	223
Prêts hypothécaires résidentiels	–	18	18	–	63	63
Prêts pour camions et crédit-bail pour camions	–	–	–	290	–	314
Primes d'assurance	–	–	–	–	66	66
Total	17 856 \$	3 922 \$	22 139 \$	18 792 \$	6 219 \$	26 550 \$
Montant équivalent en dollars canadiens	18 217 \$	3 922 \$	22 139 \$	20 331 \$	6 219 \$	26 550 \$

Notre risque global a diminué par rapport à l'exercice précédent, situation qui reflète la réduction des actifs financés par des conduits multicédants tenant à la demande réduite de la part des clients, laquelle découle du ralentissement de l'économie mondiale. Le montant maximal des actifs que les conduits pourraient être tenus d'acheter en vertu des engagements d'achat en cours se chiffrait à 21,8 milliards de dollars au 31 octobre 2010 (26,1 milliards en 2009). Les variations par rapport à l'exercice précédent sont les suivantes : les actifs libellés en dollars américains ont diminué de 918 millions de dollars US par rapport à l'exercice précédent, principalement dans les catégories des prêts sur cartes de crédit, des titres adossés à des actifs et des prêts pour camions et crédit-bail pour camions; les actifs libellés en dollars canadiens ont diminué de 2,3 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, principalement dans les catégories des prêts sur cartes de crédit, des créances clients et des créances au titre du matériel. Sur l'ensemble des engagements d'achat en cours, les conduits multicédants avaient acheté au total pour 14,0 milliards de dollars d'actifs financiers au 31 octobre 2010 (18,9 milliards en 2009). Étant donné que 82 % des actifs des conduits multicédants sont des actifs libellés en dollars américains, notre risque de perte maximal total présenté dans le tableau 35 tient compte de l'incidence des variations du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain. En appliquant le taux de change en vigueur au 31 octobre 2009, notre risque de perte maximal aurait diminué d'environ 12 % entre le 31 octobre 2009 et le 31 octobre 2010, pour s'établir à 23,2 milliards de dollars, au lieu de la baisse de 17 % reflétée dans le tableau précédent.

Au 30 septembre 2010, la moyenne pondérée de la protection de crédit de premier niveau contre les pertes fournie par les cédants des

actifs financiers s'établissait à 49 % du total des actifs (40 % en 2009), ce qui correspond à un multiple de couverture de 13,1 fois (8,3 fois en 2009) le taux de pertes annuel moyen pondéré prévu de 3,8 % (4,8 % en 2009) lié au portefeuille d'actifs du client. Comme un grand nombre de nos opérations liées à des conduits ont une échéance à court terme, nous pouvons ajuster le montant de la protection de premier niveau en fonction de la conjoncture économique changeante et du rendement du portefeuille. En outre, notre structure de frais contribue à diminuer le risque lié au portefeuille. Au 31 octobre 2010, 93 % (93 % en 2009) des actifs titrisés sont financés par le recouvrement du coût de financement et d'autres frais; ainsi, le coût payé par nos clients correspond à la somme du coût de financement du conduit majoré d'une commission qui couvre le coût des facilités de crédit attribuables et des services accessoires que nous ou des tiers engageons. Par conséquent, nous ne sommes pas exposés au risque de financement ou d'écart lié à ces actifs, lequel pourrait survenir dans des marchés volatils. Par ailleurs, un tiers non lié (l'investisseur qui prend en charge les pertes prévues) prend en charge les pertes sur créances, jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal, qui pourraient survenir à l'égard des actifs des conduits multicédants avant nous et les détenteurs de titres d'emprunt des conduits multicédants.

Plusieurs agences de notation de crédit indépendantes évaluent l'ensemble des opérations effectuées par les conduits multicédants. Les agences de notation Moody's Investors Service (Moody's), Standard & Poor's (S&P) et Fitch Ratings (Fitch) évaluent les opérations financées par nos conduits multicédants aux États-Unis. Les opérations effectuées par nos conduits multicédants au Canada sont également évaluées par Dominion Bond Rating Services (DBRS). Chaque agence de notation qui évalue ces opérations examine également le rendement continu des opérations sur une base mensuelle et peut publier des rapports présentant de l'information détaillée sur le portefeuille et le programme liés aux conduits.

Le papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par les conduits a totalisé 14,0 milliards de dollars, en baisse de 4,9 milliards, ou 26 %, par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat tient à l'amortissement des transactions en cours et au recours moindre au papier commercial effectué par les clients. Une tranche de 67 % (70 % en 2009) de l'ensemble de ce papier commercial a obtenu la catégorie de cotes la plus élevée des agences de notation qui évaluent le PCAA. La tranche restante du papier commercial obtient la deuxième catégorie de cotes en importance attribuée par ces agences de notation. Les échéances moyennes pondérées (30,1 et 45,3 jours pour les conduits aux États-Unis; 38,2 et 31,3 jours pour les conduits au Canada au 31 octobre 2010 et 2009, respectivement) demeurent plus longues que les moyennes historiques, ce qui a donné lieu à un calendrier des échéances bien équilibré et contribué à l'atténuation des risques de financement découlant des perturbations du marché. Nous achetons à l'occasion le PCAA émis par les conduits multicédants, en notre qualité d'agent des placements, afin de faciliter les liquidités générales du programme. Au 31 octobre 2010, la juste valeur de nos placements s'élevait à 4 millions de dollars (4 millions en 2009), lesquels sont classés comme des titres détenus à des fins de transaction.

Les conduits multicédants aux États-Unis comprennent 2 milliards de dollars de titres adossés à des actifs. Les conduits multicédants au Canada ne comprennent aucun titre adossé à des actifs, et les conduits multicédants aux États-Unis ne comprennent aucun nouveau titre adossé à des actifs depuis 2007. Les transactions liées aux titres adossés à des actifs existants sont amorties et assorties d'une protection de premier niveau contre les pertes. En 2008 et en 2009, certains conduits multicédants aux États-Unis ont eu recours à nos facilités de garantie de liquidités pour financer une portion des titres adossés à des actifs. Ces emprunts, déduction faite des radiations et des provisions, se chiffraient à 1,5 milliard de dollars (1,7 milliard en 2009) et sont compris dans le poste Prêts – prêts de gros. Nous continuons de recevoir des remboursements de capital sur ces prêts.

Création de produits de placement de crédit

Nous offrons des structures d'accueil généralement dans le but de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, afin de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux besoins des investisseurs ayant des exigences précises. Ces structures d'accueil émettent des effets capitalisés et non capitalisés. Dans certains cas, nous investissons dans ces effets. Les agences de notation externes peuvent attribuer des cotes aux effets capitalisés. Par ailleurs, ces effets peuvent être cotés en Bourse. Bien que l'on s'attende à ce que la plupart des effets capitalisés soient vendus selon une stratégie d'achat à long terme, nous agissons occasionnellement à titre de teneur de marché. Pour de plus amples renseignements sur les effets non capitalisés, veuillez vous reporter aux notes 6 et 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Comme c'est le cas pour tous nos dérivés, les contrats sur dérivés conclus avec ces structures d'accueil sont comptabilisés à leur juste valeur dans les actifs et les passifs se rapportant aux dérivés. Notre exposition à ces structures d'accueil a diminué par rapport à l'exercice précédent, par suite de la liquidation de certaines de ces entités. Au 31 octobre 2010, les actifs dans ces structures d'accueil s'établissaient à 1,5 milliard de dollars (2,9 milliards en 2009), dont une tranche de néant était consolidée aux 31 octobre 2010 et 2009. Au 31 octobre 2010, nos placements dans les effets capitalisés, les créances liées aux dérivés et les valeurs nominales des effets non capitalisés liés aux structures d'accueil non consolidées s'établissaient à 19 millions de dollars (18 millions en 2009), à néant (317 millions en 2009) et à néant (170 millions en 2009), respectivement.

Financement structuré

À l'exercice 2008, nous avons acheté des titres à enchères américains d'entités qui ont financé leurs placements à long terme dans des prêts aux étudiants au moyen de l'émission de billets de premier rang et de billets secondaires à court terme. Au 31 octobre 2010, le total des actifs des EDDV de titres à enchères non consolidées dans lesquelles nous avons des placements importants s'établissait à 3,5 milliards de dollars (4,7 milliards en 2009). Le risque de perte maximal lié à ces EDDV se chiffrait à 834 millions de dollars (1,3 milliard en 2009). La diminution du risque de perte maximal par rapport à 2009 tient principalement à la vente de nos placements dans une de ces entités. Étant donné que nous ne détenons plus de droits dans cette EDDV de titres à enchères, le total de l'actif des EDDV de titres à enchères dans lesquelles nous détenons des droits importants a également diminué. Au 31 octobre 2010, environ 92 % de ces placements présentaient une cote AAA. Les intérêts créditeurs sur les placements dans des titres à enchères, qui sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt, se sont chiffrés à 36 millions de dollars pour l'exercice (78 millions en 2009; 93 millions en 2008).

Nous vendons également des titres à enchères à des programmes d'obligations encaissables par anticipation. Nous sommes l'agent de vente des certificats à taux variable émis par ces programmes et nous procurons des facilités de liquidités et des lettres de crédit à chaque programme d'obligations encaissables par anticipation lié à des titres à enchères. L'information sur les garanties présentée à la note 25 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 porte notamment sur les facilités de liquidités et sur les lettres de crédit. Au 31 octobre 2010, le total des actifs des programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères non consolidés, dans lesquels nous avons effectué d'importants investissements, se chiffrait à 743 millions de dollars (791 millions en 2009). Nous ne détenons aucun certificat à taux variable à titre d'agent de vente dans le cadre des programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères aux 31 octobre 2010 et 2009. Les commissions touchées à l'égard des services de vente et des lettres de crédit et facilités de liquidités fournies, qui sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêt, se sont élevées à 1 million de dollars pour l'exercice (3 millions en 2009; 3 millions en 2008).

En 2008, nous avons également vendu des titres à enchères à la juste valeur de marché à l'intention d'une entité non affiliée et non consolidée. L'achat des titres à enchères par cette entité a été financé par un prêt que nous avons consenti, et le prêt est garanti par les divers actifs de l'entité. Au 31 octobre 2010, le total des actifs de cette entité et notre risque maximal de perte s'établissaient à 450 millions de dollars (471 millions en 2009) et à 426 millions (449 millions en 2009), respectivement. Les commissions reçues de cette entité, provenant de la facilité de crédit, des services administratifs et des garanties que nous lui fournissons, ainsi que de nos services à titre d'agent de vente des titres à enchères détenus par l'entité, se sont chiffrées à 3 millions de dollars au cours de l'exercice (4 millions en 2009; 4 millions en 2008). Ce montant est comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêt. Les intérêts créditeurs sur le prêt et sur la facilité de crédit, qui sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt, ont totalisé 5 millions de dollars pour l'exercice (7 millions en 2009; 7 millions en 2008).

Fonds de placement

En contrepartie de commissions, nous concluons des dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement. Ces dérivés offrent aux investisseurs de ces entités le degré de risque qu'ils souhaitent, et nous couvrons notre risque lié à ces produits dérivés en investissant dans ces fonds référencés. Notre exposition totale, qui vise principalement les placements dans les fonds référencés, a augmenté de 33 millions de dollars pour s'établir à 61 millions au 31 octobre 2010. Par ailleurs, le total de l'actif détenu dans des fonds référencés non consolidés a augmenté de 165 millions de dollars pour s'établir à 249 millions au 31 octobre 2010, en raison des rachats de fonds référencés effectués par des tiers investisseurs dans les fonds, ce qui a fait en sorte que nous avons des placements importants dans certains de ces fonds référencés.

Fiducies, fonds communs de placement et organismes de placement collectif

Lorsqu'elle agit à titre de fiduciaire, RBC Dexia IS doit, aux termes de sa responsabilité fiduciaire, agir au mieux des intérêts des bénéficiaires des fiducies. Une tranche de 50 % des commissions que touche RBC Dexia IS est incluse dans nos revenus, ce qui représente notre participation dans la coentreprise. Se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 pour plus de détails.

Nous gérons les actifs des fonds communs de placement et des organismes de placement collectif et nous touchons des commissions fondées sur les taux du marché pour ces fonds et ces organismes, mais nous ne garantissons aucunement aux investisseurs le capital ni les rendements de ces fonds et de ces organismes.

Garanties, engagements envers la clientèle de détail et engagements commerciaux

Comme il est décrit à la note 25 de nos états financiers consolidés annuels de 2010, nous concluons des ententes de garanties en contrepartie de frais inscrits à titre de revenus autres que d'intérêt. Au 31 octobre 2010, le montant maximal potentiel des paiements futurs relatifs à ces garanties se chiffrait à 73,5 milliards de dollars (88,9 milliards en 2009). La diminution par rapport à l'exercice précédent tient principalement au nombre moins élevé de dérivés de crédit et de facilités de garantie de liquidités. En outre, au 31 octobre 2010, les garanties pour prêt de titres de RBC Dexia IS totalisaient 52,1 milliards de dollars (34,7 milliards en 2009). Le risque auquel nous sommes exposés correspond à 50 % de ce montant. Le montant maximal potentiel des paiements futurs représente le risque de perte maximal en cas de défaut complet des parties aux garanties, sans qu'il soit tenu compte des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu des dispositions de recours ou de polices d'assurance ou en raison de biens détenus ou reçus en gage. Au 31 octobre 2010, le montant maximal potentiel des paiements futurs sur nos facilités de garantie de liquidités relativement à nos programmes de PCAA était de 19,1 milliards de dollars (22,6 milliards en 2009), dont une tranche correspondant à 96 % (98 % en 2009) était engagée auprès de conduits multicédants gérés par RBC.

Nous fournissons aussi des engagements à nos clients dans le but de les aider à combler leurs besoins de financement. Ces garanties et ces engagements nous exposent au risque d'illiquidité et de financement. Le tableau ci-après présente un sommaire détaillé de nos engagements hors bilan. La note 25 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 fournit des renseignements détaillés sur nos garanties et nos engagements.

Engagements envers la clientèle de détail et engagements commerciaux (1)

Tableau 36

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De plus de 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Lettres de crédit documentaire	255 \$	– \$	– \$	– \$	255 \$
Engagements de crédit et facilités de liquidités	7 998	63 113	8 463	6 826	86 400
Montants non engagés (2)	17	166 963	–	–	166 980
	8 270 \$	230 076 \$	8 463 \$	6 826 \$	253 635 \$

(1) Basé sur la durée restante jusqu'à l'échéance.

(2) Les montants non engagés représentent les montants que nous pouvons choisir d'accorder à un emprunteur.

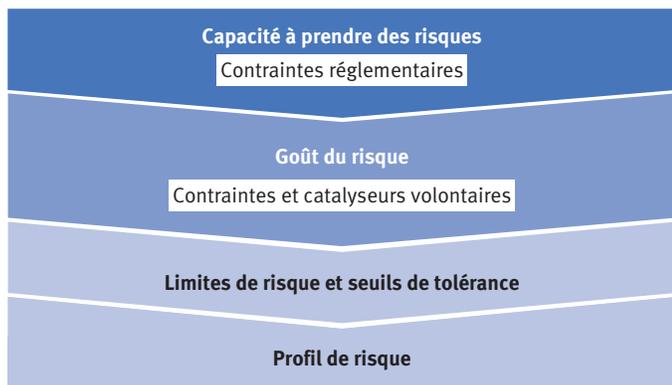
Aperçu

Nos activités commerciales nous exposent à divers risques, qui touchent presque toutes les facettes de notre exploitation. Notre capacité à gérer ces risques constitue l'une de nos principales compétences, et elle est étayée par notre culture bien établie et notre démarche efficace en matière de gestion des risques.

Nous gérons nos risques en cherchant à nous assurer que nos activités commerciales et nos opérations se traduisent par un équilibre adéquat entre le rendement obtenu et les risques assumés et qu'elles s'alignent sur notre goût du risque; nous gérons ce dernier au sein de toute l'organisation en assurant le respect de notre cadre de gestion lié à notre goût du risque à l'échelle de l'entreprise.

Goût du risque

Notre goût du risque correspond à la nature et au montant des risques que nous sommes disposés à accepter pour atteindre nos objectifs. Notre cadre de gestion lié à notre goût du risque prévoit une démarche structurée aux fins des processus suivants :



1. Délimiter notre **capacité à prendre des risques** en établissant les contraintes réglementaires qui limitent notre capacité à accepter le risque.
2. Établir et confirmer, sur une base régulière, notre goût du risque, lequel se compose de **contraintes et de catalyseurs volontaires** en vertu desquels nous avons choisi de limiter les risques que nous prenons ou d'exercer une influence sur ces risques. Nos contraintes sont les suivantes :
 - maintenir une cote AA ou une cote supérieure;
 - assurer l'adéquation du capital en maintenant des ratios de capital supérieurs aux seuils fixés par les agences de notation et les organismes de réglementation;
 - maintenir une faible exposition aux événements entraînant un stress;
 - maintenir la stabilité du bénéfice;
 - assurer une gestion rigoureuse et prudente du risque d'illiquidité et de financement;
 - maintenir un contexte de contrôle généralement reconnu du risque lié à l'environnement réglementaire et de la conformité aux exigences;
 - maintenir un profil de risque qui ne comporte pas plus de risques que le profil de risque de notre homologue moyen.
3. Convertir notre goût du risque en **limites de risque et en seuils de tolérance** qui servent de lignes directrices à nos secteurs d'exploitation aux fins de la prise de risques.
4. Évaluer régulièrement notre **profil de risque** par rapport aux limites de risque et aux seuils de tolérance pour s'assurer que les mesures appropriées sont prises avant que le profil de risque ne cesse de correspondre à notre goût du risque.

Nous appliquons notre cadre de gestion lié à notre goût du risque à tous les échelons de l'entreprise, ainsi qu'à chaque secteur d'exploitation, aux Services de soutien généraux et à chaque secteur d'activité. Nous tenons compte du goût du risque dans le cadre de notre processus de planification et de l'élaboration de nos stratégies commerciales.

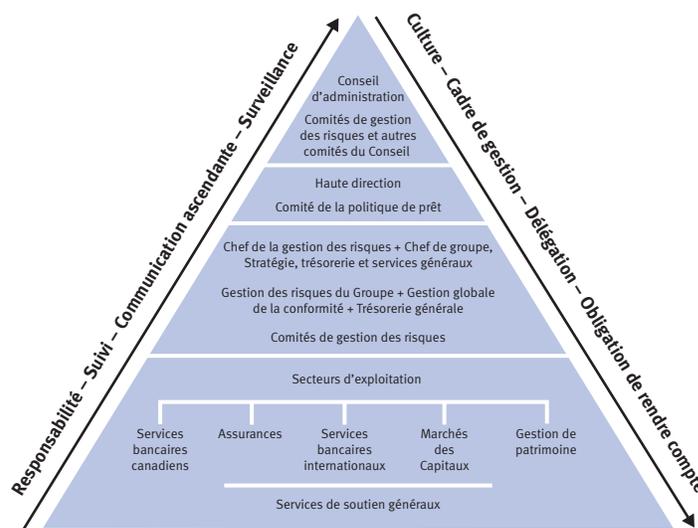
Principes de gestion du risque

Les principes suivants servent de lignes directrices aux fins de la gestion des risques au sein de l'entreprise :

1. **Pour maintenir un équilibre efficace entre les risques et les récompenses**, nous assurons la concordance entre notre goût du risque et notre stratégie commerciale; nous diversifions les risques; nous établissons adéquatement les prix en fonction des risques; nous atténuons les risques au moyen de contrôles permettant de les détecter et de les prévenir; nous transférons les risques à des tiers.
2. **Tous les échelons de l'organisation sont responsables de la gestion du risque.** Chaque secteur d'exploitation est responsable de la gestion active des risques qu'il prend, et la Gestion des risques du Groupe et les autres unités fonctionnelles des Services de soutien généraux fournissent à cette fin des lignes directrices et assurent une surveillance.
3. **Nous basons notre processus de prise de décisions sur notre compréhension des risques** et nous procédons à une évaluation rigoureuse des risques liés aux relations, aux produits, aux transactions et aux autres activités commerciales.
4. **Nous évitons toute activité qui ne cadre pas avec nos valeurs, notre code de conduite ou nos politiques**, ce qui nous aide à protéger notre réputation.
5. **L'attention que nous prêtons à nos clients réduit nos risques**, car elle nous permet de connaître nos clients et de faire en sorte que les services que nous fournissons répondent aux besoins des clients et que ces derniers en aient une bonne compréhension.
6. Nous nous assurons que tous les échelons de l'organisation **exercent des jugements et font preuve de bon sens** aux fins de la gestion du risque.

Gouvernance du risque

La pyramide de structure générale de gouvernance du risque ci-dessous illustre les rôles et responsabilités des diverses parties prenantes aux fins de la gestion du risque d'entreprise. Nous comparons régulièrement cette structure aux meilleures pratiques de l'industrie et aux lignes directrices des autorités de réglementation.



Le Conseil d'administration fournit des services de surveillance et s'acquitte de son mandat de gestion principalement par l'entremise de ses comités de gestion des risques et de ses autres comités, y compris le Comité de vérification, le Comité de la gouvernance et des affaires publiques et le Comité des ressources humaines. La haute direction est responsable de notre stratégie et de sa mise à exécution et elle doit à cette fin donner le ton. Les activités de surveillance des risques de la haute direction incombent principalement au Comité de la politique de prêt. Ce comité, qui collabore avec les comités de gestion des risques, constitue le principal comité de gestion des risques. Il est chargé de faire en sorte que notre profil de risque général cadre avec nos objectifs

stratégiques et qu'un processus permanent de gestion des risques approprié et efficace a été mis en œuvre. Notre structure de gestion des risques bénéficie également de l'appui :

- du chef de la gestion des risques et de la Gestion des risques du Groupe, qui sont principalement chargés de promouvoir notre culture de gestion du risque et qui assurent le maintien du programme mis en place à l'échelle de l'entreprise pour cerner, évaluer, contrôler et communiquer les risques importants avec lesquels nous devons composer;
- du chef de la conformité à la réglementation et de la Gestion globale de la conformité, qui assurent la surveillance de nos politiques et de nos processus en matière de conformité élaborés afin d'atténuer et de gérer le risque lié à l'environnement réglementaire;
- de la Trésorerie générale, qui gère et surveille notre position de capital, notre risque de taux d'intérêt structural et notre risque d'illiquidité et de financement;
- des secteurs d'exploitation, qui sont responsables de la gestion des risques qui leur sont propres et qui doivent aligner les stratégies commerciales sur le goût du risque et cerner, contrôler et gérer les risques assumés.

Les rôles que jouent les diverses parties prenantes dans le cadre de notre programme de gestion du risque d'entreprise sont décrits plus en détail dans l'analyse des risques présentée ci-après.

Évaluation des risques

Notre capacité à évaluer les risques est une composante clé de nos processus de gestion du risque et du capital à l'échelle de l'entreprise. Certaines méthodes d'évaluation s'appliquent à divers types de risques, tandis que certaines autres ne s'appliquent qu'à un seul type de risque. Bien que l'évaluation quantitative des risques soit importante, nous nous appuyons également sur des facteurs qualitatifs. Nos modèles et techniques d'évaluation font continuellement l'objet d'évaluations indépendantes afin de déterminer leur pertinence et leur fiabilité. Dans le cas des types de risques difficiles à quantifier, nous accordons une plus grande importance aux facteurs de risque qualitatifs et à l'évaluation des activités afin d'évaluer le niveau de risque général et de nous assurer qu'il s'aligne sur notre goût du risque.

Pertes prévues

Les pertes prévues représentent les pertes auxquelles la conduite des affaires normales est susceptible de donner lieu dans une période de temps donnée selon les prévisions statistiques.

Pertes imprévues et capital économique

Les pertes imprévues représentent une estimation statistique de l'excédent des pertes réelles sur les pertes prévues pour un horizon donné, évalué en fonction d'un niveau de confiance précis. Nous utilisons du capital économique pour neutraliser toute perte imprévue. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Analyse de sensibilité et évaluation des facteurs de stress

Les analyses de sensibilité et les évaluations des facteurs de stress sont des techniques d'évaluation du risque qui nous aident à assurer que les risques que nous prenons n'excèdent pas notre goût du risque et que le niveau de capital demeure adéquat.

Les analyses de sensibilité consistent notamment à varier un seul facteur (p. ex., un paramètre d'entrée du modèle ou une hypothèse précise) afin d'évaluer son incidence sur diverses mesures du risque.

Les évaluations des facteurs de stress tiennent généralement compte des modifications simultanées d'un certain nombre de facteurs de risque. Elles servent à évaluer les répercussions possibles, pour l'entreprise, du risque de crédit, du risque de marché, du risque d'illiquidité et de financement et du risque opérationnel lorsque des conditions défavorables surviennent. Les évaluations des facteurs de stress jouent un rôle important et étayent nos processus aux fins de la gestion globale du capital et de l'évaluation de l'adéquation du capital. Notre programme d'évaluation des facteurs de stress à l'échelle de l'entreprise utilise des scénarios de stress de gravités diverses élaborés à partir d'événements possibles, qui pourraient avoir une incidence défavorable sur le marché et l'économie. Nous évaluons ces scénarios de stress et intégrons les résultats afin d'obtenir un aperçu, à l'échelle de l'entreprise, des incidences sur nos résultats financiers et nos besoins de trésorerie. À partir de prévisions macroéconomiques, le programme établit l'incidence des facteurs de stress sur divers types de risque à l'échelle de l'entreprise. Les scénarios macroéconomiques pris en considération cette année comprennent une faible récession, une récession prolongée, la faiblesse du marché de l'immobilier, une crise en Chine et une crise de l'endettement touchant des États souverains. Selon nos évaluations, nous sommes en mesure de gérer les répercussions de ces scénarios de stress sur notre capital et nos résultats financiers.

Validation des modèles

Nous évaluons et gérons les différents types de risque à l'aide de modèles. Nous avons recours à un processus de validation globale en vertu duquel nous révisons les modèles, les paramètres d'entrée et les données obtenues. Dans le cadre de ce processus, nous examinons notamment les données utilisées, les fondements logiques et théoriques sur lesquels repose le modèle, le processus de traitement, l'interprétation des données obtenues et l'utilisation stratégique des résultats tirés du modèle. Notre processus de validation des modèles est conçu afin de nous assurer que tous les facteurs de risque sous-jacents sont cernés et atténués avec succès. Afin d'assurer la solidité de nos techniques d'évaluation, la validation des modèles est effectuée par des spécialistes du risque n'ayant aucun lien avec les personnes responsables de l'élaboration et de l'application des modèles et des hypothèses. Si une validation indépendante ne peut être réalisée à l'interne (p. ex., pour des modèles particulièrement spécialisés), nous embauchons des experts indépendants pour valider le modèle. Les services de vérification interne examinent régulièrement les processus de validation, ainsi que les résultats et les conclusions auxquels ils donnent lieu.

Contrôle du risque

Nous avons recours à un processus exhaustif de contrôle du risque à l'appui de notre démarche de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise. Le processus de contrôle repose sur le cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise, sur les cadres de gestion propres à chaque risque et sur les cadres de gestion des liquidités, de la conformité et du capital. Ces cadres établissent les fondements en vue de l'élaboration et de la communication de politiques, de la mise en œuvre de processus officiels d'examen et d'approbation des risques, ainsi que de l'établissement des pouvoirs délégués et des limites de risque fixées. La mise en œuvre de contrôles du risque solides nous permet d'optimiser le rapport risque-rendement de chaque portefeuille et de chaque opération.

Nos cadres et politiques de gestion du risque sont structurés selon les cinq niveaux suivants :

Niveau 1 : Cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise : ce cadre donne un aperçu du programme mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise pour cerner, évaluer, contrôler et communiquer les risques importants auxquels nous sommes exposés. Le cadre de gestion lié à notre goût du risque étaye ce cadre.

Niveau 2 : Cadres de gestion propres à chaque risque : ces cadres de gestion individuels exposent plus en détail chaque type de risque, ainsi que les méthodes utilisées pour cerner et évaluer les risques, pour assurer leur suivi et pour présenter de l'information à leur sujet, de même que les principales politiques et responsabilités.

Niveau 3 : Politiques de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise : ces politiques constituent des critères minimaux en vertu desquels nos secteurs d'exploitation et nos employés doivent exercer leurs activités.

Niveau 4 : Politiques de gestion des risques multiples à l'échelle de l'entreprise : ces politiques régissent les activités telles que l'examen et l'approbation des risques liés aux produits, les évaluations des facteurs de stress, les limites de risque, les pouvoirs d'approbation des risques et la gestion des risques liés aux modèles.

Niveau 5 : Politiques et procédures propres aux secteurs d'exploitation : ces politiques et ces procédures sont élaborées afin de gérer les risques qui sont propres aux activités des secteurs d'exploitation.

Processus d'examen et d'approbation des risques

Les processus d'examen et d'approbation des risques sont élaborés par la Gestion des risques du Groupe, en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité du risque visé. En règle générale, dans le cadre du processus, une personne, un groupe ou un comité indépendants procède à l'examen officiel des risques et approuve ceux-ci. Les responsabilités au chapitre de l'approbation sont régies par les pouvoirs délégués, selon les catégories suivantes : opérations, prêts structurés, projets et initiatives, et nouveaux produits et services.

Pouvoirs et limites

Le Comité de gestion des risques du Conseil d'administration délègue les pouvoirs liés à l'établissement de limites concernant le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'assurance au président et chef de la direction et au chef de la gestion des risques. En vertu des pouvoirs qui leur sont délégués, ces dirigeants peuvent approuver les limites d'exposition aux risques à l'échelle individuelle et pour chaque secteur géographique (pays et région) et secteur d'activité qui s'inscrivent dans des paramètres définis, établir des limites en matière de prise ferme et de placements pour ce qui est des activités de négociation et des services de banque d'investissement et établir des seuils de tolérance à l'égard du risque de marché.

Communication de l'information

Le processus de suivi et la communication des risques à l'échelle de l'entreprise constituent des composantes cruciales de notre programme général de gestion du risque et ils étayent la capacité des hauts dirigeants et du Conseil d'administration à assumer efficacement leurs responsabilités en matière de gestion et de surveillance des risques. Chaque trimestre, les cadres dirigeants et le Conseil d'administration reçoivent le rapport sur les risques du Groupe, qui porte sur divers risques avec lesquels l'organisation doit composer et qui contient une analyse des questions et tendances connexes. Ce rapport comporte également un examen détaillé de notre profil de risque par rapport à notre goût du risque, ainsi que des risques émergents mis en évidence. Outre les rapports sur la surveillance régulière des risques, des rapports ad hoc portant sur les questions liées aux nouveaux risques ou aux risques émergents, ou encore sur les variations importantes de notre niveau de risque, sont présentés aux cadres dirigeants et au Conseil d'administration, pour autant que leur présentation soit justifiée.

Le texte grisé et les tableaux suivis d'un astérisque (*) qui figurent dans la section du rapport de gestion qui suit présentent les informations sur les risques de crédit et de marché et sur les risques d'illiquidité et de financement que nous avons fournies conformément au chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir », ainsi qu'une analyse portant sur la façon dont nous évaluons nos risques ainsi que sur les objectifs, politiques et méthodes qui servent à gérer ces risques. Par conséquent, ce texte et ces tableaux grisés font partie intégrante des états financiers consolidés annuels vérifiés des exercices terminés les 31 octobre 2010 et 2009.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte causée par l'incapacité ou la réticence d'un débiteur à s'acquitter de ses obligations contractuelles. Le risque de crédit peut être direct et découler du risque de défaillance d'un débiteur principal (p. ex., émetteur, débiteur, contrepartie, emprunteur ou titulaire de police) ou indirect et associé à un débiteur secondaire (p. ex., garant, réassureur).

Si nous ne réussissons pas à gérer efficacement le risque de crédit lié à tous nos produits, services et activités à l'échelle de l'organisation, cela pourrait avoir une importante incidence directe et immédiate sur nos résultats et notre réputation.

Afin d'assurer un équilibre entre les risques et le rendement :

- nous nous assurons que la qualité du crédit n'est pas compromise aux fins de notre croissance;
- nous diversifions les risques de crédit liés aux transactions, aux relations d'affaires et aux portefeuilles;
- nous utilisons des systèmes, des politiques et des outils aux fins des analyses de l'évaluation des risques ainsi que de l'établissement de cotes de crédit;
- nous établissons nos prix en fonction des risques de crédit pris en charge;
- nous appliquons une démarche uniforme aux fins de l'évaluation des risques de crédit auxquels nous sommes exposés;
- nous atténuons le risque de crédit au moyen de contrôles préventifs et de contrôles de détection;
- nous transférons les risques de crédit à des tiers, le cas échéant, au moyen de techniques d'atténuation des risques approuvées, notamment des opérations de couverture et des assurances;
- nous évitons les activités commerciales qui ne cadrent pas avec nos valeurs, notre code de déontologie ou nos politiques.

Mesure du risque

Nous quantifions le risque de crédit, tant en ce qui concerne les risques liés aux débiteurs individuels que ceux liés aux portefeuilles afin d'estimer les pertes sur créances prévues et de réduire les pertes imprévues afin de limiter la volatilité des résultats.

Nous avons recours à divers processus d'évaluation des risques pour nos portefeuilles de prêts de gros et de prêts de détail. Le portefeuille de prêts de gros donne lieu à des risques liés aux entreprises, aux États souverains et aux banques, y compris les prêts aux entreprises de moyenne et grande taille et certains prêts aux petites entreprises gérés individuellement. Le portefeuille de prêts de détail se compose des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux petites entreprises gérés collectivement. Les systèmes d'établissement de cotes de crédit ont été élaborés afin d'évaluer et de quantifier les risques liés aux activités de prêt d'une manière précise et uniforme.

Deux approches peuvent principalement être utilisées pour la mesure du risque de crédit en vertu du cadre de l'accord de Bâle II : l'approche des notations internes avancées et l'approche standardisée. Nous utilisons l'approche des notations internes avancées pour la plupart de nos risques de crédit.

Le capital économique, qui représente notre estimation interne des pertes imprévues, est couramment utilisé pour évaluer le rendement, pour établir les limites et pour déterminer l'adéquation des fonds propres internes.

Les principaux paramètres utilisés pour évaluer notre risque de crédit lié au capital réglementaire et au capital économique sont les suivants :

- Probabilité de défaillance : pourcentage estimatif qui représente la probabilité qu'un cas de défaillance par un débiteur se produise dans un délai de un an lorsqu'une cote donnée a été attribuée ou qu'un portefeuille d'expositions existe.
- Risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance : montant prévu dû par un débiteur au moment de la défaillance.
- Perte en cas de défaillance : pourcentage estimatif du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance que nous ne nous attendons pas à recouvrer au cours des processus de perception et de recouvrement.

Ces paramètres sont fondés sur l'expérience historique des systèmes internes d'établissement des cotes de crédit conformément aux normes de supervision, et ils sont validés par des experts indépendants et mis à jour régulièrement.

En vertu de l'approche standardisée, qui est utilisée principalement pour RBC Dexia IS, RBC Bank (USA) et nos activités bancaires dans les Antilles, les facteurs de pondération des risques prescrits par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) servent à calculer les actifs pondérés en fonction des risques relativement au risque de crédit. Pour déterminer les facteurs de pondération des risques appropriés, les évaluations de crédit effectuées par les agences d'évaluation du crédit externes reconnues par le BSIF, soit S&P, Moody's, Fitch et DBRS, sont utilisées. En ce qui a trait aux actifs faisant l'objet d'un risque cotés qui sont principalement liés aux États souverains et aux banques, nous effectuons la pondération des risques correspondante en vertu du système de notation standard du BSIF. En ce qui a trait aux actifs faisant l'objet d'un risque non cotés qui sont principalement liés à nos prêts aux entreprises et à nos prêts de détail, nous appliquons habituellement les facteurs de pondération des risques prescrits par le BSIF conformément aux normes et aux lignes directrices du BSIF en tenant compte de certains facteurs de risque précis, notamment le type de contrepartie, le type de risque et la technique d'atténuation du risque de crédit utilisée.

Portefeuille de prêts de gros

En ce qui concerne les prêts de gros, le système d'établissement de cotes de crédit sert à évaluer les risques liés à nos activités de prêt, selon deux dimensions.

En premier lieu, une cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur est attribuée à chaque débiteur; cette cote reflète notre évaluation de la qualité du crédit du débiteur. Chaque cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur est assortie d'une probabilité de défaillance. La cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur classe le risque de défaillance d'un débiteur et correspond à notre évaluation de la capacité et de la volonté du débiteur de satisfaire à ses obligations contractuelles, malgré des conditions commerciales défavorables ou entraînant un stress, des creux dans le cycle économique, des ralentissements économiques ou des événements imprévus susceptibles de se produire. L'attribution des cotes d'évaluation du risque lié à l'emprunteur se fonde sur une évaluation du risque commercial et du risque financier liés aux débiteurs au moyen d'une analyse fondamentale de leur solvabilité, qui est étayée par des modèles quantitatifs.

Notre système d'établissement de cotes de crédit est semblable à celui utilisé par les agences de notation externes. Le tableau suivant illustre ce système de notation interne, lequel se base sur 22 points, et il fournit une comparaison par rapport aux cotes de crédit attribuées par les agences externes.

Cotes de crédit internes

Tableau 37

Cotes	Standard & Poor's (S&P)	Moody's Investors Service (Moody's)	Description
1 à 4	AAA à AA-	Aaa à Aa3	De première qualité
5 à 7	A+ à A-	A1 à A3	
8 à 10	BBB+ à BBB-	Baa1 à Baa3	
11 à 13	BB+ à BB-	Ba1 à Ba3	De qualité inférieure
14 à 16	B+ à B-	B1 à B3	
17 à 20	CCC+ à CC	Caa1 à Ca	
21 à 22	C à D	C à faillite	Prêts douteux/défaillances

En second lieu, un taux de perte en cas de défaillance est établi pour chaque facilité de crédit. Les taux de perte en cas de défaillance se fondent en grande partie sur des facteurs tels que le rang des prêts, les garanties additionnelles et le type de produit, ainsi que le secteur dans lequel le débiteur exerce ses activités et le contexte du marché.

Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance est estimé en fonction du risque actuel lié au débiteur et de toute variation future possible de ce risque en raison de facteurs tels que la qualité du crédit du débiteur et le type d'engagement de crédit.

Portefeuille de prêts de détail

L'évaluation du crédit par cote constitue le principal système d'établissement de notation utilisé pour évaluer les risques liés au débiteur et à la transaction dans le cas des prêts de détail. Nous l'utilisons dans le cas des nouveaux clients (évaluation par cote des nouveaux clients) ainsi qu'aux fins de la gestion des comptes des clients existants (évaluation du comportement par cote).

Les modèles d'évaluation par cote des nouveaux clients, qui sont utilisés à des fins de souscription, se fondent sur des méthodes statistiques établies d'analyse des caractéristiques des nouvelles demandes et

Nous nous servons de modèles d'évaluation du comportement par cote aux fins de la gestion continue des comptes des clients ayant un prêt de détail avec lesquels nous avons une relation bien établie. Ces modèles se fondent sur des techniques statistiques qui tiennent compte du comportement passé afin de prédire le comportement futur et qui incorporent des informations telles que les flux de trésorerie et les tendances en matière d'emprunts, ainsi que l'étendue de notre relation avec le client. Les modèles d'évaluation du comportement par cote sont dynamiques et ils sont habituellement mis à jour mensuellement afin de constamment réévaluer les risques. Les caractéristiques utilisées aux fins de ces modèles se fondent sur les données liées aux comptes existants et aux prêts concernant chaque client, ainsi que sur les données fournies par des sources externes, telles que les agences de notation.

Aux fins de la gestion générale des portefeuilles, nous évaluons les risques liés aux prêts de détail collectivement, et chaque bloc d'expositions regroupe les risques possédant des caractéristiques homogènes. Nous sommes d'avis que ces blocs d'expositions permettent d'estimer avec une plus grande précision et une plus grande uniformité les caractéristiques des défaillances et des pertes.

Les critères utilisés pour établir les blocs d'expositions servant à quantifier les risques comprennent la cote de comportement, le type de produit (prêt hypothécaire, prêt sur cartes de crédit, marge de crédit et prêt remboursable par versements), le type de garantie (biens meubles, actifs liquides et biens immobiliers), le temps pendant lequel le compte a été inscrit dans nos livres comptables, ainsi que la situation de défaillance (prêt productif, en retard, en défaillance) liée au risque. Nous procédons à un suivi régulier et à des ajustements périodiques afin de nous assurer que ce processus donne lieu à une différenciation des risques utile. Nous transférons les expositions d'un bloc à l'autre pour évaluer la qualité du crédit.

Les blocs sont également évalués selon la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et le risque de perte et ils tiennent compte des caractéristiques de l'emprunteur et de la transaction, notamment l'évaluation du comportement par cote, le type de produit et la situation de défaillance. Nous estimons la perte en cas de défaillance en fonction de facteurs propres à la transaction, notamment les types de produits, le ratio prêt-valeur et les types de garanties. Nos cotes de crédit sont revues et mises à jour régulièrement.

Le tableau suivant illustre les taux de probabilité qu'une défaillance se produise et les niveaux de risque connexes :

Cotes de crédit internes

Tableau 38

Taux de probabilité	Description
0,0 % – 1,0 %	Faible risque
1,1 % – 6,4 %	Risque moyen
6,5 % – 99,99 %	Risque élevé
100,00 %	Prêt douteux/défaillance

Contrôle du risque

Le Conseil d'administration et ses comités, la haute direction, le Comité de la politique de prêt et les autres comités de gestion du risque approuvent conjointement les plafonds de risque de crédit et s'assurent que la direction a mis en œuvre les cadres, les politiques, les processus et les procédures nécessaires à la gestion du risque. Des rapports sont fournis au Conseil d'administration, au Comité de la politique de prêt et aux cadres dirigeants afin de les tenir informés de notre profil de risque, y compris les informations sur les tendances, les principaux problèmes liés au risque de crédit et les variations de nos expositions, afin de faire en sorte que des mesures appropriées soient prises, le cas échéant. Nos politiques de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise établissent les exigences minimales aux fins de la gestion du risque de crédit et tiennent compte de divers contextes liés aux emprunteurs, aux transactions et à la gestion de portefeuilles.

Nos politiques en matière de crédit font partie intégrante de notre cadre de gestion du risque de crédit, elles établissent les exigences minimales aux fins de la gestion du risque de crédit et se définissent comme suit :

Évaluation du risque de crédit

- Utilisation obligatoire de systèmes aux fins des analyses de l'évaluation des risques ainsi que de cotes de crédit.
- Établissement de critères uniformes d'évaluation du risque de crédit.
- Établissement d'exigences standard liées au contenu dans les documents de demande de crédit.

Atténuation du risque de crédit

Montages financiers

- Comprend le recours à des garanties, à des sûretés, à des créances de premier rang et à des clauses restrictives. Des lignes directrices propres à chaque produit décrivent les montages adéquats des produits et les critères relatifs aux clients et aux garants. Les tiers garants avec qui nous faisons affaire sont principalement des organismes commandités par des États souverains.

Biens donnés en garantie

- Nous exigeons souvent des débiteurs qu'ils donnent des biens en gage à titre de garantie lorsque nous leur accordons un prêt. La mesure dans laquelle les biens donnés en garantie atténuent les risques dépend du type et de la qualité desdits biens.

Dérivés de crédit

- Les dérivés de crédit servent à atténuer la concentration des risques liés à un secteur d'activité et le risque lié à une seule entreprise. Les contreparties avec qui nous faisons affaire sont généralement des banques et des maisons de courtage de valeurs jouissant de cotes de première qualité. Comme pour d'autres types de dérivés, nous avons recours à des garanties et à des accords généraux de compensation afin de gérer le risque de crédit de contrepartie, et ces contrats sont assujettis aux mêmes normes d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres risques de crédit. Pour une description plus détaillée des types de dérivés de crédit auxquels nous avons recours et de la façon dont nous gérons le risque de crédit connexe, se reporter à la note 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Approbation des produits

- Les propositions pour des produits et services de crédit font l'objet d'un examen approfondi et sont approuvées conformément à un cadre d'évaluation des risques.

Gestion des portefeuilles de crédit

- Les plafonds servent à nous assurer que notre portefeuille est bien diversifié, qu'il réduit la concentration du risque et qu'il s'aligne sur notre goût du risque.

- Nous établissons des plafonds relativement aux risques de crédit suivants : le risque lié à une seule entreprise (capital notionnel et capital économique), le risque de prise ferme, le risque lié à un secteur géographique (pays et région), le risque lié à un secteur d'activité (capital notionnel et capital économique) et le risque lié aux produits et aux portefeuilles, lorsque c'est nécessaire.

Risque de crédit brut

Le risque de crédit brut auquel nous sommes exposés est classé dans les risques liés aux prêts et autres risques ainsi que dans les risques liés aux activités de négociation. Les résultats présentés dans le tableau ci-après, sous Risques liés aux prêts et autres risques, à la colonne Autres, comprennent les passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties et les titres de créance disponibles à la vente. En ce qui concerne les engagements inutilisés et les passifs éventuels, le risque brut auquel nous sommes exposés représente une tranche estimative du montant contractuel susceptible d'être utilisé advenant un cas de défaillance par un débiteur.

Les opérations de mise en pension de titres comprennent des conventions de rachat et des conventions de revente, ainsi que des emprunts et prêts de titres. En ce qui concerne les conventions de rachat et de revente, le risque brut auquel nous sommes exposés représente le montant pour lequel les titres ont été vendus ou acquis initialement. En ce qui concerne les emprunts et prêts de titres, le risque brut auquel nous sommes exposés représente le montant pour lequel les titres ont été empruntés ou prêtés initialement. Dans le cas des dérivés hors cote, le risque brut auquel nous sommes exposés représente le montant de l'équivalent-crédit, compte tenu des accords généraux de compensation, lequel correspond à la somme du coût de remplacement et d'une majoration au titre du risque de crédit éventuel, selon la définition qu'en fait le BSIF.

Nos objectifs, politiques et méthodes en matière de gestion du risque de crédit n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à 2009.

Risque de crédit par portefeuille et par secteur, montant brut (exclusion faite de la provision pour pertes sur prêts)* (2)

Tableau 39

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010						2009					
	Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation			Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation		
	Prêts et acceptations			Mise en pension de titres	Dérivés hors cote (1)	Risque total (2)	Prêts et acceptations			Mise en pension de titres	Dérivés hors cote (1)	Risque total (2)
	En cours	Engagements inutilisés	Autres				En cours	Engagements inutilisés	Autres			
Prêts hypothécaires résidentiels	128 832 \$	12 \$	160 \$	– \$	– \$	129 004 \$	122 130 \$	11 \$	– \$	– \$	– \$	122 141 \$
Prêts aux particuliers	80 174	61 181	59	–	–	141 414	71 542	51 132	47	–	–	122 721
Prêts sur cartes de crédit	10 110	30 144	–	–	–	40 254	8 701	20 113	–	–	–	28 814
Prêts aux petites entreprises (3)	2 712	3 136	45	–	–	5 893	2 851	2 382	48	–	–	5 281
Prêts de détail	221 828 \$	94 473 \$	264 \$	– \$	– \$	316 565 \$	205 224 \$	73 638 \$	95 \$	– \$	– \$	278 957 \$
Prêts aux entreprises (3)												
Exploitations agricoles	4 815 \$	504 \$	24 \$	– \$	7 \$	5 350 \$	5 090 \$	396 \$	23 \$	– \$	8 \$	5 517 \$
Industrie automobile	3 527	1 747	142	–	321	5 737	3 657	1 608	144	12	248	5 669
Biens de consommation	5 912	2 358	483	–	224	8 977	6 141	2 284	435	–	234	9 094
Énergie	5 945	9 942	2 173	–	1 429	19 489	7 055	8 302	2 241	18	1 411	19 027
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	4 769	5 973	6 487	81 008	10 123	108 360	3 541	6 738	6 569	49 837	7 771	74 456
Industrie forestière	792	371	87	–	17	1 267	830	453	89	–	15	1 387
Produits industriels	3 731	2 387	426	–	147	6 691	3 972	2 307	340	–	198	6 817
Mines et métaux	635	1 565	637	–	198	3 035	1 774	1 275	543	2	335	3 929
Secteur immobilier et secteurs connexes	18 358	2 701	1 292	–	275	22 626	21 049	2 853	1 259	–	320	25 481
Technologie et médias	2 569	3 241	322	–	528	6 660	2 562	2 730	293	–	768	6 353
Transport et environnement	3 759	1 658	483	–	582	6 482	4 413	1 791	419	–	459	7 082
Autres	20 253	4 894	6 862	9 625	5 840	47 474	22 572	4 962	6 884	9 835	6 686	50 939
États souverains (3)	3 765	3 580	28 123	3 770	8 322	47 560	2 779	2 145	20 937	2 830	8 178	36 869
Banques (3)	1 916	622	46 093	58 587	30 908	138 126	2 516	763	37 316	63 514	27 678	131 787
Prêts de gros	80 746 \$	41 543 \$	93 634 \$	152 990 \$	58 921 \$	427 834 \$	87 951 \$	38 607 \$	77 492 \$	126 048 \$	54 309 \$	384 407 \$
Risque total	302 574 \$	136 016 \$	93 898 \$	152 990 \$	58 921 \$	744 399 \$	293 175 \$	112 245 \$	77 587 \$	126 048 \$	54 309 \$	663 364 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de l'exercice 2010.

(1) Montant en équivalent-crédit, compte tenu des accords généraux de compensation.

(2) Le risque de crédit brut est présenté compte non tenu de la provision pour pertes sur prêts. Les risques liés aux catégories d'actifs Expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissibles et Autres expositions sur la clientèle de détail prévues par l'accord de Bâle II sont en grande partie inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers et aux prêts sur cartes de crédit, tandis que les risques liés aux marges de crédit aux fins d'accession à la propriété sont inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers.

(3) Se reporter à la note 4 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 pour obtenir la définition de ces termes.

2010 par rapport à 2009

Le risque de crédit brut total a augmenté de 81 milliards de dollars, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la hausse enregistrée relativement aux portefeuilles de prêts de détail et de gros.

Le risque de crédit lié aux prêts de détail s'est accru de 38 milliards de dollars, ou 14 %, en raison principalement de la mise en œuvre de paramètres de gestion du risque actualisés en ce qui concerne les engagements inutilisés et de la restructuration du système d'établissement de cotes de crédit pour les prêts de détail en fonction des résultats récents au chapitre du crédit. La solide croissance des volumes d'activités de financement aux fins d'accession à la propriété et de prêts aux particuliers au Canada a également contribué à l'augmentation. Le recours à des garanties et à des biens donnés en garantie fait partie intégrante de notre processus d'atténuation des risques liés à notre portefeuille de prêts de détail. Les prêts hypothécaires assurés ont représenté 20 % de notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels en 2010, comparativement à 24 % en 2009. Les prêts aux particuliers garantis ont représenté 56 % du total des prêts aux particuliers en cours en 2010, comparativement à 54 % en 2009.

Le risque de crédit auquel nous sommes exposés relativement aux prêts de gros a augmenté de 43 milliards de dollars, ou 11 %, en raison principalement des augmentations enregistrées dans la plupart des catégories de risques. Les opérations de mise en pension de titres ont augmenté de 27 milliards de dollars, essentiellement dans le secteur Services financiers autres que ceux fournis par des banques, et reflète l'accroissement des activités de négociation liées aux obligations de gouvernements européens et la hausse des volumes découlant de nos activités en tant que courtier principal, facteurs neutralisés en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien. Les autres risques se sont accrues de 16 milliards de dollars, résultat qui a trait aux secteurs Banques et États souverains et qui découle surtout de l'accroissement des risques liés aux garanties et aux sûretés. Les prêts et acceptations ont diminué de 7 milliards de dollars, résultat qui a trait principalement aux portefeuilles de prêts aux entreprises dans presque tous les secteurs et qui reflète essentiellement la réduction stratégique de notre portefeuille de prêts aux États-Unis, les prêts arrivés à échéance et les remboursements, de même que l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

La diminution du risque lié aux prêts aux entreprises a trait principalement au Secteur immobilier et secteurs connexes, au secteur Mines et métaux, au secteur Énergie et les autres services regroupés dans le secteur Autres. La diminution a été neutralisée en partie par la hausse du risque lié au secteur Services financiers autres que ceux fournis par des banques et au secteur États souverains. Le taux d'utilisation s'est établi à 42 %, soit un résultat stable.

Prêts et acceptations

Prêts et acceptations par portefeuille et par secteur (1)			Tableau 40	
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009		
Prêts hypothécaires résidentiels	128 832 \$	122 130 \$		
Prêts aux particuliers	80 174	71 542		
Prêts sur cartes de crédit	10 110	8 701		
Prêts aux petites entreprises	2 712	2 851		
Prêts de détail	221 828 \$	205 224 \$		
Prêts aux entreprises				
Exploitations agricoles	4 815	5 090		
Industrie automobile	3 527	3 657		
Biens de consommation	5 912	6 141		
Énergie	5 945	7 055		
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	4 769	3 541		
Industrie forestière	792	830		
Produits industriels	3 731	3 972		
Mines et métaux	635	1 774		
Secteur immobilier et secteurs connexes	18 358	21 049		
Technologie et médias	2 569	2 562		
Transport et environnement	3 759	4 413		
Autres (2)	20 253	22 572		
États souverains	3 765	2 779		
Banques	1 916	2 516		
Prêts de gros	80 746 \$	87 951 \$		
Total des prêts et des acceptations	302 574 \$	293 175 \$		
Total de la provision pour pertes sur prêts	(2 997)	(3 188)		
Total des prêts et acceptations déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	299 577 \$	289 987 \$		

(1) Le total des prêts et acceptations ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit.

(2) Pour 2010, le poste Autres est lié à d'autres services, 8,1 milliards de dollars, aux produits de financement, 5,1 milliards, aux sociétés de portefeuille et de placement, 4,0 milliards, au secteur de la santé, 2,7 milliards et à d'autres éléments, 0,4 milliard. Pour 2009, le poste Autres est lié à d'autres services, 10 milliards de dollars, aux produits de financement, 5,7 milliards, aux sociétés de portefeuille et de placement, 3,9 milliards, au secteur de la santé, 2,4 milliards et à d'autres éléments, 0,6 milliard.

2010 par rapport à 2009

Les prêts et acceptations ont augmenté de 9 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la forte croissance des prêts de détail au Canada, laquelle a été neutralisée en partie par des reculs dans notre portefeuille de prêts de gros.

La forte croissance de 17 milliards de dollars des prêts de détail tient à l'accroissement des volumes de prêts aux particuliers et d'activités de financement aux fins d'accession à la propriété au Canada, ainsi qu'aux volumes plus élevés de prêts hypothécaires résidentiels.

Les prêts et acceptations liés au portefeuille de prêts de gros ont diminué de 7 milliards de dollars, essentiellement pour les mêmes raisons que celles dont il est fait mention à la rubrique concernant le risque de crédit brut.

Rendement au chapitre de la qualité du crédit

Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances

Tableau 41		
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009
Services bancaires canadiens (1)	1 191 \$	1 275 \$
Services bancaires internationaux (1)	743	980
Marchés des Capitaux (1)	20	702
Services de soutien généraux et autres (1), (2)	(93)	456
Canada (3)		
Prêts hypothécaires résidentiels	7 \$	18 \$
Prêts aux particuliers	444	467
Prêts sur cartes de crédit	399	393
Prêts aux petites entreprises	45	55
Prêts de détail	895	933
Prêts de gros	122	436
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances	1 017	1 369
États-Unis (3)		
Prêts de détail	187	267
Prêts de gros	476	1 096
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances	663	1 363
Autres pays (3)		
Prêts de détail	31	31
Prêts de gros	124	61
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances	155	92
Total de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances	1 835 \$	2 824 \$
Provision générale (2)	26	589
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances (3)	1 861 \$	3 413 \$

(1) Les secteurs pour lesquels la dotation à la provision pour pertes sur créances est importante sont présentés dans le tableau ci-dessus.

(2) La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Services de soutien généraux se compose de la dotation à la provision générale, d'un ajustement lié à la dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts sur cartes de crédit titrisés qui sont gérés par le secteur Services bancaires canadiens, ainsi que d'un montant lié au reclassement dans les prêts de certains titres disponibles à la vente en 2009.

(3) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

2010 par rapport à 2009

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 1,6 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 1,9 milliard, résultat qui reflète principalement la réduction de 1,0 milliard de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances. Nous avons comptabilisé une provision générale de 26 millions de dollars au cours de l'exercice considéré, comparativement à un montant de 589 millions en 2009.

La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances du secteur Services bancaires canadiens a reculé de 84 millions de dollars, ou 7 %, en raison essentiellement de la baisse des provisions liées aux portefeuilles de prêts aux entreprises, de prêts aux particuliers et de prêts aux petites entreprises découlant de la reprise de l'économie. La diminution des provisions liées aux prêts aux particuliers résulte de la réduction des taux de pertes liés à nos prêts à taux fixe et à taux variable et à nos prêts non garantis.

La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances du secteur Services bancaires internationaux a diminué de 237 millions de dollars, ou 24 %, résultat qui reflète essentiellement la baisse de la provision liée aux services bancaires aux États-Unis, qui a trait principalement aux activités de financement de constructeurs résidentiels, le reclassement dans les prêts de titres disponibles à la vente, les prêts pour l'achat de lots aux États-Unis et le raffermissement du dollar canadien. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des provisions liées à notre portefeuille de prêts commerciaux dans les Antilles. Bien que la qualité des actifs se soit stabilisée par rapport à l'exercice précédent, la dotation à la provision pour pertes sur créances est demeurée élevée, résultat qui reflète la faiblesse continue des valeurs des biens immobiliers résidentiels et commerciaux.

La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances du secteur Marchés des Capitaux a reculé de 682 millions de dollars, résultat qui reflète principalement la comptabilisation à l'exercice précédent de provisions liées à nos portefeuilles aux États-Unis et au Canada et la comptabilisation de recouvrements liés à quelques prêts importants au cours de l'exercice considéré. Ce résultat a été neutralisé par la comptabilisation, au cours de l'exercice considéré, de provisions concernant principalement le Secteur immobilier et services connexes aux États-Unis et le secteur Technologie et médias.

La provision générale moins importante comptabilisée au cours de l'exercice considéré reflète l'amélioration du crédit lié à nos prêts commerciaux aux États-Unis et à nos portefeuilles de prêts de détail au Canada.

Montant brut des prêts douteux

Tableau 42		
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009
Services bancaires canadiens (1)	1 406 \$	1 253 \$
Services bancaires internationaux (1)	3 051	3 149
Marchés des Capitaux (1)	409	915
Services de soutien généraux et autres (1)	133	140
Canada		
Prêts de détail	767 \$	673 \$
Prêts de gros	771	839
États-Unis		
Prêts de détail	222	227
Prêts de gros	2 462	3 194
Autres pays		
Prêts de détail	251	209
Prêts de gros	526	315
Total du montant brut des prêts douteux	4 999 \$	5 457 \$

(1) Les secteurs pour lesquels le montant brut des prêts douteux est important sont présentés dans le tableau ci-dessus.

2010 par rapport à 2009

Le total du montant brut des prêts douteux a diminué de 458 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires canadiens s'est accru de 153 millions de dollars, ou 12 %, et reflète essentiellement le nombre plus élevé de prêts douteux liés à nos portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts commerciaux.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires internationaux a diminué de 98 millions de dollars, ou 3 %, en raison principalement des réductions au titre de nos activités de financement de constructeurs résidentiels tenant à l'accroissement des radiations et des biens saisis, ainsi que de la diminution de certains titres disponibles à la vente considérés comme ayant subi une perte de valeur reclassés dans les prêts. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le nombre plus élevé de prêts douteux liés à notre portefeuille de prêts commerciaux aux États-Unis. Nos portefeuilles de prêts de gros et de détail dans les Antilles ont continué d'éprouver des difficultés, en raison de la lente reprise de l'économie et de la faiblesse continue des valeurs des biens immobiliers commerciaux.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux a diminué de 506 millions de dollars, ou 55 %, résultat qui tient en grande partie au nombre moins élevé de nouveaux prêts douteux liés au secteur Services financiers autres que ceux fournis par des banques et au secteur Autres. Les réductions enregistrées ont trait principalement à nos activités aux États-Unis.

Le montant brut des prêts douteux des secteurs Services de soutien généraux et Autres a subi une baisse légère de 7 millions de dollars.

Provision pour pertes sur créances

Tableau 43		
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009
Provisions spécifiques pour pertes sur créances		
Canada	360 \$	417 \$
États-Unis	475	667
Autres pays	276	195
Total des provisions spécifiques pour pertes sur créances	1 111	1 279
Provision générale		
Prêts de détail	1 230	1 095
Prêts de gros	755	928
Total de la provision générale	1 985	2 023
Total de la provision pour pertes sur créances	3 096 \$	3 302 \$

2010 par rapport à 2009

Le total de la provision pour pertes sur créances a diminué de 206 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète essentiellement la réduction de 168 millions des provisions spécifiques tenant aux facteurs dont il est fait mention ci-dessus. Ce résultat reflète également la diminution de 38 millions de dollars de la provision générale tenant essentiellement à l'incidence du raffermisssement du dollar canadien. Ce facteur a été neutralisé par la hausse des provisions liées à nos services bancaires aux États-Unis. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Renseignements supplémentaires.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que les variations des facteurs de marché tels que les taux d'intérêt et de change, le cours des actions et des marchandises et les écarts de taux entraînent des pertes. Nos activités de négociation et de gestion d'actif et de passif nous exposent à un risque de marché. Le niveau de risque auquel nous sommes exposés varie selon la conjoncture du marché, les mouvements futurs prévus des cours et des rendements et la composition de notre portefeuille de négociation.

La volatilité du marché s'est dissipée au premier semestre, mais elle s'est accrue graduellement au deuxième semestre de 2010, en raison de la crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe et des mesures d'austérité fiscale mises en place en Europe.

Risque de marché lié aux activités de négociation

Les risques de marché liés aux activités de négociation qui sont associés à nos activités de négociation de valeurs mobilières et de produits dérivés connexes découlent des activités de tenue de marché, des opérations pour compte propre, ainsi que des activités de vente et d'arbitrage sur les marchés des taux d'intérêt, du crédit, des devises, des actions et des marchandises. Les composantes de ce risque, qui reflète les répercussions défavorables possibles sur notre bénéfice et notre valeur économique, sont les suivantes :

- Le risque de taux d'intérêt découle des fluctuations des taux d'intérêt et il se compose du risque directionnel, du risque lié à la courbe de rendement, du risque de corrélation et des risques liés aux options. Il est également lié au risque d'écart de taux découlant des changements dans les écarts de taux des émetteurs.
- Le risque spécifique de crédit découle de changements dans le degré de solvabilité et des défaillances des émetteurs des produits à revenu fixe que nous détenons.
- Le risque de change découle des variations et de la volatilité des cours du change et des métaux précieux. En ce qui a trait à nos positions pour notre propre compte, nous sommes exposés au risque de change à la fois sur les marchés des opérations de change au comptant, des contrats de change à terme et des dérivés.
- Le risque lié aux actions découle des variations du cours de certaines actions ou des variations du niveau des indices boursiers.
- Le risque lié aux cours des marchandises découle des variations et de la volatilité des cours des marchandises.
- Le risque d'illiquidité sur le marché découle de l'incapacité à liquider nos positions ou à acquérir des couvertures pour neutraliser nos positions de négociation.

Nous exerçons des activités de négociation sur le marché hors cote et sur les marchés boursiers en ce qui a trait aux opérations au comptant, aux contrats à terme de gré à gré, aux contrats à terme standardisés et aux options. Nous procédons également à des opérations concernant des produits dérivés structurés. Notre groupe des opérations sur titres joue un rôle de premier plan dans la tenue de marché, l'exécution d'opérations qui répondent aux besoins financiers de nos clients et le transfert des risques du marché à l'ensemble du marché des capitaux. Nous agissons également à titre de contrepartiste et adoptons des positions de risque de marché pour notre propre compte en respectant les limites autorisées établies par le Conseil d'administration. Le portefeuille de négociation, tel que le définit le BSIF, se compose de positions de trésorerie et de positions sur dérivés détenues à des fins de revente à court terme, qui visent à profiter à court terme des écarts réels ou prévus entre les cours acheteur et vendeur ou à fixer les profits tirés des activités d'arbitrage. L'étendue de nos activités de négociation vise à diversifier le risque de marché lié à une stratégie donnée et à réduire la volatilité des revenus de négociation.

Mesure du risque

Nous utilisons des outils de mesure des risques tels que la valeur à risque (VAR), les analyses de sensibilité et les évaluations des facteurs de stress pour évaluer les tendances globales du risque par rapport au rendement et pour signaler les tendances ou les positions défavorables à la haute direction.

En ce qui concerne la plupart de nos positions liées aux activités de négociation sur les marchés des devises, des taux d'intérêt, des actions, des marchandises et du crédit, nous calculons les besoins de trésorerie au moyen de modèles internes fondés sur la VAR, et en ce qui concerne certains dérivés de crédit structurés ainsi que les produits de taux structurés, y compris les contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques, les titres adossés à des créances hypothécaires et les dérivés sur actions, nous calculons ces besoins selon l'approche standardisée préconisée par le BSIF. Nous calculons également un nombre limité de produits de taux d'intérêt en vertu de cette approche pour déterminer le risque spécifique de crédit. Notre VAR ne tient pas compte de ces produits ni de ces risques conformément à l'approche standardisée, comme il est décrit ci-dessous.

Se reporter au tableau 51 pour des renseignements sur les actifs pondérés en fonction des risques selon l'approche des modèles internes et l'approche standardisée. Aux fins de la gestion, nous calculons la VAR de chacune de nos positions de négociation, y compris celles établies en fonction de l'approche standardisée.

Valeur à risque

La VAR est une technique statistique qui sert à évaluer la pire perte prévue au cours d'une période de un jour, en fonction d'un intervalle de confiance de 99 %. Il se pourrait que des pertes plus importantes se produisent, mais une telle probabilité est faible. Par exemple, notre modèle de la VAR est fondé sur un intervalle de confiance de 99 %. Par conséquent, dans le cas d'un portefeuille ayant une VAR de 20 millions de dollars détenu sur une période de un jour, la probabilité qu'une perte supérieure à 20 millions se produise durant cette période est de 1 %.

Nous évaluons la VAR pour chaque catégorie de risque important sur une base distincte. Par ailleurs, nous évaluons et surveillons l'incidence des corrélations entre les fluctuations des taux d'intérêt, du risque spécifique de crédit, des taux de change et des cours des actions et des marchandises et nous mettons en évidence l'effet de diversification de notre portefeuille de négociation. Nous quantifions ensuite les résultats obtenus et les incluons à l'effet de diversification illustré dans le tableau de la VAR.

Comme c'est le cas pour toute mesure du risque modélisée, certaines limitations découlent des hypothèses liées à la VAR. La VAR historique se fonde sur l'hypothèse que l'avenir sera identique au passé. Les scénarios historiques utilisés pour calculer la VAR pourraient ne pas refléter une volatilité extrême du marché. Par conséquent, ces scénarios pourraient ne pas refléter le prochain cycle du marché. Qui plus est, le recours à une VAR sur un horizon de un jour aux fins de l'évaluation des risques laisse supposer que des positions pourraient être vendues ou couvertes dans la prochaine séance, mais cette hypothèse pourrait se révéler peu réaliste si une illiquidité partielle ou complète était observée sur le marché. Le modèle de la VAR a intégré des événements survenus sur le marché pendant la plus grande partie de 2010 et les niveaux de volatilité plus élevés observés vers la fin de 2008 et au début de 2009 y ont été conservés.

Validation

Afin que la VAR reflète efficacement notre risque de marché, nous supervisons et améliorons constamment nos méthodes. Des contrôles ex post quotidiens servent à comparer les profits et pertes hypothétiques et la VAR, afin de surveiller la validité statistique de l'intervalle de confiance de 99 % lié à l'évaluation de la VAR quotidienne. Aux fins des contrôles ex post, nous maintenons les positions et isolons l'incidence des fluctuations réelles des taux du marché au cours de la prochaine séance et des dix prochaines séances sur la valeur de marché des portefeuilles. Les variations des positions intrajournalières donnent lieu à la quasi-totalité de l'écart entre les profits et pertes établis au moyen des contrôles ex post théoriques et les profits et pertes réels. Les modèles de la VAR et les facteurs liés au risque de marché font l'objet d'examen indépendants périodiques, de manière à s'assurer de leur exactitude et de leur fiabilité.

Analyse de sensibilité et évaluations des facteurs de stress

Les analyses de sensibilité servent à mesurer l'incidence des mouvements mineurs des facteurs de risque individuels tels que les taux d'intérêt et les taux de change et elles sont conçues de manière à isoler et à quantifier l'exposition aux risques sous-jacents.

Dans le cas de conjonctures de marchés plus extrêmes, nous utilisons des évaluations des facteurs de stress pour mesurer notre exposition à des événements politiques, économiques ou à d'autres événements perturbateurs possibles et elles servent à aviser la haute direction de la situation. Nous procédons à plusieurs types d'évaluations des facteurs de stress touchant des événements historiques tels que l'effondrement boursier de 1987 et la volatilité sans précédent des marchés enregistrée en 2008 et au début de 2009, ainsi que des événements hypothétiques, qui représentent des événements futurs possibles plausibles, mais qui sont peu probables. En raison du contexte actuel du marché, nous avons étayé nos mesures actuelles du risque de marché au moyen de mises à jours fréquentes du scénario historique utilisé pour calculer la VAR, et nous avons également modifié les facteurs de risque utilisés aux fins des calculs, de manière qu'ils reflètent de façon appropriée les conditions actuelles sur les marchés. Les scénarios liés à ces évaluations sont revus et modifiés le cas échéant, afin de tenir compte d'événements ou de situations hypothétiques pertinents. Bien que nous nous efforcions de demeurer prudents dans le cadre de nos évaluations des facteurs de stress, rien ne garantit que nos hypothèses à cet égard tiendront compte de tous les scénarios qui pourraient se produire sur le marché.

Contrôle des risques

Un cadre de référence exhaustif concernant les risques de marché régit les activités de négociation et les risques liés à ces activités et il fournit des lignes de conduite sur la gestion, les unités fonctionnelles de suivi de marché et de conformité à la réglementation et les secteurs d'activité. Nous utilisons une gamme étendue de règles, de contrôles et de limites qui sont conformes aux meilleures pratiques de l'industrie. Notre cadre de référence pour la gestion du risque de marché est conçu de manière à assurer une diversification globale appropriée de nos risques. Le Conseil d'administration approuve les pouvoirs d'approbation des plafonds liés au risque de marché en fonction des recommandations des comités de gestion des risques, et ces pouvoirs sont délégués aux cadres dirigeants. La surveillance indépendante des activités de gestion du risque de marché lié aux activités de négociation incombe à la division Gestion des risques de marché et de crédit commercial, Gestion des risques du Groupe, laquelle établit les plafonds et les politiques liés au risque de marché et élabore, étudie en détail et maintient nos divers systèmes et techniques quantitatives. Des rapports à l'échelle de l'entreprise sont présentés au chef de la gestion des risques et à la haute direction et servent à contrôler la conformité aux plafonds établis aux fins de la VAR et des facteurs de stress approuvés par le Conseil d'administration. Les plafonds liés au risque relatif à la taille théorique, au risque à terme et au risque global qui sont fixés pour les pupites de négociation, les portefeuilles et les secteurs d'activité font l'objet d'une surveillance.

Le tableau ci-après illustre notre VAR par catégorie de risque important liée au total de nos activités de négociation selon notre démarche d'attribution du capital fondée sur des modèles, ainsi que l'effet de diversification de nos portefeuilles, lequel représente l'écart entre la VAR et la somme des VAR individuelles par facteur de risque.

VAR par catégorie de risque important*

Tableau 44

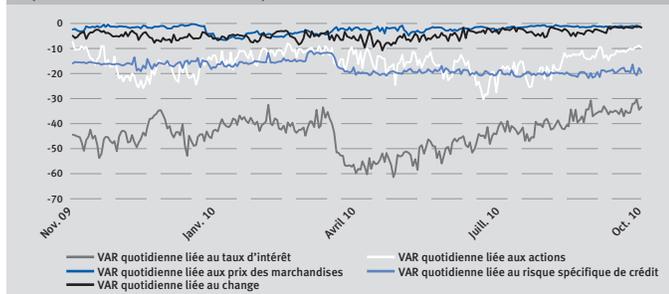
(en millions de dollars canadiens)	2010				2009			
	Pour l'exercice terminé le 31 octobre				Pour l'exercice terminé le 31 octobre			
	Au 31 oct.	Moyenne	Haut	Bas	Au 31 oct.	Moyenne	Haut	Bas
Actions	10 \$	16 \$	30 \$	7 \$	9 \$	10 \$	21 \$	6 \$
Change	2	5	11	1	4	4	13	2
Marchandises	2	2	7	-	2	1	4	-
Taux d'intérêt	33	44	61	30	48	49	69	20
Risque spécifique de crédit	20	18	22	11	16	11	17	7
Effet de diversification	(34)	(37)	(51)	(22)	(26)	(22)	(33)	(7)
VAR	33 \$	48 \$	66 \$	33 \$	53 \$	53 \$	70 \$	26 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de l'exercice 2010.

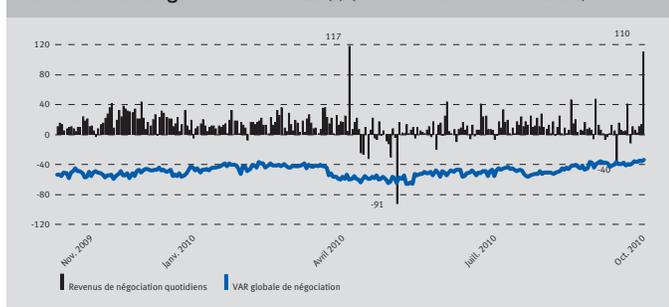
VAR par catégorie de risque important

Exercice terminé le 31 octobre 2010

(en millions de dollars canadiens)

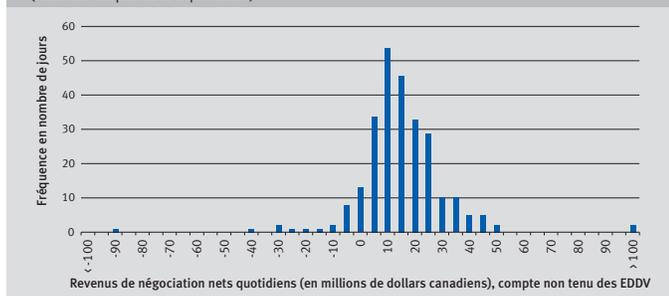


Revenus de négociation et VAR (1) (en millions de dollars canadiens)



(1) Revenus de négociation majorés au montant imposable équivalent, exception faite des revenus liés aux EDDV consolidés.

Revenus de négociation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 (montant imposable équivalent)



VAR

2010 par rapport à 2009

La moyenne de la VAR pour l'exercice s'est établie à 48 millions de dollars, en baisse de 5 millions par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat tient principalement à l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur les portefeuilles libellés en devises et à l'accroissement de la diversification, qui est passée de 29 % à 44 %. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse de la VAR liée au risque spécifique de crédit et de la VAR liée aux actions. La hausse de la VAR liée au risque spécifique de crédit est attribuable au modèle de la VAR lié à ce risque, étant donné qu'il englobe des probabilités d'événements de crédit plus élevées. L'augmentation de la VAR liée aux actions tient en grande partie aux activités commerciales et à la volatilité des marchés.

Revenus tirés des activités de négociation

Les revenus tirés des activités de négociation tiennent compte de toutes les positions comprises dans la VAR, ainsi que de celles aux termes du traitement du capital réglementaire selon l'approche standardisée. Ces revenus comprennent également les gains et pertes associés aux variations de notre ajustement de l'évaluation du crédit touchant les dérivés. Cet ajustement, y compris celui lié à l'assureur spécialisé MBIA Inc. (MBIA), n'est pas pris en compte dans la VAR et dans le calcul du capital réglementaire selon l'approche standardisée. L'étendue de nos activités de négociation vise à diversifier le risque de marché lié à une stratégie donnée et à réduire la volatilité des revenus de négociation.

2010 par rapport à 2009

Au cours de l'exercice, nous avons connu 30 séances marquées par des pertes de négociation nettes, comparativement à 13 séances en 2009. Deux des pertes subies en 2010 ont excédé la VAR. La volatilité des revenus tirés des activités de négociation quotidiens au cours des deuxième et troisième trimestres reflète la volatilité accrue du marché tenant à la crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe. La perte la plus importante est survenue le 31 mai 2010 et elle totalisait 91 millions de dollars, montant qui a excédé la VAR au cours de cette séance. Cette perte et les importants profits enregistrés au cours des séances du 30 avril 2010 et du 29 octobre 2010 tiennent principalement à l'ajustement de l'évaluation du crédit effectué à la fin du mois relativement à un certain risque couvert par MBIA.

Risque de marché lié aux activités autres que de négociation (gestion de l'actif et du passif)

Les activités bancaires traditionnelles autres que de négociation, telles que l'acceptation de dépôts et les prêts, nous exposent au risque de marché, dont le risque de taux d'intérêt qui en est la principale composante.

Notre objectif consiste à gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation figurant au bilan de manière à le maintenir à un niveau ciblé. Nous modifions le profil de risque du bilan au moyen d'opérations de couverture proactives pour atteindre le niveau ciblé. Les principales sources de risque de taux d'intérêt comprennent les risques liés aux dates d'échéance et de révision des taux de certains prêts bancaires, les placements, le passif, les dérivés, les éléments hors bilan ainsi que les options intégrées aux produits telles que les taux d'intérêt plafonds ou planchers et les options de remboursement anticipé.

Pour des renseignements supplémentaires sur le risque de taux d'intérêt et sur l'utilisation de dérivés aux fins de la gestion de l'actif et du passif, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan ainsi qu'aux notes 7 et 26 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Mesure du risque

Nous évaluons constamment les occasions d'adopter les meilleures pratiques en matière d'évaluation des instruments, de modélisation économétrique et de couverture. Pour ce faire, nous procédons notamment à une évaluation des processus traditionnels de gestion de l'actif et du passif et nous appliquons les méthodes quantitatives les plus récentes à nos processus. Nous mesurons notre risque sur une base quotidienne, hebdomadaire et mensuelle, en adoptant la fréquence appropriée selon la taille et la complexité du portefeuille. La mesure du risque est fonction des taux facturés aux clients ainsi que des taux sur lesquels se fonde l'établissement des prix de cession interne des fonds. L'analyse du taux de référence est l'une des mesures utilisées aux fins de la gestion des risques. Cette analyse nous fournit une évaluation de la sensibilité de la valeur économique de nos capitaux propres aux fluctuations instantanées des points individuels sur la courbe de rendement. La valeur économique des capitaux propres correspond à la valeur actualisée nette de notre actif, de notre passif et de nos instruments hors bilan.

Nous complétons notre évaluation en mesurant le risque de taux d'intérêt en fonction de divers scénarios de marché dynamiques et statiques. Les scénarios dynamiques simulent notre revenu d'intérêt en réponse à diverses combinaisons de facteurs commerciaux et de facteurs de marché. Les facteurs commerciaux comprennent des hypothèses concernant des stratégies futures d'établissement des prix ainsi que le volume et la composition des nouvelles affaires, tandis que les facteurs de marché comprennent des fluctuations présumées des taux d'intérêt ainsi que des variations dans la forme des courbes de rendement. Les scénarios statiques complètent les scénarios dynamiques et sont aussi utilisés pour évaluer les risques liés à la valeur des capitaux propres et au revenu net d'intérêt.

Dans le cadre de notre processus de surveillance, nous évaluons l'efficacité de nos activités d'atténuation du risque de taux d'intérêt en fonction de la valeur et du bénéfice, et les hypothèses qui sous-tendent les modèles sont corroborées par le comportement réel des clients.

Contrôle des risques

La surveillance des politiques, des plafonds et des normes en matière d'exploitation visant le risque de marché lié aux activités autres que de négociation incombe au Comité actif-passif. Le Comité actif-passif, le Comité de la politique de prêt et le Conseil d'administration examinent régulièrement les rapports sur le risque de taux d'intérêt. La politique structurelle régissant la gestion du risque de taux d'intérêt établit les normes de gestion et les plafonds acceptables en deçà desquels le risque lié au revenu net d'intérêt sur un horizon de 12 mois et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres doivent être maintenus. Ces plafonds sont fondés sur un mouvement parallèle immédiat et soutenu de plus ou moins 100 points de base sur la courbe de rendement. Le plafond relatif au risque lié au revenu net d'intérêt est égal à 3 % du revenu net d'intérêt prévu et, en ce qui concerne le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, il correspond à 3,75 % des capitaux propres. Les plafonds ayant trait au risque de taux d'intérêt sont revus et approuvés annuellement par le Conseil d'administration.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base et de 200 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres de notre portefeuille autre que de négociation, en présumant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Ces mesures sont fondées sur des hypothèses formulées par la haute direction et elles sont validées par des recherches empiriques. Toutes les mesures du risque de taux d'intérêt sont fondées sur nos positions de taux d'intérêt à un moment donné et elles changent continuellement en raison de nos activités commerciales et de nos mesures liées à la gestion des risques. Au cours de l'exercice 2010, notre exposition au risque de taux d'intérêt s'est située dans les limites de notre objectif.

Évaluations du risque de marché – activités bancaires autres que de négociation*

Tableau 45

(en millions de dollars canadiens)	2010						2009		2008	
	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres			Risque lié au revenu net d'intérêt (2)			Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt (2)	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt
	Incidence du dollar canadien	Incidence du dollar américain (1)	Total	Incidence du dollar canadien	Incidence du dollar américain (1)	Total				
Avant l'incidence fiscale d'une : augmentation des taux de 100 p.b.	(491)\$	7 \$	(484)\$	57 \$	36 \$	93 \$	(230)\$	339 \$	(508)\$	45 \$
diminution des taux de 100 p.b.	445	(20)	425	(86)	(12)	(98)	214	(112)	448	(90)
Avant l'incidence fiscale d'une : augmentation des taux de 200 p.b.	(994)	(9)	(1 003)	132	100	232	(487)	619	(1 050)	62
diminution des taux de 200 p.b.	733	2	735	(81)	(14)	(95)	323	(169)	838	(279)

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de l'exercice 2010.

(1) Représente l'incidence sur les portefeuilles autres que de négociation détenus par nos Services bancaires aux États-Unis.

(2) Représente le risque lié au revenu net d'intérêt sur 12 mois découlant d'une variation instantanée et soutenue des taux d'intérêt.

Risque de change lié aux activités autres que de négociation

Le risque de change correspond à l'incidence défavorable possible des fluctuations des taux de change sur le bénéfice et la valeur économique. Nos revenus, nos charges et notre bénéfice libellés en devises autres que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations de la moyenne du dollar canadien par rapport à la moyenne de ces devises. Notre exposition la plus importante touche le dollar américain, en raison du volume d'activités que nous exerçons aux États-Unis et de nos opérations conclues en dollars américains. Nous sommes également exposés à un risque lié à la livre sterling et à l'euro en raison de nos opérations conclues dans ces devises à l'échelle mondiale. L'appréciation ou la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling ou à l'euro pourrait faire diminuer ou augmenter, selon le cas, la valeur convertie de nos revenus, charges et bénéfices libellés en devises et pourrait aussi avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation. Nous sommes aussi exposés au risque de change découlant de nos placements dans des établissements étrangers. Dans le cas des placements en titres de capitaux propres qui ne font pas l'objet d'une opération de couverture, lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport à d'autres devises, les pertes de change non réalisées sur les placements étrangers nets donnent lieu à une diminution de nos capitaux propres, par l'entremise du compte de conversion cumulatif, et à une réduction de la valeur de conversion de l'actif pondéré en fonction des risques liés aux opérations libellées en devises. La situation inverse se produit lorsque le dollar canadien se déprécie par rapport à d'autres devises. Nous tenons donc compte de ces répercussions lorsque nous déterminons le niveau approprié de nos placements dans des établissements étrangers qui doivent faire l'objet d'une opération de couverture.

Nos objectifs, politiques et méthodes en matière de gestion du risque de marché n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à 2009.

Gestion des liquidités et du financement

Le risque d'illiquidité et de financement (risque d'illiquidité) est le risque qui se produit lorsque nous ne sommes pas en mesure de générer ni d'obtenir, en temps opportun et de façon rentable, la trésorerie et les équivalents de trésorerie nécessaires pour satisfaire à nos engagements.

Notre position de liquidités est établie de manière à satisfaire à nos engagements actuels et éventuels, tout en assurant notre situation de capital ainsi que notre sécurité et notre solidité dans des conditions de stress. Afin d'atteindre ces objectifs, nous appliquons un cadre de gestion des liquidités exhaustif et des stratégies d'atténuation des principaux risques d'illiquidité qui visent :

- l'établissement d'un équilibre approprié entre le niveau de risque que nous assumons et les coûts engagés pour atténuer ce risque, tout en tenant compte de l'incidence éventuelle que des événements extrêmes mais plausibles pourraient avoir;
- un accès élargi à des sources de financement, y compris le maintien d'un nombre crédible de dépôts de base provenant des clients et la prise de mesures à cet effet, l'accès continu à des sources diversifiées de financement de gros et notre aptitude manifeste à procéder à la monétisation de catégories d'actifs données;
- le maintien d'un plan d'urgence exhaustif relatif aux liquidités à l'échelle de l'entreprise, étayé par un portefeuille de titres négociables non grevés qui nous donne un accès immédiat à des liquidités en cas de crise;
- le recours à un processus approprié et transparent aux fins de l'établissement des prix de transfert des liquidités et de la répartition des coûts.

Nos politiques, pratiques et processus aux fins de la gestion des liquidités renforcent ces stratégies d'atténuation du risque. Aux fins de la gestion du risque d'illiquidité, nous favorisons une démarche centralisée, mais diverses questions soulevées dans la présente rubrique influent sur la mesure dans laquelle nous pouvons appliquer notre démarche.

Mesure des risques

Nous utilisons divers paramètres et diverses mesures fondés sur des plafonds pour surveiller et contrôler les risques en fonction de seuils de tolérance appropriés, de divers horizons et du degré de gravité des conditions de stress. Nous revoyons et corroborons régulièrement les méthodes de gestion des risques et les hypothèses sous-jacentes afin d'assurer leur concordance avec notre contexte opérationnel, la conjoncture et les conditions du marché prévues, les préférences des agences de notation, les exigences des organismes de réglementation et les pratiques reconnues. Nous mesurons et surveillons notre position de liquidité en fonction des trois risques suivants :

Risque d'illiquidité structural (à plus long terme)

Nous utilisons des paramètres de capital en liquidités et d'autres paramètres structuraux, qui visent principalement à mettre en évidence les décalages entre les échéances réelles de tous les actifs et passifs, pour mesurer et contrôler les risques liés au bilan et pour élaborer notre stratégie de financement à terme. Nous tenons compte de conditions de stress, y compris une perte prolongée des dépôts en gros non garantis utilisés pour financer les actifs non liquides.

Risque d'illiquidité stratégique (à plus court terme)

Nous établissons des limites précisant le niveau maximal de flux de trésorerie nets en dollars canadiens et en devises pour certaines périodes à court terme importantes (allant de un jour à neuf semaines) et selon diverses conditions de stress et attribuons des plafonds ajustés en fonction des risques à l'ensemble des risques liés à nos activités de mise en gage, de même que des plafonds individuels à chaque type d'activité de mise en gage, afin de mesurer notre risque d'illiquidité à plus court terme. Nos positions liées aux flux nets de trésorerie reflètent les flux de trésorerie connus et prévus liés à tous les actifs et passifs importants non grevés et aux activités hors bilan. Les actifs qui sont gagés ne sont pas considérés comme une source de liquidités disponibles. Nous contrôlons également ce risque en nous conformant à diverses normes prescrites par les organismes de réglementation.

Risque d'illiquidité éventuel

La gestion du risque d'illiquidité éventuel permet d'évaluer l'incidence d'événements soudains entraînant un stress ainsi que notre réaction connexe. Le plan d'urgence relatif aux liquidités, que la Trésorerie générale maintient et administre, nous aide à prendre les mesures voulues et à réagir lorsqu'une crise de liquidité se produit. L'équipe de gestion des crises de liquidité, qui se compose de cadres des principaux secteurs d'exploitation et des Services de soutien généraux qui sont des spécialistes des questions considérées, contribue à l'élaboration du processus d'évaluation des facteurs de stress et des plans de financement, et elle se réunit régulièrement pour évaluer les facteurs de stress ainsi que notre état de préparation relativement au plan d'urgence relatif aux liquidités.

Nos évaluations des facteurs de stress, qui font appel à des éléments de scénarios et d'analyses de sensibilité, se basent sur des modèles qui permettent d'évaluer notre exposition possible à des événements mondiaux, à des événements touchant un pays ou à des événements touchant RBC (ou encore à une combinaison de ces événements), et elles tiennent compte d'événements historiques et hypothétiques et couvrent une période de neuf semaines, que nous utilisons également pour évaluer le risque d'illiquidité stratégique et qui constitue selon nous le laps de temps le plus critique lorsque surviennent de tels événements. Différents degrés de gravité sont pris en considération relativement à chaque type de crise. Les principaux tests ont lieu mensuellement, et les autres tests, trimestriellement. La fréquence des tests dépend de la probabilité et des répercussions des scénarios. Après avoir examiné les résultats, l'équipe modifie parfois le plan d'urgence relatif aux liquidités et les autres pratiques de gestion du risque d'illiquidité et de financement, de même que les plafonds. Afin de gérer le risque lié à des crises d'une plus longue durée, nous avons recours à des mesures du risque d'illiquidité structural qui tiennent compte d'un environnement de stress.

Nos actifs liquides se composent principalement d'un groupe diversifié de titres négociables et liquides auxquels des cotes élevées ont été attribuées, et ils comprennent des portefeuilles distincts (libellés en dollars canadiens et en dollars américains) d'actifs liquides en cas d'urgence afin de composer avec les risques d'illiquidité possibles (notamment la baisse des dépôts, la réduction des prêts et l'accroissement des garanties exigées), tant au bilan que hors bilan, qui ont été estimés à l'aide de modèles que nous avons élaborés ou à l'aide d'analyses de scénarios et d'évaluations des facteurs de stress que nous effectuons périodiquement. Ces portefeuilles doivent satisfaire à des niveaux minimaux d'actifs et à des critères d'admissibilité stricts, de manière à garantir un accès immédiat à des liquidités en cas d'urgence, y compris des critères d'admissibilité aux avances consenties par les banques centrales.

Gouvernance et contrôle du risque

Le Conseil d'administration approuve annuellement les pouvoirs d'approbation du risque d'illiquidité délégués aux cadres supérieurs. Le Comité de vérification et le Comité des politiques en matière de risque et de révision approuvent annuellement le cadre de gestion du risque d'illiquidité et ils en assurent la surveillance. Par ailleurs, le Conseil d'administration et ces comités revoient régulièrement les rapports concernant la position de liquidité de RBC à l'échelle de l'entreprise. Le Comité de la politique de prêt et le Comité actif-passif assurent la surveillance et l'examen de tous les documents sur la position de liquidité à l'intention du Conseil d'administration ou de ses comités. Le Comité actif-passif approuve annuellement les principaux documents à l'appui du cadre de gestion des liquidités, et il fournit des conseils d'ordre stratégique et des services de gestion et de surveillance à la Trésorerie générale et aux autres fonctions et secteurs d'activité aux fins de la gestion du risque d'illiquidité. Afin de maximiser l'efficacité au chapitre du financement et de l'exploitation, nous surveillons et gérons notre position de liquidité sur une base consolidée et, en ce qui concerne les principales unités fonctionnelles, nous tenons compte des restrictions liées au marché et des restrictions d'ordre juridique, réglementaire, fiscal et opérationnel ainsi que de toute autre restriction applicable. Ce processus consiste notamment à analyser notre capacité à prêter ou à emprunter des fonds au sein des succursales et des filiales et à convertir les fonds en devises.

Politiques

Nos principales politiques en matière de liquidités servent à définir les paramètres de tolérance aux risques. Elles habilent les comités de la haute direction ou la Trésorerie générale à approuver des politiques plus détaillées et des plafonds concernant des activités et des produits donnés qui régissent les activités de gestion et d'évaluation et les obligations d'information.

Pouvoirs et limites

Les plafonds relatifs à nos positions en matière de risque d'illiquidité structural sont approuvés au moins une fois l'an et font l'objet d'évaluations et de contrôles mensuels ou trimestriels. Les plafonds relatifs aux flux de trésorerie nets sont approuvés au moins une fois l'an. Selon l'importance de chaque entité publiante, les plafonds relatifs aux flux de trésorerie nets font l'objet d'un contrôle quotidien ou hebdomadaire concernant les principales devises, les succursales, les filiales et les secteurs géographiques. Toutes les dérogations possibles aux plafonds établis sont immédiatement signalées à la Trésorerie générale, qui fournit ou obtient les approbations requises après avoir examiné les mesures correctrices proposées.

La Trésorerie générale, de concert avec la Gestion des risques du Groupe et les secteurs d'exploitation, effectue un examen périodique des facteurs de liquidité des actifs et des passifs liés aux flux de trésorerie dans des conditions diverses, afin de confirmer leur pertinence ou de déterminer s'il y a lieu de modifier les hypothèses et les plafonds. Ce processus permet de nous assurer qu'un lien étroit est maintenu entre la gestion du risque d'illiquidité et de financement et celle du risque d'illiquidité sur le marché et du risque de crédit et que la Gestion des risques du Groupe approuve les lignes de crédit entre entités. Par suite de l'expérience que nous avons tirée de la volatilité des marchés au cours des deux dernières années, nous avons modifié notre traitement des liquidités touchant certaines catégories d'actifs, de manière qu'il reflète notre point de vue selon lequel la liquidité des marchés visant ces produits demeurera restreinte pendant un certain temps. Le cas échéant, nous avons réduit les plafonds de manière à tenir compte des résultats découlant des évaluations actualisées des facteurs de risque. Au cours de l'exercice, le BSIF a introduit un paramètre réglementaire d'évaluation des liquidités des entreprises. Nous présentons un rapport mensuel à ce sujet au BSIF et surveillons ce paramètre sur une base intramensuelle.

Financement

Stratégie de financement

Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers et, dans une moindre mesure, de dépôts d'entreprises et de dépôts institutionnels, constitue l'assise sur laquelle repose notre position de liquidité structurale. Nos activités de financement de gros sont bien diversifiées pour ce qui est de la provenance géographique, des secteurs d'investissement, des instruments, des devises, de la structure et des échéances. Nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement, ce qui nous permet de surveiller constamment les faits nouveaux et les tendances qui se manifestent, de manière à déterminer les occasions ou les risques et à prendre sans délai les mesures qui s'imposent. Nous avons recours à des programmes d'émission de titres d'emprunt à plus

long terme au Canada, aux États-Unis, en Europe, en Australie et au Japon. Nous évaluons régulièrement nos activités de diversification dans de nouveaux marchés et dans des secteurs d'investissement non exploités en fonction des coûts d'émission relatifs, car la diversification se traduit par une plus grande souplesse du financement de gros, elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier et elle donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement. Le maintien de cotes de crédit concurrentielles est aussi un élément essentiel du financement rentable.

Cotes de crédit

Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à effectuer certaines activités de titrisation efficaces dépend principalement du maintien de cotes de crédit concurrentielles, qui sont en grande partie déterminées en fonction de la qualité de nos résultats, de l'adéquation de notre capital et de l'efficacité de nos programmes de gestion des risques. Il n'existe aucune certitude que nos cotes de crédit et les perspectives de cote qui nous sont attribuées par des agences de notation ne seront pas révisées à la baisse, ni que ces agences de notation ne publieront pas des commentaires défavorables à notre sujet, ce qui pourrait éventuellement avoir une incidence négative sur notre capacité de financement et sur notre accès aux marchés financiers. Une révision à la baisse de nos cotes de crédit pourrait aussi influencer sur notre capacité à effectuer des opérations sur dérivés ou des opérations de couverture dans le cours normal des activités et sur les coûts liés à ces opérations et pourrait faire en sorte que nous devions fournir des garanties additionnelles aux termes de certains contrats. Toutefois, en nous basant sur les examens périodiques des éléments susceptibles de déclencher une révision des cotes de crédit qui sont intégrés dans nos activités actuelles, ainsi que sur notre sensibilité à l'égard de la capacité de financement, nous estimons qu'une légère révision à la baisse n'aurait pas de répercussions importantes sur la composition de notre dette, sur notre accès à du financement, sur le recours à des biens donnés en garantie ni sur les coûts connexes. Pour une analyse de l'incidence possible d'une révision à la baisse des cotes attribuées à certains instruments dérivés, se reporter à la note 31, Rapprochement de l'application des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis – Juste valeur des dérivés selon les principaux types de produits.

Le 14 septembre 2010, Moody's a placé notre cote sous examen et pourrait éventuellement la réviser à la baisse. Au cours de son examen, Moody's cherchera principalement à acquérir une meilleure compréhension de nos activités sur les marchés financiers et de nos plans aux fins de la croissance de nos activités. Nous nous attendons à ce que Moody's annonce les résultats de son examen vers le milieu de décembre 2010.

Le tableau suivant présente nos principales cotes de crédit et perspectives au 2 décembre 2010.

	Au 2 décembre 2010 (1)		Perspective
	Dette à court terme	Dette à long terme de premier rang	
Moody's	P-1	Aaa	en cours de réévaluation (négative)
S&P	A-1+	AA-	positive
Fitch	F1+	AA	stable
DBRS	R-1 (élevé)	AA	stable

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de l'exercice 2010.

(1) Les cotes de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les cotes de crédit peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation en tout temps.

Profil des dépôts

Les dépôts de particuliers constituent notre principale source de fonds fiables. Certains groupes de clients commerciaux et institutionnels maintiennent également des soldes relationnels dont la volatilité est relativement faible. Pris dans leur ensemble, ces clients représentent une source extrêmement constante de dépôts de base dans les conditions les plus imaginables, puisqu'ils sont moins sensibles aux développements du marché que les prêteurs sur opérations et les investisseurs, en raison des répercussions de l'assurance-dépôts et de leurs relations étendues, et parfois même exclusives, avec nous. Nos dépôts de base, qui tiennent compte de nos estimations statistiques des tranches très stables du total

des soldes relationnels, des soldes des dépôts des particuliers et des dépôts des clients commerciaux et institutionnels (dépôts à vue, dépôts à préavis et dépôts à terme fixe), ainsi que des fonds de gros venant à échéance dans plus de un an, sont demeurés inchangés au cours de l'exercice et représentaient 63 % du total de nos dépôts.

(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Encours du financement à long terme	61 224 \$	58 831 \$	70 906 \$
Total des titres adossés à des créances hypothécaires vendus	28 238	28 815	15 196
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales vendus	1 705	1 916	2 159
Créances sur cartes de crédit financées au moyen de billets émis par une structure d'accueil aux fins de titrisation	2 850	2 913	3 163

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de l'exercice 2010.

Au cours de l'exercice 2010, nous avons continué d'accroître notre capacité de financement à long terme en émettant de façon sélective, dans diverses devises et sur divers marchés, des billets de dépôts de premier rang totalisant, directement ou par l'intermédiaire de nos filiales, 21,5 milliards de dollars. Le total du financement à long terme en cours a augmenté de 3,2 milliards de dollars. Les titres d'emprunt de premier rang en circulation comportant des éléments susceptibles de déclencher une révision des cotes de crédit, qui entraînerait un remboursement anticipé, constituent une très petite tranche du total de l'encours de notre dette, qui est de 62 milliards de dollars.

Autres sources de liquidités et de financement

Nous utilisons des programmes de titrisation adossés à des créances hypothécaires résidentielles, à des créances hypothécaires commerciales et à des créances sur cartes de crédit à titre de source supplémentaire de financement et aux fins de gestion des liquidités et des actifs et passifs. Nous avons conservé des droits dans nos programmes de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et de créances sur cartes de crédit. Le total de l'encours de nos titres adossés à des créances hypothécaires vendus a diminué de 577 millions de dollars d'un exercice à l'autre. Nos créances sur cartes de crédit, financées au moyen de billets émis par une structure d'accueil créée aux fins de titrisation, ont diminué de 63 millions de dollars d'un exercice à l'autre. Se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan et à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 pour de plus amples renseignements.

Incidence des faits nouveaux touchant les marchés mondiaux sur la gestion des liquidités

Les initiatives mises en œuvre dans le secteur public pour faciliter les besoins de financement vers la fin de 2008 et en 2009, qui s'appliquaient à nos activités de financement, ont toutes pris fin au cours de 2010, en raison de l'importante amélioration de l'accès au marché du financement à terme bancaire non garanti par des organismes gouvernementaux. Les marchés du financement bancaire ayant été de façon générale plus favorables, nous avons continué de profiter d'un financement de gros plus avantageux au chapitre de l'accès et des taux par rapport à notre groupe d'entreprises homologues et comparativement à l'exercice précédent, et nous avons effectué de façon sélective des émissions à plus long terme, en raison du meilleur contexte du marché du financement. Nous avons également continué de nous concentrer sur l'obtention de dépôts de base. Des réformes réglementaires, y compris les normes mondiales visant le maintien de liquidités minimales, qui visent à renforcer le système bancaire à l'échelle mondiale, ont été annoncées et perfectionnées au cours de l'exercice, et elles seront mises en œuvre au cours des prochaines années. Les mesures d'évaluation des liquidités feront l'objet d'une période de contrôle ou d'observation avant leur entrée en vigueur sous forme de normes minimales.

Nous avons maintenu une position de liquidité et de financement qui demeure selon nous appropriée aux fins de la mise à exécution de notre stratégie, et les risques d'illiquidité et de financement demeurent très compatibles avec notre goût du risque.

Nos objectifs, politiques et méthodes en matière de niveaux de risque d'illiquidité et de financement n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à 2009. Toutefois, certaines limites et stratégies ont été révisées compte tenu des conditions du marché et de l'évolution des normes réglementaires.

Obligations contractuelles

Dans le cours normal de nos affaires, nous concluons des contrats qui entraînent des engagements à l'égard des paiements minimaux futurs ayant une incidence sur nos liquidités. Selon la nature de ces engagements, l'obligation peut être constatée au bilan ou hors bilan. Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos engagements de financement contractuels futurs.

Au 31 octobre	2010					2009	2008
(en millions de dollars canadiens) (1)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total	Total
Financement à long terme non garanti	17 563 \$	18 222 \$	8 789 \$	9 469 \$	54 043 \$	52 416 \$	58 615 \$
Obligations couvertes	207	3 025	3 334	1 890	8 456	5 740	5 248
Déventures subordonnées	108	—	199	6 482	6 789	6 564	8 258
Obligations découlant de contrats (2)	572	965	700	1 123	3 360	3 362	3 196
	18 450 \$	22 212 \$	13 022 \$	18 964 \$	72 648 \$	68 082 \$	75 317 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de l'exercice 2010.

(1) Les montants présentés ci-dessus excluent les intérêts courus, à l'exception des montants présentés dans la colonne Moins de 1 an.

(2) Presque tous les engagements contractuels sont en cours.

Aperçu d'autres risques

Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte ou un préjudice en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus, des systèmes, de facteurs humains ou de faits externes.

Ce risque est inhérent à toutes nos activités, y compris les pratiques et contrôles utilisés pour gérer les autres risques. Si nous ne gérons pas le risque opérationnel, cela pourrait entraîner une perte financière directe ou indirecte, une atteinte à notre réputation, la réprobation des organismes de réglementation ou notre incapacité à gérer d'autres risques tels que le risque de crédit ou le risque de marché.

Étant donné que le risque opérationnel est dans bien des cas implicite ou involontaire et qu'il est souvent regroupé avec d'autres risques, il est difficile d'effectuer une évaluation complète et précise de ce risque. Les méthodes d'évaluation actuelles utilisées dans l'industrie bancaire ne cessent d'évoluer. En vertu de l'accord de Bâle II, deux options s'offrent à nous, soit l'approche de mesures complexes et l'approche standardisée. En ce qui concerne le risque opérationnel, nous avons continué d'appliquer l'approche standardisée et nous prévoyons adopter l'approche de mesures complexes en 2013.

Pour gérer le risque opérationnel, nous avons recours à l'infrastructure, aux contrôles, aux systèmes et aux ressources humaines en place au sein de l'organisation, ainsi qu'à plusieurs groupes qui concentrent leurs activités sur la gestion de risques opérationnels précis à l'échelle de l'entreprise tels que ceux liés à la fraude, à la protection des renseignements personnels, à l'impartition des services, à l'interruption des activités, aux ressources humaines et aux systèmes. Des programmes, politiques, normes et méthodes précis ont été élaborés afin d'appuyer la gestion du risque opérationnel. Ces programmes sont i) l'évaluation du contrôle et du risque; ii) la collecte et l'analyse d'informations sur les événements entraînant un risque opérationnel; iii) l'analyse des pertes dans l'industrie; iv) les indicateurs de risque clés.

Risque stratégique

Le risque stratégique constitue le risque que l'entreprise ou l'un de ses secteurs d'exploitation effectue des choix stratégiques inappropriés ou ne soit pas en mesure d'assurer la mise en œuvre fructueuse de stratégies données ou des plans ou décisions connexes. Ainsi, l'incapacité à assurer avec succès l'intégration et la fidélisation des clients et des employés clés par suite de nos acquisitions stratégiques ou de nos contreparties pourrait avoir une incidence défavorable sur notre rendement financier.

La surveillance du risque stratégique incombe à la direction des secteurs d'exploitation, au groupe Stratégie d'entreprise, à la haute direction et au Conseil d'administration. La gestion du risque d'entreprise bénéficie du soutien du groupe Stratégie d'entreprise, qui a recours à un cadre de gestion qui lui permet d'établir un rapport entre les stratégies liées aux activités et la vision de l'entreprise.

Risque lié à l'environnement réglementaire et juridique

Le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique correspond au risque que des facteurs défavorables influent sur les activités commerciales, les résultats ou le capital, les relations avec les organismes de réglementation ou la réputation, par suite d'un manquement, ou de l'incapacité à s'adapter, à la réglementation, aux lois, aux codes d'activité économique, aux attentes des organismes de réglementation ou aux normes déontologiques.

Des lois et des règlements ont été établis afin de protéger les intérêts financiers et autres de nos clients, des investisseurs et du public. Des modifications des lois, notamment des lois fiscales, ainsi que des règlements ou des politiques de réglementation, y compris les changements dans la façon dont les lois sont interprétées, mises en œuvre ou exécutées, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, par exemple en réduisant les entraves à l'accès aux marchés dans lesquels nous exerçons nos activités et en augmentant les coûts que nous engageons pour nous conformer à ces lois, règlements ou politiques. En outre, rien ne garantit que nous nous conformerons toujours à ces lois, règlements ou politiques, ou que nous serons réputés nous y conformer. Il est par conséquent possible qu'un tribunal ou un organisme de réglementation prononce un jugement ou rende une décision qui pourrait se traduire par des amendes, des dommages-intérêts ou d'autres frais, injonctions, pertes de permis ou d'enregistrements qui pourraient ternir notre réputation et avoir une incidence négative sur notre bénéfice. Nous sommes également engagés dans des litiges dans le cours normal de nos activités, et le règlement défavorable de tout litige pourrait avoir une incidence négative importante sur nos résultats, ou pourrait grandement compromettre notre réputation, ce qui pourrait influencer sur nos perspectives commerciales futures.

La Gestion globale de la conformité a élaboré un Cadre réglementaire de gestion générale de la conformité (CRGGC) qui s'aligne sur les directives du BSIF et des autres organismes de réglementation. Ce cadre vise à promouvoir la gestion proactive du risque lié à la conformité et à l'environnement réglementaire. Il s'applique à tous nos secteurs d'exploitation et à toutes nos activités, à nos entités juridiques et à nos employés à l'échelle mondiale, et il confirme les obligations de rendre compte de tous les employés, de manière à assurer le maintien de programmes rigoureux et efficaces de gestion du risque lié à l'environnement réglementaire et des contrôles de la conformité. Le CRGGC comporte cinq éléments aux fins de la gestion du risque lié à l'environnement réglementaire. Le premier élément enclenche le processus en établissant la nature de nos activités commerciales et de nos opérations. Le deuxième élément nous permet d'élaborer des programmes de conformité qui satisfont le plus efficacement possible aux exigences réglementaires. Les troisième et quatrième éléments ont trait à l'établissement et à la mise en œuvre de contrôles précis, de même qu'au suivi et à la surveillance de l'efficacité de ces contrôles. Grâce à cette démarche, tous nos programmes de conformité peuvent reposer sur un point de vue global applicable à l'entreprise dans son ensemble. Le cinquième élément permet d'assurer la communication ascendante et la résolution des problèmes au moment opportun, de même que la clarté et la transparence de l'information communiquée. Cette étape cruciale permet aux cadres dirigeants et au Conseil d'administration de s'acquitter avec efficacité de leurs responsabilités au chapitre de la gestion et de la surveillance.

Notre culture au chapitre de la déontologie et de la conformité est bien établie et elle s'appuie sur notre Code de déontologie. Ce dernier traite de façon générale de diverses questions d'ordre déontologique ou juridique avec lesquelles nos employés doivent composer sur une base quotidienne. Nous revoyons et mettons à jour le Code de déontologie régulièrement, de manière qu'il continue de répondre aux attentes des organismes de réglementation et des autres parties prenantes. Tous nos employés doivent réaffirmer leur compréhension du Code et leur engagement envers ce dernier au moins tous les deux ans, et les employés occupant certains postes clés, notamment la haute direction et les employés responsables de la surveillance des finances, doivent faire de même tous les ans.

À l'appui de notre Code de déontologie, nous avons recours à des politiques en matière de conformité, à des programmes de formation, à des outils électroniques, à de la documentation de travail et à des programmes d'orientation des nouveaux employés, et ce tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle mondiale. Nous offrons aussi plusieurs autres cours portant sur la déontologie et sur la conformité aux règles, qui s'appliquent à l'entreprise ou à un grand nombre de ses activités à l'échelle mondiale et qui portent notamment sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes, sur les mesures anticorruption, sur la protection des renseignements personnels et sur la gestion du risque d'information erronée.

Risque lié à la réputation

Le risque lié à la réputation représente le risque qu'une action accomplie par une entreprise ou par un de ses représentants ternisse son image aux yeux de la collectivité ou la confiance que lui accorde le public, ce qui pourrait entraîner une diminution des affaires, des actions en justice ou l'assujettir à une surveillance réglementaire accrue.

Un certain nombre d'événements peuvent entraîner un risque lié à la réputation, et ce risque est principalement d'ordre réglementaire, juridique ou opérationnel. Les défaillances d'exploitation ainsi que la non-conformité aux lois et aux règlements peuvent avoir une incidence importante sur la réputation de l'organisation.

Nous appliquons les principes suivants à notre cadre général de gestion du risque lié à la réputation :

- Nous devons agir avec intégrité en tout temps afin de maintenir la réputation solide et favorable dont nous jouissons.
- Il incombe à tous nos employés, y compris la haute direction, de protéger notre réputation, et cette responsabilité incombe aussi à tous les membres du Conseil d'administration.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque de perte financière susceptible de se produire lorsque les paiements réels aux termes d'une police d'assurance ou d'un traité de réassurance diffèrent des prévisions (p. ex., le nombre, le montant ou l'échéancier). Le risque d'assurance est lié principalement aux résultats techniques défavorables au chapitre de la mortalité, de la morbidité, de la longévité, de la fréquence et de la gravité des sinistres, du comportement des titulaires de polices et des charges. Le risque d'assurance se compose des risques secondaires suivants :

Risque lié aux sinistres

Le risque lié aux sinistres constitue le risque que la gravité, la fréquence ou la survenance des sinistres diffèrent des hypothèses utilisées aux fins de l'établissement des primes ou des réserves. Ce risque peut résulter : 1) du risque lié à l'établissement des tarifs – l'estimation inappropriée des sinistres prévus par rapport aux sinistres réels; 2) du risque de tarification – du fait que les critères ou stratégies utilisés aux fins de la tarification du risque ne concordent pas avec les estimations concernant le montant, la fréquence et la survenance des sinistres. Les composantes du risque lié aux sinistres comprennent le risque de mortalité, le risque de longévité, le risque de morbidité, le risque lié aux assurances habitation et automobile et le risque lié à l'assurance voyage.

Risque lié au comportement des titulaires de polices (risque de déchéance)

Ce risque constitue le risque que le comportement réel des titulaires de polices à l'égard des paiements de primes, des retraits ou avances sur polices, des polices tombées en déchéance, des rachats et de l'exercice d'autres options aux termes des polices diffère du comportement hypothétique utilisé aux fins de l'établissement des primes ou des réserves.

Risque lié aux charges

Ce risque constitue le risque que les charges au titre de l'acquisition ou de la gestion de polices, ou celles au titre du traitement des sinistres,

excèdent les coûts hypothétiques utilisés aux fins de l'établissement des primes.

Nous avons recours à des politiques et procédures à l'appui de la gestion du risque d'assurance, qui prévoient l'établissement des pouvoirs et limites d'approbation des risques, la surveillance du risque par des tiers et son approbation par la Gestion des risques du Groupe Assurances, ainsi que l'atténuation des risques, afin de cerner, d'évaluer et de gérer le risque d'assurance au moyen d'un processus d'examen et d'approbation du risque.

Risque environnemental

Le risque environnemental correspond au risque que l'incidence de problèmes environnementaux entraîne une perte de valeur financière ou opérationnelle ou une atteinte à notre réputation. Il découle de nos activités commerciales et de nos activités d'exploitation. Par exemple, les questions d'ordre environnemental liées à l'achat et à la vente, par nos clients, de propriétés contaminées ou au développement de projets à grande échelle, pourraient faire en sorte que nous soyons exposés au risque de crédit et au risque lié à la réputation. Nous pourrions être obligés de composer avec le risque opérationnel et le risque lié à l'environnement juridique lorsque des questions d'ordre environnemental surviennent dans nos succursales, nos bureaux ou nos centres de traitement des données.

Le Groupe des affaires environnementales (GAE) établit les exigences prescrites dans nos politiques à l'échelle de l'entreprise, aux fins de la mise en évidence, de l'évaluation, du contrôle, de la surveillance et de la présentation du risque environnemental. La haute direction et le Comité de la gouvernance et des affaires publiques du Conseil d'administration sont responsables de la surveillance. Les secteurs d'exploitation et les Services de soutien généraux doivent pour leur part incorporer dans leurs activités les exigences et contrôles liés à la gestion du risque environnemental. Le GAE fournit également des services-conseils et des services de soutien aux secteurs d'exploitation, aux fins de la gestion de risques environnementaux précis dans le cadre des opérations commerciales.

L'importance des risques environnementaux liés aux activités commerciales dépend de plusieurs facteurs, notamment le secteur d'activité, le type et l'envergure de l'opération, la capacité de l'emprunteur à gérer les questions environnementales et la question de savoir si les biens immeubles sont donnés en garantie. Afin de gérer le risque environnemental, nous maintenons un système de gestion qui englobe des politiques, des stratégies de gestion et d'atténuation des risques, de la formation, de la communication et de la présentation d'information. Notre Politique en matière d'environnement exprime clairement le caractère primordial de notre engagement envers l'environnement.

Nous appliquons des politiques de gestion du risque de crédit lié à l'environnement, y compris des politiques et des lignes directrices propres aux secteurs d'activité et à nos secteurs d'exploitation. Ainsi, nous avons une politique intitulée « Évaluation sociale et environnementale aux fins de financement de projets » pour refléter notre adhésion aux principes d'Équateur. Nous nous assurons périodiquement que nos politiques et processus de gestion du risque environnemental sont mis en œuvre de la façon envisagée. Nous fournissons annuellement, ou plus souvent selon les besoins, des informations sur les activités de gestion du risque environnemental ainsi que sur les questions et les tendances liées à ces risques à la haute direction et au Comité de la gouvernance et des affaires publiques du Conseil d'administration. De plus, le GAE communique régulièrement des informations sur les questions liées à la gestion du risque environnemental aux parties prenantes internes et externes. Nous fournissons annuellement des informations exhaustives sur la gestion du risque environnemental dans le Rapport sur la responsabilité de l'entreprise et la Déclaration de responsabilité publique.

Autres facteurs de risque

Outre les risques décrits ci-dessus, maints autres facteurs de risque décrits ci-après pourraient faire en sorte que nos résultats diffèrent sensiblement de nos plans, de nos objectifs et de nos estimations. Les déclarations prospectives énoncées dans le présent rapport comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, à l'examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire ainsi qu'aux perspectives relatives aux économies canadienne, américaine et internationale, aux perspectives et aux

priorités pour chacun de nos secteurs d'exploitation, et sont présentées à la rubrique Gestion des liquidités et du financement. Ces déclarations sont présentées afin d'aider nos détenteurs de titres et analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourraient ne pas être appropriées à d'autres fins.

Nous informons nos lecteurs que l'analyse des facteurs de risque, dont un bon nombre sont indépendants de notre volonté, n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur nos résultats. Les personnes, et notamment les investisseurs, qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions à notre égard, doivent bien tenir compte de ces facteurs, des facteurs présentés ci-dessous et d'autres faits et incertitudes, ainsi que d'autres facteurs propres à l'industrie et à la Banque qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats futurs et sur l'évaluation boursière de nos actions ordinaires. À moins que la loi ne l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Contexte général et conjoncture économique au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où nous exerçons nos activités

Le contexte général et la conjoncture économique dans les régions où nous exerçons nos activités ont eu une incidence importante sur notre bénéfice. Ces conditions influent sur les habitudes d'épargne et de dépenses des consommateurs, de même que sur les habitudes d'emprunt et de remboursement des consommateurs, sur les investissements des entreprises, sur les dépenses publiques, sur le niveau d'activité et la volatilité des marchés financiers, et sur l'inflation. Ainsi, le repli économique d'un pays pourrait entraîner une hausse du chômage, une baisse du revenu familial et une diminution des bénéfices des grandes entreprises, des investissements des entreprises et des dépenses de consommation, et pourrait avoir une incidence défavorable sur la demande visant nos prêts et nos autres produits. Une telle situation entraînerait aussi une hausse de notre dotation à la provision pour pertes sur créances, qui se traduirait vraisemblablement par une diminution du bénéfice.

Modification des normes comptables et conventions comptables et estimations

De temps à autre, le Conseil des normes comptables (CNC) modifie les normes de comptabilisation et de publication de l'information financière qui guident la préparation de nos états financiers. Il est difficile de prévoir ces modifications qui peuvent avoir une incidence importante sur la façon dont nous comptabilisons et présentons notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Dans certains cas, nous devons appliquer une nouvelle norme ou une norme révisée de manière rétroactive, ce qui nous oblige à retraiter les états financiers des périodes précédentes. Les principales conventions comptables sont décrites à la note 1 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Nous sommes tenus d'adopter les Normes internationales d'information financière (IFRS) à compter du 1^{er} novembre 2011. Pour de plus amples renseignements sur l'adoption future des IFRS, se reporter à la rubrique Questions en matière de comptabilité et de contrôle.

Politiques gouvernementales, fiscales, monétaires et autres

Les politiques fiscales, monétaires et autres adoptées par la Banque du Canada et divers autres organismes de réglementation canadiens, par le Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis et par d'autres organismes de réglementation aux États-Unis, ou par les organismes internationaux, dans les territoires où nous exerçons nos activités, ont une incidence sur nos activités et notre bénéfice. Par ailleurs, de telles politiques peuvent avoir des répercussions négatives sur les activités de nos clients et contreparties au Canada, aux États-Unis

et dans d'autres pays, ce qui peut faire augmenter le risque de défaut de paiement de ces clients ou contreparties.

Niveau de concurrence

La concurrence à laquelle se livrent les sociétés de services financiers au sein des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités est vive. La fidélisation et le maintien de la clientèle dépendent de certains facteurs, notamment les niveaux relatifs de services, les prix et les caractéristiques de nos produits ou services, notre réputation et les mesures prises par nos concurrents. D'autres établissements de services financiers, comme des compagnies d'assurance, ainsi que les entreprises non financières, offrent de plus en plus des services traditionnellement offerts par des banques. Une telle concurrence pourrait aussi entraîner une réduction des intérêts créditeurs nets et des commissions et avoir une incidence défavorable sur notre bénéfice.

Capacité d'attirer et de fidéliser des employés

La concurrence aux fins de l'embauche d'employés qualifiés est vive au sein de l'industrie des services financiers et des autres industries où nous recrutons du personnel. Si nous ne sommes pas en mesure d'attirer et de fidéliser des employés qualifiés, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière ainsi que sur notre position concurrentielle.

Exactitude et intégralité des renseignements sur nos clients et contreparties

Lorsque nous décidons de consentir du crédit à des clients ou à des contreparties ou de conclure d'autres transactions avec eux, il se peut que nous nous basions sur les renseignements qui ont été fournis par ces clients ou contreparties ou en leur nom, notamment des états financiers vérifiés ou d'autres renseignements financiers. Il se peut également que nous fondions notre décision sur les déclarations des clients et des contreparties quant à l'intégralité et à l'exactitude de cette information. Si les états financiers et les autres renseignements financiers concernant les clients et les contreparties sur lesquels nous nous basons ne sont pas conformes aux PCGR ou s'ils comprennent des déclarations trompeuses importantes, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur notre situation financière.

Élargissement et intégration de nos réseaux de distribution

Nous examinons régulièrement des occasions d'élargir nos réseaux de distribution, au moyen d'acquisitions ou de croissance interne, notamment par l'ajout de nouveaux bureaux de vente d'assurance, comptes d'épargne en ligne, guichets automatiques et succursales dans des marchés réceptifs à forte croissance au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale. Toutefois, si nous ne sommes pas en mesure d'élargir ces réseaux de distribution ou de les intégrer efficacement, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Autres facteurs

Les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels incluent les modifications de la politique gouvernementale en matière de commerce, la mise au point réussie, au moment opportun, de nouveaux produits et services, notre capacité à effectuer plus de ventes croisées à nos clients, les changements technologiques et la confiance accordée aux tiers qui fournissent les composantes de l'infrastructure, le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers nous et nos affiliés en ce qui a trait à la gestion d'informations confidentielles, la fraude perpétrée par des tiers à l'interne ou à l'externe, l'incidence possible, sur nos activités, d'une épidémie ayant des répercussions sur l'économie locale, nationale ou mondiale, d'une panne de l'infrastructure publique, notamment les transports, la communication, les réseaux d'électricité ou d'aqueducs, de conflits internationaux et d'autres questions politiques, y compris celles liées à la guerre contre le terrorisme, et la mesure dans laquelle nous réussissons à prévoir et à gérer les risques connexes.

Gestion du capital

Nous gérons activement notre capital afin de maintenir de solides ratios de capital et de conserver des cotes de crédit élevées, tout en fournissant des rendements élevés à nos actionnaires. Nous tenons compte des exigences des organismes de réglementation, des agences de notation, des déposants et des actionnaires, de nos plans d'affaires, des comparaisons avec nos homologues et de nos objectifs internes en matière de ratios de capital. Notre objectif est d'optimiser l'utilisation et la structure du capital et de soutenir nos secteurs d'exploitation et nos clients et d'offrir des rendements supérieurs à nos actionnaires, tout en protégeant nos déposants et nos créanciers de premier rang.

Cadre de gestion du capital

Notre cadre de gestion du capital prévoit les politiques et processus nécessaires pour établir et évaluer le capital ainsi que pour mobiliser et investir des capitaux de tout genre, selon une démarche coordonnée et uniforme. Nous gérons et surveillons différents types de capital, notamment le capital réglementaire, le capital économique et le capital affecté aux filiales.

Notre cadre de gestion du capital comprend un processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes qui établit des objectifs en matière de fonds propres internes et définit des stratégies

pour atteindre ces objectifs d'une manière qui cadre avec notre goût du risque, nos plans d'affaires et l'environnement dans lequel nous exerçons nos activités.

Dans le cadre de ce processus, nous avons mis en place, dans l'ensemble de l'entreprise, un programme d'évaluation du stress visant à estimer l'incidence des multiples facteurs de stress sur les bénéfices et le capital (du point de vue économique et réglementaire). Il s'agit d'un exercice auquel participent diverses équipes, y compris la division Gestion des risques du Groupe et les équipes responsables de la trésorerie générale, des finances et de l'économie. Les résultats constituent des données essentielles à notre processus de planification du capital et nous permettent de déterminer les objectifs en matière de fonds propres internes.

Le Conseil d'administration est en fin de compte responsable de la surveillance du cadre de gestion du capital, y compris l'examen et l'approbation annuels de notre plan relatif au capital et du processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes. Le Comité de vérification est responsable de la gouvernance liée au cadre de gestion du capital, qui comprend notamment l'approbation des politiques de gestion du capital, l'examen régulier de notre position de capital et des processus de gestion, l'approbation du processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes, et l'examen continu du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le Comité actif-passif et la haute direction supervisent la gestion du capital et reçoivent régulièrement des rapports sur la conformité aux principaux plafonds et aux principales lignes directrices établis.

Accord de Bâle II

L'entité supérieure consolidée à laquelle l'accord de Bâle II s'applique est la Banque Royale du Canada.

En vertu de l'accord de Bâle II, les banques doivent choisir, parmi des approches différentes, l'approche qu'elles adopteront pour calculer leur capital réglementaire minimal nécessaire pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté l'approche des notations internes avancées en vertu de l'accord de Bâle II afin de calculer le capital lié au risque de crédit aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée.

La plupart de nos risques sont présentés conformément à l'approche des notations internes avancées, mais pour certains portefeuilles considérés comme étant de moindre importance sur le plan de la consolidation, le risque de crédit est toujours présenté conformément à l'approche standardisée de l'accord de Bâle II (par exemple, nos activités bancaires dans les Antilles). En outre, l'approche standardisée continuera d'être utilisée pour des portefeuilles précis jusqu'à l'exercice 2012 pour RBC Bank (USA) et RBC Dexia IS, dans laquelle nous détenons une participation de 50 %.

Nous continuons d'utiliser l'approche standardisée pour calculer le capital lié au risque opérationnel aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée.

En ce qui concerne le calcul du capital lié au risque de marché aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée, nous utilisons à la fois l'approche des notations internes et l'approche standardisée.

Capital réglementaire, actif pondéré en fonction des risques et ratios de capital		
		Tableau 49
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les coefficients)	2010	2009
Capital		
Capital de première catégorie	33 972 \$	31 774 \$
Capital total	37 625	34 881
Actif pondéré en fonction des risques		
Risque de crédit	197 195 \$	185 051 \$
Risque de marché	24 828	23 321
Risque opérationnel	38 433	36 465
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	260 456 \$	244 837 \$
Ratios de capital		
Capital de première catégorie	13,0 %	13,0 %
Capital total	14,4 %	14,2 %
Coefficient actif-capital	16,5X	16,3X

Capital réglementaire et ratios de capital

La suffisance du capital des banques canadiennes est réglementée suivant les lignes directrices établies par le BSIF, fondées sur les normes de la Banque des règlements internationaux et du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Le capital réglementaire comporte deux catégories : le capital de première catégorie et le capital de deuxième catégorie. Le capital de première catégorie comprend le capital de la plus haute qualité et constitue une mesure principale de la capacité financière d'une banque. Le capital de première catégorie se compose des éléments de capital plus permanents, est exempt des charges fixes obligatoires portées en diminution des bénéfices et est juridiquement subordonné aux droits des déposants et des autres créanciers de l'institution financière. Le capital de deuxième catégorie se compose d'instruments de capital supplémentaires qui contribuent à la capacité globale d'une institution financière à poursuivre ses activités. Le capital total représente la somme du capital de première catégorie et du capital de deuxième catégorie. La liste des composantes du capital de première catégorie et de deuxième catégorie est présentée dans le tableau 50. Pour plus de détails sur les modalités des diverses composantes du capital, se reporter à la rubrique Principales données concernant les actions, ainsi qu'aux notes 16, 17 et 18 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Les ratios de capital réglementaire sont calculés au moyen de la division du capital de première catégorie et du capital total par l'actif pondéré en fonction des risques. Le BSIF établit des objectifs officiels pour le capital à risque visant les institutions de dépôt au Canada. À l'heure actuelle, cet objectif est supérieur ou égal à 7 % pour le ratio du capital de première catégorie et supérieur ou égal à 10 % pour le ratio du capital total. Les banques canadiennes doivent également s'assurer que leur coefficient actif-capital, qui est calculé au moyen de la division du montant brut de l'actif ajusté par le capital total, n'excède pas le niveau maximal prescrit par le BSIF.

Capital réglementaire et ratios de capital en vertu de l'accord de Bâle III

Comme il est mentionné à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives, l'accord de Bâle III, qui prévoit des réformes touchant le capital, donnera lieu à une modification de la composition du capital de première catégorie, lequel se composera principalement des actions ordinaires et des bénéfices non répartis. Ces réformes prévoient de nouvelles déductions relatives aux actions ordinaires, notamment en ce qui concerne les actifs incorporels, les actifs au titre des régimes de retraite à prestations déterminées et les placements dans les actions ordinaires d'autres institutions financières. De plus, les changements concernant le risque de crédit de contrepartie et le traitement des risques liés aux opérations de titrisation entraîneront une hausse de l'actif pondéré en fonction des risques.

Le Comité de Bâle propose également de porter l'exigence minimale relative aux actions ordinaires de 2 % à 4,5 % et celle relative au capital de première catégorie, de 4 % à 6 %.

Par ailleurs, les banques devront maintenir un coussin de capital afin d'être en mesure de composer avec des périodes de stress dans l'avenir. Le maintien d'un coussin de capital de 2,5 % portera l'exigence minimale relative aux actions ordinaires à 7 %. Il se pourrait également que les banques doivent, durant les périodes de croissance excessive du crédit, maintenir un coussin de capital contracyclique allant jusqu'à 2,5 % des actions ordinaires ou d'autres fonds propres capables d'absorber entièrement les pertes. Ce coussin sera établi selon la situation dans le pays concerné et il sera assujéti à une autorité de contrôle nationale jouissant d'un pouvoir discrétionnaire. L'exigence minimale relative au capital total sera de 8 %, et celle relative au coussin de capital sera de 2,5 %.

Un cadre exigeant que les institutions financières considérées comme importantes sur le plan systémique aient une capacité d'absorption des pertes supérieure à celle prévue par les normes aux termes de l'accord de Bâle III a également été proposé.

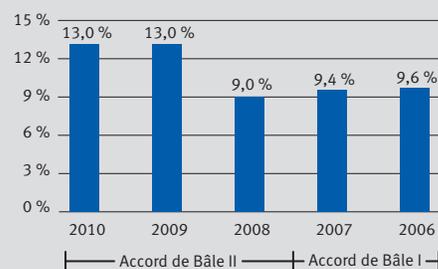
Les règles visant les actions ordinaires et le capital de première catégorie seront introduites progressivement à compter de janvier 2013, et celles concernant le coussin de capital seront introduites entre janvier 2016 et janvier 2019.

Grâce à notre solide position de capital actuelle, nous sommes d'avis que nous pourrions satisfaire aux exigences de l'accord de Bâle III selon l'échéancier établi. Nous continuerons d'agir de façon proactive et de prendre des décisions qui atténueront l'incidence de ces exigences sur nos activités.

Capital	Tableau 50	
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010	2009
Capital réglementaire de première catégorie		
Actions ordinaires	13 287 \$	12 959 \$
Surplus d'apport	236	246
Bénéfices non répartis	22 706	20 585
Montant net après impôts des pertes à la juste valeur découlant des variations du risque de crédit propre aux institutions financières	(17)	(9)
Écart de conversion	(1 685)	(1 374)
Montant net après impôts de la perte sur placement non réalisée liée aux titres de capitaux propres disponibles à la vente	–	(68)
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	4 810	4 811
Instruments de capital de type innovateur	3 327	3 991
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales – autres	351	353
Écart d'acquisition	(8 064)	(8 368)
Intérêts de groupe financier	(101)	(148)
Déductions relatives à la titrisation	(810)	(1 172)
Placements dans des filiales d'assurance	(29)	(13)
Perte prévue en sus des provisions – approche NI avancée	(39)	(19)
Total du capital de première catégorie	33 972 \$	31 774 \$
Capital réglementaire de deuxième catégorie		
Débtures subordonnées permanentes	863 \$	878 \$
Débtures subordonnées non permanentes (1)	5 778	5 583
Montant net après impôts du gain non réalisé sur les titres de capitaux propres disponibles à la vente	12	–
Billets secondaires de fiduciaire	1 023	1 017
Provision générale	517	575
Intérêts de groupe financier	(101)	(147)
Placements dans des filiales d'assurance	(3 607)	(3 628)
Déductions relatives à la titrisation	(792)	(1 150)
Perte prévue en sus des provisions – approche NI avancée	(39)	(20)
Autres	(1)	(1)
Total du capital de deuxième catégorie	3 653 \$	3 107 \$
Total du capital réglementaire	37 625 \$	34 881 \$

(1) Les débtures subordonnées dont l'échéance survient dans moins de cinq ans sont assujetties à la méthode de l'amortissement linéaire sur l'échéance résiduelle jusqu'à leur élimination et sont, par conséquent, incluses dans ce tableau à leur valeur après amortissement.

Ratio du capital de première catégorie (1)



(1) Les ratios du capital de première catégorie de l'accord de Bâle I et de l'accord de Bâle II ne sont pas directement comparables.

Notre position de capital est demeurée solide en 2010, en raison principalement des capitaux autogénérés à l'interne grâce aux bénéfices et de l'émission de capital réglementaire supplémentaire à des fins générales. Nos ratios de capital demeurent bien supérieurs aux cibles en capital réglementaires prescrites par le BSIF.

Au 31 octobre 2010, notre ratio du capital de première catégorie était de 13,0 % et notre ratio du capital total, de 14,4 %.

Notre ratio du capital de première catégorie est demeuré inchangé par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient au fait que la hausse des capitaux autogénérés grâce aux bénéfices et la diminution des déductions au titre des opérations de titrisation ont été en grande partie neutralisées par la hausse de l'actif pondéré en fonction des risques et par le rachat d'instruments de capital innovateurs de première catégorie.

Notre ratio du capital total a augmenté de 20 points de base, en raison principalement des facteurs énoncés à la rubrique portant sur le capital de première catégorie et de l'émission nette de débtures subordonnées.

Au 31 octobre 2010, notre coefficient actif-capital s'établissait à 16,5 fois, comparativement à 16,3 fois pour l'exercice précédent. Notre coefficient actif-capital demeure inférieur au maximum prescrit par le BSIF.

Actif pondéré en fonction des risques

En vertu de l'accord de Bâle II, le BSIF exige que les banques satisfassent à des exigences minimales de fonds propres fondées sur les risques en ce qui concerne le risque de crédit, le risque opérationnel et, si elles effectuent d'importantes activités de négociation, le risque de marché. L'actif pondéré en fonction des risques est calculé pour chacun de ces types de risque, et le total de l'actif pondéré en fonction des risques représente la somme de chacun des montants calculés.

Au cours de l'exercice, l'actif pondéré en fonction des risques a augmenté de 15,6 milliards de dollars, en raison en grande partie des variations des risques de crédit et des révisions apportées aux paramètres de risque, qui concernent principalement nos portefeuilles de prêts de gros et de prêts de détail. Cette augmentation a été neutralisée en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur nos actifs libellés en devises, ainsi que par la diminution des actifs titrisés.

Actif pondéré en fonction des risques – accord de Bâle II
Tableau 51

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2010					2009	
	Risque (1)	Facteur de pondération moyen des risques (2)	Actif pondéré en fonction des risques				Total
			Approche standardisée	Approche avancée	Autres		
Risque de crédit							
Risques liés aux prêts et autres risques							
Prêts hypothécaires résidentiels	112 696 \$	7 %	1 489 \$	6 299 \$	7 788 \$	6 350 \$	
Autres prêts de détail	193 396	21 %	7 514	33 629	41 143	32 821	
Prêts aux entreprises	136 089	60 %	30 290	51 356	81 646	84 084	
États souverains	35 468	6 %	394	1 725	2 119	2 272	
Banques	48 631	6 %	1 686	1 455	3 141	2 375	
Total des risques liés aux prêts et autres risques	526 280 \$	26 %	41 373 \$	94 464 \$	– \$	135 837 \$	
Risques liés aux activités de négociation							
Mise en pension de titres	152 990 \$	1 %	380 \$	972 \$	1 352 \$	1 113 \$	
Dérivés hors cote	58 921	34 %	2 232	18 004	20 236	17 173	
Total des risques liés aux activités de négociation	211 911 \$	10 %	2 612 \$	18 976 \$	– \$	21 588 \$	
Total des risques liés aux prêts et autres risques et risques liés aux activités de négociation	738 191 \$	21 %	43 985 \$	113 440 \$	157 425 \$	146 188 \$	
Instruments d'intermédiation bancaire	1 686	87 %	–	1 465	1 465	1 896	
Risques liés aux opérations de titrisation	45 753	13 %	825	5 154	5 979	8 628	
Facteur scalaire réglementaire	s.o.	s.o.	s.o.	7 203	7 203	6 619	
Autres actifs	39 088	64 %	s.o.	s.o.	25 123	21 720	
Total du risque de crédit	824 718 \$	24 %	44 810 \$	127 262 \$	25 123 \$	197 195 \$	
Risque de marché							
Taux d'intérêt			4 588 \$	2 282 \$	6 870 \$	8 136 \$	
Actions			497	1 752	2 249	1 418	
Change			698	13	711	470	
Marchandises			797	3	800	430	
Risque spécifique			6 304	7 894	14 198	12 867	
Total du risque de marché			12 884 \$	11 944 \$	24 828 \$	23 321 \$	
Risque opérationnel			38 433 \$	s.o.	s.o.	38 433 \$	
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	824 718 \$		96 127 \$	139 206 \$	25 123 \$	244 837 \$	

- (1) Le risque total représente le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, soit le risque brut prévu advenant un cas de défaillance par un débiteur. Ce montant est présenté compte non tenu de toute provision spécifique ou de toute réduction de valeur partielle et il ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit ni les garanties détenues.
- (2) Représente le facteur de pondération moyen des risques de contrepartie liés à une catégorie donnée.

Principales activités de gestion du capital
Tableau 52

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	2010		
	Date d'émission ou de rachat	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Capital de première catégorie			
Actions ordinaires émises			
Régime de réinvestissement de dividendes (1)		2 862	161 \$
Options sur actions levées (2)		4 450	142
Rachat d'instruments de capital innovateurs			
RBC TruCS de série 2010 (3)	30 juin 2010		650
Capital de deuxième catégorie			
Rachat de débetures subordonnées échéant le 25 janvier 2015 (3)	25 janvier 2010		500
Rachat de débetures subordonnées échéant le 24 juin 2015 (3)	24 juin 2010		800
Émission de débetures subordonnées échéant le 15 juin 2020 (3)	15 juin 2010		1 500

- (1) Au premier trimestre de 2010, des actions autodétenues ont été émises à un prix 3 % moins élevé que le cours du marché moyen des cinq jours de Bourse précédant la date de versement des dividendes. Au cours des trois derniers trimestres de 2010, nous avons financé notre régime de réinvestissement des dividendes au moyen d'achats d'actions sur le marché libre.
- (2) Le montant comprend les espèces reçues au titre des options sur actions levées au cours de l'exercice, l'ajustement à la juste valeur des options sur actions et la levée des options sur actions jumelées à des droits à la plus-value des actions, et à même les attributions assorties de droits à la plus-value des actions qui ont fait l'objet d'une renonciation.
- (3) Pour plus de détails, se reporter à la note complémentaire 16 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

En 2010, nous n'avons rachaté aucune action ordinaire dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal de nos activités, qui est arrivée à échéance le 31 octobre 2010. Nous n'avons pas renouvelé cette offre pour 2011.

L'opération sur capitaux propres suivante a eu lieu après le 31 octobre 2010 :

Le 1^{er} novembre 2010, nous avons émis des débetures subordonnées de série 14 d'un montant de 1,5 milliard de dollars, par l'intermédiaire de notre programme canadien de billets à moyen terme.

Dividendes

Notre politique relative aux dividendes sur actions ordinaires reflète nos perspectives en ce qui concerne le bénéfice, notre ratio de distribution cible, ainsi que le besoin de maintenir des niveaux de capital adéquats pour financer les occasions d'affaires. Notre objectif en ce qui a trait au ratio de distribution est de 40 % à 50 %. En 2010, le ratio de distribution s'est établi à 57 %, en baisse comparativement à 78 % en 2009, résultat qui tient au fait que le bénéfice de l'exercice précédent a été touché par la comptabilisation d'une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition et par le niveau plus élevé de pertes sur créances. Les dividendes sur actions ordinaires versés au cours de l'exercice se sont établis à 2,8 milliards de dollars, soit un résultat essentiellement inchangé par rapport à l'exercice précédent.

	2010			2009			2008		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)									
Actions ordinaires en circulation	1 424 922	13 378 \$	2,00 \$	1 417 610	13 075 \$	2,00 \$	1 341 260	10 384 \$	2,00 \$
Actions privilégiées de premier rang en circulation									
À dividende non cumulatif, série N	–	– \$	– \$	–	– \$	– \$	–	– \$	0,88 \$
À dividende non cumulatif, série W (2)	12 000	300	1,23	12 000	300	1,23	12 000	300	1,23
À dividende non cumulatif, série AA	12 000	300	1,11	12 000	300	1,11	12 000	300	1,11
À dividende non cumulatif, série AB	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18
À dividende non cumulatif, série AC	8 000	200	1,15	8 000	200	1,15	8 000	200	1,15
À dividende non cumulatif, série AD	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AE	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AF	8 000	200	1,11	8 000	200	1,11	8 000	200	1,11
À dividende non cumulatif, série AG	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AH	8 500	213	1,41	8 500	213	1,41	8 500	213	0,81
À dividende non cumulatif, série AJ (3)	16 000	400	1,25	16 000	400	1,49	16 000	400	–
À dividende non cumulatif, série AL (3)	12 000	300	1,40	12 000	300	1,48			
À dividende non cumulatif, série AN (3)	9 000	225	1,56	9 000	225	1,50			
À dividende non cumulatif, série AP (3)	11 000	275	1,56	11 000	275	1,34			
À dividende non cumulatif, série AR (3)	14 000	350	1,56	14 000	350	1,27			
À dividende non cumulatif, série AT (3)	11 000	275	1,56	11 000	275	1,11			
À dividende non cumulatif, série AV (3)	16 000	400	1,56	16 000	400	1,01			
À dividende non cumulatif, série AX (3)	13 000	325	1,53	13 000	325	0,87			
Actions autodétenues – privilégiées	(86)	(2)		(65)	(2)		(260)	(5)	
Actions autodétenues – ordinaires	(1 719)	(81)		(2 127)	(95)		(2 258)	(104)	
Actions échangeables de RBC PH&N Holdings Inc.	6 413	324		6 413	324		6 750	324	
Options sur actions									
En cours	15 659			17 877			21 773		
Pouvant être levées	10 170			12 806			17 247		
Dividendes									
Actions ordinaires		2 843			2 819			2 624	
Actions privilégiées		258			233			101	

(1) Pour plus de détails au sujet de nos activités de gestion du capital, se reporter à la note 18 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

(2) Avec prise d'effet le 24 février 2010, nous avons le droit de convertir ces actions en actions ordinaires, à notre gré et sous réserve de certaines restrictions.

(3) Le taux de dividende sera révisé tous les cinq ans.

Au 29 novembre 2010, le nombre d'actions ordinaires en circulation et d'options sur actions en cours se chiffrait à 1 425 184 000 et à 15 487 000, respectivement. Au 29 novembre 2009, le nombre de nos actions privilégiées et ordinaires autodétenues s'établissait à 131 000 et à 1 532 000, respectivement. Se reporter aux notes 18 et 21 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 pour de plus amples renseignements sur notre capital-actions.

Capital économique

Le capital économique représente notre propre quantification des risques liés à nos activités commerciales, ce qui correspond au capital requis pour demeurer solvable dans des conditions de marché extrêmes, compte tenu de notre objectif de maintenir une cote de crédit d'au moins AA. Le capital économique est attribué à chaque secteur d'exploitation en fonction de l'évaluation des risques de la part de la direction. Il fournit des mesures de comparaison du rendement au sein de nos secteurs d'exploitation telles que le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque, comme il est présenté à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR. Le capital économique aide également la haute direction à déterminer l'affectation des ressources, en fonction d'autres facteurs.

Par ailleurs, le capital économique sert à évaluer l'adéquation de nos fonds propres. Notre politique a pour objectif de maintenir un niveau de capitaux disponibles qui excède considérablement le capital économique. Le capital disponible se définit comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les autres instruments de capital dont la permanence est analogue à celle des titres de capitaux et qui permettent d'absorber les pertes, tels que les actions privilégiées et les instruments innovateurs de capital de première catégorie.

Le capital économique est calculé et attribué en fonction d'un plus grand nombre de risques que le capital réglementaire calculé conformément au pilier 1 de l'accord de Bâle II, lequel est calibré principalement en fonction du risque de crédit, du risque de marché (activités de négociation) et du risque opérationnel. Le capital économique est calculé en fonction du risque de crédit, du risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), du risque opérationnel, du risque commercial, des risques liés aux immobilisations corporelles, ainsi que du risque d'assurance, et il comprend l'attribution du capital lié à l'écart d'acquisition et aux autres actifs incorporels.

- Le risque commercial est le risque de pertes ou de préjudices dus à des écarts dans les volumes, les prix et les coûts occasionnés par la concurrence, par des modifications réglementaires ainsi que par des risques liés à la réputation et aux stratégies.

- Le risque lié aux immobilisations corporelles constitue le risque que la valeur future de ces actifs soit inférieure à leur valeur comptable. Se reporter aux rubriques pertinentes sur la gestion du risque et à la rubrique Aperçu d'autres risques pour une analyse plus détaillée du risque de crédit, du risque de marché, du risque opérationnel et du risque d'assurance.

Le calcul et l'attribution du capital économique nécessitent la formulation d'hypothèses et de jugements par la direction. Ceux-ci font l'objet d'une surveillance dans le but de garantir que le cadre de gestion du capital économique demeure exhaustif et uniforme. Les modèles sont comparés avec les principales pratiques du secteur au moyen de sondages, d'examen des méthodes et des relations permanentes établies avec des professionnels du secteur spécialisés en gestion des risques.

Capital économique	Tableau 54	
(soldes moyens en millions de dollars canadiens)	2010	2009
Risque de crédit	9 950 \$	10 100 \$
Risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation)	3 400	2 450
Risque opérationnel	3 350	3 550
Risque commercial et risque lié aux immobilisations corporelles	2 400	2 350
Risque d'assurance	400	150
Capital de risque	19 500 \$	18 600 \$
Écart d'acquisition et actifs incorporels	10 100	11 250
Capital économique	29 600 \$	29 850 \$
Sous-attribution de capital	3 650	600
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	33 250 \$	30 450 \$

Le capital économique a diminué de 250 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la diminution de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels reflétant l'incidence de la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition comptabilisée à l'exercice précédent, ainsi que l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur la conversion de l'écart d'acquisition libellé en devises. La diminution tient aussi à la réduction du risque opérationnel tenant à la baisse des revenus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'accroissement du risque de marché reflétant le changement de méthode aux fins des ajustements de l'évaluation du crédit et de l'évaluation du risque de marché modélisé, ainsi que par la hausse du risque d'assurance découlant du changement de méthode et de la diminution du facteur de diversification.

Notre structure financière demeure favorable, et les niveaux actuels des capitaux disponibles excèdent le capital économique requis pour soutenir tous nos risques importants.

Capital affecté aux filiales

Notre cadre de gestion du capital comprend la gestion du capital affecté aux filiales. Nous investissons le capital à l'échelle de l'entreprise, afin de satisfaire aux exigences des autorités de réglementation locales en matière d'adéquation des fonds propres et de maximiser les rendements pour nos actionnaires. Nous investissons dans nos filiales au besoin au cours de l'exercice. Nous établissons des lignes directrices pour déterminer les investissements de capitaux dans nos filiales et pour gérer le lien qui existe entre les capitaux investis dans les filiales et notre capital consolidé pour nous assurer un accès au capital dont il est tenu compte pour mesurer le capital réglementaire consolidé.

Chaque filiale est responsable d'assurer sa conformité aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres prescrites par les autorités de réglementation locales, lesquelles pourraient comprendre des restrictions liées au transfert d'actifs sous forme d'espèces, de

dividendes, de prêts ou d'avances. Actuellement, la Trésorerie générale est responsable des activités de surveillance centralisée et des activités de gestion du capital consolidé de toutes les filiales.

Autres facteurs influant sur le capital

Le traitement des fonds propres liés aux placements en titres de capitaux propres dans d'autres entités se fonde sur diverses lignes directrices d'ordre comptable et réglementaire et sur le montant ou la nature du placement. Nous avons recours aux trois démarches générales suivantes :

- Consolidation : nous effectuons la consolidation intégrale des entités dans lesquelles nous détenons une participation conférant le contrôle dans nos bilans consolidés. Dans le cas des coentreprises, nous appliquons la méthode de la consolidation proportionnelle.
- Déduction : certains titres détenus sont portés en déduction aux fins du calcul du capital réglementaire. Ces titres comprennent tous les « intérêts de groupe financier » non consolidés tels qu'ils sont définis dans la *Loi sur les banques* (Canada), ainsi que tous les placements dans des filiales d'assurance.
- Pondération des risques : un facteur de pondération des risques est attribué aux placements en titres de capitaux propres non consolidés qui ne sont pas portés en déduction du capital, en fonction du taux prescrit aux fins du calcul des charges de capital.

Information financière supplémentaire

Total du portefeuille de titres disponibles à la vente de RBC

Au 31 octobre 2010, tous les titres disponibles à la vente comportant des pertes non réalisées ont fait l'objet d'une évaluation visant à déterminer s'ils avaient subi une perte de valeur durable. Les instruments de créance pour lesquels la direction a jugé que le recouvrement de la somme totale du capital et des intérêts était improbable ont été considérés comme ayant subi une perte de valeur durable et ont été ramenés à leur juste valeur. Dans le cas des titres de participation pour lesquels la direction a jugé improbable le recouvrement de la juste valeur de ces titres avant qu'ils soient cédés ou pour lesquels des pertes sont non réalisées

pendant une période prolongée, ces titres ont été considérés comme ayant subi une perte de valeur durable et ont été ramenés à leur juste valeur. La direction a déterminé que les pertes non réalisées sur les titres restants étaient de nature temporaire et elle a l'intention de détenir ces titres jusqu'au recouvrement de leur valeur, jusqu'à ce qu'ils arrivent à échéance ou jusqu'à ce qu'ils soient rachetés. Pour de plus amples renseignements sur l'évaluation des pertes de valeur durables, veuillez vous reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Total du portefeuille de titres disponibles à la vente de RBC

Tableau 55

(en millions de dollars canadiens)	2010				2009			
	Coût après amortissement (1)	Juste valeur (1)	Gains nets (pertes nettes) non réalisés	Gains nets (pertes nettes) comptabilisés dans les résultats	Coût après amortissement (1)	Juste valeur (1)	Gains nets (pertes nettes) non réalisés	Gains nets (pertes nettes) comptabilisés dans les résultats
Titres de gouvernements et d'agences	25 800 \$	26 248 \$	448 \$	73 \$	22 166 \$	22 622 \$	456 \$	(17) \$
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 079	1 027	(52)	(27)	2 057	1 852	(205)	(173)
Titres adossés à des actifs	3 599	3 499	(100)	(6)	4 516	4 427	(89)	(45)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	10 985	11 010	25	(47)	14 718	14 711	(7)	(198)
Titres de participation	1 719	1 764	45	48	2 437	2 412	(25)	(207)
Titres de substitut de prêt	256	228	(28)	-	256	186	(70)	-
Total (1)	43 438 \$	43 776 \$	338 \$	41 \$	46 150 \$	46 210 \$	60 \$	(640) \$

(1) Comprend des titres détenus jusqu'à l'échéance de 225 millions de dollars (156 millions en 2009) qui sont groupés avec les titres disponibles à la vente dans le bilan.

Le total du coût après amortissement relatif aux titres disponibles à la vente s'est établi à 43,4 milliards de dollars au 31 octobre 2010, en baisse de 2,7 milliards, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse reflète principalement la réduction du nombre de certains titres disponibles à la vente, y compris des certificats de dépôt, des titres adossés à des créances hypothécaires d'agences aux États-Unis ainsi que la vente de prêts aux étudiants et de titres à enchères aux États-Unis et de titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, afin de gérer les risques ainsi que l'incidence du raffermissement du dollar canadien. La baisse a été neutralisée en partie par une augmentation des titres adossés à des créances hypothécaires montés par RBC dans le cadre des opérations de titrisation, ainsi que par l'achat d'obligations d'État du gouvernement canadien.

Au cours de l'exercice, nous avons comptabilisé dans les résultats des gains nets de 41 millions de dollars, par rapport à des pertes nettes de 640 millions à l'exercice précédent. Ces gains nets reflètent en grande partie les gains nets de 309 millions de dollars à la vente de certains titres adossés à des créances hypothécaires d'agences aux États-Unis classés dans les titres de gouvernements et d'agences et d'actions ordinaires cotées en Bourse, ainsi que les gains à la distribution de capitaux liée à certains placements privés. Ces gains ont été en grande partie neutralisés par des pertes nettes de 268 millions de dollars liées principalement à des titres considérés comme ayant subi une perte de valeur, notamment

des billets privilégiés de fiducies inscrits dans les titres d'emprunt de sociétés et autres créances, certaines actions ordinaires cotées en Bourse, des placements privés et des titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis. Les pertes nettes de 640 millions de dollars comptabilisées à l'exercice précédent tenaient principalement à des pertes imputables aux actions ordinaires de banques canadiennes, aux titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis et aux titres d'emprunt de sociétés et autres créances.

Au 31 octobre 2010, le portefeuille affichait des gains nets non réalisés de 338 millions de dollars, comparativement à des gains nets non réalisés de 60 millions à l'exercice précédent. Ce résultat reflète principalement la réduction des pertes non réalisées découlant de l'amélioration des prix liés aux titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis et aux autres titres non garantis par le gouvernement, laquelle tient essentiellement au resserrement des écarts et à la baisse des taux d'intérêt. Le portefeuille de titres adossés à des créances hypothécaires se compose principalement de tranches de premier rang supérieur de titres de catégorie Alt-A sur le marché américain et de titres préférentiels sur le marché américain. Nous avons aussi enregistré une amélioration de la juste valeur des titres de substitut de prêt, qui se composent pour la plupart d'actions privilégiées perpétuelles d'entités canadiennes

jouissant de cotes élevées et de titres de participation comprenant des actions ordinaires et des actions privilégiées cotées en Bourse.

Risques liés à certains instruments financiers auxquels nous sommes exposés

Risques liés aux titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque et de catégorie Alt-A sur le marché américain, aux titres garantis par des créances (TGC) et aux prêts hypothécaires

Certaines activités et opérations que nous effectuons nous exposent au risque de crédit lié aux créances hypothécaires résidentielles à risque et de catégorie Alt-A sur le marché américain. Notre exposition nette aux prêts à risque et aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain représente moins de 0,3 % du total de notre actif au 31 octobre 2010, par rapport à 0,4 % à l'exercice précédent.

Du total de nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des placements ayant une juste valeur de 145 millions de dollars, déduction faite des opérations de couverture de 250 millions liées à MBIA, pourraient être exposés aux risques liés aux prêts à risque sur le marché américain. L'exposition aux risques liés aux titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain a augmenté de 59 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Relativement à ces risques potentiels, plus de 55 % de nos placements connexes présentaient au moins une cote A, comparativement à plus de 66 % à l'exercice précédent. Au 31 octobre 2010, nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain présentant une cote AAA, sur une base nette, représentaient 17 % du total de nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain, comparativement à 37 % à l'exercice précédent. L'exposition aux prêts à risque aux États-Unis s'établissait à 319 millions de dollars au 31 octobre 2010, soit 0,04 % du total de l'actif. Ce résultat en baisse de 170 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent tient en partie aux remboursements de capital effectués et au raffermissement du dollar canadien.

Du total de nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des placements ayant une juste valeur de 557 millions de dollars, déduction faite des opérations de couverture, pourraient être exposés aux risques liés aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain. L'exposition aux risques liés aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain a diminué de 431 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la vente de titres. Moins de 49 % de ces titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles ont été émis en 2006 et par la suite. Notre exposition aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain se chiffrait à 973 millions de dollars au 31 octobre 2010, ce qui représente 0,1 % du total de l'actif. Cette diminution de 314 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent tient en partie aux remboursements de capital effectués et à l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Du total de nos placements dans des titres garantis par des créances (TGC), des placements de 21 millions de dollars, déduction faite des opérations de couverture de 4 millions de MBIA, pourraient être exposés aux risques liés aux prêts à risque ou aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain, ce qui constitue une baisse de 1 million par rapport à 2009. La juste valeur des TGC de sociétés, déduction faite des opérations de couverture, se chiffrait à 312 millions de dollars au 31 octobre 2010, en hausse de 34 millions par rapport à l'exercice précédent.

Risques nets liés aux prêts à risque et aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain découlant des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des TGC et des prêts hypothécaires

Tableau 56

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010			Total
	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles de catégorie Alt-A	TGC pouvant comprendre des prêts hypothécaires à risque ou de catégorie Alt-A	
Juste valeur des titres, compte non tenu des opérations de couverture	395 \$	557 \$	25 \$	977 \$
Juste valeur des titres, déduction faite des opérations de couverture, selon la cote				
AAA	24 \$	53 \$	– \$	
AA	56	46	–	
A	–	26	–	
BBB	13	73	–	
Inférieure à BBB- (1)	52	359	21	
Total	145 \$	557 \$	21 \$	723 \$
Juste valeur des titres, déduction faite des opérations de couverture, par année de montage				
2003 (ou avant)	29 \$	32 \$	– \$	
2004	43	49	–	
2005	29	204	21	
2006	33	92	–	
2007 et par la suite	11	180	–	
Total	145 \$	557 \$	21 \$	723 \$
Coût après amortissement des prêts hypothécaires à risque et de catégorie Alt-A (prêts entiers)	180 \$	722 \$	– \$	902 \$
Coût après amortissement des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque et de catégorie Alt-A transférés dans les prêts en vertu du chapitre 3855	139 \$	251 \$	– \$	390 \$
Risque total lié aux prêts à risque et de catégorie Alt-A, déduction faite des opérations de couverture	464 \$	1 530 \$	21 \$	2 015 \$
Sensibilité de la juste valeur des titres, déduction faite des opérations de couverture, aux modifications des hypothèses :				
Augmentation de 100 points de base de l'écart de taux	(4)\$	(35)\$		
Augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt	(4)	(38)		
Augmentation de 20 % des taux de défaillance	(4)	(38)		
Diminution de 25 % des taux de paiement anticipé	(2)	(32)		

(1) Les risques liés aux titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque auxquels nous sommes exposés dont la cote est inférieure à BBB- représentent le montant net de la position de couverture que nous avons acquise.

Arrangements hors bilan

Pour de plus amples renseignements sur nos arrangements hors bilan, y compris les conduits multicédants, les instruments de placement structurés et les autres entités à détenteurs de droits variables au 31 octobre 2010, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan.

Financement avec endettement

Nos services de financement avec endettement comprennent les activités de financement des infrastructures, des services essentiels et d'autres types de financement. Ils ne comprennent pas le financement de première qualité ni le financement de qualité inférieure pour lequel il n'y a pas de commandite liée aux placements privés. Au 31 octobre 2010, le total de nos engagements de financement capitalisés et non capitalisés s'établissait à 4 343 millions de dollars. En pourcentage du total de notre actif, il est demeuré inchangé par rapport à l'exercice précédent, s'établissant à 0,6 %.

Polices d'assurance souscrites directement et indirectement auprès d'assureurs spécialisés

Nous souscrivons directement et indirectement des polices d'assurance auprès d'assureurs spécialisés, lesquelles couvrent les actifs liés et non liés au marché des prêts à risque, comme il est illustré à la page suivante.

Polices d'assurance souscrites directement auprès d'assureurs spécialisés

Tableau 57

	Au 31 octobre 2010	
	Valeur en capital/nominale	Juste valeur
(en millions de dollars canadiens)		
MBIA	3 656 \$	327 \$
Assured Guaranty Municipal Corp. (auparavant FSA)	270	14
Syncora Holdings Ltd. (auparavant XL Capital Ltd.)	244	11
AMBAC Financial Group (AMBAC)	102	–
Total	4 272 \$	352 \$

Au 31 octobre 2010, nous détenions des polices d'assurance de 4 272 millions de dollars souscrites auprès d'assureurs spécialisés; ces polices couvrent le risque de défaillance par l'émetteur ou la contrepartie relativement aux actifs détenus à des fins de transaction liés aux prêts à risque et aux prêts autres que les prêts à risque. La juste valeur comptabilisée relativement à ces polices d'assurance s'élevait à 352 millions de dollars, déduction faite des ajustements de l'évaluation du crédit. Notre méthode d'évaluation du risque lié à MBIA est conforme à celle employée à l'exercice précédent, mais nous avons actualisé les estimations liées à nos paramètres de manière à refléter les conditions du marché actuelles.

Nous sommes également exposés à un risque indirect lié aux polices d'assurance souscrites auprès d'assureurs spécialisés, en raison des actifs que nous détenons et des facilités de liquidités que nous fournissons. Les assureurs spécialisés fournissent de l'assurance cautionnement sur les actifs de tiers que nous détenons, tels que les obligations sur le

marché municipal américain, les titres à enchères, les swaps de taux d'intérêt et les obligations du secteur de l'infrastructure publique. Dans de tels cas, nous bénéficions de la protection fournie par ce contrat. La valeur en capital/nominale de ces actifs s'élevait à 1 605 millions de dollars au 31 octobre 2010. La majorité de ces actifs sont détenus dans notre portefeuille de négociation, et les variations de la juste valeur sont reflétées au poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation, tandis que la valeur implicite de l'assurance est reflétée dans la juste valeur de l'actif. Nous fournissons par ailleurs des facilités de liquidités de 295 millions de dollars à certains clients au titre de leurs programmes d'émissions d'obligations à l'égard desquels une assurance a été souscrite auprès d'un assureur spécialisé dans le cadre du programme; une tranche de néant avait été prélevée sur ces facilités au 31 octobre 2010.

Informations sur les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales

La juste valeur de nos placements directs dans des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales s'élevait à 316 millions de dollars au 31 octobre 2010.

Actifs et passifs évalués à la juste valeur

Aucun transfert important d'instruments dans les niveaux 1, 2 et 3 ni aucune sortie importante d'instruments de ces niveaux n'ont eu lieu au cours de l'exercice, selon la hiérarchie de la juste valeur définie au chapitre 3862, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir ». Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 des Notes complémentaires.

Questions en matière de comptabilité et de contrôle

Conventions comptables critiques et estimations

Mise en application des conventions comptables critiques et estimations

Nos principales conventions et estimations comptables sont décrites à la note 1 des états financiers consolidés annuels de 2010. Certaines de ces conventions, ainsi que des estimations faites par la direction aux fins de l'application desdites conventions, constituent des conventions comptables critiques, car elles font en sorte que nous sommes tenus d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines, et parce qu'il est probable que des montants considérablement différents seront présentés dans des conditions différentes ou selon diverses hypothèses. Nos conventions comptables critiques et nos estimations visent la juste valeur des instruments financiers, la perte de valeur durable des titres disponibles à la vente et des titres détenus jusqu'à l'échéance, les opérations de titrisation, la provision pour pertes sur créances, les entités à détenteurs de droits variables, l'écart d'acquisition et autres actifs incorporels, les régimes de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que les impôts sur les bénéfices. Nos conventions comptables critiques et nos estimations ont été examinées et approuvées par notre Comité de vérification, en collaboration avec la direction, dans le cadre du processus d'examen et d'approbation de nos principales conventions comptables et estimations.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Juste valeur des instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur au moment de la constatation initiale, sauf en ce qui a trait à certaines opérations entre apparentés. L'évaluation au cours des périodes subséquentes dépend de la catégorie dans laquelle l'instrument financier a été classé ou désigné comme instrument détenu à des fins de transaction, instrument disponible à la vente, instrument détenu jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs financiers. Un instrument financier peut être désigné comme détenu à des fins de transaction (option de la juste valeur) au moment de la constatation initiale, à condition qu'il réponde à certains critères, même si cet instrument n'a pas été acquis ou pris en charge principalement en vue de sa revente ou de son rachat à court terme.

Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, y compris les dérivés, sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont inscrites dans le résultat net, sauf en ce qui concerne les dérivés désignés à titre de couverture efficace des flux de trésorerie ou de couverture du risque de change d'un investissement net dans un établissement étranger autonome; les variations de la juste valeur de ces dérivés sont inscrites dans les autres éléments du résultat étendu. Les actifs financiers disponibles à la vente sont également évalués à la juste valeur, et les gains et pertes non réalisés, y compris les variations des

taux de change, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu, sauf en ce qui concerne les placements dans des instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente qui n'ont pas de prix cotés sur un marché actif, lesquels sont évalués au coût. Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les prêts et créances et les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Au 31 octobre 2010, environ 353 milliards de dollars, ou 52 %, de nos actifs financiers et 257 milliards, ou 38 %, de nos passifs financiers étaient inscrits à la juste valeur (299 milliards, ou 48 %, de nos actifs financiers et 202 milliards, ou 34 %, de nos passifs financiers au 31 octobre 2009).

Le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir », établit une hiérarchie à trois niveaux aux fins de la présentation de l'information sur les instruments financiers évalués à la juste valeur, laquelle est essentiellement la même que la hiérarchie établie en vertu des PCGR des États-Unis. Le classement des actifs et des passifs dans la hiérarchie est fondé sur le caractère observable ou non observable des données de la méthode d'évaluation. Les données observables reflètent l'information tirée du marché ou fondée sur le marché obtenue de sources indépendantes, alors que les données non observables reflètent nos estimations sur les données liées au marché. La hiérarchie à trois niveaux pour l'évaluation à la juste valeur qui suit est fondée sur la transparence des données utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers :

- Niveau 1 – Données correspondant à des prix cotés non ajustés d'instruments identiques sur des marchés actifs.
- Niveau 2 – Données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 – Une ou plusieurs données importantes utilisées dans la technique d'évaluation sont non observables aux fins du calcul de la juste valeur des instruments financiers.

La juste valeur de nos instruments financiers au 31 octobre 2010 est présentée à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Par juste valeur, on entend le montant pour lequel un instrument financier pourrait être acheté ou vendu dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance et sans contrainte effectuée entre deux parties consentantes et averties, autre que dans le cadre d'une vente forcée ou d'une liquidation. Ce qui atteste le mieux la juste valeur des instruments, dans un marché actif, est le cours du marché ou le cours vendeur, selon le cas. Si le cours du marché et le cours vendeur ne sont pas disponibles, nous utilisons le cours de clôture de la plus récente opération visant cet instrument, sous réserve des ajustements au titre des liquidités mentionnés ci-dessous. Si un cours du marché n'est pas disponible relativement à un instrument financier donné, nous utilisons le cours du

marché d'un instrument financier doté de caractéristiques et de profils de risque semblables ou des modèles d'évaluation internes ou externes fondés sur des facteurs du marché observables pour déterminer la juste valeur.

Un degré de subjectivité minimal est lié au calcul de la juste valeur des instruments financiers qui sont activement négociés, pour lesquels un cours du marché ou des paramètres d'entrée des modèles facilement observables sont disponibles. Toutefois, la direction doit exercer un jugement si un cours du marché ou des paramètres observables ne sont pas disponibles. La direction exerce également un jugement lorsqu'elle détermine quels ajustements de l'évaluation boursière doivent être effectués pour déterminer la juste valeur. Ces ajustements comprennent les ajustements de l'évaluation pour tenir compte des liquidités relatives aux instruments financiers qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif, lorsque nous estimons qu'il est possible que le montant réalisé à la vente sera inférieur à la juste valeur estimative, en raison d'une liquidité insuffisante à court terme. Ils comprennent également les ajustements de l'évaluation qui sont calculés lorsque aucun cours du marché n'est observable en raison du volume insuffisant d'activités boursières ou de l'absence d'activités boursières récentes dans un marché moins actif ou inactif.

La plupart de nos instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction, autres que les dérivés et les actifs financiers classés comme disponibles à la vente, comportent ou visent des titres de créance et des titres de participation activement négociés, qui sont inscrits à la juste valeur en fonction des cours du marché disponibles. Étant donné que peu de dérivés et d'instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction au moyen de l'option de la juste valeur sont activement cotés, nous nous basons principalement sur des modèles internes d'établissement des prix ainsi que sur des modèles standards du secteur, tels que le modèle de Black et Scholes, pour déterminer la juste valeur. Pour déterminer les hypothèses qui sous-tendent nos modèles d'établissement des prix, nous nous basons principalement sur des facteurs de marché externes facilement observables tels que les courbes de rendement des taux d'intérêt du G7, les taux de change, ainsi que la volatilité de certains prix et taux. Toutefois, pour évaluer certains dérivés, nous nous appuyons sur d'importants facteurs de marché non observables tels que les corrélations entre les défaillances. Ces facteurs font l'objet d'un nombre considérablement plus élevé d'analyses quantitatives et de jugements par la direction. Lorsque les paramètres d'entrée ne sont pas fondés sur des données observables dans le marché, nous reportons les revenus ou les pertes de négociation initiaux jusqu'à ce que les montants reportés aient été réalisés par suite de la réception ou du versement d'espèces, ou lorsque les paramètres d'entrée sont observables dans le marché. Nous comptabilisons également des ajustements de la juste valeur afin de tenir compte de l'incertitude relative à l'évaluation découlant de l'incertitude caractérisant les risques et les paramètres liés au modèle lorsque nous évaluons des instruments financiers complexes ou des instruments financiers qui sont négociés moins activement. De plus amples renseignements sur nos instruments dérivés sont fournis à la note 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Pour déterminer les ajustements à la juste valeur des titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, comme il est décrit à la section Vue générale des résultats financiers, nous calculons la valeur actualisée de ces instruments en fonction des flux de trésorerie contractuels sur la durée du contrat, selon les taux de financement effectifs de RBC au début et à la fin de la période, et nous comptabilisons aux résultats la variation non réalisée de la valeur actualisée.

Le calcul de la juste valeur lorsque aucun cours du marché n'est disponible et que l'établissement des ajustements de l'évaluation appropriés nécessitent l'exercice d'un jugement de la part de la direction se fonde sur des recherches et des analyses quantitatives. La Gestion des risques du groupe et la fonction Finances sont chargées d'élaborer les méthodes et politiques que nous utilisons à des fins d'évaluation, et ces politiques et méthodes traitent de l'utilisation et du calcul des ajustements de l'évaluation. Ces méthodes font l'objet d'un examen continu, de manière à assurer leur caractère approprié. La surveillance qu'exerce la Gestion des risques du Groupe dans le cadre du processus d'évaluation vise également à garantir que tous les modèles d'évaluation financière importants font l'objet de contrôles rigoureux et de révisions régulières, de manière à fournir un point de vue indépendant. De plus amples renseignements sur la sensibilité des instruments financiers utilisés aux fins des activités de négociation et des activités autres que de négociation sont présentés aux rubriques Gestion du risque, Gestion du capital et Gestion des liquidités.

Contrôles relatifs aux évaluations des instruments financiers

Une infrastructure de contrôle indépendante est essentielle pour garantir que les évaluations à la juste valeur des instruments financiers sont

fiables, constantes et effectuées en fonction des valeurs de sortie. Notre infrastructure de contrôle des évaluations prévoit un processus de surveillance par la direction et elle est indépendante des unités fonctionnelles qui négocient des instruments financiers ou effectuent des investissements dans de tels instruments. Les évaluations sont régies par des politiques et des contrôles, y compris des vérifications indépendantes des prix, un examen quotidien des profits et des pertes, et le calcul des ajustements des évaluations concernant des cours du marché ou des paramètres non facilement observables. La mise en œuvre de ces politiques et de ces contrôles incombe à des membres du personnel possédant des compétences et des connaissances appropriées à l'égard des instruments et des marchés sur lesquels nous effectuons des opérations. Ces politiques et contrôles prévoient un examen de toutes nos nouvelles activités, de manière à assurer le respect de normes minimales avant que ces activités soient approuvées.

Perte de valeur durable des titres disponibles à la vente et des titres détenus jusqu'à l'échéance

Les titres susceptibles de vente qui présentent des pertes non réalisées sont évalués à chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifie, afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Lorsque la juste valeur de l'un quelconque de ces titres devient inférieure à son coût après amortissement, la direction doit évaluer si la perte de valeur est durable. Aux fins de cette évaluation pour les titres disponibles à la vente, nous tenons compte de plusieurs facteurs, notamment : i) le laps de temps pendant lequel la juste valeur est inférieure au coût après amortissement et l'importance de cet écart; ii) l'importance de la perte de valeur; iii) la cause de la perte de valeur ainsi que la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur et iv) notre volonté et notre capacité de conserver le placement assez longtemps pour que survienne la remontée prévue de la juste valeur. La décision de comptabiliser une perte de valeur, le montant de ladite perte de valeur et la période au cours de laquelle cette perte est comptabilisée sont fondés sur le jugement de la direction. Si la direction juge que la perte de valeur est durable, les variations cumulatives des justes valeurs des titres susceptibles de vente qui étaient auparavant inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sont reclassées dans le résultat net au cours de cette période. Nous évaluons nos titres détenus jusqu'à l'échéance afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur en utilisant le même modèle relatif à la perte de valeur que pour les prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 1 et 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Opérations de titrisation

Nous procédons périodiquement à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens, de créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires commerciaux en vendant ceux-ci à des structures d'accueil ou à des fiduciaires qui émettent des titres aux investisseurs. L'une des principales décisions comptables aux fins de la titrisation de nos prêts consiste à déterminer si la cession des prêts satisfait aux critères établis pour que ladite cession soit considérée comme une vente et, si tel est le cas, à évaluer les droits que nous avons conservés dans les prêts titrisés. La note 1 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 fournit une description détaillée de la convention comptable liée aux opérations de titrisation de prêts.

Lorsque nous titrisons des prêts et que nous conservons un droit dans lesdits prêts, nous devons exercer un jugement pour déterminer si les prêts ont été isolés juridiquement. Le cas échéant, nous obtenons des avis juridiques afin d'obtenir l'assurance que les prêts cédés ont été isolés juridiquement. Dans bien des cas, nous conservons des droits dans des prêts titrisés tels que des coupons détachés, des droits de gestion ou des comptes de réserve. Lorsque aucun cours du marché n'est disponible, l'évaluation des droits conservés sur les actifs vendus se fonde sur notre meilleure estimation de plusieurs hypothèses clés, telles que le taux de remboursement des prêts cédés, la durée moyenne pondérée des créances pouvant être prépayées, la marge excédentaire, les pertes sur créances prévues et le taux d'actualisation. La juste valeur de ces droits conservés calculée au moyen de ces hypothèses influe sur le gain ou la perte qui est constaté au titre de la vente des prêts. La note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 fournit des renseignements sur les volumes de titrisation de nos prêts ainsi que sur le gain ou la perte constaté à la vente, de même qu'une analyse de sensibilité des principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits que nous avons conservés.

Une autre décision comptable clé consiste à déterminer si nous sommes tenus de consolider la structure d'accueil utilisée aux fins de la titrisation et de la vente de nos prêts. Comme il est décrit à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2010, nous avons conclu qu'aucune des structures d'accueil que nous utilisons pour titriser nos actifs financiers ne doit être consolidée.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances est maintenue à un niveau que la direction estime approprié pour couvrir les pertes sur créances estimatives désignées dans le portefeuille de même que les pertes qui ont été subies, mais qui ne peuvent encore être déterminées à la date du bilan. La provision est liée aux risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi qu'aux éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés.

La provision est établie en fonction de la détermination et de l'évaluation, par la direction, des comptes problèmes à l'égard des pertes estimatives liées au reste du portefeuille et d'autres facteurs tels que la composition et la qualité du crédit du portefeuille et les changements de la conjoncture économique et commerciale. La provision pour pertes sur créances est composée des provisions spécifiques et de la provision générale.

Le processus qui sert à calculer les provisions consiste notamment à effectuer des évaluations quantitatives et qualitatives au moyen d'informations actuelles et historiques sur les créances. Notre portefeuille de prêts fait l'objet d'un examen continu, de manière à déterminer si certains prêts devraient être classés à titre de prêts douteux et s'il y a lieu de constituer une provision ou de procéder à une radiation. Le processus nécessite forcément la formulation de certaines hypothèses et de certains jugements, y compris : i) l'évaluation du classement des prêts à titre de prêts douteux ou des cotes de crédit liées aux prêts; ii) l'estimation des flux de trésorerie et de la valeur des biens affectés en garantie; iii) l'établissement de taux de défaillance et de pertes basés sur les données historiques et sur les données de l'industrie; iv) l'ajustement des taux de perte et des paramètres de risque en fonction de la pertinence des données historiques compte tenu des changements apportés aux stratégies, aux processus et aux politiques en matière de crédit; v) l'évaluation de la qualité actuelle du crédit du portefeuille selon les tendances en matière de qualité du crédit ayant trait aux prêts douteux, aux radiations et aux recouvrements, ainsi qu'aux caractéristiques et à la composition du portefeuille; vi) l'établissement de la position actuelle relativement au cycle économique et au cycle de crédit. Des modifications de ces hypothèses ou le recours à d'autres jugements raisonnables pourraient avoir une incidence importante sur le niveau de la provision et, par conséquent, sur notre bénéfice net.

Provisions spécifiques

Des provisions spécifiques sont comptabilisées afin de constater les pertes estimatives sur les prêts de détail et de gros classés à titre de prêts douteux. Les pertes liées aux portefeuilles de prêts de détail sont gérées collectivement et sont évaluées en fonction de l'expérience en matière de radiations nettes. Aucune provision spécifique n'est constituée au titre des cartes de crédit, les soldes étant radiés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement radiés lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours. Les autres prêts sont radiés lorsque la possibilité de recouvrer la totalité du montant du prêt est à peu près inexistante. Les pertes liées aux prêts de gros sont estimées selon le jugement de la direction quant à la réalisation des flux de trésorerie futurs que l'on peut raisonnablement s'attendre à recevoir des emprunteurs ou de garants financièrement responsables, ou par suite de la réalisation d'une sûreté réelle. Les coûts de recouvrement estimatifs sont déduits des montants que l'on s'attend à récupérer, et ces montants sont actualisés au taux d'intérêt effectif de l'obligation.

Provision générale

La provision générale est établie afin de couvrir les pertes sur créances estimatives subies à l'égard de nos portefeuilles de prêts qui n'ont pas encore été précisément désignés comme douteux. Dans le cas des portefeuilles de prêts de gros, la détermination de la provision générale est fondée sur l'application d'une probabilité de défaillance estimative, sur le montant brut assujéti aux défaillances et sur les facteurs de perte, lesquels sont établis en fonction des pertes historiques et sont définis selon le type et la cote du prêt. Pour ce qui est des portefeuilles de prêts de détail, la provision générale est déterminée en fonction des taux de pertes historiques. Pour déterminer le niveau de la provision générale, la direction considère également les tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, la conjoncture économique, l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs.

Total de la provision pour pertes sur créances

Selon les procédures dont il est fait mention ci-dessus, la direction estime que le total de la provision pour pertes sur créances, à savoir 3 096 millions de dollars, est suffisant pour absorber les pertes sur créances estimatives subies par le portefeuille de prêts au 31 octobre 2010. Ce montant comprend une tranche de 99 millions de dollars au titre de lettres de crédit, de garanties et d'engagements non provisionnés, classée dans les autres passifs.

Entités à détenteurs de droits variables

La NOC-15 fournit des directives sur la façon d'appliquer les principes de consolidation à certaines entités constituant des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Lorsqu'une entité constitue une EDDV, le principal bénéficiaire est tenu de consolider les actifs, les passifs et les résultats d'exploitation de l'EDDV. Le principal bénéficiaire est l'entité qui, en raison des droits variables qu'elle détient, assume la majorité des pertes prévues de l'EDDV (telles qu'elles sont définies dans la NOC-15) ou reçoit la majorité des rendements résiduels prévus de cette dernière (tels qu'ils sont définis dans la NOC-15) ou les deux.

Nous avons recours à divers processus d'estimation complexes reposant sur des facteurs qualitatifs et quantitatifs pour déterminer si une entité constitue une EDDV et, le cas échéant, pour analyser et calculer les pertes prévues et les rendements résiduels prévus. Ces processus consistent notamment à estimer les flux de trésorerie et le rendement futurs de l'EDDV, à analyser la variabilité de ces flux de trésorerie et à attribuer les flux de trésorerie aux parties désignées qui détiennent des droits variables afin de déterminer le principal bénéficiaire de l'EDDV. Nous devons par ailleurs exercer un jugement important pour interpréter les dispositions de la NOC-15 et pour les appliquer à chacune de nos opérations.

La NOC-15 s'applique à un certain nombre de nos opérations, y compris les fonds multicédants que nous administrons, les EDDV de création de produits de crédit et les EDDV de financement structuré. La section Arrangements hors bilan et la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 fournissent de plus amples renseignements sur les EDDV auxquelles nous avons recours.

Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

En vertu des PCGR, l'écart d'acquisition n'est généralement pas amorti et est réparti entre les unités d'exploitation qui se situent au niveau immédiatement inférieur à nos secteurs d'exploitation. L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment s'il existe des événements ou des changements qui indiquent que la juste valeur d'une unité d'exploitation pourrait se situer en deçà de sa valeur comptable.

Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition s'amorce par le calcul de la juste valeur de chaque unité d'exploitation et la comparaison avec sa valeur comptable, y compris l'écart d'acquisition. Si la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, la juste valeur de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation doit être déterminée et comparée à sa valeur comptable. La juste valeur de l'écart d'acquisition est répartie en déterminant la juste valeur des actifs et des passifs de l'unité d'exploitation. On considère que l'écart d'acquisition a subi une perte de valeur lorsque sa valeur comptable excède sa juste valeur. Cet excédent correspond à la perte de valeur qui doit être passée en charges dans la période où l'excédent est constaté. Les reprises ultérieures de pertes de valeur ne sont pas permises.

La direction se fonde en grande partie sur son jugement pour déterminer la juste valeur de nos unités d'exploitation et y parvient essentiellement à l'aide d'une approche fondée sur les bénéfices qui tient compte des prévisions internes de chaque unité d'exploitation à l'égard des produits et des charges. L'utilisation de cette méthode et, de façon plus générale, nos processus de détermination de la perte de valeur exigent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses, y compris celles ayant trait aux taux d'actualisation, aux taux de croissance et aux taux finaux de croissance. Les variations des estimations ou hypothèses pourraient avoir une incidence sur le calcul de la juste valeur de nos unités d'exploitation et, par conséquent, sur les résultats du test de dépréciation. Outre l'approche fondée sur les bénéfices, nous utilisons, dans la mesure du possible, une approche fondée sur le marché en vue d'évaluer à quoi correspond la juste valeur appropriée de chaque unité d'exploitation dans le marché actuel en fonction de la conjoncture et de sociétés comparables.

Les autres actifs incorporels ayant une durée de vie limitée font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, qui n'excède généralement pas 20 ans, et ils sont également soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe des conditions pouvant indiquer que les flux de trésorerie nets futurs estimatifs provenant d'un actif ne seront pas suffisants pour recouvrer sa valeur comptable. La détermination de tels événements ou conditions pourrait être assujéti au jugement de la direction. L'estimation de la juste valeur d'un actif incorporel ayant une durée de vie limitée en vue de déterminer si ce dernier a subi une perte de valeur exige également de la direction qu'elle formule des estimations et des hypothèses, et toute modification de ces estimations et hypothèses pourrait avoir une incidence sur la détermination de la juste valeur des actifs incorporels et, par conséquent, sur les résultats du test de dépréciation. Nous ne possédons pas d'actifs ayant une durée de vie indéfinie.

Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 1 et 10 de nos états financiers consolidés annuels de 2010, ainsi qu'à la rubrique Évaluation de la dépréciation de l'écart d'acquisition présentée dans les pages qui suivent.

Régimes de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite

Nous offrons un certain nombre de régimes à prestations ou à cotisations déterminées qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs au départ à la retraite aux employés admissibles. Ces régimes comprennent les régimes de retraite agréés, les régimes de retraite complémentaires et les régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires, d'assurance invalidité et d'assurance vie. Ces régimes de retraite fournissent des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite.

En raison de la nature à long terme de ces régimes, le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations constituées repose sur diverses hypothèses telles que les taux d'actualisation, les taux de rendement prévu des actifs, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les hypothèses à

l'égard des taux d'actualisation sont déterminées à partir d'une courbe de rendement de titres de créance de sociétés ayant une cote AA. La direction formule toutes les autres hypothèses, et les actuaires procèdent à leur examen annuel. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles influera sur les montants de l'obligation et de la charge au titre des prestations constituées. Les hypothèses moyennes pondérées utilisées et la sensibilité des hypothèses clés sont présentées à la note 20 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Impôts sur les bénéfices

La direction exerce un jugement pour estimer la charge d'impôts. Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de la part des contribuables et des autorités fiscales visées. La charge d'impôts représente l'interprétation par la direction des lois fiscales pertinentes ainsi que son estimation de l'incidence des opérations effectuées et des événements survenus au cours de la période sur les impôts exigibles et les impôts futurs. Un actif ou un passif d'impôts futurs est déterminé pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition futurs qui devraient être en vigueur et des hypothèses de la direction quant au moment auquel la résorption de l'écart temporaire devrait avoir lieu.

Modifications de conventions comptables

Modifications importantes apportées en 2010 aux conventions comptables et à la présentation de l'information

PCGR du Canada

Nous n'avons adopté aucune nouvelle convention comptable importante au cours de l'exercice.

PCGR des États-Unis

Évaluation de la juste valeur et informations à fournir sur les actifs et passifs non financiers

Les directives concernant l'évaluation de la juste valeur et les informations à fournir sur les actifs et passifs non financiers (Topic 820, intitulé *Fair Value Measurements and Disclosures*) ont pris effet le 1^{er} novembre 2009 en ce qui nous concerne. Les nouvelles normes exigent la présentation d'informations supplémentaires sur les données et les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer les actifs et les passifs à la juste valeur sur une base non récurrente au cours des périodes suivant leur constatation initiale. Se reporter à la rubrique Cadre d'évaluation de la juste valeur, à la note 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Placements dans certaines entités qui calculent la valeur liquidative par action

Le Financial Accounting Standard Board (FASB) a publié l'ASU 2009-12, intitulée *Fair Value Measurements and Disclosures (Topic 820) – Investments in Certain Entities that Calculate Net Asset Value Per Share (or its Equivalent)*. Cette mise à jour présente des directives sur l'évaluation à la juste valeur de certains placements non traditionnels et permet à l'entité d'utiliser la valeur liquidative comme une méthode pratique d'évaluation de la juste valeur de ses placements dans certains fonds de placement. Nous avons adopté cette norme le 1^{er} novembre 2009.

Nos placements non traditionnels comprennent essentiellement les fonds de couverture détenus à des fins de couverture du risque lié aux opérations sur dérivés sur actions avec des tiers. La juste valeur de ces placements est fondée sur la valeur liquidative des fonds de couverture. Se reporter à la note 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 pour de plus amples renseignements à ce sujet.

Amélioration des informations à fournir sur l'évaluation de la juste valeur
Le FASB a publié l'ASU 2010-06, intitulée *Fair Value Measurements and Disclosures*, qui modifie le Topic 820, intitulé *Fair Value Measurements and Disclosures – Overall*, de manière à ajouter de nouvelles exigences au titre des informations à fournir sur les transferts d'instruments dans les niveaux 1 et 2 et les sorties d'instruments de ces niveaux, ainsi que des informations à fournir distinctes sur les achats, les ventes, les émissions et les règlements liés aux instruments financiers de niveau 3. Cette mise à jour précise également les informations à fournir existantes sur la juste valeur liée au niveau de décomposition ainsi qu'aux données et aux techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. En ce qui nous concerne, ces directives ont pris effet le 1^{er} février 2010. Se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 pour de plus amples renseignements sur la hiérarchie de la juste valeur. Des obligations d'information supplémentaire sont également prévues à l'égard de la nature de tels placements et des risques connexes; ces

obligations d'information sont décrites à la rubrique Cadre d'évaluation de la juste valeur, à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Part des actionnaires sans contrôle

En décembre 2007, le FASB a publié des directives en vertu du Topic 810, intitulé *Consolidation* qui, en ce qui nous concerne, a pris effet le 1^{er} novembre 2009. Les principales exigences comprennent ce qui suit :

- Toute participation dans les filiales détenue par des parties autres que la société mère doit être reclassée dans les capitaux propres et présentée séparément des capitaux propres de la société mère;
- Le montant du bénéfice net consolidé attribuable à la société mère et la part des actionnaires sans contrôle doivent être indiqués clairement et présentés dans l'état consolidé des résultats;
- La part des actionnaires sans contrôle doit continuer de refléter les pertes qui lui sont attribuées, même si cette attribution se traduit pas un solde négatif de la part des actionnaires sans contrôle;
- Après l'obtention d'un contrôle, tout changement dans une participation qui n'entraîne pas une perte de contrôle doit être comptabilisé comme une opération sur capitaux propres;
- Tout changement à l'égard d'une participation dans une filiale consolidée qui entraîne une perte de contrôle et la déconsolidation de cette filiale donnera lieu à la constatation d'un gain ou d'une perte et toute participation minoritaire restante dans l'ancienne filiale sera initialement évaluée à la juste valeur.

Regroupements d'entreprises

Le FASB a publié les directives en vertu du Topic 805, intitulé *Business Combinations* [Statement No. 141 (révisé en 2007), *Business Combinations*], qui remplacent les lignes directrices précédentes en vertu du Topic 805 (Statement No. 141, *Business Combinations*). Les nouvelles directives comprennent les exigences suivantes : davantage de catégories d'actifs acquis et de passifs pris en charge doivent être évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition, les passifs liés à une contrepartie conditionnelle doivent être évalués à la juste valeur et réévalués à chaque période subséquente et tous les coûts d'acquisition doivent être passés en charges.

Ces directives n'ont eu aucune incidence sur nos états financiers consolidés annuels de 2010, car nous n'avons conclu aucune acquisition au cours de l'exercice.

Par ailleurs, plusieurs nouvelles prises de position aux termes des PCGR des États-Unis publiées par le FASB ont pris effet le 1^{er} novembre 2009 en ce qui nous concerne, mais l'adoption de ces prises de position n'a pas eu d'incidence importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation consolidés. Pour de plus amples renseignements sur ces nouvelles prises de position, se reporter à la note 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Modifications futures de conventions comptables et présentation d'information

PCGR du Canada

Aucune modification future importante de conventions comptables n'a pris effet en ce qui nous concerne.

PCGR des États-Unis

Modifications des normes de comptabilisation des transferts d'actifs financiers

En juin 2009, le FASB a publié le Statement No. 166, intitulé *Accounting for Transfers of Financial Assets – an amendment of FASB Statement No. 140* (FAS 166) qui, en ce qui nous concerne, prendra effet le 1^{er} novembre 2010, sur une base prospective. Le FAS 166 élimine le concept de structure d'accueil admissible et impose des critères supplémentaires et clarifie certains principes liés aux exigences de décomptabilisation du FAS 140 que les cédants doivent appliquer pour évaluer la cession d'actifs financiers. Il élimine également l'exemption qui permet de comptabiliser comme une vente certaines opérations de titrisation de prêts hypothécaires lorsque le contrôle n'a pas été entièrement transféré par le cédant.

Adoption future des Normes internationales d'information financière

Conformément à la décision du Conseil des normes comptables du Canada, nous commencerons à présenter nos états financiers, y compris les données correspondantes pour 2011, en vertu des Normes internationales d'information financière (IFRS) le 1^{er} novembre 2011. Aux fins de la gestion du passage aux IFRS, nous avons mis en œuvre, à l'échelle de l'entreprise, un programme exhaustif qui porte sur les principaux éléments qui seront touchés, y compris l'information financière, les systèmes et processus, ainsi que les communications et la formation. Les activités aux fins du passage aux IFRS se déroulent conformément à notre calendrier initial, y compris en ce qui concerne notre exercice de transition, qui a débuté le 1^{er} novembre 2010.

Nous avons amorcé notre exercice de transition en 2008 en effectuant un processus de diagnostic exhaustif afin d'évaluer l'étendue et la complexité du passage aux IFRS pour nous, dans le cadre duquel nous avons mis en évidence les différences importantes qui existent entre les IFRS et les PCGR du Canada actuels. En 2009, nous avons réalisé les activités et les livrables qui visent à soutenir les principaux éléments touchés. Nous avons également :

- effectué des évaluations préliminaires relativement aux divers choix de conventions comptables à faire en vue de la première adoption des IFRS;
- amorcé de nombreux projets dans le cadre d'un programme qui visait à effectuer des analyses des PCGR plus approfondies, à évaluer les incidences financières et économiques ainsi qu'à cibler les exigences des processus et des systèmes afin d'assurer la réussite de la transition;
- élaboré un modèle de ressourcement afin de nous assurer que des ressources suffisantes liées au programme sont disponibles pour produire les principaux livrables.

Nous avons aussi mis en œuvre une série d'initiatives permanentes, dans le cadre desquelles nous avons notamment :

- établi des communications fréquentes et récurrentes avec le Conseil d'administration, le Comité de vérification, la direction et la haute direction afin de nous assurer que des décisions sont prises en temps opportun relativement aux principaux problèmes et risques;
- fourni des mises à jour fréquentes à nos vérificateurs internes et aux vérificateurs externes ainsi qu'au BSIF sur les principaux éléments liés à l'état d'avancement du programme, à la structure du programme et à la première évaluation des incidences comptables;
- ciblé des exigences de communication externes provisoires pour les investisseurs et les analystes;
- tenu des séminaires de formation interne pour les principales parties prenantes de RBC dans les diverses plateformes d'exploitation et unités fonctionnelles.

Nous avons poursuivi ces activités tout au long de 2010 et avons également pris les importantes décisions suivantes :

- nous avons formulé des conclusions préliminaires relativement aux choix de conventions comptables à faire en vue de la première adoption des IFRS;
- nous avons déterminé les modifications clés qui devront être apportées à nos principales conventions comptables;
- nous avons effectué des analyses des PCGR plus approfondies, évalué les incidences financières et économiques, et ciblé les exigences des processus et des systèmes afin d'assurer la réussite de la transition.

Incidence de l'adoption des Normes internationales d'information financière

L'adoption des IFRS entraînera des répercussions en ce qui concerne les décisions prises conformément à IFRS 1 et les choix de conventions comptables que nous effectuerons. IFRS 1 établit les procédures que nous devons suivre pour préparer nos états financiers consolidés pour la

Modifications des principes de consolidation

En juin 2009, le FASB a publié le Statement No. 167, intitulé *Amendments to FASB Interpretation No. 46(R)* (FAS 167) qui, en ce qui nous concerne, prendra effet le 1^{er} novembre 2010, sur une base rétrospective. Le FAS 167 modifie les caractéristiques permettant d'identifier une entité à détenteurs de droits variables, fournit de nouveaux critères pour la détermination du bénéficiaire principal et augmente la fréquence des évaluations requises pour déterminer si une entité est le bénéficiaire principal d'une entité à détenteurs de droits variables. Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation consolidés.

Pour de plus amples renseignements sur ces normes et sur les autres normes comptables futures, se reporter à la note 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

première fois après l'adoption des IFRS. Un aperçu des choix que nous prévoyons effectuer aux termes d'IFRS 1 au moment de la transition est présenté ci-après. Ces choix pourraient varier en raison des faits nouveaux concernant les IFRS susceptibles de survenir au cours de notre exercice de transition. La présente rubrique et la rubrique Conventions comptables critiques comprennent une description des éléments clés sur lesquels la transition aura la plus grande incidence. Ces éléments sont les suivants : les avantages sociaux, l'écart de conversion cumulé, les opérations de titrisation et les entités à détenteurs de droits variables (décomptabilisation et consolidation) ainsi que l'écart d'acquisition.

Classement des instruments financiers

Au moment de l'adoption des IFRS, un émetteur doit appliquer rétrospectivement IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et classer ses instruments financiers à la date à laquelle ces instruments ont été acquis initialement. Un émetteur peut également, en vertu d'IFRS 1, classer tout instrument à la date de transition selon l'option de la juste valeur ou comme un instrument disponible à la vente. Nous prévoyons effectuer ce dernier choix et modifier la désignation de certains instruments financiers, le cas échéant.

Avantages sociaux

En vertu d'IFRS 1, tous les gains et pertes actuariels cumulés actuellement reportés en vertu des PCGR du Canada peuvent être directement inscrits dans les bénéfices non répartis. Nous prévoyons effectuer ce choix, ce qui entraînera une diminution de nos bénéfices non répartis lors de la transition. Le solde de nos gains et pertes actuariels cumulés correspond à la somme de notre perte actuarielle non comptabilisée, de notre (actif) obligation transitoire et du coût des services passés. Nous calculons actuellement les gains et pertes actuariels cumulés en vertu des PCGR du Canada au 31 octobre 2010, puisque notre date d'évaluation est le 30 septembre 2010, comme il est décrit à la note 20 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Regroupements d'entreprises

IFRS 1 permet l'application prospective d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, de manière qu'il ne soit pas nécessaire de retraiter les regroupements d'entreprises qui surviennent avant la date de transition. Nous prévoyons effectuer ce choix.

Contrats d'assurance

IFRS 1 permet le recours aux directives transitoires prévues dans IFRS 4, *Contrats d'assurance*. Par conséquent, nous avons décidé de continuer à appliquer nos conventions comptables actuelles en ce qui a trait aux contrats d'assurance.

Écart de conversion cumulé

IFRS 1 permet le reclassement des gains et pertes de change cumulés liés aux établissements étrangers au poste Bénéfices non répartis. Nous prévoyons effectuer ce choix, au moment de la transition même s'il n'aura pas d'incidence sur les capitaux propres, ni sur le capital de première catégorie. Le solde de nos gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des activités de couverture, calculés en vertu des PCGR du Canada, se chiffre à 1,7 milliard de dollars au 31 octobre 2010, comme il est indiqué dans nos états consolidés de la variation des capitaux propres.

Conventions comptables critiques

Nous avons déterminé que nos conventions comptables critiques en vertu des IFRS seront les mêmes que celles que nous appliquons en vertu des PCGR du Canada. Nous résumons ci-après les modifications que nous comptons apporter à ces conventions au moment de la transition.

Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation

La comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers en vertu des IFRS sont essentiellement conformes à leur comptabilisation et leur évaluation aux termes des PCGR du Canada. Nous continuerons d'inscrire les instruments financiers à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale. Les catégories d'instruments financiers prévues par les IFRS sont aussi les mêmes que celles prévues par les PCGR du Canada. Ces catégories sont les suivantes : instrument détenu à des fins de transaction, instrument disponible à la vente, instrument détenu jusqu'à l'échéance, instrument détenu à des fins de transaction (option de la juste valeur) et prêts et créances.

Perte de valeur de titres disponibles à la vente et de titres détenus jusqu'à l'échéance (perte de valeur durable de titres en vertu des PCGR du Canada)

De façon analogue aux PCGR du Canada, les IFRS exigent que tous les actifs financiers, sauf ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, fassent l'objet d'un test de dépréciation. Contrairement à ce qui est prévu aux termes des PCGR du Canada, le test de dépréciation en vertu des IFRS ne repose pas sur la notion de perte durable de la juste valeur, et la décision d'une entité de vendre ou de conserver un titre n'est pas prise en compte pour déterminer si une perte de valeur s'est produite. Les IFRS se concentrent plutôt sur des événements précis et sur des indications objectives de dépréciation, y compris une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un placement en deçà de son coût. Par conséquent, le moment auquel une perte de valeur est comptabilisée et la façon dont cette perte de valeur est calculée pourraient différer en vertu des IFRS.

Opérations de titrisation

En vertu des IFRS, la méthode utilisée aux fins de la décomptabilisation des actifs financiers diffère considérablement de celle utilisée aux termes des PCGR du Canada. En vertu des IFRS, nous devons tenir compte des risques et des avantages inhérents à la propriété et prêter une importance secondaire au contrôle des actifs transférés. En vertu des PCGR du Canada, la forme juridique de l'opération et la capacité à protéger les actifs contre la faillite s'appliquent. Nous avons déterminé que la plupart de nos opérations de titrisation ne pourront pas faire l'objet d'une décomptabilisation en vertu d'IAS 39; par conséquent, les actifs connexes, principalement les prêts hypothécaires et les créances sur cartes de crédit, seront comptabilisés dans nos bilans consolidés, et les gains comptabilisés précédemment seront portés en réduction des bénéfices non répartis dans le cadre de l'ajustement transitoire. Cette modification de convention comptable aura une incidence initiale importante, notamment une diminution des bénéfices non répartis, mais nous comptons comptabiliser le bénéfice net généré par ces actifs sur leur durée de vie restante. Des renseignements sur nos opérations de titrisation au 31 octobre 2010 sont présentés à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Prêts – Provision pour pertes sur créances

Les exigences des IFRS et des PCGR du Canada sont essentiellement les mêmes. L'entité est dans les deux cas tenue de comptabiliser les pertes subies qui ont été identifiées et celles qui n'ont pas encore été identifiées de manière spécifique. Le classement de ces provisions en vertu des IFRS sera différent en ce sens que ces provisions seront classées dans les prêts pour lesquels la provision est calculée individuellement (provision au titre des prêts de gros) et dans ceux pour lesquels la provision est calculée collectivement (provisions basées sur des groupes de prêts ou portefeuilles, p. ex., les provisions spécifiques au titre des prêts de détail et notre provision générale).

Structures d'accueil (entités à détenteurs de droits variables en vertu des PCGR du Canada)

En vertu des IFRS, la consolidation d'une entité est basée sur le fondement du contrôle, qui est plus général que les notions de contrôle des droits de vote et de risque lié aux droits variables prévues par les PCGR du Canada. En raison de cette modification de convention comptable, certaines entités seront dorénavant consolidées, et d'autres ne le seront pas. Nous continuerons de surveiller nos structures afin de mettre en évidence tout changement dans nos activités commerciales susceptible d'avoir une incidence sur nos décisions concernant la consolidation initiale. La pleine incidence de cette modification de convention au moment de l'adoption des IFRS dépendra des actifs et des passifs composant les structures à la date de transition. Des renseignements sur les entités dans lesquelles nous détenons des droits variables importants et sur celles que nous consolidons en vertu des PCGR du Canada au 31 octobre 2010 sont présentés à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Écart d'acquisition et actifs incorporels

En vertu des IFRS et des PCGR du Canada, l'écart d'acquisition et les actifs incorporels doivent faire l'objet d'un test de dépréciation. Les IFRS prévoient des tests au niveau des unités génératrices de trésorerie, qui est dans certains cas inférieur au niveau des unités d'exploitation utilisées en vertu des PCGR du Canada. Les IFRS et les PCGR du Canada ont recours aux modèles des flux de trésorerie actualisés pour calculer la juste valeur, mais les IFRS prévoient des lignes directrices particulières en ce qui a trait à l'utilisation des flux de trésorerie prévus. Nous avons huit unités d'exploitation en vertu des PCGR du Canada et nous prévoyons avoir neuf unités d'exploitation en vertu des IFRS.

L'écart d'acquisition qui est attribuable à une unité génératrice de trésorerie est généralement celui qui découle de l'acquisition des entités composant ladite unité génératrice de trésorerie. Notre unité d'exploitation Services bancaires internationaux comprendra deux unités génératrices de trésorerie, soit les Services bancaires aux États-Unis et les Services bancaires dans les Antilles. L'écart d'acquisition découlant de l'acquisition de RBTT sera attribué à l'unité génératrice de trésorerie Services bancaires dans les Antilles, et la tranche résiduelle, à l'unité génératrice de trésorerie Services bancaires aux États-Unis, ce qui se traduira par des soldes à peu près égaux.

L'attribution actuelle de l'écart d'acquisition, qui est présentée à la note 10 de nos états financiers consolidés annuels de 2010, sera modifiée en fonction des nouvelles unités génératrices de trésorerie aux fins des tests de dépréciation, le premier test de dépréciation devant être effectué au 1^{er} novembre 2010. Toute perte de valeur mise en évidence sera comptabilisée comme un ajustement transitoire et n'aura aucune incidence sur notre ratio du capital de première catégorie.

Avantages sociaux – Gains et pertes actuariels (prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite en vertu des PCGR du Canada)

Les IFRS prévoient quatre choix aux fins de la comptabilisation des variations du passif au titre de nos régimes de retraite à prestations déterminées. Ces options sont les suivantes :

- Application de la méthode du corridor, que nous utilisons actuellement en vertu des PCGR du Canada, et comptabilisation d'une tranche des gains et pertes actuariels dans le bénéfice ou les charges;
- Comptabilisation des gains et pertes actuariels au titre des régimes d'avantages sociaux sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés participant à ces régimes;
- Comptabilisation des gains et pertes actuariels à l'état consolidé des résultats dans la période au cours de laquelle ils surviennent;
- Comptabilisation des gains et pertes actuariels dans les autres éléments du résultat étendu.

Nous avons décidé de continuer à appliquer la méthode du corridor en vertu des IFRS.

Impôts sur les bénéfices

En vertu des IFRS et des PCGR du Canada, les impôts sur les bénéfices sont évalués selon l'approche bilantielle, mais il existe des différences en ce qui concerne l'application des directives concernant la comptabilisation et l'évaluation des impôts reportés. En ce qui concerne les questions nécessitant l'exercice d'un jugement important, principalement dans le cas des positions fiscales incertaines et de la comptabilisation des actifs d'impôts reportés, nous sommes d'avis qu'il n'y a pas lieu de modifier de façon importante la façon dont nous comptabilisons et évaluons ces éléments.

Autres principales conventions comptables

Nous continuerons de surveiller les modifications apportées aux IFRS afin de déterminer leur incidence sur nos conventions comptables actuelles ainsi que sur nos activités et notre position de capital. Outre les conventions comptables critiques décrites ci-dessus, la modification de convention comptable suivante devrait avoir une incidence au moment de la transition.

Participations dans des coentreprises

En vertu des IFRS, les entités sous contrôle conjoint peuvent être comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle ou selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. Nous avons choisi d'utiliser cette dernière méthode pour évaluer les placements à l'égard desquels nous appliquons la méthode de la consolidation proportionnelle en vertu des PCGR du Canada.

En vertu des PCGR, nous devons effectuer un test de dépréciation annuellement ou plus souvent si les événements ou les circonstances indiquent une perte de valeur possible. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la section Écart d'acquisition et autres actifs incorporels de la rubrique Conventions comptables critiques et estimations ci-dessus ainsi qu'à la note 1 de nos états financiers consolidés annuels de 2010. Les résultats du test de dépréciation annuel effectué le 1^{er} août 2010 pour déterminer si une dépréciation de l'écart d'acquisition s'était produite indiquent que la juste valeur de nos unités d'exploitation était supérieure à leur valeur comptable, sauf en ce qui concerne les Services bancaires internationaux. Par conséquent, une analyse plus poussée s'avérait nécessaire pour déterminer si l'écart d'acquisition de 2,9 milliards de dollars attribué à l'unité d'exploitation Services bancaires internationaux, dont environ la moitié se rapporte à nos services bancaires aux États-Unis et le reste, aux services bancaires dans les Antilles, avait subi une perte de valeur. Cette analyse plus poussée consiste à comparer la juste valeur et la valeur comptable de l'écart d'acquisition, toute insuffisance indiquant une perte de valeur. La juste valeur de l'écart d'acquisition est imputée par référence à l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur la juste valeur de ses actifs nets identifiables.

La juste valeur de notre unité d'exploitation Services bancaires internationaux a été estimée à l'aide d'une approche fondée sur les bénéfices qui tient compte des prévisions internes à l'égard des produits et des charges. Comme il nous est impossible de nous fier au rendement récent pour démontrer la probabilité que les prévisions visant nos services bancaires aux États-Unis se réaliseront selon l'approche fondée sur les bénéfices et que cette situation est exacerbée par les incertitudes et les défis causés par le contexte actuel du marché, nous avons modélisé divers scénarios reflétant différents résultats raisonnablement possibles dans le contexte de marché actuel. L'estimation de la juste valeur de l'unité d'exploitation se fonde également sur d'autres jugements et hypothèses importants, notamment le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie aux fins de notre démarche fondée sur les bénéfices. Pour déterminer la fourchette des taux d'actualisation possibles, nous avons considéré divers facteurs, y compris notre capacité à réunir des capitaux dans le marché actuel, la prime de risque liée aux entités données et l'incidence possible de la loi Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act sur les revenus tirés des taux d'interchange.

Nous avons décidé que la fourchette appropriée se situe de 10,5 % à 11,5 %, ce qui reflète le coût des capitaux autogénérés, l'incertitude liée à la concrétisation des résultats prévus et notre capacité à réunir des capitaux par rapports à notre groupe d'homologues. Nous avons également pris en considération l'incidence des taux d'actualisation plus élevés observables sur le marché au sein de notre groupe d'homologues offrant des services bancaires aux États-Unis et nous avons déterminé que ces taux avaient une moins grande pertinence, car ils reflètent pour la plupart un degré de financement en vertu du programme TARP, financement que nous n'avons pas reçu.

Les résultats de notre analyse étaient également très sensibles à l'évaluation de nos portefeuilles de prêts, dans le cadre de laquelle la direction a dû exercer un jugement important à l'égard des principales hypothèses, y compris la probabilité de défaillance, les primes de liquidité et les valeurs de sortie des marchés en difficulté. Le choix des hypothèses s'est avéré particulièrement difficile en raison des conditions actuelles sur les marchés et de l'absence relative de données observables sur les marchés aux États-Unis et dans les Antilles.

Après avoir pris en considération les éléments probants à notre disposition, nous avons conclu que l'écart d'acquisition de notre unité d'exploitation Services bancaires internationaux n'avait pas subi de perte de valeur. Cette conclusion découle de notre examen de divers scénarios pour lesquels nous avons ajusté certains facteurs, de manière à déterminer les résultats raisonnablement possibles. Étant donné que le processus relatif au test de dépréciation de l'écart d'acquisition est complexe et qu'il exige de la direction qu'elle formule plusieurs hypothèses et exerce des jugements basés dans bien des cas sur des informations incertaines concernant des périodes ultérieures, la décision finale quant à savoir si une perte de valeur s'est produite ou non pourrait varier considérablement si l'un ou l'autre de ces jugements ou hypothèses était modifié. Un repli ou une détérioration prolongés de la conjoncture économique ou des modifications réglementaires supplémentaires pourraient entraîner une diminution du rendement général plus importante que ce à quoi la direction s'attend, ce qui pourrait se traduire par un résultat considérablement différent, notamment l'inscription aux résultats d'une période ultérieure d'une importante charge pour perte de valeur liée à une tranche de l'écart d'acquisition connexe.

Obligations au titre des régimes de retraite

Grâce à un certain nombre de régimes à cotisations ou à prestations déterminées, nous fournissons des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Nos régimes à prestations déterminées fournissent des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite. Nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offrent notamment une protection au titre des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie.

Nous avons évalué nos obligations au titre des prestations et nos actifs au titre des régimes de retraite au 30 septembre 2010. Au cours de l'exercice, les rendements des obligations de sociétés, qui ont une incidence sur le choix du taux d'actualisation que nous utilisons pour évaluer nos obligations au titre des prestations, ont diminué pour toutes les durées à l'échéance, principalement en ce qui concerne les parties médiane et supérieure de la courbe. Cette situation s'est traduite par une perte actuarielle de 1 118 millions de dollars liée à nos obligations au titre des prestations, ce qui a largement contrebalancé les gains de 644 millions liés à nos actifs au titre des régimes de retraite et accru notre passif total découlant des régimes de retraite. Les gains et les pertes sur nos actifs au titre des régimes de retraite sont amortis sur les années de

service résiduelles moyennes estimatives du régime, ce qui atténue la volatilité de nos charges comptabilisées chaque année. Le raffermissement du dollar canadien à la fin de l'exercice s'est traduit par une diminution de notre passif au titre des régimes de retraite à l'égard de nos régimes aux États-Unis et à l'étranger. Nous capitalisons nos régimes de retraite à prestations déterminées en fonction des montants déterminés par calcul actuariel requis pour respecter nos obligations au titre des avantages sociaux conformément aux réglementations en vigueur en matière de régimes de retraite. Nous continuons de capitaliser nos régimes de retraite conformément aux réglementations fédérale et provinciales. En ce qui a trait à notre principal régime de retraite, l'évaluation actuarielle la plus récente effectuée aux fins de la capitalisation a été finalisée le 1^{er} janvier 2010. Compte tenu des résultats de cette évaluation, nous avons augmenté nos cotisations aux régimes de retraite pour 2010, d'un montant qui excède l'exigence de capitalisation minimale établie par les organismes de réglementation des régimes de retraite. Pour 2010, le total des cotisations versées à nos régimes de retraite à prestations déterminées s'est élevé à 1 288 millions de dollars. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 20 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de présentation de l'information

Nos contrôles et procédures de présentation de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de fournir dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis est consignée, traitée, résumée et rapportée au cours des délais prévus dans ces lois. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à assurer la collecte et la communication de cette information à la direction, notamment au président et chef de la direction et au chef de l'administration et chef des finances, afin de permettre la prise de décisions au moment opportun à l'égard de l'information à fournir.

Au 31 octobre 2010, la direction a évalué l'efficacité des contrôles et processus liés à la présentation de l'information, conformément aux règles adoptées par la SEC des États-Unis. Cette évaluation a été faite sous la supervision et avec le concours du président et chef de la direction et du chef de l'administration et chef des finances. Selon cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le chef de l'administration et chef des finances ont conclu que nos contrôles et processus liés à la présentation de l'information étaient efficaces au 31 octobre 2010.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR. Toutefois, étant donné ses limites inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas prévenir ni déceler des inexactitudes en temps opportun. Se reporter au rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi qu'au rapport des comptables agréés inscrits indépendants.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, nous n'avons effectué aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence importante ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Mesures du rendement

Ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie

Nous utilisons le ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie ainsi que les ratios de capital réglementaire pour évaluer l'adéquation de nos fonds propres liés aux actions ordinaires. Nous sommes d'avis que le ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie constitue une mesure supplémentaire utile de l'adéquation de nos fonds propres. Ce ratio n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR et n'est pas nécessairement comparable à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières. Le tableau suivant illustre le calcul de notre ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2010	2009	2008
Capital de première catégorie	33 972 \$	31 774 \$	25 031 \$
Déduire :			
Montant admissible au titre de la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales – autres	351	353	357
Instruments de capital innovateurs de première catégorie (1)	3 327	3 991	3 857
Actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif (1)	4 810	4 811	2 657
Capital-actions ordinaire de première catégorie	25 484 \$	22 619 \$	18 160 \$
Actif pondéré en fonction des risques	260 456 \$	244 837 \$	278 579 \$
Ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie	9,8 %	9,2 %	6,5 %

(1) Déduction faite des actions autodétenues.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et rendement du capital de risque

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres, y compris le bénéfice net, le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque. Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque, tant sur une base consolidée que par secteur, à titre de mesures du rendement du total du capital investi dans nos secteurs. La mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque par secteur est considérée par la

direction comme une mesure utile pour appuyer les prises de décisions relatives aux investissements et à l'attribution des ressources puisqu'elle permet d'effectuer des ajustements en fonction de certains éléments qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité entre nos secteurs d'exploitation et certains de nos concurrents. Le rendement du capital de risque n'a aucune définition normalisée en vertu des PCGR et n'est pas nécessairement comparable aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières.

Nos calculs consolidés du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont fondés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Les calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs d'exploitation sont fondés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par la moyenne du capital attribué pour la période. Pour chaque secteur, la moyenne du capital attribué, ou capital économique, tient compte du capital de risque attribué nécessaire pour soutenir les divers risques, comme il est décrit à la rubrique Gestion du capital, et des montants investis dans l'écart d'acquisition et les actifs incorporels (1).

Nous utilisons le rendement du capital de risque pour évaluer le rendement du capital investi nécessaire pour soutenir les risques liés aux activités courantes. Nos calculs du rendement du capital de risque se fondent sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le capital de risque attribué (qui exclut l'écart d'acquisition et les actifs incorporels ainsi que le capital non attribué).

L'attribution du capital et du capital de risque suppose le recours à des hypothèses, à des jugements et à des méthodes qui sont régulièrement examinés et révisés par la direction, selon les besoins. Des modifications de ces hypothèses, jugements et méthodes peuvent avoir une incidence importante sur l'information sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque par secteur que nous présentons. D'autres sociétés qui présentent des renseignements sur les mesures d'attribution et de rendement connexes semblables peuvent faire appel à d'autres hypothèses, jugements et méthodes.

Le tableau suivant présente un sommaire des calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque.

(1) Aux fins d'attribution interne et d'évaluation, le total du capital attribué est réputé par la direction être composé des montants nécessaires pour soutenir les risques inhérents aux activités (capital de risque) et des montants liés aux investissements historiques (écart d'acquisition et actifs incorporels). Aux fins de la présentation de l'information sectorielle, l'écart entre le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et de la moyenne du capital attribué est classé à titre de capital non attribué, lequel est présenté dans le secteur Services de soutien généraux.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) (1)	2010							2009	2008
	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Total	Total
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	2 979 \$	640 \$	393 \$	(369)\$	1 584 \$	(262)\$	4 965 \$	3 625 \$	4 454 \$
Moyenne du capital de risque (2)	6 350 \$	1 000 \$	1 300 \$	3 000 \$	7 100 \$	750 \$	19 500 \$	18 600 \$	15 050 \$
Ajouter : Sous-attribution (sur attribution) de capital	–	–	–	–	–	3 650	3 650	600	1 900
Écart d'acquisition et capital incorporel	2 000	2 650	200	3 650	1 000	600	10 100	11 250	7 700
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	8 350 \$	3 650 \$	1 500 \$	6 650 \$	8 100 \$	5 000 \$	33 250 \$	30 450 \$	24 650 \$
Ajouter : Incidence de la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	–	–	–	–	–	–	–	550	–
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, déduction faite de l'écart d'acquisition	8 350 \$	3 650 \$	1 500 \$	6 650 \$	8 100 \$	5 000 \$	33 250 \$	31 000 \$	24 650 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	35,6 %	17,6 %	26,6 %	(5,5)%	19,5 %	n.s.	14,9 %	11,9 %	18,1 %
Ajouter : Incidence de la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	–	–	–	–	–	–	–	3,0 %	–
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	35,6 %	17,6 %	26,6 %	(5,5)%	19,5 %	n.s.	14,9 %	14,9 %	18,1 %
Rendement du capital de risque	46,9 %	64,6 %	30,1 %	(12,2)%	22,3 %	n.s.	25,4 %	19,5 %	29,6 %

(1) Les chiffres ayant trait à la moyenne du capital de risque, à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels ainsi qu'à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis. Les calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque sont fondés sur les soldes réels avant leur arrondissement. Ces montants sont calculés à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(2) La moyenne du capital de risque comprend le capital de risque lié au risque de crédit, au risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), au risque opérationnel, au risque commercial et au risque lié aux immobilisations corporelles, ainsi qu'au risque d'assurance. Se reporter à la rubrique Gestion du capital pour plus de détails à ce sujet.

(3) Les montants se rapportant aux différents secteurs d'exploitation sont désignés à titre de capital attribué ou de capital économique.

n.s. : non significatif

Valeur intrinsèque

La valeur intrinsèque est une mesure de la valeur procurée aux actionnaires et inhérente au bilan de notre secteur Assurances, compte non tenu de toute valeur associée aux nouveaux contrats futurs. Nous utilisons la variation de la valeur intrinsèque entre les périodes considérées comme une mesure de la valeur créée par le secteur Assurances au cours de l'exercice.

Nous définissons la valeur intrinsèque comme étant la valeur des capitaux propres détenus dans notre secteur Assurances plus la valeur des contrats en vigueur (les polices en vigueur). La valeur des contrats en vigueur correspond à la valeur actualisée du bénéfice futur prévu découlant des contrats en vigueur, déduction faite de la valeur actualisée des capitaux servant à maintenir ces contrats en vigueur. Elle est calculée à l'aide de taux d'actualisation conformes à ceux d'autres sociétés d'assurances. Les capitaux requis sont déterminés selon les exigences des pays où nous exerçons nos activités.

Les principaux facteurs qui influent sur la variation de la valeur intrinsèque d'une période à l'autre sont les nouvelles ventes, le rendement des placements, les résultats au chapitre des sinistres et des provisions techniques, les modifications apportées aux hypothèses actuarielles, les fluctuations des taux de change et les variations des capitaux propres découlant des transferts de capital.

La valeur intrinsèque n'a aucune définition normalisée en vertu des PCGR et pourrait ne pas être comparable directement aux mesures analogues présentées par d'autres sociétés. Étant donné que cette mesure s'applique uniquement à notre secteur Assurances et que des taux d'actualisation servent à calculer la valeur actualisée du bénéfice futur prévu et des capitaux servant à maintenir les contrats en vigueur, il n'y a pas lieu d'effectuer un rapprochement avec l'information présentée dans les états financiers.

Mesures hors PCGR

Vue générale

Compte tenu de la nature et de l'objectif de notre cadre d'information de gestion, nous utilisons et présentons certaines mesures financières hors PCGR qui n'ont aucune définition normalisée en vertu des PCGR. Par conséquent, les montants déclarés et les ratios connexes ne sont pas nécessairement comparables aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières. Selon nous, le fait de ne pas tenir compte des éléments mentionnés ci-dessous devrait accroître la comparabilité de notre performance financière par rapport aux périodes précédentes et permettre aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction en ce qui concerne notre performance pour 2010 et 2009.

Résultats de 2010 excluant la perte liée à Liberty Life

En octobre 2010, nous avons annoncé notre intention de vendre Liberty Life, notre division d'assurance vie aux États-Unis, à Athene Holding Ltd. pour 628 millions de dollars US. Nous avons comptabilisé une perte de 116 millions de dollars (114 millions de dollars US) avant et après impôts au quatrième trimestre de 2010.

Résultats de 2009 excluant la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition

Au deuxième trimestre de 2009, nous avons comptabilisé une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition de 1 milliard de dollars avant et après impôts.

Le tableau suivant illustre le rapprochement de nos résultats excluant la perte liée à Liberty Life et la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition pour les exercices terminés le 31 octobre 2010 et le 31 octobre 2009, respectivement.

		Tableau 60	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les montants par action)		2010	2009
Bénéfice avant impôts et part des actionnaires sans contrôle		6 968 \$	5 526 \$
Ajouter : Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition		–	1 000
Perte liée à Liberty Life		116	–
Bénéfice avant impôts et part des actionnaires sans contrôle, déduction faite des éléments susmentionnés		7 084 \$	6 526 \$
Charge d'impôts		1 646	1 568
Bénéfice net avant part des actionnaires sans contrôle, déduction faite des éléments susmentionnés		5 438 \$	4 958 \$
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales		99	100
Bénéfice net, déduction faite des éléments susmentionnés		5 339 \$	4 858 \$
Dividendes sur actions privilégiées		258	233
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, déduction faite des éléments susmentionnés		5 081 \$	4 625 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)		1 420 719	1 398 675
Bénéfice de base par action		3,49 \$	2,59 \$
Ajouter : Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition		–	0,71
Perte liée à Liberty Life		0,08	–
Bénéfice de base par action, déduction faite des éléments susmentionnés (1)		3,57 \$	3,31 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers)		1 433 754	1 412 126
Bénéfice dilué par action		3,46 \$	2,57 \$
Ajouter : Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition		–	0,71
Perte liée à Liberty Life		0,08	–
Bénéfice dilué par action, déduction faite des éléments susmentionnés		3,54 \$	3,28 \$
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires		33 250	30 450
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)		14,9 %	11,9 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, déduction faite des éléments susmentionnés		33 250	31 000
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), déduction faite des éléments susmentionnés		15,3 %	14,9 %
Taux d'imposition effectif sur les bénéfices		23,6 %	28,4 %
Taux d'imposition effectif sur les bénéfices, déduction faite des éléments susmentionnés		23,2 %	24,0 %

(1) Basé sur les soldes réels avant amortissement

Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires habituels et des services d'exploitation et concluons d'autres opérations avec des sociétés affiliées ou avec d'autres sociétés apparentées, y compris avec nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles accordées à des parties non apparentées.

Nous accordons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. En outre, nous offrons des régimes d'unités d'actions différées et d'autres régimes aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Se reporter aux notes 9 et 27 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Renseignements supplémentaires
Revenu net d'intérêt sur l'actif et le passif moyens
Tableau 61

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Soldes moyens			Intérêt (1)			Taux moyen		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Actif									
Dépôts à d'autres banques									
Canada	1 060 \$	2 692 \$	1 837 \$	14 \$	37 \$	45 \$	1,32 %	1,37 %	2,45 %
États-Unis	4 167	4 674	4 168	12	11	137	0,29	0,24	3,29
Autres pays	4 846	3 976	7 802	33	114	316	0,68	2,87	4,05
	10 073	11 342	13 807	59	162	498	0,59	1,43	3,61
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction (3)	151 724	136 963	149 098	3 729	4 041	4 862	2,46	2,98	3,26
Titres disponibles à la vente	42 589	50 686	39 626	1 041	1 905	1 800	2,44	3,76	4,54
	194 313	187 649	188 724	4 770	5 946	6 662	2,45	3,19	3,53
Biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés	57 508	44 476	68 356	474	931	2 889	0,82	2,09	4,23
Prêts									
Canada									
Prêts de détail (3)	204 592	185 318	170 300	9 138	8 660	7 446	4,47	4,65	4,37
Prêts de gros	30 716	35 074	38 558	1 035	1 179	2 443	3,37	3,36	6,34
	235 308	220 392	208 858	10 173	9 839	9 889	4,32	4,45	4,73
États-Unis	34 739	42 227	35 096	1 376	1 777	2 161	3,96	4,21	6,16
Autres pays	15 243	17 559	15 623	1 821	1 923	2 939	11,95	10,95	18,81
	285 290	280 178	259 577	13 370	13 539	14 989	4,69	4,82	5,77
Total de l'actif productif d'intérêts	547 184	523 645	530 464	18 673	20 578	25 038	3,41	3,93	4,72
Dépôts non productifs d'intérêts à d'autres banques	5 923	5 895	3 702	–	–	–	–	–	–
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 984	10 247	11 274	–	–	–	–	–	–
Autres actifs	121 909	155 513	104 860	–	–	–	–	–	–
Total de l'actif	683 000 \$	695 300 \$	650 300 \$	18 673 \$	20 578 \$	25 038 \$	2,73 %	2,95 %	3,85 %
Passif et capitaux propres									
Dépôts (2), (3)									
Canada	177 830 \$	172 736 \$	165 400 \$	2 646 \$	2 946 \$	4 423 \$	1,49 %	1,71 %	2,67 %
États-Unis	54 483	58 679	56 234	334	778	1 758	0,61	1,33	3,13
Autres pays	126 460	143 736	150 564	2 111	3 038	5 977	1,67	2,11	3,97
	358 773	375 151	372 198	5 091	6 762	12 158	1,42	1,80	3,27
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	47 689	37 597	45 367	1 749	1 286	1 525	3,67	3,42	3,36
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	42 941	36 647	36 558	374	409	1 613	0,87	1,12	4,41
Débiteures subordonnées	6 321	7 377	7 183	307	350	354	4,86	4,74	4,93
Autres passifs portant intérêt	1 849	3 943	3 962	175	230	334	9,46	5,81	8,43
Total du passif portant intérêt	457 573	460 715	465 268	7 696	9 037	15 984	1,62	1,89	3,28
Dépôts ne portant pas intérêt (3)	51 906	46 807	38 843	–	–	–	–	–	–
Acceptations	7 984	10 247	11 274	–	–	–	–	–	–
Autres passifs	127 578	142 964	108 116	–	–	–	–	–	–
Total du passif	645 041 \$	660 733 \$	623 501 \$	7 696 \$	9 037 \$	15 984 \$	1,19 %	1,37 %	2,56 %
Capitaux propres									
Actions privilégiées	4 718	4 130	1 795	–	–	–	–	–	–
Actions ordinaires	33 241	30 437	25 004	–	–	–	–	–	–
Total du passif et des capitaux propres	683 000 \$	695 300 \$	650 300 \$	7 696 \$	9 037 \$	15 984 \$	1,13 %	1,30 %	2,46 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt	683 000 \$	695 300 \$	650 300 \$	10 977 \$	11 541 \$	9 054 \$	1,61 %	1,66 %	1,39 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt (moyenne de l'actif productif)									
Canada	333 546 \$	311 715 \$	308 574 \$	8 405 \$	7 863 \$	6 935 \$	2,52 %	2,52 %	2,25 %
États-Unis	98 193	107 131	108 733	1 718	2 134	1 132	1,75	1,99	1,04
Autres pays	115 445	104 799	113 157	854	1 544	987	0,74	1,47	0,87
Total	547 184 \$	523 645 \$	530 464 \$	10 977 \$	11 541 \$	9 054 \$	2,01 %	2,20 %	1,71 %

(1) Le revenu d'intérêt comprend des commissions sur prêts de 410 millions de dollars (398 millions en 2009; 343 millions en 2008).

(2) Les dépôts comprennent les dépôts d'épargne, lesquels avaient des soldes moyens de 90 milliards de dollars (72 milliards en 2009; 56 milliards en 2008), des frais d'intérêt de 0,4 milliard (0,4 milliard en 2009; 0,6 milliard en 2008), ainsi que des taux moyens de 0,5 % (0,5 % en 2009; 1,0 % en 2008). Les dépôts comprennent également les dépôts à terme, lesquels avaient des soldes moyens de 236 milliards de dollars (271 milliards en 2009; 287 milliards en 2008), des frais d'intérêt de 3,9 milliards (5,6 milliards en 2009; 10,1 milliards en 2008), ainsi que des taux moyens de 1,65 % (2,07 % en 2009; 3,53 % en 2008).

(3) Les chiffres correspondants présentés précédemment ont été reclassés.

Variation du revenu net d'intérêt ⁽¹⁾

Tableau 62

(en millions de dollars canadiens)	2010 par rapport à 2009			2009 par rapport à 2008		
	Facteur d'augmentation (de diminution)			Facteur d'augmentation (de diminution)		
	Volume moyen (2)	Taux moyen (2)	Variation nette	Volume moyen (2)	Taux moyen (2)	Variation nette
Actif						
Dépôts à d'autres banques						
Canada	(22)\$	(1)\$	(23)\$	16 \$	(24)\$	(8)\$
États-Unis	(1)	2	1	15	(141)	(126)
Autres pays	21	(102)	(81)	(127)	(75)	(202)
Valeurs mobilières						
Titres détenus à des fins de transaction (3)	407	(719)	(312)	(378)	(443)	(821)
Titres disponibles à la vente	(272)	(592)	(864)	448	(343)	105
Biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés	219	(676)	(457)	(801)	(1 157)	(1 958)
Prêts						
Canada						
Prêts de détail (3)	873	(395)	478	682	532	1 214
Prêts de gros	(147)	3	(144)	(204)	(1 060)	(1 264)
États-Unis	(301)	(100)	(401)	385	(769)	(384)
Autres pays	(267)	165	(102)	330	(1 346)	(1 016)
Total du revenu d'intérêt	510 \$	(2 415)\$	(1 905)\$	366 \$	(4 826)\$	(4 460)\$
Passif						
Dépôts (3)						
Canada	85 \$	(385)\$	(300)\$	188 \$	(1 665)\$	(1 477)\$
États-Unis	(52)	(392)	(444)	73	(1 053)	(980)
Autres pays	(337)	(590)	(927)	(260)	(2 679)	(2 939)
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	365	98	463	(265)	26	(239)
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	64	(99)	(35)	4	(1 208)	(1 204)
Débiteures subordonnées	(51)	8	(43)	9	(13)	(4)
Autres passifs portant intérêt	(158)	103	(55)	–	(104)	(104)
Total des frais d'intérêt	(84)\$	(1 257)\$	(1 341)\$	(251)\$	(6 696)\$	(6 947)\$
Revenu net d'intérêt	594 \$	(1 158)\$	(564)\$	617 \$	1 870 \$	2 487 \$

(1) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur le point d'inscription des actifs et des passifs en question.

(2) L'écart de volume ou de taux est attribué en fonction du pourcentage des variations de soldes et de taux par rapport au total de la variation nette du revenu net d'intérêt.

(3) Les chiffres correspondants montants présentés précédemment ont été reclassés.

Prêts et acceptations par secteur géographique

Tableau 63

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008	2007	2006
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	124 064 \$	117 292 \$	117 690 \$	107 453 \$	94 272 \$
Prêts aux particuliers	69 291	60 493	48 780	42 506	37 946
Prêts sur cartes de crédit	9 704	8 285	8 538	8 142	6 966
Prêts aux petites entreprises	2 712	2 851	2 804	2 652	2 318
Prêts de détail	205 771	188 921	177 812	160 753	141 502
Prêts aux entreprises	45 217 \$	47 110 \$	53 775 \$	51 237 \$	44 353 \$
États souverains	2 785	1 394	1 544	585	553
Banques	808	1 096	978	521	160
Prêts de gros	48 810	49 600	56 297	52 343	45 066
	254 581 \$	238 521 \$	234 109 \$	213 096 \$	186 568 \$
États-Unis					
Prêts de détail	11 121 \$	11 678 \$	12 931 \$	6 804 \$	7 652 \$
Prêts de gros	20 852	25 387	30 943	18 548	13 847
	31 973	37 065	43 874	25 352	21 499
Autres pays					
Prêts de détail	4 936 \$	4 625 \$	4 712 \$	1 905 \$	1 896 \$
Prêts de gros	11 084	12 964	20 345	10 862	9 084
	16 020	17 589	25 057	12 767	10 980
Total des prêts et des acceptations	302 574 \$	293 175 \$	303 040 \$	251 215 \$	219 047 \$
Total de la provision pour pertes sur prêts	(2 997)	(3 188)	(2 215)	(1 493)	(1 409)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	299 577 \$	289 987 \$	300 825 \$	249 722 \$	217 638 \$

Prêts et acceptations par portefeuille de crédit et par secteur

Tableau 64

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008	2007	2006
Prêts hypothécaires résidentiels	128 832 \$	122 130 \$	122 991 \$	109 745 \$	96 675 \$
Prêts aux particuliers	80 174	71 542	60 727	48 743	44 902
Prêts sur cartes de crédit	10 110	8 701	8 933	8 322	7 155
Prêts aux petites entreprises	2 712	2 851	2 804	2 652	2 318
Prêts de détail	221 828	205 224	195 455	169 462	151 050
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	4 815 \$	5 090 \$	5 305 \$	5 367 \$	5 435 \$
Industrie automobile	3 527	3 657	3 999	3 285	2 958
Biens de consommation	5 912	6 141	7 389	5 206	4 553
Énergie	5 945	7 055	8 146	7 632	6 010
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	4 769	3 541	8 788	6 959	4 459
Industrie forestière	792	830	1 152	1 349	1 126
Produits industriels	3 731	3 972	5 033	4 119	3 659
Mines et métaux	635	1 774	3 947	2 301	1 072
Secteur immobilier et secteurs connexes	18 358	21 049	22 978	19 187	16 145
Technologie et médias	2 569	2 562	3 206	2 423	2 326
Transport et environnement	3 759	4 413	4 239	2 656	2 400
Autres (1)	20 253	22 572	25 623	17 583	15 586
États souverains	3 765	2 779	2 496	932	887
Banques	1 916	2 516	5 284	2 754	1 381
Prêts de gros	80 746	87 951	107 585	81 753	67 997
Total des prêts et des acceptations	302 574 \$	293 175 \$	303 040 \$	251 215 \$	219 047 \$
Total de la provision pour pertes sur prêts	(2 997)	(3 188)	(2 215)	(1 493)	(1 409)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	299 577 \$	289 987 \$	300 825 \$	249 722 \$	217 638 \$

(1) Pour 2010, le poste Autres est lié aux autres services, 8,1 milliards de dollars, aux produits de financement, 5,1 milliards, aux sociétés de portefeuille et de placement, 4,0 milliards, aux soins de santé, 2,7 milliards, et à d'autres éléments, 0,4 milliard.

Prêts douteux, par portefeuille de crédit et par secteur géographique

Tableau 65

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2010	2009	2008	2007	2006
Prêts hypothécaires résidentiels	808 \$	641 \$	340 \$	180 \$	165 \$
Prêts aux particuliers	383	409	348	189	205
Prêts aux petites entreprises	49	59	40	19	13
Prêts de détail	1 240	1 109	728	388	383
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	77 \$	82 \$	95 \$	65 \$	45 \$
Industrie automobile	111	41	20	5	8
Biens de consommation	132	145	57	83	85
Énergie	112	107	80	3	6
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	70	227	25	14	15
Industrie forestière	56	53	25	29	12
Produits industriels	142	172	194	29	17
Mines et métaux	12	22	7	4	5
Secteur immobilier et secteurs connexes	1 627	1 625	1 137	353	74
Technologie et médias	70	115	45	10	49
Transport et environnement	69	29	10	19	19
Autres (1)	1 238	1 658	500	116	108
Prêts aux organismes souverains	9	10	-	-	-
Prêts aux banques	34	62	-	-	-
Prêts de gros	3 759	4 348	2 195	730	443
Total des prêts douteux (2)	4 999 \$	5 457 \$	2 923 \$	1 118 \$	826 \$
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	544 \$	441 \$	238 \$	149 \$	127 \$
Prêts aux particuliers	174	173	150	152	183
Prêts aux petites entreprises	49	59	40	19	13
Prêts de détail	767	673	428	320	323
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	71 \$	77 \$	95 \$	64 \$	45 \$
Industrie automobile	87	27	17	4	5
Biens de consommation	53	53	43	81	73
Énergie	65	5	5	1	4
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	1	1	3	3	2
Industrie forestière	11	20	22	28	11
Produits industriels	99	140	174	28	14
Mines et métaux	4	6	6	4	5
Secteur immobilier et secteurs connexes	177	232	50	53	26
Technologie et médias	55	88	10	10	9
Transport et environnement	42	17	10	19	6
Autres	106	173	94	82	66
Prêts aux organismes souverains	-	-	-	-	-
Prêts aux banques	-	-	-	-	-
Prêts de gros	771	839	529	377	266
Total	1 538 \$	1 512 \$	957 \$	697 \$	589 \$
États-Unis					
Prêts hypothécaires résidentiels	117 \$	108 \$	52 \$	6 \$	8 \$
Prêts aux particuliers	105	119	81	21	7
Prêts de détail	222	227	133	27	15
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	3 \$	3 \$	- \$	1 \$	- \$
Industrie automobile	22	14	3	1	3
Biens de consommation	41	34	14	2	12
Énergie	43	100	73	-	-
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	54	213	8	-	-
Industrie forestière	26	33	3	1	1
Produits industriels	40	32	20	1	3
Mines et métaux	6	16	1	-	-
Secteur immobilier et secteurs connexes	1 162	1 365	1 087	300	48
Technologie et médias	10	20	35	-	40
Transport et environnement	17	9	-	-	13
Autres	1 038	1 355	282	16	23
Prêts aux organismes souverains	-	-	-	-	-
Prêts aux banques	-	-	-	-	-
Prêts de gros	2 462	3 194	1 526	322	143
Total	2 684 \$	3 421 \$	1 659 \$	349 \$	158 \$
Autres pays					
Prêts de détail	251 \$	209 \$	167 \$	41 \$	45 \$
Prêts de gros	526	315	140	31	34
Total	777 \$	524 \$	307 \$	72 \$	79 \$
Total des prêts douteux	4 999 \$	5 457 \$	2 923 \$	1 118 \$	826 \$
Provisions spécifiques pour pertes sur prêts	(1 111)	(1 279)	(767)	(351)	(263)
Prêts douteux, montant net	3 888 \$	4 178 \$	2 156 \$	767 \$	563 \$
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations					
Prêts hypothécaires résidentiels	0,63 %	0,52 %	0,28 %	0,16 %	0,17 %
Prêts aux particuliers	0,48 %	0,57 %	0,57 %	0,39 %	0,46 %
Prêts aux petites entreprises	1,81 %	2,07 %	1,43 %	0,72 %	0,56 %
Prêts de détail	0,56 %	0,54 %	0,37 %	0,23 %	0,25 %
Prêts de gros	4,66 %	4,94 %	2,04 %	0,89 %	0,65 %
Total	1,65 %	1,86 %	0,96 %	0,45 %	0,38 %
Provisions spécifiques pour pertes sur prêts en pourcentage du montant brut des prêts douteux	22,22 %	23,44 %	26,24 %	31,40 %	31,84 %

(1) Pour 2010, le poste Autres est lié à d'autres éléments, 108 millions de dollars, aux produits de financement, 865 millions, aux autres services, 157 millions, aux sociétés de portefeuille et de placement, 75 millions, et aux soins de santé, 33 millions.

(2) Les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours, non compris dans les prêts douteux, totalisaient 202 millions de dollars en 2010 (359 millions en 2009; 347 millions en 2008; 280 millions en 2007; 305 millions en 2006).

Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances, par portefeuille de crédit et par secteur géographique (1)
Tableau 66

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2010	2009	2008	2007	2006
Prêts hypothécaires résidentiels	60 \$	73 \$	16 \$	5 \$	6 \$
Prêts aux particuliers	595	701	445	364	306
Prêts sur cartes de crédit	413	402	270	223	163
Prêts aux petites entreprises	45	55	46	34	29
Prêts de détail	1 113	1 231	777	626	504
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	19 \$	20 \$	5 \$	2 \$	(1)\$
Industrie automobile	21	21	10	2	4
Biens de consommation	37	61	19	27	7
Énergie	(6)	16	21	(7)	(53)
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	(30)	266	–	–	4
Industrie forestière	5	13	2	10	2
Produits industriels	3	67	95	10	4
Mines et métaux	–	7	2	1	–
Secteur immobilier et secteurs connexes	512	587	345	78	1
Technologie et médias	5	96	21	(2)	(5)
Transport et environnement	12	11	3	7	1
Autres	129	408	130	28	14
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	15	20	–	–	–
Prêts de gros	722	1 593	653	156	(22)
Total des provisions spécifiques	1 835 \$	2 824 \$	1 430 \$	782 \$	482 \$
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	7 \$	18 \$	8 \$	5 \$	6 \$
Prêts aux particuliers	444	467	352	334	296
Prêts sur cartes de crédit	399	393	266	220	161
Prêts aux petites entreprises	45	55	46	34	29
Prêts de détail	895	933	672	593	492
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	18	18	5	2	(1)
Industrie automobile	15	17	10	2	4
Biens de consommation	17	26	13	26	6
Énergie	3	(4)	(3)	(4)	(10)
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	(1)	36	–	–	–
Industrie forestière	3	9	2	10	1
Produits industriels	(4)	36	78	10	4
Mines et métaux	2	2	1	1	–
Secteur immobilier et secteurs connexes	35	52	12	15	2
Technologie et médias	(6)	33	4	4	1
Transport et environnement	10	7	3	8	2
Autres (1)	30	204	27	28	6
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	122	436	152	102	15
Total	1 017 \$	1 369 \$	824 \$	695 \$	507 \$
États-Unis					
Prêts hypothécaires résidentiels	35 \$	51 \$	6 \$	1 \$	– \$
Prêts aux particuliers	138	207	74	22	10
Prêts sur cartes de crédit	14	9	4	3	2
Prêts aux petites entreprises	–	–	–	–	–
Prêts de détail	187	267	84	26	12
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	1 \$	2 \$	– \$	– \$	– \$
Industrie automobile	6	4	–	–	–
Biens de consommation	8	23	6	1	1
Énergie	(7)	20	24	(3)	(43)
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	(29)	230	–	–	4
Industrie forestière	2	4	–	–	1
Produits industriels	7	31	17	–	–
Mines et métaux	(2)	5	1	–	–
Secteur immobilier et secteurs connexes	419	527	333	63	–
Technologie et médias	11	60	17	(6)	(6)
Transport et environnement	2	3	–	–	(1)
Autres	58	187	96	3	6
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	476	1 096	494	58	(38)
Total	663 \$	1 363 \$	578 \$	84 \$	(26)\$
Autres pays					
Prêts de détail	31 \$	31 \$	21 \$	7 \$	– \$
Prêts de gros	124	61	7	(4)	1
Total	155	92	28	3	1
Total de la dotation aux provisions spécifiques	1 835 \$	2 824 \$	1 430 \$	782 \$	482 \$
Total de la dotation à la provision générale	26	589	165	9	(53)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	1 861 \$	3 413 \$	1 595 \$	791 \$	429 \$
Dotation aux provisions spécifiques en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,63 %	0,97 %	0,53 %	0,33 %	0,23 %

(1) Pour 2010, le poste Autres est lié aux produits de financement, néant, aux autres services, 50 millions de dollars, aux soins de santé, 8 millions, aux sociétés de portefeuille et de placement, 28 millions, et à d'autres éléments, 43 millions.

Provision pour pertes sur créances, par portefeuille de crédit et par secteur géographique
Tableau 67

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2010	2009 (1)	2008	2007	2006
Provision au début	3 302 \$	2 438 \$	1 572 \$	1 486 \$	1 568 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 861	3 413	1 595	791	429
Radiations par portefeuille					
Prêts hypothécaires résidentiels	(46)	(52)	(9)	(5)	(5)
Prêts aux particuliers	(690)	(732)	(504)	(446)	(379)
Prêts sur cartes de crédit	(477)	(455)	(319)	(268)	(204)
Prêts aux petites entreprises	(56)	(54)	(44)	(42)	(36)
Prêts de détail	(1 269)	(1 293)	(876)	(761)	(624)
Prêts aux entreprises	(949)\$	(1 373)\$	(435)\$	(107)\$	(89)\$
Prêts aux organismes souverains	—	—	—	—	—
Prêts aux banques	—	—	—	—	—
Prêts de gros	(949)	(1 373)	(435)	(107)	(89)
Total des radiations par portefeuille	(2 218)\$	(2 666)\$	(1 311)\$	(868)\$	(713)\$
Recouvrements par portefeuille					
Prêts hypothécaires résidentiels	2 \$	1 \$	1 \$	1 \$	— \$
Prêts aux particuliers	91	74	76	75	64
Prêts sur cartes de crédit	64	53	49	46	41
Prêts aux petites entreprises	7	5	7	7	7
Prêts de détail	164	133	133	129	112
Prêts aux entreprises	72 \$	140 \$	29 \$	41 \$	93 \$
Prêts aux organismes souverains	—	—	—	—	—
Prêts aux banques	—	—	—	—	—
Prêts de gros	72	140	29	41	93
Total des recouvrements par portefeuille	236 \$	273 \$	162 \$	170 \$	205 \$
Radiations nettes	(1 982)\$	(2 393)\$	(1 149)\$	(698)\$	(508)\$
Ajustements (2)	(85)	(156)	281	(7)	(3)
Total de la provision pour pertes sur créances à la fin	3 096 \$	3 302 \$	2 299 \$	1 572 \$	1 486 \$
Provisions spécifiques pour pertes sur prêts					
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	47 \$	39 \$	23 \$	13 \$	11 \$
Prêts aux particuliers	88	94	79	79	88
Prêts aux petites entreprises	18	22	17	9	9
Prêts de détail	153	155	119	101	108
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	14 \$	10 \$	13 \$	9 \$	8 \$
Industrie automobile	27	6	5	2	3
Biens de consommation	20	18	12	45	32
Énergie	10	1	2	—	2
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	1	—	9	9	10
Industrie forestière	4	8	4	10	2
Produits industriels	36	63	49	9	8
Mines et métaux	1	1	1	1	1
Secteur immobilier et secteurs connexes	36	44	9	18	10
Technologie et médias	12	32	6	5	5
Transport et environnement	6	7	5	7	7
Autres	40	72	23	38	24
Prêts aux organismes souverains	—	—	—	—	—
Prêts aux banques	—	—	—	—	—
Prêts de gros	207	262	138	153	112
États-Unis	360 \$	417 \$	257 \$	254 \$	220 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	12 \$	10 \$	5 \$	1 \$	1 \$
Prêts aux particuliers	29	34	16	5	2
Prêts aux petites entreprises	—	—	—	—	—
Prêts de détail	41	44	21	6	3
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	1 \$	1 \$	— \$	— \$	1 \$
Industrie automobile	8	5	—	—	2
Biens de consommation	8	9	6	—	3
Énergie	12	42	27	—	—
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	5	62	—	—	1
Industrie forestière	2	2	—	—	—
Produits industriels	8	17	8	—	—
Mines et métaux	—	5	1	—	—
Secteur immobilier et secteurs connexes	162	241	241	56	1
Technologie et médias	6	3	13	—	—
Transport et environnement	2	3	—	—	—
Autres	220	233	79	6	4
Prêts aux organismes souverains	—	—	—	—	—
Prêts aux banques	—	—	—	—	—
Prêts de gros	434	623	375	62	12
Autres pays	475 \$	667 \$	396 \$	68 \$	15 \$
Prêts de détail	83 \$	74 \$	68 \$	13 \$	12 \$
Prêts de gros	193	121	46	16	16
Total des provisions spécifiques pour pertes sur prêts	276	195	114	29	28
Provision générale	1 111 \$	1 279 \$	767 \$	351 \$	263 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	77 \$	50 \$	20 \$	16 \$	19 \$
Prêts aux particuliers	709	671	461	349	365
Prêts sur cartes de crédit	384	327	270	193	195
Prêts aux petites entreprises	60	47	47	37	37
Prêts de détail	1 230	1 095	798	595	616
Prêts de gros	656	814	650	370	349
Provision générale pour les éléments hors bilan et les autres éléments	99	114	84	256	258
Total de la provision générale	1 985 \$	2 023 \$	1 532 \$	1 221 \$	1 223 \$
Total de la provision pour pertes sur créances	3 096 \$	3 302 \$	2 299 \$	1 572 \$	1 486 \$
Principaux ratios					
Provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et des acceptations	1,02 %	1,13 %	0,76 %	0,63 %	0,68 %
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,68 %	0,82 %	0,42 %	0,30 %	0,25 %

 (1) Au 1^{er} novembre 2008, le solde d'ouverture de la provision pour pertes sur créances a été retraité en raison de l'application des modifications du chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*.

(2) Les autres ajustements comprennent principalement les conversions en devises de la provision pour pertes sur créances libellée en monnaies autres que le dollar canadien, ainsi que les ajustements suivants au titre d'acquisitions : ajustement de 25 millions de dollars lié à RBTT en 2008; ajustement de 50 millions lié à ANB en 2008; ajustement de 21 millions lié à Flag Bank en 2007.

Information sur la qualité du crédit par province canadienne
Tableau 68

(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008	2007	2006
Prêts et acceptations					
Provinces de l'Atlantique (1)	13 942 \$	12 709 \$	11 446 \$	11 556 \$	10 256 \$
Québec	31 396	28 739	32 908	35 168	32 723
Ontario	112 559	106 957	105 410	90 242	81 968
Provinces des Prairies (2)	51 563	47 654	43 884	40 956	32 598
Colombie-Britannique et territoires (3)	45 121	42 462	40 461	35 174	29 023
Total des prêts et des acceptations au Canada	254 581 \$	238 521 \$	234 109 \$	213 096 \$	186 568 \$
Montant brut des prêts douteux					
Provinces de l'Atlantique (1)	72 \$	57 \$	66 \$	53 \$	53 \$
Québec	162	190	122	118	68
Ontario	598	647	504	322	286
Provinces des Prairies (2)	429	300	158	112	107
Colombie-Britannique et territoires (3)	277	318	107	92	75
Total du montant brut des prêts douteux au Canada	1 538 \$	1 512 \$	957 \$	697 \$	589 \$
Dotations aux provisions spécifiques					
Provinces de l'Atlantique (1)	50 \$	56 \$	43 \$	40 \$	33 \$
Québec	85	90	63	66	47
Ontario	659	942	610	490	344
Provinces des Prairies (2)	146	138	60	51	38
Colombie-Britannique et territoires (3)	77	143	48	48	45
Total de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances au Canada	1 017 \$	1 369 \$	824 \$	695 \$	507 \$

(1) Comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(2) Comprennent le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

(3) Comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

Prêts et acceptations liés aux petites entreprises au Canada par secteur
Tableau 69

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008	2007	2006
Exploitations agricoles	332 \$	304 \$	261 \$	271 \$	248 \$
Industrie automobile	643	666	636	650	601
Biens de consommation	2 367	2 261	2 234	2 350	2 043
Énergie	393	367	384	370	284
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	73	66	84	88	73
Industrie forestière	305	316	346	351	366
Produits industriels	1 712	1 696	1 672	1 543	1 377
Mines et métaux	113	102	100	98	88
Secteur immobilier et secteurs connexes	3 205	3 053	3 052	2 822	2 565
Technologie et médias	318	318	316	314	300
Transport et environnement	941	961	940	901	774
Autres (1)	5 360	5 013	4 687	4 488	4 098
Total des prêts liés aux petites entreprises	15 762 \$	15 123 \$	14 712 \$	14 246 \$	12 817 \$

(1) Pour 2010, le poste Autres est lié principalement aux autres services – 3,2 milliards de dollars; aux soins de santé – 1,6 milliard; aux sociétés de portefeuille et de placement – 474 millions; aux produits de financement – 73 millions et aux autres secteurs – 46 millions.

77 Rapports

77	Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers
77	Rapport des comptables agréés inscrits indépendants
77	Commentaires des comptables agréés inscrits indépendants au sujet des différences entre les normes de rapport canadiennes et américaines
78	Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière
78	Rapport des comptables agréés inscrits indépendants

79 États financiers consolidés

79	Bilans consolidés
80	États consolidés des résultats
81	États consolidés du résultat étendu et de la variation des capitaux propres
82	États consolidés des flux de trésorerie

83 Notes complémentaires

83	Note 1	Principales conventions et estimations comptables	123	Note 21	Rémunération à base d'actions
89	Note 2	Juste valeur des instruments financiers	124	Note 22	Revenus liés aux activités de négociation et à certains instruments financiers autres que détenus à des fins de transaction
98	Note 3	Valeurs mobilières			
101	Note 4	Prêts			
104	Note 5	Titrisations	125	Note 23	Impôts sur les bénéfices
107	Note 6	Entités à détenteurs de droits variables	126	Note 24	Bénéfice par action
108	Note 7	Produits dérivés et activités de couverture	126	Note 25	Garanties, engagements et éventualités
113	Note 8	Locaux et matériel	129	Note 26	Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances
113	Note 9	Coentreprise – RBC Dexia Investor Services	129	Note 27	Opérations entre apparentés
113	Note 10	Écart d'acquisition et autres actifs incorporels	130	Note 28	Résultats par secteur d'exploitation et par secteur géographique
114	Note 11	Acquisitions et cessions importantes	131	Note 29	Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers
114	Note 12	Autres actifs			
115	Note 13	Dépôts			
115	Note 14	Activités d'assurance	132	Note 30	Gestion du capital
116	Note 15	Autres passifs	132	Note 31	Rapprochement de l'application des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis
116	Note 16	Débitures subordonnées			
117	Note 17	Titres de fiducie de capital			
118	Note 18	Passifs liés aux actions privilégiées et capital-actions	151	Note 32	Information sur la société mère
120	Note 19	Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales			
120	Note 20	Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi			

Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers

Les présents états financiers consolidés de la Banque Royale du Canada (RBC) ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris plusieurs montants qui doivent nécessairement être fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux exigences de la *Loi sur les banques* (Canada) et selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. L'information financière contenue dans notre rapport de gestion est en accord avec ces états financiers consolidés.

Les systèmes de contrôles internes de RBC sont conçus en vue de fournir l'assurance raisonnable que toutes les opérations sont dûment autorisées, que l'actif est bien protégé et que des registres adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques et les manuels de procédures, le code de déontologie et la responsabilisation des employés quant à leur rendement selon des sphères de responsabilité appropriées et bien définies.

Les systèmes de contrôles internes sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation, qui est conçue afin d'assurer que nous et nos employés nous conformons à la législation sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, et par une équipe de vérificateurs internes qui effectue une revue périodique de toutes les facettes de nos activités.

Le Conseil d'administration voit à ce que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière par l'entremise de son Comité de vérification composé uniquement d'administrateurs indépendants. Ce comité revoit nos états financiers consolidés et recommande au Conseil de les approuver. Le Comité de vérification assume d'autres responsabilités importantes, étant notamment chargé de

revoir nos procédés de contrôles internes actuels ainsi que les révisions prévues de ces procédés et de conseiller les administrateurs en matière de vérification et de présentation de l'information financière. Notre responsable en chef de la conformité à la réglementation et notre vérificateur interne en chef peuvent consulter librement et en tout temps le Comité de vérification.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) effectue les examens et enquêtes concernant les opérations et activités de RBC qu'il juge nécessaires pour déterminer, d'une part, si RBC respecte les dispositions de la *Loi sur les banques* et, d'autre part, si RBC est en bonne santé financière. Dans l'exécution de son mandat, le BSIF s'efforce de protéger les droits et intérêts des déposants et des créanciers de RBC.

Deloitte & Touche s.r.l., comptables agréés inscrits indépendants nommés par les actionnaires de RBC sur recommandation du Comité de vérification et du Conseil d'administration, ont effectué une vérification indépendante des états financiers consolidés et ont présenté le rapport qui suit. Les vérificateurs peuvent en tout temps s'entretenir avec le Comité de vérification de tous les aspects de leur mission de vérification et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail.

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Janice R. Fukakusa
Chef de l'administration et chef des finances

Toronto, le 2 décembre 2010

Rapport des comptables agréés inscrits indépendants

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque Royale du Canada (Banque) aux 31 octobre 2010 et 2009 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2010. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous sommes d'avis que nos vérifications fournissent un fondement raisonnable à notre opinion.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2010 et 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2010 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2010 selon les critères établis en vertu du *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission, et notre rapport daté du 2 décembre 2010 exprime une opinion sans réserve sur le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière.

Deloitte & Touche s.r.l.

Comptables agréés inscrits indépendants
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 2 décembre 2010

Commentaires des comptables agréés inscrits indépendants au sujet des différences entre les normes de rapport canadiennes et américaines

Les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis exigent l'ajout d'un paragraphe explicatif (immédiatement après le paragraphe d'énoncé d'opinion) lorsque des modifications des principes comptables ont une incidence importante sur la comparabilité des états financiers de la Banque, comme les modifications décrites aux notes 1, 2, 19, 20 et 31 des états financiers consolidés. Bien que nous ayons fait nos vérifications conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, notre rapport aux actionnaires daté du 2 décembre 2010 est libellé conformément aux normes de rapport du Canada, qui n'exigent pas que le rapport des vérificateurs fasse référence

à des modifications de principes comptables lorsque ces modifications sont convenablement prises en compte et adéquatement présentées dans les états financiers.

Deloitte & Touche s.r.l.

Comptables agréés inscrits indépendants
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 2 décembre 2010

Il incombe à la direction de la Banque Royale du Canada (RBC) d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus élaboré par le président et chef de la direction et par le chef de l'administration et chef des finances, ou sous leur supervision, et il est mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend des politiques et des procédures qui :

- touchent la tenue de dossiers raisonnablement détaillés qui donnent une image fidèle et exacte des opérations et des cessions visant nos actifs;
- fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et les décaissements de RBC ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du Conseil d'administration de RBC;
- fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de RBC qui pourrait avoir une incidence importante sur nos états financiers est soit évitée, soit détectée à temps.

Étant donné ses limites intrinsèques, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas prévenir ni détecter des inexactitudes en temps opportun. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes futures sont assujetties au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les circonstances

ou que le degré de conformité aux conventions ou aux procédures se détériore.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de l'administration et chef des finances, et avec leur participation, la direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de RBC au 31 octobre 2010, en se fondant sur les critères énoncés en vertu du *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2010 est efficace selon les critères énoncés en vertu du *Internal Control – Integrated Framework*. La direction a également conclu, en se fondant sur les résultats de notre évaluation, que le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2010 ne comportait aucune faiblesse importante.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de RBC au 31 octobre 2010 a fait l'objet d'une vérification par Deloitte & Touche s.r.l., les comptables agréés inscrits indépendants, qui ont également procédé à la vérification de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010, comme en fait mention le rapport des comptables agréés inscrits indépendants et dans lequel ils ont émis une opinion sans réserve sur l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Janice R. Fukakusa
Chef de l'administration et chef des finances

Toronto, le 2 décembre 2010

Rapport des comptables agréés inscrits indépendants

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons vérifié le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque Royale du Canada (Banque) au 31 octobre 2010 selon les critères établis en vertu du *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. La direction de la Banque est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, laquelle évaluation est comprise dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu à tous les égards importants. Notre vérification comprend l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque qu'il y ait une faiblesse importante, le contrôle par sondages et l'évaluation de la conception et du fonctionnement efficace du contrôle interne selon le risque évalué, ainsi que la mise en œuvre de tout autre procédé que nous jugeons nécessaire dans les circonstances. Nous sommes d'avis que notre vérification fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

Les procédures de contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société sont élaborées par les chefs de la direction et des finances ou par les personnes occupant des postes équivalents, ou encore sous la supervision de ces derniers, et sont mises en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel de la société de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers aux fins de leur publication selon les principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comprend des politiques et des procédures qui 1) ont trait à la tenue de dossiers raisonnablement détaillés qui donnent une image fidèle et exacte des opérations et des cessions visant les actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour permettre la préparation des états

financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et les décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et des administrateurs; 3) fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit évitée, soit détectée à temps.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, notamment la possibilité de collusion ou de contournement inapproprié des contrôles par la direction, il est possible que des inexactitudes importantes imputables à une erreur ou à une fraude ne soient pas prévenues ni détectées en temps opportun. De plus, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes futures sont assujetties au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les circonstances ou que le degré de conformité aux conventions et aux procédures se détériore.

À notre avis, la Banque a maintenu, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2010, selon les critères établis en vertu du *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, les états financiers consolidés de la Banque au 31 octobre 2010 et pour l'exercice terminé à cette date, et notre rapport daté du 2 décembre 2010 exprime une opinion sans réserve à l'égard de ces états financiers consolidés et fournit un rapport distinct intitulé Commentaires des comptables agréés inscrits indépendants au sujet des différences entre les normes de rapport canadiennes et américaines concernant les changements apportés aux principes comptables.

Deloitte & Touche s.r.l.

Comptables agréés inscrits indépendants
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 2 décembre 2010

Bilans consolidés

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

	2010	2009
Actif		
Encaisse et montants à recevoir de banques	9 330 \$	8 353 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	13 252	8 923
Valeurs mobilières (note 3)		
Titres détenus à des fins de transaction	149 555	140 062
Titres disponibles à la vente	43 776	46 210
	193 331	186 272
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	72 698	41 580
Prêts (notes 4 et 5)		
Prêts de détail	221 828	205 224
Prêts de gros	73 375	78 927
	295 203	284 151
Provision pour pertes sur prêts	(2 997)	(3 188)
	292 206	280 963
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 371	9 024
Dérivés (note 7)	106 246	92 173
Locaux et matériel – montant net (note 8)	2 503	2 367
Écart d'acquisition (note 10)	8 064	8 368
Autres actifs incorporels (note 10)	1 930	2 033
Autres actifs (note 12)	19 275	14 933
	145 389	128 898
	726 206 \$	654 989 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts (note 13)		
Particuliers	161 693 \$	152 328 \$
Entreprises et gouvernements	247 197	220 772
Banques	24 143	25 204
	433 033	398 304
Autres		
Acceptations	7 371	9 024
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	46 597	41 359
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	41 582	35 150
Dérivés (note 7)	108 910	84 390
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance (note 14)	10 750	8 922
Autres passifs (note 15)	29 348	31 007
	244 558	209 852
Débiteures subordonnées (note 16)	6 681	6 461
Titres de fiducie de capital (note 17)	727	1 395
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (note 19)	2 256	2 071
Capitaux propres (note 18)		
Actions privilégiées	4 813	4 813
Actions ordinaires (émises – 1 424 921 817 et 1 417 609 720)	13 378	13 075
Surplus d'apport	236	246
Actions autodétenues – privilégiées (détenues – 86 400 et 64 600)	(2)	(2)
– ordinaires (détenues – 1 719 092 et 2 126 699)	(81)	(95)
Bénéfices non répartis	22 706	20 585
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(2 099)	(1 716)
	38 951	36 906
	726 206 \$	654 989 \$

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Victor L. Young
Administrateur

États consolidés des résultats

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010	2009 (1)	2008 (1)
Revenu d'intérêt			
Prêts	13 370 \$	13 539 \$	14 989 \$
Valeurs mobilières	4 770	5 946	6 662
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	474	931	2 889
Dépôts à des banques	59	162	498
	18 673	20 578	25 038
Frais d'intérêt			
Dépôts	5 091	6 762	12 158
Autres passifs	2 298	1 925	3 472
Débitures subordonnées	307	350	354
	7 696	9 037	15 984
Revenu net d'intérêt	10 977	11 541	9 054
Revenus autres que d'intérêt			
Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires	6 174	5 718	2 609
Revenus tirés des activités de négociation	1 315	2 750	(81)
Commissions de gestion de placements et de services de garde	1 778	1 619	1 759
Revenus tirés des fonds communs de placement	1 571	1 400	1 561
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 271	1 358	1 377
Frais bancaires	1 453	1 449	1 367
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils	1 193	1 050	875
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	614	638	646
Revenus sur cartes	524	732	648
Commissions de crédit	627	530	415
Revenus tirés de la titrisation (note 5)	764	1 169	461
Gain net (perte nette) sur les titres disponibles à la vente (note 3)	34	(630)	(617)
Autres	35	(218)	1 508
Revenus autres que d'intérêt	17 353	17 565	12 528
Total des revenus	28 330	29 106	21 582
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4)	1 861	3 413	1 595
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	5 108	4 609	1 631
Frais autres que d'intérêt			
Ressources humaines (notes 20 et 21)	8 824	8 978	7 779
Matériel	1 000	1 025	934
Frais d'occupation	1 053	1 045	926
Communications	813	761	749
Honoraires	644	559	562
Impartition de services de traitement	290	301	341
Amortissement des autres actifs incorporels (note 10)	500	462	356
Autres	1 269	1 427	704
	14 393	14 558	12 351
Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition (note 10)	–	1 000	–
Bénéfice avant impôts	6 968	5 526	6 005
Impôts sur les bénéfices (note 23)	1 646	1 568	1 369
Bénéfice net avant part des actionnaires sans contrôle	5 322	3 958	4 636
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	99	100	81
Bénéfice net	5 223 \$	3 858 \$	4 555 \$
Dividendes sur actions privilégiées (note 18)	(258)	(233)	(101)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 965 \$	3 625 \$	4 454 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) (note 24)	1 420 719	1 398 675	1 305 706
Bénéfice de base par action (en dollars)	3,49 \$	2,59 \$	3,41 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers) (note 24)	1 433 754	1 412 126	1 319 744
Bénéfice dilué par action (en dollars)	3,46 \$	2,57 \$	3,38 \$
Dividendes par action (en dollars)	2,00 \$	2,00 \$	2,00 \$

(1) Certaines données correspondantes des périodes précédentes ont été reclassées. Se reporter à la note 1.

États consolidés du résultat étendu

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Résultat étendu			
Bénéfice net	5 223 \$	3 858 \$	4 555 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts			
Gains nets (pertes nettes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente	441	662	(1 376)
Reclassement aux résultats de (gains) pertes sur les titres disponibles à la vente	(261)	330	373
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente	180	992	(1 003)
(Pertes) gains de change non réalisés	(1 785)	(2 973)	5 080
Reclassement aux résultats de (gains) pertes de change	(5)	2	(3)
Gains nets (pertes nettes) de change liés aux opérations de couverture	1 479	2 399	(2 672)
Écarts de conversion	(311)	(572)	2 405
(Pertes nettes) gains nets sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(334)	156	(603)
Reclassement aux résultats de pertes (gains) liés aux dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	82	(38)	49
Variation nette des couvertures des flux de trésorerie	(252)	118	(554)
Autres éléments du résultat étendu	(383)	538	848
Total du résultat étendu	4 840 \$	4 396 \$	5 403 \$

États consolidés de la variation des capitaux propres

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Actions privilégiées (note 18)			
Solde au début	4 813 \$	2 663 \$	2 050 \$
Émises	–	2 150	613
Solde à la fin	4 813	4 813	2 663
Actions ordinaires (note 18)			
Solde au début	13 075	10 384	7 300
Émises	303	2 691	3 090
Rachetées aux fins d'annulation	–	–	(6)
Solde à la fin	13 378	13 075	10 384
Surplus d'apport			
Solde au début	246	242	235
Renonciation aux droits à la plus-value des actions	–	(7)	(5)
Attributions de rémunération à base d'actions	(9)	(11)	14
Autres	(1)	22	(2)
Solde à la fin	236	246	242
Actions autodétenues – privilégiées (note 18)			
Solde au début	(2)	(5)	(6)
Ventes	8	13	23
Achats	(8)	(10)	(22)
Solde à la fin	(2)	(2)	(5)
Actions autodétenues – ordinaires (note 18)			
Solde au début	(95)	(104)	(101)
Ventes	64	59	51
Achats	(50)	(50)	(54)
Solde à la fin	(81)	(95)	(104)
Bénéfices non répartis			
Solde au début	20 585	19 816	18 047
Ajustement transitoire – instruments financiers (1)	–	66	–
Bénéfice net	5 223	3 858	4 555
Dividendes sur actions privilégiées (note 18)	(258)	(233)	(101)
Dividendes sur actions ordinaires (note 18)	(2 843)	(2 819)	(2 624)
Prime versée sur les actions ordinaires achetées aux fins d'annulation	–	–	(49)
Frais d'émission et autres	(1)	(103)	(12)
Solde à la fin	22 706	20 585	19 816
Cumul des autres éléments du résultat étendu			
Ajustement transitoire – instruments financiers (1)	59	59	(45)
Gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente	104	(76)	(1 068)
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des activités de couverture	(1 685)	(1 374)	(802)
Gains et pertes sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(577)	(325)	(443)
Solde à la fin	(2 099)	(1 716)	(2 358)
Bénéfices non répartis et cumul des autres éléments du résultat étendu	20 607	18 869	17 458
Capitaux propres à la fin	38 951 \$	36 906 \$	30 638 \$

(1) L'ajustement transitoire découle des modifications apportées au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, lesquelles sont entrées en vigueur le 1^{er} novembre 2008. Se reporter à la note 1 de nos états financiers consolidés annuels de 2009 pour plus de détails.

États consolidés des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net	5 223 \$	3 858 \$	4 555 \$
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation			
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 861	3 413	1 595
Amortissement	410	389	318
Impôts futurs	77	(97)	(455)
Perte de valeur de l'écart d'acquisition et amortissement des autres actifs incorporels	500	1 462	356
Perte (gain) à la vente de locaux et de matériel	125	5	(17)
Gain sur la titrisation	(163)	(934)	(207)
(Gain) perte sur les titres disponibles à la vente	(308)	(17)	1
Réduction de valeur de titres disponibles à la vente	267	657	631
Variations de l'actif et du passif d'exploitation			
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	1 828	1 537	102
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	(44)	(147)	164
Impôts exigibles	(1 789)	3 546	(2 705)
Actifs dérivés	(14 073)	43 961	(69 527)
Passifs dérivés	24 520	(44 315)	56 685
Titres détenus à des fins de transaction	(4 124)	(11 382)	24 966
Variation nette des montants à payer aux courtiers ou à recevoir de courtiers	(2 592)	2 396	(552)
Autres	(424)	3 071	(4 529)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	11 294	7 403	11 381
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des dépôts productifs d'intérêts à des banques	(4 330)	11 118	(8 160)
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation	(29 345)	(17 854)	(62 725)
Produit de la titrisation	8 473	21 788	10 047
Produit de la vente de titres disponibles à la vente	11 620	12 515	8 885
Produit de l'arrivée à échéance de titres disponibles à la vente	34 143	18 108	14 804
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(39 863)	(32 268)	(24 864)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et de logiciels	(1 072)	(700)	(1 265)
Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente et des titres empruntés	(31 118)	3 238	19 650
Encaisse affectée aux acquisitions, montant net	(82)	(27)	(974)
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités d'investissement	(51 574)	15 918	(44 602)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation des dépôts	34 729	(40 742)	61 271
Émission de titres de fiducie de capital (RBC TruCS)	–	–	500
Rachat de titres de fiducie de capital (RBC TruCS)	(650)	–	–
Émission de débentures subordonnées	1 500	–	2 000
Remboursement de débentures subordonnées	(1 305)	(1 659)	(500)
Émission d'actions privilégiées	–	2 150	613
Rachat d'actions privilégiées aux fins d'annulation	–	–	(300)
Émission d'actions ordinaires	125	2 439	149
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	–	–	(55)
Actions autodétenues – ventes	72	72	74
Actions autodétenues – achats	(58)	(60)	(76)
Dividendes versés	(2 934)	(2 744)	(2 688)
Frais d'émission	–	(77)	(11)
Dividendes/distributions versés par des filiales aux actionnaires sans contrôle	(93)	(4)	(33)
Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	6 432	3 097	(6 172)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	5 238	13 852	(17 192)
Rachat de billets privilégiés de fiducie	–	(140)	–
Variation des emprunts à court terme des filiales	(1 631)	(1 967)	1 618
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	41 425	(25 783)	39 198
Incidence de la variation des taux de change sur l'encaisse et les montants à recevoir de banques	(168)	(271)	883
Variation nette de l'encaisse et des montants à recevoir de banques	977	(2 733)	6 860
Encaisse et montants à recevoir de banques au début	8 353	11 086	4 226
Encaisse et montants à recevoir de banques à la fin	9 330 \$	8 353 \$	11 086 \$
Présentation de renseignements supplémentaires relatifs aux flux de trésorerie			
Intérêts versés durant l'exercice	7 790 \$	9 910 \$	15 967 \$
Impôts sur les bénéfices (recouvrés) payés durant l'exercice	4 654 \$	(102) \$	2 025 \$

Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément au paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada) (la *Loi*), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les états financiers consolidés doivent être dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les principales conventions comptables utilisées dans la préparation des présents états financiers, y compris les exigences comptables du BSIF, sont résumées ci-après. Ces conventions comptables sont conformes, à tous les égards importants, aux PCGR du Canada.

Renseignements généraux

Principes de consolidation

Nos états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de toutes les filiales et des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) dont nous sommes le principal bénéficiaire, compte tenu de l'élimination des opérations et des soldes intersociétés. La méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée pour comptabiliser les placements dans des sociétés en commandite et des sociétés liées sur lesquelles nous exerçons une influence notable. Ces placements sont inclus dans le poste Autres actifs. Notre quote-part du bénéfice tiré de ces placements, les gains et les pertes réalisés à la cession de ces placements et les réductions de valeur visant à refléter une perte de valeur durable sont comptabilisés à titre de revenus autres que d'intérêt. La méthode de la consolidation proportionnelle est utilisée pour comptabiliser les placements dans des coentreprises sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint; selon cette méthode, nous consolidons la quote-part qui nous revient des actifs, des passifs, des revenus et des charges.

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés concernant les actifs, les passifs, le bénéfice net et l'information connexe. Certaines estimations, dont celles visant la provision pour pertes sur créances, la juste valeur des instruments financiers, la comptabilisation des trisations, des provisions pour litiges, des EDDV, des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance et des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, et la valeur comptable de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels ayant une durée de vie limitée, du passif au titre du programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit, ainsi que des impôts sur les bénéfices, exigent de la direction des jugements subjectifs ou complexes. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations, ce qui pourrait avoir une incidence sur nos futurs états financiers consolidés.

Changement dans la présentation des états financiers

Au cours de l'exercice, nous avons reclassé l'incidence de certains instruments financiers détenus par les Services de soutien généraux à des fins de financement sur l'état des résultats afin de mieux refléter l'intention de la direction quant à ces instruments. Le tableau suivant présente l'augmentation (la diminution) des postes touchés par le reclassement :

	2009	2008
Revenu d'intérêt – Prêts	35 \$	6 \$
Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation	79	15
Revenus autres que d'intérêt – Autres revenus	(114)	(21)

Principales modifications comptables

Aucune modification des principales conventions comptables n'a pris effet en ce qui nous concerne en 2010.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Valeurs mobilières

Les titres sont classés, selon l'intention de la direction, comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à l'échéance ou au titre des prêts et créances.

Les titres détenus à des fins de transaction comprennent les titres acquis aux fins de vente à court terme ainsi que les titres désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les obligations découlant de la livraison des titres détenus à des fins de transaction vendus mais non encore

acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés relativement à ces titres sont inclus dans le poste Revenus tirés des activités de négociation, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dividendes et les revenus d'intérêt afférents aux titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les intérêts et les dividendes sur les titres portant intérêt et les titres de participation vendus à découvert sont comptabilisés dans les frais d'intérêt.

Les titres disponibles à la vente comprennent : i) les titres qui peuvent être vendus pour répondre ou parer à une variation des taux d'intérêt et au risque connexe de paiement anticipé, aux variations du risque de change, aux changements des sources ou des modalités de financement, ou encore pour répondre aux besoins de liquidités; ii) les titres de substitut de prêt, qui consistent en des instruments de financement de clients, structurés comme des placements après impôts plutôt que comme des prêts ordinaires afin d'offrir aux clients un taux d'emprunt avantageux et iii) les prêts et créances pour lesquels nous pourrions ne pas recouvrer la quasi-totalité de notre investissement initial, pour d'autres raisons que la détérioration du crédit. Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et l'écart entre la juste valeur et le coût après amortissement ainsi que les fluctuations des taux de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu déduction faite des impôts. Les primes ou les escomptes à l'achat de titres de créance disponibles à la vente sont amortis sur la durée de vie du titre selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt. Les placements dans des instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont évalués au coût.

Chaque date de clôture, ou plus fréquemment lorsque les conditions l'exigent, nous évaluons nos titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance affichant des pertes non réalisées afin de déterminer si ces pertes non réalisées sont durables. Pour ce faire, nous prenons en compte plusieurs facteurs, y compris : i) la période pendant laquelle et la mesure dans laquelle la juste valeur a été inférieure au coût après amortissement; ii) l'ampleur de la perte de la valeur; iii) la cause de la perte de valeur et la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur et iv) notre intention et notre capacité de détenir le placement durant une période suffisamment longue pour permettre le recouvrement prévu de la juste valeur. Si notre évaluation indique que la perte de valeur est durable, ou que nous n'avons ni l'intention, ni la capacité de détenir le placement jusqu'au recouvrement prévu de la juste valeur, le titre est ramené à sa juste valeur actuelle et une perte est constatée dans le résultat net.

Les gains et les pertes réalisés au moment de la cession des titres disponibles à la vente et les pertes liées à des pertes de valeur durables de titres disponibles à la vente sont inclus dans le gain net ou la perte nette sur les titres disponibles à la vente, dans les revenus autres que d'intérêt.

Les titres détenus jusqu'à l'échéance sont des titres de créance que nous avons l'intention et la capacité de détenir jusqu'à la date d'échéance. Ces titres sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus d'intérêt et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres de créance sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt. Nous détenons une quantité peu importante de titres jusqu'à l'échéance dans le cours normal de nos activités. Tous les titres détenus jusqu'à l'échéance ont été inclus dans les titres disponibles à la vente du bilan consolidé. Les pertes de valeur sont évaluées au moyen du même modèle de dépréciation que celui utilisé pour les prêts, conformément au chapitre 3855 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA)*. Se reporter à la rubrique intitulée Prêts pour plus de détails.

Nous comptabilisons la totalité de nos titres selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement. Cependant, les variations de la juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont inscrites dans le résultat en ce qui a trait aux titres classés ou désignés comme détenus à des fins de transaction et les variations de la juste valeur des titres disponibles à la vente entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu.

Option de la juste valeur

Un instrument financier peut être désigné comme détenu à des fins de transaction (option de la juste valeur) au moment de la constatation initiale, et ce, même si cet instrument n'a pas été acquis ou pris en charge principalement en vue de sa revente ou de son rachat à court terme. L'instrument qui est classé comme détenu à des fins de transaction en

vertu de l'option de la juste valeur doit avoir une juste valeur mesurable de façon fiable et satisfaisante à l'un des critères suivants établis par le BSIF :

- i) il en résulte l'élimination ou la réduction importante d'une disparité de traitement en matière d'évaluation ou de comptabilisation qui résulterait autrement du fait que des actifs ou des passifs sont évalués sur des bases différentes, ou que les gains et les pertes sur ces éléments sont comptabilisés sur des bases différentes;
- ii) la gestion et l'évaluation du groupe d'actifs financiers ou de passifs financiers auquel appartient l'instrument se font en fonction de la juste valeur conformément à notre stratégie en matière de gestion des risques ou d'investissement, et l'information est communiquée sur cette base à la haute direction ou
- iii) un dérivé est incorporé au contrat hôte financier ou non financier et le dérivé n'est pas étroitement lié au contrat hôte.

Les instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction en vertu de l'option de la juste valeur sont comptabilisés à la juste valeur et tout gain ou toute perte découlant des variations de la juste valeur est inscrit dans les résultats. Ces instruments ne peuvent pas être sortis de la catégorie « détenus à des fins de transaction » pendant qu'ils sont détenus ou une fois qu'ils ont été émis.

Pour déterminer les ajustements à la juste valeur de nos titres de créance désignés comme détenus à des fins de transaction, nous calculons la valeur actualisée de ces instruments en fonction des flux de trésorerie contractuels sur la durée du contrat, selon le taux de financement effectif de RBC au début et à la fin de la période, et comptabilisons en résultat net la variation non réalisée de la valeur actualisée.

Coûts de transaction

En ce qui concerne les instruments financiers classés ou désignés comme détenus à des fins de transaction, les coûts de transaction sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont capitalisés au moment de la constatation initiale.

Biens achetés en vertu de conventions de revente et biens vendus en vertu de conventions de rachat

Nous achetons des valeurs mobilières dans le cadre de conventions de revente et nous prenons possession de ces valeurs mobilières. Les conventions de revente sont comptabilisées à titre d'opérations de prêts assortis de garanties. En vertu de ces conventions, nous suivons de près la valeur de marché des valeurs mobilières acquises, et des garanties supplémentaires sont obtenues au besoin. Nous avons le droit de liquider les garanties en cas de défaillance de la part de la contrepartie. Nous vendons également des valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat, lesquelles sont comptabilisées à titre d'opérations d'emprunts assortis de garanties.

Les conventions de revente et de rachat sont inscrites au bilan consolidé aux montants d'achat ou de vente initiaux des valeurs mobilières plus les intérêts courus, respectivement, sauf lorsqu'elles sont désignées comme des instruments détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur et qu'elles sont comptabilisées à la juste valeur. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente sont présentés à titre de revenu d'intérêt, et les intérêts engagés sur les conventions de rachat sont présentés à titre de frais d'intérêt dans notre état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur liées aux conventions de revente et de rachat comptabilisées à la juste valeur selon l'option de la juste valeur sont incluses dans le poste Revenus tirés des activités de négociation, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Titrisations

Nos diverses opérations de titrisation consistent généralement en un transfert d'actifs financiers à des structures d'accueil ou à des fiducies indépendantes, lesquelles émettent ensuite des titres aux investisseurs. Les structures d'accueil peuvent être une EDDV au sens de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 de l'ICCA, intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (variable interest entities)* (NOC-15), ou une structure d'accueil admissible au sens de la NOC-12, intitulée *Cessions de créances*.

Ces opérations sont comptabilisées à titre de ventes, et les actifs cédés sont retirés de notre bilan consolidé lorsque nous sommes réputés avoir abandonné le contrôle de ces actifs et que nous avons reçu une contrepartie autre que les droits de bénéficiaire liés aux actifs cédés. Pour que le contrôle soit considéré comme abandonné, les conditions suivantes doivent être remplies :

- i) les actifs cédés doivent être isolés par rapport au vendeur, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre;
- ii) l'acheteur doit avoir le droit juridique de vendre ou de nantir les actifs cédés ou, si ce dernier est une structure d'accueil admissible, ses

investisseurs doivent avoir le droit de vendre ou de nantir leur participation dans l'entité et iii) le vendeur ne doit pas continuer de contrôler les actifs cédés en vertu d'une entente visant à lui permettre de racheter les actifs ou d'en causer le retour. Si l'une ou l'autre de ces conditions n'est pas remplie, la cession est considérée comme un emprunt garanti aux fins comptables et les actifs demeurent au bilan consolidé, le produit net étant constaté comme un passif.

En ce qui concerne les titrisations de prêts, nous vendons habituellement des prêts ou des ensembles de titres adossés à des créances hypothécaires à des structures d'accueil ou à des fiducies, lesquelles émettent ensuite des titres aux investisseurs. À l'occasion, nous en vendons à des tiers investisseurs par l'entremise de courtiers.

Lorsque des titres adossés à des créances hypothécaires sont constitués, nous reclassons les prêts à leur valeur comptable dans les titres adossés à des créances hypothécaires et droits conservés du bilan consolidé. Les droits conservés représentent principalement les marges excédentaires de la participation dans les prêts sur le taux de rendement des titres adossés à des créances hypothécaires. La valeur comptable initiale des titres adossés à des créances hypothécaires et des droits conservés connexes est établie en fonction de leur juste valeur relative à la date de la titrisation. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont classés dans les titres détenus à des fins de transaction ou dans les titres disponibles à la vente, selon l'intention de la direction. Les droits conservés sont classés dans les titres disponibles à la vente ou dans les titres détenus à des fins de transaction, à l'aide de l'option de la juste valeur. Tant les titres adossés à des créances hypothécaires que les droits conservés classés comme disponibles à la vente font périodiquement l'objet de tests de dépréciation.

Les gains à la vente de prêts ou de titres adossés à des créances hypothécaires sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt, en fonction de la valeur comptable précédente des prêts ou des titres adossés à des créances hypothécaires visés par la cession. Pour établir les justes valeurs, nous utilisons les cours des marchés, le cas échéant. Lorsque de tels cours ne sont pas disponibles pour les droits conservés, nous déterminons habituellement la juste valeur en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, établis selon les estimations les plus probables de la direction quant aux hypothèses clés, lesquelles se rapportent notamment aux taux de paiement, à la durée de vie moyenne pondérée des créances payables par anticipation, à la marge excédentaire, aux pertes sur créances prévues et aux taux d'actualisation, compte tenu des risques.

Pour chaque opération de titrisation relativement à laquelle nous avons conservé les droits de gestion, nous déterminons si les avantages liés à la gestion constituent une contrepartie adéquate. Lorsque les avantages liés à la gestion sont plus qu'adéquats, un actif de gestion est constaté au poste Autres – Autres actifs. Lorsque les avantages prévus liés à la gestion ne sont pas considérés comme adéquats, nous constatons un passif de gestion au poste Autres – Autres passifs. Lorsque nous recevons une contrepartie adéquate, nous ne constatons ni un actif ni un passif. Un actif ou un passif de gestion est amorti proportionnellement au revenu de gestion net estimatif et sur la durée de ce revenu.

En ce qui concerne les titrisations d'obligations, nous achetons des obligations émises par des gouvernements municipaux, des obligations liées à des gouvernements ou des obligations de sociétés et nous émettons ensuite des titres que nous vendons à des tiers investisseurs. Nous ne conservons aucun droit de bénéficiaire, à moins que nous n'achetions certains des certificats émis.

Acceptations

Les acceptations sont des instruments négociables à court terme émis par nos clients à des tiers et que nous garantissons. La responsabilité éventuelle au titre des acceptations est comptabilisée au poste Autres – Acceptations dans le bilan consolidé. Le recours contre nos clients, dans le cas où ces engagements devraient être acquittés, est comptabilisé comme un actif de valeur équivalente au poste Autres – Engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Les commissions gagnées sont comptabilisées à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Produits dérivés

Les produits dérivés sont utilisés principalement dans les activités de vente et de négociation. Les produits dérivés sont également utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt, les risques de change, les risques de crédit et les autres risques de marché. Les produits dérivés les plus souvent utilisés sont les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les options sur taux d'intérêt, les contrats de change à terme de gré à gré,

les swaps de devises, les contrats à terme standardisés sur devises, les options sur devises, les swaps sur actions et les produits dérivés de crédit. Tous les produits dérivés sont comptabilisés dans notre bilan consolidé à la juste valeur, y compris les dérivés incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes. Un dérivé incorporé est un élément d'un instrument hybride qui comprend également un contrat hôte non dérivé ayant pour effet que certains des flux de trésorerie de l'instrument hybride varient d'une façon semblable à un dérivé autonome. Lorsqu'un dérivé incorporé est séparé, le contrat hôte est comptabilisé en vertu des PCGR applicables à un contrat de ce type, sans le dérivé incorporé. Tous les dérivés incorporés sont présentés sur une base combinée avec les contrats hôtes, bien qu'ils soient séparés aux fins de l'évaluation lorsque les conditions nécessaires à la séparation sont respectées.

Lorsque des produits dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de vente et de négociation, les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les produits dérivés sont constatés dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation. Les produits dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à titre d'actifs dérivés, alors que les produits dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés à titre de passifs dérivés. Lorsque nous avons à la fois le droit juridique et l'intention de régler les actifs et les passifs liés aux produits dérivés simultanément avec une contrepartie, la juste valeur nette des produits dérivés est présentée à titre d'actif ou de passif, selon le cas. Les ajustements de l'évaluation à l'égard des risques de marché et de crédit et les primes versées sont également inclus dans les actifs dérivés, tandis que les primes reçues sont présentées dans les passifs dérivés.

Lorsque les produits dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque produit dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée, comme il est expliqué à la rubrique Comptabilité de couverture ci-après.

Comptabilité de couverture

Nous utilisons des produits dérivés et des produits non dérivés dans le cadre de nos stratégies de couverture afin de gérer notre exposition aux risques de taux d'intérêt, de change et de crédit ainsi qu'aux autres risques de marché. Si la comptabilité de couverture est appropriée, la relation de couverture est désignée et documentée dès sa mise en place, pour déterminer l'objectif précis de gestion du risque ainsi que la stratégie de couverture. La documentation précise l'actif, le passif ou les flux de trésorerie prévisionnels couverts, le risque géré par l'opération de couverture, le type d'instrument de couverture utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. L'instrument de couverture doit avoir une grande efficacité pour compenser la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie prévus découlant du risque couvert, tant au moment de la mise en place de la couverture qu'au cours de sa durée de vie. On cesse d'appliquer la comptabilité de couverture sur une base prospective lorsqu'il est établi que l'instrument de couverture n'est plus une couverture efficace, lorsque l'instrument de couverture est liquidé ou vendu ou lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue. Veuillez vous reporter à la note 7 pour obtenir des renseignements sur la juste valeur des instruments dérivés et non dérivés en fonction de leur relation de couverture, ainsi que sur les dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

Couvertures de la juste valeur

Dans une relation de couverture de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des variations de la juste valeur attribuables au risque couvert et est constatée dans les revenus autres que d'intérêt. Les variations de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, sont contrebalancées par les variations de la juste valeur du dérivé de couverture, lesquelles sont également constatées dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'instrument couvert n'est plus ajustée, et les ajustements cumulatifs à la juste valeur sont amortis dans le résultat net sur la durée de vie restante de l'élément couvert.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir notre risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Nous utilisons également, dans des circonstances particulières, certains instruments de trésorerie afin de couvrir le risque lié aux variations de la juste valeur des actifs monétaires attribuables aux fluctuations des taux de change.

Couvertures des flux de trésorerie

Dans une relation de couverture des flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture, déduction faite des impôts, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu, et la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres

que d'intérêt. Lorsque la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, les montants accumulés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans le revenu net d'intérêt au cours des périodes où la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le revenu net d'intérêt. Les gains et les pertes sur les dérivés sont reclassés immédiatement dans le résultat net lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue. Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variation des flux de trésorerie liés à un actif ou passif à taux variable.

Couvertures de l'investissement net

Dans le cas de la couverture du risque de change lié à un investissement net dans un établissement étranger autonome, la tranche efficace des gains et des pertes de change sur les instruments de couverture, déduction faite des impôts applicables, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu, alors que la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. Les montants accumulés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sont constatés dans le résultat net lorsque se produit une réduction de l'investissement net couvert en raison de la dilution ou de la vente de l'investissement net ou une réduction des capitaux propres de l'établissement étranger découlant de la distribution de dividendes. Nous utilisons des passifs libellés en devises et des contrats de change pour gérer le risque de change lié aux investissements nets dans des établissements étrangers autonomes qui ont une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien.

Prêts

Les prêts sont habituellement comptabilisés au coût après amortissement, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts et des revenus non gagnés, lesquels comprennent les intérêts non gagnés et les commissions sur prêts non amorties. Les prêts pour lesquels nous avons choisi l'option de la juste valeur ou que nous comptons vendre immédiatement ou dans un avenir proche doivent être classés comme détenus à des fins de transaction et comptabilisés à la juste valeur. Les actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif peuvent aussi être classés au titre des prêts et créances.

Les prêts comptabilisés au coût après amortissement font périodiquement l'objet de tests de dépréciation et sont classés à titre de prêts douteux lorsque la direction estime que le plein recouvrement du capital ou des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 90 jours, les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit et des prêts garantis ou assurés par un gouvernement canadien (fédéral ou provincial) ou par un organisme gouvernemental canadien (collectivement, gouvernement canadien), sont classés à titre de prêts douteux, sauf s'ils sont entièrement garantis et qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement de la dette à l'intérieur d'un délai de 180 jours après la date d'échéance. Les soldes de cartes de crédit sont radiés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts garantis par un gouvernement canadien sont classés à titre de prêts douteux lorsqu'ils sont en souffrance depuis 365 jours. Lorsqu'un prêt est classé à titre de prêt douteux, les intérêts cessent d'être comptabilisés et l'ensemble des intérêts précédemment comptabilisés mais non payés à l'égard du prêt est porté au débit de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les intérêts reçus sur les prêts douteux sont portés au crédit de la valeur comptable du prêt. Lorsque le prêt est complètement radié, les paiements subséquents sont portés au crédit de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les prêts douteux sont de nouveau inscrits comme des prêts productifs lorsque tous les montants en souffrance (y compris les intérêts) ont été recouverts, que les charges liées aux prêts douteux ont été contrepassées et que la qualité du crédit s'est améliorée de telle sorte que le recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues est raisonnablement assuré.

Lorsqu'un prêt douteux est classé comme tel, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur de réalisation estimative, déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt réel inhérent au prêt. Au cours de périodes subséquentes, tout recouvrement de montants précédemment radiés et toute augmentation de la valeur comptable du prêt sont portés, dans le bilan consolidé, au crédit de la provision pour pertes sur créances. Lorsqu'une partie du prêt est radiée et que le solde est restructuré, le nouveau prêt est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'il n'y a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement du capital ou des intérêts et que les paiements ne sont pas en souffrance depuis 90 jours.

Les actifs acquis en règlement d'un prêt problème sont inscrits à leur juste valeur moins les frais de cession. La juste valeur est évaluée en fonction soit de la valeur de marché du moment si elle est disponible, soit de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Tout excédent de la valeur comptable du prêt sur la juste valeur inscrite des actifs acquis est porté au débit de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont reportées et comptabilisées sous la rubrique Revenu d'intérêt sur la durée estimative de ces prêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il est probable qu'un prêt en résulte, les commissions d'engagement et de mobilisation sont également comptabilisées dans le poste Revenu d'intérêt sur la durée prévue de ce prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Sinon, les commissions sont comptabilisées au poste Autres passifs et amorties à la rubrique Revenus autres que d'intérêt pendant la période d'engagement ou de confirmation du prêt.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances est maintenue à un niveau que la direction estime approprié pour couvrir les pertes sur créances estimatives désignées dans le portefeuille de même que les pertes qui ont été subies, mais qui ne peuvent encore être déterminées à la date du bilan. La provision est liée aux risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi qu'aux éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés.

La provision est augmentée par la dotation à la provision pour pertes sur créances et réduite par les radiations, déduction faite des recouvrements. La provision pour pertes sur créances touchant les postes du bilan est portée en réduction des actifs, et les provisions touchant les éléments hors bilan sont comptabilisées au poste Autres passifs.

La provision est établie en fonction de la détermination et de l'évaluation, par la direction, des comptes problèmes à l'égard des pertes estimatives liées au reste du portefeuille et d'autres facteurs tels que la composition et la qualité du crédit du portefeuille et les changements de la conjoncture économique et commerciale. La provision pour pertes sur créances est composée des provisions spécifiques et de la provision générale.

Provisions spécifiques

Des provisions spécifiques sont comptabilisées afin de constater les pertes estimatives sur les prêts de détail et de gros classés à titre de prêts douteux. Les pertes liées aux prêts de gros, y compris les prêts aux petites entreprises gérés individuellement, sont estimées selon le jugement de la direction quant à la réalisation des flux de trésorerie futurs que l'on peut raisonnablement s'attendre à recevoir des emprunteurs ou de garants financièrement responsables, ou par suite de la réalisation d'une sûreté réelle. Les coûts de recouvrement estimatifs sont déduits des montants que l'on s'attend à récupérer, et ces montants sont actualisés au taux d'intérêt effectif de l'obligation. Les pertes liées aux portefeuilles de prêts de détail, y compris les prêts hypothécaires résidentiels ainsi que les prêts aux particuliers et aux petites entreprises gérés collectivement, sont évaluées en fonction de l'expérience en matière de radiations nettes. Aucune provision spécifique n'est constituée au titre des cartes de crédit, les soldes étant radiés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement radiés lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours. Les autres prêts sont radiés lorsque la possibilité de recouvrer la totalité du montant du prêt est à peu près inexistante.

Provision générale

La provision générale est établie afin de couvrir les pertes sur créances estimatives subies à l'égard de nos portefeuilles de prêts qui n'ont pas encore été précisément désignés comme douteux. Dans le cas des prêts hétérogènes (prêts de gros, y compris les prêts aux petites entreprises gérés individuellement), la détermination de la provision générale est fondée sur l'application d'une probabilité de défaillance estimative, sur le montant brut assujéti aux défaillances et sur les facteurs de perte, lesquels sont établis en fonction des pertes historiques et sont définis selon le type et la cote du prêt. Pour ce qui est des portefeuilles homogènes (prêts de détail), y compris les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts sur cartes de crédit ainsi que les prêts aux particuliers et aux petites entreprises gérés collectivement, la provision générale est déterminée en fonction des taux de pertes historiques. Pour déterminer le niveau de la provision générale, la direction considère également les tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, la conjoncture économique, l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs.

Garanties

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons de nombreuses ententes qui peuvent comporter des éléments répondant à la définition de « garantie » aux termes de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 14, intitulée *Informations à fournir sur les garanties* (NOC-14). En vertu de cette note, une garantie est un contrat (y compris un engagement d'indemnisation) qui peut éventuellement nous obliger à faire un paiement (sous forme d'espèces, d'autres actifs, de l'émission de nos propres actions ou de la prestation de services) à une contrepartie par suite : i) de la variation d'un taux d'intérêt, d'un taux de change, du cours d'un titre ou d'une marchandise, d'un indice ou d'un autre élément qui est lié à un actif, à un passif ou à un titre participatif de la contrepartie; ii) de l'inexécution d'une obligation contractuelle par un tiers ou iii) du défaut, par un tiers, de rembourser sa dette au moment où celle-ci devient exigible. Nous comptabilisons un passif dans nos bilans consolidés au début d'une garantie, lequel représente la juste valeur de l'engagement découlant de l'émission de la garantie. Aucune évaluation à la juste valeur n'est requise par la suite, sauf si la garantie financière satisfait également à la définition de dérivé. Si elle satisfait à la définition de dérivé, la garantie financière est évaluée à la juste valeur à chaque date du bilan et présentée comme un dérivé au poste Autres actifs ou au poste Autres passifs, selon le cas.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Nous présentons le solde net des actifs financiers et des passifs financiers lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et que nous avons l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Assurance

Les primes découlant des contrats de longue durée, principalement des contrats d'assurance vie, sont inscrites au poste Revenus autres que d'intérêt – Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires au moment où elles deviennent exigibles. Les primes découlant des contrats de courte durée, principalement des contrats d'assurance IARD, et les frais liés aux services administratifs sont constatés au poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires sur la durée du contrat connexe. Les primes non acquises découlant des contrats de courte durée, qui représentent la tranche non échue des primes, sont constatées au poste Autres passifs. Les placements effectués par nos services d'assurances sont classés comme disponibles à la vente ou comme prêts et créances, à l'exception des placements soutenant les obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurances vie et maladie de même qu'au titre d'une partie des contrats d'assurance IARD. Ces placements sont désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires.

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités d'assurance représentent les sinistres à court terme et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées au moyen de la Méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents, aux charges d'exploitation, aux frais d'administration des polices et aux provisions pour détérioration des résultats. Ces hypothèses sont revues au moins annuellement en fonction des résultats réels et des conditions du marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD représentent les provisions estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie et IARD sont constatées au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont reflétées dans le poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de notre état consolidé des résultats au cours de la période où les estimations ont subi des variations.

Les montants à recouvrer au titre de la réassurance liée aux activités d'assurance IARD, qui sont inclus dans les Autres actifs, comprennent les montants au titre des prestations versées et des réclamations non versées. Les montants à recouvrer au titre de la réassurance attribuables à nos activités d'assurance vie sont inclus dans les Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance en diminution des passifs connexes.

Les coûts d'acquisition relatifs aux nouvelles activités d'assurance comprennent les commissions, les taxes sur les primes, certains coûts liés à la souscription et d'autres coûts variables liés à l'acquisition de nouvelles activités. Les coûts d'acquisition reportés liés aux produits

d'assurance vie sont constatés implicitement dans les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance conformément à la Méthode canadienne axée sur le bilan. Dans le cas de l'assurance IARD, ces frais sont constatés au poste Autres actifs et amortis sur la durée des contrats.

Les fonds distincts représentent les activités dans lesquelles un contrat est passé aux termes duquel le montant de la prestation est directement lié à la valeur de marché des placements détenus dans un fonds sous-jacent. L'entente contractuelle est telle que les actifs sous-jacents sont inscrits à notre nom, mais les titulaires d'une police liée à un fonds distinct prennent en charge le risque et conservent les avantages découlant du rendement du placement du fonds. Nous offrons des garanties minimales relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance pour ce qui est des fonds distincts. Le passif lié à ces garanties minimales est inscrit au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les fonds distincts ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés. Nous tirons uniquement un revenu provenant des honoraires liés aux fonds distincts, qui est reflété dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires. Les honoraires comprennent les honoraires de gestion et les frais liés à la mortalité, aux polices, à l'administration et au rachat.

Prestations de retraite, autres avantages postérieurs à l'emploi et rémunération à base d'actions

Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi
Nous offrons un certain nombre de régimes de prestations qui fournissent des prestations de retraite et certains autres avantages aux employés admissibles. Se reporter à la note 20. Ces régimes comprennent les régimes de retraite enregistrés à prestations déterminées, les régimes de retraite complémentaires, les régimes à cotisations déterminées et les régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires, d'assurance invalidité et d'assurance vie.

Les placements détenus par les caisses de retraite consistent principalement en des titres de participation et en des titres à revenu fixe. L'actif des caisses de retraite est évalué à la juste valeur. Pour les principaux régimes à prestations déterminées, le taux de rendement prévu de l'actif du régime, lequel est reflété dans la charge au titre des prestations constituées, est calculé selon la méthode liée à la valeur de marché. Conformément à cette méthode, l'actif est évalué à la valeur de marché ajustée en vertu de laquelle les gains et pertes en capital réalisés et non réalisés sont amortis sur trois ans selon la méthode de l'amortissement linéaire. Pour la plupart des régimes de retraite à prestations déterminées secondaires et complémentaires, le taux de rendement prévu de l'actif du régime est calculé en fonction de la juste valeur de l'actif.

En ce qui a trait aux régimes à prestations déterminées, des évaluations actuarielles sont effectuées régulièrement afin de déterminer la valeur actualisée des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués, établie en fonction de la rémunération prévue des employés jusqu'à la retraite ainsi que des coûts d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires, d'assurance invalidité et d'assurance vie, respectivement.

Notre charge au titre des régimes de retraite à prestations déterminées, comprise dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, correspond au coût des prestations au titre des services de l'année en cours, aux intérêts débiteurs sur les obligations, au rendement des placements prévu sur la valeur de marché ou liée au marché de l'actif du régime et à l'amortissement du coût des prestations au titre des services passés, des gains ou des pertes actuariels nets et de l'actif ou de l'obligation transitoire. Pour certains de nos régimes à prestations déterminées, y compris les principaux régimes à prestations déterminées, les gains ou pertes actuariels sont déterminés chaque année et amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes d'employés participant aux régimes. Pour les autres régimes à prestations déterminées, les gains ou pertes actuariels nets cumulés dépassant 10 % de l'actif du régime ou de l'obligation au titre des prestations au début de l'exercice, selon le plus élevé des deux montants, sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes d'employés participant au régime.

Les gains et les pertes à la liquidation des régimes à prestations déterminées sont comptabilisés dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines lorsque ces liquidations ont lieu. Les gains et les pertes liés à la compression de régimes sont constatés au cours de la période où la compression devient probable et où l'incidence peut être raisonnablement évaluée.

L'excédent cumulatif des cotisations aux caisses de retraite sur les montants inscrits à titre de charges est constaté comme coût des prestations de retraite payées d'avance au poste Autres actifs. L'excédent cumulatif de la charge sur les cotisations est constaté comme charge à

payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués, dans le poste Autres passifs.

Notre charge au titre des régimes à cotisations déterminées est inscrite dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines au cours de la période où les services connexes sont rendus.

Rémunération à base d'actions

Nous offrons des régimes de rémunération à base d'actions à certains employés clés ainsi qu'aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, comme il est décrit à la note 21.

Nous comptabilisons les options sur actions octroyées aux employés selon la méthode de la juste valeur, en vertu de laquelle la charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition applicable, et une hausse équivalente du surplus d'apport est comptabilisée. Lorsque les options sont levées, le produit de la levée ainsi que le montant initial comptabilisé comme surplus d'apport sont portés au crédit du poste Actions ordinaires. Les droits à la plus-value des actions qui sont entièrement acquis entraînent une charge de rémunération en raison de la variation du cours du marché de nos actions ordinaires. Cette charge de rémunération, déduction faite des couvertures connexes, est comptabilisée sous la rubrique Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines dans notre état consolidé des résultats, et une hausse correspondante est constatée dans notre bilan consolidé, sous Autres passifs.

Nos autres régimes de rémunération à base d'actions comprennent notamment les régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement et les régimes d'unités d'actions différées à l'intention des employés clés (régimes). Les obligations en vertu des régimes d'attribution d'actions différées sont réglées au moyen de nos actions ordinaires ou en espèces, tandis que celles en vertu des régimes d'unités d'actions différées sont réglées en espèces. Les obligations en vertu des régimes sont comptabilisées sur leur période d'acquisition. Pour les attributions réglées en actions, nos obligations comptabilisées sont fondées sur le prix du marché de nos actions ordinaires à la date de l'octroi. Pour les attributions réglées en espèces, nos obligations comptabilisées font l'objet d'ajustements périodiques selon la fluctuation du prix du marché de nos actions ordinaires et les dividendes courus. Les variations de nos obligations au titre de ces régimes, compte non tenu des couvertures connexes, sont comptabilisées sous la rubrique Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines dans notre état consolidé des résultats, et une hausse correspondante est constatée dans notre bilan consolidé, sous Autres passifs ou Surplus d'apport.

Le coût de rémunération associé aux options et aux attributions octroyées aux employés admissibles au départ à la retraite ou qui le deviendront au cours de la période d'acquisition des droits est constaté immédiatement si l'employé est admissible au départ à la retraite à la date d'attribution ou durant la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible au départ à la retraite.

Nos cotisations aux régimes d'épargne et d'actionnariat des employés sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Impôts sur les bénéfices

Nous utilisons la méthode de l'actif et du passif fiscal, laquelle exige que les impôts sur les bénéfices reflètent l'incidence fiscale future prévue des écarts temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs à des fins comptables et à des fins fiscales. Un actif ou un passif d'impôts futurs est déterminé pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur à la date de réalisation prévue des éléments sous-jacents de revenus et de charges, sauf dans le cas des bénéfices liés à nos établissements étrangers lorsque le rapatriement de tels montants n'est pas envisagé dans un avenir prévisible. La charge d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats comprend les impôts exigibles et les impôts futurs. Les impôts applicables aux éléments imputés ou crédités aux capitaux propres sont déduits de ces éléments. Les variations des impôts futurs liées à une modification des taux d'imposition sont constatées au cours de la période où le taux d'imposition devient pratiquement en vigueur. Notre état consolidé des résultats comprend des éléments qui sont non imposables ou non déductibles à des fins fiscales et, en conséquence, la charge d'impôts diffère de celle qui serait constituée selon les taux prévus par la loi.

Le montant net des impôts futurs résultant d'écarts temporaires et de reports de pertes fiscales en avant est inclus dans le poste Autres actifs. Chaque trimestre, nous évaluons nos actifs d'impôts futurs afin de déterminer si la réalisation des avantages liés à ces actifs est plus probable qu'improbable; notre évaluation tient compte des indications tant positives que négatives. Nous constituons une provision pour moins-value afin de ramener la valeur des actifs d'impôts futurs au montant auquel, à notre avis, il est plus probable qu'improbable que ces actifs seront réalisés.

Regroupements d'entreprises, écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Tous les regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs incorporels identifiables sont constatés séparément de l'écart d'acquisition et sont inclus dans le poste Autres actifs incorporels. L'écart d'acquisition correspond à l'excédent du coût d'acquisition de l'entreprise acquise sur la juste valeur de l'actif net identifiable acquis et est attribué aux unités d'exploitation d'un secteur d'exploitation. Une unité d'exploitation regroupe des activités commerciales présentant des caractéristiques et des stratégies économiques semblables. Selon les PCGR, elle s'entend du niveau d'exploitation auquel les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation et correspond soit à un secteur d'exploitation, soit au niveau immédiatement inférieur. Au moment de la cession d'une partie d'une unité d'exploitation, l'écart d'acquisition est attribué à la partie cédée en fonction de la juste valeur de cette partie par rapport à l'ensemble de l'unité d'exploitation. L'écart d'acquisition attribué à la partie de l'unité d'exploitation à conserver est soumis à un test de dépréciation.

L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation annuelle, au 1^{er} août, ou plus souvent si les événements ou les circonstances indiquent une perte de valeur possible. Nous évaluons l'écart d'acquisition en déterminant d'abord la juste valeur de chaque unité d'exploitation et en la comparant avec sa valeur comptable, y compris l'écart d'acquisition attribué. Si la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, la juste valeur de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation doit être déterminée et comparée à sa valeur comptable. La juste valeur de l'écart d'acquisition est attribuée en fonction de la juste valeur de l'actif et du passif de l'unité d'exploitation. La dépréciation de l'écart d'acquisition est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition attribué à l'unité d'exploitation sur la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition, et toute perte de valeur de l'écart d'acquisition est imputée aux résultats au cours de la période pendant laquelle la perte de valeur est constatée. Les reprises ultérieures sur perte de valeur sont interdites.

La juste valeur de chacune des unités d'exploitation a essentiellement été établie selon une méthode axée sur le bénéfice qui tient compte des prévisions internes de chaque unité d'exploitation à l'égard des produits et des charges. Cette méthode repose sur des estimations et des hypothèses à l'égard des taux d'actualisation, des taux de croissance et des taux finaux de croissance. Les variations de ces estimations ou hypothèses pourraient avoir une incidence sur le calcul de la juste valeur de nos unités d'exploitation et, par conséquent, sur les résultats du test de dépréciation. Outre la méthode axée sur le bénéfice, nous utilisons, dans la mesure du possible, une approche fondée sur le marché en vue d'évaluer la juste valeur de chaque unité d'exploitation en fonction de la conjoncture et de sociétés comparables.

Les autres actifs incorporels ayant une durée de vie limitée font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, qui n'excède généralement pas 20 ans, et ils sont également soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe des conditions pouvant indiquer que les flux de trésorerie nets futurs estimatifs provenant d'un actif ne seront pas suffisants pour recouvrer sa valeur comptable.

Autres

Conversion des comptes exprimés en devises

L'actif et le passif monétaires exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. L'actif et le passif non monétaires sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques. Les revenus et les charges exprimés en devises sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice.

L'actif et le passif de nos établissements étrangers autonomes dont la monnaie de fonctionnement n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan, tandis que les revenus et les charges de ces établissements étrangers sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice.

Les gains ou pertes non réalisés résultant de la conversion des comptes de nos établissements étrangers autonomes de même que la tranche efficace des couvertures connexes sont comptabilisés après impôts à titre de composantes des autres éléments du résultat étendu. Au moment de la cession de notre participation dans ces placements ou de la dilution de cette dernière, une tranche appropriée du montant net des

gains ou des pertes de change cumulés est portée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les autres gains et pertes de change sont inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt.

Locaux et matériel

Les locaux et le matériel sont constatés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est essentiellement comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs, soit de 25 à 50 ans pour les bâtiments, de 3 à 10 ans pour le matériel informatique et de 7 à 10 ans pour le mobilier, les agencements et le reste du matériel. La période d'amortissement des améliorations locatives correspond au moindre de la durée de vie utile des améliorations locatives ou de la durée du bail plus la première période de renouvellement, si la période de renouvellement est raisonnablement assurée, jusqu'à concurrence de 10 ans. Les gains et les pertes résultant de la cession sont inscrits au poste Revenus autres que d'intérêt. Les locaux et le matériel sont soumis à un test de recouvrabilité chaque fois que des changements de situation indiquent une possible perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus liés à l'utilisation des locaux et du matériel est inférieure à la valeur comptable des locaux et du matériel.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé au moyen de la division du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période, déduction faite des actions autodétenues. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est établi après déduction des droits aux dividendes des actionnaires privilégiés et de tout gain (perte) au rachat d'actions privilégiées, déduction faite des impôts connexes. Le bénéfice dilué par action reflète la dilution potentielle qui pourrait survenir si des actions ordinaires additionnelles étaient présumées avoir été émises en vertu de titres ou de contrats qui confèrent à leur détenteur le droit d'obtenir des actions ordinaires à l'avenir, dans la mesure où ce droit n'est pas assujéti à des éventualités qui ne se sont pas encore produites. Le nombre d'actions additionnelles inclus dans le bénéfice dilué par action est déterminé au moyen de la méthode du rachat d'actions, selon laquelle les options sur actions dont le prix de levée est inférieur au cours moyen du marché de nos actions ordinaires sont présumées être levées, et le produit de la levée est utilisé pour racheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pour l'exercice. Le nombre d'actions ordinaires additionnelles émises en vertu d'options sur actions et rachetées au moyen du produit de la levée des options est inclus dans le calcul du bénéfice dilué par action.

Modifications comptables futures

Option de remboursement anticipé incorporée dans un titre – modifications au chapitre 3855, intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation ».

En juin 2009, l'ICCA a fourni des précisions à l'égard de la comptabilisation de l'option de remboursement anticipé incorporée dans un titre dans le chapitre 3855. Une option de remboursement anticipé qui est incorporée dans un titre représentatif des intérêts seulement (coupon détaché) ou du principal seulement (obligation coupons détachés) est étroitement liée au contrat hôte pour autant que le contrat hôte ait résulté initialement de la séparation du droit de percevoir les flux de trésorerie contractuels d'un instrument financier qui, en soi, ne comportait pas de dérivé incorporé, et qu'il ne contienne aucune condition non stipulée dans le contrat d'emprunt hôte d'origine. Cette nouvelle norme sera applicable à compter du 1^{er} novembre 2011 en ce qui nous concerne. Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption de cette modification sur notre situation financière et sur nos résultats d'exploitation consolidés.

Normes internationales d'information financière

L'ICCA a annoncé que les PCGR du Canada qui s'appliquent aux sociétés ayant une obligation publique de rendre des comptes seront remplacés par les Normes internationales d'information financière (IFRS) sur une période de transition qui devrait s'étendre jusqu'en 2011. Nous commencerons à publier nos états financiers conformément aux IFRS à compter du 1^{er} novembre 2011.

La juste valeur d'un instrument financier correspond à la contrepartie pour laquelle ce dernier serait échangé dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance conclue entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La juste valeur des instruments identiques négociés sur un marché actif est fondée sur les cours de clôture dans le marché actif le plus avantageux pour cet instrument. En ce qui concerne les actifs et les passifs financiers comptabilisés aux bilans consolidés, le cours du marché correspond au cours acheteur et au cours vendeur les plus récents, respectivement. Pour ce qui est des actifs et des passifs financiers à acquérir, nous les évaluons en fonction du cours vendeur et du cours acheteur les plus récents, respectivement. Lorsqu'il n'y a pas de marché actif, nous déterminons la juste valeur selon les cours du marché pour des instruments financiers présentant des caractéristiques et des profils de risque semblables ou au moyen d'un modèle d'évaluation, selon le cas. Lorsque la juste valeur des instruments financiers est établie à partir de modèles d'évaluation, il est nécessaire d'avoir recours à des données. Pour déterminer ces données, nous nous basons principalement sur des facteurs de marché externes facilement observables et disponibles, tels que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change, ainsi que la volatilité des prix et des taux. Dans certains cas, nous utilisons des données qui ne reposent pas sur des facteurs de marché observables. Dans ces cas, nous pouvons ajuster les données prises en compte dans le modèle afin de refléter l'incertitude de l'évaluation (ajustements de l'évaluation en fonction du modèle et des paramètres) de façon à déterminer la juste valeur en fonction des hypothèses qui seraient prises en compte par les participants du marché dans le cadre de l'établissement du prix des instruments financiers.

Des ajustements de l'évaluation sont parfois nécessaires pour déterminer la juste valeur de l'instrument financier. Dans le cas de certains titres, des ajustements de l'évaluation peuvent être apportés à l'égard de la liquidité liée à des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif si nous croyons que ces instruments pourraient être cédés pour un montant moindre que leur juste valeur estimative par suite d'un manque de liquidité du marché pendant une courte période.

Nous apportons des ajustements à l'évaluation du risque de crédit lié à nos portefeuilles de dérivés afin d'établir la juste valeur de ceux-ci. Ces ajustements tiennent compte de la capacité financière de nos contreparties, de l'évaluation à la valeur de marché actuelle ou future éventuelle des opérations ainsi que de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que les accords généraux de compensation et les conventions accessoires. Nous mettons à jour régulièrement les ajustements de l'évaluation du crédit afin de tenir compte de la variation de la valeur des dérivés et du risque lié au rendement des contreparties. Des changements des ajustements de l'évaluation du crédit sont comptabilisés dans le résultat de la période considérée.

Nous disposons de politiques internes documentées qui détaillent nos processus d'évaluation de la juste valeur, y compris les méthodes utilisées pour déterminer les ajustements de l'évaluation. Ces méthodes sont appliquées de façon uniforme et font périodiquement l'objet d'un examen par la Gestion des risques du Groupe et par le groupe Finance.

Techniques d'évaluation et données

Les titres détenus à des fins de transaction, les titres disponibles à la vente et les actifs liés aux dérivés représentent 84 % du total des actifs évalués à la juste valeur, tandis que les dépôts désignés comme détenus à des fins de transaction et les passifs liés aux dérivés représentent 72 % du total des passifs évalués à la juste valeur.

La plupart de nos instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction (autres que les dérivés) et comme disponibles à la vente comportent des titres de créance et des titres de participation.

Pour ce qui est des titres de créance, des titres de participation et des dérivés négociés en Bourse, la juste valeur est fondée sur les cours du marché fournis par une Bourse, un contrepartiste, un courtier, un groupe sectoriel ou un service de fixation des prix, lorsqu'ils sont disponibles. Lorsque aucun cours de marché n'est disponible, la juste valeur est établie en fonction des cours de marché d'instruments similaires, ajustés au besoin pour tenir compte des caractéristiques particulières de ces instruments.

Lorsque le cours de marché d'aucun instrument identique ou similaire n'est disponible, la juste valeur de l'instrument est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées sur le calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus de l'instrument. Les données utilisées dans ces modèles d'évaluation proviennent de facteurs de marché observables et, lorsque c'est pertinent, des hypothèses relatives aux facteurs non observables.

Toutes nos opérations sur dérivés sont comptabilisées à la juste valeur. Les dérivés hors cote (qui ne sont pas négociés en Bourse) sont évalués au moyen de modèles d'évaluation. Les modèles d'évaluation permettent de calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus au moyen d'un principe sans arbitrage. Les démarches de modélisation pour la plupart des produits dérivés classiques sont uniformes dans le secteur. Lorsque cela est possible, les données utilisées dans les modèles d'évaluation proviennent de facteurs de marché observables, notamment des cours fournis par des Bourses, des contrepartistes, des courtiers ou des services de fixation des prix.

Certaines données peuvent ne pas être directement observables, et elles peuvent être calculées à partir de prix observables au moyen de techniques d'ajustement du modèle, de données historiques ou d'autres sources. Au nombre des données observables figurent le cours du change au comptant et le cours du change à terme, les courbes de taux d'intérêt de référence et la volatilité relative aux produits liés aux options fréquemment négociés. Au nombre des données qui peuvent ne pas être observables figurent une partie ou la totalité des aspects des graphiques de surface pour la volatilité relatifs aux produits liés aux options, ainsi que les corrélations entre les facteurs de marché tels que les taux de change, les taux d'intérêt et les cours des actions.

Les certificats de dépôt, les dépôts à terme, les billets de dépôt au porteur et les CPG désignés comme détenus à des fins de transaction sont évalués grâce à l'actualisation des flux de trésorerie contractuels futurs selon les taux d'actualisation. Les taux d'actualisation sont établis à partir des données observées relatives à l'émission et à la négociation de notre passif, à la négociation de passifs de banques comparables et à des enchères de titres. Les méthodes d'évaluation et les données utilisées aux fins de l'évaluation des fluctuations de la juste valeur attribuables aux variations de nos écarts de taux sont décrites à la section intitulée Valeur comptable et juste valeur de certains instruments financiers ci-après.

Gains et pertes non réalisés reportés au moment de la comptabilisation initiale

Les gains et les pertes non réalisés au moment de la comptabilisation initiale des instruments financiers constituent la différence entre le prix de transaction et la juste valeur de l'instrument à la date de transaction. Les gains et les pertes non réalisés au moment de la comptabilisation initiale sont comptabilisés en résultat net uniquement si la juste valeur de l'instrument : i) est attestée par les cours du marché sur un marché actif ou par comparaison avec d'autres transactions actuellement observables sur le marché et portant sur un instrument essentiellement identique ii) est fondée sur une technique d'évaluation reposant sur l'ensemble des données de marché observables importantes ou iii) lorsque les risques liés au contrat dérivé sont entièrement compensés par d'autres contrats conclus avec des tiers. Pour les instruments financiers dont la juste valeur n'est pas attestée par les critères ci-dessus ou pour lesquels les risques liés au contrat initial ne sont pas entièrement transférés à un tiers, le gain ou la perte non réalisé au moment de la comptabilisation initiale est reporté et inclus au poste Autres – Dérivés. Le gain ou la perte reporté est constaté uniquement lorsque : i) des données de marché non observables deviennent observables et peuvent attester la juste valeur de la transaction; ii) les risques liés au contrat initial sont presque entièrement compensés par d'autres contrats conclus avec des tiers; iii) le gain ou la perte est réalisé au moyen d'un encaissement ou d'un paiement en espèces ou iv) la transaction se conclut avant son échéance ou à l'échéance.

Les gains non réalisés reportés au moment de la comptabilisation initiale proviennent principalement des obligations structurées liées à des titres de participation et à des taux d'intérêt. Le tableau suivant illustre les ajustements apportés au montant global des gains non réalisés reportés au moment de la comptabilisation initiale de nos instruments financiers.

Gains et pertes non réalisés reportés au moment de la comptabilisation initiale

	2010	2009	2008
Gains non réalisés reportés qui ne sont pas encore comptabilisés en résultat net, au début	46 \$	198 \$	186 \$
Déduire : ajustements (1)	-	(130)	-
Solde ajusté, au début	46 \$	68 \$	186 \$
Ajouter : gains (pertes) non réalisés reportés survenus au cours de l'exercice	15	(5)	24
Déduire : gains reportés reclassés en résultat net au cours de l'exercice	5	17	12
Gains non réalisés reportés, à la fin	56 \$	46 \$	198 \$

(1) En 2009, nous avons révisé le modèle d'évaluation que nous utilisons pour établir la juste valeur des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques et des régimes 401(k), en raison des nouvelles données et des nouveaux renseignements disponibles. Le nouveau modèle d'évaluation élimine les exigences à l'égard des gains et des pertes non réalisés reportés au moment de la comptabilisation initiale sur ces instruments, ce qui est reflété dans le tableau ci-dessus. Il n'y a eu aucune incidence importante sur les résultats d'exploitation de 2009 par suite de ce changement d'estimation comptable.

Valeur comptable et juste valeur de certains instruments financiers

Les tableaux suivants illustrent la comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur de chaque type d'instrument financier.

	2010							Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable	Juste valeur	Instruments disponibles à la vente évalués au coût (1)			
	Instruments financiers devant être classés comme détenus à des fins de transaction	Instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction	Instruments disponibles à la vente évalués à la juste valeur	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction				
Actifs financiers									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction	131 211 \$	18 344 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	149 555 \$	149 555 \$	
Titres disponibles à la vente	-	-	42 467	-	-	1 309	43 776	43 776	
Total des valeurs mobilières	131 211 \$	18 344 \$	42 467 \$	- \$	- \$	1 309 \$	193 331 \$	193 331 \$	
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	- \$	51 713 \$	- \$	20 985 \$	20 985 \$	- \$	72 698 \$	72 698 \$	
Prêts									
Prêts de détail	- \$	- \$	- \$	220 321 \$	218 477 \$	- \$	220 321 \$	218 477 \$	
Prêts de gros	-	2 899	-	68 986	67 544	-	71 885	70 443	
Total des prêts	- \$	2 899 \$	- \$	289 307 \$	286 021 \$	- \$	292 206 \$	288 920 \$	
Autres									
Dérivés	106 246 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	106 246 \$	106 246 \$	
Autres actifs	-	296	-	19 585	19 585	-	19 881	19 881	
Passifs financiers									
Dépôts									
Particuliers	- \$	3 237 \$	- \$	158 456 \$	159 255 \$	- \$	161 693 \$	162 492 \$	
Entreprises et gouvernements (2)	-	62 654	-	184 543	183 892	-	247 197	246 546	
Banques (3)	-	9 479	-	14 664	14 664	-	24 143	24 143	
Total des dépôts	- \$	75 370 \$	- \$	357 663 \$	357 811 \$	- \$	433 033 \$	433 181 \$	
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	46 597 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	46 597 \$	46 597 \$	
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	-	26 242	-	15 340	15 340	-	41 582	41 582	
Dérivés (4)	108 910	-	-	-	-	-	108 910	108 910	
Autres passifs	(509)	127	-	30 598	30 833	-	30 216	30 451	
Débitures subordonnées	-	119	-	6 562	6 488	-	6 681	6 607	
Titres de fiducie de capital	-	-	-	727	753	-	727	753	

(1) Comprend une tranche de 225 millions de dollars de nos placements détenus jusqu'à l'échéance, qui sont comptabilisés au coût après amortissement.

(2) Le poste Entreprises et gouvernements inclut les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.

(3) Les banques désignent les banques réglementées.

(4) Comprend des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques d'un montant de 170 millions de dollars et des contrats à valeur stable visant des régimes 401(k) d'un montant de 2 millions.

	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable	Juste valeur	Instruments disponibles à la vente évalués au coût (1)	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
	Instruments financiers devant être classés comme détenus à des fins de transaction	Instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction	Instruments disponibles à la vente évalués à la juste valeur	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction			
Actifs financiers								
Valeurs mobilières								
Titres détenus à des fins de transaction	127 394 \$	12 668 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	140 062 \$	140 062 \$
Titres disponibles à la vente	–	–	44 850	–	–	1 360	46 210	46 210
Total des valeurs mobilières	127 394 \$	12 668 \$	44 850 \$	– \$	– \$	1 360 \$	186 272 \$	186 272 \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	– \$	18 911 \$	– \$	22 669 \$	22 669 \$	– \$	41 580 \$	41 580 \$
Prêts								
Prêts de détail	– \$	– \$	– \$	203 856 \$	201 166 \$	– \$	203 856 \$	201 166 \$
Prêts de gros	–	2 818	–	74 289	69 712	–	77 107	72 530
Total des prêts	– \$	2 818 \$	– \$	278 145 \$	270 878 \$	– \$	280 963 \$	273 696 \$
Autres								
Dérivés	92 173 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	92 173 \$	92 173 \$
Autres actifs	–	244	–	18 590	18 590	–	18 834	18 834
Passifs financiers								
Dépôts								
Particuliers	– \$	2 605 \$	– \$	149 723 \$	151 051 \$	– \$	152 328 \$	153 656 \$
Entreprises et gouvernements (2)	–	40 335	–	180 437	180 354	–	220 772	220 689
Banques (3)	–	10 880	–	14 324	14 324	–	25 204	25 204
Total des dépôts	– \$	53 820 \$	– \$	344 484 \$	345 729 \$	– \$	398 304 \$	399 549 \$
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	41 359 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	41 359 \$	41 359 \$
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	21 628	–	13 522	13 522	–	35 150	35 150
Dérivés (4)	84 390	–	–	–	–	–	84 390	84 390
Autres passifs	–	240	–	33 757	33 757	–	33 997	33 997
Débitures subordonnées	–	110	–	6 351	6 262	–	6 461	6 372
Titres de fiducie de capital	–	–	–	1 395	1 482	–	1 395	1 482

(1) Comprend un montant de 156 millions de dollars au titre de nos placements détenus jusqu'à l'échéance, qui sont comptabilisés au coût après amortissement.

(2) Le poste Entreprises et gouvernements inclut les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.

(3) Les banques désignent les banques réglementées.

(4) Comprend des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques d'un montant de 257 millions de dollars et des contrats à valeur stable visant des régimes 401(k) d'un montant de 3 millions.

Instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements sur les prêts et les créances désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, le risque maximal de crédit, le degré d'atténuation du risque par les dérivés de crédit et les instruments semblables, ainsi que les variations de la juste valeur de ces actifs. Les

variations de la juste valeur des prêts et des créances désignés comme détenus à des fins de transaction attribuables aux modifications du risque de crédit se calculent par la différence entre le total des variations de la juste valeur de l'instrument au cours de la période et des variations de la juste valeur calculées en fonction des courbes de rendement sans risque appropriées.

	2010						
	Valeur comptable des prêts et créances désignés comme détenus à des fins de transaction	Risque maximal de crédit	Variations de la juste valeur depuis le 1 ^{er} novembre 2009 attribuables aux modifications du risque de crédit	Variations cumulatives de la juste valeur depuis la comptabilisation initiale attribuables aux modifications du risque de crédit	Degré d'atténuation du risque de crédit par les dérivés de crédit ou des instruments semblables	Variations de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables depuis le 1 ^{er} novembre 2009	Variations cumulatives de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables (1)
Prêts et créances désignés comme détenus à des fins de transaction							
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	6 193 \$	6 193 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	51 713	51 713	–	–	–	–	–
Prêts – prêts de gros	2 899	2 899	(51)	(180)	346	(4)	(2)
Total	60 805 \$	60 805 \$	(51)\$	(180)\$	346 \$	(4)\$	(2)\$

(1) La variation cumulative est évaluée à partir du 1^{er} novembre 2006 ou à partir de la date de la comptabilisation initiale des dérivés de crédit ou des instruments semblables, selon la plus rapprochée de ces deux dates.

2009							
Prêts et créances désignés comme détenus à des fins de transaction	Valeur comptable des prêts et créances désignés comme détenus à des fins de transaction	Risque maximal de crédit	Variations de la juste valeur depuis le 1 ^{er} novembre 2008 attribuables aux modifications du risque de crédit	Variations cumulatives de la juste valeur depuis la comptabilisation initiale attribuables aux modifications du risque de crédit	Degré d'atténuation du risque de crédit par les dérivés de crédit ou des instruments semblables	Variations de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables depuis le 1 ^{er} novembre 2008	Variations cumulatives de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables (1)
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	2 773 \$	2 773 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	18 911	18 911	–	–	–	–	–
Prêts – prêts de gros	2 818	2 818	27	(75)	428	(52)	10
Total	24 502 \$	24 502 \$	27 \$	(75)\$	428 \$	(52)\$	10 \$

(1) La variation cumulative est évaluée à partir du 1^{er} novembre 2006 ou à partir de la date de la comptabilisation initiale des dérivés de crédit ou des instruments semblables, selon la plus rapprochée de ces deux dates.

Les tableaux suivants présentent les variations de la juste valeur des passifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur ainsi que leur valeur à l'échéance contractuelle et leur valeur comptable. La valeur comptable (juste valeur) de ces passifs est établie en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument selon les taux d'intérêt du marché appropriés. Les taux du marché appropriés comprennent les taux d'intérêt de référence observables et nos écarts de taux, qui sont soit observables ou non observables. Pour déterminer les variations de la juste valeur

attribuables aux modifications de nos écarts de taux comme il est présenté dans le tableau ci-dessous, nous calculons d'abord l'écart entre les valeurs actualisées des flux de trésorerie contractuels de l'instrument en incluant notre écart de taux dans le taux d'actualisation au début de l'exercice, puis en l'excluant. Par la suite, nous exécutons de nouveau les mêmes calculs au moyen des taux en fin d'exercice. L'écart entre ces valeurs représente les variations de la juste valeur attribuables aux modifications de nos écarts de taux.

	2010			Variations de la juste valeur depuis le 1 ^{er} novembre 2009 attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC	Variations cumulatives de la juste valeur attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC (1)
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle		
Passifs désignés comme détenus à des fins de transaction					
Dépôts à terme					
Particuliers	3 300 \$	3 237 \$	(63)\$	(13)\$	(19)\$
Entreprises et gouvernements (2)	62 597	62 654	57	(20)	(77)
Banques (3)	9 479	9 479	–	1	–
Total des dépôts à terme	75 376 \$	75 370 \$	(6)\$	(32)\$	(96)\$
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	26 243	26 242	(1)	–	–
Autres passifs	127	127	–	–	–
Débitures subordonnées	127	119	(8)	(6)	(18)
Total	101 873 \$	101 858 \$	(15)\$	(38)\$	(114)\$

(1) La variation cumulative attribuable aux modifications de nos écarts de taux est évaluée à partir du 1^{er} novembre 2006 ou à partir de la date de la comptabilisation initiale des passifs désignés comme détenus à des fins de transaction, selon la plus rapprochée de ces deux dates.

(2) Le poste Entreprises et gouvernements inclut les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.

(3) Les banques désignent les banques réglementées.

	2009			Variations de la juste valeur depuis le 1 ^{er} novembre 2008 attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC	Variations cumulatives de la juste valeur attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC (1)
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle		
Passifs désignés comme détenus à des fins de transaction					
Dépôts à terme					
Particuliers	2 605 \$	2 605 \$	– \$	40 \$	(6)\$
Entreprises et gouvernements (2)	40 167	40 335	168	507	(57)
Banques (3)	10 880	10 880	–	3	(1)
Total des dépôts à terme	53 652 \$	53 820 \$	168 \$	550 \$	(64)\$
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	21 626	21 628	2	–	–
Autres passifs	240	240	–	–	–
Débitures subordonnées	120	110	(10)	36	(12)
Total	75 638 \$	75 798 \$	160 \$	586 \$	(76)\$

(1) La variation cumulative attribuable aux modifications de nos écarts de taux est évaluée à partir du 1^{er} novembre 2006 ou à partir de la date de la comptabilisation initiale des passifs désignés comme détenus à des fins de transaction, selon la plus rapprochée de ces deux dates.

(2) Le poste Entreprises et gouvernements inclut les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.

(3) Les banques désignent les banques réglementées.

Juste valeur des actifs et des passifs classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Le tableau suivant présente les instruments financiers évalués à la juste valeur selon la hiérarchie définie au chapitre 3862, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir ». Le chapitre 3862 exige que tous les instruments financiers évalués à la juste valeur soient classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrite ci-dessous aux fins de la présentation d'informations. Chaque niveau correspond à un degré de transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs :

- Niveau 1 – Les données correspondent à des prix cotés non ajustés d'instruments identiques sur des marchés actifs.

- Niveau 2 – Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 – Une ou plusieurs données importantes utilisées dans la technique d'évaluation sont non observables aux fins du calcul de la juste valeur des instruments.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

	Au 31 octobre 2010						Au 31 octobre 2009					
	Évaluations à la juste valeur selon le (1)			Total de la juste valeur, montant brut	Ajustements de compensation (2)	Actifs/passifs à la juste valeur	Évaluations à la juste valeur selon le (1)			Total de la juste valeur, montant brut	Ajustements de compensation (2)	Actifs/passifs à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3				Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3			
Actifs financiers												
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	– \$	6 193 \$	– \$	6 193 \$	– \$	6 193 \$	– \$	2 773 \$	– \$	2 773 \$	– \$	2 773 \$
Valeurs mobilières												
Titres détenus à des fins de transaction												
Créances du gouvernement canadien (3)												
Gouvernement fédéral	–	29 337	14	29 351	–	29 351	–	25 269	5	25 274	–	25 274
Provinces et municipalités	–	7 243	5	7 248	–	7 248	–	5 073	54	5 127	–	5 127
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (3)	–	13 637	41	13 678	–	13 678	–	13 289	9	13 298	–	13 298
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE (4)	–	12 114	42	12 156	–	12 156	–	8 033	–	8 033	–	8 033
Titres adossés à des créances hypothécaires (3)	–	10	975	985	–	985	–	20	1 052	1 072	–	1 072
Titres adossés à des actifs TGC (5)	–	–	2 460	2 460	–	2 460	–	–	3 074	3 074	–	3 074
Titres non garantis par des créances	–	276	541	817	–	817	–	211	321	532	–	532
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	30	43 529	771	44 330	–	44 330	–	46 015	303	46 318	–	46 318
Titres de participation	35 767	221	2 542	38 530	–	38 530	34 313	119	2 902	37 334	–	37 334
	35 797 \$	106 367 \$	7 391 \$	149 555 \$	– \$	149 555 \$	34 313 \$	98 029 \$	7 720 \$	140 062 \$	– \$	140 062 \$
Titres disponibles à la vente (6)												
Créances du gouvernement canadien (3)												
Gouvernement fédéral	–	14 685	–	14 685	–	14 685	–	12 161	–	12 161	–	12 161
Provinces et municipalités	–	1 536	–	1 536	–	1 536	237	897	–	1 134	–	1 134
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (3)	–	3 246	1 697	4 943	–	4 943	–	3 435	2 358	5 793	–	5 793
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE (4)	1 450	3 630	–	5 080	–	5 080	908	2 622	–	3 530	–	3 530
Titres adossés à des créances hypothécaires (3)	–	–	1 027	1 027	–	1 027	–	4	1 848	1 852	–	1 852
Titres adossés à des actifs TGC (5)	–	9	215	224	–	224	–	–	222	222	–	222
Titres non garantis par des créances	–	2 379	896	3 275	–	3 275	–	3 050	1 155	4 205	–	4 205
Titres de créance de sociétés et autres créances	378	7 776	2 635	10 789	–	10 789	177	10 802	3 580	14 559	–	14 559
Titres de participation	173	144	399	716	–	716	537	147	560	1 244	–	1 244
Titres de substitut de prêt	–	192	–	192	–	192	–	150	–	150	–	150
	2 001 \$	33 597 \$	6 869 \$	42 467 \$	– \$	42 467 \$	1 859 \$	33 268 \$	9 723 \$	44 850 \$	– \$	44 850 \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés												
Prêts	–	51 713	–	51 713	–	51 713	–	18 911	–	18 911	–	18 911
	–	2 307	592	2 899	–	2 899	–	2 441	377	2 818	–	2 818
Autres												
Dérivés												
Contrats de taux d'intérêt	3	66 803	780	67 586		67 586	24	53 070	842	53 936		53 936
Contrats de change	–	29 619	101	29 720		29 720	1	25 331	236	25 568		25 568
Dérivés de crédit	–	965	1 038	2 003		2 003	–	2 865	2 455	5 320		5 320
Autres contrats	1 960	2 207	3 743	7 910		7 910	3 394	2 869	1 987	8 250		8 250
Ajustements de l'évaluation déterminés collectivement	(1)	(228)	(490)	(719)		(719)	(6)	(396)	(231)	(633)		(633)
Total des dérivés, montant brut	1 962	99 366	5 172	106 500		106 500	3 413	83 739	5 289	92 441		92 441
Ajustements de compensation (2)					(254)						(268)	
Total des dérivés	1 962	99 366	5 172	106 500	(254)	106 246	3 413	83 739	5 289	92 441	(268)	92 173
Autres actifs	286	10	–	296	–	296	244	–	–	244	–	244
	40 046 \$	299 553 \$	20 024 \$	359 623 \$	(254) \$	359 369 \$	39 829 \$	239 161 \$	23 109 \$	302 099 \$	(268) \$	301 831 \$

(1) Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2.

(2) Les ajustements de compensation représentent l'incidence de la compensation des risques de crédit liés aux dérivés lorsque nous détenons un accord de compensation juridiquement exécutoire en vigueur et que nous avons l'intention de procéder au règlement des contrats soit sur la base du solde net, soit simultanément. En conséquence, certains des actifs et passifs liés aux dérivés sont comptabilisés sur la base du solde net.

(3) Au 31 octobre 2010, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales inclus dans les titres détenus à des fins de transaction s'élevaient à 11 995 millions de dollars et à 194 millions, respectivement (12 414 millions et 185 millions en 2009, respectivement), et ceux inclus dans les titres disponibles à la vente se chiffraient à 8 720 millions et à 152 millions, respectivement (8 454 millions et 213 millions en 2009, respectivement).

(4) OCDE signifie Organisation de coopération et de développement économiques.

(5) TGC signifie « titres garantis par des créances ».

(6) Exclut des titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à l'échéance d'un montant de 1 309 millions de dollars (1 360 millions en 2009) qui sont comptabilisés au coût.

Note 2 Juste valeur des instruments financiers (suite)

	Au 31 octobre 2010					Au 31 octobre 2009						
	Évaluations à la juste valeur selon le (1)			Total de la juste valeur, montant brut	Ajustements de compensation (2)	Actifs/passifs à la juste valeur	Évaluations à la juste valeur selon le (1)			Total de la juste valeur, montant brut	Ajustements de compensation (2)	Actifs/passifs à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3				Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3			
Passifs financiers												
Dépôts												
Particuliers	– \$	– \$	3 237 \$	3 237 \$	– \$	3 237 \$	– \$	– \$	2 605 \$	2 605 \$	– \$	2 605 \$
Entreprises et gouvernements	–	59 510	3 144	62 654	–	62 654	–	35 994	4 341	40 335	–	40 335
Banques	–	9 479	–	9 479	–	9 479	–	10 880	–	10 880	–	10 880
Autres												
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	14 780	31 577	240	46 597	–	46 597	14 006	27 203	150	41 359	–	41 359
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	26 242	–	26 242	–	26 242	–	21 628	–	21 628	–	21 628
Dérivés												
Contrats de taux d'intérêt	1	61 683	415	62 099			18	47 688	423	48 129		
Contrats de change	–	34 960	27	34 987			–	23 983	16	23 999		
Dérivés de crédit	–	1 112	606	1 718			–	2 863	1 555	4 418		
Autres contrats	1 203	3 742	5 415	10 360			1 350	3 290	3 472	8 112		
Total des dérivés, montant brut	1 204	101 497	6 463	109 164			1 368	77 824	5 466	84 658		
Ajustements de compensation (2)					(254)						(268)	
Total des dérivés	1 204	101 497	6 463	109 164	(254)	108 910	1 368	77 824	5 466	84 658	(268)	84 390
Autres passifs	–	–	(382)	(382)	–	(382)	–	–	240	240	–	240
Débitures subordonnées	–	–	119	119	–	119	–	–	110	110	–	110
	15 984 \$	228 305 \$	12 821 \$	257 110 \$	(254)\$	256 856 \$	15 374 \$	173 529 \$	12 912 \$	201 815 \$	(268)\$	201 547 \$

(1) Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2.

(2) Les ajustements de compensation représentent l'incidence de la compensation des risques de crédit liés aux dérivés lorsque nous détenons un accord de compensation juridiquement exécutoire en vigueur et que nous avons l'intention de procéder au règlement des contrats soit sur la base du solde net, soit simultanément. En conséquence, certains des actifs et passifs liés aux dérivés sont comptabilisés sur la base du solde net.

Variations de l'évaluation à la juste valeur des instruments classés dans le niveau 3

Le tableau suivant présente les variations de l'évaluation à la juste valeur des instruments compris dans le niveau 3 de la hiérarchie définie au chapitre 3862 :

	2010								Variations des gains (pertes) non réalisés compris dans les résultats relativement aux positions encore détenues au titre des actifs et des passifs pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010
	Juste valeur au 1 ^{er} novembre 2009	Total des gains (pertes) réalisés/non réalisés/ autres éléments du résultat dans les résultats (1)	Total des gains (pertes) non réalisés/ autres éléments du résultat étendu (2)	Achats d'actifs/ Émissions de passifs	Ventes d'actifs/ Règlements de passifs et autres (3)	Transferts d'instruments dans le niveau 3 (1)	Sorties d'instruments du niveau 3 (1)	Juste valeur au 31 octobre 2010	
Actifs									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction									
Créances du gouvernement canadien									
Gouvernement fédéral	5 \$	– \$	– \$	24 \$	(1)\$	4 \$	(18)\$	14 \$	– \$
Provinces et municipalités	54	1	–	12	5	–	(67)	5	–
Créances d'États, de municipalités et d'organisme américains	9	15	(8)	70	(32)	–	(13)	41	8
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	–	–	–	42	–	–	–	42	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 052	199	(59)	2 253	(2 458)	21	(33)	975	91
Titres adossés à des actifs									
TGC	3 074	(467)	(166)	36	(67)	50	–	2 460	(24)
Titres non garantis par des créances	321	22	(9)	4 838	(4 618)	–	(13)	541	6
Titres de créance de sociétés et autres créances	303	269	(33)	3 639	(3 757)	512	(162)	771	336
Titres de participation	2 902	182	(137)	714	(1 114)	–	(5)	2 542	124
	7 720 \$	221 \$	(412)\$	11 628 \$	(12 042)\$	587 \$	(311)\$	7 391 \$	541 \$
Titres disponibles à la vente									
Créances d'États, de municipalités et d'organisme américains	2 358 \$	(9)\$	(75)\$	191 \$	(768)\$	– \$	– \$	1 697 \$	– \$
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	–	–	–	–	1	112	(113)	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 848	23	66	18	(928)	–	–	1 027	–
Titres adossés à des actifs									
TGC	222	–	(6)	–	(1)	–	–	215	–
Titres non garantis par des créances	1 155	(22)	(75)	60	(222)	–	–	896	–
Titres de créance de sociétés et autres créances	3 580	(22)	(122)	486	(970)	218	(535)	2 635	–
Titres de participation	560	–	(31)	45	(179)	4	–	399	–
	9 723 \$	(30)\$	(243)\$	800 \$	(3 067)\$	334 \$	(648)\$	6 869 \$	– \$
Prêts – prêts de gros	377 \$	(32)\$	(17)\$	155 \$	(244)\$	467 \$	(114)\$	592 \$	(33)\$
Autres									
Dérivés, déduction faite du passif lié aux dérivés (4)	(177)	(1 057)	78	62	(114)	(35)	(48)	(1 291)	(1 172)
	17 643 \$	(898)\$	(594)\$	12 645 \$	(15 467)\$	1 353 \$	(1 121)\$	13 561 \$	(664)\$
Passifs									
Dépôts									
Particuliers	(2 605)\$	(358)\$	61 \$	(3 295)\$	2 960 \$	– \$	– \$	(3 237)\$	(143)\$
Entreprises et gouvernements	(4 341)	207	212	(1 407)	2 185	–	–	(3 144)	50
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(150)	83	2	(1 265)	1 108	(18)	–	(240)	(4)
Autres passifs	(240)	469	13	(1)	141	–	–	382	622
Débitures subordonnées	(110)	(2)	(8)	–	1	–	–	(119)	(2)
	(7 446)\$	399 \$	280 \$	(5 968)\$	6 395 \$	(18)\$	– \$	(6 358)\$	523 \$

(1) Les transferts d'instruments dans le niveau 3 et les sorties d'instruments de ce niveau sont présumés avoir eu lieu à la fin de la période. En ce qui concerne les actifs ou les passifs qui ont été transférés dans le niveau 3 au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est exclue de la colonne intitulée Total des gains (pertes) réalisés/non réalisés compris dans les résultats du tableau de rapprochement; pour ce qui est des sorties d'instruments du niveau 3 effectuées au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est incluse dans cette colonne du tableau de rapprochement. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, il n'y a eu aucun transfert important d'instruments dans le niveau 3, ni aucune sortie importante d'instruments de ce niveau.

(2) Comprend les gains et les pertes de change découlant de la consolidation des filiales étrangères à l'égard des instruments de niveau 3 s'il y a lieu. Les gains et les pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente ont totalisé 253 millions de dollars pour l'exercice, exclusion faite des gains ou des pertes de change.

(3) Comprend l'amortissement des primes ou des escomptes comptabilisés dans le résultat net.

(4) Le montant net des dérivés au 31 octobre 2010 comprend des actifs dérivés de 5 172 millions de dollars et des passifs dérivés de 6 463 millions.

2009

	Juste valeur au 1 ^{er} novembre 2008	Total des gains (pertes) réalisés/non réalisés dans les résultats (1)	Total des gains (pertes) non réalisés/compris dans les autres éléments du résultat étendu (2)	Achats d'actifs/Émissions de passifs	Ventes d'actifs/Règlements de passifs et autres (3)	Transferts d'instruments dans le niveau 3 (1)	Sorties d'instruments du niveau 3 (1)	Juste valeur au 31 octobre 2009	Variations des gains (pertes) non réalisés compris dans les résultats relativement aux positions encore détenues au titre des actifs et des passifs pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009
Actifs									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction									
Créances du gouvernement canadien									
Gouvernement fédéral	– \$	– \$	– \$	5 \$	– \$	– \$	– \$	5 \$	– \$
Provinces et municipalités	–	(13)	–	2	16	51	(2)	54	–
Créances d'États, de municipalités et d'organisme américains	206	4	(3)	42	3	–	(243)	9	(2)
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	150	9	7	22	(110)	–	(78)	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 531	110	(191)	2 788	(1 645)	101	(1 642)	1 052	117
Titres adossés à des actifs									
TGC	4 208	256	(308)	337	(1 403)	85	(101)	3 074	153
Titres non garantis par des créances	605	(12)	(4)	3 628	(3 780)	168	(284)	321	–
Titres de créance de sociétés et autres créances	1 482	(150)	(63)	1 384	(2 000)	831	(1 181)	303	(9)
Titres de participation	10 315	(301)	(354)	32	(7 068)	289	(11)	2 902	(256)
	18 497 \$	(97)\$	(916)\$	8 240 \$	(15 987)\$	1 525 \$	(3 542)\$	7 720 \$	3 \$
Titres disponibles à la vente									
Créances d'États, de municipalités et d'organisme américains	2 522 \$	(16)\$	(215)\$	1 104 \$	(1 035)\$	797 \$	(799)\$	2 358 \$	– \$
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	402	–	9	–	(411)	–	–	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	2 646	(183)	(1)	69	(895)	212	–	1 848	–
Titres adossés à des actifs									
TGC	256	(20)	43	–	(57)	–	–	222	–
Titres non garantis par des créances	1 568	–	(102)	725	(1 045)	9	–	1 155	–
Titres de créance de sociétés et autres créances	3 783	(136)	(306)	569	(343)	44	(31)	3 580	–
Titres de participation	78	–	(67)	626	(60)	1	(18)	560	–
	11 255 \$	(355)\$	(639)\$	3 093 \$	(3 846)\$	1 063 \$	(848)\$	9 723 \$	– \$
Prêts – prêts de gros	651 \$	(202)\$	(45)\$	26 \$	(53)\$	– \$	– \$	377 \$	18 \$
Autres									
Dérivés, déduction faite du passif lié aux dérivés (4)	(1 010)	(52)	(32)	4 275	(3 562)	164	40	(177)	1 159
	29 393 \$	(706)\$	(1 632)\$	15 634 \$	(23 448)\$	2 752 \$	(4 350)\$	17 643 \$	1 180 \$
Passifs									
Dépôts									
Particuliers	(2 656)\$	(355)\$	(42)\$	(1 511)\$	1 695 \$	– \$	264 \$	(2 605)\$	(157)\$
Entreprises et gouvernements	(12 214)	1 120	591	18	3 346	(703)	3 501	(4 341)	(1 073)
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(22)	12	(6)	459	(917)	(98)	422	(150)	23
Autres passifs	–	–	–	–	–	(240)	–	(240)	–
Débiteures subordonnées	(81)	(31)	2	–	–	–	–	(110)	(31)
	(14 973)\$	746 \$	545 \$	(1 034)\$	4 124 \$	(1 041)\$	4 187 \$	(7 446)\$	(1 238)\$

- (1) Les transferts d'instruments dans le niveau 3 et les sorties d'instruments de ce niveau sont présumés avoir eu lieu à la fin de la période. En ce qui concerne les actifs ou les passifs qui ont été transférés dans le niveau 3 au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est exclue de la colonne intitulée Total des gains (pertes) réalisés/non réalisés compris dans les résultats du tableau de rapprochement; pour ce qui est des sorties d'instruments du niveau 3 effectués au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est incluse dans cette colonne du tableau de rapprochement. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2009, nous avons sorti du niveau 3 des titres adossés à des créances hypothécaires totalisant environ 1,6 milliard de dollars et des titres de créance de sociétés et autres créances totalisant environ 1,2 milliard, en raison du reclassement de certains titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles d'agences et de l'amélioration de la transparence concernant les cours, respectivement. Un montant supplémentaire de 3,5 milliards de dollars au titre des dépôts des entreprises et des gouvernements a été sorti du niveau 3 par suite de la diminution des écarts de taux et de l'amélioration de leur caractère observable.
- (2) Comprend les gains et les pertes de change découlant de la consolidation des filiales étrangères à l'égard des instruments de niveau 3 s'il y a lieu. Les gains et les pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente ont totalisé 398 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009, exclusion faite des gains ou des pertes de change.
- (3) Comprend l'amortissement des primes ou des escomptes comptabilisés dans le résultat net.
- (4) Le montant net des dérivés au 31 octobre 2009 comprend des actifs dérivés de 5 289 millions de dollars et des passifs dérivés de 5 466 millions.

Les instruments financiers de niveau 3 comprennent les placements dans des fonds de couverture comportant certaines clauses de rachat restrictive, certains titres de créance structurés [titres adossés à des actifs (TAA), y compris des titres adossés à des prêts avec flux groupés et des TGC, titres à enchères et titres adossés à des créances hypothécaires américains non garantis par une agence], ainsi que des titres de créance de gouvernements de pays non membres de l'OCDE et des titres de

créance de sociétés assortis d'échéances à long terme et présentant des écarts non observables importants, les dérivés liés au rendement de certains TGC, les produits dérivés sur marchandises, les obligations structurées liées à des titres de participation et à des taux d'intérêt et les billets de dépôt assortis d'échéances à long terme et présentant des écarts non observables importants.

Variation de la juste valeur positive et négative des instruments financiers de niveau 3 découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles

Il pourrait y avoir des incertitudes quant à l'évaluation des instruments financiers de niveau 3 au moyen de techniques d'évaluation fondées sur

des hypothèses qui ne reposent pas sur des cours ou des taux observables sur un marché. Le tableau suivant résume l'incidence sur la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles :

	2010			2009 (1)		
	Juste valeur des instruments financiers de niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Juste valeur des instruments financiers de niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles
Valeurs mobilières (2)						
Titres détenus à des fins de transaction						
Titres adossés à des créances hypothécaires	975 \$	37 \$	(33)\$	1 052 \$	31 \$	(38)\$
Titres adossés à des actifs (3)	3 001	20	(31)	3 395	18	(21)
Titres de créance de sociétés et autres créances (3)	771	16	(11)	303	13	(6)
Titres de participation (4)	2 542	–	–	2 902	–	–
Titres disponibles à la vente						
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	1 697	25	(49)	2 358	25	(106)
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 027	38	(39)	1 848	79	(101)
Titres adossés à des actifs	1 111	17	(29)	1 377	17	(60)
Titres de créance de sociétés et autres créances	2 635	39	(31)	3 580	33	(96)
Titres de participation (5)	399	–	–	560	–	–
Prêts	592	3	(18)	377	–	(13)
Dérivés (3)	5 172	197	(173)	5 289	280	(252)
Total	19 922 \$	392 \$	(414)\$	23 041 \$	496 \$	(693)\$
Dépôts	(6 381)	10	(10)	(6 946)	–	–
Dérivés	(6 463)	96	(86)	(5 466)	136	(125)
Engagements afférents à des titres vendus à découvert, autres passifs et débetures subordonnées (5)	23	–	–	(500)	–	–
Total	(12 821)\$	106 \$	(96)\$	(12 912)\$	136 \$	(125)\$

- (1) Au cours de l'exercice, nous avons réévalué le champ d'application et les méthodes utilisés pour établir les autres hypothèses raisonnablement possibles. Par conséquent, les chiffres correspondants des périodes précédentes ont été préparés selon cette base et ils diffèrent des chiffres correspondants présentés précédemment.
- (2) Exclut les Valeurs mobilières – Titres détenus à des fins de transaction – Créances du gouvernement canadien, Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains et Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE, puisque les soldes de ces titres de niveau 3 n'étaient pas importants pour les deux exercices.
- (3) La sensibilité de notre actif lié à MBIA, qui est prise en compte au poste Dérivés (actifs), découle de la variabilité des actifs sous-jacents inscrits aux postes Titres adossés à des actifs et Titres de créance de sociétés et autres créances. Les variations de la juste valeur de ces actifs découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles sont présentées sur une base nette au poste Dérivés (actifs).
- (4) Comprend principalement les parts de fonds de couverture pour lesquelles nous n'avons pas utilisé une autre hypothèse raisonnablement possible, car les variations de la juste valeur des parts de fonds de couverture et des couvertures connexes des clients inscrites au poste Dérivés (passif) seraient symétriques.
- (5) La variation positive ou négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles n'est pas importante.

La juste valeur des instruments financiers de niveau 3 est évaluée, en totalité ou en partie, à l'aide de données non observables. Dans le cadre de l'établissement des états financiers, les niveaux appropriés de ces données non observables sont choisis en tenant compte des indications actuelles du marché et en fonction du jugement de la direction. L'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles se traduirait par une augmentation de 392 millions de dollars et une diminution de 414 millions de la juste valeur des positions d'actif de niveau 3, dont une tranche de 119 millions et une tranche de 148 millions seraient inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, et par une diminution de 106 millions et une augmentation de 96 millions de la juste valeur des positions de passif de niveau 3.

Cette analyse de sensibilité vise à illustrer l'incidence éventuelle que peut avoir le facteur d'incertitude relative lié à la juste valeur des instruments financiers de niveau 3. Toutefois, il est en pratique improbable que l'ensemble des autres hypothèses raisonnablement possibles se réalisent simultanément.

L'approche adoptée pour l'établissement des hypothèses raisonnablement possibles utilisées dans l'analyse de sensibilité est résumée ci-après. En ce qui a trait aux instruments à revenu fixe évalués au moyen de services de fixation des prix, tels que les titres adossés à des créances hypothécaires, l'analyse de sensibilité positive et négative a été calculée en fonction des valeurs extrêmes comprises dans la fourchette de valeurs fournie par les services de fixation des prix (c.-à-d. en sus des ajustements apportés à l'évaluation des cours acheteur et vendeur). Pour ce qui est de certains placements privés, obligations de sociétés, titres à enchères et créances de gouvernements de pays non membres de l'OCDE, nous avons changé la marge d'escompte pour l'établir entre 0,1 % et 1,0 %, en fonction de la fourchette raisonnable d'incertitude liée à la juste valeur pour chaque marché relatif à un instrument financier en particulier.

Relativement à la sensibilité concernant les ajustements de l'évaluation du crédit à l'égard des instruments dérivés, nous avons changé l'écart lié aux swaps sur défaillance de 0,1 % et tenu compte d'un montant relatif à l'incertitude liée au modèle d'évaluation. En ce qui a trait aux assureurs spécialisés, le taux de recouvrement, l'écart lié aux swaps sur défaillance et la durée de l'actif ont tous été changés pour le calcul des résultats négatifs et positifs. Étant donné que cela influencerait sur certaines évaluations des instruments financiers, les degrés de sensibilité ont été combinés et présentés au poste Dérivés (actifs). Dans le cas de certains dérivés de taux d'intérêt et de change structurés, les incertitudes liées aux données du modèle d'évaluation ont été accentuées pour déterminer les autres hypothèses raisonnablement possibles. En ce qui concerne d'autres dérivés, tels que les swaps sur marchandises, une fourchette de déviation standard des prix des marchandises a été utilisée pour établir le risque net. De la même façon, une fourchette de déviation standard des données prises en compte dans le modèle d'évaluation des dérivés sur actions a été appliquée à la volatilité des taux de change et des titres de participation, aux dividendes et aux corrélations, afin d'évaluer les résultats raisonnablement possibles. Pour ce qui est des contrats d'assurance vie détenus par des banques, la sensibilité de la fourchette de valeurs a été déterminée en fonction d'un ajustement de 10 % des taux de défaillance et de remboursement anticipé et du degré de gravité.

Certains instruments de niveau 3, tels que les parts de fonds de couverture inscrites au poste Valeurs mobilières – Titres de participation détenus à des fins de transaction et les couvertures connexes des clients inscrites au poste Dérivés (passif), sont évalués en fonction des valeurs liquidatives fournies par les gestionnaires des fonds, et nous n'avons appliqué aucune autre hypothèse raisonnablement possible à ces positions, car l'incidence sur la valeur serait symétrique.

Note 3 Valeurs mobilières

Le tableau suivant présente les instruments financiers que nous détenons en fin d'exercice, évalués à la valeur comptable :

	Durée jusqu'à l'échéance (1)					Sans échéance précise	2010 Total	2009 Total	2008 Total
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans				
Titres du compte de négociation									
Créances – gouvernement canadien	2 065 \$	5 346 \$	19 296 \$	5 195 \$	4 697 \$	– \$	36 599 \$	30 401 \$	20 911 \$
Créances – gouvernement américain	948	1 193	3 876	2 539	5 122	–	13 678	13 298	8 728
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE (2)	1 055	2 802	4 390	2 271	1 638	–	12 156	8 033	2 488
Titres adossés à des créances hypothécaires (3)	7	20	337	205	617	–	1 186	1 310	2 476
Titres adossés à des actifs (3)	50	203	1 836	565	421	–	3 075	2 994	4 551
Titres de créance de sociétés et autres créances (3)									
Acceptations bancaires	508	249	–	–	–	–	757	428	13
Certificats de dépôt	1 645	1 906	500	15	43	–	4 109	1 866	2 174
Autres (4), (5)	2 569	5 098	19 860	5 139	6 717	82	39 465	44 398	39 063
Titres de participation	–	–	–	–	–	38 530	38 530	37 334	42 104
	8 847	16 817	50 095	15 929	19 255	38 612	149 555	140 062	122 508
Titres disponibles à la vente (6)									
Créances – gouvernement canadien									
Gouvernement fédéral									
Coût après amortissement	145	4 331	9 231	534	64	–	14 305	11 764	13 123
Juste valeur	145	4 374	9 562	540	64	–	14 685	12 161	13 544
Rendement (7)	0,8 %	4,4 %	2,5 %	3,1 %	3,9 %	–	3,1 %	3,3 %	3,6 %
Provinces et municipalités									
Coût après amortissement	22	144	1 148	32	147	–	1 493	1 104	674
Juste valeur	22	144	1 179	34	157	–	1 536	1 134	678
Rendement (7)	1,6 %	2,3 %	3,7 %	5,0 %	4,3 %	–	3,6 %	3,7 %	4,8 %
Créances d'États, de municipalités et d'organisme américains									
Coût après amortissement	596	1 011	354	15	2 958	–	4 934	5 781	9 230
Juste valeur	596	1 013	357	15	2 962	–	4 943	5 793	8 890
Rendement (7)	0,7 %	1,0 %	1,7 %	5,0 %	1,0 %	–	1,0 %	2,4 %	3,8 %
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE (2)									
Coût après amortissement	1 418	1 152	2 311	183	–	–	5 064	3 513	1 267
Juste valeur	1 418	1 152	2 326	184	–	–	5 080	3 530	1 270
Rendement (7)	0,1 %	0,6 %	4,3 %	3,9 %	–	–	2,3 %	1,6 %	1,5 %
Titres adossés à des créances hypothécaires (4)									
Coût après amortissement	3	2	79	75	920	–	1 079	2 057	4 278
Juste valeur	3	3	82	78	861	–	1 027	1 852	3 548
Rendement (7)	6,6 %	5,1 %	4,5 %	4,7 %	3,4 %	–	3,6 %	4,6 %	5,6 %
Titres adossés à des actifs									
Coût après amortissement	5	331	416	1 162	1 685	–	3 599	4 516	5 192
Juste valeur	5	336	424	1 156	1 578	–	3 499	4 427	4 796
Rendement (7)	3,7 %	4,6 %	2,4 %	0,7 %	3,5 %	–	2,5 %	1,9 %	4,5 %
Titres de créance de sociétés et autres créances (4)									
Coût après amortissement	2 325	2 255	3 573	655	1 908	48	10 764	14 566	13 102
Juste valeur	2 328	2 267	3 730	624	1 782	58	10 789	14 559	12 785
Rendement (7)	4,1 %	2,2 %	2,5 %	5,7 %	2,6 %	0,1 %	3,0 %	2,5 %	5,5 %
Titres de participation (8)									
Coût	–	–	–	–	–	1 719	1 719	2 437	3 057
Juste valeur	–	–	–	–	–	1 764	1 764	2 412	2 683
Titres de substitut de prêt									
Coût	–	–	–	–	–	256	256	256	256
Juste valeur	–	–	–	–	–	228	228	186	227
Rendement (7)	–	–	–	–	–	3,7 %	3,7 %	3,7 %	5,6 %
Coût après amortissement	4 514	9 226	17 112	2 656	7 682	2 023	42 213	45 994	50 179
Juste valeur	4 517	9 289	17 660	2 631	7 404	2 050	43 551	46 054	48 421
Titres détenus jusqu'à l'échéance (6)									
Coût après amortissement	122	40	34	28	1	–	225	156	205
Juste valeur	122	40	34	28	1	–	225	156	205
Total de la valeur comptable des titres (6)									
	13 486 \$	26 146 \$	67 789 \$	18 588 \$	26 660 \$	40 662 \$	193 331 \$	186 272 \$	171 134 \$

(1) Les échéances réelles pourraient être différentes des échéances contractuelles présentées ci-dessus, car les emprunteurs peuvent avoir le droit de rembourser leur emprunt à l'avance, avec ou sans pénalité pour remboursement anticipé.

(2) OCDE signifie Organisation de coopération et de développement économiques.

(3) Comprend les TGC qui sont présentés au poste Titres adossés à des actifs – TGC dans le tableau intitulé Juste valeur des actifs et des passifs classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, figurant à la note 2.

(4) Les soldes de 2008 comprennent certains titres classés comme détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente, qui ont par la suite été reclassés dans les prêts le 1^{er} novembre 2008, conformément aux modifications du chapitre 3855 publiées par l'ICCA.

(5) Comprend principalement des titres de créance et des billets à taux variables de sociétés, des titres de créance et des billets à taux variables d'organismes supranationaux, ainsi que du papier commercial.

(6) Les titres disponibles à la vente, y compris les titres de substitut de prêt, sont comptabilisés à la juste valeur et les titres détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût après amortissement.

(7) Le rendement moyen pondéré est calculé au moyen du taux d'intérêt contractuel et en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.

(8) Comprend la valeur des actions reçues en 2008 à la restructuration de Visa Inc., lesquelles sont comptabilisées au coût.

Reclassement d'instruments financiers

Le tableau suivant présente des données sur certains titres détenus à des fins de transaction qui ont été reclassés dans les titres disponibles à la vente le 1^{er} août 2008, conformément aux modifications apportées par l'ICCA aux chapitres 3855, 3861 et 3862. Se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2009 pour obtenir les détails.

	Au 31 octobre 2010 et pour l'exercice terminé à cette date			Au 31 octobre 2009 et pour l'exercice terminé à cette date		
	Total de la valeur comptable et de la juste valeur	Variation de la juste valeur au cours de l'exercice (1)	Revenu d'intérêt/gains (pertes) comptabilisés en résultat net au cours de l'exercice (2)	Total de la valeur comptable et de la juste valeur	Variation de la juste valeur au cours de l'exercice (1)	Revenu d'intérêt/gains (pertes) comptabilisés en résultat net au cours de l'exercice (2)
Actifs financiers						
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	1 126 \$	64 \$	(5)\$	1 904 \$	13 \$	54 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires	69	47	13	500	67	28
Titres adossés à des actifs	748	(16)	1	1 007	48	29
Titres de créance de sociétés et autres créances	408	32	5	641	(2)	17
	2 351 \$	127 \$	14 \$	4 052 \$	126 \$	128 \$

(1) Ce montant représente la variation de la juste valeur des titres que nous détenions à la fin de la période et comprend tout prélèvement de capital ou rachat de ces titres.

(2) Le montant total comprend un gain net de 4 millions de dollars relativement aux titres et aux créances rachetés ou vendus au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010 (gain net de 27 millions en 2009).

Gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente (1), (2)

	2010				2009			
	Coût après amortissement	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur	Coût après amortissement	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur
Créances – gouvernement canadien								
Gouvernement fédéral	14 305 \$	381 \$	(1)\$	14 685 \$	11 764 \$	404 \$	(7)\$	12 161 \$
Provinces et municipalités	1 493	43	–	1 536	1 104	31	(1)	1 134
Créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains	4 934	65	(56)	4 943	5 781	129	(117)	5 793
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	5 068	24	(8)	5 084	3 517	18	(1)	3 534
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 079	20	(72)	1 027	2 057	24	(229)	1 852
Titres adossés à des actifs								
TGC	220	12	(17)	215	234	11	(24)	222
Titres non garantis par des créances	3 379	37	(132)	3 284	4 282	67	(143)	4 205
Titres de créance de sociétés et autres créances	10 985	273	(248)	11 010	14 718	382	(389)	14 711
Titres de participation	1 719	58	(13)	1 764	2 437	45	(70)	2 412
Titres de substitut de prêt	256	–	(28)	228	256	–	(70)	186
	43 438 \$	913 \$	(575)\$	43 776 \$	46 150 \$	1 111 \$	(1 051)\$	46 210 \$

(1) Comprend des titres détenus jusqu'à l'échéance de 225 millions de dollars (156 millions en 2009).

(2) La plupart des prêts hypothécaires relatifs à nos titres adossés à des créances hypothécaires sont résidentiels. Le coût après amortissement, les gains bruts non réalisés, les pertes brutes non réalisées et la juste valeur liés aux titres adossés à des créances hypothécaires commerciales se sont chiffrés à 148 millions de dollars, à 4 millions, à néant et à 152 millions, respectivement pour 2010 (224 millions, 1 million, (11) millions et 213 millions pour 2009).

Gains et pertes réalisés sur les titres disponibles à la vente (1), (2)

	2010	2009	2008
Gains réalisés	440 \$	296 \$	99 \$
Pertes réalisées et réductions de valeur	(399)	(936)	(731)
Gains nets (pertes nettes) sur les titres disponibles à la vente	41 \$	(640)\$	(632)\$

(1) Les titres disponibles à la vente, y compris les titres de substitut de prêt, sont comptabilisés à la juste valeur et les titres détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût après amortissement.

(2) Les montants qui suivent ont trait à nos activités d'assurance et ils sont constatés au poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires des états consolidés des résultats : gains réalisés – 12 millions de dollars en 2010, 12 millions en 2009 et 1 million en 2008; pertes réalisées et réductions de valeur – 5 millions en 2010, 22 millions en 2009 et 16 millions en 2008.

Juste valeur et pertes non réalisées liées aux titres disponibles à la vente

	2010 (1)					
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées
Créances – gouvernement canadien						
Gouvernement fédéral	510 \$	1 \$	– \$	– \$	510 \$	1 \$
Provinces et municipalités	154	–	–	–	154	–
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	832	13	493	43	1 325	56
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	3 119	8	–	–	3 119	8
Titres adossés à des créances hypothécaires	51	3	637	69	688	72
Titres adossés à des actifs	–	–	–	–	–	–
TGC	–	–	198	17	198	17
Titres non garantis par des créances	1 441	37	843	95	2 284	132
Titres de créance de sociétés et autres créances	2 519	76	1 230	172	3 749	248
Titres de participation	35	8	46	5	81	13
Titres de substitut de prêt	–	–	192	28	192	28
Total des titres faisant l'objet d'une perte de valeur temporaire	8 661 \$	146 \$	3 639 \$	429 \$	12 300 \$	575 \$

(1) La plupart des prêts hypothécaires relatifs à nos titres adossés à des créances hypothécaires sont résidentiels. La juste valeur et les pertes non réalisées liées aux titres adossés à des créances hypothécaires commerciales de moins de 12 mois s'établissent à néant et à néant, respectivement, et pour les créances de 12 mois ou plus, elles s'établissent à 20 millions de dollars et à 0,1 million, respectivement.

	2009 (1)					
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées
Créances – gouvernement canadien						
Gouvernement fédéral	1 108 \$	7 \$	– \$	– \$	1 108 \$	7 \$
Provinces et municipalités	13	1	–	–	13	1
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	154	7	1 081	110	1 235	117
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	456	1	44	–	500	1
Titres adossés à des créances hypothécaires	83	11	1 475	218	1 558	229
Titres adossés à des actifs	–	–	–	–	–	–
TGC	–	–	205	24	205	24
Titres non garantis par des créances	770	8	721	135	1 491	143
Titres de créance de sociétés et autres créances	924	42	1 321	347	2 245	389
Titres de participation	60	42	103	28	163	70
Titres de substitut de prêt	–	–	150	70	150	70
Total des titres faisant l'objet d'une perte de valeur temporaire	3 568 \$	119 \$	5 100 \$	932 \$	8 668 \$	1 051 \$

(1) La plupart des prêts hypothécaires relatifs à nos titres adossés à des créances hypothécaires sont résidentiels. La juste valeur et les pertes non réalisées liées aux titres adossés à des créances hypothécaires commerciales faisant l'objet d'une perte de valeur depuis moins de 12 mois se sont établies à néant et à néant, respectivement, et à 156 millions de dollars et à 11 millions, respectivement, pour ceux faisant l'objet d'une perte de valeur depuis 12 mois et plus.

Les titres disponibles à la vente font l'objet de tests de dépréciation à chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifie. Notre test de dépréciation est essentiellement fondé sur les facteurs décrits à la note 1. Selon la nature des titres faisant l'objet d'un test de dépréciation, nous appliquons une méthode particulière pour évaluer la probabilité de recouvrer le coût après amortissement du titre. Au 31 octobre 2010, les pertes brutes non réalisées sur les titres disponibles à la vente se chiffraient à 575 millions de dollars (1 051 millions en 2009).

Lorsque nous évaluons la perte de valeur durable des titres de créance, nous étudions principalement les cotes des contreparties et les facteurs propres aux titres, notamment les garanties, les cotes externes, la priorité de rang et d'autres facteurs de marché. Pour évaluer les titres de créance complexes, y compris les titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, les titres adossés à des actifs et d'autres produits structurés, nous utilisons également des modèles de prévision des flux de trésorerie qui tiennent compte des flux de trésorerie réels et prévus pour chaque titre et d'un certain nombre d'hypothèses et de données fondées sur des facteurs propres à chaque titre. Les données et les hypothèses utilisées, notamment les défaillances, le remboursement anticipé et les taux de recouvrement, se fondent sur les données de marché à jour. Pour ce qui est des titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, les taux de recouvrement sont tributaires, dans une large mesure, des prix de l'immobilier anticipés au niveau municipal, fournis par des tiers. En outre, nous tenons compte de la structure des opérations et des rehaussements de crédit en ce qui concerne les titres structurés. Si l'évaluation effectuée au moyen du modèle a prévu que le recouvrement de la somme totale du capital et des intérêts courus à l'égard d'un titre était improbable, le titre est soumis à une analyse plus approfondie afin de déterminer si une perte sera ultérieurement réalisée.

Lorsque la direction a jugé que le recouvrement de la somme totale du capital et des intérêts était improbable, les titres de créance ont été

considérés comme ayant subi une perte de valeur durable et ont été ramenés à leur juste valeur.

Puisque les titres de participation ne sont pas assortis de flux de trésorerie contractuels, ils sont évalués différemment des titres de créance. En ce qui a trait aux titres de participation détenus au coût et aux titres de participation comportant des pertes non réalisées, nous évaluons s'il existe une indication objective que le titre a subi une perte de valeur durable. Les facteurs pris en compte dans notre évaluation comprennent la durée au cours de laquelle et la mesure dans laquelle la juste valeur a été inférieure au coût, ainsi que la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur. Nous tenons également compte de l'estimation de la valeur recouvrable et du délai de recouvrement. Nous analysons plus en profondeur les titres dont la juste valeur a été inférieure au coût pendant plus de 12 mois. Les titres de participation pour lesquels la direction a jugé improbable le recouvrement de leur juste valeur avant qu'ils ne soient cédés et qui affichent une perte non réalisée depuis une période prolongée ou une perte non réalisée importante, sont considérés comme ayant subi une perte de valeur durable et ont été ramenés à leur juste valeur.

La perte non réalisée de 56 millions de dollars (117 millions en 2009) sur les titres de créance d'États, de municipalités et d'organismes aux États-Unis est liée en grande partie aux titres à enchères adossés à des prêts aux étudiants sur le marché américain. Les agences émettrices sont soutenues par le gouvernement américain, et les pertes non réalisées sur ces titres reflètent essentiellement les préoccupations à l'égard de la liquidité sur le marché actuel.

Les titres adossés à des créances hypothécaires se composent essentiellement de titres de catégorie Alt-A et de bonne qualité non garantis par une agence aux États-Unis. Les titres de catégorie Alt-A et de bonne qualité sont des tranches de premier rang supérieur et disposent d'un soutien du crédit important et présentent des subordinations, un surdimensionnement et des écarts de taux excédentaires. Les pertes non

réalisées de 72 millions de dollars (229 millions en 2009) sont principalement liées aux titres de catégorie Alt-A et préférentiels, ce qui reflète l'incidence des écarts de taux actuels. Les pertes sur les titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis ont affiché une baisse considérable par rapport à l'exercice précédent, puisque nous avons cédé certaines positions afin de mieux gérer les risques auxquels nous sommes exposés.

Les titres adossés à des actifs se composent essentiellement de prêts aux étudiants garantis et non garantis aux États-Unis, de titres à enchères sur le marché américain, de TGC et de titres adossés à des créances sur cartes de crédit. La plupart de ces instruments jouissent d'une cote élevée et d'un soutien du crédit important et ont connu des augmentations de valeur importantes au cours de l'exercice. Nous avons comptabilisé des pertes non réalisées de 149 millions de dollars (167 millions en 2009) liées en grande partie à des titres à enchères sur le marché américain et à des prêts aux étudiants non garantis aux États-Unis.

Les titres de créance de sociétés et autres créances se composent essentiellement de certificats de dépôt, de titres de créance et d'obligations de sociétés, de titres de gouvernements de pays non membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), d'obligations encaissables par anticipation et d'instruments hybrides. Les titres de gouvernements de pays non membres de l'OCDE sont surtout liés à des pays des Antilles où nous exerçons actuellement des activités. Les pertes non réalisées de 248 millions de dollars (389 millions en 2009) sont beaucoup moins élevées que celles enregistrées à l'exercice précédent et reflètent principalement le contexte de la diminution des taux d'intérêt et l'amélioration des écarts de taux.

Les titres de participation se composent pour l'essentiel d'actions ordinaires et privilégiées négociées sur le marché. Dans une moindre mesure, nous détenons également des placements dans des sociétés fermées et de capital-risque. Au 31 octobre 2010, des pertes non réalisées de 13 millions de dollars ont été comptabilisées, comparativement à des pertes non réalisées de 70 millions à l'exercice précédent, en raison des pertes de valeur qui ont été comptabilisées en résultat net en 2010 au titre de certaines actions ordinaires ainsi que de l'amélioration de la juste valeur des titres, principalement pour ce qui est des actions ordinaires et privilégiées cotées. Les titres de substitut de prêt se composent essentiellement d'actions privilégiées perpétuelles émises par des sociétés canadiennes hautement cotées.

La direction est d'avis que les pertes non réalisées sur les titres mentionnés ci-dessus au 31 octobre 2010 sont de nature temporaire, et elle a l'intention de les conserver jusqu'au recouvrement de leur juste valeur, ce qui pourrait correspondre à la date d'échéance des titres de créance.

Titres détenus jusqu'à l'échéance

Les titres détenus jusqu'à l'échéance comptabilisés au coût après amortissement font périodiquement l'objet de tests de dépréciation et sont classés comme ayant subi une perte de valeur lorsque la direction

estime que le plein recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Le test de dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance se fonde principalement sur le modèle de dépréciation utilisé pour les prêts, comme il est précisé à la note 1 des états financiers. La direction est d'avis que les placements détenus jusqu'à l'échéance n'avaient subi aucune perte de valeur au 31 octobre 2010.

Gains nets/pertes nettes sur les titres disponibles à la vente

Lorsque nous déterminons qu'un titre a subi une perte de valeur durable, le coût après amortissement du titre est réduit à sa juste valeur, et la perte antérieure au titre du cumul des autres éléments du résultat étendu est reclassée en résultat net. Au cours de 2010, des gains nets de 41 millions de dollars liés aux titres disponibles à la vente ont été constatés en résultat net (des pertes nettes de 640 millions en 2009). Les gains nets pour l'exercice considéré reflètent principalement les gains nets de 309 millions de dollars à la vente de certains titres adossés à des créances hypothécaires d'agences aux États-Unis classés comme des titres de gouvernements et d'agences et de certaines actions ordinaires cotées, ainsi que les gains réalisés à la distribution de capitaux liée aux titres de placements privés. Ces gains ont été essentiellement contrebalancés par des pertes nettes de 268 millions de dollars, principalement liées à des titres considérés comme ayant subi une perte de valeur, tels que les billets privilégiés de fiducie, qui sont compris dans les titres de créance de sociétés et autres créances, certaines actions ordinaires cotées, certains titres de placements privés, ainsi que des titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis. Ce montant comprend des réductions de valeur de 3 millions de dollars relatives aux titres disponibles à la vente liés à nos activités d'assurance, lesquelles ont été prises en compte dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires des états consolidés des résultats (21 millions en 2009).

Intérêts et dividendes sur les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance (1), (2)

	2010	2009	2008
Revenu d'intérêt imposable	1 602 \$	2 362 \$	2 089 \$
Revenu d'intérêt non imposable	97	110	99
Dividendes	35	82	110
	1 734 \$	2 554 \$	2 298 \$

(1) Les titres disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur et les titres détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût après amortissement.

(2) Les montants qui suivent ont trait à nos activités d'assurance et ils sont constatés au poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires des états consolidés des résultats : revenu d'intérêt imposable – 640 millions de dollars en 2010, 601 millions en 2009 et 452 millions en 2008; revenu d'intérêt non imposable – 39 millions en 2010, 33 millions en 2009 et 29 millions en 2008; dividendes – 14 millions en 2010, 15 millions en 2009 et 17 millions en 2008.

Note 4 Prêts

	2010				2009			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Prêts de détail (1)								
Prêts hypothécaires résidentiels	124 064 \$	2 350 \$	2 418 \$	128 832 \$	117 292 \$	2 490 \$	2 348 \$	122 130 \$
Prêts aux particuliers	69 291	8 551	2 332	80 174	60 493	8 975	2 074	71 542
Prêts sur cartes de crédit	9 704	220	186	10 110	8 285	213	203	8 701
Prêts aux petites entreprises (2)	2 712	–	–	2 712	2 851	–	–	2 851
	205 771	11 121	4 936	221 828	188 921	11 678	4 625	205 224
Prêts de gros (1)								
Prêts aux entreprises (3), (4)	39 015	20 616	9 216	68 847	38 624	25 206	10 336	74 166
Prêts aux banques (5)	808	233	875	1 916	1 096	177	1 243	2 516
Prêts aux organismes souverains (6)	1 632	–	980	2 612	860	–	1 385	2 245
	41 455	20 849	11 071	73 375	40 580	25 383	12 964	78 927
Total des prêts (7)	247 226	31 970	16 007	295 203	229 501	37 061	17 589	284 151
Provision pour pertes sur prêts	(1 490)	(1 144)	(363)	(2 997)	(1 474)	(1 460)	(254)	(3 188)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	245 736 \$	30 826 \$	15 644 \$	292 206 \$	228 027 \$	35 601 \$	17 335 \$	280 963 \$

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.

(3) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré individuellement.

(4) Pour l'exercice 2010, les colonnes Canada et États-Unis reflètent des prêts totalisant néant (1,0 milliard de dollars en 2009) et 1,5 milliard (1,7 milliard en 2009), respectivement, octroyés à des entités à détenteurs de droits variables que nous gérons.

(5) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

(6) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.

(7) Les prêts sont présentés après déduction d'un produit non gagné de 306 millions de dollars (229 millions en 2009).

Note 4 Prêts (suite)

La garantie principale et les autres rehaussements de crédit que nous détenons à titre de sûreté pour les prêts de détail comprennent i) des assurances hypothécaires, des hypothèques sur des immeubles et des biens résidentiels et ii) des droits de recours sur des biens de particuliers que nous finançons, comme des automobiles, ainsi que sur des garanties

personnelles, des dépôts à terme et des valeurs mobilières. Pour les prêts de gros, ils comprennent i) des droits de recours sur des actifs commerciaux, comme des immeubles, du matériel, des stocks, des créances, des actifs incorporels et des titres et ii) des droits de recours sur des biens immobiliers commerciaux que nous finançons.

Durée jusqu'à l'échéance des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

	2010							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité aux taux d'intérêt			
	Moins de 1 an (2), (3)	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts de détail	95 579 \$	103 183 \$	23 066 \$	221 828 \$	112 263 \$	106 781 \$	2 784 \$	221 828 \$
Prêts de gros	39 351	20 818	13 206	73 375	40 101	32 778	496	73 375
Total des prêts	134 930 \$	124 001 \$	36 272 \$	295 203 \$	152 364 \$	139 559 \$	3 280 \$	295 203 \$
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	(2 997)	-	-	-	(2 997)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	134 930 \$	124 001 \$	36 272 \$	292 206 \$	152 364 \$	139 559 \$	3 280 \$	292 206 \$

	2009							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité aux taux d'intérêt			
	Moins de 1 an (2), (3)	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts de détail	99 558 \$	87 956 \$	17 710 \$	205 224 \$	106 627 \$	96 175 \$	2 422 \$	205 224 \$
Prêts de gros	45 922	23 148	9 857	78 927	47 756	30 497	674	78 927
Total des prêts	145 480 \$	111 104 \$	27 567 \$	284 151 \$	154 383 \$	126 672 \$	3 096 \$	284 151 \$
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	(3 188)	-	-	-	(3 188)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	145 480 \$	111 104 \$	27 567 \$	280 963 \$	154 383 \$	126 672 \$	3 096 \$	280 963 \$

(1) Généralement basé sur la date contractuelle de modification des taux ou la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux.

(2) Les prêts de gros comprennent des prêts totalisant 1,5 milliard de dollars (2,7 milliards en 2009) octroyés à des entités à détenteurs de droits variables que nous gérons. Les taux de tous les prêts sont modifiés mensuellement ou trimestriellement.

(3) Comprend des prêts à taux variable dont les taux peuvent être révisés au gré du client sans pénalité.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, les actifs acquis à l'égard de prêts douteux se sont établis à 336 millions de dollars (1 658 millions en 2009). La réduction connexe de la provision pour pertes sur créances s'est établie à 331 millions de dollars (156 millions en 2009).

Provision pour pertes sur prêts et prêts douteux

	2010					Solde à la fin	2009	Solde à la fin
	Solde au début	Radiations	Recouvrements	Dotation à la provision pour pertes sur créances	Autres ajustements (1)			
Prêts de détail								
Prêts hypothécaires résidentiels	54 \$	(46)\$	2 \$	60 \$	7 \$	77 \$	54 \$	
Prêts aux particuliers	197	(690)	91	595	(11)	182	197	
Prêts sur cartes de crédit	–	(477)	64	413	–	–	–	
Prêts aux petites entreprises (2)	22	(56)	7	45	–	18	22	
	273 \$	(1 269)\$	164 \$	1 113 \$	(4)\$	277 \$	273 \$	
Prêts de gros								
Prêts aux entreprises (3)	976 \$	(949)\$	72 \$	707 \$	(15)\$	791 \$	976 \$	
Prêts aux banques (4)	20	–	–	15	(1)	34	20	
Prêts aux organismes souverains (5)	10	–	–	–	(1)	9	10	
	1 006 \$	(949)\$	72 \$	722 \$	(17)\$	834 \$	1 006 \$	
Provisions spécifiques	1 279 \$	(2 218)\$	236 \$	1 835 \$	(21)\$	1 111 \$	1 279 \$	
Prêts de détail								
Prêts hypothécaires résidentiels	50 \$	– \$	– \$	30 \$	(3)\$	77 \$	50 \$	
Prêts aux particuliers	671	–	–	49	(11)	709	671	
Prêts sur cartes de crédit	327	–	–	7	50	384	327	
Prêts aux petites entreprises (2)	47	–	–	–	13	60	47	
	1 095 \$	– \$	– \$	86 \$	49 \$	1 230 \$	1 095 \$	
Prêts de gros								
Prêts aux entreprises (3)	814 \$	– \$	– \$	(58)\$	(100)\$	656 \$	814 \$	
Prêts aux banques (4)	–	–	–	–	–	–	–	
Prêts aux organismes souverains (5)	–	–	–	–	–	–	–	
	814 \$	– \$	– \$	(58)\$	(100)\$	656 \$	814 \$	
Provision pour engagements hors bilan et autres (6)	114 \$	– \$	– \$	(2)\$	(13)\$	99 \$	114 \$	
Provision générale (6)	2 023 \$	– \$	– \$	26 \$	(64)\$	1 985 \$	2 023 \$	
Total de la provision pour pertes sur créances	3 302 \$	(2 218)\$	236 \$	1 861 \$	(85)\$	3 096 \$	3 302 \$	
Provision pour engagements hors bilan et autres (7)	(114)	–	–	2	13	(99)	(114)	
Total de la provision pour pertes sur prêts	3 188 \$	(2 218)\$	236 \$	1 863 \$	(72)\$	2 997 \$	3 188 \$	

- (1) Représente principalement : i) l'incidence de la conversion de la provision pour pertes sur prêts libellée en devises et ii) le reclassement d'un montant de 30 millions de dollars de la provision générale aux provisions spécifiques afin de mieux refléter la nature de ces provisions.
- (2) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.
- (3) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré individuellement. Comprend des provisions de 2 millions de dollars (2 millions en 2009) relativement aux prêts consentis en vertu de facilités de liquidités prélevés par des conduits multicédants administrés par RBC qui offrent des programmes de papier commercial adossé à des actifs.
- (4) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.
- (5) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.
- (6) Comprend un montant de 99 millions de dollars lié aux engagements hors bilan et autres (114 millions en 2009).
- (7) La provision pour engagements hors bilan et autres fait l'objet d'une présentation distincte au poste Autres passifs.

Revenu net d'intérêt, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances

	2010	2009	2008
Revenu net d'intérêt	10 977 \$	11 541 \$	9 054 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 861	3 413	1 595
Revenu net d'intérêt, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances	9 116 \$	8 128 \$	7 459 \$

Un prêt est considéré comme en souffrance lorsque la contrepartie n'a pas effectué de paiement à la date d'échéance contractuelle. Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts en souffrance qui ne sont pas classés à titre de prêts douteux puisqu'ils sont i) en souffrance depuis moins de 90 jours ou ii) entièrement garantis et qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement. Les soldes de cartes de crédit sont radiés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours.

Prêts en souffrance mais non douteux

	2010				2009			
	De 1 jour à 29 jours	De 30 à 89 jours	Plus de 90 jours	Total	De 1 jour à 29 jours	De 30 à 89 jours	Plus de 90 jours	Total
Prêts de détail	2 641 \$	1 239 \$	184 \$	4 064 \$	2 841 \$	1 359 \$	323 \$	4 523 \$
Prêts de gros	1 206	496	18	1 720	1 313	563	36	1 912
Total	3 847 \$	1 735 \$	202 \$	5 784 \$	4 154 \$	1 922 \$	359 \$	6 435 \$

Prêts douteux (1)

	2010			2009
	Montant brut	Provisions spécifiques	Montant net	Montant net
Prêts de détail				
Prêts hypothécaires résidentiels	808 \$	(77)\$	731 \$	587 \$
Prêts aux particuliers	383	(182)	201	212
Prêts aux petites entreprises (2)	49	(18)	31	37
	1 240 \$	(277)\$	963 \$	836 \$
Prêts de gros				
Prêts aux entreprises (3)	3 716 \$	(791)\$	2 925 \$	3 300 \$
Prêts aux organismes souverains (4)	9	(9)	-	-
Prêts aux banques (5)	34	(34)	-	42
	3 759 \$	(834)\$	2 925 \$	3 342 \$
Total	4 999 \$	(1 111)\$	3 888 \$	4 178 \$

(1) Le solde moyen des prêts douteux bruts était de 5,1 milliards de dollars pour l'exercice (4,6 milliards en 2009).

(2) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.

(3) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré individuellement. Comprend des prêts douteux d'un montant brut de 57 millions de dollars (65 millions en 2009) et d'un montant net de 55 millions (63 millions en 2009) relativement aux prêts consentis en vertu de facilités de liquidités prélevés par des conduits multicédants administrés par RBC qui offrent des programmes de papier commercial adossé à des actifs.

(4) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.

(5) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

Note 5 Titrisations

Opérations de titrisation par principal type de produit

Nous procédons périodiquement à la titrisation de créances sur cartes de crédit, de prêts hypothécaires résidentiels et nous participons à des opérations de titrisation d'obligations, principalement afin de diversifier nos sources de financement, d'améliorer notre position de liquidité et aux fins du capital. Nous procédons aussi à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux dans le cadre de nos activités de vente et de négociation.

Créances sur cartes de crédit

Nous titrisons une partie de nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une structure d'accueil, sur une base renouvelable. Cette structure d'accueil est financée au moyen de l'émission d'effets de premier rang et subordonnés garantis par les créances sur cartes de crédit sous-jacentes. Des cotes sont attribuées aux émissions par au moins deux agences de notation, soit Dominion Bond Rating Service (DBRS), Moody's Investors Service (Moody's) ou Standard & Poor's (S&P). La structure d'accueil est une structure d'accueil admissible; par conséquent, en notre qualité de cédant des créances sur cartes de crédit, nous ne pouvons pas la consolider.

Nous continuons de fournir des services de gestion à l'égard des créances sur cartes de crédit cédées à la structure d'accueil admissible et nous administrons cette dernière. De plus, nous fournissons deux types de protection de premier niveau contre les pertes à la structure d'accueil admissible. Nos droits liés aux marges excédentaires de ladite structure sont subordonnés à l'obligation de cette dernière envers les détenteurs de ses titres adossés à des actifs. Les marges excédentaires représentent le revenu net d'intérêt résiduel après le paiement de toutes les autres charges au titre de la fiducie. Les marges excédentaires servent à absorber les pertes liées aux créances sur cartes de crédit avant que ces dernières n'influencent sur les paiements versés aux porteurs d'effets de la structure d'accueil admissible. La valeur actualisée de ces marges excédentaires est inscrite dans nos bilans consolidés à titre de droits conservés dans nos titres disponibles à la vente. Par ailleurs, nous consentons des prêts à la structure d'accueil admissible pour régler les charges initiales. Ces prêts sont de rang inférieur à tous les effets émis par la structure d'accueil admissible.

Nous détenons la totalité des titres de rang inférieur émis par la structure d'accueil admissible et nous les comptabilisons dans les titres disponibles à la vente figurant dans nos bilans consolidés. De même, nous pouvons détenir certains titres de premier rang comme placements ou dans le cadre de nos activités de tenue de marché et nous conservons

à l'occasion un compte de réserve. Les titres de rang inférieur et de premier rang que nous détenons représentent environ 4,5 % et 5,98 % du total des titres émis par la structure d'accueil admissible au 31 octobre 2010, respectivement. Les titres de rang inférieur fournissent un soutien du crédit pour les titres de premier rang. Nous agissons également à titre de contrepartie relativement à des swaps de taux et à des swaps de devises en vertu desquels nous versons à la structure d'accueil admissible les intérêts payables aux investisseurs.

Prêts hypothécaires résidentiels canadiens

Nous titrisons des prêts hypothécaires résidentiels canadiens assurés par la création de groupes de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu du Programme des titres hypothécaires LNS et cédonces ces titres à des tiers investisseurs, principalement une fiducie parrainée par le gouvernement, en vertu du Programme Obligations hypothécaires du Canada. La fiducie émet périodiquement des obligations hypothécaires du Canada, lesquelles sont garanties par le gouvernement, et elle cède ces obligations à des tiers investisseurs. La fiducie utilise le produit de l'émission d'obligations hypothécaires du Canada pour acheter des groupes de titres adossés à des créances hypothécaires auprès d'émetteurs admissibles qui participent à l'émission d'une série particulière des obligations hypothécaires du Canada.

Nous continuons de fournir des services de gestion à l'égard des prêts hypothécaires sous-jacents que nous avons titrisés nous-mêmes ou qu'un gestionnaire indépendant a titrisés. Nous conservons également des droits sous la forme d'écarts excédentaires en ce qui concerne les titres adossés à créances hypothécaires vendus. La valeur actualisée de cet excédent est inscrite dans nos bilans consolidés à titre de droits conservés dans nos titres disponibles à la vente ou dans nos titres détenus à des fins de transaction. Par ailleurs, nous agissons à titre de contrepartie dans le cadre de swaps de taux aux termes du Programme Obligations hypothécaires du Canada, en vertu duquel nous versons à la structure d'accueil le coupon d'intérêt payable aux porteurs d'obligations hypothécaires du Canada et nous touchons les intérêts sur les titres adossés à des créances hypothécaires sous-jacents que nous avons vendus à la fiducie.

Prêts hypothécaires résidentiels américains

Nous procédons au montage et à la vente de prêts hypothécaires résidentiels américains sur le marché secondaire des prêts hypothécaires

et nous vendons ces prêts à des émetteurs ou à des garants de titres adossés à des créances hypothécaires. Les émetteurs sont habituellement des entités commanditées par le gouvernement qui titrisent ces prêts hypothécaires sous forme de titres adossés à des créances hypothécaires et garantissent le paiement ponctuel du capital et des intérêts. Nous continuons de fournir uniquement des services de gestion à l'égard des prêts hypothécaires sous-jacents que nous avons vendus nous-mêmes ou par l'entremise d'un gestionnaire indépendant, à des fins de financement ou aux fins des besoins de trésorerie.

Prêts hypothécaires commerciaux

Nous titrisons des prêts hypothécaires commerciaux en vendant à des structures d'accueil sous forme de groupes de biens affectés en garantie qui satisfont à certains critères de diversification, de levier financier et de couverture de la dette. Nous sommes le promoteur d'une de ces structures d'accueil. Les structures d'accueil financent l'achat de ces groupes de biens en émettant des certificats de rangs divers. Les certificats émis par la structure d'accueil dont nous sommes le promoteur sont assortis de cotes de crédit allant de AAA à B- qui leur ont été attribuées par deux des agences suivantes : DBRS, Moody's et S&P. Aucune cote de crédit n'est attribuée à la plupart des certificats qui sont au rang le plus bas. Les certificats représentent les droits en copropriété dans le groupe de biens affectés en garantie, et la structure d'accueil dont

nous sommes le promoteur, qui a vendu tous les droits en copropriété liés au groupe de biens, n'assume aucun des risques liés aux groupes de biens affectés en garantie.

Nous ne conservons aucun droit de bénéficiaire dans les prêts vendus, sauf si nous achetons certains titres émis par les structures d'accueil pour notre compte. Aux termes d'un contrat conclu avec le tiers gestionnaire cadre, nous sommes le principal gestionnaire des prêts qui sont vendus à la structure d'accueil dont nous sommes le promoteur. Nous ne détenons aucun prêt hypothécaire commercial titrisé depuis 2008.

Titrisation d'obligations

Nous participons à des opérations de titrisation d'obligations lorsque nous achetons des obligations émises par des gouvernements, des obligations liées à des gouvernements ou des obligations de sociétés et que nous montons ces obligations sous forme de certificats de participation. Des honoraires de structuration sont facturés et comptabilisés à l'état des résultats au moment de la vente des certificats de participation à des tiers investisseurs. Nous continuons de fournir uniquement des services de gestion à l'égard des obligations sous-jacentes que nous avons vendues aux tiers investisseurs et nous ne conservons aucun intérêt bénéficiaire à moins que nous n'achetions certains des certificats émis.

Le tableau suivant résume nos opérations de titrisation en 2010, en 2009 et en 2008.

	2010			2009			2008				
	Créances sur cartes de crédit (1), (2)	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (1), (3), (5)	Prêts hypothécaires résidentiels américains (4)	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (1), (3), (5)	Prêts hypothécaires résidentiels américains (4)	Certificats de participation liés à des obligations (1), (6)	Créances sur cartes de crédit (1), (2)	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (1), (3), (5)	Prêts hypothécaires résidentiels américains (4)	Prêts hypothécaires commerciaux (1)	Certificats de participation liés à des obligations (1), (6)
Prêts titrisés et vendus (7)	1 283 \$	6 512 \$	754 \$	21 392 \$	568 \$	15 \$	1 470 \$	7 892 \$	516 \$	166 \$	47 \$
Produit net en espèces reçu	1 225	6 427	763	21 202	570	16	1 404	7 846	519	156	48
Titres adossés à des actifs acquis	58	–	–	–	–	–	65	–	–	9	–
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	9	230	–	1 121	–	–	9	242	–	–	–
Gain (la perte) à la vente avant impôts, déduction faite des activités de couverture	9	98	9	770	2	1	8	168	3	(1)	1

- (1) Nous n'avons pas comptabilisé d'actif ni de passif de gestion pour nos droits de gestion relatifs aux opérations titrisées, car nous avons reçu une rémunération adéquate pour nos services.
- (2) Le produit net en espèces reçu à l'égard de la titrisation de créances sur cartes de crédit en 2010 correspond à un produit en espèces brut de 1 283 millions de dollars (1 469 millions en 2008), moins les fonds affectés à l'achat de billets de 58 millions en 2008) émis par la Fiducie carte de crédit Or. La valeur en capital des billets achetés se chiffrait à 58 millions de dollars (65 millions en 2008). Nous n'avons effectué aucune titrisation de prêts sur cartes de crédit en 2009.
- (3) Les prêts hypothécaires résidentiels canadiens assurés titrisés au cours de l'exercice par la création de titres adossés à des créances hypothécaires et conservés au 31 octobre 2010 s'établissaient à 6 845 millions de dollars (6 456 millions en 2009; 9 464 millions en 2008). Ces titres sont comptabilisés à la juste valeur.
- (4) Les prêts hypothécaires résidentiels américains titrisés et cédés comprennent des créances hypothécaires assurées et non assurées. Nous avons constaté des montants nominaux liés aux droits de gestion à l'égard des prêts titrisés au cours de la période. Nous n'avons conservé aucun de ces titres.
- (5) Le gain (la perte) à la vente avant impôts reflète les résultats de (47) millions de dollars liés à nos activités de couverture économique [(161) millions en 2009; (28) millions en 2008].
- (6) Comprend les opérations de titrisation d'obligations de RBTT. Nous n'avons conservé aucun des titres vendus. Il n'y a eu aucune opération de titrisation d'obligations au cours de 2010.
- (7) Comprend des prêts hypothécaires résidentiels canadiens titrisés au cours de la période et des périodes précédentes.

Flux de trésorerie provenant de titrisations (1)

	2010		2009		2008	
	Créances sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens	Créances sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (4)	Créances sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (4)
Produit réinvesti dans des titrisations à rechargement	16 173 \$	6 551 \$	17 157 \$	4 959 \$	17 934 \$	2 228 \$
Flux de trésorerie découlant des marges excédentaires (2)	472	692	270	629	254	179
Autres flux de trésorerie reçus (3)	40	–	42	–	39	–

- (1) La présente analyse ne s'applique pas aux titrisations de prêts hypothécaires commerciaux, de prêts hypothécaires résidentiels américains et d'obligations car nous n'avons conservé aucun droit lié aux marges excédentaires futures relativement à ces opérations de titrisation.
- (2) Comprend les honoraires de gestion reçus.
- (3) Comprend les flux de trésorerie reçus sur les titres disponibles à la vente que nous détenons, y compris les paiements de capital et d'intérêts reçus.
- (4) Les chiffres correspondants présentés ont été modifiés par rapport à ceux présentés auparavant.

Les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur des droits conservés à la date des activités de titrisation s'établissent comme suit :

Hypothèses clés (1), (2)

	2010		2009 (3)		2008	
	Créances sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens	Créances sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens	
Durée moyenne pondérée prévue des créances payables par anticipation (en années)	0,25	3,53	2,70	0,25	4,05	
Taux de remboursement	38,00 %	19,28 %	26,76 %	37,02 %	27,55 %	
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	4,66	1,30	2,34	3,86	1,05	
Taux d'actualisation	10,50 %	0,40 % – 3,19 %	0,40 % – 3,07 %	10,00 %	2,22 % – 4,77 %	
Pertes sur créances prévues	3,88	–	–	2,49	–	

- (1) Tous les taux sont annualisés, à l'exception du taux de remboursement lié aux créances sur cartes de crédit, lequel est mensuel.
- (2) La présente analyse ne s'applique pas aux titrisations de prêts hypothécaires commerciaux, de prêts hypothécaires résidentiels américains et d'obligations car nous n'avons conservé aucun droit lié aux marges excédentaires futures relativement à ces opérations de titrisation.
- (3) Nous n'avons effectué aucune titrisation de créances sur cartes de crédit au cours de la période.

Sensibilité des hypothèses clés

La détermination de la juste valeur de nos droits conservés se fonde sur des hypothèses clés. Au 31 octobre 2010, les hypothèses clés utilisées et

le degré de sensibilité de la juste valeur courante de nos droits conservés advenant un changement défavorable immédiat de 10 % ou de 20 % des hypothèses clés sont présentés dans le tableau ci-après.

Augmentation (diminution) de la juste valeur des droits conservés advenant un changement défavorable des hypothèses clés (1), (2)

	2010		2009	
	Créances sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens	Créances sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens
Juste valeur des droits conservés	15,3 \$	1 090,1 \$	33,5 \$	1 240,6 \$
Moyenne pondérée de la durée de la gestion qu'il reste à assurer (en années)	0,25	2,57 – 4,49	0,25	2,90 – 3,77
Taux de remboursement	38,81 %	16,07 % – 23,74 %	38,33 %	9,00 % – 28,00 %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	(1,0)\$	(27,4)\$	(2,0)\$	(35,0)\$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(1,9)	(53,9)	(4,1)	(68,9)
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	3,10 %	0,97 % – 1,87 %	5,61 %	0,8 % – 1,98 %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	(3,8)\$	(123,8)\$	(6,1)\$	(137,8)\$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(7,6)	(247,4)	(12,2)	(296,1)
Pertes sur créances prévues	3,05 %	– %	3,86 %	– %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	(1,5)\$	– \$	(2,3)\$	– \$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(3,1)	–	(4,6)	–
Taux d'actualisation	10,00 %	1,19 % – 2,04 %	10,50 %	0,4 % – 2,76 %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	– \$	(2,1)\$	– \$	(1,8)\$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	–	(3,9)	(0,1)	(4,2)

(1) Tous les taux sont annualisés, à l'exception du taux de remboursement lié aux créances sur cartes de crédit, lequel est mensuel.

(2) La présente analyse ne s'applique pas aux titrisations de prêts hypothécaires commerciaux, de prêts hypothécaires résidentiels américains et d'obligations car nous n'avons conservé aucun droit lié aux marges excédentaires futures relativement à ces opérations de titrisation.

Ces données relatives à la sensibilité sont fondées sur des hypothèses et devraient être considérées avec prudence. L'incidence d'une modification des hypothèses sur la juste valeur ne peut généralement pas être extrapolée, la relation entre la variation de l'hypothèse et la variation de la juste valeur n'étant pas forcément linéaire. L'incidence de la variation d'une hypothèse particulière sur la juste valeur des droits conservés est considérée séparément, sans modification des autres hypothèses. Habituellement, la variation d'un facteur donné peut donner lieu à la variation d'un autre facteur, et donc accroître ou réduire le degré de sensibilité global.

Les pertes sur un groupe statique de créances fournissent une mesure du risque de crédit lié à nos actifs titrisés et correspondent à la somme des pertes sur créances réelles subies et prévues, divisée par le solde initial des prêts titrisés. Le ratio de la perte prévue sur un groupe statique de créances pour les créances sur cartes de crédit titrisées au 31 octobre 2010 s'établissait à 0,77 % (0,87 % en 2009). Les pertes sur un groupe statique de créances ne s'appliquent pas aux prêts hypothécaires résidentiels, car la presque totalité de ces prêts hypothécaires est garantie par le gouvernement.

Le tableau suivant présente le capital des prêts, les prêts en souffrance ainsi que les radiations nettes pour l'ensemble des prêts inscrits au bilan consolidé et les prêts titrisés que nous gérons.

Prêts gérés

	2010			2009		
	Capital des prêts	En souffrance (1)	Radiations nettes	Capital des prêts	En souffrance (1)	Radiations nettes
Prêts de détail	262 601 \$	1 782 \$	1 234 \$	245 430 \$	1 746 \$	1 300 \$
Prêts de gros	73 375	3 777	877	78 927	4 384	1 233
Total des prêts gérés (2)	335 976	5 559	2 111	324 357	6 130	2 533
Moins : Prêts titrisés et gérés						
Créances sur cartes de crédit	3 265	50	129	3 870	57	140
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles canadiens créés et vendus	28 238	232	–	28 815	204	–
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles canadiens créés et conservés	9 270	76	–	7 521	53	–
Total des prêts inscrits aux bilans consolidés	295 203 \$	5 201 \$	1 982 \$	284 151 \$	5 816 \$	2 393 \$

(1) Comprend des prêts douteux ainsi que des prêts en souffrance depuis 90 jours en vertu de contrats, mais qui ne sont pas considérés comme des prêts douteux.

(2) Exclut tout actif dont nous avons temporairement fait l'acquisition dans le but, au moment de l'acquisition, de le vendre à des structures d'accueil.

Le tableau qui suit présente, outre les opérations de titrisation mentionnées précédemment, nos activités de vente de prêts :

Ventes de prêts (1)

	2010 (2)		2009			2008		
	Prêts de gros (3)	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts de gros (3)	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts de gros (3)	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts hypothécaires commerciaux
Prêts vendus	58 \$	129 \$	25 \$	1 021 \$	23 \$	31 \$	237 \$	70 \$

(1) Les gains à la vente de prêts de gros sont négligeables.

(2) Aucun prêt hypothécaire résidentiel n'a été cédé au cours de l'exercice.

(3) Comprend exclusivement les tranches financées par la Banque Royale du Canada.

Note 6 Entités à détenteurs de droits variables (EDDV)

Le tableau qui suit fournit des renseignements aux 31 octobre 2010 et 2009 sur les EDDV dans lesquelles nous détenons des droits variables significatifs et sur celles que nous consolidons en vertu de la NOC-15, parce que nous en sommes le principal bénéficiaire.

	2010		2009	
	Total de l'actif	Risque de perte maximal	Total de l'actif	Risque de perte maximal
EDDV non consolidées dans lesquelles nous détenons des droits variables significatifs (1)				
Conduits multicédants (2)	21 847 \$	22 139 \$	26 181 \$	26 550 \$
EDDV de financement structuré (3)	4 669	2 030	5 907	2 527
EDDV de création de produits de crédit	502	19	930	505
Conduits de tiers	–	–	575	250
Fonds de placement	249	61	84	28
Autres	165	39	340	103
	27 432 \$	24 288 \$	34 017 \$	29 963 \$
EDDV consolidées (4), (5)				
EDDV de financement structuré	2 998 \$		2 620 \$	
Fonds de placement	1 012		588	
Structures de rémunération	53		64	
Autres	3		3	
	4 066 \$		3 275 \$	

- (1) Le risque de perte maximal découlant de nos droits variables significatifs détenus dans ces EDDV est principalement lié aux placements, aux prêts, aux facilités de liquidités ainsi qu'à la juste valeur des produits dérivés. Une tranche de 2 918 millions de dollars (4 020 millions en 2009) de ce risque est comptabilisée dans notre bilan consolidé.
- (2) Le total de l'actif représente le montant maximal des actifs qui pourraient devoir être acquis par les conduits en vertu d'engagements d'acquisition en vigueur au 31 octobre 2010. L'actif réel détenu par ces conduits au 31 octobre 2010 se chiffrait à 13 969 millions de dollars (18 908 millions en 2009).
- (3) Nos chiffres correspondants au 31 octobre 2009 ont été modifiés afin de refléter l'information relative à une certaine entité sur une base nette, information qui était auparavant présentée sur une base brute. Au 31 octobre 2009, le montant brut et le montant net du total de l'actif lié à cette entité se chiffraient à 4 177 millions de dollars et à 471 millions, respectivement.
- (4) Les actifs qui soutiennent les obligations des EDDV consolidées sont présentés dans notre bilan consolidé et comportent principalement les éléments suivants : dépôts productifs d'intérêts à des banques de 76 millions de dollars (120 millions en 2009), titres détenus à des fins de transaction de 740 millions (272 millions en 2009), titres disponibles à la vente de 1 786 millions (1 234 millions en 2009), prêts de 1 346 millions (1 496 millions en 2009) et autres actifs de 65 millions (91 millions en 2009). Les structures de rémunération détiennent pour un montant de 53 millions de dollars (64 millions en 2009) de nos actions ordinaires, qui sont présentées dans les actions autodétenues. L'obligation de fournir ces actions ordinaires aux employés est inscrite à titre d'augmentation du surplus d'apport lorsque la charge de rémunération à base d'actions connexe est constatée.
- (5) Les garantis dont disposent les investisseurs d'une EDDV consolidée grèvent uniquement les actifs de cette EDDV et non l'ensemble de nos actifs, à moins que nous ne manquions à nos obligations contractuelles à l'égard de cette EDDV, que nous n'offrions des facilités de liquidités ou des rehaussements de crédit à cette EDDV ou que nous ne concluions des opérations sur produits dérivés avec cette dernière.

Conduits multicédants et conduits de tiers

Nous administrons six programmes de papier commercial adossé à des actifs offerts par des conduits multicédants (conduits multicédants). Ces conduits acquièrent principalement des actifs financiers auprès des clients et financent ces acquisitions au moyen de l'émission de papier commercial adossé à des actifs. Nos clients utilisent essentiellement ces conduits multicédants afin de diversifier leurs sources de financement et de réduire les coûts de financement.

Un tiers non lié (l'investisseur assumant les pertes prévues) prend en charge les pertes sur créances, jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal, qui pourraient survenir à l'égard des actifs des conduits multicédants (la position de perte de premier niveau des conduits multicédants) avant les détenteurs de titres de créance des conduits multicédants et nous. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des conduits multicédants, chacun des conduits multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. L'investisseur assumant les pertes prévues prend en charge la plus grande part (soit plus de 50 %) des pertes prévues de chaque conduit multicédant; par conséquent, nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire et nous ne consolidons pas ces conduits multicédants. Toutefois, nous continuons à détenir des droits variables significatifs dans ces conduits multicédants en raison de facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit partiels que nous avons fournis et de notre droit à des honoraires résiduels.

Nous détenons des droits variables significatifs dans des conduits de tiers composés de titres adossés à des actifs principalement grâce à la prestation de concours de trésorerie et de rehaussements de crédit. Toutefois, nous ne consolidons pas ces conduits puisque nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire.

Les facilités de garantie de liquidités et les rehaussements de crédit sont décrits à la note 25.

EDDV de financement structuré

En 2008, nous avons acheté des titres à enchères américains auprès d'entités qui financent leurs placements à long terme dans des prêts aux étudiants au moyen de l'émission de billets de premier rang et de billets secondaires à court terme. Certaines de ces entités sont des EDDV (EDDV de titres à enchères américains). Nous pourrions subir des pertes liées à ces EDDV de titres à enchères américains si des défauts de paiement sur les prêts aux étudiants sous-jacents se produisent; cependant, le capital

et les intérêts courus sur ces prêts sont en grande partie garantis par des organismes gouvernementaux des États-Unis. À titre d'agent de revente aux enchères pour certaines de ces entités, nous n'avons aucune obligation juridique d'acheter les billets émis par ces entités dans le cadre du processus d'enchères. Nous détenons des droits variables significatifs dans certaines entités non consolidées. Nous consolidons certaines de ces EDDV de titres à enchères américains lorsque nos calculs des pertes prévues indiquent que nous sommes exposés à la majeure partie des pertes prévues par l'intermédiaire des billets que nous détenons dans ces entités.

Par ailleurs, nous avons vendu des titres à enchères à des programmes d'obligations encaissables par anticipation. Chaque programme d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères est constitué d'une fiducie de rehaussement de crédit et d'une fiducie d'obligations encaissables par anticipation. Tous les titres à enchères vendus au programme d'obligations encaissables par anticipation sont soutenus par des lettres de crédit que nous avons émises, en vertu desquelles nous sommes tenus de fournir un financement advenant toute perte sur créances liée aux titres à enchères, et sont financés par l'émission de certificats à taux variable à l'intention d'investisseurs à court terme et d'un certificat résiduel à l'intention d'un unique tiers investisseur. Nous sommes l'agent de revente des certificats à taux variable et nous procurons des facilités de liquidités à chaque programme d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères aux fins d'achat des certificats à taux variables qui ont été encaissés mais non revendus avec succès. Nous touchons des honoraires basés sur le marché en notre qualité d'agent de revente et relativement à la prestation des lettres de crédit et des facilités de liquidités. Tant les fiducies de rehaussement de crédit que celles d'obligations encaissables par anticipation sont des EDDV. Nous consolidons certains programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères pour lesquels nos calculs des pertes prévues ont indiqué que nous sommes exposés à la majeure partie des pertes prévues par l'intermédiaire de nos lettres de crédit et de nos facilités de liquidités. Nous continuons de détenir des droits variables significatifs par l'intermédiaire des facilités que nous fournissons dans le cadre d'autres programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères non consolidés pour lesquels le détenteur du certificat résiduel est exposé à la majeure partie des pertes prévues à l'égard de ces fiducies. Les facilités de liquidités et de rehaussement de crédit sont décrites à la note 25.

La structure des autres programmes d'obligations encaissables par anticipation non liés à des titres à enchères auxquels nous participons est semblable à la structure des programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères décrite ci-dessus. Nous détenons également des certificats résiduels émis par ces programmes d'obligations encaissables par anticipation non liés à des titres à enchères, situation en raison de laquelle nous sommes exposés au risque lié aux taux de base, et nous pouvons fournir des facilités de liquidités et des rehaussements de crédit à ces programmes d'obligations encaissables par anticipation non liés à des titres à enchères. Nous consolidons les programmes d'obligations encaissables par anticipation non liés à des titres à enchères pour lesquels nous devons prendre en charge la majorité des pertes prévues en raison de notre participation continue dans ces programmes.

Création de produits de crédit

Nous utilisons des EDDV pour transformer habituellement des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, répartir le risque de crédit et créer des produits de crédit sur mesure qui répondent aux besoins des investisseurs ayant des exigences précises. Nous pouvons conclure des contrats sur produits dérivés, y compris des dérivés de crédit, pour souscrire une protection à l'égard de ces EDDV (protection liée au crédit) afin de modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents, et de répondre ainsi aux besoins des investisseurs. Nous transférons des actifs à ces EDDV à titre de garantie pour les billets émis, mais le transfert d'actifs ne répond pas aux critères pour la comptabilisation d'une vente en vertu de la NOC-12.

Ces EDDV émettent des billets capitalisés. Dans certains cas, nous investissons dans les billets capitalisés émis par ces EDDV. Certaines des EDDV émettent également des billets non capitalisés sous la forme de dérivés de crédit de premier rang ou d'engagements de financement et nous pourrions être l'un des investisseurs de ces billets non capitalisés. Finalement, les paiements effectués par l'EDDV incombent aux investisseurs des billets capitalisés et non capitalisés en raison de la protection de crédit qui nous est offerte. Nous pouvons détenir des droits variables significatifs dans des EDDV en raison de nos placements dans les billets.

Fonds de placement

En contrepartie de commissions, nous concluons des dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés

de placement de parts et d'autres fonds de placement. Ces dérivés offrent aux investisseurs de ces entités le degré d'exposition souhaité aux fonds visés, et nous couvrons notre risque lié à ces produits dérivés en investissant dans ces fonds visés. Nous consolidons ces fonds lorsque nous assumons la majorité des pertes prévues des fonds.

Structures de rémunération

Nous utilisons des fiducies de rémunération détenant principalement nos propres actions ordinaires à des fins de couverture économique de notre obligation envers certains employés en vertu de certains de nos programmes de rémunération à base d'actions. Nous consolidons les fiducies dont nous sommes le principal bénéficiaire.

Fiducies de capital

La Fiducie de billets secondaires RBC (Fiducie III) et la Fiducie de capital RBC II (Fiducie II) ont été créées aux fins de l'émission d'instruments de capital de type innovateur, le produit de l'émission ayant été utilisé pour le rachat de billets de dépôt de premier rang émis par nous. Bien que nous détenions les capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires et le contrôle des droits de vote liés à ces fiducies, nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire puisque nous n'assumons pas la plus grande part des pertes prévues et que nous ne détenons pas de droits variables significatifs dans ces fiducies. Pour obtenir des détails sur les billets de dépôt de premier rang et les instruments de capital de type innovateur, se reporter aux notes 13 et 17, respectivement.

Titrisation de nos actifs financiers

Nous titrisons nos actifs par l'intermédiaire d'EDDV dont aucune n'est consolidée en vertu de la NOC-15. Une des entités est une structure d'accueil admissible et est donc expressément exemptée de l'exigence de consolidation, et le degré de notre participation dans chacune des EDDV restantes par rapport aux autres investisseurs est tel que nous n'assumons pas la plus grande part des pertes prévues. De plus, nous ne détenons pas de droits variables significatifs dans ces EDDV. Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos activités de titrisation, se reporter à la note 5.

Des informations supplémentaires sur les EDDV sont fournies à la note 31.

Note 7 Produits dérivés et activités de couverture

Les produits dérivés sont répartis en deux catégories, à savoir les instruments financiers dérivés et les dérivés non financiers. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur varie en fonction d'un sous-jacent qui peut être soit un taux d'intérêt, un taux de change, le risque de crédit, le cours d'un titre de participation ou un indice de titres de participation. Les dérivés non financiers sont des contrats dont la valeur varie en fonction du prix des métaux précieux ou d'une marchandise ou d'un indice de marchandises. Le capital nominal des dérivés représente le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement par les contreparties et il ne reflète pas le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance.

Instruments financiers dérivés

Contrats à terme de gré à gré et standardisés

Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes faites sur mesure qui sont conclues entre des contreparties sur le marché hors cote, tandis que les contrats à terme standardisés comportent des montants et des dates de règlement standards et sont négociés sur des marchés à terme. Des exemples de contrats de gré à gré et standardisés sont présentés ci-dessous :

Les contrats à terme de gré à gré (contrats de garantie de taux) et standardisés sur taux d'intérêt sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier sensible au taux d'intérêt à une date ultérieure préétablie, à un prix déterminé.

Les contrats de change à terme et les contrats à terme standardisés sur devises sont des obligations contractuelles d'échanger une devise contre une autre à un prix de règlement déterminé, à une date préétablie.

Les contrats à terme de gré à gré et standardisés sur actions sont des engagements contractuels visant l'achat ou la vente d'une valeur fixe (le prix convenu) d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné à une date ultérieure préétablie.

Swaps

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels deux contreparties échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux convenus appliqués à un capital nominal. Nous concluons les types de swaps suivants :

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels deux contreparties échangent une série de paiements dans une seule devise en fonction de différents taux d'intérêt appliqués à un capital nominal. Les swaps sur devises comportent l'échange de paiements dans une devise contre réception de paiements dans une autre devise. Les swaps simultanés de taux et de devises peuvent comporter l'échange de montants en capital et en intérêts dans deux devises différentes.

Les swaps sur actions sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné.

Options

Les options sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquiescer (option d'achat), soit de vendre (option de vente) des valeurs mobilières, des taux de change, des taux d'intérêt ou d'autres instruments financiers ou marchandises, à un prix convenu et à une date donnée ou d'ici cette date. Le vendeur d'une option peut également procéder au règlement du contrat en versant un règlement en espèces correspondant à la valeur du droit de l'acquéreur. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit. Les options que nous concluons comprennent des options sur taux d'intérêt, des options de change, des options sur actions et des options sur indice boursier.

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent (actif référencé) d'une

contrepartie à une autre. Les produits dérivés de crédit comprennent les swaps sur défaillance, les options panier sur défaillance et les swaps sur rendement total.

Les swaps sur défaillance offrent une protection contre la baisse de valeur de l'actif référencé par suite d'incidents de crédit comme un défaut de paiement ou une faillite. Leur structure est semblable à celle d'une option en vertu de laquelle l'acquéreur verse une prime au vendeur du swap sur défaillance en contrepartie d'un paiement déterminé en fonction de l'incident de crédit touchant l'actif référencé.

Les options panier sur défaillance sont semblables aux swaps sur défaillance, sauf que l'instrument financier référencé sous-jacent est un groupe d'actifs plutôt qu'un actif unique.

Les swaps sur rendement total sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser à une autre contrepartie ou de recevoir de celle-ci des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur de l'actif référencé.

Autres produits dérivés

Certains bons de souscription et engagements de prêt qui répondent à la définition d'un produit dérivé sont aussi inclus dans les produits dérivés.

Dérivés non financiers

Nous négocions également des produits dérivés non financiers, dont des produits dérivés sur métaux précieux et sur marchandises, dans les marchés hors cote et boursiers.

Produits dérivés émis aux fins de transaction

La plupart de nos opérations liées aux produits dérivés résultent de nos activités de vente et de négociation. Les activités de vente comportent la mise sur pied et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients pour leur permettre de transférer, de modifier ou de réduire les risques courants ou éventuels. Les activités de négociation comprennent la tenue d'un marché, le positionnement et l'arbitrage. La tenue d'un marché consiste à coter des cours acheteur et vendeur à des participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et du volume. Le positionnement correspond au fait de gérer les risques de marché dans le but de tirer parti des fluctuations favorables des prix, des taux ou des indices. L'arbitrage consiste à tirer parti des écarts détectés dans les cours entre les marchés et les produits.

Produits dérivés émis à des fins autres que de transaction

Nous utilisons également les produits dérivés à des fins autres que de transaction, soit essentiellement à des fins de couverture, dans le cadre de la gestion des risques de taux d'intérêt, de crédit et de change de même que le risque lié au cours des actions à l'égard de nos activités de financement, de prêt, d'investissement et de gestion des actifs et des passifs.

Nous avons recours aux swaps de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la

modification des taux ou à l'échéance des actifs et des passifs actuels ou prévus, y compris dans le cadre des activités de financement et d'investissement. Les options sur taux d'intérêt achetées servent à couvrir des dépôts rachetables et d'autres options intégrées dans les produits à la consommation. Nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats de change à terme pour gérer notre risque de change. Nous avons principalement recours à des produits dérivés de crédit pour gérer notre risque de crédit. Nous atténuons la concentration des risques liés à un secteur de l'industrie et les risques liés à une seule entreprise de notre portefeuille de crédit en achetant des dérivés de crédit afin de transférer le risque de crédit à des tiers.

Certains produits dérivés et instruments de trésorerie sont précisément désignés comme instruments de couverture et sont admissibles à la comptabilité de couverture. Nous appliquons la comptabilité de couverture afin de réduire au minimum l'incidence de la volatilité des résultats imputable à la variation des taux d'intérêt ou de change. Les fluctuations des taux d'intérêt ou de change peuvent accroître ou diminuer la valeur de marché des actifs et des passifs, ainsi que donner lieu à la variabilité des flux de trésorerie. Quand un instrument de couverture remplit adéquatement son rôle, les gains, les pertes, les revenus et les charges liés à l'instrument de couverture compensent les gains, les pertes, les revenus et les charges liés à l'élément couvert. Nous évaluons et mesurons l'efficacité d'un produit dérivé désigné comme un instrument de couverture principalement en fonction de la variation de sa juste valeur. Quand des instruments de trésorerie sont désignés comme des couvertures des risques de change, seules les variations de la valeur imputables au risque de change sont incluses dans l'évaluation et le calcul de l'efficacité de la couverture. Nous avons appliqué la comptabilité de couverture aux opérations prévues et aux engagements fermes au cours de l'exercice.

À l'occasion, nous utilisons également des produits dérivés pour couvrir la valeur économique de certaines positions qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture ou lorsque nous jugeons qu'il est économiquement impossible d'appliquer la comptabilité de couverture. Dans de telles circonstances, la variation de la juste valeur est reflétée dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Au 31 octobre 2010, des pertes non réalisées nettes après impôts de 334 millions de dollars (des gains non réalisés nets après impôts de 156 millions en 2009), correspondant à la tranche efficace cumulative de nos couvertures des flux de trésorerie, ont été comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Un montant de 386 millions de dollars au titre des pertes non réalisées après impôts relativement à des couvertures qui ne sont plus désignées comme telles (des pertes non réalisées avant impôts de 269 millions), qui étaient comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat étendu au 31 octobre 2010, devrait être reclassé dans le revenu net d'intérêt au cours des 12 prochains mois.

Le tableau suivant illustre la juste valeur des instruments dérivés et non dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture, ainsi que des instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

Instruments dérivés et non dérivés

	2010 (1)				2009 (1)			
	Désignés comme instruments de couverture			Non désignés comme des instruments de couverture (2)	Désignés comme instruments de couverture			Non désignés comme des instruments de couverture (2)
	Couvertures des flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de l'investissement net		Couvertures des flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de l'investissement net	
Actifs								
Instruments dérivés	505 \$	2 059 \$	307 \$	103 375 \$	1 130 \$	2 107 \$	139 \$	88 797 \$
Passifs								
Instruments dérivés	812 \$	60 \$	119 \$	107 919 \$	1 493 \$	82 \$	327 \$	82 488 \$
Instruments non dérivés	—	1 002	8 732	s.o.	—	278	5 233	s.o.

(1) Tous les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et tous les instruments non dérivés sont comptabilisés au coût après amortissement.

(2) Les passifs dérivés comprennent des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques de 170 millions de dollars (257 millions en 2009) et des régimes 401(k) de 2 millions (3 millions en 2009).

s.o. Sans objet

Résultats des activités de couverture comptabilisées en résultat net et dans les autres éléments du résultat étendu

	2010			2009		
	Gains nets (pertes nettes) compris dans les Revenus autres que d'intérêt	Gains nets (pertes nettes) compris dans le Revenu net d'intérêt	Gains (pertes) non réalisés après impôts compris dans les autres éléments du résultat étendu	Gains nets (pertes nettes) compris dans les Revenus autres que d'intérêt	Gains nets (pertes nettes) compris dans le Revenu net d'intérêt	Gains (pertes) non réalisés après impôts compris dans les autres éléments du résultat étendu
Couvertures de la juste valeur						
Tranche inefficace	(5)\$	s.o.	s.o.	9 \$	s.o.	s.o.
Couvertures des flux de trésorerie						
Tranche inefficace	(20)	s.o.	s.o.	9	s.o.	s.o.
Tranche efficace	s.o.	s.o.	(334)	s.o.	s.o.	156
Reclassées dans les résultats au cours de l'exercice (1)	s.o.	(118)	s.o.	s.o.	56	s.o.
Couvertures de l'investissement net						
(Pertes) de change	s.o.	s.o.	(1 785)	s.o.	s.o.	(2 973)
Gains (pertes) liés aux couvertures	s.o.	s.o.	1 479	s.o.	s.o.	2 399
	(25)\$	(118)\$	(639)\$	18 \$	56 \$	(418)\$

(1) Des pertes après impôts de 82 millions de dollars ont été reclassées du cumul des autres éléments du résultat étendu aux résultats pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 (gains de 38 millions en 2009).

s.o. Sans objet

Capitaux nominaux des produits dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance (montants absolus)

	2010				2009			
	Durée jusqu'à l'échéance				Transaction	Autres que de transaction	Transaction	Autres que de transaction
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans (1)	Total				
Contrats hors cote								
Contrats de taux d'intérêt								
Contrats de garantie de taux	560 552 \$	188 012 \$	– \$	748 564 \$	748 564 \$	– \$	356 064 \$	– \$
Swaps	1 316 860	1 645 185	829 809	3 791 854	3 585 016	206 838	2 467 890	208 104
Options achetées	21 888	32 555	31 801	86 244	86 244	–	113 067	324
Options vendues	23 560	48 037	84 429	156 026	156 026	–	176 826	–
Contrats de change								
Contrats à terme de gré à gré	860 528	31 738	579	892 845	821 974	70 871	585 913	58 583
Swaps sur devises	6 029	6 881	12 056	24 966	24 789	177	25 198	288
Swaps simultanés de taux et de devises	94 034	241 216	114 243	449 493	414 750	34 743	315 253	36 854
Options achetées	29 947	7 996	2 456	40 399	40 392	7	38 399	3
Options vendues	29 935	7 969	2 004	39 908	39 908	–	37 746	1
Produits dérivés de crédit (2)	8 026	57 273	24 252	89 551	88 072	1 479	127 012	2 173
Autres contrats (3)	41 275	39 962	11 466	92 703	90 946	1 757	85 248	1 216
Contrats négociables en Bourse								
Contrats de taux d'intérêt								
Contrats à terme standardisés – position acheteur	34 281	18 314	42 655	95 250	95 241	9	91 133	48
Contrats à terme standardisés – position vendeur	39 135	18 212	56 372	113 719	113 719	–	98 490	–
Options achetées	32 205	4 557	97	36 859	36 859	–	25 666	–
Options vendues	19 149	3 572	–	22 721	22 721	–	28 602	–
Contrats de change								
Contrats à terme standardisés – position acheteur	140	–	–	140	140	–	14	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur	28	–	–	28	28	–	32	–
Autres contrats (3)	92 507	36 990	9 503	139 000	139 000	–	119 625	–
	3 210 079 \$	2 388 469 \$	1 221 722 \$	6 820 270 \$	6 504 389 \$	315 881 \$	4 692 178 \$	307 594 \$

(1) Comprend des contrats échéant dans plus de dix ans d'une valeur nominale de 337,9 milliards de dollars (287,0 milliards en 2009). Le coût de remplacement positif brut connexe s'établit à 21,7 milliards de dollars (14,1 milliards en 2009).

(2) Comprend les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance, dont les produits dérivés de crédit traités à titre de garantie aux fins de présentation selon la réglementation du BSIF. Des dérivés de crédit d'une valeur nominale de 1,5 milliard de dollars (2,2 milliards en 2009) constituent des couvertures économiques. Les dérivés de crédit émis aux fins de négociation comprennent la protection achetée de 48,0 milliards de dollars (68,6 milliards en 2009) et la protection vendue de 40,1 milliards (58,4 milliards en 2009); les dérivés de crédit émis à des fins autres que de négociation comprennent la protection achetée de 1,5 milliard de dollars (2,2 milliards en 2009) et la protection vendue de néant (10 millions en 2009).

(3) Comprend les produits dérivés sur métaux précieux, sur marchandises, à valeur stable et sur titres de participation.

Juste valeur des produits dérivés

	2010				2009			
	Juste valeur moyenne pour l'exercice (1)		Juste valeur à la fin de l'exercice		Juste valeur moyenne pour l'exercice (1)		Juste valeur à la fin de l'exercice	
	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative
Produits dérivés détenus ou émis à des fins de transaction								
Contrats de taux d'intérêt								
Contrats de garantie de taux	288 \$	245 \$	316 \$	286 \$	336 \$	274 \$	221 \$	196 \$
Swaps	52 912	48 114	62 197	57 351	56 487	51 138	47 660	43 119
Options achetées	1 601	–	2 099	–	1 744	–	1 712	–
Options vendues	–	2 009	–	2 486	–	2 353	–	2 007
	54 801	50 368	64 612	60 123	58 567	53 765	49 593	45 322
Contrats de change								
Contrats à terme de gré à gré	9 988	9 820	12 201	12 134	17 465	17 631	8 790	8 923
Swaps sur devises	2 001	1 690	1 902	1 540	2 004	1 665	2 219	1 614
Swaps simultanés de taux et de devises	11 128	13 838	12 211	17 797	13 787	12 725	10 846	9 993
Options achetées	1 266	–	1 421	–	1 685	–	1 377	–
Options vendues	–	1 110	–	1 190	–	1 591	–	1 385
	24 383	26 458	27 735	32 661	34 941	33 612	23 232	21 915
Produits dérivés de crédit (2)	2 943	2 500	1 996	1 690	11 739	10 343	5 192	4 398
Autres contrats (3)	7 081	8 400	7 769	10 360	12 298	10 774	8 148	8 112
	89 208 \$	87 726 \$	102 112 \$	104 834 \$	117 545 \$	108 494 \$	86 165 \$	79 747 \$
Produits dérivés détenus ou émis à des fins autres que de transaction								
Contrats de taux d'intérêt								
Swaps			2 974 \$	1 976 \$			4 334 \$	2 807 \$
Options achetées			–	–			9	–
			2 974	1 976			4 343	2 807
Contrats de change								
Contrats à terme de gré à gré			533	480			466	490
Swaps sur devises			2	3			4	7
Swaps simultanés de taux et de devises			1 450	1 843			1 866	1 587
			1 985	2 326			2 336	2 084
Produits dérivés de crédit (2)			7	28			128	20
Autres contrats (3)			141	–			102	–
			5 107	4 330			6 909	4 911
Justes valeurs brutes totales avant la compensation (4)			107 219	109 164			93 074	84 658
Ajustements de l'évaluation déterminés collectivement			(719)	–			(633)	–
Incidence des accords généraux de compensation Avec l'intention de procéder au règlement, soit sur la base du solde net, soit simultanément (5)			(254)	(254)			(268)	(268)
			106 246 \$	108 910 \$			92 173 \$	84 390 \$
Incidence des accords généraux de compensation Sans l'intention de procéder au règlement, ni sur la base du solde net, ni simultanément (6)			(76 383)	(76 383)			(62 868)	(62 868)
			29 863 \$	32 527 \$			29 305 \$	21 522 \$

(1) La juste valeur moyenne est calculée en fonction des soldes mensuels.

(2) Comprend les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance, dont les produits dérivés de crédit traités à titre de garantie aux fins de présentation selon la réglementation du BSIF.

(3) Comprend les produits dérivés sur métaux précieux, sur marchandises, à valeur stable et sur titres de participation.

(4) Les justes valeurs brutes totales avant la compensation comprennent les ajustements de l'évaluation à l'égard des risques de marché et de crédit déterminés en fonction de l'instrument. Certains bons de souscription et engagements de prêt qui répondent à la définition d'un produit dérivé sont aussi inclus.

(5) Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque nous détenons un accord de compensation juridiquement exécutoire en vigueur et que nous avons l'intention de procéder au règlement des contrats soit sur la base du solde net, soit simultanément.

(6) Incidence additionnelle de la compensation des risques de crédit lorsque nous détenons un accord de compensation juridiquement exécutoire en vigueur, mais que nous n'avons pas l'intention de procéder au règlement des contrats ni sur la base du solde net, ni simultanément.

Juste valeur des instruments dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance

	2010				2009
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Actifs dérivés (1)	22 213 \$	38 485 \$	45 548 \$	106 246 \$	92 173 \$
Passifs dérivés (2)	23 662	40 635	44 613	108 910	84 390

(1) Tient compte d'ajustements de l'évaluation à l'égard des risques de marché et de crédit, qui ont été déterminés pour certains instruments précis et collectivement.

(2) Comprend des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques de 170 millions de dollars (257 millions en 2009) et des régimes 401(k) de 2 millions (3 millions en 2009).

Risque de crédit lié aux produits dérivés

Le risque de crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés résulte de la possibilité que la contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où la valeur de marché d'une ou de plusieurs opérations est positive pour nous. Par conséquent, le risque de crédit lié aux produits dérivés est représenté par la juste valeur positive du produit et correspond habituellement à une petite fraction du capital nominal du contrat.

Nous gérons le risque de crédit lié aux produits dérivés en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres opérations de crédit. Cette méthode comprend l'évaluation de la solvabilité des contreparties et la gestion de la taille, de la diversification et de la structure des échéances du portefeuille. L'utilisation du crédit pour tous les produits est comparée de façon continue à des limites établies et fait l'objet de rapports d'exception. Nous utilisons un seul système d'évaluation du crédit interne pour tous les risques de crédit. Dans la plupart des cas, ces évaluations internes se rapprochent des cotes de crédit externes attribuées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes.

La compensation est une technique qui peut réduire notre risque de crédit découlant des produits dérivés; elle est facilitée, en général, par l'utilisation d'accords généraux de compensation. Un accord général de compensation prévoit un règlement unique sur la base du solde net de tous les instruments financiers visés par l'accord en cas de manquement aux dispositions. Cependant, le risque de crédit est diminué uniquement dans la mesure où nos obligations financières envers une même contrepartie peuvent être déduites des obligations qu'a cette contrepartie envers nous. Nous maximisons l'utilisation d'accords généraux de compensation afin de réduire notre exposition au risque de crédit lié aux produits dérivés. Notre exposition globale au risque de crédit, atténuée au

moyen de l'utilisation d'accords généraux de compensation, peut varier de façon importante après la date de clôture, puisqu'elle subit l'incidence de toutes les opérations faisant l'objet de l'accord, de même que des fluctuations des taux du marché des instruments sous-jacents. La mesure de notre risque de crédit découlant d'opérations sur les produits dérivés est réduite pour exprimer l'incidence de la compensation, dans les cas où le caractère exécutoire de cette compensation est appuyé par une analyse juridique appropriée, cette analyse étant documentée dans nos politiques en matière de risque de crédit lié aux opérations.

L'utilisation de garanties représente une autre technique importante d'atténuation du risque de crédit aux fins de la gestion du risque de crédit de contrepartie lié aux produits dérivés. Des clauses d'évaluation à la valeur de marché figurant dans les contrats que nous concluons avec certaines contreparties, habituellement sous forme d'annexes de soutien au crédit, nous donnent le droit de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur de marché courante de ses positions lorsque la valeur franchit un certain seuil.

Le coût de remplacement représente la juste valeur totale de tous les contrats en cours qui sont en position de gain compte tenu de l'incidence des accords généraux de compensation. Les montants figurant dans les tableaux ci-après ne tiennent pas compte de la juste valeur de 2 278 millions de dollars (3 234 millions en 2009) relative aux instruments négociés en Bourse, car ils sont assujettis à des dépôts de garantie obligatoires quotidiens et sont réputés ne présenter aucun risque de crédit.

Le montant d'équivalent-crédit correspond à la somme du coût de remplacement et d'une majoration au titre du risque de crédit éventuel, selon la définition qu'en fait le BSIF.

Le montant pondéré en fonction des risques est déterminé par l'application des mesures courantes du risque de la contrepartie définies par le BSIF au montant d'équivalent-crédit.

Risque de crédit lié aux produits dérivés

	2010 (1)			2009 (1)		
	Coût de remplacement	Montant d'équivalent-crédit (2)	Solde ajusté en fonction des risques (3)	Coût de remplacement	Montant d'équivalent-crédit (2)	Solde ajusté en fonction des risques (3)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	41 \$	479 \$	91 \$	152 \$	365 \$	352 \$
Swaps	14 081	17 693	6 577	11 794	15 773	5 485
Options achetées	356	562	269	466	975	316
	14 478	18 734	6 937	12 412	17 113	6 153
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	4 290	8 954	2 024	3 280	6 663	1 214
Swaps	3 709	12 956	3 101	4 697	12 744	2 888
Options achetées	1 035	1 716	583	892	1 504	346
	9 034	23 626	5 708	8 869	20 911	4 448
Produits dérivés de crédit (4)	937	2 379	2 553	2 409	4 140	4 096
Autres contrats (5)	3 849	6 776	5 039	2 886	4 868	2 476
Total	28 298 \$	51 515 \$	20 237 \$	26 576 \$	47 032 \$	17 173 \$

(1) Les montants sont présentés compte non tenu des accords généraux de compensation.

(2) Le total du montant d'équivalent-crédit comprend des biens affectés en garantie de 7,4 milliards de dollars (7,3 milliards en 2009).

(3) Le solde pondéré en fonction des risques a été calculé conformément à l'accord de Bâle II.

(4) Comprend les swaps sur défaut, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaut. Les éléments ci-dessus excluent les produits dérivés de crédit émis à des fins autres que de transaction liés aux protections achetées et vendues, dont le coût de remplacement se chiffre à 7 millions de dollars (128 millions en 2009). Les produits dérivés de crédit émis à des fins autres que de transaction liés à des protections vendues, d'un coût de remplacement de néant (néant en 2009), d'un montant d'équivalent-crédit de néant (10 millions de dollars en 2009) et d'un montant de l'actif ajusté en fonction des risques de néant (3 millions en 2009), ont été traités à titre de garanties conformément aux lignes directrices du BSIF.

(5) Comprend les produits dérivés sur métaux précieux, sur marchandises et sur titres de participation.

Coût de remplacement des produits dérivés selon l'évaluation des risques et le type de contrepartie

	2010								
	Cote d'évaluation des risques (1)					Type de contrepartie (2)			
	AAA, AA	A	BBB	BB ou moins	Total	Banques	Gouvernements de pays membres de l'OCDE	Autres	Total
Coût de remplacement positif brut	31 724 \$	49 339 \$	16 544 \$	7 334 \$	104 941 \$	68 475 \$	11 118 \$	25 348 \$	104 941 \$
Incidence des accords généraux de compensation	24 228	38 862	10 889	2 658	76 637	55 638	8 141	12 858	76 637
Coût de remplacement (après les accords de compensation) (3)	7 496 \$	10 477 \$	5 655 \$	4 676 \$	28 304 \$	12 837 \$	2 977 \$	12 490 \$	28 304 \$
Coût de remplacement (après les accords de compensation) – 2009 (3)	9 349 \$	9 991 \$	4 077 \$	3 287 \$	26 704 \$	11 166 \$	2 835 \$	12 703 \$	26 704 \$

(1) Les cotes d'évaluation des risques de crédit que nous utilisons pour les principaux types de contrepartie sont sensiblement les mêmes que celles qui sont utilisées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes. Les cotes AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité supérieure tandis que les cotes BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure.

(2) Le type de contrepartie est défini conformément aux exigences en matière de suffisance du capital du BSIF.

(3) Comprend les produits dérivés de crédit émis à des fins autres que de transaction, dont le coût de remplacement totalise 7 millions de dollars (128 millions en 2009).

Note 8 Locaux et matériel

	2010			2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	236 \$	– \$	236 \$	250 \$	– \$	250 \$
Bâtiments	1 002	(498)	504	942	(479)	463
Matériel informatique	2 041	(1 512)	529	2 018	(1 537)	481
Mobilier, agencements et autre matériel	1 485	(993)	492	1 401	(972)	429
Améliorations locatives	1 745	(1 003)	742	1 642	(898)	744
	6 509 \$	(4 006)\$	2 503 \$	6 253 \$	(3 886)\$	2 367 \$

L'amortissement pour les locaux et le matériel s'est élevé à 410 millions de dollars en 2010 (389 millions en 2009; 318 millions en 2008).

Note 9 Coentreprise – RBC Dexia Investor Services

RBC Dexia Investor Services

Les activités de nos Services aux investisseurs institutionnels sont exercées par notre coentreprise RBC Dexia Investor Services (RBC Dexia IS).

Les actifs et les passifs qui représentent notre participation dans RBC Dexia IS et notre quote-part de ses résultats financiers, avant l'ajustement au titre des opérations entre apparentés, sont présentés dans les tableaux suivants :

	2010	2009
Bilans consolidés		
Actifs (1)	15 465 \$	15 502 \$
Passifs	14 213	14 438

(1) Comprend un écart d'acquisition de 107 millions de dollars (73 millions en 2009) et des actifs incorporels de 154 millions (137 millions en 2009).

	2010	2009	2008
États consolidés des résultats			
Revenu net d'intérêt	57 \$	152 \$	162 \$
Revenus autres que d'intérêt	528	496	647
Frais autres que d'intérêt	541	593	602
Bénéfice net	29	34	135
États consolidés des flux de trésorerie			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 916 \$	446 \$	(1 433)\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 594)	2 869	(2 158)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(260)	(3 328)	3 713

Nous fournissons certains services à RBC Dexia IS, notamment des services de soutien administratif et technologique, des services liés aux ressources humaines, ainsi que des facilités de crédit et des facilités bancaires aux fins des activités de RBC Dexia IS. RBC Dexia IS nous fournit également certains services, notamment des services de garde et d'administration fiduciaire, des services d'administration de fonds et de placements, des services d'agent de transfert et des services aux investisseurs. Ces services et ces facilités sont fournis entre les parties respectives dans le cours normal des activités, selon des modalités semblables à celles offertes à des parties non liées. Le tableau ci-contre présente le montant des revenus gagnés et des charges engagées par RBC Dexia IS dans le cadre des opérations conclues avec la Banque Royale du Canada :

	2010	2009	2008
Revenu net d'intérêt	11 \$	49 \$	145 \$
Revenus autres que d'intérêt	28	25	28
Frais autres que d'intérêt	31	37	38

Note 10 Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Écart d'acquisition

Nous avons également effectué notre test de dépréciation annuel de l'écart d'acquisition au sein de toutes les unités d'exploitation et nous avons déterminé qu'il n'avait pas subi d'autre dépréciation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 (1 milliard de dollars en 2009; néant en 2008).

Les tableaux suivants présentent les variations de l'écart d'acquisition en 2009 et en 2010.

	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances (1)	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux	Total
Solde au 31 octobre 2008	1 919 \$	2 246 \$	153 \$	4 606 \$	1 053 \$	9 977 \$
Écart d'acquisition acquis au cours de l'exercice	15	20	–	–	4	39
Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	–	–	–	(1 000)	–	(1 000)
Autres ajustements (2)	2	(121)	(13)	(398)	(118)	(648)
Solde au 31 octobre 2009	1 936 \$	2 145 \$	140 \$	3 208 \$	939 \$	8 368 \$
Écart d'acquisition acquis au cours de l'exercice	–	–	–	35	2	37
Autres ajustements (2)	(5)	(79)	(14)	(203)	(40)	(341)
Solde au 31 octobre 2010	1 931 \$	2 066 \$	126 \$	3 040 \$	901 \$	8 064 \$

(1) Les autres ajustements en 2010 comprennent un écart d'acquisition de 7 millions de dollars attribuable à la vente de Liberty Life Insurance Company. Se reporter à la note 11.

(2) Les autres ajustements comprennent essentiellement l'incidence des conversions sur l'écart d'acquisition libellé en devises.

Autres actifs incorporels

	2010			2009		
	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé (1)	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé (1)	Valeur comptable nette
Actifs incorporels liés à des dépôts de base	648 \$	(387)\$	261 \$	738 \$	(378)\$	360 \$
Listes de clients et relations-clients	1 074	(420)	654	1 121	(388)	733
Logiciels	2 482	(1 483)	999	2 136	(1 213)	923
	4 204 \$	(2 290)\$	1 914 \$	3 995 \$	(1 979)\$	2 016 \$

(1) L'amortissement total pour 2010 s'est établi à 500 millions de dollars (462 millions en 2009).

Les autres actifs incorporels présentés au bilan consolidé comprennent des droits de gestion hypothécaire de 16 millions de dollars qui sont comptabilisés à la juste valeur (17 millions en 2009). L'amortissement prévu des autres actifs incorporels pour chacun des exercices se

terminant au cours de la période allant du 31 octobre 2011 au 31 octobre 2015 s'établit à environ 146 millions de dollars. La réduction de valeur des actifs incorporels imputable à la dépréciation s'est chiffrée à 1 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 (néant en 2009).

Note 11 Acquisitions et cessions importantes
Acquisition en cours

Le 18 octobre 2010, RBC Gestion de patrimoine et BlueBay Asset Management plc (BlueBay) ont annoncé qu'elles s'étaient entendues sur les modalités en vue de l'acquisition recommandée de BlueBay. En vertu des modalités de l'acquisition, les actionnaires de BlueBay auront le droit de recevoir 485 pence en espèces pour chaque action de BlueBay, pour un coût d'acquisition total d'environ 963 millions de livres (1,56 milliard de dollars CA). Cette transaction est assujettie à l'approbation réglementaire et aux conditions de clôture usuelles et elle devrait être conclue d'ici la fin de décembre 2010.

Cessions

Le 22 octobre 2010, nous avons annoncé notre intention de vendre Liberty Life Insurance Company (Liberty Life), notre unité d'assurance vie aux États-Unis, à Athene Holding Ltd. pour un montant de 628 millions de dollars US (641 millions de dollars CA). Cette transaction devrait être conclue au début de 2011 et elle est assujettie aux approbations réglementaires et aux autres conditions de clôture habituelles. Une perte estimative de 116 millions de dollars, avant et après impôts, a été constatée au poste Autres des Revenus autres que d'intérêt. Ce montant comprend la radiation d'une tranche de 7 millions de dollars de l'écart d'acquisition. Se reporter à la note 10.

Nos états financiers consolidés comprennent les résultats de Liberty Life pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010. Les principales données financières relatives à Liberty Life, compte tenu de la perte découlant de la vente, sont illustrées ci-dessous.

	2010	2009
Revenus autres que d'intérêt	1 581 \$	1 652 \$
Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance et charges actuarielles	(1 562)	(1 567)
Intérêts débiteurs nets	(85)	(102)
Perte nette avant impôts	(66)	(17)
Perte nette	(78)\$	(30)\$

	31 octobre 2010	31 octobre 2009
Total de l'actif	5 366 \$	4 591 \$
Total du passif	4 638 \$	3 899 \$

Note 12 Autres actifs

	2010	2009
Sommes à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	4 263 \$	3 185 \$
Intérêts courus à recevoir	1 685	1 735
Placements dans des sociétés et sociétés en commandite liées	171	637
Actif lié aux activités d'assurance (1)	1 563	1 297
Actifs d'impôts futurs, montant net (se reporter à la note 23)	1 648	1 726
Coût des prestations de retraite payées d'avance (2) (se reporter à la note 20)	1 992	1 028
Autres	7 953	5 325
	19 275 \$	14 933 \$

(1) L'actif lié aux activités d'assurance comprend les soldes des avances sur police, les primes impayées, les montants à recevoir d'autres assureurs relativement aux contrats de réassurance et aux ententes de mise en commun et les frais d'acquisition reportés.

(2) Le coût des prestations de retraite payées d'avance représente l'excédent cumulatif des cotisations aux caisses de retraite sur la charge au titre des prestations constituées.

Note 13 Dépôts

Le tableau suivant présente nos passifs au titre des dépôts.

	2010			2009	
	Dépôts à vue (1)	Dépôts sur préavis (2)	Dépôts à terme (3), (4), (5)	Total	Total
Particuliers	85 774 \$	12 206 \$	63 713 \$	161 693 \$	152 328 \$
Entreprises et gouvernements (4), (5)	111 490	2 394	133 313	247 197	220 772
Banques	3 607	11	20 525	24 143	25 204
	200 871 \$	14 611 \$	217 551 \$	433 033 \$	398 304 \$
Dépôts non productifs d'intérêts					
Canada				47 337 \$	41 175 \$
États-Unis				4 988	4 893
Autres pays				3 639	3 041
Dépôts productifs d'intérêts					
Canada (4), (5)				185 636	174 345
États-Unis				62 359	47 930
Autres pays				129 074	126 920
				433 033 \$	398 304 \$

- (1) Les dépôts remboursables à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit à un avis de retrait. Ces dépôts comprennent des comptes d'épargne et des comptes-chèques.
- (2) Les dépôts remboursables sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes d'épargne.
- (3) Les dépôts à terme comprennent les dépôts remboursables à une date fixe. Ces dépôts comprennent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables. Au 31 octobre 2010, le solde des dépôts à terme comprenait aussi des billets de dépôts de premier rang que nous avons émis pour fournir un financement à long terme de 60 milliards de dollars (58 milliards en 2009).
- (4) Le billet de dépôt de premier rang de 900 millions de dollars émis à la Fiducie II (se reporter à la note 17) est inscrit dans les dépôts des entreprises et des gouvernements. Ce billet de dépôt de premier rang porte intérêt à un taux annuel de 5,812 % et viendra à échéance le 31 décembre 2053. Le billet est rachetable à notre gré, en totalité ou en partie, le 31 décembre 2008 ou après cette date, sous réserve de l'approbation du BSIF. Il peut être racheté avant cette date à notre gré, dans certaines circonstances précises, sous réserve de l'approbation du BSIF. Chaque tranche de 1 000 \$ du capital du billet est convertible en tout temps au gré de la Fiducie II en 40 de nos actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de série U. La Fiducie II exercera son droit de conversion lorsque les détenteurs des titres de capital RBC de série 2013 (RBC TruCS 2013) exerceront leurs droits d'échange. Se reporter à la note 17 pour obtenir d'autres renseignements sur les titres RBC TruCS 2013.
- (5) Les dépôts des entreprises et des gouvernements comprennent également un billet de dépôt de premier rang de 999,8 millions de dollars émis à l'intention de la Fiducie III (se reporter à la note 17). Ce billet de dépôt de premier rang est assorti d'un taux d'intérêt annuel de 4,72 % et viendra à échéance le 30 avril 2017. Sous réserve de l'approbation du BSIF, le billet est rachetable, à notre gré, en totalité ou en partie, au prix de rachat à compter du 30 avril 2012 et peut également être racheté plus tôt, à notre gré, au prix de rachat anticipé. Le prix de rachat correspond à un montant de 1 000 \$ plus les distributions non versées à la date de rachat. Le prix de rachat anticipé correspond à un montant égal au plus élevé i) du prix de rachat et ii) du prix calculé pour obtenir un rendement annuel égal au rendement des obligations du gouvernement du Canada pour la période allant de la date de rachat au 30 avril 2012, majoré de 11 points de base.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs au titre de nos dépôts à vue, sur préavis et à terme. L'échéance Moins de 1 an comprend les dépôts remboursables à vue et les dépôts remboursables sur préavis.

Dépôts (1)

	2010	2009 (2)
Moins de 1 an	340 820 \$	295 910 \$
De 1 an à 2 ans	31 370	42 277
De 2 ans à 3 ans	26 585	27 751
De 3 ans à 4 ans	8 340	15 916
De 4 ans à 5 ans	11 992	6 194
Plus de 5 ans	13 926	10 256
	433 033 \$	398 304 \$

- (1) Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 octobre 2010 s'établissait à 181 milliards de dollars (167 milliards en 2009).
- (2) Certains montants ont été reclassés par rapport aux résultats présentés auparavant.

Note 14 Activités d'assurance

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance

	2010	2009
Assurances vie et maladie	9 842 \$	8 151 \$
Assurance IARD	675	532
Réassurance	233	239
Total	10 750 \$	8 922 \$
Obligations liées aux indemnités d'assurance futures	9 746	8 093
Sinistres	1 004	829
Total	10 750 \$	8 922 \$

L'augmentation nette des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance par rapport à l'exercice précédent comprend :

- i) l'augmentation nette des obligations au titre de l'assurance vie et maladie et de l'assurance IARD, qui s'explique par la croissance des activités; ii) l'augmentation résultant des fluctuations des actifs soutenant les obligations au titre de l'assurance vie et maladie, de la réassurance et de l'assurance IARD sur le marché, contrebalancées en partie par iii) l'incidence favorable de l'appréciation du dollar canadien sur les obligations libellées en dollars américains.

Le tableau suivant présente le solde moyen des dépôts et le taux d'intérêt moyen en 2010 et en 2009.

Solde moyen des dépôts et taux d'intérêt moyen versé

	Solde moyen		Taux moyen	
	2010	2009 (1)	2010	2009 (1)
Canada	221 555 \$	210 873 \$	1,19 %	1,40 %
États-Unis	59 364	63 507	0,56	1,23
Autres pays	129 760	147 578	1,63	2,06
	410 679 \$	421 958 \$	1,24 %	1,60 %

- (1) Certains des montants qui avaient été comptabilisés précédemment ont été reclassés.

Réassurance

Dans le cours normal des activités, nos activités d'assurance réassurent les risques auprès d'autres compagnies d'assurance et de réassurance en vue d'obtenir une plus grande diversification, de limiter l'exposition aux risques majeurs et de fournir une capacité de croissance future additionnelle. Ces ententes de réassurance ne déchargent pas nos filiales d'assurance de leurs obligations directes envers les assurés. Nous évaluons la situation financière de nos réassureurs et surveillons nos concentrations de risques de crédit afin de réduire au minimum notre exposition à des pertes liées à l'insolvabilité du réassureur.

Les montants de réassurance (primes cédées) inclus dans les revenus autres que d'intérêt pour les exercices terminés les 31 octobre sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Primes nettes

	2010	2009	2008
Primes brutes	5 541 \$	4 884 \$	3 760 \$
Primes cédées	(1 057)	(995)	(896)
	4 484 \$	3 889 \$	2 864 \$

Note 15 Autres passifs

	2010	2009
Emprunts à court terme des filiales	1 664 \$	3 295 \$
Sommes à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	3 408	4 922
Intérêts courus à payer	1 958	2 052
Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués (1) (se reporter à la note 20)	1 477	1 436
Passif lié aux activités d'assurance	560	488
Dividendes à payer	778	775
Paie et rémunération connexe	5 357	5 010
Fournisseurs et comptes connexes	1 893	1 500
Impôts à payer	109	1 946
Chèques et autres effets en circulation	2 675	2 099
Autres	9 469	7 484
	29 348 \$	31 007 \$

(1) La charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués représente l'excédent cumulatif de la charge de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi sur les cotisations aux caisses de retraite et aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

Note 16 Débentures subordonnées

Les débentures sont des obligations non garanties dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Tous les rachats, toutes les annulations et tous les échanges de débentures subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation du BSIF. Toutes les débentures subordonnées sont rachetables à notre gré.

Les montants ci-dessous sont présentés déduction faite de nos participations dans les titres qui n'ont pas été annulés et qui sont toujours en circulation.

Échéance	Date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée	Taux d'intérêt	Libellées en devises	2010	2009
14 novembre 2014		10,00 %		259	264
25 janvier 2015	25 janvier 2010 (1)	7,10 % (2)		-	506
24 juin 2015	24 juin 2010 (1)	3,70 % (2)		-	809
12 avril 2016	12 avril 2011 (3)	6,30 % (2)		405	403
11 mars 2018	11 mars 2013 (4)	4,84 % (5)		1 050	1 048
6 juin 2018	6 juin 2013 (6)	5,00 % (7)		1 002	1 013
4 novembre 2018	4 novembre 2013 (8)	5,45 % (2)		1 096	1 106
15 juin 2020	15 juin 2015 (9)	4,35 % (10)		1 562	-
8 juin 2023		9,30 %		110	110
26 juin 2037	26 juin 2017 (11)	2,86 % (12)	10 000 JPY	120	110
1 ^{er} octobre 2083	(13)	(14)		224	224
6 juin 2085	(13)	(15)	184 \$ US	187	205
18 juin 2103	18 juin 2009 (16)	5,95 % (17)		676	673
				6 691 \$	6 471 \$
Frais de financement reportés				(10)	(10)
				6 681 \$	6 461 \$

Les modalités des débentures sont les suivantes :

- (1) Remboursées à la valeur nominale, à la date de rachat la plus rapprochée, au montant du capital majoré des intérêts cumulés à la date de rachat.
- (2) Portent intérêt au taux d'intérêt stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,00 %.
- (3) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 22 points de base ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (4) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 42,5 points de base ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (5) Portent intérêt au taux d'intérêt stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 2,00 %.
- (6) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 44 points de base ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (7) Portent intérêt au taux d'intérêt stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 2,15 %.
- (8) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 14 points de base ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (9) Remboursables à compter du 15 juin 2015, à la valeur nominale.
- (10) Portent intérêt au taux d'intérêt stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,41 %.
- (11) Remboursables à compter du 26 juin 2017, à la valeur nominale.
- (12) Portent intérêt au taux fixe de 2,86 % par année, payable semestriellement.
- (13) Remboursables par anticipation à toute date de paiement des intérêts à la valeur nominale.
- (14) Portent intérêt au taux des acceptations bancaires de 30 jours, majoré de 40 points de base.
- (15) Portent intérêt au taux LIMEAN trimestriel en dollars américains majoré de 25 points de base. En cas de réduction du dividende annuel que nous déclarons sur nos actions ordinaires, les intérêts à payer sur les débentures sont réduits au prorata de la réduction du dividende, et le montant de la réduction des intérêts est payable à même le produit de la vente d'actions ordinaires nouvellement émises.
- (16) Remboursables le 18 juin 2009 ou tous les cinq ans à compter de cette date à la valeur nominale. Remboursables à n'importe quelle autre date à la valeur nominale ou au taux de rendement d'une obligation non rachetable du gouvernement du Canada majoré de 21 points de base si le remboursement a lieu avant le 18 juin 2014 et de 43 points de base si le remboursement a lieu en tout temps après le 18 juin 2014, selon le plus élevé des deux montants.
- (17) Portent intérêt au taux de 5,95 % jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, tous les cinq ans par la suite, au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans majoré de 172 points de base.

Le 1^{er} novembre 2010, nous avons émis des débentures subordonnées de 1,5 milliard de dollars portant intérêt à un taux fixe de 3,18 % par année (payés semestriellement) jusqu'au 2 novembre 2015 et au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1,21 % par la suite jusqu'à leur échéance, le 2 novembre 2020 (payés trimestriellement).

Tableau des échéances

L'ensemble des échéances des débentures subordonnées, selon les dates d'échéance prévues dans les modalités d'émission, s'établissent comme suit :

	2010
Moins de 1 an	- \$
De 1 an à 5 ans	259
De 5 ans à 10 ans	5 115
Par la suite	1 317
	6 691 \$

Au cours des exercices précédents, nous avons émis des instruments de capital innovateur, soit des titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS) et des billets secondaires de fiducie RBC (billets secondaires RBC), par l'intermédiaire de trois structures d'accueil, c'est-à-dire la Fiducie de capital RBC (Fiducie), la Fiducie II et la Fiducie III.

Nous avons également émis des titres de fiducie de capital RBC sans droit de vote de séries 2010, 2011, 2015 et 2008-1 (titres RBC TruCS de séries 2010, 2011, 2015 et 2008-1) par l'intermédiaire de la Fiducie. Les titres RBC TruCS de série 2010 ont été rachetés en espèces, au prix de rachat de 1 000 \$ la part, pour un total de 650 millions de dollars au 30 juin 2010. Les titres RBC TruCS de série 2011 sont classés dans les titres de fiducie de capital. Le produit des titres RBC TruCS de série 2011 a servi à financer l'acquisition d'actifs de fiducie par les fiducies. Les détenteurs de titres RBC TruCS de série 2011 peuvent recevoir des distributions fixes semestrielles en espèces non cumulatives.

Contrairement aux titres RBC TruCS de série 2011, les titres RBC TruCS de séries 2015 et 2008-1 ne confèrent aucun droit de conversion ou de rachat aux détenteurs. Par conséquent, à la consolidation de la Fiducie, les titres RBC TruCS de séries 2015 et 2008-1 sont classés à titre de part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (se reporter à la note 19). Les détenteurs de titres RBC TruCS de séries 2015 et 2008-1 peuvent recevoir des distributions fixes semestrielles en espèces non cumulatives jusqu'au 31 décembre 2015 et au 30 juin 2018, respectivement, ainsi que des distributions en espèces selon des taux variables par la suite.

La Fiducie II, une fiducie à capital variable, a émis des titres RBC TruCS de série 2013 sans droit de vote, dont le produit a servi à nous acheter un billet de dépôt de premier rang. La Fiducie II est considérée comme une EDDV conformément à la NOC-15 (se reporter à la note 6). Comme nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire, nous ne consolidons pas la Fiducie II. Par conséquent, les titres RBC TruCS de série 2013 émis par la Fiducie II ne sont pas constatés dans notre bilan

consolidé, mais le billet de dépôt de premier rang est comptabilisé dans les passifs au titre des dépôts des entreprises et des gouvernements (se reporter à la note 13). Les détenteurs de titres RBC TruCS de série 2013 peuvent recevoir des distributions fixes semestrielles en espèces non cumulatives.

Aucune distribution ne sera payée par les fiducies à l'égard des titres RBC TruCS si nous sommes dans l'impossibilité de déclarer des dividendes réguliers sur i) nos actions privilégiées ou sur ii) nos actions ordinaires si aucune action privilégiée n'est alors en circulation. Le cas échéant, nous recevrons, à titre de détenteur des participations restantes dans les fiducies, la distribution des fonds nets distribuables des fiducies. Advenant le cas où les fiducies ne verseraient pas les distributions semestrielles en entier, nous ne déclarerons aucune forme de dividende sur nos actions privilégiées ou nos actions ordinaires pour une période donnée.

En 2007, nous avons émis un montant de 1 milliard de dollars de déventures subordonnées novatrices, les billets secondaires RBC de série A, par l'intermédiaire de la Fiducie III. La Fiducie III est une fiducie à capital fixe. Le produit a été affecté à l'achat d'un billet de dépôt de premier rang que nous avons nous-mêmes émis. La Fiducie III est une EDDV en vertu de la NOC-15. Nous ne consolidons pas la Fiducie III puisque nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire (se reporter à la note 6); par conséquent, les billets secondaires RBC de série A émis par la Fiducie III ne sont pas présentés dans notre bilan consolidé, mais le billet de dépôt de premier rang que nous avons émis à l'intention de la Fiducie III est présenté dans les passifs au titre des dépôts des entreprises et des gouvernements (se reporter à la note 13).

Le tableau ci-dessous présente les principales modalités et conditions des titres RBC TruCS et des billets secondaires RBC au 31 octobre 2010 et 2009.

Émetteur	Date d'émission	Dates de distribution	Rendement annuel	Date de rachat	Date de conversion	2010 Montant en capital	2009 Montant en capital
				Au gré de l'émetteur	Au gré du détenteur		
Fiducie de capital RBC (1), (2), (3), (4), (5), (6), (7)							
Titres inclus dans les titres de fiducie de capital							
650 000 titres de fiducie de capital de série 2010 (8)	24 juil. 2000	30 juin, 31 décembre	7,288 %	31 déc. 2005	31 déc. 2010	– \$	650 \$
750 000 titres de fiducie de capital de série 2011	6 déc. 2000	30 juin, 31 décembre	7,183 %	31 déc. 2005	31 déc. 2011	750	750
						750 \$	1 400 \$
Titres inclus dans la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales							
1 200 000 titres de fiducie de capital de série 2015	28 oct. 2005	30 juin, 31 décembre	4,87 % (9)	31 déc. 2010	Les détenteurs n'ont pas d'option de conversion	1 200	1 200
500 000 titres de fiducie de capital de série 2008-1	28 avril 2008	30 juin, 31 décembre	6,821 % (9)	30 juin 2013	Les détenteurs n'ont pas d'option de conversion	500	500
						2 450 \$	3 100 \$
Fiducie de capital RBC II (2), (3), (4), (6), (7), (10)							
900 000 titres de fiducie de capital de série 2013	23 juil. 2003	30 juin, 31 décembre	5,812 %	31 déc. 2008	En tout temps	900 \$	900 \$
Fiducie de billets secondaires RBC (3), (4), (5), (6), (7), (11), (12)							
1 milliard de dollars de billets secondaires de fiducie de série A à 4,58 %	30 avril 2007	30 avril, 30 octobre	4,584 %	En tout temps	Les détenteurs n'ont pas d'option de conversion	1 000 \$	1 000 \$

Les principales modalités et conditions à l'égard des titres RBC TruCS et des billets secondaires RBC sont les suivantes :

- (1) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie peut racheter les titres RBC TruCS de séries 2008-1, 2011 et 2015 sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), à la date de rachat indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.
- (2) Sous réserve de l'approbation du BSIF, advenant le cas où un événement spécial déterminé surviendrait, les fiducies peuvent racheter les titres RBC TruCS de séries 2008-1, 2011, 2013 ou 2015 sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), avant la date de rachat indiquée ci-dessus.
- (3) Prix de rachat pour l'émetteur : les titres RBC TruCS de série 2008-1 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu avant le 30 juin 2018 ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter du 30 juin 2018. Les titres RBC TruCS de série 2011 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu plus de six mois avant la date de conversion indiquée ci-dessus ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter de la date correspondant à six mois avant la date de conversion, comme il est indiqué plus haut. Les titres RBC TruCS de séries 2013 et 2015 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu avant les 31 décembre 2013 et 2015, respectivement ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter des 31 décembre 2013 et 2015, respectivement. Les billets secondaires RBC de série A peuvent être rachetés, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation du BSIF, pour un montant en espèces correspondant i) au prix de rachat anticipé si les billets sont rachetés avant le 30 avril 2012 ou ii) au prix de rachat si les billets sont rachetés le ou après le 30 avril 2012. Le prix de rachat correspond à un montant de 1 000 \$ plus les distributions impayées à la date de rachat. Le prix de rachat anticipé correspond à un montant égal au plus élevé i) du prix de rachat et ii) du prix calculé pour obtenir un rendement annuel égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada émise à la date de rachat et échéant le 30 juin 2018, majoré de 77 points de base pour la série RBC TruCS 2008-1, le 30 juin 2011, majoré de 40 points de base pour la série RBC TruCS 2011, le 31 décembre 2013 et 2015, majoré de 23 points de base et de 19,5 points de base pour les séries RBC TruCS 2013 et 2015, respectivement, et le 30 avril 2012, majoré de 11 points de base pour les billets secondaires RBC de série A.

- (4) Échange automatique : sans le consentement des détenteurs, tous les titres RBC TruCS de série 2008-1 seront automatiquement échangés contre 40 actions privilégiées rachetables à dividende non cumulatif de série A1 de la Banque, tous les titres RBC TruCS de séries 2011, 2013 et 2015 seront automatiquement échangés contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de séries R, T et Z de la Banque, respectivement, et tous les billets secondaires RBC de série A seront automatiquement échangés contre des billets secondaires de série 10 de la Banque d'un montant de capital équivalent advenant le cas où l'un des événements suivants surviendrait : i) les procédures visant la liquidation de la Banque sont amorcées; ii) le BSIF prend le contrôle de la Banque; iii) les ratios du capital de première catégorie affichés par la Banque sont de moins de 5 % et les ratios de capital total sont de moins de 8 % ou iv) le BSIF demande à la Banque d'augmenter son capital ou de fournir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit d'effectuer l'échange automatique ou ne réussit pas à se conformer à cette demande. Les actions privilégiées de série A1 de la Banque et les actions privilégiées de premier rang de séries T et Z donnent droit à des dividendes non cumulatifs payables semestriellement en espèces. Les actions privilégiées de premier rang de série T peuvent être converties au gré du détenteur en actions ordinaires d'un nombre variable.
- (5) De temps à autre, nous achetons certains instruments de capital innovateur que nous conservons temporairement. Au 31 octobre 2010, nous ne détenions aucun titre RBC TruCS de série 2008-1 (5 millions de dollars en 2009) ni aucun titre RBC TruCS de série 2010 (2 millions de dollars en 2009) et nous détenions des titres RBC TruCS de série 2011 d'une valeur de 22 millions (2 millions en 2009) et des billets secondaires RBC de série A d'une valeur de 4 millions (10 millions en 2009), sous forme de titres autodétenus, lesquels ont été déduits du capital réglementaire.
- (6) Capital réglementaire : selon les directives du BSIF, les instruments de capital innovateur pourraient être constitués d'une tranche représentant jusqu'à concurrence de 15 % du montant net du capital de première catégorie et d'une tranche additionnelle de 5 % admissible à titre de capital de catégorie 2B. Les billets secondaires RBC de série A sont admissibles à titre de capital de catégorie 2B. Au 31 octobre 2010, une somme de 3 327 millions de dollars (3 991 millions en 2009) correspondait à du capital de première catégorie, une somme de 1 023 millions (1 017 millions en 2009) correspondait à du capital de catégorie 2B et une somme de 26 millions (19 millions en

Note 17 Titres de fiducie de capital (suite)

- 2009) correspondait aux titres de capital innovateur autodétenus déduits aux fins du capital réglementaire.
- (7) Droit d'échange des détenteurs : les détenteurs des titres RBC TruCS de série 2011 peuvent échanger, à toute date de distribution à compter de la date de conversion indiquée ci-dessus, les titres RBC TruCS de série 2011 contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de série R. Les détenteurs des titres RBC TruCS de série 2013 peuvent en tout temps échanger, en totalité ou en partie, leurs titres RBC TruCS de série 2013 contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de série U pour chaque titre détenu. Les actions privilégiées de premier rang de séries R et U donnent droit à des dividendes non cumulatifs payables semestriellement en espèces lorsque notre Conseil d'administration en déclare et peuvent être converties au gré du détenteur en actions ordinaires d'un nombre variable. Les titres RBC TruCS de séries 2008-1 et 2015 et les billets secondaires RBC de série A ne confèrent pas de tels droits aux détenteurs.
- (8) Le 30 juin 2010, la Fiducie a racheté la totalité de ses titres RBC TruCS de série 2010 émis et en circulation pour une contrepartie en espèces, à un prix de rachat de 1 000 \$ la part, pour un montant total de 650 millions de dollars.
- (9) Les distributions non cumulatives en espèces à l'égard des titres RBC TruCS de série 2015 seront payées semestriellement au taux de 4,87 % jusqu'au 31 décembre

- 2015 et au taux correspondant à la moitié du taux des acceptations bancaires de 180 jours majoré de 1,5 % par la suite. Les distributions non cumulatives en espèces à l'égard des titres RBC TruCS de série 2008-1 seront payées semestriellement au taux de 6,821 %, en une tranche de 34,105 \$ le 30 juin et le 31 décembre de chaque année jusqu'au 30 juin 2018 et en distributions variables au taux des acceptations bancaires de six mois majoré de 350 points de base par la suite.
- (10) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie II peut racheter tous les titres RBC TruCS de série 2013 en circulation sans le consentement des détenteurs de ces titres, en totalité ou en partie, à la date de rachat indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.
- (11) Les distributions en espèces sur les billets secondaires RBC de série A seront payables semestriellement au taux de 4,58 % jusqu'au 30 avril 2012 et seront payables trimestriellement au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 % par la suite, et ce, jusqu'à l'échéance le 30 avril 2017.
- (12) La Banque garantira le paiement du capital, des intérêts, du prix de rachat, le cas échéant, et de tout autre montant lié aux billets secondaires RBC de série A lorsqu'ils seront à payer, que ce soit à la date d'échéance stipulée, au moment de l'appel au rachat, au moment de l'échange automatique ou à tout autre moment conformément aux modalités de la garantie subordonnée de la Banque et de la déclaration de fiducie.

Note 18 Passifs liés aux actions privilégiées et capital-actions

Capital-actions autorisé

Actions privilégiées – Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang sans valeur nominale, pouvant être émises en série; la contrepartie globale de la totalité des

actions privilégiées de premier et de second rang pouvant être émises ne peut excéder 20 milliards de dollars et 5 milliards, respectivement.

Actions ordinaires – Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale peut être émis.

Actions émises et en circulation ⁽¹⁾

	2010			2009			2008		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Passifs liés aux actions privilégiées									
Actions privilégiées de premier rang									
À dividende non cumulatif, série N (2)	–	– \$	– \$	–	– \$	– \$	–	– \$	0,88 \$
Passifs liés aux actions privilégiées, déduction faite des actions autodétenues	–	– \$		–	– \$		–	– \$	
Actions privilégiées									
Actions privilégiées de premier rang (3)									
À dividende non cumulatif, série W	12 000	300 \$	1,23 \$	12 000	300 \$	1,23 \$	12 000	300 \$	1,23 \$
À dividende non cumulatif, série AA	12 000	300	1,11	12 000	300	1,11	12 000	300	1,11
À dividende non cumulatif, série AB	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18
À dividende non cumulatif, série AC	8 000	200	1,15	8 000	200	1,15	8 000	200	1,15
À dividende non cumulatif, série AD	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AE	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AF	8 000	200	1,11	8 000	200	1,11	8 000	200	1,11
À dividende non cumulatif, série AG	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AH	8 500	213	1,41	8 500	213	1,41	8 500	213	0,81
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AJ	16 000	400	1,25	16 000	400	1,49	16 000	400	–
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AL	12 000	300	1,40	12 000	300	1,48	–	–	–
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AN	9 000	225	1,56	9 000	225	1,50	–	–	–
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AP	11 000	275	1,56	11 000	275	1,34	–	–	–
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AR	14 000	350	1,56	14 000	350	1,27	–	–	–
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AT	11 000	275	1,56	11 000	275	1,11	–	–	–
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AV	16 000	400	1,56	16 000	400	1,01	–	–	–
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AX	13 000	325	1,53	13 000	325	0,87	–	–	–
		4 813 \$			4 813 \$			2 663 \$	
Actions ordinaires									
Solde au début	1 417 610	13 075 \$		1 341 260	10 384 \$		1 276 260	7 300 \$	
Émises lors de nouvelles acquisitions	–	–		–	–		59 675	2 937	
Émises à des fins commerciales générales	–	–		65 263	2 301		–	–	
Émises en vertu du régime de réinvestissement de dividendes	2 862	161		5 279	232		–	–	
Émises en vertu du régime d'options sur actions (4)	4 450	142		5 808	158		6 445	153	
Achetées aux fins d'annulation	–	–		–	–		(1 120)	(6)	
Solde à la fin	1 424 922	13 378 \$	2,00 \$	1 417 610	13 075 \$	2,00 \$	1 341 260	10 384 \$	2,00 \$
Actions autodétenues – actions privilégiées									
Solde au début	(65)	(2)\$		(260)	(5)\$		(249)	(6)\$	
Ventes	313	8		618	13		1 060	23	
Achats	(334)	(8)		(423)	(10)		(1 071)	(22)	
Solde à la fin	(86)	(2)\$		(65)	(2)\$		(260)	(5)\$	
Actions autodétenues – actions ordinaires									
Solde au début	(2 127)	(95)\$		(2 258)	(104)\$		(2 444)	(101)\$	
Ventes	1 262	64		1 364	59		1 269	51	
Achats	(854)	(50)		(1 233)	(50)		(1 083)	(54)	
Solde à la fin	(1 719)	(81)\$		(2 127)	(95)\$		(2 258)	(104)\$	

- (1) Les 6,75 millions d'actions échangeables d'une filiale en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada émises dans le cadre de l'acquisition de Phillips, Hager & North Investment Management Ltd. (PH&N) ne sont pas prises en compte dans ce tableau.
- (2) Le 22 août 2008, nous avons racheté les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série N à un prix de rachat équivalant à la valeur comptable.
- (3) Des séries d'actions privilégiées de premier rang ont été émises au prix de 25 \$ l'action.
- (4) Comprend les ajustements de la juste valeur des options sur actions de 7 millions de dollars (6 millions en 2009), la levée des options sur actions à même les attributions assorties de droits à la plus-value des actions, donnant lieu à une contrepassation de la charge à payer, déduction faite des impôts connexes, de 17 millions (13 millions en 2009) et à même les attributions assorties de droits à la plus-value des actions qui ont fait l'objet d'une renonciation, déduction faite des impôts connexes, dont le montant est minime pour l'exercice considéré (7 millions en 2009).

Conditions à l'égard des passifs liés aux actions privilégiées et des actions privilégiées

	Dividendes par action (1)	Rendement annuel pour la période initiale	Taux de dividende rajusté (6)	Date de rachat (2)	Date d'émission	Prix de rachat (2), (3)	Date de conversion (5)	
							Au gré de la Banque (2), (4)	Au gré du détenteur
Actions privilégiées								
Actions privilégiées de premier rang								
À dividende non cumulatif, série W	\$ 0,306250	4,90 %		24 février 2010	31 janvier 2005	26,00 \$	24 février 2010	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AA	0,278125	4,45 %		24 mai 2011	4 avril 2006	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AB	0,293750	4,70 %		24 août 2011	20 juillet 2006	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AC	0,287500	4,60 %		24 novembre 2011	1 ^{er} novembre 2006	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AD	0,281250	4,50 %		24 février 2012	13 décembre 2006	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AE	0,281250	4,50 %		24 février 2012	19 janvier 2007	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AF	0,278125	4,45 %		24 mai 2012	14 mars 2007	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AG	0,281250	4,50 %		24 mai 2012	26 avril 2007	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AH	0,353125	5,65 %		24 mai 2013	29 avril 2008	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AJ	0,312500	5,00 %	1,93 %	24 février 2014	16 septembre 2008	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AL	0,350000	5,60 %	2,67 %	24 février 2014	3 novembre 2008	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AN	0,390625	6,25 %	3,50 %	24 février 2014	8 décembre 2008	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AP	0,390625	6,25 %	4,19 %	24 février 2014	14 janvier 2009	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AR	0,390625	6,25 %	4,50 %	24 février 2014	29 janvier 2009	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AT	0,390625	6,25 %	4,06 %	24 août 2014	9 mars 2009	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AV	0,390625	6,25 %	4,42 %	24 août 2014	1 ^{er} avril 2009	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AX	0,381250	6,10 %	4,13 %	24 novembre 2014	29 avril 2009	25,00	Non convertibles	Non convertibles

(1) Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de séries W, AA, AB, AC, AD, AE, AF, AG, AH, AJ, AL, AN, AP, AR, AT, AV et AX sont payables trimestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le Conseil d'administration, le 24 de chaque mois de février, mai, août et novembre ou aux environs de ces dates.

(2) Le prix de rachat correspond au prix au 31 octobre 2010 ou au prix de rachat contractuel, selon ce qui s'applique. Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la Loi, nous pouvons, à compter des dates précisées ci-dessus, racheter les actions privilégiées de premier rang. Ces actions peuvent être rachetées en espèces, dans le cas des actions de série W, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 février 2010, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de 12 mois jusqu'à atteindre le prix par action de 25 \$ si les actions sont rachetées à compter du 24 février 2014; dans le cas des actions de série AA, à un prix de 26 \$ par action, si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 mai 2011, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de 12 mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 mai 2015; dans le cas des actions de série AB, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 août 2011, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de 12 mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2015; dans le cas des actions de série AC, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 novembre 2011, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de 12 mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 novembre 2015; dans le cas des actions de série AD, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 février 2012, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de 12 mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 février 2016; dans le cas des actions de série AE, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 février 2012, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de 12 mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 février 2016; dans le cas des actions de série AF, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 mai 2012, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de 12 mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 mai 2016; dans le cas des actions de série AG, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 mai 2012, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de 12 mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions

sont rachetées à compter du 24 mai 2016; dans le cas des actions de série AH, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 mai 2013, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de 12 mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 mai 2017; dans le cas des actions de série AJ, à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées le 24 février 2014 et le 24 février tous les cinq ans par la suite; dans le cas des actions de série AL, à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées le 24 février 2014 et le 24 février tous les cinq ans par la suite; dans le cas des actions de série AN, à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées le 24 février 2014 et le 24 février tous les cinq ans par la suite; dans le cas des actions de série AP, à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées le 24 février 2014 et le 24 février tous les cinq ans par la suite; dans le cas des actions de série AR, à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées le 24 février 2014 et le 24 février tous les cinq ans par la suite; dans le cas des actions de série AT, à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées le 24 août 2014 et le 24 août tous les cinq ans par la suite; dans le cas des actions de série AV, à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées le 24 août 2014 et le 24 août tous les cinq ans par la suite et dans le cas des actions de série AX, à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées le 24 novembre 2014 et le 24 novembre tous les cinq ans par la suite.

(3) Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la Loi, nous pouvons racheter aux fins d'annulation des actions privilégiées de premier rang de séries W, AA, AB, AC, AD, AE, AF, AG, AH, AJ, AL, AN, AP, AR, AT, AV et AX, au prix ou aux prix les plus bas auxquels, selon le Conseil d'administration, ces actions peuvent être obtenues.

(4) Sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto, nous pouvons, aux dates précisées ci-dessus, convertir les actions privilégiées de premier rang de série W en actions ordinaires. Les actions privilégiées de premier rang peuvent être converties en un nombre d'actions ordinaires déterminé par la division du prix de rachat alors en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 \$ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.

(5) Correspond à la date de conversion des actions ordinaires.

(6) Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat la plus rapprochée et tous les cinq ans par la suite à un taux équivalent au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans, plus la prime indiquée. Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang à taux variable à dividende non cumulatif, sous certaines conditions, à la date de rachat la plus rapprochée et tous les cinq ans par la suite, à un taux équivalant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois, plus la prime indiquée.

Restrictions relatives au paiement des dividendes

La Loi nous interdit de déclarer des dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires si, ce faisant, nous contrevenons, ou contreviendrions, aux règles relatives à la suffisance du capital et aux liquidités ou à toute autre directive de réglementation publiée en vertu de la Loi. En outre, nous ne pouvons en aucun cas verser des dividendes sur nos actions ordinaires tant que l'ensemble des dividendes sur nos actions privilégiées n'ont pas été déclarés et versés, ou réservés aux fins du versement.

Nous avons convenu que s'il advenait que la Fiducie ou la Fiducie II ne soit pas en mesure de verser la totalité des distributions requises sur ses titres de fiducie, nous ne verserions aucun dividende de quelque nature que ce soit sur nos actions privilégiées et ordinaires. Se reporter à la note 17.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Nous avons aussi convenu que, n'importe quel jour où nous publions des résultats financiers pour un trimestre, s'il advenait : i) que nous fassions état d'une perte nette consolidée cumulative pour les quatre trimestres précédant immédiatement le trimestre en cours et ii) qu'au cours du trimestre précédant immédiatement le trimestre en cours, nous n'eussions déclaré aucun dividende en espèces sur la totalité

de nos actions ordinaires et privilégiées en circulation, nous pourrions différer le paiement d'intérêts sur les effets subordonnés à taux ajustable de série 2014-1 (qui viennent à échéance le 18 juin 2103). Au cours de toute période pendant laquelle les intérêts sont différés : i) les intérêts courront sur ces effets mais ne seront pas composés, ii) nous ne pourrions pas déclarer ni verser de dividendes (sauf au moyen de dividendes en actions) sur nos actions ordinaires et privilégiées, ni rembourser ou racheter ces dernières et iii) nous ne pourrions pas verser d'intérêts, de capital ni de prime sur quelque titre d'emprunt émis par nous ou dette à l'égard de fonds empruntés contractée par nous et qui est subordonnée à ces effets.

Régime de réinvestissement de dividendes

Notre régime de réinvestissement de dividendes (régime) offre aux actionnaires ordinaires inscrits la possibilité de recevoir des actions ordinaires additionnelles plutôt que des dividendes en espèces. Le régime n'est offert qu'aux actionnaires inscrits résidant au Canada ou aux États-Unis.

La direction a la possibilité de pourvoir au régime au moyen de l'acquisition d'actions sur le marché libre ou de l'émission d'actions sur le capital autorisé.

Actions disponibles pour émission future

Au 31 octobre 2010, 57,5 millions d'actions ordinaires étaient disponibles pour émission future dans le cadre de notre régime de réinvestissement de dividendes et de la levée potentielle d'options sur actions en cours. En outre, nous pourrions émettre un maximum de 40 millions de nouvelles actions ordinaires en vertu du Régime général d'épargne et d'achat de titres de la Banque, approuvé par les actionnaires le 26 février 2009.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Les renseignements relatifs aux actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités en 2010, en 2009 et en 2008 sont présentés ci-dessous.

Périodes visées par les offres publiques de rachat dans le cours normal des activités	2010				2009				2008			
	Nombre d'actions admissibles au rachat (en milliers)	Nombre d'actions rachetées (en milliers)	Coût moyen par action	Montant	Nombre d'actions admissibles au rachat (en milliers)	Nombre d'actions rachetées (en milliers)	Coût moyen par action	Montant	Nombre d'actions admissibles au rachat (en milliers)	Nombre d'actions rachetées (en milliers)	Coût moyen par action	Montant
Du 1 ^{er} novembre 2009 au 31 octobre 2010	20 000	–	– \$	– \$	–	–	– \$	– \$	–	–	– \$	– \$
Du 1 ^{er} novembre 2008 au 31 octobre 2009	–	–	–	–	20 000	–	–	–	–	–	–	–
Du 1 ^{er} novembre 2007 au 31 octobre 2008	–	–	–	–	–	–	–	–	20 000	1 120	49,50	55

Note 19 Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales

	2010	2009
Titres de fiducie de capital RBC (TruCS)		
– série 2015	1 219 \$	1 219 \$
– série 2008-1	511	506
EDDV consolidées	163	7
Autres	363	339
	2 256 \$	2 071 \$

Nous consolidons les EDDV dont nous sommes le principal bénéficiaire. Ces EDDV comprennent des EDDV de financement structuré, des fonds de

placement et des structures de rémunération, comme il est décrit à la note 6.

Nous avons émis des titres RBC TruCS de série 2015 en 2005 et de série 2008-1 en 2008, qui sont constatés à titre de part des actionnaires sans contrôle dans les filiales au moment de la consolidation, comme il est décrit à la note 17. Au 31 octobre 2010, les titres RBC TruCS de série 2015 comprenaient des intérêts courus d'un montant de 20 millions de dollars (20 millions en 2009). Les titres de série 2008-1 comprenaient des intérêts courus de 11 millions de dollars (11 millions en 2009), déduction faite des titres autodétenus de néant (5 millions en 2009).

Note 20 Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons un certain nombre de régimes à cotisations ou à prestations déterminées qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Nos régimes à prestations déterminées fournissent des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite. Nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offrent notamment une protection au titre des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie.

Nous capitalisons nos régimes enregistrés à prestations déterminées conformément aux montants déterminés sur une base actuarielle qui sont nécessaires pour remplir nos obligations au titre des avantages offerts aux employés en vertu de la législation actuelle relative aux régimes de retraite. En ce qui a trait à nos principaux régimes de retraite, l'évaluation actuarielle la plus récente effectuée aux fins de la capitalisation a été finalisée le 1^{er} janvier 2010. Compte tenu des résultats de cette évaluation, nous avons augmenté nos cotisations aux

régimes de retraite pour 2010 d'un montant supérieur aux exigences minimales de financement établies par les organismes de réglementation en matière de régimes de retraite.

Au cours de 2010, les cotisations versées aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ont totalisé 1 318 millions de dollars et 43 millions (757 millions et 40 millions en 2009), respectivement. Pour 2011, le total des cotisations versées aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi devrait se chiffrer à environ 276 millions de dollars et 51 millions, respectivement. Quant à nos principaux régimes de retraite, la prochaine évaluation actuarielle qui sera effectuée aux fins de la capitalisation sera finalisée le 1^{er} janvier 2011.

Aux fins de présentation de l'information financière, nous évaluons l'obligation au titre des prestations constituées et l'actif des régimes de retraite au 30 septembre de chaque exercice.

Les tableaux suivants présentent l'information financière à l'égard de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi importants à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants.

Actifs des régimes, obligation au titre des prestations constituées et capitalisation

	Régimes de retraite (1)		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (2)	
	2010	2009	2010	2009
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes à l'ouverture	6 343 \$	5 826 \$	26 \$	41 \$
Rendement réel de l'actif des régimes	644	272	1	1
Cotisations de l'employeur (3)	1 288	610	43	40
Cotisations des participants	33	31	8	7
Prestations versées	(369)	(353)	(66)	(65)
Autres	(3)	7	1	2
Variation des taux de change	(39)	(50)	–	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la clôture	7 897 \$	6 343 \$	13 \$	26 \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées				
Obligation au titre des prestations constituées à l'ouverture	6 783 \$	6 214 \$	1 324 \$	1 315 \$
Coût des services rendus	151	141	19	14
Intérêts débiteurs	425	413	83	87
Cotisations des participants	33	31	8	7
(Gain) perte actuariel	1 118	389	60	(27)
Prestations versées	(369)	(353)	(66)	(65)
Modifications et compressions de régimes	1	(1)	–	–
Autres	(7)	9	1	2
Variation des taux de change	(51)	(60)	(5)	(9)
Obligation au titre des prestations constituées à la clôture	8 084 \$	6 783 \$	1 424 \$	1 324 \$
Capitalisation				
Excédent de l'obligation au titre des prestations constituées sur l'actif des régimes	(187)\$	(440)\$	(1 411)\$	(1 298)\$
Perte actuarielle nette non comptabilisée	2 082	1 276	237	206
(Actif) obligation transitoire non comptabilisé	(4)	(6)	1	1
Coût des prestations au titre des services passés non comptabilisé	27	44	(236)	(259)
Cotisations entre le 30 septembre et le 31 octobre (3)	3	65	3	3
Actif payé d'avance (charge à payer) au 31 octobre	1 921 \$	939 \$	(1 406)\$	(1 347)\$
Montants comptabilisés au bilan consolidé :				
Autres actifs	1 992 \$	1 028 \$	– \$	– \$
Autres passifs	(71)	(89)	(1 406)	(1 347)
Montant net comptabilisé au 31 octobre	1 921 \$	939 \$	(1 406)\$	(1 347)\$
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées				
Taux d'actualisation	5,20 %	6,40 %	5,25 %	6,39 %
Taux de croissance de la rémunération future	3,30 %	3,30 %	3,30 %	3,30 %

- (1) Pour les régimes de retraite qui ont un déficit de capitalisation, l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes totalisaient 7,3 milliards de dollars (6,1 milliards en 2009) et 7,0 milliards (5,4 milliards en 2009), respectivement.
- (2) En ce qui a trait aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les taux tendanciels hypothétiques en matière de coûts des soins de santé à l'égard du prochain exercice qui sont utilisés aux fins d'évaluation du coût prévu des avantages couverts par les régimes de soins de santé et d'assurance vie postérieurs à l'emploi étaient de 5,3 % pour les soins médicaux, diminuant à un taux final de 3,3 % en 2026, et de 4,1 % pour les soins dentaires, diminuant à un taux final de 4,0 % en 2011.
- (3) Comme notre date d'évaluation des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est le 30 septembre, les cotisations de l'employeur dans le tableau ci-dessus représentent les cotisations versées du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2010. Afin d'obtenir le total des cotisations pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010, ce montant doit être ajusté pour tenir compte des cotisations versées au mois d'octobre ainsi que de la charge au titre des régimes à cotisations déterminées présentée dans le tableau de la charge au titre des prestations de retraite.

Paiements de prestations au titre des régimes à prestations déterminées et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi prévus

	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
2011	400	70
2012	407	72
2013	418	75
2014	431	79
2015	444	82
2016-2020	2 395	462

Composition de l'actif des régimes à prestations déterminées

L'actif des régimes à prestations déterminées est composé d'une variété de titres de participation, de titres à revenu fixe et d'autres titres, comme les placements dans des fonds de fonds spéculatifs, dans des fonds de couverture multistratégie et dans l'infrastructure. Les titres de participation comprennent 1,2 million (1,4 million en 2009) de nos actions ordinaires ayant une juste valeur de 67 millions de dollars (80 millions en 2009). Des dividendes totalisant 3 millions de dollars (2 millions en 2009) ont été reçus relativement à nos actions ordinaires détenues dans l'actif des régimes au cours de l'exercice.

Le tableau qui suit présente la répartition de l'actif des régimes selon la catégorie des titres.

Répartition de l'actif des régimes à prestations déterminées (1)

	2010		2009	
	Cible	Réelle	Cible	Réelle
Titres de participation	41 %	44 %	48 %	49 %
Titres d'emprunt	41 %	43 %	47 %	45 %
Autres	18 %	13 %	5 %	6 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

- (1) La répartition cible de l'actif des régimes de retraite se fonde sur les régimes principaux canadiens, dont les actifs constituent 88 % de l'actif total de l'ensemble des régimes.

Politiques et stratégies de placement

L'actif des régimes de retraite est investi prudemment à long terme afin de respecter les obligations au titre des prestations à un coût raisonnable. La politique relative à la composition de l'actif a été élaborée dans un cadre actif/passif. Au nombre des facteurs pris en considération lors de l'élaboration de notre politique de répartition de l'actif figurent, sans s'y limiter :

- i) la nature des obligations au titre des prestations constituées sous-jacentes des régimes de retraite, y compris la durée et la structure économique des passifs;

- ii) les données démographiques pertinentes pour les régimes de retraite, y compris l'âge normal de la retraite, les départs, les décès et les nouveaux participants, selon les hypothèses utilisées aux fins de l'évaluation actuarielle des besoins de capitalisation;
- iii) la situation financière des régimes de retraite;
- iv) les avantages tirés de la diversification par suite de l'inclusion de diverses catégories d'actifs;
- v) le rendement, la volatilité et la corrélation prévus des actifs et des passifs.

Afin de mettre en œuvre notre politique de répartition de l'actif, nous pouvons investir dans des titres de participation, des titres à revenu fixe, des placements non traditionnels et des instruments dérivés. Notre position liée à certains types de placements, notamment les actions ordinaires, les actions sur les marchés émergents, les titres à revenu fixe assortis d'une cote inférieure à BBB et les prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, ne peut être supérieure à un pourcentage défini de la valeur de marché de nos régimes de retraite. Nous pouvons recourir aux instruments dérivés soit à titre d'investissement synthétique, afin de reproduire plus efficacement le rendement d'un titre sous-jacent, ou à titre de couverture du risque financier lié au portefeuille sous-jacent. Afin d'assurer une diversification appropriée de notre risque de crédit, les contreparties à nos instruments dérivés doivent satisfaire à certaines exigences relatives aux cotes de crédit minimales.

Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Charge au titre des prestations de retraite

	2010	2009	2008
Coût des services rendus	151 \$	141 \$	174 \$
Intérêts débiteurs	425	413	389
Rendement prévu de l'actif des régimes	(463)	(446)	(438)
Amortissement de l'actif transitoire	(1)	(2)	(2)
Amortissement du coût des services passés	18	19	22
Amortissement de la perte actuarielle (du gain actuariel)	120	47	103
Autres	(1)	-	-
Charge au titre des régimes à prestations déterminées	249 \$	172 \$	248 \$
Charge au titre des régimes à cotisations déterminées	92	95	82
Charge au titre des prestations constituées	341 \$	267 \$	330 \$
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de la charge au titre des prestations constituées			
Taux d'actualisation	6,40 %	6,70 %	5,60 %
Taux de rendement à long terme présumé de l'actif des régimes	6,75 %	7,25 %	7,00 %
Taux de croissance de la rémunération future	3,30 %	3,30 %	3,30 %

Charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi

	2010	2009	2008
Coût des services rendus	19 \$	14 \$	16 \$
Intérêts débiteurs	83	87	83
Rendement prévu de l'actif des régimes	(1)	(2)	(3)
Amortissement de la perte actuarielle (du gain actuariel)	29	41	29
Amortissement du coût des services passés	(23)	(23)	(23)
Charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi	107 \$	117 \$	102 \$
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de la charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi			
Taux d'actualisation	6,39 %	6,72 %	5,62 %
Taux de croissance de la rémunération future	3,30 %	3,30 %	3,30 %

Hypothèses importantes utilisées dans le calcul de la charge au titre des régimes à prestations déterminées et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Hypothèse relative au taux de rendement global à long terme prévu

Le taux de rendement prévu résumé des actifs constitue une estimation prospective du rendement du régime et est établi en fonction du taux d'inflation prévu, du rendement à long terme prévu des obligations gouvernementales et reflète une hypothèse raisonnable relative à la prime de risque sur capitaux propres. Le rendement à long terme prévu de chacune des catégories d'actifs est par la suite pondéré en fonction de l'attribution cible de l'actif pour déterminer l'hypothèse relative au taux de rendement à long terme prévu de l'actif pour le portefeuille, ce qui a donné lieu à un taux de rendement prévu résumé de 6,5 % pour 2011, de 6,75 % pour 2010, de 7,25 % pour 2009 et de 7 % pour 2008 et 2007.

Taux d'actualisation

En ce qui a trait aux régimes canadiens et américains de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, à chaque date d'évaluation, tous les flux de trésorerie futurs prévus liés au paiement de prestations sont actualisés selon les cours au comptant établis en fonction d'une courbe des rendements de titres d'emprunt de sociétés ayant une cote AA. Selon les hypothèses, les cours au comptant au-delà de 30 ans sont équivalents au cours au comptant dans 30 ans. Le taux d'actualisation retenu correspond au taux qui générerait une valeur actualisée équivalente à celle calculée à partir des cours au comptant applicables. Cette méthode n'est pas fondée sur des hypothèses à l'égard des taux de réinvestissement.

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant présente une analyse de sensibilité de certaines des hypothèses clés sur l'obligation et la charge au titre des prestations de retraite déterminées et des autres avantages postérieurs à l'emploi.

Sensibilité des hypothèses clés en 2010

<i>Charge au titre des prestations constituées</i>	Variation de l'obligation	Variation de la charge
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux d'actualisation	273 \$	34 \$
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de croissance de la rémunération future	22	5
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de rendement à long terme sur l'actif des régimes	-	19
<i>Charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi</i>	Variation de l'obligation	Variation de la charge
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux d'actualisation	59 \$	10 \$
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de croissance de la rémunération future	-	-
Incidence d'une augmentation de 1,00 % des taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé	117	7
Incidence d'une diminution de 1,00 % des taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé	(97)	(6)

Rapprochement de la charge comptabilisée au titre des régimes à prestations déterminées et de la charge engagée au titre des régimes à prestations déterminées

Le coût des prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est établi de manière actuarielle au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Le coût est calculé en fonction du taux d'actualisation établi au moyen de la méthode décrite à la section intitulée Hypothèses importantes, ainsi qu'en fonction des meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement attendu des placements du régime, de l'augmentation des salaires, de l'âge à la retraite des employés et des coûts des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie.

Les gains ou les pertes actuariels découlent des écarts qui se créent avec le temps entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles. Le coût des services passés découle des modifications apportées au régime.

Les gains ou les pertes actuariels, le coût des services passés et l'actif ou l'obligation transitoire sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité prévue des membres actifs qui devraient recevoir des

prestations en vertu du régime. Les tableaux qui suivent présentent l'incidence sur notre charge annuelle au titre des avantages sociaux qu'aurait eue la comptabilisation de tous les coûts et de toutes les charges à mesure qu'ils se produisaient.

Charge engagée au titre des régimes de retraite à prestations déterminées

	2010	2009	2008
Charge comptabilisée au titre des régimes de retraite à prestations déterminées	249 \$	172 \$	248 \$
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel de l'actif des régimes	(181)	175	1 315
Écart entre les pertes (gains) actuariels amortis et réels	998	342	(1 035)
Écart entre le coût des services passés amorti et le coût des services passés réel	(17)	(20)	(34)
Amortissement de l'actif transitoire	1	2	2
Charge engagée au titre des régimes de retraite à prestations déterminées	1 050 \$	671 \$	496 \$

Charge engagée au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi

	2010	2009	2008
Charge comptabilisée au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi	107 \$	117 \$	102 \$
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel de l'actif des régimes	–	1	8
Écart entre les pertes (gains) actuariels amortis et réels	32	(67)	(293)
Écart entre le coût des services passés amorti et le coût des services passés réel	23	23	24
Charge engagée au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi	162 \$	74 \$	(159) \$

Note 21 Rémunération à base d'actions

Nous offrons une rémunération à base d'actions à certains employés clés et aux administrateurs qui ne sont pas nos employés. Nous utilisons des produits dérivés et des fiducies de rémunération afin de gérer le risque économique lié à la volatilité du cours de nos actions ordinaires relativement à plusieurs de ces régimes de rémunération. L'incidence de ces produits dérivés n'est pas prise en compte dans les charges de rémunération à base d'actions qui sont comptabilisées dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines de nos états consolidés des résultats.

Régime d'options sur actions

Nous avons deux régimes d'options sur actions, un pour certains de nos employés clés et un autre pour les administrateurs qui ne sont pas nos employés. Le 19 novembre 2002, le Conseil d'administration a mis fin aux octrois futurs d'options en vertu du régime d'options sur actions des administrateurs qui ne sont pas des employés. En vertu du régime d'options sur actions offert aux employés, des options sont périodiquement octroyées pour acquérir des actions ordinaires. Le prix de levée de chaque option octroyée correspond au cours moyen pondéré en fonction du volume d'un lot régulier (100 actions) de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto : i) le jour précédant le jour de l'octroi ou ii) pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement le jour de l'octroi, selon le plus élevé des deux montants. Les options sur actions sont généralement octroyées à la fin de l'année civile, à un prix de levée déterminé au moins cinq jours ouvrables après la publication des résultats financiers de fin d'exercice. Les droits des options sont acquis

sur une période de quatre ans pour les employés et les options peuvent être levées pour une période n'excédant pas dix ans à partir de la date d'octroi.

Pour les options octroyées avant le 1^{er} novembre 2002, qui n'étaient pas assorties de droits à la plus-value des actions, aucune charge de rémunération n'a été constatée puisque, à la date de l'octroi, le prix de levée des options n'était pas inférieur au cours du marché des actions sous-jacentes. Lorsque les options sont levées, le produit obtenu est crédité aux actions ordinaires.

Entre le 29 novembre 1999 et le 5 juin 2001, les octrois d'options en vertu du régime d'options sur actions pour les employés étaient assortis de droits à la plus-value des actions. Les droits à la plus-value des actions permettaient aux participants d'exercer le droit à la plus-value des actions plutôt que l'option correspondante. Ainsi, les participants recevaient un paiement en espèces égal à la différence entre le cours de clôture des actions ordinaires le jour précédant immédiatement la date de levée et le prix de levée de l'option. Au cours du dernier trimestre de 2002 et du premier trimestre de 2003, certains participants de la haute direction ont renoncé volontairement à leurs droits à la plus-value des actions, mais ont conservé les options correspondantes. Les droits à la plus-value des actions sont maintenant entièrement acquis et entraînent une charge de rémunération en raison de la variation du cours du marché de nos actions ordinaires. Ces octrois assortis de droits à la plus-value des actions ont donné lieu à une charge au titre de la rémunération de néant pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 (une charge de 8 millions de dollars en 2009 et un gain de 21 millions en 2008).

Sommaire des activités visant les options sur actions ainsi que des données qui s'y rapportent

	2010		2009		2008	
	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée
En cours au début	17 877	35,32 \$	21 773	31,66 \$	26 623	27,71 \$
Options octroyées	2 368	55,04	2 659	35,29	2 020	52,87
Levées – Actions ordinaires (1), (2)	(4 450)	26,51	(5 808)	22,69	(6 445)	21,72
– Droits à la plus-value des actions	(74)	18,74	(397)	19,84	(148)	19,30
Options annulées	(62)	28,46	(350)	33,72	(277)	48,36
En cours à la fin	15 659	40,90 \$	17 877	35,32 \$	21 773	31,66 \$
Options pouvant être levées à la fin	10 170	36,86 \$	12 806	31,68 \$	17 247	26,92 \$
Options pouvant être octroyées	15 741		17 999		19 925	

(1) Le montant des espèces reçu par suite de la levée d'options au cours de l'exercice s'est élevé à 118 millions de dollars (132 millions en 2009; 140 millions en 2008).

(2) De nouvelles actions ont été émises pour toutes les options levées en 2010, en 2009 et en 2008. Se reporter à la note 18.

Options en cours et options pouvant être levées au 31 octobre 2010, en fonction des fourchettes de prix de levée

	Options en cours			Options pouvant être levées	
	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée
De 23,21 \$ à 25,00 \$	1 946	24,53 \$	1,0	1 946	24,53 \$
De 29,00 \$ à 35,37 \$	6 226	32,34	4,9	4 486	31,20
De 44,13 \$ à 57,90 \$	7 487	52,28	7,1	3 738	50,06
Total	15 659	40,90 \$	5,5	10 170	36,86 \$

Méthode de la juste valeur

Nous avons adopté prospectivement la méthode de la juste valeur pour la constatation d'une charge pour les nouvelles attributions octroyées après le 1^{er} novembre 2002. Selon cette méthode, la juste valeur d'une attribution à la date de l'octroi est amortie sur la période d'acquisition des droits applicable et constatée à titre de charge de rémunération. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010, la juste valeur de la charge de rémunération inscrite relativement à ces attributions s'est chiffrée à 11 millions de dollars (10 millions en 2009; 12 millions en 2008). Au 31 octobre 2010, la charge de rémunération liée aux attributions pour lesquelles les droits n'étaient pas acquis s'élevait à 9 millions de dollars (8 millions en 2009; 11 millions en 2008) et devait être amortie sur une période moyenne pondérée de 1,4 an (1,8 an en 2009; 2,0 ans en 2008).

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de l'exercice 2010 a été estimée à 5,06 \$ (2,59 \$ en 2009; 6,57 \$ en 2008) au moyen d'un modèle d'établissement des prix des options à la date de l'octroi. Les hypothèses suivantes ont été utilisées :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
Hypothèses moyennes pondérées			
Taux d'intérêt sans risque	2,74 %	2,33 %	3,93 %
Rendement prévu des actions	4,71 %	4,15 %	3,27 %
Volatilité prévue du cours des actions	17 %	14 %	14 %
Durée de vie prévue des options	6 ans	6 ans	6 ans

Régimes d'épargne et d'actionnariat des employés

Nous offrons à plusieurs employés l'occasion de détenir nos actions ordinaires au moyen de régimes d'épargne et d'actionnariat. En vertu de ces régimes, les employés peuvent généralement verser des cotisations variant entre 1 % et 10 % de leur salaire annuel ou sur la base de prestations déterminées pour les employés touchant des commissions. Pour chaque cotisation se situant dans une fourchette de 1 % à 6 %, nous constituerons un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé dans nos actions ordinaires. Pour le régime d'épargne RBC DVM, notre cotisation annuelle maximale s'établit à 4 500 \$ par employé. Pour le régime d'intéressement RBC RU, notre cotisation annuelle maximale est fixée à 1 500 £ par employé. En vertu de ces régimes, nous avons versé 68 millions de dollars en 2010 (68 millions en 2009; 68 millions en 2008) pour l'acquisition de nos actions ordinaires. Au 31 octobre 2010, un total de 35,2 millions d'actions ordinaires étaient détenues en vertu de ces régimes.

Régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

Nous offrons des régimes d'unités d'actions différées aux dirigeants, aux administrateurs qui ne sont pas nos employés et à certains employés clés. En vertu de ces régimes, les dirigeants ou les administrateurs peuvent choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de leur prime de rendement annuelle variable à court terme ou de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Le choix de participer au régime doit être fait avant le début de l'exercice. Les unités d'actions différées génèrent des dividendes sous forme d'unités d'actions additionnelles au taux des dividendes sur des actions ordinaires. Le participant ne peut encaisser ces unités d'actions qu'au moment de prendre sa retraite, en cas d'une invalidité permanente ou lorsqu'il quitte son poste. La valeur en espèces des unités d'actions différées équivaut à la valeur de marché des actions ordinaires à la date de conversion. La valeur du passif au titre des unités d'actions différées s'établissait à 204 millions de dollars au 31 octobre 2010 (200 millions en 2009; 200 millions en 2008). La charge de rémunération comptabilisée au titre des fluctuations du cours des actions et des équivalents de dividendes pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 relativement à ces régimes s'est établie à 5 millions de dollars (une charge de 31 millions et un gain de 37 millions en 2009 et en 2008, respectivement).

Nous avons un régime de primes différées pour certains employés clés du secteur Marchés des Capitaux. En vertu de ce régime, un pourcentage de la prime de rendement annuelle de chacun de ces employés est reporté et génère des dividendes au même taux que celui de nos actions ordinaires. L'employé touchera la prime en montants versés dans les 90 jours suivant la fin de chacun des trois exercices suivants. La valeur de la prime différée sera égale à la valeur initiale de la prime rajustée en fonction des dividendes et des variations de la valeur de marché de nos actions ordinaires à la date à laquelle la prime est versée. Au 31 octobre 2010, la valeur du passif au titre du régime de primes différées s'établissait à 953 millions de dollars (693 millions en 2009; 473 millions en 2008). Le gain au titre de la rémunération liée aux fluctuations du cours des actions et des équivalents de dividendes pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 relativement à ce régime s'est établi à 5 millions de dollars (charge de 85 millions et gain de 75 millions en 2009 et en 2008, respectivement).

Nous offrons à certains employés clés des régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement, pour lesquelles tous les droits s'acquiescent après trois ans. En vertu de ces régimes, les attributions sont reçues sous forme d'actions ordinaires détenues en fiducie jusqu'à ce que les droits soient acquis ou sous forme d'unités d'actions différées. Aux termes de certains régimes, une partie des attributions octroyées peut être augmentée ou diminuée d'au plus 50 % pour les attributions octroyées en décembre 2007 et d'au plus 25 % pour les attributions octroyées en décembre 2008 et 2009, selon le rendement total pour les actionnaires que nous avons obtenu par rapport à celui d'un ensemble défini d'institutions financières nord-américaines homologues pour les attributions octroyées en décembre 2007 et 2008, et par rapport à celui d'un ensemble défini d'institutions financières mondiales homologues pour les attributions octroyées en décembre 2009. La valeur des attributions versées correspondra à l'attribution initiale ajustée pour tenir compte des dividendes et des fluctuations de la valeur de marché des actions ordinaires au moment où les droits des actions attribuées sont acquis. Au 31 octobre 2010, 1,1 million de nos actions ordinaires étaient détenues en fiducie (1,5 million en 2009; 2,0 millions en 2008). La valeur du passif au titre des unités d'actions différées s'établissait à 225 millions de dollars au 31 octobre 2010 (211 millions en 2009; 164 millions en 2008). La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 à l'égard de ces régimes s'est établie à 116 millions de dollars (140 millions en 2009; 96 millions en 2008).

Nous maintenons un régime de rémunération différée non admissible pour les employés clés aux États-Unis. Ce régime permet aux employés admissibles d'effectuer des reports d'une partie de leur revenu annuel et de répartir ces reports parmi un choix varié de fonds, y compris un fonds d'unités d'actions qui suit de près la valeur de nos actions ordinaires. Certains reports peuvent aussi être admissibles à nos contributions équivalentes. Toutes les contributions équivalentes sont attribuées au fonds d'unités d'actions de RBC. Notre passif au titre des unités d'actions de RBC détenues en vertu du régime au 31 octobre 2010 était de 304 millions de dollars (304 millions en 2009; 244 millions en 2008). La charge au titre de la rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 s'est chiffrée à 111 millions de dollars (charge de 157 millions en 2009 et gain de 123 millions en 2008).

Pour les autres régimes à base d'actions, une charge de rémunération de 13 millions de dollars a été comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 (14 millions en 2009; 5 millions en 2008). Le passif au titre des unités d'actions détenues en vertu de ces régimes au 31 octobre 2010 s'établissait à 59 millions de dollars (60 millions en 2009; 35 millions en 2008). Le nombre de nos actions ordinaires détenues en vertu de ces régimes totalisait 0,3 million (0,1 million en 2009; 0,2 million en 2008).

Note 22 Revenus liés aux activités de négociation et à certains instruments financiers autres que détenus à des fins de transaction

Instruments financiers détenus à des fins de transaction

Le total des revenus liés aux activités de négociation comprend le revenu net d'intérêt lié aux activités de négociation et les revenus liés aux activités de négociation qui sont comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt. Le revenu net d'intérêt est tiré du revenu d'intérêt et des dividendes comptabilisés relativement à l'actif et au passif des activités de négociation. Les revenus autres que d'intérêt comprennent une augmentation de 834 millions de dollars des justes valeurs de nos actifs financiers nets classés dans les titres détenus à des fins de transaction pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 (augmentation de 2 099 millions en 2009, augmentation de 548 millions en 2008).

	2010	2009 (1)	2008
Revenu net d'intérêt	1 443 \$	2 316 \$	680 \$
(Perte) revenus autres que d'intérêt	1 315	2 750	(81)
Total	2 758 \$	5 066 \$	599 \$
Par gamme de produits			
Taux d'intérêt et crédit	1 992 \$	3 405 \$	(250) \$
Titres de participation	351	1 008	265
Change, marchandises et métaux précieux	415	653	584
Total	2 758 \$	5 066 \$	599 \$

(1) Certains montants ont été modifiés par rapport aux résultats présentés auparavant. Se reporter à la rubrique Changement dans la présentation des états financiers présentée à la note 1.

Instruments désignés comme détenus à des fins de transaction

Au cours de l'exercice, les gains nets ou les pertes nettes représentant la variation nette de la juste valeur d'actifs et de passifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction ont augmenté de 806 millions de dollars (augmentation de 500 millions en 2009, diminution de 340 millions en 2008).

Instruments financiers évalués au coût après amortissement

Les revenus autres que d'intérêt reflètent les instruments financiers suivants qui sont évalués au coût après amortissement :

	2010	2009	2008
Honoraires nets qui ne font pas partie intégrante du taux d'intérêt effectif au titre d'actifs et de passifs financiers autres que détenus à des fins de transaction	3 628 \$	3 505 \$	3 183 \$
Honoraires nets provenant des activités de fiducie	5 831	5 314	5 405
Gains nets découlant d'instruments financiers évalués au coût après amortissement	8	7	-
Total	9 467 \$	8 826 \$	8 588 \$

Note 23 Impôts sur les bénéfices

	2010	2009	2008
Charge (économie) d'impôts présentée dans les états consolidés des résultats			
Exigibles			
Au Canada – Fédéral	829 \$	590 \$	1 350 \$
– Provinciaux	576	491	664
À l'étranger	456	829	85
	1 861	1 910	2 099
Futurs			
Au Canada – Fédéral	124	153	(533)
– Provinciaux	65	90	(211)
À l'étranger	(404)	(585)	14
	(215)	(342)	(730)
	1 646	1 568	1 369
Charge (économie) d'impôts présentée dans les états consolidés du résultat étendu et de la variation des capitaux propres			
Autres éléments du résultat étendu			
Gains nets (pertes nettes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente	150	330	(778)
Reclassement aux résultats de (gains) pertes sur les titres disponibles à la vente	(55)	165	201
Gains (pertes) de change nets, déduction faite des opérations de couverture	676	1 102	(1 361)
(Pertes nettes) gains nets non réalisés sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(144)	69	(304)
Reclassement aux résultats de pertes (gains) liés aux dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	36	(17)	23
Frais d'émission	-	(34)	(6)
Droits à la plus-value des actions	17	7	2
Autres	5	84	(2)
	685	1 706	(2 225)
Total de la charge (l'économie) d'impôts	2 331 \$	3 274 \$	(856) \$

Le montant net des actifs d'impôts futurs est compris dans les Autres actifs (se reporter à la note 12) et découle des reports prospectifs de pertes fiscales et des écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable inscrite aux bilans consolidés. Le montant inscrit au titre des reports prospectifs de pertes fiscales compris

dans les actifs d'impôts futurs de 500 millions de dollars (325 millions en 2009) est lié à des pertes dans nos activités au Canada, au Japon et aux États-Unis, qui viendront à échéance au cours de diverses années entre 2011 et 2030. En outre, nous avons des pertes en capital comprises dans le montant des reports prospectifs de pertes fiscales, lesquelles viendront à échéance au cours de diverses années entre 2012 et 2016.

Dans le cadre de notre examen de la capacité de réaliser notre actif d'impôts futurs au 31 octobre 2010, nous avons évalué l'économie d'impôts liée à nos services bancaires aux États-Unis, qui génèrent actuellement des résultats négatifs et contribuent aux éléments probants négatifs relevés. Cet examen nous a permis de conclure qu'il existe suffisamment d'éléments probants positifs à l'appui du fait que l'actif d'impôts futurs lié à nos services bancaires aux États-Unis est réalisable pour neutraliser les éléments probants négatifs. Dans l'ensemble, selon tous les éléments probants disponibles, nous sommes d'avis qu'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs se réaliseront grâce à une combinaison de résorptions futures d'écarts temporaires et de bénéfice imposable.

Sources d'impôts futurs

	2010	2009
Actifs d'impôts futurs		
Provision pour pertes sur créances	744 \$	871 \$
Montant lié à la rémunération reportée	864	775
Charges liées au réaligement de l'entreprise	-	4
Reports prospectifs de pertes fiscales	500	325
Produits reportés	67	112
Provision pour litiges liée à Enron	-	26
Autres éléments du résultat étendu	52	112
	426	565
	2 653	2 790
Provision pour moins-value	(130)	(87)
	2 523	2 703
Passifs d'impôts futurs		
Locaux et matériel	(187)	(172)
Charges reportées	(61)	(117)
Montant lié aux régimes de retraite	(144)	(48)
Actifs incorporels	(82)	(196)
Autres	(401)	(444)
	(875)	(977)
Actifs d'impôts futurs, montant net	1 648 \$	1 726 \$

Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

	2010		2009		2008	
Impôts sur les bénéfices au taux d'imposition canadien prévu par la loi	2 111 \$	30,3 %	1 735 \$	31,4 %	1 952 \$	32,5 %
(Diminution) augmentation des impôts attribuable à ce qui suit : Taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales	(398)	(5,7)	(359)	(6,5)	(450)	(7,5)
Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	-	-	314	-	-	-
Bénéfices tirés des titres exonérés d'impôts	(369)	(5,3)	(300)	(5,4)	(326)	(5,4)
Variation du taux d'imposition	-	-	-	-	51	0,8
Autres	302	4,3	178	3,2	142	2,4
Impôts sur les bénéfices présentés dans les états consolidés des résultats et taux d'imposition effectif	1 646 \$	23,6 %	1 568 \$	28,4 %	1 369 \$	22,8 %

Le bénéfice réalisé à l'étranger par certaines filiales serait imposé uniquement au moment de son rapatriement au Canada. Comme nous ne prévoyons pas actuellement le rapatriement de ces bénéfices non distribués, aucun passif d'impôts futurs n'a été constaté à leur égard.

Selon les estimations, les impôts qui seraient exigibles, si la totalité des bénéfices non distribués accumulés par des filiales à l'étranger était rapatriée, s'élevaient à 763 millions de dollars au 31 octobre 2010 (821 millions en 2009; 920 millions en 2008).

Note 24 Bénéfice par action

	2010	2009	2008
Bénéfice de base par action			
Bénéfice net	5 223 \$	3 858 \$	4 555 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(258)	(233)	(101)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 965 \$	3 625 \$	4 454 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 420 719	1 398 675	1 305 706
Bénéfice de base par action	3,49 \$	2,59 \$	3,41 \$
Bénéfice dilué par action			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 965 \$	3 625 \$	4 454 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 420 719	1 398 675	1 305 706
Options sur actions (1)	4 829	5 002	8 497
Actions pouvant être émises en vertu d'autres régimes de rémunération à base d'actions	1 793	2 036	2 148
Actions échangeables (2)	6 413	6 413	3 393
Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers)	1 433 754	1 412 126	1 319 744
Bénéfice dilué par action	3,46 \$	2,57 \$	3,38 \$

- (1) L'incidence de la dilution liée aux options sur actions a été établie au moyen de la méthode du rachat d'actions. Lorsque le prix de levée des options en cours excède le cours moyen du marché de nos actions ordinaires, les options sont exclues du calcul du bénéfice dilué par action. Les montants suivants ont été exclus du calcul du bénéfice dilué par action : pour 2010, un nombre moyen d'options en cours de 41 124 ayant un prix de levée de 57,90 \$; pour 2009, un nombre moyen d'options en cours de 5 294 977 ayant un prix de levée de 50,89 \$; pour 2008, un nombre moyen d'options en cours de 3 541 989 ayant un prix de levée de 53,99 \$.
- (2) En 2008, les actions échangeables ont été émises dans le cadre de l'acquisition de PH&N.

Note 25 Garanties, engagements et éventualités

Garanties

Le tableau qui suit résume les garanties importantes que nous avons accordées à des tiers. Étant donné que la valeur comptable de ces garanties financières ne constitue pas une indication du montant maximal potentiel des paiements futurs, nous continuons de considérer les garanties financières comme des instruments de crédit hors bilan. Le

montant maximal potentiel des paiements futurs représente le risque maximal de perte en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu de dispositions de recours ou de polices d'assurance ou en raison de biens détenus ou affectés en garantie.

	2010		2009	
	Montant maximal potentiel des paiements futurs au titre des garanties	Valeur comptable	Montant maximal potentiel des paiements futurs au titre des garanties	Valeur comptable
Dérivés de crédit et options de vente vendues (1)	11 604 \$	365 \$	19 720 \$	1 049 \$
Facilités de garantie de liquidités (2), (3)	20 827	55	24 982	66
Produits à valeur stable (4)	19 683	172	21 777	260
Lettres de crédit de soutien financier et garanties de bonne fin (3)	17 854	90	18 082	96
Rehaussements de crédit (3)	3 211	66	3 240	45
Prêts hypothécaires vendus avec garantie	323	–	1 103	–

- (1) La valeur comptable est comprise dans le poste Autres – Dérivés de notre bilan consolidé. Le montant théorique d'un contrat correspond approximativement au montant maximal potentiel des paiements futurs.
- (2) En 2008 et en 2009, certains conduits multicédants administrés par RBC qui offrent des programmes de papier commercial adossé à des actifs ont prélevé des montants en vertu de certaines de nos facilités de garantie de liquidités. Le montant prélevé en 2009 s'est chiffré à moins de 30 p.b. de l'actif total. Aucun prélèvement de liquidités n'a été effectué en 2010 et nous continuons de recevoir des remboursements de capital. Au 31 octobre 2010, les montants empruntés non remboursés liés à ces prélèvements totalisaient 1,5 milliard de dollars US (1,5 milliard de dollars CA) avant la provision pour pertes sur prêts de 2 millions de dollars US (2 millions de dollars CA) et étaient inclus dans le poste Prêts aux entreprises de nos bilans consolidés.
- (3) La valeur comptable est comprise dans le poste Autres – Autres passifs de nos bilans consolidés. Le montant maximal potentiel des paiements futurs comprend un montant de 1,2 milliard de dollars (0,8 milliard en 2009) lié aux titres à enchères vendus aux programmes d'obligations encaissables par anticipation, qui correspond au montant théorique le plus élevé au titre des lettres de crédit et des facilités de liquidités.
- (4) Le montant théorique d'un contrat correspond approximativement au montant maximal potentiel des paiements futurs compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en raison de biens détenus ou affectés en garantie. Le montant maximal potentiel des paiements futurs comprend un montant de 7,8 milliards de dollars (8,3 milliards au 31 octobre 2009) au titre des polices d'assurance vie détenues par des banques et un montant de 11,8 milliards (13,5 milliards au 31 octobre 2009) au titre de régimes de retraite aux termes de l'Employee Retirement Income Security Act of 1974 (ERISA) des États-Unis, tels que les régimes 401(k). Au cours de l'exercice, nous avons comptabilisé des gains non réalisés d'environ 75 millions de dollars (des pertes non réalisées de 111 millions en 2009) au titre des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par une banque.

Outre les garanties ci-dessus, la presque totalité de nos activités de prêt de titres pour lesquelles nous agissons à titre d'agent pour les porteurs de titres sont exercées par l'intermédiaire de notre coentreprise, RBC Dexia Investor Services (RBC Dexia IS). Au 31 octobre 2010, les engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres de RBC Dexia IS totalisaient 52,1 milliards de dollars (34,7 milliards en 2009); de ce montant, une tranche de 50 % représente notre risque de perte.

De façon générale, sauf en ce qui concerne les dérivés de crédit et les options de vente vendues, nos clients sont autorisés à demander un règlement ou à utiliser nos garanties dans un délai de un an. Toutefois, ces garanties peuvent être utilisées seulement si certaines conditions sont remplies. Ces conditions, de même que certaines exigences accessoires, sont décrites aux paragraphes suivants. De façon générale, nos dérivés de crédit et nos options de vente vendues entrent en vigueur dès la conclusion du contrat. Le règlement de ces instruments dépend du fait que certains événements précis surviennent ou non, lesquels sont aussi décrits aux paragraphes suivants. Nous sommes d'avis qu'il est

hautement improbable que la totalité ou la plus grande partie des garanties soient utilisées ou réglées dans un délai de un an, et les contrats pourraient venir à échéance sans que les garanties aient été utilisées ou réglées.

Dérivés de crédit et options de vente vendues

Nos clients peuvent utiliser des dérivés de crédit ou des options de vente vendues aux fins de spéculation ou de couverture. La définition de « garantie » fournie par la NOC-14 comprend les dérivés qui peuvent éventuellement nous obliger à faire un paiement à la contrepartie d'une garantie par suite de la variation d'un élément sous-jacent se rapportant à un actif, à un passif ou à un titre participatif de la contrepartie. Nous n'avons présenté que les montants liés à des opérations pour lesquelles il est probable, en fonction des renseignements dont nous disposons, que le client utilise le dérivé de crédit ou l'option de vente vendue pour se protéger contre une variation d'un élément sous-jacent se rapportant à un actif, à un passif ou à un titre participatif du client.

Nous utilisons des dérivés de crédit qui constituent des ententes contractuelles de gré à gré visant la compensation d'un tiers dans le cas où ce dernier subirait une perte financière par suite d'un événement de crédit se rapportant à un engagement précis, comme une obligation ou un prêt. La durée à l'échéance de ces dérivés de crédit varie selon les contrats et elle est généralement inférieure à dix ans.

Nous utilisons également des options de vente vendues, qui sont des ententes contractuelles en vertu desquelles nous accordons à l'acheteur le droit, mais ne lui imposons pas l'obligation, de vendre, à une date déterminée ou avant cette date, un montant établi d'un instrument financier à un prix déterminé d'avance. Les options de vente vendues qui répondent habituellement à la définition de « garantie » comprennent les contrats de change, les dérivés sur titres de participation et certains dérivés sur marchandises. La durée à l'échéance de ces options varie selon les contrats et peut atteindre neuf ans.

Les biens détenus en garantie à l'égard des dérivés de crédit et des options de vente vendues sont gérés en tant que portefeuille et peuvent être composés d'encaisse, de bons du Trésor et d'obligations d'État.

Facilités de garantie de liquidités

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes de papier commercial adossé à des créances (programmes) administrés par nous et par des tiers, à titre de source de financement de rechange advenant le cas où lesdits programmes ne seraient pas en mesure d'accéder aux marchés du papier commercial et, dans certaines circonstances précises, lorsque les mesures de rendement prédéterminées des actifs financiers que ces structures détiennent ne sont pas respectées. La durée à l'échéance des facilités de garantie de liquidités est généralement de un an à trois ans.

Nous fournissons également des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes liés à des titres qui ne sont pas adossés à des créances, comme des billets à vue à taux variable émis par des tiers. Ces lignes de crédit fournissent à l'émetteur les fonds nécessaires pour l'achat des billets s'il se trouve dans l'incapacité de les revendre, pourvu que l'instrument et/ou l'émetteur conserve une notation de premier ordre.

Les modalités des facilités de garantie de liquidités ne nous obligent pas à avancer des fonds aux programmes en cas de faillite ni pour acheter des actifs non productifs ou non remboursés.

Produits à valeur stable

Nous vendons des produits à valeur stable qui offrent une protection de la valeur comptable, principalement à des promoteurs de régimes de retraite régis en vertu de l'Employee Retirement Income Security Act of 1974 (ERISA) des États-Unis comme les régimes 401(k) et les régimes 457, ainsi que des produits liés aux polices d'assurance vie détenues par des banques. La protection de la valeur comptable est fournie pour des portefeuilles de titres à revenu fixe à court ou à moyen terme et vise à couvrir toute insuffisance advenant le cas où les participants au régime retireraient des fonds, le cas où des titulaires de polices résilieraient leurs polices d'assurance vie ou le cas où le contrat serait réglé à la date d'échéance alors que la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable.

Lettres de crédit de soutien financier et garanties de bonne fin

Les lettres de crédit de soutien financier et les garanties de bonne fin constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations envers des tiers. Dans le cas de certaines garanties, la contrepartie peut exiger que nous effectuions un paiement même si le client n'a pas failli à ses obligations. La durée à l'échéance de ces garanties peut atteindre huit ans. Notre politique en ce qui a trait aux biens détenus en garantie à l'égard de ces instruments est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. Lorsque des titres sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de l'opération. Les biens affectés en garantie peuvent être composés d'encaisse, de titres et d'autres actifs.

Rehaussements de crédit

Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons aux structures d'accueil multicédantes que nous administrons visent à protéger les investisseurs porteurs de papier commercial advenant le cas où, au moment du recouvrement des actifs sous-jacents, le rehaussement de crédit lié à l'opération ou les liquidités ne seraient pas assez élevés pour le paiement du papier commercial à l'échéance. Chaque portefeuille d'actifs est structuré de manière à obtenir une cote de titre de grande qualité au moyen d'une protection de premier niveau contre les pertes liées à chaque opération. La durée de ces facilités de crédit s'établit à environ trois ans.

Prêts hypothécaires vendus avec garantie

Aux termes de diverses ententes conclues avec des investisseurs, nous pouvons être tenus de racheter des prêts hypothécaires montés aux

États-Unis et vendus à un investisseur si certaines situations précises, autres que des déclarations et garanties standard, se produisent. Par exemple, ces situations comprennent le défaut d'obtenir de l'assurance gouvernementale ou privée, les défauts de paiement, les remboursements anticipés ou des erreurs importantes dans la documentation. Les prêts hypothécaires sont entièrement garantis par des immeubles résidentiels.

Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres

Nous effectuons généralement nos opérations de prêt de titres par l'entremise de notre coentreprise RBC Dexia IS. Dans ces opérations, RBC Dexia IS agit à titre de mandataire pour le détenteur d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres. Dans le cadre de ces activités de garde, un engagement d'indemnisation peut être fourni aux clients prêteurs de titres, lequel vise à assurer que la juste valeur des titres prêtés sera remboursée dans le cas où l'emprunteur ne retournerait pas les titres empruntés et où la valeur des biens affectés en garantie ne suffirait pas à couvrir la juste valeur de ces titres. Ces engagements d'indemnisation arrivent habituellement à échéance sans avoir été utilisés. Les échéances de ces engagements d'indemnisation varient puisque les titres prêtés comportent un droit de retour sur demande. Les biens détenus en garantie à l'égard des opérations de prêt de titres sont habituellement constitués d'encaisse ou de titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada, le gouvernement américain ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE.

Engagements d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des engagements d'indemnisation (qui comportent souvent des modalités standards) avec nos contreparties dans le cadre d'ententes telles que les contrats d'acquisition, de vente, de fiducie, d'agence, de licence, de prestation de services et de location, ainsi que les contrats signés avec des dirigeants ou des administrateurs. Ces conventions d'indemnisation pourraient exiger que nous compensions la contrepartie pour des coûts engagés en raison d'une modification des lois et des règlements (y compris les lois fiscales) ou de poursuites ou de sanctions légales dont la contrepartie ferait l'objet par suite de l'opération. Les modalités des conventions d'indemnisation varient d'un contrat à l'autre. La nature de ces conventions d'indemnisation nous empêche d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que nous pourrions être tenus de verser aux contreparties. Par le passé, nous n'avons jamais eu à verser un montant important en vertu de tels engagements.

Autres instruments de crédit hors bilan

En plus des garanties financières, nous avons recours à d'autres instruments de crédit hors bilan afin de répondre aux besoins de financement de nos clients. Les montants contractuels de ces instruments de crédit représentent le risque de crédit éventuel maximal, compte non tenu de la juste valeur de tous les biens en garantie, advenant le cas où des tiers n'exécuteraient pas leurs obligations en vertu de ces instruments.

Les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes en différentes options d'emprunt, y compris des prêts, des acceptations bancaires ou des lettres de crédit.

Dans les opérations ayant trait aux prêts de titres, nous prêtons nos propres valeurs mobilières ou celles de nos clients à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres.

Les montants non engagés représentent le crédit que nous pouvons choisir d'accorder à un emprunteur.

Les lettres de crédit documentaire, qui sont des documents que nous émettons au nom de notre client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises, sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent.

Notre processus d'examen du crédit et notre politique en ce qui a trait à l'exigence de garanties et aux types de biens détenus en garantie sont habituellement les mêmes que ceux qui s'appliquent aux prêts. Exception faite de nos prêts de titres et de nos montants non engagés, tous nos autres instruments de crédit hors bilan peuvent généralement être utilisés en tout temps avant l'échéance et nos clients peuvent avoir recours à ces facilités dans un délai de un an à compter du 31 octobre 2010. Cependant, nombre de ces instruments arrivent à échéance sans avoir été utilisés. Par conséquent, les montants contractuels ne représentent pas nécessairement le risque de crédit futur réel auquel nous sommes exposés ni nos besoins en matière de flux de trésorerie.

Le tableau qui suit présente un sommaire des montants contractuels de nos autres instruments de crédit hors bilan.

Autres instruments de crédit hors bilan

	2010	2009
Engagements de crédit (1)		
Échéance initiale de un an ou moins	24 708 \$	28 989 \$
Échéance initiale supérieure à un an	61 692	52 475
Prêt de titres	14 637	14 984
Montants non engagés (2)	166 980	181 172
Lettres de crédit documentaire	255	481
	268 272 \$	278 101 \$

(1) Comprend les facilités de liquidités.

(2) Les montants non engagés comprennent des facilités de liquidités non engagées de 20,6 milliards de dollars (24,9 milliards en 2009) accordées à des fonds multicédants administrés par RBC. Aux 31 octobre 2010 et 2009, aucun montant n'avait été prélevé sur ces facilités.

Actifs donnés en garantie

Dans le cours normal de nos activités, nous donnons en garantie des actifs conformément à des modalités qui sont habituelles pour nos activités régulières de prêt, d'emprunt et de négociation comptabilisées dans nos bilans consolidés. Voici des exemples des modalités générales liées aux actifs donnés en garantie :

- Les risques et les avantages liés aux actifs donnés en garantie reviennent à l'emprunteur.
- Les actifs donnés en garantie sont réattribués à l'emprunteur lorsque les modalités obligatoires ont été respectées.
- Le droit du créancier de revendre les actifs ou de les affecter de nouveau en garantie dépend de l'entente particulière en vertu de laquelle l'actif est donné en garantie.
- S'il n'y a eu aucun manquement, le créancier doit redonner un actif comparable à l'emprunteur lorsque les obligations ont été respectées.

Nous sommes également tenus de fournir à la Banque du Canada des garanties intrajournalières lorsque nous utilisons le Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV), un système de transfert électronique télégraphique en temps réel qui traite en continu tous les paiements de grande valeur ou de classe critique libellés en dollars canadiens au cours de la journée. Les actifs donnés en garantie affectés aux activités du STPGV nous sont généralement remis à la fin du cycle de règlement quotidien. Par conséquent, le total des actifs donnés en garantie relativement au STPGV n'est pas inclus dans le tableau ci-dessous. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010, nous avons donné en moyenne des actifs de 3,6 milliards de dollars (4,5 milliards en 2009) en garanties intrajournalières à la Banque du Canada chaque jour. Dans certaines rares occasions, nous devons obtenir une avance à un jour auprès de la Banque du Canada afin de répondre à un besoin de règlement, auquel cas une valeur équivalant aux titres donnés en garantie est utilisée pour garantir l'avance. Aucune avance à un jour n'avait été prise aux 31 octobre 2010 et 2009.

Les détails des actifs donnés en garantie de passifs sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Actifs donnés en garantie

	2010	2009
Encaisse et montants à recevoir de banques	506 \$	665 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	6 092	2 696
Prêts	12 822	7 422
Valeurs mobilières	45 034	53 276
Biens achetés en vertu de conventions de revente	42 847	27 479
Autres actifs	1 264	205
	108 565 \$	91 743 \$

	2010	2009
Actifs donnés en garantie aux contreparties suivantes :		
Gouvernements étrangers et banques centrales	2 332 \$	2 824 \$
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	2 154	2 574
Actifs donnés en garantie pour les opérations suivantes :		
Emprunts et prêts de titres	31 359	27 429
Engagements afférents à des titres vendus en vertu de conventions de rachat	47 786	44 155
Opérations sur produits dérivés	15 232	8 040
Obligations couvertes	8 557	5 187
Autres	1 145	1 534
	108 565 \$	91 743 \$

Biens affectés en garantie

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des conventions accessoires assorties de modalités qui sont habituelles pour nos activités régulières de prêt et d'emprunt comptabilisées dans nos bilans consolidés. La rubrique Actifs donnés en garantie, ci-dessus, présente des exemples de modalités générales liées aux biens nantis que nous pouvons vendre, donner en garantie ou affecter de nouveau en garantie.

Au 31 octobre 2010, la valeur de marché approximative des biens acceptés en garantie que nous pouvons vendre ou affecter de nouveau en garantie se chiffrait à 113,3 milliards de dollars (78,9 milliards en 2009). Ces biens affectés en garantie ont été obtenus en vertu de conventions de revente, d'emprunts de titres et de prêts et d'opérations sur produits dérivés. De ce montant, une tranche de 41,1 milliards de dollars (26,1 milliards en 2009) a été vendue ou donnée de nouveau en garantie, généralement à titre de biens affectés en garantie en vertu de conventions de rachat ou pour couvrir des ventes à découvert.

Engagements en vertu de baux

Les engagements minimaux futurs relatifs à la location de locaux et de matériel en vertu de baux à long terme non résiliables de location-exploitation et de location-acquisition s'établissent de la façon indiquée ci-dessous pour les cinq prochains exercices et par la suite :

Engagements en vertu de baux (1), (2)

2011	572 \$
2012	518
2013	447
2014	386
2015	314
Par la suite	1 123
	3 360 \$

(1) La presque totalité de nos engagements en vertu de baux se rapporte à des baux de location-exploitation.

(2) Les paiements minimaux futurs au titre de la location comprennent des intérêts théoriques de 11 millions de dollars sur des contrats de location-acquisition.

Litiges

Litige lié à Enron Corp. (Enron)

La Banque Royale du Canada et certaines entités apparentées ont été nommées à titre de défenderesses dans le cadre d'un recours collectif intenté par Regents of the University of Southern California, qui a fait l'objet d'un regroupement avec la poursuite principale intitulée *Newby v. Enron Corp.*, qui constituait le principal recours collectif d'actionnaires présumés d'Enron. Ce recours collectif contre la Banque Royale du Canada et certaines entités apparentées a été rejeté de façon définitive le 2 décembre 2009. En conséquence, nous avons déterminé, au cours du premier trimestre, que la provision de 60 millions de dollars (50 millions de dollars US, ou 53 millions selon le taux de change en vigueur au 31 janvier 2010) que nous avons constituée au titre de ce litige n'était plus nécessaire. Elle a donc été contrepassée au poste Frais autres que d'intérêt – Autres de l'état consolidé des résultats, où elle avait initialement été comptabilisée.

La Banque Royale du Canada est également citée en tant que défenderesse par un particulier investisseur relativement aux pertes qu'il a subies à titre d'acquéreur de titres de participation et d'emprunt d'Enron. Nous n'avons pas comptabilisé de provision relativement à cette poursuite, car il nous est impossible de prédire son dénouement ni le moment auquel elle sera réglée; nous estimons toutefois que le règlement final de cette poursuite n'aura pas une incidence défavorable importante sur notre situation financière consolidée. Nous revoyons régulièrement l'évolution de la situation et nous exercerons un jugement de manière à résoudre cette poursuite dans notre intérêt.

Autres

Nous faisons l'objet de diverses autres poursuites judiciaires qui contestent le bien-fondé de certaines de nos pratiques ou mesures. Nous jugeons que le montant global du passif éventuel lié à ces autres poursuites ne sera pas important eu égard à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

Note 26 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances

Le tableau ci-après illustre notre exposition au risque de taux d'intérêt de la façon prescrite dans le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé Instruments financiers – informations à fournir. Les instruments financiers figurant au bilan et hors bilan sont présentés d'après leur date d'échéance ou de modification des taux, selon la date la plus rapprochée. En outre, les taux d'intérêt réels sont indiqués, s'il y a lieu. Les taux réels indiqués représentent les taux historiques pour les instruments à taux fixe comptabilisés au coût après amortissement et les taux du marché courants pour les instruments à taux variable ou les instruments comptabilisés à la juste valeur. Le tableau ci-dessous ne tient pas compte des hypothèses de la direction relativement aux événements futurs

lorsque les dates d'échéance ou de modification des taux prévues diffèrent sensiblement de celles qui sont stipulées par contrat. Nous tenons compte de ces hypothèses dans la gestion de l'exposition au risque de taux d'intérêt. Ces hypothèses comprennent la modification prévue des taux de certains prêts et dépôts et des instruments de négociation. La prise en compte de ces hypothèses dans le tableau relatif à la modification des taux ou des échéances au 31 octobre 2010 aurait une incidence sur l'écart sur moins de un an, lequel passerait de (70,4) milliards de dollars à (60,1) milliards [de (70,5) milliards à (67,7) milliards en 2009].

	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois	De 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Total
Actif								
Encaisse et dépôts à des banques	– \$	16 710 \$	992 \$	2 271 \$	– \$	– \$	2 609 \$	22 582 \$
Taux d'intérêt réel	–	0,83 %	0,34 %	–	–	–	–	–
Valeurs mobilières								
Titres détenus à des fins de transaction	–	8 846	12 683	4 134	50 095	35 185	38 612	149 555
Taux d'intérêt réel	–	0,41 %	0,21 %	1,68 %	1,81 %	3,48 %	–	–
Titres disponibles à la vente	–	4 640	8 771	557	17 694	10 064	2 050	43 776
Taux d'intérêt réel	–	4,20 %	1,73 %	1,59 %	2,66 %	3,32 %	–	–
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	72 698	–	–	–	–	–	72 698
Taux d'intérêt réel	–	0,82 %	–	–	–	–	–	–
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts (1)	144 285	32 974	12 493	12 800	77 723	7 331	4 600	292 206
Taux d'intérêt réel	–	2,55 %	2,82 %	4,26 %	4,64 %	4,63 %	–	–
Produits dérivés	76 822	4 424	–	–	–	–	25 000	106 246
Taux d'intérêt réel	–	1,10 %	–	–	–	–	–	–
Autres actifs	–	–	–	–	–	–	39 143	39 143
	221 107 \$	140 292 \$	34 939 \$	19 762 \$	145 512 \$	52 580 \$	112 014 \$	726 206 \$
Passif								
Dépôts	178 904 \$	95 279 \$	41 426 \$	25 211 \$	78 288 \$	13 925 \$	–	433 033 \$
Taux d'intérêt réel	–	0,72 %	1,11 %	1,15 %	2,19 %	4,19 %	–	–
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	40 344	941	297	–	–	–	41 582
Taux d'intérêt réel	–	0,28 %	0,35 %	0,31 %	–	–	–	–
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	19 761	757	–	8 596	5 442	12 041	46 597
Taux d'intérêt réel	–	0,33 %	0,40 %	–	1,59 %	6,81 %	–	–
Produits dérivés	78 091	3 818	–	–	–	–	27 001	108 910
Taux d'intérêt réel	–	1,10 %	–	–	–	–	–	–
Autres passifs	–	459	233	–	689	4 775	41 313	47 469
Taux d'intérêt réel	–	2,26 %	2,44 %	–	4,08 %	5,63 %	–	–
Débitures subordonnées	–	–	405	–	4 961	1 315	–	6 681
Taux d'intérêt réel	–	–	6,30 %	–	5,12 %	4,22 %	–	–
Titres de fiducie de capital	–	–	–	–	727	–	–	727
Taux d'intérêt réel	–	–	–	–	7,18 %	–	–	–
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	–	–	–	–	1 219	511	526	2 256
Taux d'intérêt réel	–	–	–	–	4,87 %	6,82 %	–	–
Capitaux propres	–	–	–	600	4 213	–	34 138	38 951
	\$256 995	\$159 661	\$43 762	\$26 108	\$98 693	\$25 968	\$115 019	\$726 206
Écart total en fonction des dates contractuelles de modification des taux								
	(35 888)\$	(19 369)\$	(8 823)\$	(6 346)\$	46 819 \$	26 612 \$	(3 005)\$	– \$
Dollars canadiens	(35 866)	(19 378)	(8 751)	(6 340)	46 692	26 578	(2 982)	(47)
Devises	(22)	9	(72)	(6)	127	34	(23)	47
Écart total	(35 888)\$	(19 369)\$	(8 823)\$	(6 346)\$	46 819 \$	26 612 \$	(3 005)\$	– \$
Dollars canadiens – 2009	(21 117)\$	(51 850)\$	4 741 \$	(2 381) \$	47 003 \$	33 334 \$	(9 741)\$	(11)\$
Devises – 2009	(23)	98	27	37	83	35	(246)	11
Écart total – 2009	(21 140)\$	(51 752)\$	4 768 \$	(2 344)\$	47 086 \$	33 369 \$	(9 987)\$	– \$

(1) Comprend des prêts totalisant 1,5 milliard de dollars octroyés à des entités à détenteurs de droits variables que nous gérons, d'une durée jusqu'à l'échéance de plus de cinq ans.

Note 27 Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires habituels et des services liés à l'exploitation et concluons d'autres opérations avec des sociétés liées ou avec d'autres sociétés apparentées, y compris nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles accordées à des parties non liées. Pour plus de renseignements sur notre coentreprise RBC Dexia IS, veuillez vous reporter à la note 9.

Nous accordons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. Au 31 octobre 2010, l'encours global des prêts, à l'exclusion des prêts de caractère courant, consentis aux administrateurs et

aux dirigeants actuels de RBC s'élève à environ 1,5 million de dollars (0,2 million en 2009). Les prêts de caractère courant comprennent : i) les prêts consentis à des administrateurs, à des dirigeants ou à des prête-noms proposés de même qu'à leurs partenaires, selon des modalités qui ne sont pas plus favorables que celles des prêts consentis aux employés en général et dont la tranche impayée n'excède pas 50 000 \$, à aucun moment au cours du dernier exercice complété; ii) les prêts consentis aux employés à plein temps entièrement garantis par leur résidence et n'excédant pas leur salaire annuel; iii) les prêts consentis à des employés autres qu'à plein temps selon des modalités presque identiques à celles

Note 27 Opérations entre apparentés (suite)

offertes à d'autres clients dont le crédit est comparable et qui présentent un risque normal lié au recouvrement et iv) les prêts à l'égard d'achats effectués selon les modalités commerciales habituelles ou à l'égard de

déplacements ou d'avances sur frais habituels ou pour d'autres raisons semblables, assortis d'ententes de remboursement normales conformes aux pratiques commerciales habituelles.

Note 28 Résultats par secteur d'exploitation et par secteur géographique

	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances (1)	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux (2)	Services de soutien généraux (2), (3)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
2010										
Revenu net d'intérêt	7 488 \$	305 \$	– \$	1 367 \$	2 719 \$	(902)\$	10 977 \$	8 405 \$	1 718 \$	854 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 067	3 883	6 062	869	3 168	304	17 353	8 869	4 647	3 837
Total des revenus	10 555	4 188	6 062	2 236	5 887	(598)	28 330	17 274	6 365	4 691
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 191	3	–	743	20	(96)	1 861	1 026	675	160
Indemnités sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	5 108	–	–	–	5 108	2 343	1 582	1 183
Frais autres que d'intérêt	4 995	3 295	552	2 105	3 420	26	14 393	7 944	4 055	2 394
Bénéfice net (perte nette) avant charge d'impôts	4 369	890	402	(612)	2 447	(528)	6 968	5 961	53	954
Charge (économie) d'impôts	1 325	221	(3)	(297)	795	(395)	1 646	1 633	(79)	92
Part des actionnaires sans contrôle	–	–	–	2	5	92	99	96	2	1
Bénéfice net (perte nette)	3 044 \$	669 \$	405 \$	(317) \$	1 647 \$	(225)\$	5 223 \$	4 232 \$	130 \$	861 \$
Moins : dividendes sur actions privilégiées	–	–	–	–	–	–	258	–	–	–
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	–	–	–	–	–	–	4 965 \$	–	–	–
Total de l'actif (4)	288 600 \$	19 600 \$	15 400 \$	56 700 \$	354 400 \$	(8 500)\$	726 200 \$	404 000 \$	145 600 \$	176 400 \$
2009										
Revenu net d'intérêt	6 947 \$	397 \$	– \$	1 687 \$	3 399 \$	(889)\$	11 541 \$	7 863 \$	2 134 \$	1 544 \$
Revenus autres que d'intérêt	2 943	3 683	5 715	903	3 524	797	17 565	9 429	5 565	2 571
Total des revenus	9 890	4 080	5 715	2 590	6 923	(92)	29 106	17 292	7 699	4 115
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 275	–	–	980	702	456	3 413	1 479	1 821	113
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	4 609	–	–	–	4 609	2 100	1 571	938
Frais autres que d'intérêt	4 729	3 262	559	2 346	3 628	34	14 558	7 632	4 572	2 354
Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	–	–	–	1 000	–	–	1 000	–	1 000	–
Bénéfice net (perte nette) avant charge d'impôts	3 886	818	547	(1 736)	2 593	(582)	5 526	6 081	(1 265)	710
Charge (économie) d'impôts	1 223	235	51	(299)	826	(468)	1 568	1 707	(132)	(7)
Part des actionnaires sans contrôle	–	–	–	9	(1)	92	100	92	(1)	9
Bénéfice net (perte nette)	2 663 \$	583 \$	496 \$	(1 446)\$	1 768 \$	(206)\$	3 858 \$	4 282 \$	(1 132)\$	708 \$
Moins : dividendes sur actions privilégiées	–	–	–	–	–	–	233	–	–	–
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	–	–	–	–	–	–	3 625 \$	–	–	–
Total de l'actif (4)	271 000 \$	19 200 \$	13 400 \$	58 200 \$	306 500 \$	(13 300)\$	655 000 \$	368 600 \$	127 000 \$	159 400 \$
2008										
Revenu net d'intérêt	6 718 \$	468 \$	– \$	1 330 \$	1 527 \$	(989)\$	9 054 \$	6 935 \$	1 132 \$	987 \$
Revenus autres que d'intérêt	2 868	3 519	2 610	771	2 408	352	12 528	8 214	2 521	1 793
Total des revenus	9 586	3 987	2 610	2 101	3 935	(637)	21 582	15 149	3 653	2 780
Dotation à la provision pour pertes sur créances	867	1	–	497	183	47	1 595	924	643	28
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	1 631	–	–	–	1 631	922	30	679
Frais autres que d'intérêt	4 758	3 038	576	1 876	2 121	(18)	12 351	7 490	2 991	1 870
Bénéfice net (perte nette) avant charge d'impôts	3 961	948	403	(272)	1 631	(666)	6 005	5 813	(11)	203
Charge d'impôts	1 299	283	14	(128)	465	(564)	1 369	1 750	(159)	(222)
Part des actionnaires sans contrôle	–	–	–	9	(4)	76	81	76	(4)	9
Bénéfice net (perte nette)	2 662 \$	665 \$	389 \$	(153)\$	1 170 \$	(178)\$	4 555 \$	3 987 \$	152 \$	416 \$
Moins : dividendes sur actions privilégiées	–	–	–	–	–	–	101	–	–	–
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	–	–	–	–	–	–	4 454 \$	–	–	–
Total de l'actif (4)	204 900 \$	34 100 \$	7 800 \$	69 200 \$	324 700 \$	83 200 \$	723 900 \$	435 100 \$	126 600 \$	162 200 \$

(1) Comprend la perte découlant de la vente de Liberty Life. Se reporter aux notes 11 et 31.

(2) Majoration au montant imposable équivalent. Les ajustements liés au montant imposable équivalent font augmenter le revenu net d'intérêt provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) au montant imposable équivalent, et un montant compensatoire correspondant est constaté dans la charge d'impôts.

(3) Certains montants ont été modifiés par rapport aux résultats présentés auparavant. Se reporter à la rubrique Changement dans la présentation des états financiers présentée à la note 1.

(4) Comprend les soldes au comptant et les montants des prêts hypothécaires titrisés.

Revenus par secteur d'activité

	2010	2009	2008
Services bancaires (1)	12 134 \$	11 770 \$	10 832 \$
Marchés des Capitaux – Ventes et opérations (2)	3 743	5 247	1 824
Services à la grande entreprise et banque d'investissement (2)	2 144	1 676	2 111
Gestion de patrimoine	4 188	4 080	3 987
Assurances	6 062	5 715	2 610
RBC Dexia IS	657	710	855
Autres (3)	(598)	(92)	(637)
Total	28 330 \$	29 106 \$	21 582 \$

(1) Comprend les solutions de gestion des cartes et de paiement.

(2) Majoration au montant imposable équivalent.

(3) Composé des Crédits mondiaux et de la Recherche et reflète la majoration au montant imposable équivalent.

Composition des secteurs d'exploitation

Services bancaires canadiens : ce secteur regroupe nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises au Canada, ainsi que certains services de placement s'adressant aux épargnants.

Gestion de patrimoine : ce secteur regroupe une gamme complète de solutions de placement, de services de fiducie et d'autres solutions de gestion de patrimoine qui répondent aux besoins des clients fortunés et des clients disposant d'un avoir net élevé au Canada, aux États-Unis, en Europe, en Asie et en Amérique latine. Nous offrons également des produits et services de gestion d'actifs directement aux clients institutionnels et individuels, par l'intermédiaire d'autres réseaux de distribution de la Banque Royale du Canada et de fournisseurs externes.

Le secteur Assurances regroupe les secteurs d'activité Assurances – Canada, Assurances – États-Unis et Assurances et autres activités – International. Au Canada, nous offrons nos produits et services par l'intermédiaire de nos propres réseaux en pleine expansion, notamment les succursales de vente au détail d'assurances, les centres d'appels et notre équipe de vente interne, ainsi que par l'intermédiaire des conseillers indépendants en assurance et des agences de voyages. En dehors de l'Amérique du Nord, nous exerçons des activités de réassurance dans le monde entier.

Services bancaires internationaux : ce secteur regroupe l'unité des Services bancaires et notre coentreprise, RBC Dexia IS. L'unité des Services bancaires comprend nos services bancaires aux États-Unis et dans les Antilles, lesquels offrent une gamme de produits et services financiers aux particuliers, aux entreprises clientes et aux institutions publiques dans leurs marchés respectifs. RBC Dexia IS offre une gamme de produits intégrés aux investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale.

Le secteur Marchés des Capitaux se compose de nos services bancaires de gros à l'échelle mondiale et il fournit un vaste choix de produits et services aux grandes entreprises, aux organismes du secteur public et aux institutions faisant partie de notre clientèle. En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et services. Nos capacités ailleurs dans le monde sont ciblées et diversifiées, et elles comprennent le montage et la distribution de titres à revenu fixe, des services de structuration et de négociation, des opérations de change, des opérations sur marchandises et des services de banque d'investissement.

Cadre d'information de gestion

Notre cadre d'information de gestion permet de mesurer le rendement de chaque secteur d'exploitation comme si ce dernier constituait une entité

autonome et de refléter la manière dont le secteur d'exploitation est géré. Cette approche fait en sorte que les résultats de nos secteurs d'exploitation reflètent toutes les données pertinentes quant aux revenus et aux charges liés à la conduite des affaires de ces secteurs et elle reflète la perception qu'a la direction de ces résultats. Ces éléments n'ont aucune incidence sur nos résultats consolidés.

Les charges de chaque secteur d'exploitation peuvent comprendre des coûts engagés ou des services fournis, directement au nom des secteurs d'exploitation, au niveau de l'entreprise. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'exploitation, nous utilisons un cadre d'information de gestion qui comprend des hypothèses, des estimations et des méthodes aux fins de l'attribution des coûts indirects et des charges indirectes à nos secteurs d'exploitation. Ce cadre sert également à l'attribution du capital et à l'établissement des prix de cession interne des fonds de nos secteurs d'exploitation, de manière à mesurer avec justesse et de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et sur les risques sous-jacents du secteur d'exploitation visé. Les activités entre les secteurs d'exploitation suivent généralement les taux du marché. Toutes les autres activités ayant trait à l'entreprise qui ne sont pas attribuées à nos cinq secteurs d'exploitation sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux.

La direction revoit périodiquement les hypothèses et méthodes que nous utilisons dans le cadre d'information de gestion, afin d'assurer leur validité. Les méthodes d'attribution du capital comportent la formulation d'un certain nombre d'hypothèses et d'estimations qui sont révisées périodiquement.

Secteurs géographiques

Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Les opérations sont principalement constatées selon l'emplacement qui reflète le mieux le risque lié aux variations négatives de la conjoncture économique et les occasions de croissance liées aux variations positives de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui de nos clients. Les opérations sont comptabilisées dans la devise locale de référence et sont assujetties aux variations des taux de change en raison de la fluctuation du dollar canadien.

Note 29 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

En raison des instruments financiers que nous détenons, nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché et au risque d'illiquidité et de financement. Notre évaluation du risque ainsi que nos objectifs, nos politiques et nos méthodes en matière de gestion des risques sont présentés dans le texte grisé ainsi que dans les tableaux qui sont marqués d'un astérisque (*), aux pages 41 à 51 du rapport de gestion. Ce texte et ces tableaux grisés font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Les concentrations du risque de crédit surviennent lorsqu'un certain nombre de clients exerçant des activités similaires sont situés dans le

même secteur géographique ou ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influencer de la même façon sur leur capacité de remplir leurs engagements contractuels.

Les concentrations du risque de crédit montrent la sensibilité relative de notre rendement à l'égard de faits nouveaux touchant un type d'industrie ou un secteur géographique en particulier. Le tableau suivant donne un sommaire des montants au titre des instruments financiers figurant au bilan et hors bilan qui présentent un risque de crédit.

Concentration du risque de crédit

	2010								2009									
	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total
Actifs au bilan autres que les dérivés (1)	267 945 \$	71 %	51 147 \$	14 %	37 427 \$	10 %	18 753 \$	5 %	375 272 \$	245 193 \$	73 %	50 463 \$	15 %	28 778 \$	9 %	10 321 \$	3 %	334 755 \$
Dérivés avant l'incidence des accords généraux de compensation (2), (3)	13 608	13	25 067	24	58 831	56	7 428	7	104 934	14 668	16	19 854	22	48 412	54	6 778	8	89 712
	281 553 \$	13 %	76 214 \$	24 %	96 258 \$	56 %	26 181 \$	7 %	480 206 \$	259 861 \$	61 %	70 317 \$	17 %	77 190 \$	18 %	17 099 \$	4 %	424 467 \$
Instruments de crédit hors bilan (4)																		
Montants engagés et non engagés (5)	180 894 \$	71 %	50 370 \$	20 %	13 451 \$	5 %	8 665 \$	4 %	253 380 \$	180 369 \$	69 %	47 227 \$	18 %	15 672 \$	6 %	19 368 \$	7 %	262 636 \$
Autres	16 511	50	9 176	28	6 850	21	277	1	32 814	16 137	47	9 490	28	8 175	24	367	1	34 169
	197 405 \$	69 %	59 546 \$	21 %	20 301 \$	7 %	8 942 \$	3 %	286 194 \$	196 506 \$	67 %	56 717 \$	18 %	23 847 \$	8 %	19 735 \$	7 %	296 805 \$

- (1) Comprend les biens achetés en vertu de conventions de revente, les titres empruntés, les prêts et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Les concentrations provinciales les plus importantes au Canada se trouvent en Ontario, 50 % (50 % en 2009), dans les provinces des Prairies, 18 % (18 % en 2009), en Colombie-Britannique et dans les territoires, 16 % (17 % en 2009), et au Québec, 11 % (11 % en 2009). Aucun type d'industrie ne représente plus de 28 % du total des instruments de crédit au bilan (18 % en 2009).
- (2) La plus forte concentration du risque de crédit par type de contrepartie se trouve dans les banques, soit 65 % (67 % en 2009).
- (3) Compte non tenu des dérivés de crédit classés des détenus à des fins autres que de transaction, dont le coût de remplacement se chiffre à 7 millions de dollars (128 millions en 2009).
- (4) Représente les instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit.
- (5) Les engagements de détail et les engagements de gros représentent respectivement 46 % (39 % en 2009) et 54 % (61 % en 2009) du total de nos engagements. Les concentrations sectorielles les plus importantes de notre portefeuille du secteur de gros sont les services financiers non bancaires, 14 % (20 % en 2009), les produits de financement, 17 % (16 % en 2009), l'énergie, 14 % (10 % en 2009), le secteur immobilier et les secteurs connexes, 8 % (7 % en 2009), les autres services, 4 % (7 % en 2009), les banques, 2 % (3 % en 2009) et les États souverains, 8 % (6 % en 2009).

Note 30 Gestion du capital

Capital réglementaire et ratios de capital

La suffisance du capital des banques canadiennes est réglementée suivant les lignes directrices établies par le BSIF, fondées sur les normes de la Banque des règlements internationaux et du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Le capital réglementaire comporte deux catégories : le capital de première catégorie et le capital de deuxième catégorie. Le capital de première catégorie comprend le capital de la plus haute qualité et constitue une mesure principale de la capacité financière d'une banque. Le capital de première catégorie se compose des éléments de capital plus permanents, est exempt des charges fixes obligatoires portées en diminution des bénéfices et est juridiquement subordonné aux droits des déposants et des autres créanciers de l'institution financière. Le capital de deuxième catégorie se compose d'instruments de capital supplémentaires qui contribuent à la capacité globale d'une institution financière à poursuivre ses activités. Le capital total représente la somme du capital de première catégorie et du capital de deuxième catégorie.

Les ratios de capital réglementaire sont calculés au moyen de la division du capital de première catégorie et du capital total par l'actif pondéré en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques combinent les besoins de liquidités minimaux axés sur le risque relativement à l'exposition au risque de crédit, au risque opérationnel et, lorsqu'elles entreprennent des activités de négociation importantes, au risque de marché. L'actif pondéré en fonction des risques est calculé pour chacun de ces types de risque, et on obtient le total de l'actif pondéré en fonction des risques en additionnant les résultats.

Par ailleurs, le BSIF établit des objectifs formels pour le capital à risque visant les institutions de dépôt au Canada. À l'heure actuelle, cet objectif est supérieur ou égal à 7 % pour le ratio du capital de première catégorie et supérieur ou égal à 10 % pour le ratio du capital total. Outre les ratios du capital de première catégorie et du capital total, les banques canadiennes doivent s'assurer que leur coefficient actif-capital, qui est calculé au moyen de la division du montant brut de l'actif ajusté par le capital total, n'excède pas le niveau maximal prescrit par le BSIF. Notre coefficient actif/capital n'excède pas le niveau maximal permis par le BSIF.

Capital réglementaire, actif pondéré en fonction des risques et ratios de capital

	2010	2009
Capital		
Capital de première catégorie	33 972 \$	31 774 \$
Capital total	37 625	34 881
Actif pondéré en fonction des risques		
Risque de crédit	197 195 \$	185 051 \$
Risque de marché	24 828	23 321
Risque opérationnel	38 433	36 465
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	260 456 \$	244 837 \$
Ratios de capital		
Capital de première catégorie	13,0 %	13,0 %
Capital total	14,4 %	14,2 %
Coefficient actif/capital	16,5 X	16,3 X

Note 31 Rapprochement de l'application des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis

Nos états financiers consolidés ont été préparés conformément au paragraphe 308 de la Loi, qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du BSIF, nos états financiers consolidés doivent être préparés selon les PCGR du Canada. Comme l'exige la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, les différences importantes entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis sont quantifiées et décrites ci-après.

Certains des titres adossés à des créances hypothécaires que nous avons classés dans les titres détenus à des fins de transaction selon les PCGR du Canada sont classés dans les titres disponibles à la vente selon les PCGR des États-Unis. Au cours de l'exercice, nous avons constaté que certains des ajustements de rapprochement comptabilisés au cours des périodes précédentes pour tenir compte de la différence entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis étaient erronés. Par ailleurs, nous avons constaté que les ajustements que nous avons apportés à un certain produit d'assurance en vertu des PCGR des États-Unis étaient inappropriés. Le tableau qui suit présente les corrections comptabilisées au cours de la période considérée pour les exercices indiqués. Le solde d'ouverture des bénéfices non répartis de 2008 a également été

augmenté de 27 millions de dollars afin de refléter l'incidence sur l'état des résultats des exercices antérieurs. Ces erreurs n'ont pas eu d'incidence cumulative importante sur les résultats des périodes auxquelles ils se rapportent.

	2009	2008
Augmentation (diminution) :		
Valeurs mobilières	136 \$	– \$
Actifs – autres	(24)	(27)
Passifs – autres	(25)	(62)
Capitaux propres de RBC	137	35
Revenus	150	(3)
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	(13)	(12)
Bénéfice net	112	6

Bilans consolidés condensés

	2010			2009		
	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis
Actif						
Encaisse et montants à recevoir de banques	9 330 \$	(181)\$	9 149 \$	8 353 \$	(119)\$	8 234 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	13 252	(8 676)	4 576	8 923	(6 047)	2 876
Valeurs mobilières	193 331	(7 299)	186 032	186 272	(5 336)	180 936
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	72 698	(1 595)	71 103	41 580	(1 135)	40 445
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	292 206	(551)	291 655	280 963	(978)	279 985
Autres (1), (2)	145 389	(63 564)	81 825	128 898	(47 913)	80 985
	726 206 \$	(81 866)\$	644 340 \$	654 989 \$	(61 528)\$	593 461 \$
Passif et capitaux propres						
Dépôts (2)	433 033 \$	(20 071)\$	412 962 \$	398 304 \$	(16 615)\$	381 689 \$
Autres (2), (3)	244 558	(61 156)	183 402	209 852	(44 415)	165 437
Déventures subordonnées	6 681	–	6 681	6 461	–	6 461
Titres de fiducie de capital	727	(727)	–	1 395	(1 395)	–
Total du passif	684 999	(81 954)	603 045	616 012	(62 425)	553 587
Capitaux propres de RBC (4)	38 951	(654)	38 297	36 906	(530)	36 376
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	2 256	742	2 998	2 071	1 427	3 498
Total des capitaux propres	41 207	88	41 295	38 977	897	39 874
	726 206 \$	(81 866)\$	644 340 \$	654 989 \$	(61 528)\$	593 461 \$

- (1) Comprend des ajustements de 85 782 millions de dollars liés aux dérivés, attribuables essentiellement aux montants compensatoires qui découlent des accords généraux de compensation conformément aux PCGR des États-Unis. Se reporter à la rubrique Principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis – Droit de compensation, plus loin dans cette note.
- (2) Un montant de 3 654 millions de dollars (5 814 millions en 2009) a été reclassé des autres actifs aux autres passifs et dépôts, de façon à refléter adéquatement le traitement comptable en vertu des PCGR des États-Unis.
- (3) Comprend des ajustements de 84 378 millions de dollars liés aux dérivés, attribuables essentiellement aux montants compensatoires qui découlent des accords généraux de compensation conformément aux PCGR des États-Unis. Se reporter à la rubrique Principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis – Droit de compensation, plus loin dans cette note.
- (4) Au 31 octobre 2010, notre bénéfice net consolidé comprenait un montant de 583 millions de dollars (582 millions en 2009) tiré des bénéfices non distribués de nos coentreprises et de placements comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation, conformément aux PCGR des États-Unis.

États consolidés condensés des résultats

	2010	2009	2008
Bénéfice net selon les PCGR du Canada	5 223 \$	3 858 \$	4 555 \$
Différences :			
Revenu net d'intérêt			
Coentreprises	(60)	(153)	(165)
Passif et capitaux propres	85	101	112
Revenus autres que d'intérêt			
Comptabilisation des activités d'assurance	(2 219)	(2 000)	289
Produits dérivés et opérations de couverture	(22)	31	(107)
Reclassement de valeurs mobilières, perte de valeur de titres disponibles à la vente et application de l'option de la juste valeur	66	(140)	(509)
Coentreprises	(695)	(646)	(681)
Autres (1)	(298)	–	–
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	1 834	1 930	(356)
Frais autres que d'intérêt			
Comptabilisation des activités d'assurance	57	82	72
Coentreprises	683	719	724
Autres	112	116	(91)
Charge d'impôts et variation nette de la charge d'impôts découlant des éléments ci-dessus	(13)	48	339
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales			
Passif et capitaux propres	(85)	(101)	(101)
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	4 966 \$	3 845 \$	4 081 \$
Bénéfice de base par action (2)			
PCGR du Canada	3,49 \$	2,59 \$	3,41 \$
PCGR des États-Unis	3,41 \$	2,58 \$	3,03 \$
Bénéfice dilué par action (2)			
PCGR du Canada	3,46 \$	2,57 \$	3,38 \$
PCGR des États-Unis	3,38 \$	2,56 \$	3,00 \$

- (1) Montant ayant trait à la perte découlant de la vente de Liberty Life. Se reporter à la rubrique intitulée « Cession de Liberty Life » présentée plus loin dans cette note.
- (2) L'incidence du calcul du bénéfice par action selon la méthode des deux catégories a réduit le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action en vertu des PCGR des États-Unis de moins de un cent pour tous les exercices présentés. Se reporter à la section Principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis plus loin dans cette note, pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthode des deux catégories.

États consolidés condensés des flux de trésorerie

	2010	2009	2008
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation selon les PCGR du Canada	11 294 \$	7 403 \$	11 381 \$
Ajustements selon les PCGR des États-Unis à l'égard du bénéfice net	(257)	(13)	(474)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation	4 141	(3 790)	(5 119)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation selon les PCGR des États-Unis	15 178	3 600	5 788
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités d'investissement selon les PCGR du Canada	(51 574)	15 918	(44 602)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(486)	2 009	5 059
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités d'investissement selon les PCGR des États-Unis	(52 060)	17 927	(39 543)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement selon les PCGR du Canada	41 425	(25 783)	39 198
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(3 460)	1 808	479
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement selon les PCGR des États-Unis	37 965	(23 975)	39 677
Incidence de la variation des taux de change sur l'encaisse et les montants à recevoir de banques	(168)	(271)	883
Variation nette de l'encaisse et des montants à recevoir de banques	915 \$	(2 719)\$	6 805 \$
Encaisse et montants à recevoir de banques au début	8 234	10 953	4 148
Encaisse et montants à recevoir de banques à la fin selon les PCGR des États-Unis	9 149 \$	8 234 \$	10 953 \$

Cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices

	2010			2009		2008	
	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis	PCGR des États-Unis
Ajustements transitoires (1)	59 \$	(80)\$	(21)\$	59 \$	(80)\$	(21)\$	- \$
(Pertes) gains non réalisés sur les titres disponibles à la vente : Ajustement transitoire et gains (pertes) non réalisés sur les titres de créance ayant subi une perte de valeur durable (2), (3)	-	83	83	-	(39)	(39)	-
(Pertes) gains non réalisés sur les autres titres, montant net	104	704	808	(76)	432	356	(1 009)
(Pertes) de change non réalisées, déduction faite des opérations de couverture	(1 685)	37	(1 648)	(1 374)	45	(1 329)	(757)
(Pertes) sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(577)	(56)	(633)	(325)	(56)	(381)	(529)
Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	-	(1 209)	(1 209)	-	(956)	(956)	(523)
Cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(2 099)\$	(521)\$	(2 620)\$	(1 716)\$	(654)\$	(2 370)\$	(2 818)\$

- (1) Les différences liées aux ajustements transitoires comprennent : i) un montant de (104) millions de dollars lié au reclassement, au 1^{er} novembre 2008, de certains titres disponibles à la vente dans les prêts, conformément aux modifications apportées par l'ICCA au chapitre 3855; ii) un montant de (18) millions de dollars lié à l'adoption de la norme sur l'option de la juste valeur contenue dans l'Accounting Standards Codification (ASC) Topic 825-10 (FAS 159); se reporter à la rubrique Application de l'option de la juste valeur présentée plus loin dans cette note; iii) un montant de (3) millions de dollars lié à la mise en œuvre des exigences en matière de date d'évaluation contenues dans l'ASC Topic 715 (FAS 158); se reporter à la rubrique Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, présentée plus loin dans cette note.
- (2) En ce qui a trait aux titres de créance que nous n'avons pas l'intention de vendre ou qu'il est plus probable qu'improbable que nous n'aurons pas à les vendre avant le recouvrement des coûts après amortissement, la tranche liée au crédit de la perte non réalisée a été constatée dans les résultats et la tranche non liée au crédit a été constatée dans les autres éléments du résultat étendu, conformément aux PCGR des États-Unis.
- (3) L'ajustement de transition à l'adoption du Topic 320 de l'ASC (FSP FAS 115-2 et FAS 124-2) au 1^{er} mai 2009 s'est traduit par une perte nette non réalisée de 225 millions de dollars après impôts. Se reporter à la rubrique Perte de valeur durable d'un titre présentée plus loin dans cette note.

États consolidés du résultat étendu

	2010			2009		2008	
	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis	PCGR des États-Unis
Bénéfice net	5 223 \$	(257)\$	4 966 \$	3 858 \$	(13)\$	3 845 \$	4 081 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts							
Gains nets (pertes nettes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente, déduction faite des ajustements de reclassement :							
Gains non réalisés sur les titres de créance ayant subi une perte de valeur durable (1)	-	122	122	-	186	186	-
Gains (pertes) non réalisés sur les autres titres, montant net	180	272	452	992	373	1 365	(1 077)
(Pertes) de change non réalisées	(1 785)	(13)	(1 798)	(2 973)	2	(2 971)	5 126
Reclassement aux résultats de (gains) pertes de change	(5)	5	-	2	(2)	-	-
Gains nets (pertes nettes) de change liés aux opérations de couverture	1 479	-	1 479	2 399	-	2 399	(2 672)
Gains nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(334)	-	(334)	156	29	185	(603)
Reclassement aux résultats de pertes (gains) liés aux dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	82	-	82	(38)	1	(37)	54
Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	-	(253)	(253)	-	(433)	(433)	18
Total du résultat étendu	4 840 \$	(124)\$	4 716 \$	4 396 \$	143 \$	4 539 \$	4 927 \$
Charge (économie) d'impôts déduite des éléments ci-dessus :							
Gains nets (pertes nettes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente	95 \$	146 \$	241 \$	495 \$	238 \$	733 \$	(512)\$
Gains nets (pertes nettes) de change liés aux opérations de couverture	676	-	676	1 102	-	1 102	(1 361)
Gains nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(144)	-	(144)	69	13	82	(304)
Reclassement aux résultats de pertes (gains) liés aux dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	36	-	36	(17)	1	(16)	26
Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	-	(110)	(110)	-	(199)	(199)	9
Total de la charge (l'économie) d'impôts	663 \$	36 \$	699 \$	1 649 \$	53 \$	1 702 \$	(2 142)\$

- (1) Représente les gains et pertes non réalisés sur les titres de créance ayant subi une perte de valeur durable depuis le 1^{er} mai 2009, soit la date de l'adoption du Topic 320 de l'ASC (FSP FAS 115-2 et FAS 124-21); se reporter à la rubrique Perte de valeur durable d'un titre présentée plus loin dans cette note.

Éléments importants du rapprochement pour le bilan

Le tableau suivant présente les augmentations (diminutions) des actifs, des passifs et des capitaux propres par élément important du rapprochement entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis.

2010	PCGR du Canada	Coentreprises	Comptabilisation des activités d'assurance	Classement et évaluation de certains instruments financiers	Sociétés en commandite	Droits à la plus-value des actions	Passif et capitaux propres	Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	Comptabilisation à la date de transaction	Garanties autres qu'en espèces	Droit de compensation	Garanties, engagements de prêt et autres éléments secondaires	Différences	PCGR des États-Unis
Actif														
Encaisse et montants à recevoir de banques	9 330 \$	(181)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(181)	9 149 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	13 252	(4 189)	-	-	-	-	-	-	-	-	(4 487)	-	(8 676)	4 576
Valeurs mobilières	193 331	(4 468)	-	155	(585)	-	-	-	860	-	(3 261)	-	(7 299)	186 032
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	72 698	(1 595)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 595)	71 103
Prêts	292 206	(624)	-	(629)	-	-	-	-	-	-	682	20	(551)	291 655
Autres actifs	145 389	229	3 013	470	605	(14)	-	249	9 771	7 575	(85 602)	140	(63 564)	81 825
Passif et capitaux propres														
Dépôts	433 033	(10 846)	-	-	-	-	-	-	-	-	(9 220)	(5)	(20 071)	412 962
Autres passifs	244 558	21	2 651	3	-	(27)	(18)	1 475	10 631	7 575	(83 448)	(19)	(61 156)	183 402
Débitures subordonnées	6 681	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 681
Titres de fiducie de capital	727	-	-	-	-	-	(727)	-	-	-	-	-	(727)	-
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	2 256	(3)	-	-	-	-	745	-	-	-	-	-	742	2 998
Capitaux propres	38 951	-	362	(7)	20	13	-	(1 226)	-	-	-	184	(654)	38 297
2009														
Actif														
Encaisse et montants à recevoir de banques	8 353 \$	(119)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(119)	8 234 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	8 923	(4 078)	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 969)	-	(6 047)	2 876
Valeurs mobilières	186 272	(3 425)	-	(270)	(233)	-	-	-	189	-	(1 598)	1	(5 336)	180 936
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	41 580	(1 135)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 135)	40 445
Prêts	280 963	(704)	-	(953)	-	-	-	-	-	-	669	10	(978)	279 985
Autres actifs	128 898	642	3 143	1 190	255	(18)	-	71	8 474	8 940	(70 767)	157	(47 913)	80 985
Passif et capitaux propres														
Dépôts	398 304	(8 709)	-	-	-	-	-	-	-	-	(7 899)	(7)	(16 615)	381 689
Autres passifs	209 852	(108)	2 813	47	-	(42)	(34)	1 044	8 663	8 940	(65 766)	28	(44 415)	165 437
Débitures subordonnées	6 461	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 461
Titres de fiducie de capital	1 395	-	-	-	-	-	(1 395)	-	-	-	-	-	(1 395)	-
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	2 071	(2)	-	-	-	-	1 429	-	-	-	-	-	1 427	3 498
Capitaux propres	36 906	-	330	(80)	22	24	-	(973)	-	-	-	147	(530)	36 376

Références aux PCGR

Les références aux PCGR mentionnées ci-après dans cette note reflètent la codification des normes du Financial Accounting Standards Board (FASB) qui, en ce qui nous concerne, est entrée en vigueur en 2009 (*FAS Statement No. 168, FASB Accounting Standards Codification and the Hierarchy of Generally Accepted Accounting Principles – a replacement of FASB Statement No. 162* (FAS 168 ou Codification)). Dans certains cas, nous avons présenté entre parenthèses les références à la codification antérieure du FASB.

Principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis

Coentreprises

Les placements dans les coentreprises autres que des EDDV sont comptabilisés à l'aide de la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation en vertu des PCGR des États-Unis, et ils sont comptabilisés à l'aide de la méthode de la consolidation proportionnelle en vertu des PCGR du Canada.

Comptabilisation des activités d'assurance

Classement des valeurs mobilières : En vertu des PCGR des États-Unis, les placements à revenu fixe et les placements en titres de participation sont compris dans les titres disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur estimative. Les gains et les pertes non réalisés, déduction faite des impôts sur les bénéfices, sont présentés dans le cumul des

autres éléments du résultat étendu, dans les capitaux propres. Les gains et pertes réalisés sont inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt lorsqu'ils sont réalisés. En vertu des PCGR du Canada, les placements à revenu fixe et les placements en titres de participation sont classés comme titres disponibles à la vente, à l'exception des titres soutenant les obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurance vie et d'assurance maladie et d'une partie des contrats d'assurance IARD, lesquels sont désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'utilisation de l'option de la juste valeur. Les titres disponibles à la vente et les titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur; cependant, les gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente sont présentés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts, tandis que les placements détenus à des fins de transaction, qui sont désignés au moyen de l'option de la juste valeur, sont présentés dans le résultat. Se reporter à la rubrique Application de l'option de la juste valeur, présentée plus loin dans cette note.

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance : En vertu des PCGR des États-Unis, les obligations liées aux contrats d'assurance vie, à l'exception des contrats d'assurance vie universelle et des contrats semblables à des placements, sont établies au moyen de la méthode de la prime nivelée nette, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats,

au rendement des placements, à la participation aux excédents et aux charges d'exploitation directes. Ces hypothèses sont uniquement revues lorsqu'il est déterminé que les coûts d'acquisition reportés existants ne sont pas recouvrables. En ce qui concerne les contrats d'assurance vie universelle et les contrats semblables à des placements, les obligations sont égales à la valeur des comptes des titulaires de polices et comprennent pour certains contrats une provision technique constituée selon la méthode de la prime nivelée nette. Les soldes des comptes représentent les dépôts bruts cumulés reçus majorés des intérêts créditeurs moins les retraits, les frais et les charges liées à la mortalité. Les hypothèses de provision sous-jacentes à ces contrats font l'objet d'une révision annuelle. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD correspondent aux montants estimatifs requis pour le règlement de toutes les réclamations non versées et sont comptabilisées sur une base non actualisée. En vertu des PCGR du Canada, les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont établies au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents et aux frais de maintien. Afin de tenir compte de l'incertitude liée aux hypothèses qui sous-tendent le calcul des obligations, une marge pour variations défavorables est ajoutée à chaque hypothèse. Ces hypothèses sont revues au moins annuellement en fonction des résultats réels et des conditions du marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD correspondent aux montants estimatifs requis pour le règlement de toutes les réclamations non versées et sont comptabilisées sur une base actualisée.

Revenus tirés des activités d'assurance : En vertu des PCGR des États-Unis, les montants reçus au titre des contrats d'assurance vie universelle et des autres contrats semblables à des placements ne sont pas inclus dans les revenus, mais sont reportés à titre de dépôts dans les comptes des titulaires de polices au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les revenus tirés de ces contrats se limitent aux montants imputés aux soldes des comptes des titulaires de polices relativement à la mortalité, à l'administration des polices et aux charges liées au rachat et sont inclus dans les revenus autres que d'intérêt lorsqu'ils sont gagnés. Les paiements versés à l'échéance ou au rachat sont portés en réduction des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. En vertu des PCGR du Canada, les primes liées aux contrats d'assurance vie universelle et aux autres contrats semblables à des placements sont inscrites à titre de revenus autres que d'intérêt, et les variations des obligations futures liées aux indemnités d'assurance sont comptabilisées dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Coûts d'acquisition de polices : En vertu des PCGR des États-Unis, les coûts d'acquisition sont reportés dans les autres actifs. La méthode de l'amortissement des coûts d'acquisition est tributaire du produit connexe. Quant aux contrats de longue durée, ils sont amortis proportionnellement aux revenus tirés des primes. En ce qui concerne les contrats d'assurance vie universelle et les contrats semblables à des placements, l'amortissement est basé sur un pourcentage stable des profits bruts estimatifs. En vertu des PCGR du Canada, les coûts d'acquisition de nouveaux contrats d'assurance vie et d'assurance de rente sont implicitement comptabilisés à titre de réduction des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

Valeur des activités acquises : En vertu des PCGR des États-Unis, la valeur des activités acquises est déterminée à la date d'acquisition et comptabilisée à titre d'actif. L'actif au titre de la valeur des activités acquises est amorti et imputé aux résultats selon la même méthode que celle utilisée pour l'amortissement des coûts d'acquisition de polices; cependant, les primes ou les marges de profit ne sont reflétées qu'après la date d'acquisition. En vertu des PCGR du Canada, la valeur des polices d'assurance vie en vigueur acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est implicitement comptabilisée à titre de réduction des obligations liées aux indemnités d'assurance.

Réassurance : En vertu des PCGR des États-Unis, les montants à recouvrer au titre de la réassurance sont comptabilisés dans l'actif de nos bilans consolidés alors qu'en vertu des PCGR du Canada, les montants à recouvrer au titre de la réassurance en matière d'assurance vie liés aux risques cédés à d'autres compagnies d'assurance ou de réassurance sont portés en réduction des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

Fonds distincts : Les fonds distincts sont constatés dans nos bilans consolidés en vertu des PCGR des États-Unis. En vertu des PCGR du Canada, les actifs et les passifs de fonds distincts (désignés ainsi au Canada), ne sont pas constatés dans nos bilans consolidés.

Classement et évaluation de certains instruments financiers

Différences relatives à la présentation dans le bilan : Certains placements dans des actions de sociétés fermées évalués au coût sont inclus dans les autres actifs en vertu des PCGR des États-Unis et sont présentés dans les valeurs mobilières en vertu des PCGR du Canada. Par ailleurs, certains titres adossés à des créances hypothécaires que la direction prévoit vendre à court terme sont classés comme disponibles à la vente en vertu des PCGR des États-Unis et comme détenus à des fins de transaction en vertu des PCGR du Canada.

Différences relatives au reclassement de titres : Comme il est décrit à la note 3, conformément aux modifications apportées par l'ICCA aux chapitres 3855, 3861 et 3862, nous avons reclassé certains titres détenus à des fins de transaction dans les titres disponibles à la vente en date du 1^{er} août 2008, en vertu des PCGR du Canada. En vue de la présentation de nos résultats selon les PCGR des États-Unis, nous avons reclassé ces titres le 1^{er} octobre 2008. Les contrats de placement garantis sur le marché municipal américain et les titres adossés à des créances hypothécaires sur le marché américain ont été exclus du reclassement selon les PCGR des États-Unis parce que les entités qui détiennent ces titres ne sont pas autorisées à désigner des titres comme disponibles à la vente.

En vertu des PCGR du Canada, le 1^{er} novembre 2008, nous avons reclassé certains titres disponibles à la vente et détenus à des fins de transaction dans les prêts et reclassé certains prêts comme détenus à des fins de transaction. De tels reclassements ne sont pas permis en vertu des PCGR des États-Unis.

Différences relatives à l'évaluation des pertes de valeur durables pour les titres de créance disponibles à la vente : En vertu des PCGR des États-Unis, la perte non réalisée liée à un titre de créance disponible à la vente est durable lorsque : i) l'entité a l'intention de vendre le titre; ii) il est plus probable qu'improbable que l'entité devra vendre le titre avant que le coût après amortissement ne puisse être recouvré ou iii) l'entité ne prévoit pas recouvrer la totalité du coût après amortissement du titre (perte liée au crédit) même si elle ne vendra pas le titre. Si l'une des deux premières conditions est respectée, le montant total de la perte non réalisée comprise dans le cumul des autres éléments du résultat étendu devrait être constaté dans les résultats. Si ces deux conditions ne sont pas respectées, mais que l'entité a subi une perte liée au crédit sur le titre, la perte liée au crédit et la perte non liée au crédit sont constatées dans les résultats et dans les autres éléments du résultat étendu, respectivement. En vertu des PCGR du Canada, si une perte de valeur liée à un titre disponible à la vente est considérée comme durable, le total des pertes non réalisées est constaté dans les résultats.

En vertu des PCGR des États-Unis, la reprise des pertes de valeur n'est pas permise pour les titres de créance disponibles à la vente. En vertu des PCGR du Canada, une perte de valeur liée à un titre de créance disponible à la vente est reprise lorsque, dans une période ultérieure, la juste valeur de l'instrument augmente et que l'augmentation peut être objectivement rattachée à un événement dont la réalisation est postérieure à la comptabilisation de la perte de valeur.

Application de l'option de la juste valeur

Entre le 1^{er} novembre 2006 et le 1^{er} novembre 2008, en vertu des PCGR des États-Unis, seuls les instruments financiers suivants pouvaient être mesurés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant constatées dans le résultat net : i) tout instrument financier hybride comportant un dérivé intégré nécessitant une comptabilisation séparée à sa juste valeur; ii) les droits de gestion. Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2008, les PCGR des États-Unis ont été révisés de façon à permettre à l'entité de comptabiliser à la juste valeur d'autres actifs et passifs financiers aux termes du Topic 825-10, intitulé *Financial Instruments* (Topic 825-10). Depuis le 1^{er} novembre 2006, en vertu des PCGR du Canada, tous les instruments financiers peuvent être désignés comme détenus à des fins de transaction au moment de leur constatation initiale (option de la juste valeur) (sous réserve de certaines restrictions imposées par le BSIF), pour autant que la juste valeur de l'instrument puisse être établie de façon fiable. La différence entre les PCGR découle principalement de l'application de l'option de la juste valeur à i) nos

placements soutenant les obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurances vie et maladie émis par nos services d'assurance en vertu des PCGR du Canada, mais non des PCGR des États-Unis et à ii) certains de nos prêts hypothécaires résidentiels aux États-Unis en vertu des PCGR des États-Unis, mais non des PCGR du Canada.

Sociétés en commandite

En vertu des PCGR des États-Unis, la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée pour comptabiliser les placements dans des sociétés en commandite qui ne sont pas des EDDV ou qui sont des EDDV non consolidées, si ces placements représentent au moins 3 % de la participation. En vertu des PCGR du Canada, nous utilisons la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour ces placements, si nous avons la capacité d'exercer une influence notable, habituellement dans le cas d'une participation de 20 % ou plus.

Droits à la plus-value des actions

Entre le 29 novembre 1999 et le 5 juin 2001, les options attribuées en vertu du régime d'options sur actions des employés étaient assorties de droits à la plus-value des actions. Un participant pouvait choisir d'exercer le droit à la plus-value des actions plutôt que de lever l'option correspondante. Le cas échéant, le participant recevait un montant en espèces égal à l'écart entre le cours de clôture de nos actions ordinaires le jour précédant immédiatement la date d'exercice et le prix de levée de l'option. En vertu des PCGR des États-Unis, la charge de rémunération doit être mesurée au moyen d'estimations fondées sur les données historiques relatives aux participants ayant choisi d'exercer les droits à la plus-value des actions plutôt que de lever les options correspondantes. Le 1^{er} novembre 2005, nous avons adopté les lignes directrices exposées dans le Topic 718, intitulé *Compensation – Stock Compensation* (Topic 718) (FASB Statement No. 123 [révisé en 2004], intitulé *Share-Based Payment*, ainsi que les FSP s'y rapportant), qui exigent que la charge de rémunération liée à ces attributions soit évaluée en fonction de l'hypothèse que tous les participants exerceront leurs droits à la plus-value des actions. En vertu des dispositions transitoires des nouvelles lignes directrices, les exigences du Topic 718 sont applicables aux attributions octroyées après leur adoption. Étant donné que ces droits à la plus-value des actions ont été octroyés avant l'adoption des lignes directrices, nous continuons de les comptabiliser en vertu des lignes directrices comptables antérieures. En vertu des PCGR du Canada, en ce qui concerne les options sur actions attribuées qui sont assorties de droits à la plus-value des actions, un passif est comptabilisé au titre des paiements en espèces potentiels aux participants, et la charge de rémunération est évaluée en fonction de l'hypothèse que tous les participants exerceront leurs droits à la plus-value des actions.

Passifs et capitaux propres

En vertu des PCGR des États-Unis, les actions émises qui sont assorties de droits de conversion ou de clauses de rachat conditionnel sont classées dans les capitaux propres. Les actions qui sont obligatoirement rachetables, exigeant le rachat par l'émetteur des instruments à une date précise ou lorsqu'un événement dont la réalisation est certaine se produit, sont classées comme des passifs. En vertu des PCGR du Canada, les instruments financiers pouvant être réglés par un nombre variable de nos actions ordinaires au moment de la conversion par le détenteur sont classés à titre de passifs. Par conséquent, certains montants au titre de nos actions privilégiées et de nos titres RBC TruCS ont été classés à titre de passifs en vertu des PCGR du Canada. Les dividendes et les distributions du rendement relatifs à ces instruments sont compris dans la rubrique Frais d'intérêt de nos états consolidés des résultats.

Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

En vertu du Topic 715, intitulé *Compensation – Retirement Benefits* (Topic 715) (Statement No. 158 publié par le FASB, intitulé *Employers' Accounting for Defined Benefit Pension and Other Post-retirement Plans – an amendment of FASB Statements No. 87, 88, 106 and 132[R]*), une entité est tenue i) de constater la situation de capitalisation d'un régime d'avantages sociaux dans le bilan et ii) de constater dans les autres éléments du résultat étendu les gains et les pertes actuariels nets existants non comptabilisés, les coûts et les crédits au titre des services passés existants non comptabilisés de même que le montant net des actifs ou des obligations transitoires existants non comptabilisés. Nous devons également évaluer les actifs et les obligations au titre des régimes à prestations déterminées à la date de clôture de l'exercice. Nous avons adopté ces exigences en 2009.

Les PCGR du Canada ne prévoient aucune exigence analogue au Topic 715. En ce qui concerne les régimes à prestations déterminées, l'actif des régimes et l'obligation au titre des prestations constituées doivent être évalués au plus tard dans les trois mois précédant la fin de l'exercice. Nous évaluons notre obligation au titre des prestations constituées et l'actif des régimes de retraite au 30 septembre de chaque exercice.

Comptabilisation à la date de transaction

En vertu des PCGR des États-Unis, les transactions de valeurs mobilières sont inscrites selon la comptabilisation à la date de transaction dans nos bilans consolidés et dans nos états consolidés des résultats. En vertu des PCGR du Canada, les transactions de valeurs mobilières sont inscrites selon la comptabilisation à la date de règlement dans notre bilan consolidé, et elles sont inscrites selon la comptabilisation à la date de transaction dans nos états consolidés des résultats.

Garanties autres qu'en espèces

En vertu des PCGR des États-Unis, les garanties autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêt de titres sont comptabilisées dans nos bilans consolidés à titre d'actif et une obligation correspondante de retour est comptabilisée à titre de passif si nous disposons de la capacité de les revendre ou de les donner de nouveau en garantie. En vertu des PCGR du Canada, elles ne sont pas comptabilisées dans nos bilans consolidés.

Droit de compensation

Lorsque les actifs et passifs financiers sont assujettis à un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et que nous avons l'intention de procéder au règlement de ces actifs et passifs auprès d'une même tierce partie, soit sur une base nette, soit simultanément, les actifs et passifs financiers peuvent être présentés sur une base nette en vertu des PCGR des États-Unis et des PCGR du Canada. Par suite de modifications récentes aux PCGR des États-Unis, une entité peut présenter le montant net de la juste valeur de ses contrats dérivés et des garanties en espèces connexes auprès d'une contrepartie avec laquelle elle a conclu un accord général de compensation, qu'il y ait ou non une intention de règlement sur une base nette. Cette permission n'est toutefois pas accordée en vertu des PCGR du Canada. Pour de plus amples renseignements sur cette modification, se reporter à la rubrique Principales modifications comptables – Compensation de montants liés à certains contrats, plus loin dans cette note. Par ailleurs, les critères concernant la présentation sur une base nette peuvent également être appliqués aux opérations tripartites en vertu des PCGR du Canada.

Gains et pertes non réalisés reportés au moment de la comptabilisation initiale

Les gains et les pertes non réalisés au moment de la comptabilisation initiale des instruments financiers constituent la différence entre le prix de transaction et la juste valeur de l'instrument à la date de transaction. Les PCGR des États-Unis éliminent le report des gains et des pertes non réalisés au moment de la comptabilisation initiale des instruments dérivés dont la juste valeur est évaluée au moyen de données non observables. En vertu des PCGR du Canada, ces gains et ces pertes non réalisés au moment de la comptabilisation initiale sont reportés.

Instruments dérivés et opérations de couverture – instrument de couverture non dérivé

Certains actifs disponibles à la vente libellés en devises ont été couverts par des dépôts libellés en devises. Afin d'être admissible à la comptabilité de couverture en vertu des PCGR des États-Unis, l'instrument de couverture doit être un dérivé, à moins qu'il ne s'agisse d'une couverture contre le risque de change d'un investissement net dans un établissement étranger autonome ou qu'il ne soit lié à des conventions de prise ferme non constatées. Par conséquent, la variation de la juste valeur des actifs disponibles à la vente, y compris le gain ou la perte de change, est constatée dans les autres éléments du résultat étendu, tandis que la variation de l'écart de conversion sur les dépôts libellés en devises est constatée en résultat, ce qui donne lieu à un décalage. En vertu des PCGR du Canada, un instrument de couverture non dérivé peut servir de couverture pour tout risque de change.

Méthode des deux catégories pour le calcul du bénéfice par action

Lors du calcul du bénéfice par action en vertu des PCGR des États-Unis, nous sommes tenus de refléter certaines valeurs mobilières ou certains autres instruments ou contrats qui confèrent à leur détenteur un droit de participation dans les bénéfices non distribués lorsque ce droit est non discrétionnaire et peut être déterminé de façon objective. Les PCGR du Canada ne prévoient aucune exigence de ce genre.

Écart de conversion cumulé

En vertu des PCGR des États-Unis, les gains et les pertes au titre de l'écart de conversion liés à nos établissements étrangers autonomes qui ont été cumulés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu ne peuvent être constatés en résultat que lorsque l'établissement étranger a été liquidé en totalité ou presque. En vertu des PCGR du Canada, ces gains et pertes peuvent être constatés en résultat lorsque survient une diminution de l'investissement net dans nos établissements étrangers, laquelle peut même être liée à une distribution de dividendes.

Prêts destinés à la vente

En vertu des PCGR des États-Unis, les prêts destinés à la vente sont constatés au moindre du coût et de la juste valeur. En vertu des PCGR du

Canada, les prêts destinés à la vente à court terme sont évalués à la juste valeur.

Cession de Liberty Life

Comme il est mentionné à la note 11, nous avons convenu de vendre Liberty Life à Athene Holding Ltd. le 22 octobre 2010. En vertu des PCGR des États-Unis, nous avons comptabilisé une perte estimative de 414 millions de dollars avant et après impôts au poste Revenus autres que d'intérêt – Autres. Le montant plus élevé de cette perte en vertu des PCGR des États-Unis est essentiellement attribuable aux différences comptables dans l'évaluation des passifs actuariels. Ce montant comprend la radiation d'un écart d'acquisition de 5 millions de dollars. Nos états financiers consolidés selon les PCGR des États-Unis comprennent les résultats de Liberty Life pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010. Les principales données financières relatives à Liberty Life, compte tenu de la perte découlant de la vente, sont illustrées ci-dessous.

	2010	2009
Revenus autres que d'intérêt	35 \$	411 \$
Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance et charges actuarielles	(371)	(366)
Intérêts débiteurs nets	(62)	(76)
Perte nette avant impôts	(398)	(31)
Perte nette	(400)	(39)
	31 octobre 2010	31 octobre 2009
Total de l'actif	6 270 \$	5 426 \$
Total du passif	5 262 \$	4 582 \$

Actif net affecté

Certaines de nos filiales et coentreprises sont assujetties à des exigences réglementaires en vigueur dans les territoires où elles exercent leurs activités. En vertu de ces exigences, il est possible qu'elles ne puissent nous transférer notre quote-part de leur actif sous forme de dividendes en espèces, de prêts ou d'avances. Au 31 octobre 2010, l'actif net affecté de ces filiales s'élevait à 15,8 milliards de dollars (15,5 milliards en 2009).

Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les renseignements présentés ci-après concernant nos régimes à prestations déterminées s'ajoutent à l'information présentée à la note 20.

En 2009, nous avons modifié notre date d'évaluation, la faisant passer du 30 septembre au 31 octobre, comme il est décrit à la rubrique Principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis, précédemment dans cette note. L'incidence de l'adoption de cette exigence sur les bénéfices non répartis et le cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts, est présentée dans le tableau suivant :

	2009		
	Solde au début de l'exercice		
	Avant l'adoption des exigences d'évaluation du Topic 715-20	Ajustements	Après l'adoption des exigences d'évaluation du Topic 715-20
Bénéfices non répartis	– \$	(14)\$	(14)\$
Cumul des autres éléments du résultat étendu	523 \$	3 \$	526 \$

La situation de capitalisation et le taux d'actualisation selon la date d'évaluation du 31 octobre 2010 se présentent comme suit :

	2010			2009		
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Total	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Total
Autres actifs						
Coût des prestations de retraite payées d'avance	7 901 \$	12 \$	7 913 \$	6 268 \$	25 \$	6 293 \$
Autres passifs						
Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués	7 833	1 409	9 242	6 810	1 340	8 150
Capitalisation – excédent de l'obligation au titre des prestations constituées sur l'actif des régimes	68 \$	(1 397)\$	(1 329)\$	(542)\$	(1 315)\$	(1 857)\$
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées						
Taux d'actualisation	5,40 %	5,34 %		6,30 %	6,32 %	

Les situations de surcapitalisation et de sous-capitalisation des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, qui se chiffrent à (68) millions de dollars et à 1 397 millions (542 millions et 1 315 millions en 2009), respectivement, sont comptabilisées au poste

Autres passifs du bilan consolidé. Les obligations cumulées au titre des prestations constituées pour les régimes de retraite totalisaient 7 414 millions de dollars au 31 octobre 2010 (6 451 millions en 2009).

Les montants avant impôts compris dans le cumul des autres éléments du résultat étendu se détaillent comme suit :

	2010			2009		
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Total	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Total
Perte actuarielle nette	1 793 \$	218 \$	2 011 \$	1 436 \$	221 \$	1 657 \$
Coût (économie) au titre des services passés (Actif) obligation transitoire	26	(234)	(208)	42	(258)	(216)
	(5)	1	(4)	(6)	1	(5)
Cumul des autres éléments du résultat étendu (1)	1 814 \$	(15)\$	1 799 \$	1 472 \$	(36)\$	1 436 \$

(1) Le montant constaté dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts, totalise 1,2 milliard de dollars (959 millions en 2009).

La perte actuarielle nette estimative et le coût des services passés liés aux régimes de retraite, qui sont compris dans le cumul des autres éléments du résultat étendu et qui seront amortis, avant impôts, au titre de la charge de retraite au cours de l'exercice 2011, s'élèvent à 291 millions de dollars et à 10 millions, respectivement, et la charge de retraite sera réduite de 1 million par suite de l'amortissement d'actifs transitoires. La perte actuarielle nette estimative et les obligations transitoires liées aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, qui sont comprises dans le cumul des autres éléments du résultat étendu et qui seront amorties, avant impôts, au titre de la charge de retraite au cours de l'exercice 2011, s'élèvent à 11 millions de dollars et à néant, respectivement, et la charge de retraite sera réduite de 23 millions par suite de l'amortissement de l'économie au titre des services passés.

Juste valeur de l'actif et du passif des régimes de retraite

L'actif net des régimes de retraite à prestations déterminées est comptabilisé à la juste valeur. Ci-après figure une description des méthodes d'évaluation utilisées pour les actifs de nos régimes de retraite évalués à la juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie : Les bons du Trésor et les billets à court terme portant intérêt sont évalués à la valeur nominale étant donné la nature à court terme de ces instruments.

Obligations fédérales, provinciales et municipales et obligations et débetures de sociétés : Les obligations nord-américaines sont évaluées selon une moyenne du cours acheteur et du cours vendeur, ou selon le cours acheteur.

Créances hypothécaires : Les créances hypothécaires sont évaluées par des tiers indépendants offrant des services de fixation des prix, en fonction des rendements des taux d'intérêt actuels liés à des prêts hypothécaires semblables.

Actions de sociétés canadiennes et d'autres sociétés : Pour évaluer les titres négociés sur les marchés nord-américains, on utilise le cours de clôture actuel sur la Bourse ayant affiché le volume de transactions le plus élevé à la date d'évaluation. Si aucun cours de clôture n'est actuellement disponible, le cours acheteur actuel ou le dernier cours de clôture ou cours acheteur disponible est utilisé. En ce qui a trait aux titres négociés sur les marchés étrangers, le cours de clôture de la Bourse principale est utilisé. Les justes valeurs des titres et bons de souscription nord-américains non cotés sont fondées sur les cours du marché fournis par des tiers offrant des services de fixation des prix.

Placements non traditionnels et organismes de placement collectif : La juste valeur des organismes de placement collectif, des fonds de couverture ainsi que des fonds de fonds spéculatifs est fondée sur la valeur liquidative des fonds.

Dérivés : Les swaps de taux d'intérêt sont évalués au moyen d'un modèle d'évaluation fondé sur une courbe des taux établie en fonction des cours moyens. Tous les contrats à terme standardisés, y compris les contrats à terme sur taux d'intérêt, sur indice boursier et sur obligations, sont évalués au prix de règlement ou au dernier prix négocié si le prix de règlement n'est pas disponible. Les options sur actions négociées en Bourse sont évaluées d'après le cours moyen de clôture à la date d'évaluation. Les options sur actions et sur obligations négociées de gré à gré sont évaluées au moyen d'un modèle d'évaluation fondé sur un certain nombre d'hypothèses, telles que le coût historique de l'instrument sous-jacent, la volatilité, les taux de rendement, le taux des mises en pension, le taux du financement à un jour et le taux des dépôts. Les contrats de change à terme sont évalués par Bloomberg et Reuters. La juste valeur des swaps sur défaillance est évaluée en fonction des services de fixation des prix et des valeurs établies au moyen de modèles internes.

Le tableau ci-dessous présente les actifs des régimes évalués à la juste valeur selon la hiérarchie de la juste valeur. Se reporter à la note 2 pour une définition des trois niveaux.

	Régimes de retraite à prestations déterminées			
	Au 31 octobre 2010			
	Évaluations à la juste valeur			Total de la juste valeur
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(26) \$	335 \$	— \$	309 \$
Titres à revenu fixe et prêts hypothécaires (1)				
Obligations fédérales, provinciales et municipales	24 \$	2 007 \$	— \$	2 031 \$
Débetures et obligations de sociétés	53	1 180	—	1 233
Prêts hypothécaires	—	93	53	146
	77 \$	3 280 \$	53 \$	3 410 \$
Titres de participation				
Actions de sociétés canadiennes	1 353 \$	— \$	— \$	1 353 \$
Autres actions de sociétés	2 025	—	—	2 025
	3 378 \$	— \$	— \$	3 378 \$
Placements non traditionnels (2)	— \$	— \$	749 \$	749 \$
Actifs liés aux dérivés	338 \$	43 \$	2 \$	383 \$
Total de l'actif à la juste valeur	3 767 \$	3 658 \$	804 \$	8 229 \$
Passifs liés aux dérivés	222 \$	82 \$	12 \$	316 \$
Total du passif à la juste valeur	222 \$	82 \$	12 \$	316 \$
Actif net des régimes à la juste valeur	3 545 \$	3 576 \$	792 \$	7 913 \$

- (1) Comprend les placements d'organismes de placement collectif qui sont présentés dans les catégories d'actifs en fonction de la nature des placements sous-jacents de ces organismes.
- (2) Les placements non traditionnels comprennent les fonds de fonds spéculatifs s'établissant à 225 millions de dollars, les fonds de couverture multistratégie s'établissant à 477 millions et les fonds d'infrastructure s'établissant à 47 millions. Les fonds de placements non traditionnels utilisent les stratégies de placement suivantes :
- Les fonds de fonds spéculatifs investissent dans un portefeuille composé de fonds de couverture sous-jacents, ce qui assure une vaste exposition à un ensemble de stratégies de fonds de couverture et, par conséquent, permet de diversifier les risques liés à chaque fonds de couverture.
 - Les fonds de couverture multistratégie ont recours à diverses stratégies sous-jacentes, dont habituellement des stratégies sur contrats à terme standardisés gérés (notamment par des conseillers en opérations sur marchandises), des stratégies macroéconomiques mondiales, des stratégies de positions acheteur-vendeur sur actions et des stratégies de positions acheteur-vendeur sur titres de crédit. Les stratégies sur contrats à terme standardisés gérés (notamment par des conseillers en opérations sur marchandises) consistent à investir dans des positions acheteur et vendeur liées à des contrats à terme standardisés ou à des options sur contrats à terme standardisés sur les marchés mondiaux des marchandises, des taux d'intérêt, des actions et des devises. Les fonds macroéconomiques investissent dans des positions liées à des instruments financiers dérivés et à d'autres titres, en fonction des mouvements sur les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Les stratégies de placement utilisées peuvent positionner les portefeuilles en fonction des prévisions et des analyses sur les facteurs systémiques mondiaux. Les stratégies de positions acheteur-vendeur sur actions consistent à acheter et à vendre simultanément des actions lorsque les positions acheteur semblent sous-évaluées et les positions vendeur, surévaluées. De la même façon, les stratégies de positions acheteur-vendeur sur des titres de crédit consistent à investir dans des positions acheteur sur titres de crédit lorsque celles-ci semblent sous-évaluées et à vendre des positions vendeur sur titres de crédit lorsque celles-ci semblent surévaluées.
 - Les fonds d'infrastructure consistent en des placements privés dans des actifs essentiels qui fournissent des services ou des installations essentiels, qui sont nécessaires au fonctionnement de l'économie, y compris les routes, les aqueducs, les égouts, les réseaux d'électricité et de télécommunications.

Le tableau suivant présente les variations de l'évaluation à la juste valeur des instruments compris dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Actif net des régimes à prestations déterminées classé dans le niveau 3

	2010					Juste valeur au 31 octobre 2010
	Juste valeur au 1 ^{er} novembre 2009	Rendement réel de l'actif des régimes		Achats, ventes et règlements	Transferts dans le/ sorties du niveau 3 (1)	
		Gains (pertes) réalisés (1)	Gains (pertes) non réalisés (1)			
Titres à revenu fixe et prêts hypothécaires						
Prêts hypothécaires	57 \$	– \$	– \$	(4)\$	– \$	53 \$
Placements non traditionnels	441	(1)	33	276	–	749
Dérivés, déduction faite des passifs liés aux dérivés	(8)	(3)	(7)	8	–	(10)
Actif net des régimes à la juste valeur	490 \$	(4)\$	26 \$	280 \$	– \$	792 \$

(1) Les transferts d'instruments dans le niveau 3 et les sorties d'instruments de ce niveau sont présumés avoir eu lieu à la fin de la période. En ce qui concerne les actifs ou les passifs qui ont été transférés dans le niveau 3 au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est exclue des colonnes qui figurent sous Rendement réel de l'actif des régimes dans le tableau de rapprochement; pour ce qui est des sorties d'instruments du niveau 3 effectuées au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est incluse dans ces colonnes du tableau de rapprochement.

Valeurs mobilières

Le tableau suivant illustre la durée des pertes non réalisées sur les titres disponibles à la vente. Se reporter à la note 3 pour connaître les raisons pour lesquelles ces titres sont considérés comme ayant subi une perte de valeur temporaire au 31 octobre 2010. Le montant brut des pertes non réalisées sur les titres disponibles à la vente en vertu des PCGR des

États-Unis est plus élevé que celui calculé en vertu des PCGR du Canada et est présenté à la note 3, la différence tenant principalement au fait que certains de ces titres ont été désignés comme détenus à des fins de transaction et comptabilisés selon l'option de la juste valeur et également au reclassement de certains titres disponibles à la vente dans les prêts et créances en vertu des PCGR du Canada.

Juste valeur et pertes non réalisées liées aux titres disponibles à la vente

	2010					
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées
Créances – gouvernement canadien						
Gouvernement fédéral	510 \$	1 \$	– \$	– \$	510 \$	1 \$
Provinces et municipalités	17	1	10	–	27	1
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	748	3	42	1	790	4
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	774	3	16	1	790	4
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	119	7	1 390	186	1 509	193
Titres adossés à des actifs						
TGC	–	–	198	17	198	17
Titres non garantis par des créances	1 099	6	508	29	1 607	35
Titres de créance de sociétés et autres créances	2 486	87	774	182	3 260	269
Titres de participation	26	6	45	5	71	11
Titres de substitut de prêt	–	–	–	–	–	–
	5 779 \$	114 \$	2 983 \$	421 \$	8 762 \$	535 \$

(1) La plupart des prêts hypothécaires relatifs à nos titres adossés à des créances hypothécaires sont résidentiels. La juste valeur et les pertes non réalisées liées aux titres adossés à des créances hypothécaires commerciales de moins de 12 mois s'établissent à néant et à néant, respectivement, et pour les créances de 12 mois ou plus, elles s'établissent à 58 millions de dollars et à 2 millions, respectivement.

	2009					
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées
Créances – gouvernement canadien						
Gouvernement fédéral	1 213 \$	8 \$	– \$	– \$	1 213 \$	8 \$
Provinces et municipalités	148	4	93	2	241	6
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	162	1	487	27	649	28
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	503	2	74	2	577	4
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	496	118	2 113	379	2 609	497
Titres adossés à des actifs						
TGC	–	–	205	24	205	24
Titres non garantis par des créances	724	15	275	68	999	83
Titres de créance de sociétés et autres créances	1 382	42	1 887	305	3 269	347
Titres de participation	59	40	97	23	156	63
Titres de substitut de prêt	–	–	150	70	150	70
	4 687 \$	230 \$	5 381 \$	900 \$	10 068 \$	1 130 \$

(1) La plupart des prêts hypothécaires relatifs à nos titres adossés à des créances hypothécaires sont résidentiels. La juste valeur et les pertes non réalisées liées aux titres adossés à des créances hypothécaires commerciales de moins de 12 mois s'établissent à néant et à néant, respectivement et, pour les créances de 12 mois ou plus, elles s'établissent à 197 millions de dollars et à 23 millions, respectivement.

	2010		2009 (1)		2008 (1)	
	Actif moyen	% du total de l'actif moyen	Actif moyen	% du total de l'actif moyen	Actif moyen	% du total de l'actif moyen
Canada	363 540 \$	59 %	380 065 \$	61 %	371 183 \$	60 %
États-Unis	139 189	22 %	147 722	24 %	147 233	24 %
Autres pays	116 217	19 %	93 918	15 %	100 266	16 %
	618 946 \$	100 %	621 705 \$	100 %	618 682 \$	100 %

(1) L'actif moyen a été révisé par suite des corrections mentionnées au début de la présente note et du reclassement décrit à l'annotation 2 du bilan consolidé condensé présenté dans cette note.

Charge d'impôts

En vertu du Topic 740, intitulé *Income Taxes* (Topic 740), les avantages fiscaux sont constatés et évalués selon un modèle en deux étapes : i) une position fiscale est constatée lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'elle sera maintenue, c'est-à-dire une probabilité supérieure à 50 %, et ii) l'avantage est évalué au montant en dollars qui correspond à la position dont la réalisation au moment du règlement final avec les autorités fiscales est plus probable qu'improbable. L'écart entre l'avantage fiscal constaté conformément au modèle prescrit par ces lignes directrices et l'avantage fiscal réclamé dans une déclaration de revenus correspond à l'avantage fiscal non constaté.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la variation du solde des avantages fiscaux non constatés (compte non tenu du montant des intérêts et des pénalités connexes) du 31 octobre 2009 au 31 octobre 2010 :

Rapprochement de la variation des avantages fiscaux non constatés

Solde au 31 octobre 2009	1 007 \$
Ajouter : Augmentations liées aux positions prises au cours des exercices antérieurs	31
Ajouter : Augmentations liées aux positions prises au cours de l'exercice considéré	201
Déduire : Expiration de la prescription	(74)
Déduire : Règlements	(29)
Déduire : Taux de change et autres	(4)
Déduire : Diminutions liées aux positions prises au cours des exercices antérieurs	(123)
Solde au 31 octobre 2010	1 009 \$

Aux 31 octobre 2010 et 2009, les soldes de nos avantages fiscaux non constatés, déduction faite de tout montant d'intérêts et de pénalités connexes, s'établissaient à 1 009 millions de dollars et à 1 007 millions, respectivement; si ces avantages fiscaux étaient constatés, des tranches de 1 005 millions et de 988 millions, respectivement, auraient une incidence sur notre taux d'imposition effectif. Il est difficile de prévoir les variations des avantages fiscaux non constatés pour les 12 prochains mois.

En vertu du Topic 740, nous continuons de comptabiliser les intérêts et pénalités liés aux impôts sur les bénéfices dans la charge d'impôts. Aux 31 octobre 2010 et 2009, le montant des intérêts et des pénalités liés aux impôts sur les bénéfices, déduction faite des versements en dépôt effectués auprès des administrations fiscales, s'élevait à 53 millions de dollars et à 40 millions, respectivement. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, une augmentation nette de 13 millions de dollars du montant des intérêts et des pénalités a été enregistrée.

RBC est assujettie à l'impôt sur le revenu des gouvernements provinciaux et fédéral canadiens, des gouvernements fédéral, étatiques et locaux des États-Unis, ainsi que des gouvernements d'autres territoires étrangers. Les principaux territoires fiscaux dans lesquels RBC exerce ses activités, ainsi que l'année d'imposition la plus récente faisant l'objet d'une vérification, sont les suivants : Canada – 2006, États-Unis – 2003 et Royaume-Uni – 2009.

Cadre d'évaluation de la juste valeur

Le Topic 820, intitulé *Fair Value Measurements and Disclosures* (Topic 820) (FASB Statement No. 157, *Fair Value Measurements* et les prises de position connexes), définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction organisée entre des participants du marché à la date d'évaluation. Le Topic 820 exige qu'une entité utilise le plus possible des données observables et qu'elle réduise au minimum le recours aux données non observables dans le cadre de l'évaluation de la juste valeur de ses actifs et de ses passifs et exige également que l'entité tienne compte de l'incidence de son propre risque de crédit dans l'évaluation des dérivés et d'autres passifs évalués à la juste valeur. En outre, il élimine le report des gains ou des pertes non réalisés au moment de la comptabilisation initiale des instruments dérivés dont la juste valeur est

évaluée au moyen de données non observables et interdit le recours à une décote pour bloc d'actions qui était auparavant appliquée aux titres négociés sur un marché actif que l'entité détenait en grand nombre. Au moment de l'adoption, les gains ou les pertes non réalisés à la comptabilisation initiale et les ajustements liés à une décote pour bloc d'actions, le cas échéant, ont été comptabilisés à titre d'ajustement transitoire dans les bénéfices non répartis.

Par suite de l'adoption du Topic 820, il n'est plus nécessaire de procéder au report des gains et des pertes non réalisés au moment de la comptabilisation initiale, qui était exigé conformément aux PCGR des États-Unis. Les ajustements de l'évaluation à l'égard des gains et pertes non réalisés au moment de la comptabilisation initiale, comptabilisés en vertu des lignes directrices antérieures, ont été reclassés en fonction d'autres catégories d'ajustement d'évaluation. Ce reclassement n'a eu aucune incidence sur le montant total des ajustements de l'évaluation. Le solde résiduel de l'ajustement à l'égard des gains et des pertes non réalisés au moment de la comptabilisation initiale, qui s'élevait à 38 millions de dollars après impôts au 31 octobre 2009, a été comptabilisé à titre d'ajustement transitoire et porté en augmentation de notre solde d'ouverture des bénéfices non répartis en vertu des PCGR des États-Unis.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Topic 820 établit, aux fins de la présentation d'informations, une hiérarchie de la juste valeur à trois niveaux, selon la transparence des données prises en compte dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs. Des lignes directrices particulières aux termes du Topic 820, entrées en vigueur le 1^{er} mai 2009 en ce qui nous concerne, fournissent des facteurs additionnels à prendre en compte pour l'évaluation à la juste valeur lorsque le niveau d'activité d'un marché pour un actif ou un passif a subi une baisse importante et pour déterminer si les cours sont liés à des opérations qui ne sont pas jugées ordonnées. Le Topic 820 accroît également les exigences d'informations à fournir concernant la juste valeur des instruments financiers. Des lignes directrices additionnelles en vertu du Topic 820 (ASU 2009-05, *Measuring Fair Value Liabilities*), donnent des précisions sur les techniques d'évaluation qui doivent être appliquées pour évaluer la juste valeur lorsque le cours d'un passif identique sur un marché actif n'est pas disponible.

Se reporter à la note 2 pour obtenir la hiérarchie de la juste valeur et le rapprochement des instruments financiers de niveau 3 en vertu des PCGR du Canada. Les soldes des instruments financiers selon la hiérarchie de la juste valeur en vertu des PCGR des États-Unis diffèrent de ceux établis en vertu des PCGR du Canada, principalement en raison des garanties autres qu'en espèces, de la comptabilisation à la date de la transaction, du choix de l'option de la juste valeur en vertu des PCGR du Canada pour les placements soutenant les obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurances vie et maladie comparativement au classement dans les titres disponibles à la vente en vertu des PCGR des États-Unis, ainsi que de la comptabilisation des contreparties. Pour obtenir les montants de ces écarts de rapprochement, se reporter au tableau des éléments importants du rapprochement pour le bilan présenté précédemment dans cette note.

Modèles d'évaluation et données prises en compte

La juste valeur de certains instruments classés dans le niveau 2 ou 3, selon la hiérarchie de la juste valeur présentée à la note 2, est établie au moyen de modèles d'évaluation. Les principaux instruments financiers ci-après sont évalués au moyen de la méthode par les résultats, et leurs données importantes sont essentiellement des courbes de rendement des taux d'intérêt, des corrélations, des prix à terme de marchandises, des points de majoration appliqués au cours du change, des taux de dividendes et des taux de volatilité à l'égard de leur monnaie et de leur durée à l'échéance respectives. Certaines des données du modèle à court et à long terme que nous avons utilisées sont présentées ci-après :

- Les données sur les taux d'intérêt liés au papier commercial, aux certificats de dépôt, aux acceptations bancaires, aux prêts au TIOL, aux dépôts bancaires, aux prêts bancaires et aux billets de banque

- se présentent comme suit : a) de 0,25 % à 0,27 % (États-Unis) pour les dépôts bancaires d'une durée allant de une semaine à trois mois, b) en ce qui concerne les prêts bancaires et les billets de banque, de 0,91 % à 1,41 % pour les instruments canadiens et de 0,24 % à 0,36 % pour les instruments américains d'une durée allant de moins d'un mois à plus de six mois, c) de 0,98 % à 1,34 % pour les acceptations bancaires d'une durée allant de moins d'un mois à plus de six mois, d) de 0,30 % (franc suisse) et de 0,85 % (euro) pour les certificats de dépôt d'une durée de trois mois, e) de 0,30 % à 0,32 % pour le papier commercial aux États-Unis d'une durée allant de une semaine à trois mois, f) de 1,01 % à 1,18 % pour le papier commercial au Canada d'une durée allant de une semaine à trois mois et g) de 0,24 % à 0,36 % pour les prêts au TIOL aux États-Unis d'une durée allant de moins d'un mois à plus de six mois.
- Les taux d'intérêt à un jour des biens achetés en vertu de convention de revente et des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat (livre sterling, euro, dollar canadien, dollar américain et dollar australien) varient entre 0,23 % et 3,00 %, tandis que les taux à moyen terme (une semaine) et à long terme (un mois) varient entre 0,25 % et 4,51 % et entre 0,25 % et 4,60 %, respectivement.
 - Les données sur les taux d'intérêt liés aux swaps de taux d'intérêt se présentent comme suit : a) de 1,51 % à 3,68 % pour les swaps libellés en dollars canadiens d'une durée allant de deux à 20 ans, b) de 0,45 % à 3,47 % pour les swaps libellés en dollars américains d'une durée allant de deux à 20 ans, c) de 0,38 % à 1,90 % pour les swaps libellés en yens japonais d'une durée allant de deux à 30 ans, d) de 1,28 % à 3,87 % pour les swaps libellés en livres sterling d'une durée allant de deux à 30 ans, e) de 1,59 % à 2,97 % pour les swaps libellés en euros d'une durée allant de deux à 30 ans, f) de 0,53 % à 1,87 % pour les swaps libellés en francs suisses d'une durée allant de deux à 30 ans et g) de 5,15 % à 5,42 % pour les swaps libellés en dollars australiens d'une durée allant de deux à 30 ans.
 - Les données à l'égard de la volatilité pour les options sur taux d'intérêt non classiques se présentent comme suit : a) de 29,67 % à 12,18 % pour les options libellées en dollars canadiens d'une durée allant de un mois à 20 ans, b) de 106,2 % à 17,5 % pour les options libellées en dollars américains d'une durée allant de un mois à 20 ans, c) de 44,2 % à 23,9 % pour les options libellées en yens japonais d'une durée de un mois à 20 ans et d) de 40,6 % à 11,7 % pour les options libellées en livres sterling d'une durée allant de un mois à 20 ans.
 - Les données à l'égard de la volatilité pour les options sur taux d'intérêt classiques se présentent comme suit : a) de 40,5 % à 26,7 % pour les options libellées en euros d'une durée allant de un mois à 20 ans et b) de 134,0 % à 26,0 % pour les options libellées en dollars américains d'une durée allant de un mois à 25 ans.
 - Les données à l'égard de la volatilité pour les options sur swap libellées en dollars canadiens d'une durée allant de un mois à 20 ans varient entre 32 % et 19 %.
 - Les données à l'égard de la volatilité pour les options de change sur les dérivés hors cote sont les suivantes : a) de 12,70 % à 13,45 % pour les options libellées en dollars canadiens d'une durée allant de six mois à cinq ans, b) de 13,60 % à 19,55 % pour les options libellées en yens japonais d'une durée allant de un an à 20 ans, c) de 12,50 % à 14,20 % pour les options libellées en livres sterling d'une durée allant de six mois à cinq ans et d) de 14,02 % à 12,70 % pour les options libellées en euros d'une durée allant de six mois à cinq ans.
 - Le nombre de points de base ajoutés au cours du change au comptant en vue de calculer le cours du change à terme du contrat de change à terme varie entre 0,21 point pour le cours à un jour et 101,5 points pour le cours sur un an.
 - Les taux de dividendes sur les contrats à terme de gré à gré et les swaps sur actions se situent entre 0 % et 3 % pour les contrats d'une durée de 1,5 an et de 3,5 ans.
 - Les cours du change à terme de l'or sont de 0,42 % pour un mois et de 0,82 % pour un an.
 - Les taux de corrélation des TGC libellés en dollars canadiens et américains d'une durée allant de 1,7 an à 7,2 ans se situent entre 45,07 % et 69,10 % et entre 40,00 % et 41,77 %, respectivement.

Évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs non financiers
 Les lignes directrices relatives à l'évaluation à la juste valeur et aux informations à fournir (Topic 820) à l'égard des actifs et des passifs non financiers sont entrées en vigueur, en ce qui nous concerne, le 1^{er} novembre 2009. En vertu de ces nouvelles lignes directrices, le modèle d'évaluation fondé sur la hiérarchie de la juste valeur, comme il a été décrit précédemment pour les instruments financiers, s'applique également aux actifs et aux passifs évalués à la juste valeur sur une base non récurrente au cours des périodes postérieures à la comptabilisation initiale. Des informations additionnelles, le cas échéant, doivent également être fournies afin de permettre aux utilisateurs d'évaluer les données utilisées dans l'élaboration des évaluations relativement à la dépréciation et à d'autres calculs de la juste valeur.

Placements dans certaines entités qui calculent une valeur liquidative par action
 Nos placements non traditionnels comprennent essentiellement les fonds de couverture détenus à des fins de couverture du risque lié aux opérations sur dérivés sur actions conclues avec des tiers en contrepartie de commissions. La juste valeur de ces placements est fondée sur la valeur liquidative des fonds de couverture. Au 31 octobre 2010, la juste valeur de nos placements dans des fonds de couverture établis aux États-Unis et à l'étranger se chiffrait à 553 millions de dollars et à 2 021 millions, respectivement, et il n'y avait aucun engagement non capitalisé lié à ces fonds. Ces fonds de couverture établis aux États-Unis et à l'étranger ont recours à une vaste gamme de stratégies de placement qui visent l'utilisation de titres de participation, de titres à revenu fixe et d'autres instruments financiers. En général, les dispositions de rachat de ces fonds de couverture a) exigent des périodes de préavis allant de cinq jours à plus de 180 jours, b) permettent des rachats hebdomadaires, mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels, c) peuvent inclure des dispositions de blocage qui limitent la capacité de rachat pour une période de trois à 36 mois à compter de la date de placement et d) sont souvent assorties de mécanismes pour bloquer ou autrement limiter les rachats nonobstant les éléments a) à c) ci-dessus.

Option d'évaluation des actifs et des passifs financiers à la juste valeur
 Le Topic 825-10, qui permet à l'entité de comptabiliser à la juste valeur certains actifs et passifs financiers et qui établit de nouvelles exigences concernant l'information à fournir sur les actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur, a pris effet, en ce qui nous concerne, le 1^{er} novembre 2008. L'écart entre la valeur comptable et la juste valeur des

éléments admissibles pour lesquels l'option de la juste valeur a été choisie au 1^{er} novembre 2008 a été inclus dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis à titre d'ajustement de l'incidence cumulative, ce qui a donné lieu à une augmentation de 81 millions de dollars après impôts.

Notre méthode de comptabilisation relative à l'option de la juste valeur est décrite à la note 1 et à la rubrique Principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis figurant dans la présente note. Le tableau suivant présente les catégories d'actifs et de passifs financiers qui étaient évalués selon l'option de la juste valeur conformément aux lignes directrices en vertu du Topic 815-15-25, intitulé *Derivatives and*

Hedging – Embedded Derivatives (FASB Statement No. 155, *Accounting for Certain Hybrid Financial Instruments – an amendment of FASB Statements No. 133 and 140*), et du Topic 825-10, ainsi que l'écart entre la juste valeur totale et la valeur totale à l'échéance contractuelle des prêts et des emprunts à long terme qui ont été évalués à la juste valeur en vertu de ces normes :

	2010			2009		
	Juste valeur totale comptabilisée	Valeur à l'échéance contractuelle	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur à l'échéance contractuelle	Juste valeur totale comptabilisée	Valeur à l'échéance contractuelle	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur à l'échéance contractuelle
Actifs financiers						
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	6 193 \$	6 193 \$	– \$	2 773 \$	2 773 \$	– \$
Valeurs mobilières – titres détenus à des fins de transaction	6 258	s.o.	s.o.	1 718	s.o.	s.o.
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	51 713	51 747	(34)	18 911	18 914	(3)
Prêts – prêts de détail	179	176	3	214	214	–
Prêts – prêts de gros	2 899	3 000	(101)	2 818	2 934	(116)
Prêts productifs	2 899	3 000	(101)	2 441	2 557	(116)
En souffrance de 90 jours ou plus mais non compris dans les prêts douteux	–	–	–	377	377	–
Passifs financiers						
Dépôts						
Particuliers	3 237 \$	3 300 \$	(63)\$	2 605 \$	2 605 \$	– \$
Entreprises et gouvernements	62 654	62 597	57	40 335	40 167	168
Banques	9 479	9 479	–	10 880	10 880	–
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	26 242	26 243	(1)	21 628	21 626	2
Autres passifs	127	127	–	240	240	–
Débitures subordonnées	119	127	(8)	110	120	(10)

Les gains non réalisés liés à ces actifs et ces passifs imputés aux résultats pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 se sont établis à 52 millions de dollars (perte non réalisée de 443 millions au 31 octobre 2009). Le montant des variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit lié aux prêts et aux créances et à nos écarts de taux liés à nos instruments financiers et la méthode de détermination de ce montant sont présentés à la note 2. Les variations de la juste valeur depuis le 1^{er} novembre 2009 attribuables aux modifications de nos écarts de taux ont donné lieu à une diminution de la juste valeur de nos passifs liés aux dépôts à terme de 32 millions de dollars (550 millions au 31 octobre 2009). Cette diminution est principalement

attribuable à l'augmentation de nos écarts de taux à l'égard des passifs liés aux dépôts à terme libellés en dollars canadiens et en dollars américains. Les variations de la juste valeur au cours de la période considérée attribuables aux modifications du risque de crédit ou aux modifications de nos écarts de taux à l'égard des prêts de gros, des autres passifs et des débitures subordonnées se sont établies à (51) millions de dollars, à néant et à (6) millions, respectivement (27 millions, néant et 36 millions en 2009, respectivement).

Les intérêts créditeurs et les intérêts débiteurs liés à ces titres d'emprunt et prêts sont évalués en fonction de leur taux d'intérêt et comptabilisés dans le revenu net d'intérêt.

Produits dérivés et opérations de couverture

Le Topic 815, intitulé *Derivatives and Hedging* (Topic 815), exige qu'une entité explique comment et pourquoi elle utilise les dérivés, comment elle comptabilise ceux-ci et tout élément couvert connexe et quelle est l'incidence des dérivés et des éléments couverts sur sa situation financière, son rendement et ses flux de trésorerie. Cette norme, qui, en ce qui nous concerne, a pris effet le 1^{er} février 2009, n'a pas eu pour effet de modifier la comptabilisation des dérivés et des éléments couverts. Se

reporter aux notes 1 et 7 pour plus de renseignements sur notre utilisation des instruments dérivés et des activités de couverture.

Juste valeur des dérivés selon les principaux types de produits

Le tableau suivant illustre la juste valeur des instruments financiers dérivés et non dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture, ainsi que des instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

	2010				2009			
	Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture				Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture			
	Couvertures des flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de l'investissement net	Non désignés comme des instruments de couverture (1)	Couvertures des flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de l'investissement net	Non désignés comme des instruments de couverture (1)
Actifs								
Instruments financiers dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	505 \$	2 059 \$	– \$	65 030 \$	1 130 \$	2 107 \$	– \$	50 732 \$
Contrats de change	–	–	307	29 448	–	–	139	25 598
Dérivés de crédit	–	–	–	2 023	–	–	–	5 320
Autres contrats	–	–	–	3 757	–	–	–	7 359
Total	505 \$	2 059 \$	307 \$	100 258 \$	1 130 \$	2 107 \$	139 \$	89 009 \$
Passifs								
Instruments financiers dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	812 \$	60 \$	– \$	61 226 \$	1 493 \$	82 \$	– \$	46 551 \$
Contrats de change	–	–	119	34 873	–	–	327	23 832
Dérivés de crédit	–	–	–	1 718	–	–	–	4 418
Autres contrats	–	–	–	5 346	–	–	–	7 844
Total	812 \$	60 \$	119 \$	103 163 \$	1 493 \$	82 \$	327 \$	82 645 \$
Instruments financiers non dérivés	– \$	– \$	8 732 \$	s.o.	– \$	– \$	5 233 \$	s.o.

(1) Les passifs dérivés comprennent des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques de 170 millions de dollars (257 millions au 31 octobre 2009) et des régimes 401(k) de 2 millions (3 millions au 31 octobre 2009).

s.o. Sans objet

Activités de couverture selon les principaux types de produits

	2010			2009		
	Gains nets (pertes nettes) compris dans les revenus autres que d'intérêt	Gains nets (pertes nettes) compris dans le revenu net d'intérêt	Gains (pertes) non réalisés après impôts compris dans les autres éléments du résultat étendu	Gains nets (pertes nettes) compris dans les revenus autres que d'intérêt	Gains nets (pertes nettes) compris dans le revenu net d'intérêt	Gains (pertes) non réalisés après impôts compris dans les autres éléments du résultat étendu
Couvertures de la juste valeur						
Tranche inefficace						
Contrats de taux d'intérêt	(4)\$	s.o.	s.o.	9 \$	s.o.	s.o.
Couvertures des flux de trésorerie						
Tranche inefficace						
Contrats de taux d'intérêt	(20)	s.o.	s.o.	9	s.o.	s.o.
Tranche efficace						
Contrats de taux d'intérêt	s.o.	s.o.	(332)	s.o.	s.o.	185
Autres contrats	s.o.	s.o.	(2)	s.o.	s.o.	-
Reclassés dans les résultats au cours de l'exercice (1)						
Contrats de taux d'intérêt	s.o.	(112)	s.o.	s.o.	53	s.o.
Autres contrats	s.o.	(6)	s.o.	s.o.	-	s.o.
Couvertures de l'investissement net						
Pertes de change	s.o.	s.o.	(1 798)	s.o.	s.o.	(2 971)
Gains liés aux couvertures						
Contrats de change	s.o.	s.o.	1 209	s.o.	s.o.	1 982
Instruments financiers non dérivés	s.o.	s.o.	270	s.o.	s.o.	417
	(24)\$	(118)\$	1 146 \$	18 \$	53 \$	(387)\$

(1) Des pertes après impôts de 82 millions de dollars (37 millions au 31 octobre 2009) ont été reclassées du cumul des autres éléments du résultat étendu aux résultats pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010.
s.o. Sans objet

Revenus liés aux activités de négociation et à certains instruments financiers autres que détenus à des fins de transaction

	2010	2009
Revenus autres que d'intérêt		
Produits liés aux taux d'intérêt et produits de crédit	1 114 \$	1 954 \$
Titres de participation	(140)	169
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises (1)	407	641
Total	1 381 \$	2 764 \$

(1) Incluant des métaux précieux.

Caractéristiques liées à des situations incertaines

Certains de nos instruments dérivés sont assortis de dispositions qui lient les exigences en matière de garantie aux cotes de crédit qui nous sont attribuées par les principales agences de notation. Si nos cotes de crédit diminuaient, certaines contreparties aux instruments dérivés pourraient demander le paiement immédiat du passif dérivé net ou une garantie à un jour immédiate et continue à l'égard de ce passif. La juste valeur nette totale de l'ensemble des instruments dérivés assortis d'exigences en matière de garantie, qui sont en position de passif net au 31 octobre 2010, s'établit à 18,3 milliards de dollars (10,5 milliards au 31 octobre 2009), montant au titre duquel nous avons donné une garantie de 14,9 milliards (6,4 milliards au 31 octobre 2009) dans le cours normal des activités. Si nos cotes de crédit avaient baissé à BBB au 31 octobre 2010, nous aurions été tenus de donner un montant additionnel de 2,7 milliards de dollars (2,2 milliards au 31 octobre 2009) en garantie aux contreparties de ces contrats. Dans l'éventualité où nos cotes de crédit baisseraient en deçà de BBB, nous ne nous attendons pas à ce que le montant supplémentaire qui devrait être donné en garantie soit important.

Dérivés de crédit et garanties

Le Topic 815 de l'ASC exige la présentation d'informations supplémentaires sur les répercussions défavorables possibles des variations du risque de crédit sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie des entités qui vendent des dérivés de crédit, y compris ceux qui sont incorporés à des instruments hybrides. Cette norme modifie également le Topic 460, intitulé *Guarantees*, en ce sens qu'elle exige la présentation d'informations supplémentaires sur l'état actuel du risque lié au paiement ou à l'exécution d'une garantie. Les informations présentées ci-après sont fournies en vertu du Topic 815 de l'ASC.

Événements ou circonstances qui obligeraient le vendeur à s'acquitter de ses obligations en vertu du dérivé de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent (actif référencé) d'une contrepartie à une autre. Ils offrent une protection contre la baisse de valeur de l'actif référencé par suite d'incidents de crédit précis comme un défaut de paiement ou une faillite.

Dérivés de crédit vendus

Le tableau ci-dessous illustre les dérivés de crédit pour lesquels nous vendons une protection de crédit. Ces dérivés ont été classés comme des titres jouissant d'une cote de première qualité ou d'une cote de qualité inférieure, en fonction de la qualité du crédit de l'actif référencé sous-jacent lié au dérivé de crédit. La valeur nominale de la plupart des dérivés de crédit représente le montant maximal que nous sommes tenus de payer. Cependant, nous ne surveillons pas uniquement le risque lié aux dérivés de crédit auquel nous sommes exposés en nous basant sur la valeur nominale, car cette mesure ne tient pas compte de la probabilité de réalisation. Par conséquent, la valeur nominale ne constitue pas un indicateur fiable du risque lié à ces contrats auquel nous sommes exposés.

Dérivés de crédit – protection vendue selon la cote/l'échéance

	2010						2009					
	Paiement maximal/valeur nominale				Juste valeur		Paiement maximal/valeur nominale				Juste valeur	
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Positive	Négative	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Positive	Négative
Swaps sur défaillance (1)												
Cote de première qualité (2)	1 718 \$	5 759 \$	1 351 \$	8 828 \$	85 \$	79 \$	6 380 \$	19 864 \$	5 338 \$	31 582 \$	227 \$	1 105 \$
Cote de qualité inférieure (2)	1 906	8 708	2 639	13 253	200	646	1 668	6 880	1 489	10 037	74	1 377
Aucune cote	213	8 071	3 120	11 404	74	90	707	7 279	532	8 518	33	368
	3 837 \$	22 538 \$	7 110 \$	33 485 \$	359 \$	815 \$	8 755 \$	34 023 \$	7 359 \$	50 137 \$	334 \$	2 850 \$
Options panier sur défaillance												
Aucune cote (3)	66 \$	4 320 \$	2 216 \$	6 602 \$	- \$	493 \$	1 161 \$	4 538 \$	2 543 \$	8 242 \$	- \$	1 074 \$
Total (4)	3 903 \$	26 858 \$	9 326 \$	40 087 \$	359 \$	1 308 \$	9 916 \$	38 561 \$	9 902 \$	58 379 \$	334 \$	3 924 \$

(1) Les swaps sur défaillance comprennent les swaps sur rendement total qui représentent une tranche nominale de l'ensemble du portefeuille.
(2) Les cotes AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité supérieure tandis que les cotes BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure. Ces cotes de crédit reflètent essentiellement les cotes attribuées par des agences de notation externes et elles représentent le risque lié au paiement ou à l'exécution du titre sous-jacent ou de l'actif référencé. Dans les cas où aucune cote externe n'était disponible, nous avons utilisé nos cotes internes.
(3) Les options panier sur défaillance sont semblables aux swaps sur défaillance, sauf que l'instrument financier référencé sous-jacent est un groupe d'actifs plutôt qu'un actif unique. Par conséquent, aucune cote n'a été attribuée, car aucune cote ne peut être raisonnablement attribuée aux actifs sous-jacents.
(4) Au 31 octobre 2010, la valeur nominale et la valeur comptable nette de la protection de crédit vendue relativement à laquelle nous détenons une protection achetée assortie d'actifs sous-jacents identiques se chiffraient à 30,5 milliards de dollars et à 0,7 milliard, respectivement (48,7 milliards et 2,5 milliards au 31 octobre 2009, respectivement).

Garanties

Le tableau suivant illustre les principales garanties que nous avons fournies à des tiers, selon la cote de première qualité ou de qualité inférieure.

	2010					2009				
	Montant maximal possible des paiements futurs				Valeur comptable	Montant maximal possible des paiements futurs				Valeur comptable
	Cote de première qualité (1)	Cote de qualité inférieure (1)	Aucune cote	Total		Cote de première qualité (1)	Cote de qualité inférieure (1)	Aucune cote	Total	
Dérivés de crédit et options de vente position vendeur (2)	1 450 \$	2 306 \$	7 848 \$	11 604 \$	365 \$	7 508 \$	3 813 \$	8 399 \$	19 720 \$	1 049 \$
Facilités de garantie de liquidités	20 184	643	–	20 827	55	23 806	1 176	–	24 982	66
Produits à valeur stable	19 683	–	–	19 683	172	21 777	–	–	21 777	260
Lettres de crédit de soutien financier et garanties de bonne fin (3)	12 505	5 271	78	17 854	90	11 236	6 778	68	18 082	96
Rehaussements de crédit	3 211	–	–	3 211	66	3 240	–	–	3 240	45
Prêts hypothécaires vendus avec garantie	–	323	–	323	–	1 103	–	–	1 103	–

- (1) Les cotes AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité supérieure tandis que les cotes BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure. Ces cotes de crédit reflètent essentiellement les cotes attribuées par des agences de notation externes et elles représentent le risque lié au paiement ou à l'exécution du titre sous-jacent ou de l'actif référencé. Dans les cas où aucune cote externe n'était disponible, nous avons utilisé nos cotes internes.
- (2) Aucune cote de crédit ne pouvait être attribuée à des swaps sur défaillance d'un montant de 2,9 milliards de dollars (1,9 milliard au 31 octobre 2009) et à des options de vente position vendeur d'un montant de 4,9 milliards (6,5 milliards au 31 octobre 2009).
- (3) Aucune cote de crédit ne pouvait être attribuée à des lettres de crédit de soutien et garanties de bonne fin pour lesquelles le montant maximal possible des paiements futurs s'élève à 78 millions de dollars, car aucune cote n'est actuellement disponible en ce qui concerne l'entité sous-jacente liée à ces garanties.

Opérations de titrisation et EDDV

En vertu du Topic 860 de l'ASC, intitulé *Transfers and Servicing*, et du Topic 810 de l'ASC, intitulé *Consolidation*, les sociétés ouvertes doivent fournir des informations supplémentaires sur leur intervention continue dans les actifs financiers transférés et sur le risque connexe conservé, ainsi que sur tout soutien contractuel ou autre fourni et sur tout soutien financier futur aux structures d'accueil. De plus, en vertu des modifications, les sociétés ouvertes, y compris les promoteurs qui détiennent des droits variables dans une entité à détenteurs de droits variables, doivent également fournir des informations supplémentaires sur leur participation à des entités à détenteurs de droits variables.

Opérations de titrisation

Nos opérations de titrisation par principal type de produit, notre intervention continue dans les actifs transférés et le risque connexe conservé sont décrits à la note 5.

Le tableau suivant illustre le total de l'actif de la structure d'accueil admissible que nous utilisons pour les prêts sur cartes de crédit titrisés et le classement des actifs et des passifs comptabilisés dans nos bilans consolidés qui sont liés aux opérations que nous concluons avec la structure d'accueil admissible et avec des structures d'accueil.

	2010		2009	
	Droits liés aux opérations de titrisation		Droits liés aux opérations de titrisation	
	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux
Total de l'actif de la structure d'accueil admissible (1)	4 000 \$	s.o.	3 923 \$	s.o.
Actif figurant au bilan				
Titres – détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente	436 \$	1 092 \$	1 014 \$	1 479 \$
Prêts – de détail et de gros	9	–	6	–
Dérivés	19	617	–	203
Total	464 \$	1 709 \$	1 020 \$	1 682 \$
Passif figurant au bilan				
Dérivés	– \$	1 407 \$	6 \$	673 \$
Total	– \$	1 407 \$	6 \$	673 \$

- (1) Représente le solde résiduel du capital des actifs détenus par la structure d'accueil admissible, calculé selon les informations les plus à jour disponibles.
s.o. Sans objet

Prêts gérés

	2010			2009		
	Capital des prêts	En souffrance (1)	Radiations nettes	Capital des prêts	En souffrance (1)	Radiations nettes
Prêts de détail	263 391 \$	1 786 \$	1 234 \$	246 038 \$	1 752 \$	1 300 \$
Prêts de gros	72 520	2 969	877	77 581	3 246	1 233
Total des prêts gérés (2)	335 911 \$	4 755 \$	2 111 \$	323 619 \$	4 998 \$	2 533 \$
Moins : Prêts titrisés et gérés						
Prêts sur cartes de crédit	3 265	50	129	3 870	57	140
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles canadiens créés et vendus	28 238	232	–	28 815	204	–
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles canadiens créés et conservés	9 270	76	–	7 521	53	–
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles américains créés et vendus	667	4	–	429	6	–
Total des prêts inscrits aux bilans consolidés	294 471 \$	4 393 \$	1 982 \$	282 984 \$	4 678 \$	2 393 \$

- (1) Comprend des prêts douteux ainsi que des prêts en souffrance depuis 90 jours en vertu de contrats, mais qui ne sont pas considérés comme des prêts douteux.
(2) Exclut tout actif dont nous avons temporairement fait l'acquisition dans le but, au moment de l'acquisition, de le vendre à des structures d'accueil.

EDDV

Nous effectuons des analyses qualitatives et, dans certains cas, des analyses quantitatives afin de déterminer si nous sommes le principal bénéficiaire d'une EDDV et nous nous basons pour ce faire sur les faits et circonstances ainsi que sur nos droits dans l'EDDV. Nous pouvons également détenir des droits variables significatifs dans des EDDV et nous ne consolidons pas ces EDDV, mais nous avons comptabilisé, dans nos bilans consolidés, les actifs et les passifs découlant de nos opérations avec ces EDDV et de notre participation à ces dernières. Le tableau suivant illustre ces informations. De plus, le Topic 810 de l'ASC exige la

présentation d'informations sur les EDDV dont nous sommes le promoteur et dans lesquelles nous détenons des droits variables. Pour déterminer si nous sommes le promoteur d'une EDDV, nous tenons compte à la fois de facteurs qualitatifs et de facteurs quantitatifs, y compris l'objet et la nature de l'EDDV, notre participation continue dans l'EDDV et le fait de

savoir si nous détenons des droits subordonnés dans l'EDDV. Le tableau illustre également les EDDV dont nous sommes le promoteur et dans lesquelles nous détenons un droit variable, même si ce droit n'est pas important.

	2010					2009					
	Conduits multicédants (1)	EDDV de financement structuré	EDDV de création de produits de crédit (2)	Autres (3)	Total	Conduits multicédants (1)	EDDV de financement structuré (4)	EDDV de création de produits de crédit (2)	Conduits de tiers	Autres (3)	Total
Total de l'actif des EDDV non consolidées	21 847 \$	5 380 \$	1 372 \$	132 239 \$	160 838 \$	26 181 \$	7 160 \$	2 662 \$	575 \$	123 691 \$	160 269 \$
Actif figurant au bilan											
Encaisse et montants à recevoir de banques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	27	27
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	119	119
Titres – détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente	4	834	20	196	1 054	4	1 308	-	-	125	1 437
Prêts – de détail et de gros	1 517	426	-	-	1 943	1 683	1 499	-	119	-	3 301
Dérivés	-	20	79	-	99	-	30	698	-	-	728
Autres actifs	-	-	-	263	263	-	-	-	-	240	240
Total	1 521 \$	1 280 \$	99 \$	459 \$	3 359 \$	1 687 \$	2 837 \$	698 \$	119 \$	511 \$	5 852 \$
Passif figurant au bilan											
Dérivés	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	168 \$	- \$	25 \$	193 \$
Autres passifs	62	-	186	99	347	86	-	904	-	1	991
Total	62 \$	- \$	186 \$	99 \$	347 \$	86 \$	- \$	1 072 \$	- \$	26 \$	1 184 \$
Risque de perte maximal	22 139 \$	3 095 \$	19 \$	244 \$	25 497 \$	26 550 \$	3 577 \$	505 \$	250 \$	228 \$	31 110 \$

- (1) Le total de l'actif représente le montant maximal des actifs qui pourraient devoir être acquis par les conduits en vertu d'engagements d'acquisition en vigueur au 31 octobre 2010. L'actif réel détenu par ces conduits au 31 octobre 2010 se chiffrait à 14,0 milliards de dollars (18,9 milliards au 31 octobre 2009).
- (2) Sont exclus de ce tableau des titres détenus à des fins de transaction que nous avons transférés à ces EDDV à titre de garantie des effets capitalisés émis par les EDDV au 31 octobre 2010. Les transferts ne satisfont pas aux critères pour la comptabilisation d'une vente en vertu du Topic 860 de l'ASC; par conséquent, ces actifs demeurent inscrits à nos bilans consolidés et ils sont comptabilisés à titre d'emprunts garantis.
- (3) Comprend les fonds liés aux crédits d'impôt et les fonds communs de placement dont nous sommes le promoteur et qui sont décrits dans l'analyse portant sur les autres structures importantes.
- (4) Les chiffres correspondants au 31 octobre 2009 ont été révisés afin de refléter l'information relative à une certaine entité sur une base nette, information qui était auparavant présentée sur une base brute. Au 31 octobre 2009, le montant brut et le montant net du total de l'actif lié à cette entité se chiffraient à 4 177 millions de dollars et à 471 millions, respectivement.

Le tableau suivant illustre les actifs et les passifs des EDDV consolidées que nous inscrivons à nos bilans consolidés.

EDDV

	2010				2009			
	EDDV de financement structuré	Fonds de placement	Autres (1)	Total	EDDV de financement structuré	Fonds de placement	Autres (1)	Total
Actif consolidé (2), (3)								
Trésorerie	29 \$	47 \$	- \$	76 \$	55 \$	65 \$	- \$	120 \$
Titres – détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente	1 615	911	-	2 526	1 025	481	-	1 506
Prêts – de détail et de gros	1 346	-	15 738	17 084	1 496	-	11 356	12 852
Autres actifs	8	55	26	89	44	42	34	120
	2 998 \$	1 013 \$	15 764 \$	19 775 \$	2 620 \$	588 \$	11 390 \$	14 598 \$
Passif consolidé								
Autres passifs (4)	2 989 \$	17 \$	42 \$	3 048 \$	2 445 \$	62 \$	- \$	2 507 \$

- (1) Comprend les actifs de la société en commandite RBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership (garant).
- (2) Au 31 octobre 2010, nos structures de rémunération détenaient 53 millions de dollars (64 millions au 31 octobre 2009) de nos actions ordinaires, montant qui est comptabilisé à titre d'actions autodétenues et qui représente le total de l'actif de ces structures. L'obligation de fournir ces actions ordinaires aux employés est inscrite à titre d'augmentation du surplus d'apport lorsque la charge de rémunération à base d'actions connexe est constatée.
- (3) Les garanties dont disposent les investisseurs d'une EDDV consolidée grèvent uniquement les actifs de cette EDDV et non l'ensemble de nos actifs, à moins que nous ne manquions à nos obligations contractuelles à l'égard de cette EDDV, que nous n'offrions des facilités de liquidités ou des rehaussements de crédit à cette EDDV ou que nous ne concluons des opérations sur produits dérivés avec cette dernière. Dans le cours normal des activités, les actifs de chaque EDDV consolidée ne peuvent, de façon générale, que servir à régler les obligations de l'EDDV. Si certains événements de crédit surviennent, les actifs du garant, qui sont des prêts hypothécaires, seront utilisés pour régler les obligations couvertes émises par la Banque Royale du Canada. Au moment de la consolidation, nous éliminons le prêt que nous fournissons au garant pour l'achat des prêts hypothécaires.
- (4) Les autres passifs représentent généralement les effets émis par les EDDV.

Les informations présentées ci-dessous doivent être lues parallèlement à celles présentées à la note 6.

Conduits multicédants et conduits de tiers

Nous n'avons aucune participation ni aucun droit conservé dans les six programmes de papier commercial adossé à des actifs offerts par des structures multicédantes (conduits multicédants) que nous administrons et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs détenus par les conduits multicédants. En notre qualité d'agent administrateur, nous

touchons des honoraires résiduels relativement à la prestation de services tels que la coordination des activités de financement, le montage d'opérations, la signature de documents et la surveillance des opérations. Le papier commercial qu'émet chaque conduit multicédants est émis au nom de ce dernier et est assorti d'un recours à l'égard des actifs financiers que détient le conduit multicédants et il ne confère aucun droit de recours à notre égard, sauf par l'intermédiaire de notre participation dans des facilités de liquidités ou des facilités de rehaussement de crédit. Nous pouvons également acheter du papier commercial émis par nos conduits

multicédants en notre qualité d'agent des placements, afin de faciliter les liquidités générales du programme.

Nous fournissons aux conduits multicédants des facilités de liquidités liées à l'opération et à l'échelle du programme. Les facilités de liquidités liées à l'opération constituent des facilités consenties et elles égalent généralement 102 % des plafonds de financement établis par les conduits en vertu des conventions d'achat de créances. Nos facilités de liquidités à l'échelle du programme constituent des facilités non consenties aux termes desquelles nous pouvons, sans toutefois y être tenus, consentir des avances sous forme de prêts aux conduits multicédants. Ces facilités fournissent aux conduits multicédants une autre source de financement advenant le cas où ceux-ci n'auraient pas accès au marché du papier commercial. Nous fournissons également aux conduits multicédants des rehaussements de crédit à l'échelle du programme, en vertu desquels nous sommes tenus d'acheter des actifs ou d'avancer des fonds lorsque le conduit multicédant n'a pas autrement accès à des fonds d'autres sources, telles que les facilités de liquidités, pour régler le papier commercial arrivant à échéance. La facilité de rehaussement de crédit représente au moins 10 % de la valeur nominale du papier commercial en circulation. Dans certains cas, nous, ou un autre tiers, pouvons fournir un rehaussement de crédit lié à l'opération sous des formes diverses. Nous touchons des honoraires basés sur le marché relativement à la prestation de ces facilités de liquidités et de crédit. En 2008 et en 2009, certains conduits multicédants ont effectué des prélèvements sur des facilités de garantie de liquidité. Aucun prélèvement de liquidités n'a été effectué en 2010. Se reporter aux notes 4 et 25 pour des renseignements supplémentaires à ce sujet.

Chaque opération est structurée à l'aide d'une protection de premier niveau contre les pertes liées à l'opération fournie par le tiers vendeur. Ce rehaussement peut revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement établi de manière à couvrir de multiples pertes subies.

Un tiers non lié est exposé à une « position de perte de premier niveau des conduits multicédants », telle que celle-ci est définie à la note 6. En vertu de cette position, il doit prendre en charge les pertes subies, le cas échéant, avant nous en notre qualité de fournisseur de facilités de rehaussement de crédit ou de facilités de liquidités à l'échelle du programme. Pour déterminer si nous sommes le principal bénéficiaire des conduits multicédants, nous avons effectué des analyses quantitatives dans le cadre desquelles nous avons calculé les flux de trésorerie liés aux actifs des conduits multicédants et leur probabilité de défaillance ou la révision à la baisse de leurs cotes de crédit au moyen de la méthode de Monte-Carlo, pour laquelle le risque de crédit constitue une variable principale. Nous avons également analysé la variabilité à laquelle nous sommes exposés en raison des frais administratifs engagés par les entités. Nous avons ensuite ajouté le montant de cette perte prévue aux pertes liées au risque de crédit que nous prévoyons subir pour calculer le total des pertes prévues d'un conduit multicédant. Selon notre analyse, nous ne sommes pas le principal bénéficiaire et nous ne consolidons pas ces conduits.

Nous détenons des droits variables significatifs dans des conduits de tiers composés de titres adossés à des actifs (conduits de tiers) principalement grâce à la prestation de facilités de garantie de liquidités. Tout comme les autres institutions financières, nous devons fournir du financement au titre de ces facilités si ces conduits de tiers ne disposent pas de fonds suffisants pour régler le papier commercial en circulation. Comme nos facilités de soutien de liquidités ne nous exposent pas à la majorité des pertes prévues, nous ne consolidons pas ces conduits.

EDDV de financement structuré

Nous avons acheté des titres à enchères américains auprès d'EDDV de titres à enchères américains. Nous vendons également des titres à enchères à des programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères. Dans certains cas, nous avons recours à des analyses des pertes prévues pour déterminer si nous sommes le principal bénéficiaire des titres à enchères américains sous forme d'EDDV et des programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères, lorsque l'analyse qualitative n'est pas suffisante. Les calculs des pertes prévues tiennent compte des cotes de crédit attribuées aux actifs, du taux de recouvrement et des cotes attribuées aux entreprises,

qui servent de paramètres d'entrée aux fins des divers scénarios concernant les flux de trésorerie et les pertes sur créances. Dans le cas des titres à enchères américains sous forme d'EDDV, les analyses des pertes prévues sont fondées sur le risque de crédit lié à la tranche des titres de créance qui ne sont pas garantis par un gouvernement. Nous tenons également compte du risque de taux en déterminant les taux d'intérêt prévus des divers indices. À l'aide de tous ces paramètres d'entrée, nous calculons la variabilité des flux de trésorerie liés aux écarts excédentaires et déterminons si nous sommes exposés à la majeure partie de la variabilité liée aux billets que nous détenons dans les titres à enchères américains sous forme d'EDDV, ou aux lettres de crédit et aux facilités de liquidités dans le cas des programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères.

En 2008, nous avons vendu des titres à enchères à une EDDV non affiliée et non consolidée à leur juste valeur de marché. L'achat de ces titres à enchères par cette entité a été financé grâce à un prêt que nous lui avons consenti, prêt qui est garanti par divers actifs de l'entité. Nous sommes, relativement à ce prêt, exposés à des pertes sur créances liées aux titres à enchères, mais ces pertes sont atténuées par la qualité élevée du crédit des titres à enchères. L'entité conclut également des opérations sur produits dérivés pour lesquels nous pourrions être le garant des obligations de l'EDDV. Le risque de crédit lié à l'EDDV auquel nous sommes exposés en raison de ces garanties n'est pas important, car ces dernières sont soutenues par des nantisements en espèces et car les produits dérivés sont assujettis à des dépôts de garantie obligatoires quotidiens. Nous occupons divers rôles administratifs pour l'EDDV, agissons notamment en qualité d'agent de revente pour les titres à enchères et touchons des honoraires en fonction des services fournis. Les contrepartistes aux dérivés de taux d'intérêt sont exposés à la majeure partie de la variabilité à laquelle l'EDDV est exposée; par conséquent, nous ne consolidons pas cette entité.

Création de produits de crédit

Dans certains cas, nous investissons dans les effets capitalisés et non capitalisés émis par les EDDV de création de produits de crédit. Nous pouvons transférer nos actifs aux EDDV à titre de garanties des effets capitalisés et être tenus de racheter ces actifs ultérieurement. Les investisseurs dans les effets capitalisés ne sont pas exposés au risque de crédit ni au risque de marché liés aux actifs donnés en garantie, car nous sommes tenus de racheter les actifs pour un montant égal à leur valeur nominale; cependant, nous atténuons en grande partie le risque de crédit et le risque de marché liés aux actifs donnés en garantie, car nous pouvons remplacer ceux-ci. Les effets non capitalisés sont de rang supérieur aux effets capitalisés. Les investisseurs dans ces effets capitalisés et non capitalisés sont exposés au risque de crédit en raison de la protection de crédit fournie aux EDDV, selon le rang de ces effets. En notre qualité de contrepartiste, nous assumons en outre le risque de crédit connexe de contrepartie des EDDV. À l'heure actuelle, pour certaines EDDV, nous sommes les seuls à assurer leur montage et à mettre en place les swaps, en plus d'être le seul agent payeur et émetteur de la plupart de ces EDDV. D'autres tiers indépendants assurent les autres fonctions exigées pour ce type de produit.

Fonds de placement

Les fonds de placement sont généralement financés au moyen de placements que nous effectuons ou que des tiers investisseurs effectuent. Nous agissons également à titre de dépositaire ou d'administrateur pour plusieurs fonds. Par l'intermédiaire de nos placements dans certains fonds, nous pouvons être exposés au risque de marché lié aux placements sous-jacents. Nous pouvons également être exposés à un risque de contrepartie découlant des opérations visant des dérivés sur actions.

Autres structures importantes

Nous avons créé certains fonds pour transférer à des tiers les crédits d'impôt obtenus à l'égard de projets immobiliers d'habitations à loyer modéré ou de restauration historique (fonds liés aux crédits d'impôt). Nous sommes les promoteurs des fonds liés aux crédits d'impôt en raison de la responsabilité qui nous incombe de gérer les actifs, de structurer le financement et d'effectuer les tâches administratives pour ces fonds liés aux crédits d'impôt. Nous sommes également les promoteurs de nos fonds communs de placement étant donné notre capacité à influencer sur les décisions de placement de ces fonds et notre engagement continu dans la gestion de ces fonds.

Compensation de montants liés à certains contrats

Le FSP FIN 39-1 du FASB, intitulé *Amendment of FASB Interpretation No. 39*, qui modifie certains aspects du Topic 210-20, intitulé *Balance Sheet – Offsetting*, et du Topic 815, intitulé *Derivatives and Hedging (FIN 39, Offsetting of Amounts Related to Certain Contracts)*, permet à une entité de compenser la juste valeur des instruments dérivés et du droit de

recupérer les garanties en espèces (une créance) ou de l'obligation de rembourser les garanties en espèces (une dette) par la juste valeur des instruments dérivés conclus avec une même contrepartie en vertu d'un même accord général de compensation, peu importe s'il y a intention ou non de procéder à un règlement net. Nous avons compensé la juste valeur dans notre bilan consolidé préparé selon les PCGR des États-Unis de la

façon suivante, qui tient compte des résultats des périodes correspondantes : au 31 octobre 2010, la juste valeur des instruments dérivés déduite des actifs et des passifs dérivés s'établissait à 76,4 milliards de dollars (62,9 milliards au 31 octobre 2009); au 31 octobre 2010, une garantie en espèces de 9,2 milliards et de 7,7 milliards, respectivement (7,9 milliards et 3,5 milliards au

31 octobre 2009, respectivement) a été portée en déduction des actifs et des passifs dérivés; au 31 octobre 2010, nous détenions 10,7 milliards de dollars (9,1 milliards au 31 octobre 2009) de garanties liées aux dérivés, dont une tranche de 7,4 milliards (7,3 milliards au 31 octobre 2009) pouvait être portée en déduction du risque de crédit.

Perte de valeur durable d'un titre

Le Topic 320 de l'ASC, intitulé *Investments – Debt and Equity Securities*, fournit les directives en matière d'évaluation d'une perte de valeur et les principes de constatation de la perte de valeur durable pour les titres de créance et accroît les exigences de présentation et d'informations à fournir pour les titres de créance et de capitaux propres. Conformément à ces lignes directrices, la perte non réalisée liée à un titre de créance disponible à la vente est durable lorsque : i) l'entité a l'intention de vendre le titre; ii) il est plus probable qu'improbable que l'entité devra vendre le titre avant que le coût après amortissement ne puisse être recouvré ou iii) l'entité ne prévoit pas recouvrer la totalité du coût après amortissement du titre (perte liée au crédit) en dépit du fait qu'elle ne vendra pas le titre. Si l'une des deux premières conditions est respectée, le montant total de la perte non réalisée comprise dans le cumul des autres éléments du résultat étendu devrait être constaté dans les résultats. Si ces deux conditions ne sont pas respectées, mais que l'entité a subi une perte liée au crédit sur le titre, la perte liée au crédit et la perte non liée au crédit sont constatées dans les résultats et dans les autres éléments du résultat étendu, respectivement.

Pertes de valeur durables des titres de créance disponibles à la vente

	2010	2009
Pertes liées au crédit sur les titres que nous n'avons pas l'intention de vendre ou pour lesquels il est plus probable qu'improbable que nous ne devrons pas les vendre	99 \$	102 \$
Total des pertes liées aux titres que nous avons l'intention de vendre ou pour lesquels il est plus probable qu'improbable que nous devrons les vendre	57	165
Total des réductions de valeur des titres de créance constatées aux résultats	156 \$	267 \$
Ajouter : pertes non liées au crédit sur les titres de créance constatées dans les autres éléments du résultat étendu (avant impôts sur les bénéfices) (1)	37	21
Total des pertes de valeur durables réalisées et non réalisées (2)	193 \$	288 \$

- (1) Le solde présenté exclut un montant brut de 207 millions de dollars (519 millions au 31 octobre 2009) au titre des gains non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu relativement aux titres dont la juste valeur a été recouvrée et a excédé le coût après amortissement depuis les réductions de valeur initiales.
- (2) Représente le total des réductions de valeur et des pertes non liées au crédit découlant des titres de créance ayant subi une perte de valeur durable constatées dans les résultats et dans les autres éléments du résultat étendu depuis le 1^{er} mai 2009, soit la date où nous avons adopté le Topic 320.

Cumul des pertes de valeur durables sur créances comptabilisées dans les résultats relativement aux titres de créance disponibles à la vente

	2010	2009
Solde au début	401 \$	- \$
Pertes sur créances liées aux titres de créance ayant subi une perte de valeur durable à l'adoption du Topic 320 (FSP FAS 115-2 et FAS 124-2) au 1 ^{er} mai 2009	-	322
Pertes sur créances comptabilisées dans les résultats relativement aux titres de créance qui n'avaient pas fait l'objet d'une perte de valeur auparavant	38	64
Pertes sur créances comptabilisées dans les résultats relativement aux titres de créance qui avaient fait l'objet d'une perte de valeur auparavant	61	38
Réductions liées aux titres que nous avons l'intention de vendre ou pour lesquels il est plus probable qu'improbable que nous serons tenus de les vendre avant le recouvrement des coûts après amortissement	(6)	(19)
Réductions liées aux titres vendus ou échus au cours de l'exercice	(105)	(4)
Solde à la fin	389 \$	401 \$

Se reporter à la note 3 pour obtenir la méthode et les principales données utilisées pour déterminer les pertes sur créances.

Principales modifications comptables

En ce qui nous concerne, le Topic 820 de l'ASC a pris effet le 1^{er} novembre 2009 en ce qui a trait à certains actifs non financiers et passifs non financiers. En janvier 2010, le FASB a publié l'ASU 2010-06, intitulée *Fair Value Measurements and Disclosures*, qui modifie le

Topic 820 de l'ASC de manière à ajouter de nouvelles exigences au titre des informations à fournir sur les transferts d'instruments dans les niveaux 1 et 2 et les sorties d'instruments de ces niveaux, ainsi que des informations à fournir distinctes sur les achats, les ventes, les émissions et les règlements liés aux instruments financiers de niveau 3. Il précise également les informations à fournir existantes sur la juste valeur liée au niveau de décomposition ainsi qu'aux données et aux techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. En ce qui nous concerne, ces directives ont pris effet le 1^{er} février 2010. Les informations sur les instruments financiers, les actifs non financiers, les passifs non financiers et les transferts d'instruments financiers sont fournies à la rubrique Cadre d'évaluation de la juste valeur, présentée précédemment dans cette note. Ci-après figure une description des autres normes qui, en ce qui nous concerne, ont pris effet en 2010.

Placements dans certaines entités qui calculent une valeur liquidative par action

En septembre 2009, le FASB a publié l'ASU 2009-12, intitulée *Investments in Certain Entities that Calculate Net Asset Value Per Share (or its Equivalent)*. Cette mise à jour donne des directives sur l'évaluation de la juste valeur de certains placements non traditionnels et permet à l'entité d'utiliser la valeur liquidative comme une méthode pratique d'évaluation de la juste valeur de ses placements dans certains fonds de placement. Des informations supplémentaires sont également exigées à l'égard de la nature de tels placements et des risques connexes, lesquelles sont présentées à la rubrique Cadre d'évaluation de la juste valeur. L'adoption de cette norme n'a pas eu une incidence importante sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

Part des actionnaires sans contrôle

En décembre 2007, le FASB a publié des lignes directrices en vertu du Topic 810 de l'ASC, intitulé *Consolidation*, lequel est entré en vigueur, en ce qui nous concerne, le 1^{er} novembre 2009. Les principales exigences comprennent ce qui suit :

- Toute participation dans les filiales détenue par des parties autres que la société mère doit être reclassée dans les capitaux propres et présentée séparément des capitaux propres de la société mère.
- Le montant du bénéfice net consolidé attribuable à la société mère et la part des actionnaires sans contrôle doivent être indiqués clairement et présentés dans l'état consolidé des résultats.
- La part des actionnaires sans contrôle doit continuer de refléter les pertes qui lui sont attribuées, même si cette attribution se traduit par un solde négatif de la part des actionnaires sans contrôle.
- Après l'obtention d'un contrôle, tout changement dans une participation qui n'entraîne pas une perte de contrôle doit être comptabilisé comme une opération sur capitaux propres.
- Tout changement à l'égard d'une participation dans une filiale consolidée qui entraîne une perte de contrôle et la déconsolidation de cette filiale donnera lieu à la constatation d'un gain ou d'une perte et toute participation minoritaire restante dans l'ancienne filiale sera initialement évaluée à la juste valeur.

Rémunération – Prestations de retraite – Régimes à prestations déterminées – Dispositions générales

En décembre 2008, le FASB a publié des lignes directrices en vertu du Topic 715-20 de l'ASC (FAS 132(R)-1, *Employers' Disclosures about Postretirement Benefit Plan Assets*) qui a pris effet, en ce qui nous concerne, le 31 octobre 2010. Ces lignes directrices exigent des employeurs qu'ils communiquent l'information relative aux éléments suivants :

- la façon dont les décisions en matière de répartition des placements sont prises, y compris les facteurs qui sont pertinents pour la compréhension des politiques et des stratégies;
- les principales catégories d'actifs des régimes;
- les données d'entrée et les techniques d'évaluation utilisées pour mesurer la juste valeur des actifs des régimes;
- l'effet des évaluations de la juste valeur à l'aide de données d'entrée non observables importantes (niveau 3) sur les variations des actifs des régimes pour la période;
- la concentration importante du risque à l'égard des actifs des régimes;

- une description des fondements servant à formuler l'hypothèse générale relative au taux de rendement à long terme prévu des actifs.

Des informations supplémentaires sont fournies à la note 20 ainsi qu'à la rubrique Juste valeur de l'actif et du passif des régimes de retraite présentée dans cette note.

Les nouvelles prises de position comptables en vertu des PCGR des États-Unis publiées par le FASB qui suivent sont entrées en vigueur, en ce qui nous concerne, le 1^{er} novembre 2009, mais l'adoption de ces prises de position n'a pas eu d'incidence importante sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

Regroupements d'entreprises

En décembre 2007, le FASB a remplacé les directives en vertu du Topic 805 de l'ASC, intitulé *Business Combinations*. Les nouvelles directives reprennent les principales exigences des directives initiales, notamment l'utilisation de la méthode d'acquisition pour tous les regroupements d'entreprises et l'identification d'un acquéreur pour chaque regroupement. Les nouvelles exigences importantes comprennent ce qui suit :

- Davantage de catégories d'actifs acquis et de passifs pris en charge doivent être évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition.
- Tous les coûts d'acquisition doivent être passés en charges.
- La part des actionnaires sans contrôle dans les filiales doit être évaluée initialement à la juste valeur et classée à titre d'élément distinct des capitaux propres.

Il n'y a eu aucune incidence sur nos états financiers consolidés annuels de 2010 puisque nous n'avons conclu aucune acquisition au cours de l'exercice.

Comptabilisation des actifs acquis et des passifs pris en charge découlant d'éventualités lors d'un regroupement d'entreprises

En avril 2009, le FASB a publié des directives en vertu du Topic 805-20 de l'ASC, intitulé *Business Combinations – Identifiable Assets and Liabilities and Any Noncontrolling Interest*, qui exige de l'acquéreur qu'il évalue les actifs acquis et les passifs pris en charge découlant d'éventualités lors d'un regroupement d'entreprises à leur juste valeur à la date d'acquisition si celle-ci peut être déterminée. Si la juste valeur ne peut être déterminée, alors les critères de constatation et les directives du Topic 450 de l'ASC, intitulé *Contingencies*, et du Topic 450-20 de l'ASC, intitulé *Contingencies – Loss Contingencies*, s'appliquent. Après la constatation initiale, une société doit élaborer une formule systématique et logique pour les évaluations subséquentes des passifs, selon leur nature. Il n'y a eu aucune acquisition au cours de l'exercice.

Instruments d'emprunt convertibles

En mai 2008, le FASB a publié des directives en vertu du Topic 470-20 de l'ASC, intitulé *Debt with Conversion and Other Options*. Ces directives précisent que les émetteurs d'instruments d'emprunt convertibles doivent comptabiliser séparément les composantes passif et capitaux propres de façon à refléter adéquatement le taux d'emprunt de l'entité qui s'appliquait à un instrument d'emprunt non convertible.

Comptabilisation des opérations de transfert d'un actif financier et de financement du rachat de cet actif

En février 2008, le FASB a publié des directives en vertu du Topic 860 de l'ASC, lesquelles exigent que le transfert initial d'un actif financier et le financement du rachat qui a été conclu lors du transfert initial, ou en prévision de celui-ci, soient évalués ensemble à titre d'opérations liées, à moins que certains critères ne soient respectés.

Comptabilisation des contrats d'assurance de garantie financière

En mai 2008, le FASB a publié des directives en vertu du Topic 944 de l'ASC, intitulé *Financial Services – Insurance*. Ces directives exigent qu'une société d'assurance comptabilise des provisions pour sinistres avant la survenance d'un événement de défaut lorsqu'il existe une preuve que l'obligation financière assurée a subi une détérioration de crédit et elles clarifient les méthodes de comptabilisation et d'évaluation à utiliser pour

la constatation des primes et des provisions pour sinistres. Les directives prévoient également des obligations d'information supplémentaires.

Comptabilisation d'un instrument (ou d'une composante incorporée) dont le montant du règlement est fondé sur le cours de l'action d'une filiale consolidée d'une entité

En novembre 2008, le FASB a publié des directives en vertu du Topic 815 de l'ASC, lesquelles fournissent des précisions quant à la question de savoir si un instrument financier pour lequel le montant versé à la contrepartie se fonde en totalité ou en partie sur le cours de l'action d'une filiale consolidée de l'entité doit être indexé sur le cours de l'action de l'entité publiante et, de ce fait, ne pas être exclu de l'exception concernant le champ d'application de la définition d'un dérivé.

Dérivés et instruments de couverture – exception au champ d'application relativement aux dérivés de crédit incorporés

En mars 2010, le FASB a publié l'ASU 2010-11, intitulée *Derivatives and Hedging – Scope Exception Related to Embedded Credit Derivatives*. Cette directive clarifie le mode d'établissement des caractéristiques des dérivés intégrés de crédit et donne le choix non récurrent d'appliquer l'option de la juste valeur afin de mesurer tout placement dans des actifs financiers titrisés, peu importe si ces placements contiennent ou non des dérivés intégrés.

Incidence d'une modification de prêt lorsque le prêt fait partie intégrante d'un groupe d'actifs comptabilisé en tant qu'actif unique

En avril 2010, le FASB a publié l'ASU 2010-18, intitulée *Receivables: Effect of a Loan Modification When the Loan is Part of a Pool that is accounted for as a Single Asset*. Pour ce qui est des prêts qui sont comptabilisés dans des groupes en vertu du Subtopic 310-30, cette mise à jour interdit le retrait de ces prêts du groupe d'actifs lorsque les prêts sont modifiés. Si les flux de trésorerie du groupe varient, le groupe doit être soumis à un test de dépréciation.

Titres de participation

En juin 2008, le FASB a publié des directives en vertu du Topic 260 de l'ASC, intitulé *Earnings per Share*, lesquelles stipulent que les attributions à base d'actions pour lesquelles les droits n'ont pas été acquis et qui sont assorties de droits non susceptibles d'extinction de recevoir des dividendes répondent à la définition d'un titre de participation et qu'elles doivent être prises en compte dans le calcul du résultat par action à l'aide de la méthode des deux catégories.

Détermination de la durée de vie utile des actifs incorporels

En avril 2008, le FASB a publié des directives en vertu du Topic 350 de l'ASC, intitulé *Intangibles – Goodwill and Other (FSP FAS 142-3, Determination of the Useful Life of Intangible Assets)*. Ces directives modifient les facteurs qui doivent être pris en compte dans l'établissement des hypothèses relatives au renouvellement ou à la prorogation utilisées pour déterminer la durée de vie utile d'un actif incorporel comptabilisé.

Évaluation des passifs à la juste valeur

En août 2009, le FASB a publié l'ASU 2009-5, intitulée *Fair Value Measurements and Disclosures (ASC Topic 820) – Measuring Liabilities at Fair Value*. Cette mise à jour précise les méthodes à utiliser pour évaluer la juste valeur d'un passif lorsque le prix coté d'un passif identique n'existe pas sur un marché actif et clarifie le fait que la juste valeur d'un passif peut être évaluée en fonction du prix coté du passif lorsqu'il se négocie comme un actif sur un marché actif, sans ajustement du prix pour tenir compte des restrictions à l'égard de la vente du passif.

Événements postérieurs à la date du bilan

En février 2010, le FASB a publié l'ASU 2010-09, intitulée *Subsequent Events – Amendments to Certain Recognition and Disclosure Requirements*, qui est entrée en vigueur pour nous le 1^{er} mai 2010. Cette mise à jour fournit des directives relatives à l'évaluation des événements postérieurs et permet aux émetteurs assujettis à la SEC de ne pas publier la date à laquelle les événements postérieurs sont évalués.

Modifications comptables futures

Nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura l'adoption des nouvelles normes comptables décrites ci-dessous sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation consolidés.

Entité à détenteurs de droits variables

En juin 2009, le FASB a publié les directives en vertu du Topic 810-10-15 de l'ASC [FAS 167 – *Amendments to FASB Interpretation No. 46(R)*]. Cette mise à jour remplace l'approche quantitative qui permet de désigner

le principal bénéficiaire d'une entité à détenteurs de droits variables par une méthode axée sur l'identification de l'entité publiante qui a le pouvoir de diriger les activités d'une entité à détenteurs de droits variables ayant le plus d'incidence sur la performance économique de l'entité, et l'obligation d'absorber les pertes de l'entité éventuellement importantes pour l'entité à détenteurs de droits variables ou le droit de retirer les avantages de l'entité éventuellement importants pour l'entité à détenteurs de droits variables. Cette nouvelle directive s'applique aux entités qui étaient auparavant désignées comme des structures d'accueil

admissibles. Des renseignements supplémentaires sont aussi exigés en ce qui concerne la participation à des entités à détenteurs de droits variables. Selon nos évaluations actuelles, nous consoliderons deux fiducies constituées à des fins de titrisation et de placement, alors que nous déconsoliderons certains fonds de placement et certaines EDDV de titres à enchères américains.

En février 2010, le FASB a publié l'ASU 2010-10, intitulée *Consolidation: Amendments for Certain Investment Funds*. Cette mise à jour reporte l'application du Statement 167 (codifié dans le Topic 810-10) pour ce qui est de la participation d'une entité publiante dans des fonds communs de placement, des fonds communs du marché monétaire, des fonds de couverture, des fonds de placements privés et des fonds de capital-risque si certaines conditions sont réunies.

Ces nouvelles normes doivent être appliquées de manière rétroactive et prendront effet, en ce qui nous concerne, le 1^{er} novembre 2010.

Comptabilisation des transferts d'actifs financiers

En juin 2009, le FASB a publié des directives en vertu du Topic 860 de l'ASC, intitulé *Transfers and Servicing (FAS 166, Accounting for Transfers of Financial Assets – an amendment of FASB Statement No. 140)*. Ces directives éliminent le concept de structure d'accueil admissible aux fins comptables et imposent des critères supplémentaires et clarifient certains principes liés aux exigences relatifs à la comptabilisation comme une vente du FAS 140 que les cédants doivent appliquer pour évaluer la cession d'actifs financiers. Cette norme interdit également le reclassement des prêts hypothécaires dans les titres, à moins que le transfert dans une structure de titrisation de créances hypothécaires garanties ne réponde à tous les critères relatifs à la comptabilisation comme une vente. Selon notre évaluation initiale, l'adoption de cette nouvelle norme comptable a principalement pour effet de ne plus permettre de comptabiliser à titre de vente la cession de créances sur cartes de crédit à une structure d'accueil admissible ainsi que la cession de titres adossés à des créances hypothécaires à une fiducie commanditée par le gouvernement. En ce qui nous concerne, ces modifications ont pris effet le 1^{er} novembre 2010 et doivent être appliquées de manière prospective pour les cessions conclues à compter de la date de prise d'effet.

Accords de prestations multiples générateurs de produits

En octobre 2009, le FASB a publié l'ASU 2009-13, intitulée *Revenue Recognition: Multiple-Deliverable Revenue Arrangements*. Cette directive, qui prendra effet le 1^{er} novembre 2010 en ce qui nous concerne, exige que la contrepartie aux accords de prestations multiples soit répartie entre toutes les prestations selon la méthode du prix de vente relatif, interdisant ainsi le recours à la méthode du montant résiduel.

Informations à fournir sur la qualité de crédit des créances de financement et la provision pour pertes sur créances

En juillet 2010, le FASB a publié la mise à jour ASU 2010-20, intitulée *Disclosure about the Credit Quality of Financing Receivables and the Allowance for Credit Losses*. Cette mise à jour qui, en ce qui nous concerne, prendra effet le 1^{er} novembre 2010, exige la présentation d'informations ventilées sur les créances de financement et les provisions pour pertes sur créances connexes. En vertu de cette nouvelle directive, l'information qui suit devra être présentée par secteur du portefeuille ou par catégorie de créances de financement :

- un calendrier de variation de la provision pour pertes sur créances;
- le placement connexe dans les créances de financement;
- les créances de financement à intérêts non comptabilisés;
- les indicateurs de qualité de crédit à la fin de la période considérée;
- la chronologie des créances de financement en souffrance;
- les ventes et les achats importants de créances de financement;
- l'information relative aux restructurations de dettes de débiteurs en difficulté.

Comptabilisation des coûts liés à l'acquisition ou au renouvellement de contrats d'assurance

En octobre 2010, le FASB a publié la mise à jour ASU 2010-26, intitulée *Accounting for Costs Associated with Acquiring or Renewing Insurance Contracts*, qui traite des diverses pratiques actuellement utilisées pour la capitalisation des coûts d'acquisition pouvant être reportés dans le cadre de l'acquisition ou du renouvellement de contrats d'assurance. Cette mise à jour qui, en ce qui nous concerne, prendra effet le 1^{er} novembre 2011 précise que les coûts directs différentiels découlant de l'acquisition du contrat, de même que certains coûts liés aux activités de tarification, frais d'émission et de traitement de la police, frais médicaux et d'inspection et coûts liés aux activités de vente de contrat du personnel de vente, doivent être capitalisés à titre de coûts d'acquisition reportés. Tous les autres coûts doivent être traités comme des coûts non incorporables et passés en charges.

Autres modifications

Les lignes directrices suivantes publiées par le FASB entreront en vigueur, en ce qui nous concerne, le 1^{er} novembre 2011 : l'ASU 2010-15, intitulée *Financial services – Insurance – How Investments Held through Separate Accounts Affect an Insurer's Consolidation Analysis of Those Investments*, et l'ASU 2010-13, intitulée *Compensation – Stock Compensation – Effect of denominating the Exercise Price of a Share-Based Payment Award in the Currency of the Market in Which the Underlying Equity Security Trades*.

Note 32 Information sur la société mère

Le tableau suivant présente de l'information sur l'entité juridique que constitue la Banque Royale du Canada, ses filiales bancaires étant présentées selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation.

Bilans condensés

Au 31 octobre	2010	2009
Actif		
Encaisse et montants à recevoir de banques	4 553 \$	3 397 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	7 284	3 350
Valeurs mobilières	102 372	93 441
Placements dans des filiales bancaires et des sociétés liées	28 306	27 882
Placements dans d'autres filiales et sociétés liées	23 200	21 153
Biens achetés en vertu de conventions de revente	6 367	5 519
Prêts déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	236 699	225 595
Soldes nets à recevoir des filiales bancaires	8 489	2 690
Soldes nets à recevoir d'autres filiales	12 467	1 718
Autres actifs	119 445	106 737
	549 182 \$	491 482 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	353 566 \$	318 996 \$
Autres passifs	149 984	129 120
	503 550	448 116
Déventures subordonnées	6 681	6 460
Capitaux propres	38 951	36 906
	549 182 \$	491 482 \$

États condensés des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
Revenu d'intérêt (1)	16 660 \$	13 824 \$	18 615 \$
Intérêts débiteurs	5 155	6 280	11 302
Revenu net d'intérêt	11 505	7 544	7 313
Revenus autres que d'intérêt (2)	1 725	4 276	3 882
Total des revenus	13 230	11 820	11 195
Dotations à la provision pour pertes sur créances	1 070	2 125	1 116
Frais autres que d'intérêt	6 638	6 477	5 372
Bénéfice avant impôts	5 522	3 218	4 707
Charge d'impôts	1 397	180	1 257
Bénéfice net avant quote-part des bénéfices non distribués des filiales	4 125	3 038	3 450
Quote-part des bénéfices non distribués des filiales	1 098	820	1 105
Bénéfice net	5 223 \$	3 858 \$	4 555 \$

(1) Comprend le revenu de dividendes tiré des placements dans des filiales et des sociétés liées de 3 359 millions de dollars, de 18 millions et de 415 millions pour les exercices 2010, 2009 et 2008, respectivement.

(2) Comprend la perte relative aux sociétés liées de 13 millions de dollars pour l'exercice 2010, la perte de 7 millions pour l'exercice 2009 et le revenu de 4 millions pour l'exercice 2008.

États condensés des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net	5 223 \$	3 858 \$	4 555 \$
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation :			
Variation des bénéfices non distribués des filiales	(1 098)	(820)	(1 105)
Autres activités d'exploitation, montant net	5 110	10 795	(5 091)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	9 235	13 833	(1 641)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des dépôts productifs d'intérêts à des banques	(3 937)	8 147	(6 343)
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation	(29 853)	(33 651)	(44 567)
Produit de la titrisation	7 710	21 494	9 480
Produit de la vente de titres disponibles à la vente	4 829	9 143	5 221
Produit de l'arrivée à échéance de titres disponibles à la vente	11 757	7 239	6 060
Acquisition de titres disponibles à la vente	(12 044)	(13 346)	(11 743)
Acquisitions nettes de locaux et de matériel	(688)	(439)	(616)
Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	(848)	100	4 990
Variation de l'encaisse investie dans des filiales	(1 679)	497	(6 055)
Variation du financement net fourni à des filiales	(16 096)	13 236	9 436
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités d'investissement	(40 849)	12 420	(34 137)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation des dépôts	35 706	(32 290)	45 163
Émission de débentures subordonnées	1 500	–	2 000
Remboursement de débentures subordonnées	(1 305)	(1 659)	(500)
Émission d'actions privilégiées	–	2 150	613
Rachat d'actions privilégiées aux fins d'annulation	–	–	(300)
Frais d'émission	–	(77)	(11)
Émission d'actions ordinaires	125	2 439	149
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	–	–	(55)
Actions autodétenues – ventes	72	72	74
Actions autodétenues – achats	(58)	(60)	(76)
Dividendes versés	(2 934)	(2 744)	(2 688)
Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	150	2 649	3 541
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	(486)	3 015	(11 475)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	32 770	(26 505)	36 435
Variation nette de l'encaisse et des montants à recevoir de banques	1 156	(252)	657
Encaisse et montants à recevoir de banques au début	3 397	3 649	2 992
Encaisse et montants à recevoir de banques à la fin	4 553 \$	3 397 \$	3 649 \$
Présentation de renseignements supplémentaires relatifs aux flux de trésorerie			
Intérêts versés durant l'exercice	5 231 \$	7 565 \$	11 524 \$
Impôts sur les bénéfices (recouverts) payés durant l'exercice	3 227 \$	(947)\$	1 052 \$

Acceptation

Lettre de change ou instrument négociable tiré sur une banque par un emprunteur qui s'engage à effectuer le paiement à l'échéance. L'acceptation représente une garantie de paiement par la banque et est négociable sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la banque reçoit une commission d'acceptation.

Accord général de compensation

Accord conclu entre la Banque et une contrepartie et conçu afin de réduire le risque de crédit lié à de multiples opérations sur produits dérivés au moyen de la création d'un droit juridique de contrebalancer l'exposition au risque dans le cas d'une défaillance.

Actif pondéré en fonction des risques

Actif ajusté en fonction d'un facteur de pondération du risque prévu par règlement afin de refléter le degré de risque lié aux éléments présentés au bilan et aux éléments hors bilan. Certains actifs ne sont pas pondérés, mais déduits du capital. Le calcul est défini dans les lignes directrices du BSIF selon l'accord de Bâle II, entré en vigueur le 1^{er} novembre 2007. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Actifs de catégorie Alt-A

Terme utilisé aux États-Unis pour décrire les actifs (principalement les prêts hypothécaires) dont le profil de risque de l'emprunteur se situe entre les catégories de bonne qualité et à risque. La catégorisation des actifs de catégorie Alt-A (par opposition aux actifs de bonne qualité) varie, notamment en ce qui a trait à une vérification ou à une consignation limitée du revenu de l'emprunteur ou à un historique de crédit limité.

Adéquation du capital

Capital suffisant pour nous permettre de prendre en charge les risques et de composer avec les augmentations éventuelles imprévues de ces risques à l'intérieur de cibles réglementaires précises tout en poursuivant nos plans d'affaires. Ces risques comprennent les risques pour lesquels aucune exigence minimale en matière de capital réglementaire n'a été précisée.

Ajustements à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction

Les variations de la juste valeur des passifs au titre des dépôts et des débiteures subordonnées désignés comme détenus à des fins de transaction, qui découlent en grande partie de l'élargissement de nos écarts de taux, se définissent comme des ajustements à la juste valeur des titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction.

Approche des notations internes avancées

Mesure du risque de crédit prescrite par l'accord de Bâle II, qui repose sur des facteurs de pondération des risques déterminés à partir de paramètres de risque internes, notamment la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance.

Approche standardisée

La pondération des risques prescrite par le BSIF permet de calculer l'actif pondéré en fonction du risque pour déterminer l'exposition au risque de crédit. L'évaluation du crédit par les agences de notation externes reconnues par le BSIF, soit S&P, Moody's, Fitch et DBRS, sert à pondérer notre exposition au risque lié aux États souverains et aux banques en fonction des normes et des lignes directrices formulées par le BSIF. Quant au calcul de notre exposition au risque lié aux entreprises et au secteur du détail, nous avons recours à la pondération du risque standard prescrite par le BSIF.

Assureur spécialisé

Compagnie d'assurance qui se spécialise dans les produits d'assurance de garantie financière, principalement à l'intention du marché des obligations municipales aux États-Unis, et les produits de financement structuré, comme les titres garantis par des créances.

Base de gestion

Nous présentons nos secteurs en fonction d'une base de gestion qui vise à évaluer le rendement de chaque secteur d'exploitation comme si ces secteurs constituaient des entreprises autonomes ainsi qu'à refléter la façon dont chaque secteur est géré.

Bénéfice de base par action

Bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation.

Bénéfice dilué par action

Bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation et ajusté pour tenir compte de l'effet de dilution des options sur actions et des autres titres convertibles.

Biens administrés

Biens que nous administrons et qui sont la propriété effective de nos clients au 31 octobre, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens administrés sont de nature administrative et comprennent notamment les services de garde, le recouvrement des revenus de placement, le règlement des opérations de vente et d'achat et la tenue de registres.

Biens sous gestion

Biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients au 31 octobre, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens sous gestion comprennent le choix des placements et les services-conseils en matière d'investissement. Nous détenons des biens sous gestion que nous administrons également et qui sont inclus dans les biens administrés.

Billets secondaires de fiducie (billets secondaires RBC)

Titres de fiducie cessibles émis par la Fiducie de billets secondaires RBC afin d'obtenir un type innovateur de capital de deuxième catégorie.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)

Principal organisme de réglementation des institutions financières constituées sous le régime d'une loi fédérale canadienne et des régimes de retraite administrés par le gouvernement fédéral canadien. Le BSIF a pour mission de protéger les titulaires de police, les déposants et les participants aux régimes de retraite contre les pertes indues.

Capital de deuxième catégorie

Le capital de deuxième catégorie se compose essentiellement de débiteures subordonnées, de billets secondaires de fiducie, du montant admissible des instruments de capital innovateurs qui ne peut pas être inclus dans le capital de première catégorie et d'une tranche admissible du total de la provision générale pour pertes sur créances, moins des déductions prescrites par le BSIF.

Capital de première catégorie et ratio du capital de première catégorie

Le capital de première catégorie comprend les éléments de capital les plus permanents et se compose principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des actions privilégiées à dividende non cumulatif, dont la plupart ne peuvent pas être converties en actions ordinaires, ainsi que du montant admissible des instruments de capital innovateurs. De plus, l'écart d'acquisition et d'autres éléments prescrits par le BSIF sont portés en déduction du capital de première catégorie afin de déterminer le capital de première catégorie net ajusté. On obtient le ratio du capital de première catégorie en divisant le capital de première catégorie net ajusté par l'actif pondéré en fonction des risques.

Capital économique

Représente le montant de capital estimatif requis pour couvrir les risques. On obtient ce capital en estimant le niveau de capital requis pour couvrir les risques associés à nos diverses entreprises, compte tenu de nos normes de solvabilité et cotes de crédit cibles. Les risques auxquels nous attribuons un capital économique comprennent le risque de crédit, le risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), le risque opérationnel, le risque commercial, le risque lié aux immobilisations corporelles, ainsi que le risque d'assurance. En outre, le capital économique comprend l'écart d'acquisition et les actifs incorporels et permet de tirer des avantages de la diversification des risques et des secteurs d'exploitation.

Capital nominal

Montant contractuel de référence utilisé pour calculer les paiements relatifs aux produits dérivés.

Capital total et ratio du capital total

Le capital total se définit comme le total du capital net de première et de deuxième catégories. On obtient le ratio du capital total en divisant le capital total par l'actif pondéré en fonction des risques.

Charge de retraite payée d'avance

Excédent cumulatif du montant cotisé à un régime de retraite sur le montant constaté au titre de la charge de retraite.

Coefficient actif-capital

Total de l'actif et d'éléments hors bilan définis par le BSIF, divisé par le total du capital réglementaire.

Contrats d'assurance vie détenus par des banques

Nous offrons aux banques des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par une banque qui assurent la valeur de rachat en espèces de la police d'assurance vie contre l'incidence des fluctuations du marché sur les placements sous-jacents, ce qui garantit à la contrepartie un rendement minimum exonéré d'impôt. Ces contrats nous permettent de comptabiliser les actifs sous-jacents selon la méthode de la comptabilité d'exercice plutôt que selon la valeur de marché.

Convention de rachat

Prévoit à la fois la vente de titres contre espèces et le rachat de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces opérations ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des opérations de financement garanties.

Convention de revente

Prévoit à la fois l'achat de titres contre espèces et la vente de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces opérations ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des opérations de financement garanties.

Couverture

Technique de gestion du risque visant à réduire l'exposition aux risques de marché, de taux d'intérêt ou de change liés aux opérations bancaires courantes. L'élimination ou la réduction du risque est obtenue au moyen de la prise de positions compensatoires. Par exemple, des actifs libellés dans une devise peuvent être couverts au moyen de passifs libellés dans cette même devise ou au moyen de diverses opérations de couverture de change (comme les contrats à terme standardisés, les options sur devises et les contrats de change à terme).

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Montant imputé aux résultats en vue de porter la provision pour pertes sur créances au niveau jugé approprié par la direction. La dotation à la provision pour pertes sur créances se compose de la provision spécifique et de la provision générale.

Engagements à accorder du crédit

Montants inutilisés de facilités de crédit offerts aux clients, sous la forme de prêts, d'acceptations de banque ou d'autres types de financement au bilan, ou encore d'instruments hors bilan tels que les garanties et les lettres de crédit.

Entité à détenteurs de droits variables (EDDV)

Entité qui ne dispose pas de capitaux à risque suffisants pour financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné additionnel ou dans laquelle les détenteurs des capitaux propres à risque ne présentent pas les caractéristiques d'une participation financière majoritaire.

Entités de gestion de placements structurés

Entités de gestion de placements gérés qui détiennent essentiellement des titres adossés à des créances mobilières de grande qualité et qui s'autofinancent par l'intermédiaire du marché du papier commercial à court terme et du marché des billets à moyen terme.

Financement aux fins d'accession à la propriété

Comprend les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers garantis aux termes desquels l'emprunteur fournit des biens immobiliers en garantie.

Financement avec endettement

Nos services de financement avec endettement comprennent les activités de financement des infrastructures, des services essentiels et d'autres types d'entités. À titre d'arrangeur et de preneur ferme, nous fournissons des conseils en matière de structure et de distribution à l'appui des exigences de nos clients au chapitre du financement, au nombre desquels figurent de grandes entreprises et des commanditaires.

Fonds de couverture

Fonds d'investissement offert aux investisseurs accrédités disposant d'un avoir net élevé, qui est assujéti à une réglementation et à des restrictions limitées à l'égard de ses placements comparativement aux fonds communs de placement de détail et qui a souvent recours à des stratégies audacieuses comme la vente à découvert, l'endettement, la négociation informatisée, les swaps, l'arbitrage et les dérivés.

Garanties

Biens affectés à titre de garantie pour un prêt ou toute autre obligation. Les biens affectés en garantie peuvent être des espèces, des valeurs mobilières assorties de cotes élevées, des propriétés, des stocks, du matériel et des créances.

Garanties et lettres de crédit

Représentent principalement des garanties de paiement irrévocables par une banque dans le cas où un client serait incapable d'honorer ses obligations financières envers des tiers. Certaines autres garanties (comme les cautionnements de soumission et les garanties de bonne exécution) sont de nature non financière.

Horizon de survie

Évalue la période durant laquelle RBC disposerait de suffisamment de fonds pour rembourser les dettes arrivant à échéance et financer ses engagements hors bilan si le financement sur stocks non garanti devenait soudainement non disponible et que des actifs liquides, en excluant toute partie des prêts et des prêts hypothécaires, étaient monétisés.

Instruments de capital innovateurs

Instruments de capital émis par des structures d'accueil dont le principal objectif est d'obtenir du capital. Nous avons émis auparavant des instruments de capital innovateurs, des titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS) et des billets secondaires de fiducie RBC (billets secondaires RBC) par l'intermédiaire de trois structures d'accueil : la Fiducie de capital RBC, la Fiducie de capital RBC II et la Fiducie de billets secondaires RBC. Selon les directives du BSIF, le capital innovateur peut représenter une tranche maximale de 15 % du montant net du capital de première catégorie, plus une tranche additionnelle de 5 % de deuxième catégorie admissible.

Instruments financiers hors bilan

Divers types d'ententes offertes aux clients, qui comprennent les dérivés de crédit, les ventes d'options de vente, les facilités de garantie de liquidité, les produits à valeur stable, les lettres de garantie financière, les garanties de bonne fin, les rehaussements de crédit, les prêts hypothécaires vendus avec recours, les engagements de crédit, les prêts de titres, les lettres de crédit documentaire, les facilités d'émission de billets ou les facilités de prise ferme renouvelables, les garanties pour prêt de titres et les indemnisations.

Juste valeur

Montant d'une contrepartie auquel auraient agréé, sans y être forcées, des parties informées et consentantes dans des conditions normales de concurrence.

Lettres de crédit documentaire

Engagements écrits pris par une banque au nom d'un client (p. ex. un importateur) permettant à un tiers (p. ex. un exportateur) de tirer des traites sur la banque jusqu'à concurrence d'un montant prédéterminé, sous réserve de conditions précises. De tels engagements sont conclus afin de faciliter le commerce international.

Majoration au montant imposable équivalent

Augmentation du revenu provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux à un niveau permettant de le rendre comparable aux revenus provenant de sources imposables. Il y a un ajustement correspondant de la charge d'impôts qui permet d'obtenir le même bénéfice net après impôts.

Marge nette d'intérêt (actif moyen)

Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage du total de l'actif moyen.

Marge nette d'intérêt (actif productif moyen)

Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage du total de l'actif productif moyen.

Montant brut de l'actif ajusté

Le montant brut de l'actif ajusté est utilisé lors du calcul du coefficient actif-capital. Il représente notre actif total, y compris des éléments hors bilan particuliers et compte tenu des déductions prescrites. Les éléments hors bilan pris en considération pour ce calcul sont les substituts de crédit directs, notamment les lettres de crédit et les garanties, les éventualités liées aux opérations, les éventualités liées à la négociation et les conventions de revente.

Obligations couvertes

Obligations avec plein recours figurant au bilan émises par les banques et les établissements de crédit qui sont également entièrement garanties par des actifs sur lesquels les investisseurs ont priorité en cas d'insolvabilité de l'émetteur.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Programme visant le rachat de nos propres actions aux fins d'annulation, par l'intermédiaire d'une Bourse, assujéti aux divers règlements de la Bourse et de la commission des valeurs mobilières pertinentes.

Options

Contrat ou disposition d'un contrat qui donne à une partie (le porteur de l'option) le droit, et non l'obligation, d'effectuer une opération déterminée avec une autre partie (l'émetteur ou le vendeur de l'option) selon des conditions établies.

Papier commercial adossé à des créances mobilières non commandité par des banques

Billet à court terme émis essentiellement par des structures d'accueil de titrisation qui détiennent des prêts ou d'autres créances et qui ne sont pas commanditées par des banques.

PCGR des États-Unis

Principes comptables généralement reconnus des États-Unis.

PCGR du Canada

Principes comptables généralement reconnus du Canada.

Point de base (p.b.)

Un centième pour cent (0,01 %).

Position de capital en liquidités

Indique dans quelle mesure les actifs non liquides (à long terme) sont financés par des passifs à court terme et représente une mesure basée sur une formule reflétant les décalages entre les échéances réelles des actifs et des passifs, y compris notre risque d'illiquidité structural, tant comparatif que directionnel.

Prêt à risque

Le prêt à risque est une pratique qui consiste à effectuer des prêts à des emprunteurs qui ne peuvent obtenir les meilleurs taux d'intérêt sur le marché en raison de leurs mauvais antécédents de crédit. Le prêt à risque est assorti de risques plus élevés tant pour les prêteurs que pour les emprunteurs compte tenu des taux d'intérêt plus élevés pour les emprunteurs, des mauvais antécédents de crédit et des situations financières difficiles allant généralement de pair avec les demandeurs de prêts à risque.

Prêt de titres

Opération dans le cadre de laquelle le propriétaire d'un titre accepte de le prêter en contrepartie d'une commission aux termes d'un contrat négocié au préalable avec l'emprunteur. Le prêt de titres doit être entièrement garanti par l'emprunteur en tout temps. Un intermédiaire, comme une banque, agit souvent à titre d'agent pour le propriétaire du titre. Il existe deux types d'ententes de prêt de titres, soit les ententes prévoyant une indemnité au titre du risque de crédit ou de marché et les ententes ne prévoyant pas une telle indemnité. Dans le cadre d'un prêt de titres sans indemnité, l'intermédiaire n'est pas exposé à un risque de perte. Un tel risque existe pour un prêt de titres avec indemnité, en cas de défaillance par l'emprunteur combinée à une perte de valeur de la garantie.

Prêts douteux

Un prêt est classé comme prêt douteux si la qualité de crédit s'est détériorée de telle sorte que la direction juge que le plein recouvrement des intérêts et du capital aux dates prévues conformément aux modalités du contrat de prêt n'est plus raisonnablement assuré. Les soldes de cartes de crédit ne sont pas classés comme douteux étant donné qu'ils sont directement éliminés du bilan après 180 jours de retard.

Produit dérivé

Un produit dérivé est un contrat conclu entre deux parties qui ne nécessite que peu ou pas d'investissements initiaux et en vertu duquel les paiements faits de part et d'autre sont tributaires de la variation du prix d'un instrument, d'un indice boursier ou d'un taux financier sous-jacent. Les produits dérivés comprennent notamment les swaps, les options, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les contrats à terme standardisés. Le capital nominal du produit dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

Provision pour pertes sur créances

Montant jugé adéquat par la direction pour absorber les pertes sur créances déterminées ainsi que les pertes subies mais non déterminées à la date du bilan. Cette provision sert à couvrir le portefeuille de prêts, y compris les prêts, les acceptations bancaires, les garanties, les lettres de crédit et les engagements non provisionnés. La provision est augmentée du montant de la dotation à la provision pour pertes sur créances, laquelle est imputée aux résultats et réduite en fonction du montant des radiations, après déduction des recouvrements au cours de la période.

Ratio de distribution

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées.

Rendement des actions

Dividendes par action ordinaire divisés par la moyenne des cours extrêmes au cours de la période visée.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Bénéfice net, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Revenu net d'intérêt

Écart entre le montant gagné sur les actifs (tels que les prêts et les titres) et le montant versé au titre des passifs (tels que les dépôts et les débetures subordonnées).

Risques

Les institutions financières sont exposées à un certain nombre de risques pouvant entraîner des pertes, notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque d'illiquidité et de financement, le risque lié à la réputation, le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique, le risque d'assurance et le risque environnemental.

Structure d'accueil

Il s'agit habituellement d'une entité créée dans un but unique et exprès, qui a une durée de vie limitée et sert à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elle détient par rapport à une société cédante. Les structures d'accueil sont principalement utilisées pour titriser des actifs financiers ou autres types d'actifs en vue de générer des fonds, de réduire le risque de crédit et de gérer le capital.

Swaps sur défaillance

Contrat dérivé qui offre à l'acquéreur un paiement non récurrent en cas de défaillance de l'entité ou des entités (ou si un événement déclencheur semblable survient).

Taxe de vente harmonisée (TVH)

Taxe de vente canadienne qui a remplacé la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente provinciale (TVP) dans cinq des dix provinces canadiennes : la Colombie-Britannique, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse. Elle s'applique à la plupart des produits et services achetés dans ces provinces.

Titres adossés à des actifs

Titres créés au moyen de la titrisation d'un groupe d'actifs, par exemple des prêts automobiles ou des prêts sur cartes de crédit.

Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales

Titres créés au moyen de la titrisation de créances hypothécaires commerciales.

Titres adossés à des prêts avec flux groupés

Titres adossés à un groupe de prêts commerciaux ou personnels, constitués de façon à ce qu'il y ait plusieurs catégories de porteurs d'obligations, lesquelles sont assorties d'échéances diverses, appelées des tranches.

Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels

Titres créés au moyen de la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels.

Titres à enchères

Titres émis par l'entremise d'entités à détenteurs de droits variables (EDDV) qui détiennent des actifs à long terme financés au moyen de titres de créance à long terme, dont le taux d'intérêt est révisé à chaque période de 7 à 35 jours lors d'enchères gérées par les institutions financières participantes. Aux États-Unis, ces titres sont émis par des commanditaires comme les municipalités, des organismes responsables des prêts étudiants ou d'autres commanditaires, par l'intermédiaire d'enchères gérées par des banques.

Titres de fiducie de capital (RBC TruCS)

Titres de fiducie cessibles émis par la Fiducie de capital RBC ou la Fiducie de capital RBC II, des structures d'accueil, afin d'obtenir un type innovateur de capital de première catégorie.

Titres garantis par des créances (TGC)

Titres comportant plusieurs tranches qui sont émis par des structures d'accueil et garantis par des créances, y compris des obligations et des prêts. Chaque tranche offre un degré différent de risque et de rendement pouvant répondre à la demande des investisseurs.

Titres vendus à découvert

Opération dans le cadre de laquelle une partie vend des titres pour ensuite les emprunter afin de les céder à l'acheteur au moment du règlement. À une date ultérieure, le vendeur achète des titres identiques sur le marché pour remplacer les titres empruntés.

Titrisation

Opération dans le cadre de laquelle divers actifs financiers sont regroupés en titres nouvellement émis adossés à ces actifs.

Titrisation synthétique

Transfert à des tiers non affiliés des risques liés à des éléments donnés de nos actifs financiers au moyen de l'utilisation de certains instruments financiers, tels que les swaps sur défaillance et les contrats de garantie, tout en conservant un droit de propriété sur les actifs financiers.

Tranche

Type de titre créé de façon à ce que les risques et le rendement liés à un groupe d'actifs soient regroupés en plusieurs catégories de titres assortis de niveaux de risque et de rendement différents de ceux du groupe d'actifs sous-jacent. Les tranches sont habituellement cotées par des agences de notation et reflètent à la fois la qualité de crédit de la garantie sous-jacente et le niveau de protection en fonction de la subordination intrinsèque de la tranche.

Tranches de premier rang supérieur liées à nos activités de crédit structuré

Classe la plus élevée de papier commercial ou de titres émis au cours des activités de crédit structuré. Ces instruments financiers tirent parti de la subordination de tous les autres titres, y compris les titres émis par des entités de crédit structuré.

Valeur à risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques fondés sur des informations historiques pour estimer, selon un degré de confiance déterminé, la perte de valeur de marché maximale que subiraient les portefeuilles de négociation de la banque en cas de changement défavorable des taux et des cours du marché au cours d'une séance.

Zone euro

Groupe de seize États membres de l'Union européenne utilisant l'euro comme monnaie légale unique. Ce groupe comprend l'Autriche, la Belgique, Chypre, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovaquie, la Slovénie et l'Espagne.

Administrateurs et haute direction

Administrateurs

W. Geoffrey Beattie (2001)
Toronto (Ontario)
Président et chef de la direction
The Woodbridge Company Limited
Vice-président du Conseil
Thomson Reuters Corporation

Douglas T. Elix, A.O. (2000)
Ridgefield, Connecticut
Administrateur de sociétés

John T. Ferguson, F.C.A. (1990)
Edmonton (Alberta)
Président du Conseil et
chef de la direction
Princeton Developments Ltd.
Princeton Ventures Ltd.

L'hon. Paule Gauthier,
C.P., O.C., O.Q., C.R. (1991)
Québec (Québec)
Associée principale
Stein Monast s.e.n.c.r.l.

Timothy J. Hearn (2006)
Calgary (Alberta)
Président
Hearn & Associates

Alice D. Laberge (2005)
Vancouver (Colombie-Britannique)
Administratrice de sociétés

Jacques Lamarre, O.C. (2003)
Montréal (Québec)
Administrateur de sociétés

Brandt C. Louie, O.B.C., F.C.A.
(2001)
*West Vancouver
(Colombie-Britannique)*
Président et
chef de la direction
H.Y. Louie Co. Limited
Président
London Drugs Limited

Michael H. McCain (2005)
Toronto (Ontario)
Président et chef de la direction
Les Aliments Maple Leaf Inc.

Gordon M. Nixon, C.M., O.Ont.
(2001)
Toronto (Ontario)
Président et chef de la direction
RBC

David P. O'Brien, O.C. (1996)
Calgary (Alberta)
Président du Conseil
RBC
Président du Conseil
EnCana Corporation

J. Pedro Reinhard (2000)
Key Biscayne, Floride
Président
Reinhard & Associates

Edward Sonshine, C.R. (2008)
Toronto (Ontario)
Président et chef de la direction
RioCan Real Estate Investment
Trust

Kathleen P. Taylor (2001)
Toronto (Ontario)
Présidente et chef de la direction
Four Seasons Hotels and Resorts

Victor L. Young, O.C. (1991)
*St. John's
(Terre-Neuve-et-Labrador)*
Administrateur de sociétés

La date précisée entre parenthèses à la suite du nom de chaque administrateur indique la date de nomination au titre d'administrateur.

Haute direction

Morten N. Friis
Chef de la gestion des risques

Janice R. Fukakusa
Chef de l'administration et chef
des finances

Zabeen Hirji
Chef des ressources humaines

M. George Lewis
Chef de groupe
Gestion de patrimoine

A. Douglas McGregor
Co-chef de groupe
Marchés des Capitaux

David I. McKay
Chef de groupe
Services bancaires canadiens

Gordon M. Nixon
Président et
chef de la direction

Mark A. Standish
Co-chef de groupe
Marchés des Capitaux

Barbara G. Stymiest
Chef de groupe
Stratégie, Trésorerie et Services
aux entreprises

W. James Westlake
Chef de groupe
Services bancaires internationaux
et Assurances

Principales filiales

Principales filiales (1)	Adresse du bureau principal (2)	Valeur comptable des actions avec droit de vote que détient la Banque (3)
Société d'Hypothèques de la Banque Royale (4)	Toronto (Ontario), Canada	1 062 \$
Fiducie de capital RBC	Toronto (Ontario), Canada	1 497
RBC Dominion valeurs mobilières Limitée (4)	Toronto (Ontario), Canada	4 068
RBC Dominion valeurs mobilières Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
RBC DS Services financiers Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Investment Services (Asia) Limited	Hong Kong, Chine	
Société Trust Royal du Canada	Toronto (Ontario), Canada	541
Compagnie Trust Royal	Montréal (Québec), Canada	342
Banque Royale Holding Inc.	Toronto (Ontario), Canada	24 551
Fonds d'investissement Royal Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
Gestion Assurances RBC Inc.	Mississauga (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance générale RBC	Mississauga (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance RBC du Canada	Mississauga (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance vie RBC	Mississauga (Ontario), Canada	
RBC Placements en Direct Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Gestion d'actifs Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Phillips, Hager & North Investment Counsel Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
R.B.C. Holdings (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
RBC Caribbean Investment Limited	George Town, Grand Cayman	
Royal Bank of Canada Insurance Company Limited	St. Michael, La Barbade	
Finance Corporation of Bahamas Limited	Nassau, Bahamas	
Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
Investment Holdings (Cayman) Limited	George Town, Grand Cayman	
RBC (Barbados) Funding Ltd.	St. Michael, La Barbade	
Royal Bank of Canada (Caribbean) Corporation	St. Michael, La Barbade	
Royal Bank of Canada Trust Company (Cayman) Limited	George Town, Grand Cayman	
RBC Alternative Asset Management Inc. (2)	New York (New York), États-Unis	
RBC Holdings (USA) Inc. (2)	New York (New York), États-Unis	
RBC USA Holdco Corporation (2), (5)	New York (New York), États-Unis	
RBC Capital Markets Holdings (USA) Inc. (2)	Minneapolis (Minnesota), États-Unis	
RBC Capital Markets Corporation (2)	New York (New York), États-Unis	
Prism Financial Corporation (5)	Wilmington (Delaware), États-Unis	
RBC Trust Company (Delaware) Limited	Wilmington (Delaware), États-Unis	
RBC Insurance Holding (USA) Inc.	Wilmington (Delaware), États-Unis	
Liberty Life Insurance Company	Greenville (Caroline du Sud), États-Unis	
RBC Capital Markets Arbitrage S.A.	Luxembourg, Luxembourg	
Royal Bank of Canada (Asia) Limited	Singapour, Singapour	
Capital Funding Alberta Limited	Calgary (Alberta), Canada	
RBC PH&N Holdings Inc. (6)	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Bancorporation (USA) (5)	Raleigh (Caroline du Nord), États-Unis	4 712
RBC Bank (USA)	Raleigh (Caroline du Nord), États-Unis	
RBCF L.P. (2)	Wilmington (Delaware), États-Unis	233
Royal Bank of Canada Financial Corporation	St. Michael, La Barbade	4
RBC Finance B.V.	Amsterdam, Pays-Bas	3 426
Royal Bank of Canada Holdings (U.K.) Limited	Londres, Angleterre	
Royal Bank of Canada Europe Limited	Londres, Angleterre	
Royal Bank of Canada Investment Management (U.K.) Limited	Londres, Angleterre	
Royal Bank of Canada Trust Corporation Limited	Londres, Angleterre	
RBC Asset Management UK Limited	Londres, Angleterre	
RBC Holdings (Channel Islands) Limited	Guernesey, îles Anglo-Normandes	
Royal Bank of Canada (Channel Islands) Limited	Guernesey, îles Anglo-Normandes	
RBC Treasury Services (CI) Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Offshore Fund Managers Limited	Guernesey, îles Anglo-Normandes	
RBC Fund Services (Jersey) Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Investment Solutions (CI) Limited	Guernesey, îles Anglo-Normandes	
RBC Investment Services Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Regent Fund Managers Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Trust Company (International) Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
Regent Capital Trust Corporation Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Trust Company (Jersey) Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Trustees (Guernsey) Limited	Guernesey, îles Anglo-Normandes	
RBC Regent Tax Consultants Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Wealth Planning International Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC cees Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC cees International Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC cees Fund Managers (Jersey) Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
Royal Bank of Canada Trust Company (Asia) Limited	Hong Kong, Chine	
RBC Reinsurance (Ireland) Limited	Dublin, Irlande	
Royal Bank of Canada (Suisse) SA	Genève, Suisse	
Roycan Trust Company S.A.	Genève, Suisse	
RBC Investment Management (Asia) Limited	Hong Kong, Chine	16
RBC Capital Markets (Japan) Ltd.	St. Michael, La Barbade	58
RBC Holdings (Barbados) Ltd.	St. Michael, La Barbade	2 849
RBC Financial (Caribbean) Limited	Port of Spain, Trinité-et-Tobago	

(1) La Banque détient, directement ou indirectement, la totalité des actions avec droit de vote de chaque filiale, à l'exception de Finance Corporation of Bahamas Limited (75 %).

(2) Toutes les filiales sont fondées ou constituées sous le régime des lois de l'État ou du pays dans lequel se trouve leur bureau principal, à l'exception de RBC Holdings (USA) Inc., de RBC USA Holdco Corporation, de RBC Capital Markets Holdings (USA) Inc. et de RBC Alternative Asset Management Inc., qui sont constituées sous le régime des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis, de RBC Capital Markets Corporation, qui est constituée sous les lois de l'État du Minnesota, et de RBCF L.P., qui est fondée sous le régime des lois de l'État du Nevada.

(3) La valeur comptable (en millions de dollars) des actions avec droit de vote correspond à la participation de la Banque dans ces placements.

(4) Les filiales ont des actions sans droit de vote en circulation, que la Banque détient, directement ou indirectement, en totalité.

(5) RBC USA Holdco Corporation détient une participation de 8,58 % et Prism Financial Corporation détient une participation de 1,35 % dans RBC Bancorporation (USA).

(6) Des actions échangeables de RBC PH&N Holdings Inc. en circulation ont été émises comme tranche de la contrepartie pour l'acquisition de PH&N et seront échangées à raison de une action pour une action ordinaire de RBC trois ans après la clôture, conformément à la convention d'acquisition.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Bureau central

Adresse :
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 416-974-5151
Télécopieur : 416-955-7800

Pour toute correspondance :
P.O. Box 1
Royal Bank Plaza
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada

Site Web : rbc.com

Agent des transferts et agent comptable des registres

Agent principal :
Société de fiducie Computershare du Canada
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8
Canada
Téléphone : 1-866-586-7635 (au Canada et aux États-Unis) ou 514-982-7555 (appels internationaux)
Télécopieur : 514-982-7580
Site Web :
computershare.com\rbc

Co-agent des transferts (États-Unis) :
Computershare Trust Company, N.A.
250 Royall Street
Canton, Massachusetts 02021
États-Unis

Co-agent des transferts (Royaume-Uni) :
Computershare Investor Services PLC
P.O. Box 82, The Pavilions,
Bridgwater Road,

Bristol BS99 7NH
Royaume-Uni

Inscriptions en Bourse

(Symbole de l'action : RY)

Bourses où sont inscrites les actions ordinaires de la Banque :
Canada – Bourse de Toronto (TSX)
États-Unis – Bourse de New York (NYSE)
Suisse – Bourse suisse (SIX)

Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Prix du jour d'évaluation

Aux fins du calcul des gains en capital, le prix de base de notre action ordinaire au jour d'évaluation (22 décembre 1971) s'établit à 7,38 \$ l'action. Ce prix a été ajusté pour refléter la division d'actions à raison de deux actions pour une de mars 1981 et celle de février 1990. Le dividende en actions de une action pour une, versé en octobre 2000 et en avril 2006, n'a eu aucune incidence sur le prix du jour d'évaluation de nos actions ordinaires.

Communications avec les actionnaires

Pour des renseignements relatifs aux dividendes, aux changements au registre des actionnaires ou aux changements d'adresse, à la perte de certificats d'actions, aux formulaires d'impôts, aux transferts de succession et au réinvestissement de dividendes, les actionnaires sont priés de communiquer avec :
Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Ave, 9th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Canada
Téléphone : 1-866-586-7635 (au Canada et aux États-Unis) ou 514-982-7555 (appels internationaux)
Télécopieur : 1-888-453-0330 (au Canada et aux États-Unis) ou 416-263-9394 (communications internationales)
Courriel :
service@computershare.com

Toute autre demande peut être adressée à :
Services aux actionnaires
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
9th Floor, South Tower
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 416-955-7806
Télécopieur : 416-974-3535

Analystes financiers, gestionnaires de portefeuille, investisseurs institutionnels

Pour obtenir des renseignements financiers, veuillez communiquer avec :
Relations avec les investisseurs
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
4th Floor, North Tower
Toronto (Ontario) M5J 2W7
Canada
Téléphone : 416-955-7802
Télécopieur : 416-955-7800
Il est aussi possible de consulter le site Web suivant :
rbc.com/investisseurs

Service de dépôt direct

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires du Canada et des États-Unis peuvent faire déposer directement dans leur compte bancaire les dividendes sur leurs actions ordinaires RBC; il leur suffit d'en faire la demande par écrit à notre agent des transferts et agent comptable des registres, la Société de fiducie Computershare du Canada.

Dates de paiement des dividendes pour 2011

Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

	Dates ex-dividende	Dates des registres	Dates de paiement
Actions ordinaires et actions privilégiées de séries W, AA, AB, AC, AD, AE, AF, AG, AH, AJ, AL, AN, AP, AR, AT, AV et AX	24 janvier 21 avril 22 juillet 24 octobre	26 janvier 26 avril 26 juillet 26 octobre	24 février 24 mai 24 août 24 novembre

Gouvernance

Un sommaire des différences importantes entre les pratiques de RBC en matière de gouvernance d'entreprise et les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise que doivent respecter les entreprises nationales américaines en vertu des conditions d'admission en Bourse de la New York Stock Exchange est présenté sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/gouvernance.

Désignation à titre de dividendes admissibles

Aux fins des nouvelles dispositions en matière de crédit d'impôt pour dividendes contenues dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et dans toute législation fiscale provinciale ou territoriale applicable, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) que nous versons à des résidents du Canada sur nos actions ordinaires et privilégiées après le 31 décembre 2005 sont désignés comme des « dividendes admissibles ». À moins d'avis contraire, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) versés après cette date sont désignés comme des « dividendes admissibles » aux fins de la législation susmentionnée.

Assemblée annuelle de 2011

L'assemblée annuelle des actionnaires se tiendra le jeudi 3 mars 2011 à 9 h (heure normale de l'Est) au Palais des congrès du Toronto métropolitain, North Building, 255 Front Street West, Toronto (Ontario), Canada.

Dates de publication des rapports trimestriels pour 2011

Premier trimestre	3 mars
Deuxième trimestre	27 mai
Troisième trimestre	26 août
Quatrième trimestre	2 décembre

ÉGALITÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI – Comme le prescrit notre Code de déontologie, qui s'applique à toutes les sociétés de RBC et qui vise tous les employés également, nous nous engageons à offrir l'égalité des chances dans le cadre de toutes nos opérations avec les employés, les clients, les fournisseurs ou les autres parties. Aux États-Unis, nos filiales se sont engagées à offrir l'égalité d'accès à l'emploi conformément aux lois et règlements fédéraux américains applicables (règles d'égalité d'accès à l'emploi) à tous les employés et candidats à l'embauche. Conformément à cet engagement, toutes les décisions relatives à l'embauche touchant nos filiales américaines reposent sur les aptitudes et le rendement sans égard au groupe ethnique, à la couleur de la peau, à la nationalité ou à l'origine, à la religion, à l'âge, au handicap, au sexe, à l'orientation sexuelle, au statut de vétéran ou à tout autre facteur ou caractéristique protégée par la loi. Nos filiales américaines sont des employeurs souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et se conforment aux lois américaines fédérales, d'États et municipales en matière de travail, y compris les règlements applicables aux fournisseurs du gouvernement fédéral. La présentation des pratiques de nos filiales américaines en matière d'égalité d'accès à l'emploi dans notre rapport annuel aux actionnaires de 2010 est obligatoire aux termes des règles d'accès à l'emploi.

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport aux actionnaires ou l'information pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du rapport. Les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information pour le lecteur, et à aucune autre fin.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent rapport annuel comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA, RBC, RBC BANK, STRATÉGIE RBC SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIALE, PROJET EAU BLEUE RBC, RBC FIDUCIE DE CAPITAL, STRATÉGIE RBC SUR LA RESPONSABILITÉ ENVERS LA COLLECTIVITÉ, RBC PLACEMENTS EN DIRECT, STRATÉGIE RBC EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, RBC ASSURANCES, FIDUCIE DE BILLETS SECONDAIRES RBC, BILLETS SECONDAIRES DE LA FIDUCIE RBC, RBC TruCS et RBC GESTION DE PATRIMOINE, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent rapport qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada sont la propriété de leurs propriétaires respectifs. RBC Dexia IS et les sociétés affiliées à RBC Dexia IS utilisent la désignation commerciale de RBC sous licence.



Banque Royale du Canada

2010

Rapport Annuel